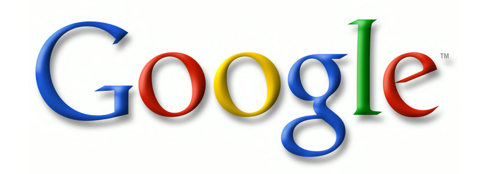


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



Digitized by Google

Ed 27.5

B Feb 6 1869



Digitized by Google

Digitized by Google

Ed 27.5

B. Feb 1869



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

131

A M.

Wolcott Gibbs

la Société impériale d'Emulation d'Abbeville.

Abbeville, le 186

LE PRÉSIDENT:

Boucher de Crèvecœur de Perthes

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION

D'ABBEVILLE, France

[2e serie. — 9e vol.]

1857, 1858, 1859 ET 1860.

ABBEVILLE

TYPOGRAPHIE DE P. BRIEZ

1861

Digitized by Google

~~LSoc 1625.41.2~~
Jn 27.5

1863 Sept. 11.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION
D'ABBEVILLE.

DE LA FEMME

DANS L'ÉTAT SOCIAL.

DE SON TRAVAIL ET DE SA RÉMUNÉRATION.

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION DANS LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1859.

En relisant l'histoire des nations, il nous a semblé que la place qu'y occupait la femme dans la famille, le plus ou moins d'égards qu'on lui témoignait, la somme de bien-être dont elle jouissait, enfin le rang qu'elle tenait dans l'état social, donnaient la mesure exacte de la moralité, du caractère et même du degré de civilisation de chacune de ces nations.

Ainsi généralisée, cette assertion pourra paraître hasardée; cependant, s'il y a des exceptions, elles sont rares.

Chez l'homme que nous appelons sauvage, celui qui n'est ni pasteur ni agriculteur, l'homme vivant de proie et au jour le jour, la femme est moins une compagne

Digitized by Google

qu'une servante. L'époux, hors les heures du combat ou de la chasse, dort ou s'amuse. Mais pour elle, pas de repos : chargée des enfants et des travaux les plus rudes, elle ploie sous le faix et meurt à la peine ; elle n'a vécu que pour servir l'homme, satisfaire ses désirs et perpétuer sa race.

Néanmoins, on a vu des peuples bien loin encore de la civilisation, les Gaulois, les Francs, les Scandinaves, peuples presqu'aussi incultes que ceux que nous venons de citer, entourer les femmes de respect, les consulter dans toutes leurs entreprises et souvent se guider par leurs conseils.

Ces peuples étaient en voie progressive ; les autres étaient en voie rétrograde.

C'est ce que nous allons essayer de prouver en démontrant que c'est du développement physique et moral de la femme que dépend celui de la famille, et que là git la première condition de sa durée.

Le mépris de l'homme pour sa compagne ou le délaissement de l'épouse, est-il dans la nature? a-t-il pu exister chez l'homme primitif? Nous ne le pensons pas ; sinon cet homme eût été au-dessous de la bête : on n'en voit point qui ne témoigne de l'affection pour sa femelle, qui ne la protége, ne la défende et souvent ne la nourrisse.

Le dédain ou l'abandon de la femme est donc chez l'homme un état anormal, et chez une nation un indice d'aberration ou de décrépitude : c'est le signe avant-coureur de sa mort. Il annonce, non pas, comme on l'a cru, comme on le croit encore, une société qui commence, mais bien une société qui finit. Cet anthropophage, rameau égaré d'un tronc qui croît ailleurs, n'est donc pas

Digitized by Google

l'homme enfant, l'homme sortant des mains de la nature et qui débute dans la carrière sociale. Non : c'est l'homme qui y est entré et qui s'y est fourvoyé ; c'est l'homme déchu et le dernier débris d'une civilisation éteinte. S'il y a eu des exemples contraires, ils sont l'exception.

Dans son principe, l'être humain a dû être ignorant, mais il n'a pu être stupide et moins encore corrompu, puisque son esprit et son instinct n'avaient pas été faussés Chez lui, la barbarie n'est pas native. Je sais que par barbare on entend un être destructeur et abusant de sa force, et que ces défauts accompagnent souvent la barbarie; mais seuls, ils ne suffiront pas pour la constituer. On peut être barbare sans être fort ni cruel; tandis qu'un peuple destructeur et féroce, comme l'étaient les Carthaginois, les Romains sous la république, et plus tard les Arabes, les Espagnols et tant d'autres, ont pu être et ont été en effet très-civilisés sous bien des rapports. La barbarie, comme je la présente ici, est une sorte d'étiolement : c'est la corruption et la sottise arrivées à l'état chronique, c'est-à-dire passées dans les mœurs, les coutumes, les habitudes, et ce qui est pis, dans les lois et la religion.

C'est donc en vain qu'on chercherait sur la terre une race dégradée, une race courbée sous une superstition sanglante ou niaise, une race hors nature enfin, qui n'ait pas eu pour ancêtres un peuple meilleur.

Qu'est-ce qui a commencé cette décadence de l'homme, cette dégradation de l'esprit que doit suivre celle du corps? C'est le défaut d'équilibre entre les sexes ; c'est l'oubli des devoirs réciproques tracés par la nature ; c'est le délaissement de la femme et, par suite, son affaissement et sa dégénération. En perdant son rang,

Digitized by Google

elle perd sa force; devenue faible, sa faiblesse se transmet aux enfants.

Nous admettons donc que c'est partout l'amour ou l'estime de l'homme pour la femme, qui commence, maintient et étend la civilisation et la force d'un peuple.

Que c'est partout aussi le sentiment contraire, le mépris qu'on fait de l'épouse ou l'oubli de ses droits, qui conduit à la barbarie ou à la rétroaction morale.

Appuyons ceci de quelques faits. Au commencement de la famille ou de l'association, si l'être humain a pu, comme aujourd'hui, se laisser entraîner à l'envie et à la colère, s'il a frappé son frère, il n'a pas systématiquement été l'ennemi de son semblable; il n'a pu, comme l'insulaire des îles Fidji et le Nouveau-Zélandais, être cannibale. S'il en eût été ainsi, la famille humaine aurait disparu dès la seconde génération.

Il n'a pu davantage, ayant la conscience de sa force, rejeter sur sa femme, plus faible, des travaux qui exigent tout l'emploi de cette force, en se réservant pour lui-même ceux qui ne demandent que de la patience et un demi-repos: son bon sens, ou à défaut son intérêt, l'en eût empêché. Cet échange de rôles, contraire à la nature ou à ce qui existe chez les autres créatures, n'a dû s'établir chez l'homme qu'à la longue, par une suite d'abus et de préjugés: vous ne le rencontrerez pas chez les individus abandonnés à eux-mêmes, ou chez qui l'exemple ou une impulsion étrangère n'a pas encore obscurci l'entendement. Voyez les enfants, filles et garçons, se livrant ensemble à leurs jeux ou aux petits travaux de leur âge: le simple bon sens indiquera sa tâche à chaque sexe, et si les rôles sont intervertis, les jeux, non plus que les travaux, ne réussiront: la

Digitized by Google

discorde se met dans les rangs, on se boude, on se sépare, et le petit groupe est dissous.

N'est-ce pas aussi ce qui se passe dans nos ménages? Dès que la femme n'y agit plus ou y sort de ses attributions, tout y languit. Avec le malaise, la brouille commence: la séparation suit.

Une nation, qu'est-ce autre chose qu'une famille? Elle naît et finit comme elle; elle prospère ou dépérit par des causes identiques. Si vous en doutez, voyez les tribus de l'Amérique septentrionale et d'une partie de l'Océanie; voyez à quel point de misère et de dégradation elles sont tombées, et demandez qui les a conduites là? — Ce pauvre être souffreteux, qui fut la femme et qui s'éteint au coin de l'âtre, vous le dira. Aussi l'heure de ces peuplades a sonné, et, comme tant d'autres et par la même raison, elles disparaîtront de la terre.

On a attribué cette diminution des races dites sauvages, notamment des aborigènes américains, des natifs de la Nouvelle-Hollande et des îles adjacentes, au contact des Européens. Sans doute ce contact y a contribué. Pourquoi? — Parce que l'Européen, lui aussi, a aidé à la déconsidération de la femme; parce que loin de la relever, il l'a abaissée en la débauchant.

Si ceci a hâté la décadence de ces populations, là n'en est pas le point de départ: le germe de mort était en elles. La réhabilitation de l'épouse pouvait seule les sauver, mais rien ne l'annonçait. Ce principe de désorganisation, cet avilissement de la femme datait de loin: d'abus, il était devenu principe; des mœurs, il était passé dans les croyances et en faisait partie: il était trop tard. Hélas! il fut un temps où l'humanité tout entière se précipitait vers ce point fatal. Ce fut le culte

Digitized by Google

de la Vierge qui, en divinisant la femme, nous a peut-être sauvés de la barbarie. Ce n'est pas le moindre des services que nous a rendus le catholicisme.

Chez ces peuples, le mal était sans remède. Restés étrangers à l'Europe, leur chute eût pu être moins rapide, mais elle n'en était pas moins certaine. S'ils avaient été en croissance ou susceptibles de progrès, ils auraient gagné, au lieu de perdre, au contact de la civilisation. Mais, de même que certaines herbes qui dépérissent sous la culture, depuis trois siècles cette civilisation n'a eu sur eux aucune influence vivifiante; ils n'en ont accepté que les vices : l'ivrognerie a, comme partout, émoussé en eux l'amour de la famille et détruit la paix du logis. De jour en jour, en s'éloignant davantage de la femme, ils se sont, dans la même mesure, écartés de la vie sociale, car c'est la femme qui en est l'âme, c'est la femme qui en fait l'harmonie; c'est elle qui, la première, a attaché l'homme à son foyer, puis à sa patrie, et les lui a fait aimer. C'est donc elle qui a commencé la civilisation; c'est elle aussi qui la maintient : hors d'elle, il n'y en a pas de possible. Si les Européens avaient pu s'emparer de l'esprit des femmes indiennes et leur donner un rang, il n'y aurait plus de sauvages en Amérique.

Nous venons de signaler des peuples qui, avec les moyens de vivre, c'est-à dire la force, l'espace et la liberté, se sont anéantis ou sont près de l'être. Nous pourrions vous en montrer d'autres qui, dépossédés et mis au ban des nations, n'en ont pas moins prospéré. En première ligne, nous mettrons le peuple juif qui, disséminé sur toute la terre, y a conservé sa nationalité; et, plus fort que l'oppression et croissant sous la hache,

Digitized by Google

est aujourd'hui plus nombreux qu'il ne l'était avant son exil. A qui doit-il cette puissance vivace? — A la femme, au respect qu'il lui porte, aux soins qu'il lui donne, à la puissance qu'il lui laisse comme épouse et comme mère.

C'est au respect de la femme que le Saxon, le Franc, le Gaulois ont dû leur force et leur brillante existence.

Nous insistons donc sur cette vérité que confirment la tradition et l'expérience contemporaine: *Partout où la femme, mise en dehors du droit commun, a été considérée comme esclave ou seulement comme un être inférieur, on n'a trouvé qu'une société en décroissance, une population languissante et marchant à sa ruine.*

De ceci nous avons indiqué les causes; maintenant, il s'agit de les développer.

Reprenant la question dès son principe, nous demandons: quelle est la mission de la femme? — La continuation de l'espèce, dira le positiviste. — Bien. Mais pour continuer l'espèce, il ne suffit pas d'avoir des enfants; il faut les allaiter, les soigner, les élever. Telle est la tâche de la femme.

Celle de l'homme est de lui donner les moyens de la remplir. Il lui doit donc la nourriture et le logis.

C'est une dette que d'ordinaire il acquitte dans les familles que nous nommons riches, c'est-à-dire vivant de leurs économies ou de celles de leurs proches. Mais dans l'état présent de la société, par suite de l'agglomération des populations, les familles ainsi favorisées sont en petit nombre. Dans la plupart des ménages, il faut non seulement que l'homme travaille pour exister lui et les siens, mais encore que ceux-ci lui viennent en aide, et qu'après avoir rempli sa tâche de mère, la femme fasse ce qui peut ajouter au bien-être commun.

Digitized by Google

Nous reconnaissons donc la nécessité du travail de la femme, mais nous ne voulons pas que ce travail l'épuise ni que l'homme, se faisant une part légère et s'emparant des travaux faciles, la mette dans l'alternative de ne rien faire ou de faire ce qui excède ses facultés.

Quand, abusant de sa position, l'homme agit ainsi, il faut bien reconnaître qu'il y a déviation de la loi naturelle et qu'il doit en résulter des conséquences funestes.

Ces conséquences sont celles que nous avons présentées et qui, remarquez-le bien, ne sont pas spéciales à l'être humain : elles seraient absolument les mêmes chez tous les animaux vivant en société ou seulement en famille. Jetez les yeux sur une couvée d'oiseaux : si le mâle délaisse sa femelle, celle-ci pâtit et la couvée meurt. Cette fin sera plus prompte encore, si la négligence du mâle force la couveuse à abandonner les petits pour aller au loin chercher leur nourriture.

Que tous les mâles d'une espèce soient pris de cette maladie de paresse, qu'ils laissent les femelles seules construire les nids et pourvoir aux besoins des couvées, il est certain que si ces femelles survivent, elles souffriront et dépériront, parce que leur tâche ainsi doublée sera au-dessus de leur force. Elles résisteront quelque temps, le sentiment de la maternité les soutiendra, mais à la longue toutes y succomberont, et l'espèce aura cessé.

Vous le voyez, il suffit que l'instinct se fausse ou que le cœur se corrompe dans une catégorie de créatures, pour que l'existence de la race entière soit mise en doute et même que cette race soit frappée de mort. Qui sait si une partie des espèces détruites ne l'ont pas été par des causes analogues?

Digitized by Google

Laissons les animaux. Reportons-nous sur la famille humaine, plaçons-la dans la même position. Vous êtes père: vous avez six filles; vous en mariez trois à des ouvriers laborieux et rangés. Ils tiennent à ce que leurs femmes les aident, mais dans la mesure de leurs moyens et des convenances de leur sexe. Ils ne veulent pas les exploiter: ce n'est pas en servantes qu'ils les traitent, mais en associées à qui l'on doit, après le partage de la peine, celui du profit et une somme de bien-être égale à celle dont on jouit soi-même.

Les époux des trois autres filles suivent une marche contraire. Paresseux ou inhabiles, ils laissent l'épouse travailler pour elle et pour eux. Elle y consume ses jours et ses nuits. Mal nourrie, mal vêtue, elle est encore poursuivie par la crainte incessante de ne pouvoir suffire à l'entretien de ses enfants; en un mot, comme la femme de l'Indien, c'est une bête de somme.

Maintenant, examinons l'intérieur des six ménages. Dans les trois premiers, nous trouvons des femmes gaies, fraîches, entourées d'une famille saine et vigoureuse. Dans les trois autres, nous les voyons tristes, moroses, décrépites avant l'âge, avec des enfants chétifs et malingres.

La suite de ceci est facile à prévoir: les trois premières familles vivront et prospèreront; les trois autres languiront, et si la seconde génération ne s'améliore pas, elles s'éteindront à la troisième.

Au lieu de trois familles, mettez-en cent, mettez-en mille, mettez une nation entière, les conséquences seront égales.

Si cela est vrai, si un danger semblable menace le pays, quel doit y être le premier soin du gouvernant,

Digitized by Google

du moraliste, du citoyen, enfin de celui qui veut la gloire et la durée de sa patrie? C'est de remédier au mal, c'est d'assurer le sort de la femme, de la soutenir quand elle tombe et surtout de ne pas aider à sa chute; c'est de lui conserver le rang que lui donnent la nature et la raison. N'est-ce pas de son bien-être que dépend sa santé, et de sa santé que dérive celle de ses enfants? Faites au moins pour elle ce que vous faites pour vos génisses et vos brebis. Ne voyez-vous pas qu'en la frappant, ce sont vos fils que vous frappez; que de la dégradation morale nait l'affaiblissement physique, et que de cette double débilité, il ne peut sortir qu'impuissance? Jamais un peuple de crétins n'aurait fondé ni Athènes ni Rome.

Or, dans notre civilisation européenne, a-t-on bien pesé ces choses? A-t-on fait, pour la femme, tout ce qu'on devait faire? Quand on y a parlé d'elle et de sa position sociale, a-t-on embrassé la question dans son ensemble, ne s'est-on pas arrêté à la superficie? Enfin, n'y a-t-on pas vu seulement la femme de nos salons, la femme jouissant des faveurs de la fortune, et n'a-t-on pas perdu de vue qu'il y en a d'autres, et que celles qui vivent de leur travail forment l'immense majorité? C'est donc de cette majorité, ou de la femme du peuple, que nous avons à nous occuper ici; c'est d'elle que nous vous demanderons: est-elle heureuse?

Puis, à cette première question, nous ajouterons: le travail auquel elle est soumise n'est-il pas excessif? est-il suffisamment rétribué? en trouve-t-elle tous les jours, et n'est-elle pas souvent condamnée à un chaumage forcé? Mange-t-elle à sa faim? Ne meurt-elle pas avant l'âge?

Si vous répondez: nous l'ignorons; — je vous dirai:

Digitized by Google

ouvrez les registres de l'état civil; visitez nos fabriques; entrez dans la maison de l'artisan et voyez comme est nourrie la femme; examinez ses vêtements; qu'elle vous dise où est son linge, sa provision de bois ou de charbon, et le morceau de pain du lendemain.

Hélas! on ne pourra vous les montrer. On vous montrera encore moins un écu de réserve: elle ne l'a jamais possédé et ne le possèdera pas. Comment l'économiserait-elle? Demandez-lui à quel chiffre s'élève ce que lui apporte son mari pour vivre, elle et ses enfants.

Quand elle aura répondu, il vous restera un problème à résoudre: c'est de savoir comment cette créature si pâle, si maigre, ne l'est pas plus encore, et comment elle existe? L'anachorète dans sa solitude, le trappiste dans sa cellule, le forçat dans son cabanon, vivent comparativement en sybarites. Oui, le régime nutritif de cette femme ne vaut pas celui d'un chien de bonne maison; et condamné à ce jeûne quotidien, à ces légumes sans beurre ni graisse, à cette abstinence complète de nourriture animale, ce chien ne résisterait pas.

Et c'est la mère des enfants à naître, celle qui est chargée de peupler la patrie, que vous traitez ainsi! Je viens de vous le demander: où en serait votre troupeau, si vous le soigniez aussi mal? Vous donnez des primes aux éleveurs, vous encouragez la conservation des belles races de course et de trait, et vous n'en donnez pas aux éleveuses d'hommes, aux mères et aux nourrices! Vous tenez vos enfants pour choses moindres que vos chevaux!

Chez nous, la vie de l'ouvrière est une suite de privations. Cette vie est moins assurée que celle du nègre: l'esclave ne meurt jamais de faim, ni de froid, ni faute de remède. Il ne meurt pas non plus d'excès de travail:

Digitized by Google

on lui en donne autant qu'il peut faire, jamais plus. Son maître a trop d'intérêt à sa conservation, il le sait; et nous semblons ignorer que nous en avons un aussi à celle de la femme!

Des hommes périssent dans un combat, une révolte, une révolution: l'Europe s'en émeut, et je partage cette émotion, car la perte d'un homme est toujours un malheur public. Mais des artisanes meurent par suite d'un chaumage, du renchérissement du pain ou du bois, en un mot, de faim et de froid, et personne ne s'en étonne! C'est le malheur des temps, dira-t-on; c'est la saison, c'est la maladie qui règne. Cela dit, on ne s'en occupe plus.

— Pourquoi s'en occuperait-on, répondra un économiste; que sont les ouvrières dans la balance politique et internationale? Quand nous avons la vapeur, quelle influence peuvent exercer quelques milliers de bras sur la prospérité manufacturière? L'ouvrière n'est aujourd'hui, dans l'action industrielle, qu'une superfétation, qu'un engrenage à peu près inutile. Pourquoi donc l'encourager; pourquoi augmenter son salaire, lorsque nous prévoyons l'instant où nous pourrons nous passer d'elle? Sans doute sa position est regrettable, mais c'est un malheur privé, sans influence sur l'avenir de nos fabriques qui n'en souffriront pas, leurs progrès incessants le prouvent.

— En effet, notre dernière exposition a été magnifique: nos produits manufacturiers l'emportent sur ceux de l'Europe entière; mais en ce moment, la question n'est pas là : ce sont des produits humains dont je parle. Et pour ceux-ci, où en sommes-nous? Allez le demander aux conseils de révision, et comptez les cas annuellement

Digitized by Google

croissants de réforme militaire. Or, croyez-vous que la misère de la femme ne soit pas ici pour quelque chose, et dites-moi s'il y aurait autant d'enfants infirmes de naissance ou faibles de constitution, s'il y avait moins de mères pauvres et souffrantes? Si vous en doutez, je vous renverrai encore aux deux troupeaux, l'un bien nourri, l'autre affamé, et à la valeur marchande de leur progéniture.

Nous avons vu qu'au nombre des causes de la misère de la femme, il fallait mettre l'inconduite du chef de la communauté. Quelle est la position d'une mère quand son mari est un ivrogne, quand non-seulement elle ne peut compter sur lui pour soutenir sa famille, mais lorsqu'il l'accable de mauvais traitements?

On répondra que c'est un cas anormal, un fait rare. — Ici encore interrogez les magistrats, les commissaires de police, écoutez les maires: il n'est pas une ville et souvent pas une rue de ces villes, pas un bourg, pas un village où vous ne trouviez un mari de cette trempe. Je pourrais même vous citer certaines classes d'ouvriers où, sur vingt, vous en trouvez dix ou plus qui, en eau-de-vie et en tabac, dépensent la moitié de leur gain quotidien. C'est avec l'autre moitié que doivent vivre leur femme, leurs enfants et eux-mêmes. Et ceux-ci sont comparativement des gens sobres ou se disant tels, car il y en a qui ne réservent pour leur ménage que le tiers, que le quart de leur salaire, d'autres enfin qui n'y apportent rien du tout. La femme et les enfants vivent comme ils peuvent.

Mais admettons que le père de famille fait ce qu'il doit faire et que sa femme veuille lui venir en aide en gagnant aussi sa journée, ou bien supposons une jeune

Digitized by Google

fille désirant ne plus être à charge aux siens et cherchant à se suffire à elle-même. Cette bonne volonté, ce désir légitime de travail trouve-t-il toujours les moyens de se satisfaire, et la mère ou la jeune fille n'a-t-elle plus qu'à se mettre à l'œuvre? Hélas! c'est chose pénible à dire, ce travail d'où dépend son bien-être, son existence même, lui est souvent refusé. Elle l'attend inutilement pendant des jours, des semaines, des mois; et lorsqu'enfin elle l'obtient, la rémunération en est si minime que la malheureuse, en travaillant douze heures par jour, reçoit à peine assez pour apaiser sa faim, et n'a pas un sou de reste pour payer son vêtement et son loyer.

Comment l'aurait-elle? Dans nos départements, le salaire des ouvrières en fabrique, en boutique ou à la journée, est de un franc à un franc vingt cinq centimes par jour; mais celles-ci sont les heureuses ou les habiles, et il en est beaucoup qui ne touchent que soixante-quinze centimes, soixante centimes, cinquante centimes. J'en connais même qui, travaillant chez elles, ne peuvent gagner en douze heures que quarante centimes. Il est bien entendu qu'on ne les nourrit, ni ne les loge, ni ne les chauffe, ni ne les éclaire; elles ont quarante centimes, et rien de plus.

Il en est aussi qui se louent pour la nourriture seule; d'autres qui travaillent absolument pour rien: elles sont censées être en apprentissage, et cela dure plusieurs années. Il en est enfin qui, en outre du travail sans rétribution, paient pour cet apprentissage une somme assez ronde.

Tel est, dans notre civilisation, le sort de la femme pauvre; telle est aussi la cause de l'étiolement de la famille. On le voit, la chose est grave.

Digitized by Google

Après cet aperçu général, nous allons examiner les diverses parties de la question, en commençant par celle du salaire ou de la balance de la rémunération avec la somme du travail.

Cet accord ou l'estimation de l'œuvre paraît d'abord une question simple et d'une solution facile : le temps a son prix, la qualité du travail l'a aussi ; il n'y a là qu'un compte à régler, comme celui du changeur qui pèse l'or et le cote à son titre. Pourquoi donc n'en est-il pas ainsi du travail? Pourquoi n'est-il pas payé ce qu'il vaut ou à la mesure des avantages qu'il nous procure ou du bénéfice qu'il nous donne? Pourquoi le contraire est-il même si bien en usage que personne n'y voit le motif d'un blâme, et qu'exploiter la faiblesse semble un droit acquis au plus fort?

Tel est l'effet de l'habitude : elle émousse en nous jusqu'au sentiment du juste ; or, est-il quelque chose qui le soit moins que le calcul suivant, admis sans conteste dans nos ateliers? Quand l'ouvrière a fait sa tâche et qu'il s'agit de la payer, nous lui disons : Votre travail est bon, il vaut tout autant que celui de votre frère l'ouvrier, il est même possible qu'il vaille mieux et qu'il me rapporte davantage ; cependant, je vous le paierai un tiers de moins, parce qu'il est un homme et que vous êtes une femme.

— Que vous importe, pourrait répondre l'ouvrière, quand le travail est ce qu'il doit être? Ce n'est pas l'outil ou la main qui fait l'œuvre que vous payez : c'est cette œuvre même. Ne demandez pas quel en est l'auteur ; estimez-la à sa valeur, et comptez à chacun ce qui lui est dû.

Certes, quiconque n'est pas aveuglé par la routine

Digitized by Google

reconnaîtra la justesse de ce raisonnement. S'il y avait ici une préférence à accorder, ce serait à la femme : moins forte que l'homme, si elle a fait autant et aussi bien que lui, il est évident qu'elle a mis plus du sien et pris davantage sur sa vie.

Qu'avons-nous donc à faire pour que la femme reprenne, chez nous, son rang industriel?—Être équitables.

Ce n'est pas une concession qu'on réclame ici, c'est un acte de probité; ce n'est pas une aumône, c'est une restitution. La main sur le cœur, disons : Point de concurrence au rabais; n'exploitons pas la faim; payons les choses ce qu'elles valent; si nous gagnons moins, nous le gagnerons en conscience.

Mais est-il bien certain que nous gagnerons moins? Je serais tenté de croire le contraire. Oublions, pour un moment, la question d'équité, ne voyons que le résultat ou le profit du fabricant. Je demanderai : obtient-il de ses ouvriers, notamment de ceux qui sont payés à la journée, la somme de travail qu'il a droit d'en attendre? Sont-ils tous également actifs et adroits? Enfin, n'est-il pas parmi eux des hommes négligents qui font le moins qu'ils peuvent et ne se préoccupent guère de la qualité; et néanmoins que l'on conserve par habitude ou par pitié? Or, si le salaire de ces hommes était calculé sur ce qu'ils font, il est évident qu'il n'excèderait pas celui de la femme; peut-être même lui serait-il inférieur. L'émulation, ici, ne pourrait-elle pas faire naître le zèle, et ces ouvriers insouciants, sourds aux reproches, le seraient-ils à la concurrence de l'autre sexe? Et si vous activiez encore cette émulation de bien faire, si, en outre du prix convenu de la journée, égal pour tous,

Digitized by Google

il y avait une prime accordée à la bonne qualité de l'œuvre, pensez-vous qu'il y aurait perte pour le maître? C'est une expérience à faire.

Il est un dicton que nous tenons de nos pères et qui, tout vulgaire qu'il est, a pourtant sa vérité: c'est *qu'entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt.* Ceci peut, jusqu'à certain point, s'appliquer aux rapports de maître à ouvrier; aussi ce n'est pas sans hésiter que j'aborde cette question de salaire. Je me suis demandé si le gouvernement avait ici le droit d'intervenir? Mais en considérant que c'est surtout au faible qu'il doit son appui; que toute industrie honnête mérite protection; que le temps est le capital du pauvre et le père de l'industrie; que celui qu'on donne à l'œuvre est la condition essentielle de sa qualité, de son fini et de son prix; que ce temps ainsi employé est une avance que fait l'ouvrier à celui qui l'emploie; que toute avance doit être intégralement remboursée, nous avons dit: quand elle ne l'est pas, quand le prix de la main-d'œuvre n'est pas en rapport avec la valeur de l'œuvre et du bénéfice qu'elle procure à celui qui en profite, lorsqu'une des parties est lésée, quand enfin il y a abus, oui, le gouvernement a le droit d'intervenir.

On pourra me demander ce que j'entends ici par abus, à quel chiffre il commence, à quel chiffre il finit? — La réponse est facile: il y a abus quand nous payons deux francs le labeur qui aura accru de huit ou dix francs la valeur de la matière première. Nul doute que le maître, ses avances couvertes, ne doive trouver un bénéfice, juste rétribution de ses soins, de l'emploi de ses capitaux et des risques qu'il court; mais ici les avantages sont réciproques: l'ouvrier, lui aussi, a droit

Digitized by Google

à quelque chose de plus qu'à sa mise. Dès-lors le bénéfice du maître doit être calculé de façon que l'ouvrier ait le sien, et qu'il puisse vivre à l'aise quand le maître vit avec luxe.

Que demandé-je donc? — Que les transactions d'ouvrier à maître soient équitables, que le travail ne soit pas avili par la dépréciation calculée de la main-d'œuvre, par le monopole ou toute autre manœuvre illégale, de quelque part qu'elle vienne; car, il faut bien le reconnaître, la rivalité des ouvriers, leur défaut d'entente, leurs réclamations intempestives, leurs coalitions, leurs chômages, leur paresse ou le peu d'exactitude et d'attention qu'ils apportent à leur travail, en causant des pertes aux maîtres, en mettant même leur fortune en péril, ont souvent empêché ceux-ci de faire tout le bien qu'ils auraient voulu.

Nous sommes loin de souhaiter de nouvelles entraves à l'industrie, elle en a déjà assez; mais nous n'hésitons pas à dire que la question des salaires, qui touche de si près à l'ordre public et d'où dépendent le bien-être et la vie de la classe la plus nombreuse, a besoin d'être approfondie et résolue, et qu'un règlement où les intérêts de chacun soient sauvegardés est devenu indispensable.

Dans nos armées de terre et de mer, la loi fixe la ration de chaque soldat. Elle détermine aussi la somme en argent qui doit être payée à l'employé, selon son mérite et l'importance de ses fonctions. Hors de là, la loi se tait; et tout particulier, rentier, fermier, négociant, manufacturier, a la faculté de traiter avec ceux qu'il occupe. Cette liberté a ses avantages; mais mal appliquée, on voit ce qui en résulte, car c'est par cette mauvaise application, que la faim, en France, atteint

Digitized by Google

une partie des travailleurs. Il y a donc ici un défaut d'équilibre, une lacune à combler, une faute à réparer.

Mais est-elle réparable? — Oui; car lorsqu'on sort de la règle, il y a toujours moyen d'y rentrer, et ce moyen: c'est *la volonté*. N'en doutons pas, le mal que nous signalons cessera quand nous voudrons qu'il cesse, et nous le voudrons quand nous aurons compris ces mots et toutes leurs conséquences: *le travail ne nourrit pas le travailleur*.

Or, il faut qu'il le nourrisse. Ce n'est pas seulement une question d'existence pour le pauvre, c'en est une aussi pour le riche. Que le riche y songe, que l'initiative vienne d'en haut et non d'en bas, qu'il rétablisse la balance.

S'il ne le fait pas, que le gouvernement le fasse. Et qu'on ne crie pas: *à la violence! à l'arbitraire!* car nous répondrons: il n'y a pas d'arbitraire contre la nécessité; il n'y a pas de violence à prendre mon voisin aux cheveux quand il se noie.

Je le répète donc, et puisse-t-on enfin l'entendre: il est temps d'arrêter cet avilissement du salaire; car là, non-seulement est la faim, mais l'abaissement de l'homme, dont la dégradation suit celle du prix auquel on le met. Remarquez bien que c'est toujours lorsque le pain est en hausse que l'homme est en baisse: vous payez son travail d'autant moins qu'il aura plus à payer pour ne pas mourir. Quel nom à donner à ceci, sinon *l'exploitation de la faim!*

C'est surtout aux femmes que ces mots s'appliquent. Nous avons vu que, dans nos provinces, leur salaire était tombé à un taux à peine croyable. J'en ai cité des exemples; il est facile de s'assurer de leur vérité. Sans

Digitized by Google

doute il peut exister des localités où le travail est mieux rétribué, mais il y en a peu, et si l'on établissait le terme moyen du prix des journées de toutes les ouvrières de France, il atteindrait à peine soixante-quinze centimes, soit quatre francs cinquante centimes par semaine ou dix-huit francs par mois, dont il faut encore déduire les fêtes, les jours de maladies, les amendes ou retenues pour les heures de retard, etc. Et c'est avec de telles ressources que l'artisane doit se nourrir, se loger, s'habiller, venir en aide à ses vieux parents ou à ses enfants!

S'il est évident que cette rétribution est insuffisante, qu'il faut que l'ouvrière meure ou qu'elle emploie pour vivre des moyens que réprouvent la morale et l'ordre public, en un mot, qu'elle mendie, qu'elle vole ou qu'elle se vende, je le demanderai encore: est-ce un état de choses sur lequel le législateur doive fermer les yeux ou qu'il n'ait pas le droit de prévenir? Qui donc oserait nommer tyrannique la loi qui viendrait au secours de cette classe opprimée? Notre code, celui de l'Europe civilisée, a prononcé l'affranchissement des nègres: pourquoi ne proclamerait-il pas celui de l'artisane? pourquoi ne l'affranchirait-il pas de la faim, qui ne lui laisse de choix qu'entre la dégradation et la mort?

Encore si cette somme de dix-huit francs lui était assurée! Mais viennent les chômages; et des jours, des semaines, des mois se passent sans qu'elle puisse obtenir ce travail si désiré. Dans cette position, la créature humaine n'est elle pas réellement plus malheureuse que la brute? Libre, l'animal trouve à pourvoir à ses besoins; dans l'état de domesticité, c'est l'homme qui s'en charge. Quant à l'homme, l'homme l'abandonne.

Digitized by Google

Lorsque l'ouvrière est sans ouvrage, la charité, direz-vous, vient à son aide; elle vit de l'assistance publique. —Je réponds: qui fait les frais de cette assistance?— La cité, c'est-à-dire vous et moi: nous donnons à l'ouvrière ce qu'elle n'a pas gagné. Mais cette aumône, la lui faisons-nous pour rien?—Non, certes, car c'est aux dépens de sa dignité: elle était un membre utile de la communauté, nous en avons fait une mendiante. Pis encore, nous l'avons jetée en dehors des lois: notre aumône la rend justiciable des tribunaux: la loi punit comme vagabond celui ou celle qui ne justifie pas de ses moyens d'existence, elle ne tolère pas la mendicité valide.

Tout individu qui n'a ni rente ni économie est donc tenu de faire un métier, et cela doit être, car s'il ne le fait pas et s'il vit, c'est au préjudice de ceux qui le font ou qui possèdent quelque chose. Mais quand vous prescrivez à cet individu de travailler, quand vous le punissez s'il ne travaille pas, vous avez probablement pris des moyens pour que ce travail ne puisse jamais lui manquer, sinon votre loi serait absurde.

Elle le serait encore si son œuvre ne pouvait lui procurer qu'une rémunération insuffisante, car il vous fera ce raisonnement bien simple: vous m'enjoignez de travailler pour vivre, il faut donc aussi que vous obligiiez celui qui m'occupe à me donner de quoi vivre. S'il ne m'en donne que la moitié, il doit me laisser la moitié de mon temps pour que je gagne ailleurs l'autre moitié.

A ceci, nous ajouterons: un contrat dont les conséquences seraient la misère et la mort pour un des contractants, ne peut pas être légal. La première condition de toute société est de faire exister ceux qui en font partie, car un homme ne peut pas dire à un autre: *je*

Digitized by Google

m'associe avec vous : à moi le profit, à vous le labeur; à moi la vie, à vous la mort. L'ouvrier doit son temps et ses bras au maître qui le paie, mais il ne lui doit pas davantage.

Remarquez bien qu'en me servant ici des termes recus de maître et d'ouvrier, je m'adresse aux choses et non aux hommes. Il serait injuste de reprocher à nos manufacturiers une situation qu'ils n'ont pas faite et qui n'est que la conséquence du temps et d'une suite d'erreurs et d'abus passés en habitude. Le mal n'est pas seulement en France, mais dans l'Europe entière. Isolément, chaque chef de fabrique, tout en sentant ce mal, tout en le déplorant, n'a nul moyen de le guérir. Il est évident que, seul, il ne peut porter le salaire de ses ouvriers au delà de certain taux, car en augmentant le prix de revient, il faudrait qu'il élevât celui de vente. Si la qualité ne gagnait pas dans la même proportion, personne n'achetant ses produits, le résultat serait sa ruine et, en définitive, celle de l'ouvrier. Le remède ne peut donc être que dans un accord général de tous les manufacturiers d'un pays, ou si cet accord est impossible, dans un règlement administratif qui, en indiquant la base des marchés entre l'ouvrier et le maître, prendrait des mesures pour que, dans aucun cas, les objets fabriqués ne puissent tomber au-dessous de leur valeur. Lorsque les céréales sont à vil prix, le fermier souffre; quand la fabrique livre à perte, l'ouvrier meurt. C'est devant cette évidence que nous demandons un code de la fabrique ou de l'industrie ouvrière. Adopté en France, il pourra l'être ailleurs, puis dans l'Europe entière, car le même mal la ronge, et son remède ou tout au moins son adoucissant serait un bienfait pour les travailleurs de toutes les nations.

Digitized by Google

Maintenant, si l'on nous demande ce qui a pu produire l'avilissement du salaire de la femme, nous répondrons: d'abord le préjugé de son infériorité. On a dit: la femme est moins forte, moins intelligente que l'homme: donc son travail doit valoir moins. Plus petite et plus faible, elle ne consomme pas autant: il faut donc la payer moins, puisque ses besoins sont moindres.

Conséquences fausses d'un raisonnement qui n'est pas juste.

Après, vient cette concurrence aveugle qui naît de la faim et de l'insuffisance du travail. Quand il y a plus d'ouvrières que d'ouvrage à faire, les dernières arrivées ne trouvant nulle part l'emploi de leur temps à des conditions équitables, le donnent à tout prix: à zéro, elles préfèrent quarante centimes et moins encore.

Croiriez-vous que ces quarante centimes sont vivement disputés, et qu'en les accordant, le maître croit faire un grand acte de charité! C'en est un en effet quand, sans profit pour lui-même, il augmente la fabrication pour contenter un plus grand nombre de ces pauvres affamées. Mais les conséquences n'en sont pas moins désastreuses, car c'est ainsi que la main-d'œuvre est progressivement tombée et qu'elle ne se relève plus. Il y a certains travaux aujourd'hui moins payés qu'ils ne l'étaient il y a cinquante ans; pour d'autres, les prix sont restés stationnaires, tandis que celui des denrées a doublé. Voyez si l'ouvrière peut vivre.

Est-ce parce qu'elle travaille peu? Non; j'en connais qui, après avoir fini leur journée, travaillent encore une partie de la nuit: elles travaillent le jour pour manger, et la nuit pour se vêtir ou payer leur loyer. Et ce ne sont pas les plus malheureuses: si nous plaignons celles

Digitized by Google

qui trouvent de l'ouvrage, que dirons-nous de celles qui n'en ont pas? Le nombre en est grand.

Ici se présente une nouvelle question: pourquoi y a-t-il aujourd'hui tant de femmes sans travail?

On a dit que c'était par suite de l'emploi des machines.

Elles peuvent y contribuer, mais là n'est point la cause principale. Selon moi, le mal est ailleurs, et ce chômage forcé de la femme, ce manque de travail dont elle se plaint, vient de ce qu'il y a trop d'hommes vivant des métiers qui étaient autrefois son domaine exclusif ou que l'usage lui réservait, usage utile et qui, pendant des siècles, a prévenu l'abus que nous signalons. Cet abus est non moins funeste à l'homme qu'il détourne de son véritable emploi, qu'à la femme qu'il dépouille; car, remarquez-le bien, si la mère, l'épouse ou la fille de cet homme ne gagne rien, il faut bien qu'il gagne pour elle et pour lui, c'est-à-dire qu'il la nourrisse.

Voici encore l'un de ces contrastes inexplicables et pourtant si fréquents dans l'histoire du cœur humain. Certes, personne n'a mis en doute l'esprit guerrier de nos pères les Gaulois et les Francs, bravoure dont nous avons hérité, ce que tout le monde reconnait aussi. Dévier de son caractère d'homme a toujours, chez nous, été regardé comme une faute entachant l'individu, et ce reproche: *tu te conduis comme une femme,* est aujourd'hui encore tenu pour insulte, non par mépris pour la femme, ne vous y trompez pas, mais pour celui qui s'est mis hors d'état de la défendre. Sous la chevalerie et même à une époque beaucoup plus rapprochée, on envoyait une quenouille à l'homme qui avait refusé de prendre les armes ou qui, dans sa vie publique ou privée, affectait des habitudes et des goûts féminins. Méprisé des hommes,

Digitized by Google

il était dédaigné des femmes: plus que coupable à leurs yeux, il était ridicule.

Cette répulsion contre celui qui abjurait son sexe existait surtout dans les corps de métier. Un ouvrier qui eût abandonné sa corporation et échangé son état contre une position dévolue à la femme, fût devenu l'objet de la risée générale; ses camarades lui eussent offert une jupe, et les femmes la lui eussent arrachée comme indigne de la porter. Apprenti, s'il n'avait pas l'aptitude nécessaire pour devenir maître, il restait apprenti, et jamais il ne lui venait en tête de quitter la truelle et le marteau pour prendre le rouet ou le fuseau. Le travail de l'homme était donc parfaitement distinct de celui de la femme, et la démarcation n'était jamais franchie: l'opinion veillait.

Or, il en était encore ainsi il y a quelque vingt ans. — C'était un préjugé, dira-t-on. — C'est possible; mais il n'en est pas moins vrai que ce préjugé, fondé sur la nature, eût dû être soigneusement conservé, car voyez ce qui arrive depuis qu'il n'existe plus et que les rôles étant intervertis, les hommes font aujourd'hui, le front levé, ces mêmes états qui, sous nos pères, les eussent presque déshonorés. Passe encore s'ils avaient cédé aux femmes ceux qu'ils avaient faits jusqu'alors; mais non, ils ont pris les uns sans leur céder les autres. C'est ainsi que nous avons vu les hommes devenir chemisiers, couturiers, brodeurs, blanchisseurs, faiseurs de bas, de corsets, de bonnets, en un mot, usurper le dé et l'aiguille.

Ce n'était pas assez de s'être emparé du gagne-pain de la lingère, des ciseaux de la couturière et de la tailleuse: fabricants de la toilette, ils se sont faits les

Digitized by Google

arbitres de la mode: prononçant ses arrêts, ils ont rédigé ses journaux; et non contents d'exploiter son génie, ils ont envahi ses comptoirs: tous ces brillants chiffons qui font la joie et l'orgueil de nos femmes, ces châles, ces rubans, ces dentelles, ils en ont pris le monopole. Si vous en doutez, entrez dans un de ces magasins dits *de nouveautés*. Dans ces temples de l'élégance, sont-ce des jeunes filles qui vont vous offrir ces cachemires, ces rubans, ces robes, ces écharpes, ces mantilles; sont-ce des jeunes filles qui vont les draper sur les épaules de votre femme ou de votre sœur? Non, ce sont des hommes.—En conscience, est-ce là leur place? Qu'est-ce qu'un homme a là à faire? — Il s'y instruit au commerce. — Ah! si c'était vrai, je dirais: bien! on ne peut avoir trop de commerçants instruits et honnêtes. Qu'il y acquiert des habitudes d'ordre et des formes polies: j'en conviens. Mais, en définitive, qu'apprend-t-il qu'une femme ne puisse, après une semaine de pratique, faire tout aussi bien et mieux que lui? De quoi s'agit-il? d'ouvrir une boîte, un carton, de montrer à l'acheteur l'objet qu'il demande, de lui en dire le prix et le recevoir. Est-ce le métier de celui qui porte la barbe? Et pourtant, dans tous ces établissements, pour une femme vous trouverez dix hommes. Calculez combien cela fait pour la France entière. Avec les seuls commis aux nouveautés, vous pourriez former une armée capable de conquérir la Chine et de mettre en culture toute la Kabylie. Et vous manquez, dites-vous, d'emploi pour vos filles!

Cet envahissement du comptoir n'est pas ancien: cette légion de campagnards adoptant l'aune, le tablier ou le balai de la chambrière pour se sauver du travail des champs, ne remonte pas à un siècle. Qui a commencé ce

Digitized by Google

mouvement?—La vanité. Les grandes dames avaient des laquais. Une marchande ambitieuse, qui n'avait qu'une servante, prit un enfant du village pour garder sa boutique ; il devint grand, elle le nomma garde du magasin. La nouveauté plut; les maris eux-mêmes crurent que cela leur donnerait du relief: ainsi furent inventés les garçons marchands. Et les pauvres filles, dépossédées par ces intrus, se sont vues repoussées du comptoir, leur antique héritage.

Je vous demanderai : est-ce juste? est-ce logique? et n'est-il pas temps enfin de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire le pain du faible usurpé par le fort?

Mais l'usurpation ne s'arrête pas là ; ce n'est pas seulement de la boutique qu'ils ont expulsé l'autre sexe. Chez nos pères, le service des hôtels, des auberges, des traiteurs, était réservé pour les femmes, et il n'en allait pas plus mal. Elles sont, là aussi, remplacées par une armée de serviteurs dont toute l'œuvre est d'étendre des nappes, porter des plats, rincer des verres. Il n'est pas jusqu'à faire les chambres et les lits qui ne rentre dans leurs attributions. Bien mieux, nos coiffeuses n'ont-elles pas fait place aux coiffeurs? et c'est un élégant jeune homme, cravaté, ganté, parfumé, qui se présente pour peigner la chevelure de madame, pour friser celle de mademoiselle, lui placer un bandeau sur le front et une fleur sur la tempe.

Ainsi dépaysés et devenus soubrettes, ces hommes, s'identifiant à leur rôle, semblent changer de sexe: ils prennent quelque chose d'efféminé dans la démarche, le geste et la voix, et finissent par être incapables de toutes autres fonctions que celles de la femme qu'ils remplacent. Voilà comment ils s'étiolent moralement et

Digitized by Google

physiquement, et constituent bientôt une espèce intermédiaire formant, avec nos laboureurs, nos marins, nos soldats, un contraste vraiment frappant. On croirait que dans cette vie casanière et somnolente, bien nourris, bien logés, ils vont nous offrir tous les dehors de la fraîcheur et de la santé. C'est le contraire : pâles, maigres, souffreteux, là où la femme prospèrerait, ils languissent. C'est qu'à l'homme il faut du jour, de l'air, du mouvement; la femme, par sa nature, convient à l'intérieur du logis et aux occupations sédentaires.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples de ces anomalies de position. Peut-être même me taxerait-on d'exagération si je faisais le dénombrement des individus qui ont ainsi renoncé à la dignité de leur caractère et qui, sauf la cornette et la jupe, ont pris tout ce qu'ils pouvaient prendre de la femme, en l'imitant non-seulement dans ses travaux, mais dans ses besoins, ses manières, ses habitudes et jusque dans ses préjugés. Voilà pourtant où conduit une fausse direction donnée à nos facultés, à nos instincts : alors le corps s'énerve comme l'esprit. Ces hommes étaient nés vigoureux et capables : servant en hommes, ils se fussent rendus utiles à leur pays, à leur famille et à eux-mêmes. Employés comme femmes, après avoir végété toute leur vie, ils meurent misérables.

Si je me suis si fort étendu sur ce point, c'est pour qu'on puisse se convaincre que ce déplacement des métiers est, de fait, tout aussi préjudiciable à un sexe qu'à l'autre, et que si les choses rentraient dans leur état normal, si les hommes se renfermaient dans leurs attributions naturelles, bientôt l'agriculture et la navigation, où surtout les bras font défaut, reprendraient leur essor. Le mouvement industriel et commercial suivrait, et les

Digitized by Google

moyens d'employer les femmes ne nous manquant plus, le bien être deviendrait général.

Malheureusement nous n'en sommes pas là. Prenant donc la question dans son actualité, nous avons établi comme principe que le travail doit être payé ce qu'il vaut, sans se préoccuper de la main d'où il sort, et nous demandions dans quelle proportion les femmes devaient être admises dans les établissements qui emploient un grand nombre d'ouvriers, proportion qui serait déterminée par un règlement administratif et même par une loi. Ceci n'est pas insolite: nous avons des prescriptions analogues. Dans les navires de l'État et ceux du commerce, on sait qu'il est obligatoire d'avoir un nombre de mousses calculé d'après celui des hommes de l'équipage. Ainsi, dans telle manufacture employant, je suppose, trois cents ouvriers, la loi établirait que, par chaque douze hommes, il y aurait au moins deux femmes et deux enfants.

Dans tel autre atelier, tous les emplois seraient réservés aux femmes, et l'homme n'y serait admis que par exception et sur un certificat de médecin constatant que, vu son âge, son état d'infirmité ou la faiblesse de sa constitution, il ne peut exercer d'autre métier.

Ceci pourrait s'étendre, jusqu'à un certain point, aux hôtels, cafés, restaurants.

En ce qui concerne ces établissements publics, on objectera qu'ils offriraient des dangers pour les jeunes filles. — Pas plus que dans les fabriques; peut-être moins. Leur conduite sera ce qu'on voudra qu'elle soit; elle dépend du maître et surtout de la maîtresse de la maison. En n'y gardant que celles qui se conduisent bien, on obligera les autres à se bien conduire. D'ailleurs, quand

Digitized by Google

le personnel féminin est nombreux, il existe une sorte de responsabilité commune : si l'une fait mal, la réputation des autres en souffre ; elles le savent et se surveillent mutuellement.

J'ai vu, dans quelques États du nord, le service de table et même à bord des paquebots, fait par des filles toutes jeunes, toutes jolies, et les exemples d'inconduite étaient forts rares. Pourquoi ? C'est que l'inconduite n'était pas tolérée, et qu'elles avaient plus de profit à être sages qu'à ne pas l'être.

Il en serait de même des fabriques, si l'on y veillait un peu mieux, si l'on réservait un certain nombre d'ateliers pour les femmes et les enfants, si enfin on n'y mettait pour contre-maîtres ou surveillants que des pères de famille ou des hommes d'une moralité éprouvée.

Mais l'aisance deviendait le meilleur préservatif. Il est de toute évidence que ce qui entraîne au désordre la plupart des ouvrières, c'est l'insuffisance de leur salaire ; c'est surtout le goût de la toilette et le désir d'éclipser leurs compagnes. Celle qui possède un vêtement un peu propre devient un objet d'envie : toutes veulent en avoir un semblable, un plus beau s'il est possible. Alors, tous moyens leur sont bons pour l'obtenir.

Dans les manufactures bien tenues, on devrait adopter une robe uniforme, vêtement d'étoffe commune mais solide, auquel on donnerait une coupe gracieuse et en rapport avec les exigences du travail. Confectionné en masse ou par adjudication, comme les costumes des cantinières dont on pourrait adopter les pantalons, plus décents, plus sains, plus faciles à tenir propres que ces jupes superposées qui exposent les femmes à tant de dangers quand elles approchent des chaudières et des

Digitized by Google

machines, cet habillement coûterait peu et durerait longtemps. Il serait accordé aux bonnes ouvrières comme prime. Quant aux autres, il leur serait fourni au moyen d'une légère retenue sur leurs journées.

Obligées de le porter et peut-être heureuses de le faire, car il vaudrait toujours mieux que ces haillons qui les couvrent, ce costume deviendrait pour elles une sorte de frein. N'étant plus confondues dans la foule, elles craindraient davantage de se compromettre, et elles seraient moins tentées de se vendre pour une toilette quand elles ne pourraient s'en parer qu'en cachette et avec la crainte d'être dénoncées par des compagnes jalouses.

L'uniforme d'une ouvrière renvoyée ou démissionnaire ne serait pas une non-valeur pour elle: il deviendrait une sorte de fond de réserve. Racheté par l'établissement et payé selon son état de conservation, on en remettrait le prix à la propriétaire.

Un costume spécial ou un simple signe, un ruban, un fichu, un bonnet, pourrait également être adopté dans les grands magasins, hôtels, cafés, restaurants. Il deviendrait un des insignes de la maison, insigne que le maître, comme le serviteur, aurait intérêt à faire respecter. Devenu obligatoire ou l'une des conditions de l'emploi, il tiendrait lieu, là aussi, de loi somptuaire. Il serait une sauvegarde pour la fille sage et même une honorable distinction, parce qu'on ne pourrait plus la confondre, elle vivant honnêtement de son travail, avec la fainéante et la coureuse de rue, et le vieux proverbe: *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée,* redeviendrait une vérité.

Ces habits contribueraient à faire naître parmi les

Digitized by Google

ouvrières une sorte d'esprit de corps; elles seraient plus portées à vivre ensemble et à se soutenir mutuellement. C'est le contraire qui arrive: au lieu de marcher d'accord vers le but commun, l'amélioration de leur position, elles se jalousent et s'entrenuisent. Nous prouverons tout à l'heure comment, même sans gagner davantage, elles pourraient, avec un peu d'harmonie, vivre mieux en dépensant moins.

Quant à l'application du règlement qui réserverait dans tous les grands établissements industriels un certain nombre d'emplois et de métiers pour les femmes, l'exécution en serait beaucoup plus facile. Nos chefs de manufactures, qui généralement sont des hommes éclairés et qui d'ailleurs verraient ici une garantie d'avenir, se prêteraient, je n'en doute pas, aux vues paternelles de l'administration.

Dans les maisons qui n'occupent qu'un personnel peu nombreux, les magasins, les hôtels, les restaurants, les cafés, il serait peut-être moins aisé de faire changer les habitudes prises et de décider les maîtres à employer les femmes de préférence aux hommes; cependant on y parviendrait en accordant quelques faveurs, primes ou mentions honorables, à celles de ces maisons qui se feraient remarquer par la bonne tenue et surtout la moralité et la conduite de leurs ouvrières, domestiques ou filles de boutique. Croyez-vous qu'un hôtel, qu'un restaurant, qu'un café qui serait signalé sous ce rapport par l'administration, ne serait point, par cela même, recommandé au public et ne verrait pas augmenter sa clientèle?

Ajoutez que la présence d'une femme retient toujours l'homme qui a le moindre sentiment des convenances;

Digitized by Google

il écoutera d'elle un avis, une remontrance qu'il ne tolèrera pas d'un égal : l'expérience le prouve journellement. Celle qui se respecte, non-seulement se fait respecter, mais vous amène à vous respecter vous-même. Si tous les cafés, cabarets, estaminets étaient tenus par des femmes, vous y verriez moins d'excès, moins d'actes d'ivrognerie, moins de rixes, moins d'intrigues politiques ; on y fomenterait moins le trouble et la sédition : les femmes n'aiment pas les conspirations. Pour le bon ordre et la paix publique, je voudrais donc que les débits de boissons, organisés comme ceux de tabac, ne fussent dirigés que par des femmes.

Ce privilége des débits si nombreux en France, trop nombreux même, offrirait une ressource à un grand nombre de filles ou veuves d'anciens militaires, d'employés ou d'ouvriers qui se seraient distingués dans leur profession. Ainsi dotées par le gouvernement, ces femmes auraient un grand intérêt à se bien conduire, puisque leur révocation serait la conséquence de leurs désordres ou de ceux qu'elles tolèreraient : elles moraliseraient le cabaret.

Les manufactures, dans une partie desquelles on peut, avec le temps, doubler le nombre des ouvrières, les débits et les établissements que nous venons de citer, offriraient déjà bien des débouchés. Il en est d'autres encore : les administrations financières, les postes, les chemins de fer réservent aux femmes certains emplois ; on pourrait, sans que le service en souffrît, en étendre la liste. Il existe, dans tous les bureaux, de ces demi-sinécures dont on ne peut se passer, et qui semblent avoir été instituées pour la femme. On souffre de voir un homme jeune et robuste demeurer huit heures par

Digitized by Google

jour sans rien faire, en attendant un travail qui se bornera à résumer quelques chiffres ou à enregistrer une douzaine de mots; aussi regardez ce malheureux: on croirait voir l'ennui personnifié. Cloué à sa chaise et ne pouvant pas s'écarter d'une minute, il est pis qu'un esclave: c'est un prisonnier. Tandis qu'il bâille et se tourmente en appelant l'instant de sa délivrance, la femme broderait, tricoterait, raccommoderait le linge de son mari ou de ses enfants, et ferait enfin ce qu'elle aurait fait chez elle.

Si le gouvernement emploie des femmes aux écritures, pourquoi les négociants, les banquiers ne le feraient-ils pas? Parce qu'elles n'écrivent pas bien, répondront-ils, parce qu'elles ne savent pas calculer, parce qu'elles rédigent mal et ne mettent pas même l'orthographe. — C'est aussi ce qu'on me répondait quand j'ai conseillé d'utiliser les femmes dans les ateliers des typographes. Pourtant, si on le voulait bien, elles rendraient dans ces ateliers, comme dans les bureaux, les plus grands services. Depuis que la lecture est devenue, en Europe, un besoin de presque toutes les classes, des imprimeries se sont élevées dans les moindres villes. Là, contrairement aux autres industries, les ouvriers n'abondent pas; les maîtres imprimeurs en manquent souvent, et plus souvent encore ils se trouvent arrêtés par l'inconstance de ces ouvriers et leur turbulence. Pourquoi donc ne destinerait-on pas un certain nombre de jeunes filles à cet état? Je n'en connais pas qui leur convienne mieux, ni qui plaise davantage à celles qui l'ont essayé. L'imprimerie impériale pourrait donner l'exemple et ouvrir une classe pour former des élèves; il en sortirait, j'en suis convaincu, de bons compositeurs et même des protes

Digitized by Google

instruits. Le défaut de savoir des femmes n'est donc pas un obstacle sérieux, puisqu'il est toujours possible d'y remédier; et cet inconvénient n'existerait même pas, si l'on voulait changer quelque chose au système de leur éducation.

Il faut rendre cette justice au gouvernement, depuis trente ans, il a fait beaucoup pour répandre l'instruction dans les classes pauvres. Dans ce but, des sommes considérables sont annuellement dépensées, soit par l'État, soit par les communes. Mais je dirai que la répartition de ces sommes est par trop inégale, et que la part qu'on accorde aux écoles de filles est trop minime.

Ce qui contribue à ce demi-abandon vient peut-être de ce qu'on a remarqué que ces jeunes filles ne profitaient pas toujours de ce qu'on faisait pour elles. Est-ce leur faute, est-ce celle de la mère ou de l'institutrice? — On peut s'en prendre à toutes les trois.

Surchargées d'élèves, peu encouragées, les institutrices des pauvres, sauf de rares exceptions, réussissent assez peu à procurer aux enfants une instruction passable. La preuve, c'est que deux filles du même âge et de même capacité, placées l'une à l'école gratuite et l'autre dans celle où l'on paie, offriront, après quelques années, deux sujets bien différents.

Quant aux parents, leur façon d'agir est aussi fort inégale: lorsqu'ils paient pour l'éducation de leurs filles, tenant à ne pas perdre leur argent, ils les obligent à être exactes aux heures des leçons, ils s'intéressent à leurs progrès, ils en suivent la marche. S'ils ne paient rien, non-seulement ils ne veillent pas à cette exactitude aux classes, mais sous le moindre prétexte ils les en détournent, et dès qu'ils peuvent les exploiter en les

Digitized by Google

plaçant dans les fabriques ou en les occupant aux soins du ménage, ils cessent de les faire étudier; illettrés eux-mêmes, ayant vécu sans éprouver le besoin de lire, ils y voient tout au plus un art d'agrément, ou s'ils y reconnaissent une nécessité, c'est qu'ainsi on apprend le catéchisme.

Ce point obtenu et la première communion faite, le but de l'éducation primaire est atteint selon eux. Les livres, à la grande joie des enfants, sont mis au rebut comme des outils devenus inutiles, et à quinze ans, la jeune fille, après avoir été quatre ans à l'école, ne saura pas même épeler. Quant à écrire et à compter, il n'en a jamais été question.

Telle est, nonobstant les moyens de s'instruire offerts à la fille du pauvre, sa situation morale dans les villes comme dans les campagnes. Si l'on me dit qu'elles ne sont pas toutes ainsi, je répondrai qu'il y en a quinze sur vingt. Q'en résulte-t-il? C'est qu'il est une foule d'états dont le défaut d'éducation les écarte, et que le nombre de celles qui se présentent pour faire les métiers purement mécaniques ou qui ne demandent que des bras, devient hors de proportion avec ce que ces métiers comportent d'ouvriers ou qu'en réclame la fabrique. Tandis que si elles avaient profité, comme elles auraient dû le faire, de ce qu'on leur a enseigné, le cadre des professions auxquelles elles seraient aptes s'élargissant, elles pourraient choisir celle qui serait en rapport avec leur goût et leurs moyens. Alors l'envahissement des hommes, qui sont bien souvent acceptés faute de femmes capables, aurait fait moins de progrès; l'encombrement à la porte des manufactures se serait fait moins sentir, et la concurrence au rabais n'ayant pas avili les prix, le

Digitized by Google

salaire serait tombé moins bas. En un mot, s'il y a eu et s'il y a encore tant d'ouvrières qui pâtissent ou qui chôment, c'est que la plupart des filles du peuple n'ont pas acquis la capacité nécessaire pour être autre chose que tisseuses, dévideuses, bobineuses, éplucheuses; métiers qui n'en ont que le nom, puisque tout le monde peut les faire à peu près sans apprentissage.

La misère de beaucoup de femmes est donc la suite de leur ignorance; et cette ignorance vient de l'apathie des parents qui, sachant que leurs enfants doivent les aider à vivre quand eux-mêmes ne pourront plus travailler, ne se donnent aucun souci pour les rendre capables de remplir cette tâche.

Les institutrices, de leur coté, perdent souvent de vue le but de leur mission; elles oublient que, pour ces filles du pauvre, l'éducation positive ou celle qui les met à même de travailler, est une question de vie ou de mort et aussi de moralité : l'ignorance et la misère sont et seront toujours deux causes de corruption ou de dégénération morale.

Pour remédier à ceci, du moins en partie, je voudrais qu'un blâme public fût infligé aux parents qui négligent d'envoyer leurs enfants aux écoles.

Je voudrais aussi que MM. les curés fussent plus sévères dans l'examen des postulantes pour la première communion: que cet examen eût lieu à dix ans et se renouvelât de six mois en six mois jusqu'à douze, et qu'on ne reçût que celles qui sauraient véritablement quelque chose.

A l'éducation primaire des femmes, il serait utile d'ajouter une classe de dessin linéaire; cela deviendrait pour elles une sorte de récréation qui, plus tard, les

Digitized by Google

faciliterait dans la pratique de l'état qu'elles auraient choisi. Les couturières, brodeuses, modistes, enlumineuses, cartonnières, fleuristes, tapissières, faiseuses d'ornements, etc., etc., ont besoin d'avoir des notions de dessin, et, dans le nombre, on verrait de temps en temps se révéler une artiste.

Quant à celles qui se destinent au comptoir, qui veulent être débitantes, factrices, filles de boutique, etc., etc., il faudrait leur enseigner la tenue des livres; cela leur servirait toujours, ne fût-ce qu'à se rendre compte de leurs dépenses personnelles. Que de tracas cette ignorance ne cause-t-elle pas, même dans les états les plus modestes? Où en est la blanchisseuse, la cuisinière qui ne sait pas écrire sa note ou sa dépense et en faire l'addition? C'est au premier venu qu'il faut qu'elle s'adresse: souvent il n'en sait pas plus qu'elle. De là, oubli, erreur, mécompte, et la perte d'une place ou d'une pratique.

Vous voyez les conséquences de ce défaut de savoir: c'est un souci qui suivra toute sa vie la pauvre ignorante, chagrin qu'elle aurait prévenu par quelques mois d'école et de bonne volonté. C'est encore cette ignorance qui lui fermera dix voies ouvertes à d'autres, en lui ôtant ainsi autant de moyens de fortune.

Se rendre compte est toujours utile: c'est la première garantie contre la misère. C'est faute de compter que le riche se ruine et que le pauvre meurt de faim: c'est donc une des premières choses qu'on devrait enseigner aux enfants.

Pour les y habituer, on pourrait leur donner, dès qu'ils commencent à écrire, un petit registre, un carnet, en les obligeant à le tenir à jour. Les garçons n'y por-

Digitized by Google

tassent-ils que le chiffre de leurs billes et les petites filles celui des chiffons de leurs poupées, ils y trouveraient une instruction et, par suite, un avantage.

Combien de femmes seraient plus heureuses en ménage, si elles savaient être utiles à leurs maris? Mais trop souvent c'est le contraire qui arrive, et beaucoup font absolument tout ce qu'il faut pour lui être à charge, c'est-à-dire recevoir et ne rien donner, croyant, en ceci, n'user que d'un droit.

Il est un préjugé funeste et malheureusement trop répandu dans la classe ouvrière : c'est que la jeune fille, une fois mariée et devenue mère, doit être dispensée de tout travail. Cela peut être tant que son enfant exige des soins continus; mais cette position ne dure pas toujours, et d'ailleurs, même pendant ce temps, il lui reste encore quelques heures pour s'occuper, sinon d'un travail suivi, du moins de celui qui tient à l'économie domestique, à l'entretien de ses vêtements et de ceux de son mari, ou si elle sait écrire, à la ténue des comptes, car il n'est pas si chétive industrie qui n'ait les siens. Pourtant elle ne touchera pas une aiguille, pas une plume. Vainement elle s'ennuiera et ne vivra que de privations; dans son opinion, elle en est bien dédommagée : elle ne fait rien. Quel honneur! Oui, elle est fière de son oisiveté, et si on la lui reproche, elle répondra : n'ai-je pas mon ménage à tenir?

Encore si elle s'en occupait, si son mari, en revenant de son travail, était sûr de trouver sa soupe prête. Elle n'y a pas même songé, ou plutôt elle s'en sera dispensé, car la paresse s'accroît de la paresse : on commence par faire peu, puis ce peu on le fait négligemment, enfin on ne fait plus rien du tout. Entrez

Digitized by Google

dans son logis, vous en aurez la preuve : l'insouciance et l'abandon y sont écrits partout.

Cette misère est la plus déplorable ; c'est celle dont le pauvre n'a pas le droit de se plaindre : c'est la misère volontaire. Oui ! le goût du *far-niente* finit par étouffer la honte et amortir le besoin même. On souffre du froid, de la faim, on voit souffrir ses enfants ; mais on a chômé aujourd'hui, on chômera demain ; c'est une consolation, car de tous les maux on a évité le pire : *le travail.*

Ainsi raisonne la femme du peuple. Ce n'est pas le carrosse du riche qu'elle envie, ce n'est ni sa table ni sa cave : c'est la liberté de dormir et de muser. C'est à cela qu'elle sacrifie le présent et l'avenir. Je connais des épouses d'artisans arrivées à la vieillesse, qui, jeunes filles, hébergées par leurs parents, puis devenues femmes, nourries, logées, habillées par leurs maris, n'ont point, dans leur vie entière, gagné de quoi acheter un pain ni apporté un écu à la communauté. — Elles ont élevé leurs enfants, dira-t-on. — Oui, malheureusement pour eux ; car si elles ont des filles, elles leur inculquent les mêmes principes de paresse ; et c'est ainsi que le goût de l'oisiveté se perpétue de génération en génération.

Telles sont les conséquences de l'exemple et du préjugé. Pour améliorer le sort de la fille du peuple, il faudrait pour ainsi dire la prendre au berceau et l'arracher aux déplorables influences de sa famille. Ce n'est donc pas toujours à l'insuffisance du travail et aux vices des institutions qu'il faut attribuer la misère de l'artisane : c'est à elle-même, c'est à ses parents, c'est à son mari qui n'a pas compris ce qu'était l'épouse dans l'association conjugale. Chez le pauvre, c'est presque toujours d'elle que dépend la prospérité ou la ruine de

Digitized by Google

la communauté. Cela est si vrai que l'ouvrier qui a le bonheur de rencontrer une femme active et économe, est à peu près sûr, si lui-même est laborieux et rangé, de vivre à l'aise et, à la longue, de faire une petite fortune. Ce ne sont donc pas les ménages les plus chargés d'enfants qui sont les plus pauvres, mais bien ceux où il existe le moins de prévoyance: ce sont ceux où, comme dit le peuple, *on brûle la chandelle par les deux bouts*, c'est-à-dire où chacun tire de son côté sans en rendre compte à l'autre.

Cependant je dois déclarer, à la décharge des femmes, que si chez elles la paresse est assez commune, l'inconduite y est bien plus rare que parmi les hommes. Les ménages où la femme tient la bourse se reconnaissent au premier coup-d'œil; on y trouve un air d'aisance que n'ont pas les autres: c'est que la femme ne joue pas, ne boit pas, ne fume pas. Dès-lors, si son mari a le bon sens de lui remettre son gain journalier, en n'en réservant que la moindre partie pour ses plaisirs, il s'en trouve presque toujours bien.

L'instruction de la femme, surtout quand elle est supérieure à celle du mari, est pour elle un grand moyen d'influence. Alors, dans toutes les circonstances difficiles, c'est elle qu'il consulte, qu'il met en avant, qu'il charge de défendre ses intérêts: il compte plus sur elle que sur lui-même. A son début dans la vie, si la jeune fille savait cela, on la verrait plus exacte à la classe, plus attentive à la leçon: oui, pour commander au logis, elle se ferait savante.

Mais sa prépondérance sera plus grande encore si cette instruction devient productive ou si, par l'exercice d'une profession, elle appporte sa part de bien-être dans

Digitized by Google

le ménage; c'est véritablement alors qu'elle est maîtresse de maison: l'intérêt du mari garantit la durée de son affection. Que la jeune mariée y réfléchisse, qu'elle sache bien que son contrat de mariage n'est pas un brevet de loisir; que si le Code civil oblige son époux à la loger et à la nourrir, il ne la dispense pas, elle, de l'y aider: c'est un associé qu'elle a pris, et non un intendant. Quand le mari travaille pour elle, à son tour elle doit travailler pour lui et pour ses enfants. En devenant épouse, elle n'a donc pas renoncé à sa qualité d'ouvrière; c'est au contraire alors qu'elle doit le plus y tenir.

Au nombre des causes qui amènent l'oisiveté des filles du peuple, il faut mettre la difficulté qu'elles éprouvent pour apprendre un état, et bien souvent l'impossibilité où elles sont, elles ou leur famille, de fournir aux dépenses qu'exige un apprentissage. Aussi, tout en applaudissant à ce qu'a fait le gouvernement pour l'instruction primaire, je me suis toujours étonné de ce qu'on ait si fort négligé celle des métiers, qui n'est pourtant pas moins essentielle. Qui de nous n'a pas été frappé de cette réponse que nous entendons si souvent? — Quel est votre état? demandons-nous à cette femme ou à cette jeune fille dont nous ignorons les moyens d'existence. —Je n'en ai pas, vous répond-t-elle. — Vous avez donc des rentes ou du bien?— Non. — Alors comment vivez-vous? — Ici vous n'aurez qu'une réponse évasive; elle ne vous dira pas la vérité, parce que la vérité n'est pas toujours bonne à dire. Elle répondra: — Je fais des ménages; je vais en journée; je vais aider à la lessive; je vais sarcler; je balaie; je fais des commissions; je vends des bouquets; je vends des œufs, etc. — Vous ne savez

donc rien faire? — Nouvel embarras. — Non, vous dira la plus franche. L'autre balbutiera : — Je tricote, je couds un peu, *je me demande;* ce qui signifie mendier, car il y en a qui regardent cela comme un état.

Si vous voulez prendre note de ceux ou celles qui, dans un seul arrondissement, une seule commune, vous feront ces réponses, et additionner le nombre d'individus, hommes, femmes, enfants, vivant chez nous au jour le jour, ou par des moyens qu'ils craignent d'avouer, vous serez effrayé et vous comprendrez pourquoi nos villes regorgent de mendiants, de vagabonds, de prostituées, de voleurs. Tous ont commencé de même; tous, ou à peu près, sortent de la classe ouvrière : tous sont des enfants négligés ou délaissés par leurs parents.

Parce que ces parents les abandonnent, devons-nous les imiter? — Non; car par cet abandon, nous risquons de les avoir toute leur vie à notre charge, comme leurs pères l'ont été peut-être : la paresse et le goût du désordre se lèguent, et plus sûrement que l'activité et la conduite. Enfin l'administration, ici encore, n'est-elle pas en droit d'intervenir et même d'employer des mesures coërcitives? Elle punit le vagabondage : ne doit-elle pas punir ceux qui font les vagabonds, ou ces parents coupables qui, par leur négligence et faute de leur donner un état, jettent leurs enfants à ces métiers douteux qui n'en ont que l'apparence et ne sont qu'un masque pour la paresse et la fainéantise?

Reconnaissez donc que tout enfant qui a atteint l'âge de raison doit être à l'école ou en apprentissage, et qu'il ne peut vaguer dans les rues qu'aux heures de récréation et aux jours de fête. S'il vit dans l'oisiveté, comme vous en voyez tant dans nos villes et nos campagnes, ce n'est

Digitized by Google

pas l'enfant que vous devez admonester, ce sont les parents.

Ils vous diront: où le mettrai-je? aucun maître n'en veut; ils demandent trop cher, je n'ai pas le moyen de payer. — A ceci, une administration prévoyante répondrait: aucun maître n'en veut; eh bien! je vais lui en donner un. Votre obligation, à vous, sera de faire qu'il en profite et qu'il soit exact aux heures de travail. Si vous ne le faites pas, vous serez annoté comme mauvais père et mauvais citoyen.

A mes yeux, tels sont le droit et le devoir de toute administration. Si la génération qui s'en va est incorrigible, s'il est trop tard pour la sauver, emparez-vous de celle qui commence, arrachez-la à l'oisiveté et au mauvais exemple. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez mettre une digue à la corruption prête à nous déborder, et que vous assurerez le bien-être de la génération future.

On pourra répondre: la commune et le département lui-même ne sont pas assez riches pour se charger des enfants de tous les parents négligents ou de mauvaise volonté. — Aussi ne vous demandé-je pas de les nourrir et de les habiller; si vous le faites, ce ne sera que par exception et comme récompense. Je vous dis seulement de les empêcher de se perdre par le vagabondage, et puisqu'ils doivent être ouvriers, de les mettre en mesure de le devenir en les obligeant à apprendre un état, et à cet effet de vous entendre avec les parents et les chefs des diverses industries. Toutes les villes devraient avoir un fonds spécial destiné à l'apprentissage des enfants des deux sexes, quand les parents n'auraient pas les moyens d'y subvenir.

Digitized by Google

Dans tous les grands centres de population, il me semble qu'une école des arts et métiers ne serait pas moins nécessaire qu'un collége. Nous avons, en France, tout ce qu'il faut pour former des docteurs, des artistes et des savants; mais des ouvriers capables et surtout des ouvrières, quelles sont les villes qui s'en sont occupées, et combien existe-t-il, dans nos départements, d'établissements à cette destination? Nous possédons des ouvroirs pour la couture; aussi ne manquons-nous pas de couturières. Il y en a même trop, puisqu'on ne trouve pas d'ouvrage pour toutes. N'est-il donc pas d'autres états?—Il y en a beaucoup, et qui font l'ambition de bien des jeunes filles; mais de ceux-ci l'apprentissage n'est pas gratuit, et elles sont trop pauvres pour le payer. En faisant un métier de leur goût et en rapport avec leurs moyens, elles seraient sures de vivre, elles s'enrichiraient peut-être; contraintes d'adopter celui qui leur répugne, elles le font toujours mal, et la misère s'en suit.

A ceci n'est-il donc pas de remède? — J'en connais un et même assez facile: c'est de faire pour l'industrie ce qu'on a fait pour les lettres: avoir des écoles primaires des arts et métiers, et des écoles supérieures; avoir aussi des cours publics où les parents seraient invités à conduire leurs enfants.

Serait-il indispensable d'augmenter beaucoup le nombre des maisons d'éducation existantes et conséquemment les dépenses?—Je ne le pense pas. En apprenant à lire et à écrire, ne pourrait-on pas, en même temps et dans le même local, suivre un cours théorique et pratique de la profession manuelle à laquelle on se destine? Il me semble que ce n'est pas chose si difficile; mais le

Digitized by Google

préjugé, la vanité peut-être, sont encore ici pour nous barrer la route. En voyant nos maisons d'éducation, quel que soit le nom que vous leur donniez, lycée, collége, pensionnat gratuit ou non, on croirait que tout le monde y est élevé pour être rentier ou fonctionnaire : vous n'y verrez pas un enfant qui dise qu'il est destiné à devenir boulanger, cordonnier, pâtissier, maçon, et qu'il étudie en conséquence. Pourquoi ne le dit-il pas ? — C'est qu'il ne se soucie pas qu'on le sache, parce qu'alors, dédaigné de ses condisciples et peut-être de ses maîtres, il serait distancé partout. C'est ainsi que, dans le sanctuaire des sciences, tout semble calculé pour éloigner l'élève d'un état manuel ou pour ravaler cet état à ses yeux. Est-ce là un moyen de le conduire à le bien faire ? — Non ; aussi le fera-t-il mal, ou ce qui est pis, il ne le fera pas du tout. Dédaignant la profession de son père, il préfèrera être un mauvais commis qu'un bon menuisier ou qu'un serrurier habile ; et s'il se décide enfin à prendre le rabot ou le marteau, s'il en sent la nécessité, c'est quand il aura oublié une partie des leçons ou des préventions qu'on lui aura données à l'école.

La science est belle sans doute, elle est la mère de tous les progrès, elle se perpétue en créant des adeptes, et nous l'en remercions. Pourtant, s'il n'y avait ici-bas que des docteurs, je ne sais trop ce que deviendrait la société, car un tailleur adroit y est non moins utile qu'un professeur de grec. C'est donc à tort qu'on a mis celui qui tient l'outil si fort au-dessous de celui qui tient la plume : l'homme qui mériterait ici la première place, est celui qui manierait également bien l'un et l'autre. C'est donc un préjugé de croire qu'un collége ne doit enseigner que la science des livres. Passe encore si

Digitized by Google

celle-là seule pouvait donner du pain à tous; mais puisqu'il n'en est malheureusement pas ainsi, il faut donc y apprendre au pauvre ce qui peut le conduire à en trouver, c'est-à-dire à se rendre nécessaire et à gagner ainsi honorablement sa vie.

L'abus que je viens de signaler dans l'éducation publique est moins grand en ce qui concerne les filles. Comme elles ne peuvent être avocats, docteurs, magistrats, elles sentent qu'elles doivent, faute d'autre ressource, songer à tirer parti de leurs doigts. Nous avons vu que cette ressource même était insuffisante et que, tout compte fait, trop peu de carrières leur étaient ouvertes. C'est donc pour leur en offrir de nouvelles que nous demandons ces écoles de métiers où l'on formerait non-seulement de bonnes ouvrières, mais des gérantes pour diriger les apprentis. Les grands établissements surtout en obtiendraient des avantages notables: il n'est pas de maître de fabrique qui ne se plaigne de la rareté de ces ouvrières modèles; c'est la difficulté et souvent l'impossibilité d'en trouver qui les forcent à employer des hommes là où des femmes conviendraient mieux.

Une autre lacune qui se fait sentir tous les jours et dans toutes les classes, c'est le manque de sujets pour le service intérieur des maisons, notamment des fermes et des établissements agricoles. On comprend que je parle ici de sujets capables; quant aux autres, il en est de reste. La cause de cette incapacité est encore le défaut d'instruction. Il est une foule de choses très-simples en apparence et que toute jeune fille qui a cette vocation devrait savoir, mais qu'elle sait mal et que bien souvent elle ne sait pas du tout. Pourquoi? — C'est que personne

Digitized by Google

ne les lui a apprises. Comment sa maîtresse les lui apprendrait-elle, si elle ne les sait pas elle-même? En quelques mois, dans une école bien conduite, on aurait pu les lui enseigner. Nous reviendrons sur ceci.

Cette étude des soins journaliers et d'utilité générale embrasse le service de la ville comme celui de la campagne. A la fille destinée à la maison des champs, il faudra, en outre, une instruction spéciale, surtout si elle est chargée de la laiterie, de la bergerie, de la fruiterie, de la basse-cour, etc: ce service ne s'improvise pas. C'est faute de théorie ou de la connaissance des premiers principes, qu'ici la pratique laisse si souvent à désirer: on fait partout du beurre et diverses sortes de laitages, mais cela ne suffit pas, il s'agit de les faire bons; et si l'on n'y réussit pas, cela vient moins de la qualité du lait que de l'ignorance de celle qui l'emploie.

Il en est de même de la volaille: elle serait grasse et abondante partout où il y a de l'herbe, de l'eau et du grain, si l'on se donnait la peine de l'élever et de la soigner comme elle doit l'être. Alors tout le monde y gagnerait, le maître qui la mangerait meilleure et le fermier qui la vendrait plus cher.

Si, dans nos écoles, on formait de ces servantes de ferme, bergères, vachères, laitières, etc., croyez-vous qu'elles seraient embarrassées pour se placer? Non, chacun viendrait les y chercher, et leur utilité serait si généralement reconnue, qu'on pourrait à peine en former assez pour répondre à toutes les demandes. Il y aurait donc encore ici profit pour le maître, profit pour l'élève et aussi pour l'école qui pourrait tirer une rétribution de la famille à qui elle fournirait un sujet.

Qu'en coûterait-il pour arriver à ce résultat? —

Digitized by Google

Quelques avances faites par le gouvernement ou par une société de bienfaisance. Ensuite, et c'est le point indispensable, il faudrait de la bonne volonté de la part des parents et plus encore de celle des élèves pour qui cette éducation théorique et pratique deviendrait, si elles en comprenaient l'importance et savaient en profiter, un moyen sûr de bien-être ou un véritable capital.

N'en doutons pas, la pauvreté provient, dans bien des cas, du défaut de savoir, et dans plus encore de celui de vouloir. C'est cette double vertu, *savoir* et *vouloir,* qui manque surtout à nos femmes et à nos filles, et fait négliger à celles du pauvre ces petits soins conservateurs, ces économies, ces légers gains journaliers qui, à la longue, forment de grosses sommes. Lorsque la bonne étoile d'un mari ou d'un maître lui envoie une femme pourvue de ces qualités, elle est la providence du logis.

On ouvrirait aussi une école d'horticulture et de jardinage, spécialement consacrée aux femmes. J'ignore pourquoi on ne leur enseigne pas l'art de tailler, de greffer les arbres et de multiplier les fleurs ; il me semble que ceci les regarde au moins autant que nous; elles y sont portées par leur nature: toutes aiment les fleurs, toutes sont donc plus ou moins aptes à les cultiver. Mais cette aptitude, il faut la développer, car il n'est pas un métier, même des plus simples, qu'il ne faille apprendre: à plus forte raison un art ou une science comme l'horticulture.

La culture maraîchère est, dans plusieurs départements, réservée aux femmes; mais cette culture serait plus fructueuse si ces jardinières étaient moins ignorantes ou moins esclaves de la routine: il suffirait d'en former annuellement un certain nombre dans l'école

Digitized by Google

supérieure pour donner de l'émulation aux autres.

Il est encore bien des métiers tenant à la terre, à ses produits, à son meilleur rapport, enfin à ce qu'on nomme le *faire valoir,* qui pourraient être dévolus à la femme et qui en empêcheraient beaucoup de venir dans les villes où, attirées par l'espoir d'obtenir du travail, elles ne rencontrent le plus souvent que déception.

Cette éducation, dirigée vers un but déterminé selon la position ou la vocation de chacune, pourrait aussi faciliter les mariages et devenir une garantie d'harmonie dans le ménage: on se marierait moins au hasard et sans songer au lendemain, comme le fait presque toujours le pauvre, à l'opposé du riche qui calcule ici d'autant plus qu'il a moins besoin de le faire. L'ouvrier ne pouvant prétendre à la richesse, se marie selon son caprice; il se laisse prendre au premier minois qui lui agrée, sans s'inquiéter ni du caractère ni de l'aptitude, sans savoir si celle qu'il choisit pour compagne pourra l'aider dans sa profession ni même si elle est capable d'en pratiquer aucune: un métayer épousera ainsi une brodeuse qui ne saura pas comment vient le blé, une fermière s'éprendra d'un commis qui se croira déshonoré s'il touchait une pioche. De ceci qu'arrive-t-il? — Il faut qu'un état cède à l'autre, et le résultat est qu'un des deux époux ne fait rien.

Si l'on initiait les jeunes filles à plus de métiers divers dans un établissement spécial où l'on pourrait se renseigner sur les dispositions et les progrès de chacune, non-seulement les maîtres viendraient y demander des ouvrières, mais l'ouvrier à marier irait y chercher une femme, sinon du même état que le sien, du moins d'un état qui n'y soit pas incompatible.

Digitized by Google

Mais dans notre situation actuelle, où la foule paresseuse se porte vers les fabriques dont le labeur machinal, sorte de demi-repos, n'exige que peu ou point d'étude, c'est surtout vers les travaux des champs qu'on devrait diriger l'éducation des travailleuses : ce serait, je crois, un moyen d'arrêter cette émigration vers la cité et de donner à la production rurale un essor et un développement qu'elle est loin d'avoir. Avec les bras que l'invention des machines a condamnés à l'oisiveté ou à un travail dont le salaire ne fait pas vivre le travailleur, on triplerait la production du sol : c'est donc par l'industrie agricole et par les ressources intarissables qu'elle offre qu'on rétablira l'équilibre.

Remarquez bien qu'il n'en est pas des produits des champs comme de ceux des manufactures. Il est un point où ceux-ci s'arrêtent : on n'achète du drap, du calicot qu'à mesure du besoin qu'on en a, et ce besoin ne revient pas tous les jours comme celui de manger. Dans les produits ruraux, on ne craint ni la concurrence ni la falsification ; on ne redoute pas plus la surabondance : si, accidentellement, les prix s'avilissent, il y a toujours moyen de les relever. Ces faillites, si communes chez les fabricants, sont rares chez les agriculteurs : le crédit ne les abandonne guère, la terre est là qui répond : l'ouvrier des champs n'est donc pas, comme celui des villes, sans cesse sous le coup d'un chômage causé par la ruine du maître ou seulement par le dérangement d'une machine ; enfin, comme l'ouvrier des villes, il ne vit pas au jour le jour.

Admettons donc ceci et ne l'oublions plus : si nous voulons que la misère cesse en France, et notamment celle de la femme, faisons en sorte que la manufacture

Digitized by Google

n'envahisse pas les capitaux ni les bras indispensables à l'agriculture, car c'est parce que l'équilibre n'a pas été gardé, que la pauvreté assiége à la fois nos cités et nos campagnes. La modicité du salaire des ouvriers de fabrique vient de ce qu'il y en a trop. Le mauvais état de nos terres et le nombre de champs en friche ou ne produisant que la moitié de ce qu'ils doivent, naissent de ce que les bras manquent au travail des campagnes. Que ce qu'il y a de trop dans les villes reflue donc vers les champs, la balance sera rétablie et les choses rentreront dans la voie normale.

Des servantes de ferme, nous revenons à celles de la ville. Nous disions qu'elles laissaient beaucoup à désirer quant à leur aptitude ou à la connaissance de leurs devoirs. Il faudrait, dans nos écoles, une classe pour elles. La première catégorie serait celle des femmes de journée dites *à tout faire,* à qui il faut donner au moins une notion de ce que doit savoir une bonne ménagère. Ces servantes spécialement destinées aux petits ménages ou ceux qui n'ont qu'une seule domestique, seraient prises parmi les élèves les plus robustes qui n'auraient ni capacité supérieure ni vocation particulière.

Viendrait ensuite l'école des domestiques de luxe, des femmes de chambre de bonne maison : celles-ci devraient savoir broder, coiffer et, au besoin, réparer et même faire une robe, car en voyage ou à la campagne on n'a pas toujours une couturière à ses ordres.

Quant à la cuisine, elle exige non-seulement une étude approfondie, mais des dispositions particulières, et c'est surtout ici que le besoin de conseils, d'une étude suivie et conséquemment d'une école se fait sentir. A Paris comme en province, le choix d'une cuisinière

Digitized by Google

devient toute une affaire : dans les grands comme dans les petits ménages, lorsqu'on a perdu la sienne ou que son inconduite ou son défaut de talent vous a forcé à la renvoyer, que de soins, que de brigues même pour en retrouver une autre à la hauteur de sa mission! que d'essais et de démarches avant d'y réussir! Enfin, la cuisinière est le souci perpétuel de la maîtresse de la maison : quelque puissante dame qu'elle soit, il faut qu'elle s'humilie devant la nécessité et se soumette aux exigences du cordon bleu. Souvent, de guerre lasse, faute de trouver cette cuisinière modèle, elle est contrainte d'en former une elle-même, non sans crainte que l'ingrate élève ne l'abandonne le jour où son éducation sera faite.

On éviterait tous ces tracas avec une école normale de cuisine, sorte de conservatoire qui, monté sur une grande échelle, fournirait des sujets non-seulement à Paris et à la France, mais à l'Europe entière qui, comme chacun sait, apprécie fort notre système culinaire. Par ce moyen, vous placeriez annuellement des milliers de jeunes filles dont l'avenir se trouverait ainsi assuré. On connaît le prix des cuisiniers : il y en a depuis deux cents écus de gage jusqu'à quatre et cinq mille francs. Les cuisinières sont bien moins payées, et c'est encore une injustice, car leur mérite n'est souvent pas inférieur à celui de leurs rivaux. Sans demander pour elles ce traitement exagéré, nous voudrions qu'il y eût un tarif de leur talent, établi par des experts. Après concours et examen, chacune serait classée. Tout marchandage serait alors superflu : la classe déterminerait le prix.

Ce prix, pensez-vous qu'on hésiterait à le payer, quand l'école répondrait à la fois de leur savoir et de

Digitized by Google

leur conduite? Demandez-le à la riche châtelaine, à l'épouse d'un ministre ou d'un préfet; demandez-le aux gérants des grands hôtels et même à nos restaurateurs, contraints de se faire cuisiniers eux-mêmes pour échapper à la tyrannie des chefs de leurs fourneaux. Ah! que ne donneraient-ils pas pour les remplacer par une femme honnête et capable, avec laquelle ils seraient du moins maîtres chez eux sans que leur table en fût moins bien servie!

On nous objectera ici l'impossibilité d'avoir, dans ces maisons d'enseignement, des repas de luxe à faire tous les jours pour exercer les écolières.

— L'observation est juste; voici ma réponse: on enseignerait dans l'école la théorie, ainsi que la connaissance des substances alimentaires, de leur qualité et de leur conservation. Puis on passerait à la cuisine simple ou bourgeoise, en commençant par celle de l'établissement. On répartirait ensuite les élèves dans les hôtels, les restaurants ou les maisons particulières qui voudront les recevoir momentanément.

Ajoutons que l'école ayant pour professeurs d'habiles chefs d'office, les personnes riches et même celles qui ne jouissent que d'une simple aisance, ne manqueraient pas, dans les occasions d'apparat, de s'adresser, pour la confection de leur menu, à ces cuisiniers maîtres: double ressource pour l'établissement, qui y trouverait à la fois un bénéfice et un moyen d'instruction pour ses pensionnaires.

L'éducation des bonnes d'enfant n'est pas moins nécessaire que celle des directrices du fourneau. Elle l'est même plus: de ces servantes trop dédaignées dépend souvent l'avenir ou les habitudes bonnes ou mauvaises

Digitized by Google

de l'être faible qu'on leur confie. On ne saurait croire quelles sont, sur l'enfant, les conséquences des premières impressions : il m'a fallu vingt ans de raison pour me débarrasser entièrement des préjugés de ma nourrice. Oui, les qualités ou les défauts de votre fils ne seront souvent que ceux de sa gouvernante.

On comprend dès-lors de quelle importance il est pour les familles d'avoir des servantes dont on ait pu, de longue main, étudier les mœurs et le caractère. C'est ce qui aurait lieu dans ces écoles : en y allant chercher des domestiques, on ne les prendrait plus au hasard, et nos enfants ne seraient pas exposés à ces nombreux dangers que leur font courir l'ignorance et la sottise.

En prêchant pour les pauvres, on voit que je n'oublie pas les intérêts du riche : lui aussi a beaucoup à gagner à l'amélioration de la position physique et morale des classes malheureuses. Il s'en ressent toujours plus ou moins : leur souffrance en devient une pour lui. Leur ignorance en est une autre et souvent une source de préjudices et de ruine ; disons plus, de déconsidération et de rétroaction sociale : en tenant son entourage trop bas, il est obligé, dans ses rapports avec lui, de se baisser et de perdre ainsi de sa taille pour descendre à la sienne. Mais une fois descendu, remonte-t-il toujours? —Non ; le pli est pris, la courbure reste. C'est ainsi qu'à la longue les erreurs, les ridicules et les vices des valets déteignent sur leurs maîtres : ce sont les esclaves et les affranchis qui ont corrompu Rome. Élevons le peuple à nous pour ne pas descendre à lui, et pour cela, rendons-le plus savant et moins pauvre ; donnons-lui plus d'orgueil et moins de vanité : qu'il ne rougisse pas d'être

Digitized by Google

peuple ni de vivre de ses bras, qu'il porte fièrement son titre d'artisan, car il n'est pas d'état, quelqu'infime qu'il paraisse, qui ne comporte sa portion de savoir et d'estime de soi-même.

Voilà ce qu'il faut faire comprendre aux ouvriers si pressés de quitter le métier de leurs pères, métier qui les ferait vivre s'ils le faisaient bien, mais qui les appauvrit parce qu'ils le dédaignent, et que peut-être, et c'est là notre tort, nous le dédaignons avec eux. Est-ce que l'utile est jamais à dédaigner? Est-ce que celui qui le produit n'est pas indispensable? n'est-il pas la base de l'état social? Où en serions-nous s'il n'y avait pas d'ouvriers ou s'il n'y en avait que de mauvais? L'artisan qui excelle dans son art, n'est il pas un homme précieux pour tous? Voyez donc quelle distance il y a entre lui et cet être oisif, incapable ou paresseux et qui pèse sur la société de toute son inutilité: c'est pour celui-là qu'il faut réserver nos dédains. Quant à l'autre, en le rehaussant dans votre opinion, vous le relèverez dans la sienne, et en élargissant le cercle des gens qui s'estiment, nous agrandirons aussi celui des hommes qui raisonnent. Souvenez-vous que la civilisation n'est réelle dans un État que lorsqu'elle embrasse toutes les classes: quand la majorité reste ignorante et grossière, il y a une classe civilisée dans la nation, tandis que la nation elle-même ne l'est pas; et le peuple peut être non moins arriéré que ces hordes que nous appelons sauvages.

Mais il s'agit moins ici de ces questions d'ensemble que de la solution de celles de détail. Nous revenons donc à la recherche des états propres aux femmes et qu'elles ne font pas, ou dont elles ne tirent pas tout le

Digitized by Google

parti possible, parce qu'elles les font mal. Ce qui nous manque encore, dans nos villes comme dans nos campagnes, ce sont de bonnes lingères. Par lingerie, j'entends ce qui concerne l'arrangement et la conservation du linge, enfin tout ce que doivent savoir la blanchisseuse, la repasseuse, la résarcisseuse ou repriseuse. Beaucoup de femmes font ces métiers, mais comment les font-elles? et pourtant ils sont d'une grande importance dans l'économie domestique. Ce linge qui durera vingt ans s'il est confié à une bonne ouvrière, n'en durera pas six entre les mains d'une mauvaise: il y a donc un grand bénéfice à n'en avoir que de capables. Pour ceci, il faut les obliger à le devenir, et quand elles le seront, les payer en conséquence.

C'est encore à l'école supérieure industrielle à y pourvoir: on y formerait d'habiles blanchisseuses, repasseuses et, pour les grandes localités, des maîtresses lingères pourvues d'un diplôme, qui y porteraient les bonnes traditions de l'école, car cet état aussi demande théorie et pratique: il ne s'apprend pas en un jour. Donner, par le ployage et le plissage, aux bonnets, aux fichus, aux mouchoirs, aux robes, enfin à tous les objets de lingerie, une forme élégante sans être incommode et sans en altérer le tissu, est un talent aujourd'hui si peu commun, que la maladresse des ouvrières de cette catégorie devient, pour les femmes élégantes et pour les hommes même, une source de contrariétés. Quel est celui de nous qui n'a point pesté contre sa blanchisseuse, quand elle lui rapporte des chemises ou des cravates d'un blanc douteux ou dont les plis inégaux annoncent un défaut de coup-d'œil ou de soin?

La pâtisserie et la confiturerie sont également du

Digitized by Google

ressort de la femme. Cet art a ses principes et même ses secrets : il faut, pour arriver à la perfection, non-seulement du soin et de la volonté, mais l'exemple et les leçons d'un maître habile. Cette habileté était si rare, que nos crédules aïeux y voyaient une faculté spéciale et un don du ciel. Aujourd'hui, on y reconnaît un état difficile, mais qu'avec du goût et de la persévérance on arrive à bien faire. Alors il est toujours productif, parce que chez nous la pâtisserie et la sucrerie sont devenues un luxe de première nécessité ; c'est la joie des enfants de toutes les classes : il y a les bonbons du pauvre comme les bonbons du riche.

Nous trouverons là encore moyen de placer bon nombre de jeunes filles, car cette confection, qui autrefois leur était toute spéciale, leur a été, comme bien d'autres, ravie par les hommes, qui seraient obligés de la leur restituer si elles parvenaient à les y surpasser.

La nomenclature complète des états naguère faits par les femmes et de ceux qu'elles pourraient faire encore, nous entraînerait trop loin ; nous dirons seulement, et ceci concerne les deux sexes, qu'il est des métiers réputés pénibles, difficiles, peu lucratifs et conséquemment qu'on dédaigne, qui deviendraient tout autres s'ils étaient faits comme ils doivent l'être. Mais la tradition et l'habitude, ici comme dans bien des choses, obscurcissent l'évidence et paralysent le bon sens.

C'est encore à l'aide de maîtres expérimentés et d'une suite d'études raisonnées, qu'on donnera à ces métiers une meilleure direction. Ce soin et le nom de ceux qui ne dédaignent pas de s'en occuper, contribueraient à les relever dans l'opinion, et ce ne serait pas un petit pas de fait : ainsi que nous le disions, il en est qui se

Digitized by Google

font mal et conséquemment ne font pas vivre celui qui les fait, seulement parce qu'il y travaille avec dégoût : il se croit supérieur à sa profession, et c'est cette vanité qui devient la cause de son infériorité.

Je mettrai en tête de ces états réprouvés tout ce qui concerne le raccommodage, en commençant par la chaussure. Rien n'est certainement plus utile que l'entretien de nos bottes et de nos souliers; chacun en convient, et pourtant votre cordonnier, s'il est tant soit peu en vogue, dédaignera de s'en occuper. Il ne faut pas même, si vous tenez à son estime, le lui proposer : — Je ne travaille pas en vieux, vous dira-t-il. Si, par considération pour vous et sans que cela puisse tirer à conséquence pour l'avenir, il consent cette fois à s'abaisser jusqu'au becquet, il s'en acquittera si mal, vous fera attendre si longtemps et payer si cher, que vous ne serez pas tenté de recommencer. A ceci il a un double intérêt : celui de son amour-propre et celui de sa bourse : en vous obligeant à mettre de côté vos vieilles bottes, il vous force à en faire faire de neuves.

N'ayant pas le moyen de les payer, ou ne voulant pas renoncer à une chaussure commode et bonne encore, si vous vous adressez au raccommodeur du coin, au savetier, puisqu'il faut l'appeler par son nom, cet homme utile dont on a déshonoré l'état en faisant de ce nom une injure, lui aussi, bien qu'il soit flatté d'avoir votre pratique, regrettera, en acceptant le travail offert, que vous ne lui commandiez pas une paire de souliers : tout savetier qu'il est, il a la prétention d'en faire, et il attribuera la rareté des amateurs de neuf se confiant à son talent, à la jalousie des cordonniers ses confrères. Dès-lors ce rac-

Digitized by Google

commodage, il le fera, comme eux, à contre cœur et probablement tout aussi mal. Or, pourquoi a-t-on ainsi ravalé l'état du cordonnier en vieux? Qu'y a-t-il de plus déshonorant de raccommoder des souliers que de restaurer une maison? L'un est-il moins indispensable que l'autre? Et quant au talent, il est telle réparation qui en exige autant et plus que la confection première. Ce préjugé contre le savetier est donc non-seulement injuste, mais il est nuisible à tout le monde: à moi d'abord qu'il entraîne dans une dépense inutile; ensuite à ce savetier lui-même qui, en travaillant machinalement, sans goût et ne faisant que de la mauvaise besogne, est payé en conséquence. Il l'est enfin au pauvre père de famille qui économiserait annuellement quelques écus sur sa chaussure, celle de sa femme et de ses enfants, si elles étaient restaurées comme elles doivent l'être.

Or, elles le seront si, relevant le savetier de son découragement, vous lui donnez les vrais principes de la coupe et de l'application d'une pièce, de la refonte d'une semelle, d'une empeigne, de la pose d'un becquet; si vous lui prouvez surtout que la restauration de la chaussure est une spécialité qui, par l'habileté des raccords, la solidité des coutures, le fini des piqués, peut marcher de pair avec toutes les autres industries dont le cuir est la base. Dès qu'il ne sera plus le paria de sa classe et que son talent sera apprécié à sa valeur, son œuvre lui deviendra chère: faite en conscience, elle sera productive. Son état ainsi réhabilité, il n'en rougira plus; il l'enseignera à son fils, à sa fille, et ici encore et dans l'intérêt de tous, un nouveau moyen d'existence sera ouvert à l'ouvrière: il y aura des ressemeleuses, des remetteuses à neuf; et ces souliers de bal qui ne servent

Digitized by Google

qu'une fois à nos reines de la mode, adroitement rafraîchis, pourront convenir à d'autres et satisfaire des vanités de second ordre.

Étendant ceci à toutes les parties de l'habillement, on organiserait de vastes ateliers de raccommodage qui, toujours ouverts, deviendraient une ressource pour les ouvrières sans travail. Là, elles pourraient s'instruire encore en y recevant des leçons, car, ici non plus, il ne faut rien donner au hasard : il n'est pas de main-d'œuvre sans une théorie quelconque ; l'important est que cette théorie soit bonne, et on ne l'obtiendra telle qu'en suivant les conseils de l'expérience et après une étude plus ou moins suivie.

C'est encore ce que la plupart de nos ouvrières ne veulent pas croire, et la raccommodeuse moins que les autres : un raccommodage, selon elle, est toujours assez bien fait quand le trou n'y est plus ; aussi les bonnes resarcisseuses sont recherchées, et on les paie fort cher lorsqu'elles savent adroitement dissimuler la blessure d'un cachemire, l'accroc d'une dentelle ou d'un voile précieux. Dans ces ateliers soumis à un contrôle sévère, il ne s'agira pas de simuler une réparation, comme le font si souvent nos femmes de chambre, mais de réparer réellement avec intelligence, avec goût.

Or, de ceci ou de la création des ateliers de rapiècetage, est-il une ménagère, riche ou pauvre, qui n'ait senti le besoin? Quand il arrive un accident à sa toilette ou à celle de sa fille, quels ne sont pas son inquiétude, son embarras ! Inquiétude trop fondée : combien de parures précieuses ont-elles été perdues, faute d'une main assez experte pour y remédier?

Au raccommodage simple, on joindrait la refonte des

Digitized by Google

habillements ou leur changement de coupe et de forme. Quelle ressource encore pour ces demi fortunes! ressource trop souvent négligée, parce qu'elle exige une grande adresse dans l'ouvrier et que ce talent n'est pas estimé à son prix. Aussi les tailleurs, comme les couturières, repoussent-ils ces transformations ou les font-ils avec une négligence calculée qui en dégoûte les mères de famille.

Dans nos ateliers, point de ces fins de non-recevoir: on saura tout utiliser. La jeune mère qui dédaignera de porter une robe rajustée, en trouvera l'emploi pour sa jeune fille. La confection des vêtements d'enfants des deux sexes sera donc une des spécialités de ces établissements.

S'ils sont organisés ainsi que nous l'indiquons, s'ils remplissent leur programme, chacun en sentira l'utilité; chaque ville de quelqu'importance voudra avoir sa maison de recoupe et de réparage, et un nouveau refuge contre l'oisiveté et une ressource de tous les jours seront ouverts à la travailleuse jeune ou vieille. Qu'on se garde donc bien de déconsidérer ce genre d'industrie: pour la charité, rien n'est à dédaigner, et dans les choses les plus vulgaires, quand elles sont d'une nécessité commune, on peut trouver une source de vie et de bien-être: nos écoles industrielles contribueront à le démontrer.

Elles auront aussi l'avantage de classer les ouvrières de chaque état, de les mieux poser: le seul titre d'élève deviendra une garantie et une recommandation. Munies d'un livret, d'un diplôme ou d'un brevet, elles ne seront jamais embarrassées pour se placer: l'armée des travailleuses aura ses grades et ses honneurs.

Avec les profits, on y verra croître l'émulation, puis

Digitized by Google

l'activité, c'est-à-dire le talent de faire vite en faisant bien. La misère ne naît pas seulement de l'oisiveté, elle vient aussi de la manière de travailler. Dans une situation parfaitement identique, telle ouvrière gagnera trois francs par jour, et telle autre n'en gagnera que deux ou moins encore. Pourquoi? — C'est que l'une travaille assidûment et que l'autre se repose à chaque demi-heure; ou bien l'une est adroite et intelligente, l'autre est apathique et ignorante. C'est donc les moyens et la volonté de tirer de ses bras et de son temps tout le parti possible que nous avons aussi à enseigner aux jeunes filles.

Régénérer l'ouvrière, la relever dans l'opinion en commençant par la sienne, tel est le but que doit se proposer d'abord l'école industrielle. Si elle y parvient, elle lui aura ouvert une nouvelle voie et, par cela seul, diminué de moitié sa misère; alors l'utilité de notre fondation ne pourra plus être mise en doute.

On m'opposera la question d'argent: c'est une dépense énorme, dira-t-on. — Oui; mais si ce n'était qu'une avance, si, avec le temps, on pouvait de ce capital tirer un honnête intérêt, il en résulterait que vous auriez fait le bien gratis. Or, cet intérêt, voici comment je le comprends:

Commençons par ce qui touche à notre intérieur ou à notre vie domestique. Nous avons signalé les embarras des ménages qui ont à former ou à renouveler leur personnel: qu'on y ait besoin de dix serviteurs ou d'un seul, c'est toujours un évènement au logis, et souvent, par l'inutilité des recherches, une perte de temps et une source de frais: on commence par s'adresser à ses amis, puis à ses connaissances, enfin on en vient aux placeurs

Digitized by Google

et aux annonces dans les journaux, moyens dispendieux et d'un résultat douteux. Alors quelle est la maîtresse de maison qui n'ait rêvé un établissement du genre de celui que nous proposons? Qui peut douter, quand cette ressource lui sera offerte, qu'elle ne s'empresse d'en profiter? Qu'elle ait besoin d'une femme de chambre, d'une cuisinière, d'une bonne d'enfant, à des certificats plus ou moins problématiques que lui présenteront des aspirantes inconnues, elle préfèrera les registres de l'école ou une suite de notes indiquant les qualités et les défauts du sujet.

Il en serait de même des maisons, comptoirs ou fabriques qui manqueraient d'une teneuse de livres, d'une factrice, d'une contre-maîtresse, d'une surveillante des métiers, enfin d'ouvrières capables.

Or, ce qu'on aurait dépensé en démarches, en affiches ou en avances, on le verserait à l'établissement où un tarif serait ouvert, et quiconque viendrait y choisir un sujet payerait le droit indiqué.

De son côté, l'ouvrière qui y aurait été élevée ou instruite, devrait, pendant un certain temps, à l'établissement, une redevance fixe ou un nombre déterminé de journées de travail. A ces conditions, elle aurait la faculté d'y revenir pour un temps donné, quand elle se trouverait sans emploi par une cause indépendante de sa volonté.

Outre les élèves admises gratuitement, il y aurait des pensionnaires envoyées par les communes, par leurs parents, par les maîtres de maisons ou par des personnes charitables qui se chargeraient de payer leur entretien, ou simplement les leçons si ces élèves étaient externes. Ceci offrirait encore un revenu qui augmenterait au

Digitized by Google

moyen de succursales qu'on établirait dans les arrondissements qui le demanderaient et qui pourraient concourir à ces fondations.

Mais ces ressources ne couvrissent-elles pas les frais, je dirais encore : le bien qu'obtiendrait le pays de ces écoles est si manifeste, il en résulterait une telle économie dans les ménages et tant de moyens de perfectionnement et de bons exemples dans les fabriques, que le gouvernement qui en aurait fait la dépense n'aurait pas à la regretter.

—Vous le croyez, me dira-t-on; nous voudrions le croire avec vous. Avez-vous bien calculé les chances? les résultats seront-ils ceux que vous attendez? Voyons, examinons. Nous supposons que la majorité s'est prononcée, que le gouvernement a adopté, sur la plus vaste échelle, la fondation proposée. Nous lui adjoignons des succursales dans nos départements, nous y ouvrons des bourses et des entrées gratuites, nous admettons que des parents ou des bienfaiteurs y envoient à leurs frais un certain nombre d'élèves: ce nombre, vous en conviendrez, en le doublant, en le triplant, en y joignant les bourses et les demi-bourses accordées par l'État, ne peut pas même atteindre la vingtième partie des ouvrières de France. Sans doute les élèves qui auront été formées dans l'établissement trouveront toujours facilement à se placer; mais cela donnera-t-il du pain aux autres? Ce sera le contraire: elles n'obtiendront de travail que celui qu'auront refusé les premières; ainsi discréditées et découragées, elles seront plus malheureuses que jamais. C'est une classe de privilégiées, une sorte d'aristocratie ouvrière que vous allez créer, et aux autres misères de la masse, vous aurez ajouté le supplice

Digitized by Google

de l'envie que fera naître la prospérité de cette faible minorité.

— Je réponds : si les ouvrières sortant des écoles supérieures avaient chacune cent bras et pouvaient suffire à toutes les commandes, à tous les travaux, à tous les emplois, l'objection aurait quelque chose de spécieux ; mais nous n'en sommes pas là : en travaillant même dix fois plus et dix fois mieux que les autres, elles ne leur ôteraient encore qu'une bien faible partie du travail courant. D'ailleurs, quelle serait la conséquence de multiplier les travailleuses aux dépens de la bonne qualité du travail? Celle de faire le plus mal et le moins vite possible, et de ruiner à la fois le produit et le producteur. On ne peut lutter contre la concurrence de l'étranger qu'en faisant mieux, ou du moins aussi bien et surtout aussi promptement que lui. La question n'est donc pas ici de faire beaucoup d'ouvrières, mais d'en faire de capables. C'est par l'exemple et l'émulation qu'on y parviendra. Par suite des bonnes traditions de l'école et de leur instruction supérieure, ces ouvrières, travaillant mieux et plus rapidement que leurs compagnes moins instruites, leur feront comprendre les bienfaits de l'instruction et le profit qu'on en obtient : ce sera déjà quelque chose. L'expérience et la nécessité sont d'habiles maîtres : dans un pays où nul ne pourrait vivre en faisant de mauvaise besogne, on n'en ferait que de bonne, car ceux qui ne pourraient la faire telle, mourraient ou iraient ailleurs.

Quand les ouvrières inhabiles, mais ambitieuses de se perfectionner, auront compris les avantages des écoles, elles désireront naturellement y arriver. Alors il y aurait chaque année un concours : les aspirantes

Digitized by Google

couronnées obtiendraient une bourse, une demi-bourse ou le droit d'admission gratuite dans l'établissement.

Celles qui n'auraient pas réussi une année, pourraient se présenter de nouveau l'année suivante.

Enfin, celles qui ne concourraient pas, en voyant les efforts des autres et ayant sans cesse sous les yeux des ouvrières plus savantes qu'elles, y gagneraient toujours quelque chose, ne fût-ce qu'un bon exemple ou le désir de le donner à leur tour.

Ajoutez qu'une mère, une sœur, une parente sortant de l'école, aurait intérêt à communiquer ce qu'elle sait aux apprenties de sa famille ou à toutes celles qui lui offriraient une rétribution; et ces écolières, devenues maîtresses, seraient de véritables missionnaires qui, en travaillant pour elles-mêmes, travailleraient aussi contre la paresse et l'ignorance, ces causes premières du chancre qu'on nomme *la misère:* maladie si souvent volontaire et qui cesserait bientôt en France si, s'entendant une bonne fois, ecclésiastiques, propriétaires, industriels et gouvernants disaient: *la misère est interdite.*

Le mal serait plus certainement extirpé encore si, par une alliance qu'on pourrait véritablement appeler sainte, toutes les grandes puissances européennes s'unissaient pour combattre l'ennemi commun. Il ne s'agirait plus ici d'une concurrence purement commerciale ou financière, ni du remuement de plus ou moins d'or, enfin du simple perfectionnement de quelques produits: il s'agirait des hommes mêmes; ce sont eux qu'on tenterait d'améliorer en adoucissant leurs souffrances, en leur donnant partout le moyen de vivre par un travail qui ne leur manquerait jamais et qui, harmonié à tous

Digitized by Google

les âges, à toutes les positions, à tous les besoins, à toutes les vocations, ne laisserait aucune excuse à la paresse, à l'oisiveté et au vagabondage.

Mettant de côté toutes les jalousies politiques, tous les préjugés de nation, toutes les entraves douanières, tous les monopoles de clocher, il n'y aurait plus de barrière pour la charité ; et cette charité n'humilierait personne, parce qu'elle ne serait que la juste répartition des choses ou l'accord du travail à sa rémunération ; parce que ce ne serait plus un morceau de pain qu'on jetterait au passant, mais le moyen de le gagner qu'on lui fournirait tous les jours et partout.

Quand il y aurait du travail pour tous les bras valides, il y aurait aussi des secours pour tous ceux qui ne le seraient pas.

Pour ces secours, il pourrait y avoir un fonds commun, auquel toutes les nations composant l'association contribueraient selon leur population et leurs moyens. Les travaux publics, les défrichements et la mise en culture de tant de landes aujourd'hui stériles, le dessèchement des marais, l'endiguement des fleuves sources de bienfaits mais aussi de désastres, l'exploitation des mines si négligées en France, suffiraient grandement pour prévenir les chômages. L'établissement des chemins de fer permet de ne plus s'arrêter aux distances : c'est en les franchissant qu'on pourrait surtout remédier au mal, dont l'agglomération des populations est une des principales causes. Là, il y a trop de bras; ici, il n'y en a pas assez ; là, on meurt de faim faute d'ouvriers; ailleurs, on en meurt aussi parce qu'il y en a trop.

C'est donc par la mauvaise distribution des travailleurs, leur entassement sur un point et leur absence

Digitized by Google

sur un autre, que tant de bras chôment, et non par l'insuffisance effective du travail. Ce travail ne doit jamais manquer dans un gouvernement bien organisé : c'est à ce gouvernement à y pourvoir et au citoyen à le seconder, car c'est une chose terrible à penser qu'un être humain meurt de faim parce qu'on lui refuse les moyens de gagner honnêtement sa vie : le mot *refus* n'est pas ici de trop. Il n'est point d'habitant, s'il n'est lui-même un pauvre ou un simple manouvrier vivant au jour le jour, qui ne puisse, de son superflu, fournir à quelques journées de travail, au moins à quelques heures. Qu'il dise : — Je n'ai rien à faire faire en ce moment. — Je lui répondrai : vous l'aurez demain, après-demain. Vos habits s'usent, votre maison se dégrade, votre jardin a besoin d'être sarclé, vos fossés d'être curés, etc., etc. L'artisan souffre : avancez les travaux d'une semaine, inventez-en s'il le faut : ce sera une aumône, et la meilleure de toutes, parce qu'elle ne dégradera pas celui à qui vous la ferez et ne lui donnera pas des tentations d'oisiveté.

Or, si tous ceux qui le peuvent, gouvernants et gouvernés, agissaient ainsi et y persévéraient avec une volonté bien arrêtée, croyez-vous que l'ouvrier, que l'ouvrière manqueraient encore de travail et que le salaire de la femme ne se relèverait pas ? Oui, cette Europe qu'énervent l'insouciance et la paresse, cette Europe, devenue alors un vaste atelier, présenterait un tout autre aspect.

Je vous le répète : il n'y a de mendiants que parce que vous voulez qu'il y en ait. Aidez ceux qui, en raison de leur âge ou de leurs infirmités, ne peuvent rien faire, et donnez du travail à quiconque en demande, punissez

Digitized by Google

les vagabonds et les paresseux : vous n'aurez plus de mendiants et bientôt plus de pauvres, car la mendicité en enfante autant et plus peut-être que toutes les autres causes réunies. Un mendiant valide est un missionnaire prêchant l'oisiveté, c'est le parasite de la civilisation et le tentateur du pauvre, c'est à la fois le corrupteur et la sangsue du travailleur. Mais il faut distinguer ce mendiant de profession, fils de mendiant pour l'ordinaire et vagabond incorrigible, du travailleur accidentellement inoccupé : c'est celui-là qu'à l'instant même, et toute affaire cessante, vous devez aider, parce que son malheur est votre œuvre et non la sienne.

Quant à l'autre, ayez pour lui des dépôts de mendicité et même la prison s'il persiste. Dès qu'il sera bien convaincu qu'il n'a plus d'autre ressource que le travail, il travaillera, et d'un vagabond, d'un artisan de désordre, vous aurez fait un homme utile.

Ne soyez pas moins prompts à sauver de la mendicité les femmes et les jeunes filles, car les conséquences ici sont plus funestes encore. Celles qui ont pris ce goût de paresse et de vagabondage sont à jamais perdues : corrompues avant l'âge, elles s'étiolent et meurent ; ou si elles survivent, recrutées pour la prostitution, elles passent des bouges dans les maisons pénitentiaires, pour aller plus tard, sur le pavé des rues, finir comme elles ont commencé : par le désœuvrement et l'aumône. Il est de ces malheureuses qui parviennent à la vieillesse sans avoir jamais touché ni une aiguille, ni un outil, ni fait aucune espèce de travail, sans l'avoir même tenté. Si vous en doutez, interrogez-les. Vous ne chercherez pas longtemps : dans nos villes de garnison, des quartiers en sont peuplés ; on y cite des familles qui vivent ainsi

Digitized by Google

de génération en génération, se perpétuant de fille en fille, sans qu'on puisse signaler un seul mariage. Et elles s'en vantent : arrivées à ce point d'aberration qu'on peut nommer la naïveté du vice, elles n'ont plus la moindre idée de la pudeur : elles ont à peine la conscience du bien et du mal. — C'est une exception, direz-vous. — Non ; ces créatures tombées se trouvent par centaines dans toutes les grandes cités européennes.

Si l'Europe est civilisée, convenez qu'il y a bien quelque chose à faire pour rendre cette civilisation parfaite, ou plutôt pour en faire une vérité. Oui, il y a dans cette Europe des individus civilisés, des groupes même; mais des nations qui le soient, il n'y en a pas : cette civilisation n'a pas encore atteint les masses, ou bien ces masses ont rétrogradé. Nous le demandions au commencement de cet exposé, nous vous le demanderons encore : quelle différence voyez-vous entre la populace de nos capitales, ou sans descendre si bas, entre nos ouvriers de fabrique et les hordes les plus arriérées des steppes américaines ou des îles perdues de l'Océanie ? Hélas ! s'il y avait doute, il faudrait le résoudre en faveur des sauvages : colonisez ces parias de nos cités et abandonnez-les à eux-mêmes, ils n'auront pas l'esprit de vivre où ceux-ci vivaient.

Si vous voulez savoir les causes de cette déchéance de l'homme des villes, je vous dirai : elles sont toujours les mêmes : *la paresse;* puis *la misère,* sa conséquence ordinaire.

Le travail eût prévenu le mal, le travail peut encore le guérir, et c'est la femme qui doit nous conduire à cette guérison. Rendons lui son rang social ; qu'elle soit moins pauvre, moins ignorante ; relevons-la enfin, et

Digitized by Google

l'homme se relèvera de lui-même. Quelqu'inepte et grossier qu'il soit, il reconnaîtra bientôt la différence qui existe entre une femme active et laborieuse et ce pauvre être déchu qui fut sa mère ou sa compagne, malheureuse que l'abandon, les mauvais traitements, les privations de toute nature ont réduite à cet état négatif. Il comprendra qu'ainsi déclassée, la femme est, pour la famille et pour l'époux, moins un aide qu'une charge. Par le rapprochement, il verra pourquoi elle est devenue pour lui cette cause de misère et comment elle peut cesser de l'être.

Alors, s'il est libre encore, c'est une femme travailleuse qu'il prendra. S'il a un fils, c'est encore cette femme laborieuse qu'il voudra pour ce fils.

Mais si elle vaut mieux que lui, acceptera-t-elle cette association? Elle bonne ouvrière, elle sage, elle capable, voudra-t-elle d'un époux qui n'est ni l'un ni l'autre?

Si elle le refuse, c'est alors qu'il rougira de son infériorité et qu'il travaillera à la faire disparaître.

Devenu plus habile et plus rangé, s'il obtient la main de cette femme, s'il la voit toujours active et soigneuse, contribuant à son bien-être et à celui de ses enfants, eût-il même cessé de l'aimer, il l'estimera, il l'honorera, il la respectera.

Arrivé là, il aura franchi la ligne qui le séparait de l'être intelligent et calculateur: il sera devenu un homme. Si ceci s'étend à toute la nation, elle pourra prendre rang parmi celles qui sont sur la voie du progrès et qui veulent, non plus fractionnellement, mais tout entières, sortir de la barbarie. Quelques pas de plus, et nous pourrons nous croire véritablement civilisés; et le monde pourra le croire avec nous.

Digitized by Google

Reconnaissez donc ceci comme certain : *la considération et le bien-être dont jouit la femme donnent partout la mesure de la civilisation et de la moralité d'un peuple.*

Remarquez bien que l'influence des femmes n'est pas moins grande en religion qu'en politique. Malgré l'éloquence et les moyens de persuasion du clergé retrempé par la persécution, malgré les efforts de Rome aidée de la toute-puissance de Napoléon Ier, le catholicisme, en France, ne se serait pas si vite relevé des attaques des philosophes et de la tourmente révolutionnaire, sans la haute protection des femmes : elles ont été le plus ferme appui de l'église, et partout où les missionnaires les convertiront, ils seront maîtres de la nation.

Cependant, le dégoût du labeur ne prouve pas toujours l'immoralité du peuple : il peut être apathique et paresseux sans avoir d'autres vices, mais la paresse conduit à l'abrutissement, puis à la stupidité ; car, ne vous y trompez point, ce n'est pas cette stupidité qui l'a rendu paresseux, aucune famille ne naît stupide, c'est l'apathie, c'est l'oisiveté, c'est le défaut d'application ou d'usage de ses facultés qui, à la longue, les ont émoussées, puis les lui ont fait perdre.

Rien de plus commun que cette rétrogradation de l'homme, et vous en voyez tous les jours des exemples dans nos cités comme dans nos campagnes : une foule d'individus des deux sexes ont moins d'intelligence à trente ans qu'ils en avaient à quinze. Ils ont vu plus de choses, et ils en savent moins ; ils raisonnent plus haut, mais ils raisonnent moins juste. Enfin, vous ne pouvez plus leur faire comprendre ce qu'ils saisissaient parfaitement quand ils étaient à l'école : alors ils savaient lire et compter, aujourd'hui ils ne le savent plus, et il

Digitized by Google

serait impossible de le leur enseigner de nouveau. En croissant physiquement, ils ont décru moralement: l'intuition a baissé en eux et a tourné à l'instinct purement bestial. Hommes faits, ils sont véritablement moins hommes qu'ils ne l'étaient étant enfants: c'est un arbre qui a crû en bois et en feuilles, et qui n'a rien produit: il n'a pas même fleuri. Est-ce par suite de la nature de cet arbre? — Non; c'est par celle de sa position.

Chez l'homme, c'est la faute de sa volonté et de ses habitudes somnolentes ou grossières. C'est aussi la vôtre, gouvernants, vous les maîtres des hommes. La terre était bonne: cultivateurs inhabiles, vous l'avez laissée en friche: les chardons l'ont épuisée.

Et l'homme étant abruti, il a dégradé la femme, mais elle est tombée moins bas que lui. Quand la civilisation allait s'éteindre, c'est chez la femme qu'il en est resté la dernière étincelle: l'homme se vautrait dans sa paresse sans songer au lendemain; la femme travaillait encore et mettait pour lui, en réserve, sa dernière pensée et sa dernière bouchée de pain.

Alors l'homme s'est réveillé, Dieu avait touché son cœur, et c'est par l'amour de la femme qu'il est revenu à l'amour du travail, et s'il n'avait pas cru à la femme, sa race n'existerait plus sur la terre.

Oui, un peuple oisif est un peuple en voie de mort. Eût-il toutes les richesses, son heure n'en est pas moins venue, car toutes ces richesses s'en iront comme la poussière, et ses bras amollis n'en sauront pas produire de nouvelles, ni son esprit les découvrir. Ses maîtres tomberont avec lui, car, grands et petits, nul n'échappe à l'influence torpide de l'oisiveté: la paresse tue l'âme et le corps.

Digitized by Google

Vous le voyez : sous quelque face que vous envisagiez la question, vous y trouverez toujours cet ordre de Dieu : *tu travailleras*. Si tu ne le fais pas, tu mourras ; ou si tu vis, tu tomberas plus bas que l'animal lui-même, car l'animal remplit sa tâche, il fait son nid, il nourrit ses petits ; et toi, tu ne fais ni l'un ni l'autre.

Travaillons donc. Si nous n'avons pas besoin de travailler pour vivre, travaillons encore pour empêcher nos facultés de s'éteindre et notre raison de s'obscurcir. Travaillons à préparer le travail des autres, à le faciliter, à le rendre fructueux. Travaillons pour les travailleurs. Est-il une plus belle mission pour le riche qui, alors, peut se dire : — Si l'ouvrier crée l'œuvre, moi je crée l'ouvrier.

Et l'on crie contre le riche ! Mais le riche est la providence du pauvre. Le riche qui emploie son revenu à occuper à la fois l'artiste et l'artisan ; qui, à la recherche de l'ouvrier sans patron, de l'ouvrière dont l'aiguille est oisive, a toujours quelqu'œuvre en réserve pour le jour et pour le lendemain, et un coffre ouvert pour les avances à faire, le riche agissant ainsi, qu'est-il autre chose que l'économe du pauvre ? Car ce pauvre, cet ouvrier, que deviendraient-ils s'il n'y avait que des pauvres ? Qui irait au secours de l'un et qui payerait le travail de l'autre ?

Que deviendrions-nous encore si tout le monde, également riche, voulait vivre dans l'oisiveté ? — Ici aussi chacun manquerait du nécessaire ; on aurait de l'or, on n'aurait pas de pain : l'égalité de la richesse ne diffère donc en rien de l'égalité de la misère.

Mais encore une fois, laissons là les généralités et revenons au fait. Nous avons présenté sommairement

Digitized by Google

les moyens de procurer du travail aux femmes : il en existe sans doute bien d'autres, mais il est difficile de les préciser et surtout de les répandre, parce qu'ils tiennent aux localités et aux circonstances, ou bien qu'ils rentrent dans la spécialité des travaux réservés aux hommes. De ce nombre, je mettrai les terrassements : dans des moments de presse, j'ai vu employer les femmes au transport des terres. Alors l'administration leur fournissait des brouettes plus petites ou plus légères que celles qu'emploient les hommes, ou bien elles se mettaient deux pour conduire une grande brouette. Elles gagnaient ainsi des journées de soixante-quinze centimes à un franc : quelquefois plus.

Dans certaines villes, notamment à Dieppe, les femmes font le métier de porteuses de sel : c'est un monopole qui leur appartient depuis un temps immémorial. Elles forment une corporation, ont un syndic, et le sel en sac ne peut être, dans cette ville, transporté du navire aux entrepôts ou aux ateliers que par elles.

Sur les côtes du département de la Somme, il y a certaines pêches, celles des crevettes et des vers marins, qui sont exclusivement réservées aux jeunes filles et aux veuves.

Dans le même département, les femmes et les enfants ont seuls le droit *d'aller à cailloux,* c'est-à-dire d'aller dans les champs ramasser les pierres qui doivent servir à réparer les routes.

Dans les cantons d'où l'on extrait de la tourbe, on leur accorde le privilége de charger et décharger les bateaux qui la transportent.

A La Ciotat, en Provence, les femmes seules étaient autorisées à vendre l'eau qu'elles allaient chercher à une

Digitized by Google

fontaine à quelque distance de la ville. Aucun homme ne pouvait être porteur d'eau.

Dans d'autres ports, on a attribué aux femmes le transport des malles, valises, sacs de nuit et effets à l'usage des voyageurs sortant des paquebots.

Ces ressources sont momentanées : accordées par l'arrêté d'un maire, elles peuvent être retirées par un autre. Ne les comptons donc pas, et bornons-nous aux états que nous avons indiqués : on a vu que la liste en est longue.

— Elle ne l'est que trop, pourra-t-on me répondre; car ces restitutions faites, que restera-t-il aux hommes?

— Je l'ai déjà dit : il leur restera la terre qu'ils laissent en friche ou qui, faute de bras et de soins, ne produit pas la moitié de ce qu'elle devrait produire. Il leur restera les mines, les usines, les constructions de toute nature. Il leur restera la mer et ses trésors : la pêche, la navigation et le commerce. Il leur restera enfin ces milliers de fonctions dans l'armée et l'administration, rouage dont on ne peut pas plus se passer que de vis et d'engrenage dans une mécanique.

A chacun sa part : ôtons la quenouille de la main de celui qui peut manier la cognée et tracer un sillon. Aux femmes, l'industrie manufacturière et tout ce qui tient aux soins du logis. A elles aussi, dans les travaux des champs et des jardins, ce qui n'exige que de la patience et de l'adresse. La démarcation est ici nettement tracée, elle est indiquée par la nature même, et ce n'est que par une suite d'abus, une sorte d'aberration née de la mollesse, puis de l'habitude, que l'on a pu s'en écarter. Il ne s'agit que de revenir au vrai, et le vrai : c'est l'équité.

Digitized by Google

Comme cette justice doit s'étendre sur tous, vous comprendrez qu'en aidant aux uns, il ne faut pas tuer les autres : je ne vous demande donc pas que des hommes qui ont passé leur jeunesse à apprendre un état et leur vie à le faire, soient mis de côté du jour au lendemain et remplacés par des femmes. Non ; c'est à mesure des extinctions et lorsqu'on aura dirigé l'éducation et l'apprentissage des jeunes gens vers des travaux plus en rapport avec leur sexe, lorsqu'enfin on aura ramené l'organisation du travail à son principe social, que les femmes pourront rentrer dans la plénitude de leurs droits et recouvrer toutes les positions qu'on leur a si injustement et surtout si impolitiquement enlevées. La grande misère du peuple date de cette époque. C'est facile à comprendre : en paralysant les bras de la femme, il aurait fallu que l'homme doublât la puissance des siens, car si celle-ci ne travaille pas, il faut bien qu'il travaille pour elle. En lui prenant sa tâche, il restait à lui donner les moyens de faire ce qu'il ne faisait plus. Ces moyens, les lui a t-il donnés? Pouvait-il la rendre apte à devenir charpentier, maçon, couvreur, laboureur? C'est donc à l'oisiveté qu'il la condamnait, en se condamnant lui-même à combler le déficit que ce chômage forcé laissait dans le budget commun. Le travail que vous procurez à la femme devient donc tout profit pour l'homme ou pour le chef de la famille.

Il l'est aussi pour l'administration ou la masse des citoyens. Dans vos villes comme dans vos campagnes, qu'est-ce qui nourrit la femme pauvre qui n'a ni père ni mari et qui vit sans rien faire? — L'aumône. — Cette aumône, qui en fournit les fonds? — Le budget de la

Digitized by Google

cité, c'est-à-dire le contribuable.—Directement ou indirectement, c'est donc toujours vous qui payez l'oisiveté de la femme ; et c'est encore le moindre mal, car si vous ne la payez pas, c'est le vol, c'est le vice ou la débauche qui la payeront. Oui! le sort de la négresse, chez le planteur, est moins malheureux que celui de la fille du prolétaire : la première n'est esclave que d'un maître; l'autre l'est de la faim et du premier venu.

Du travail donc! du travail pour tous, à toute heure et partout! Ne dites pas que c'est chose impossible. Je vous ai prouvé le contraire : le travail ne peut manquer qu'accidentellement et localement; il ne peut faire défaut où il y a encore des propriétaires et des terres à défricher. Cette négligence du capitaliste serait un véritable délit contre la société. Quoi! il y aura des bras inoccupés, et cet homme ne les occupera pas! Il laissera des malheureux mourir de faim, lorsque, par quelques coups de pioche, il pourrait faire sortir la vie de cette terre qu'il délaisse! La loi aurait dû prévoir ce cas.

L'insuffisance du travail n'est donc qu'apparente : s'il n'y en a pas ici, il s'en trouve un peu plus loin : la facilité des déplacements, au moyen des voies ferrées, permet de le poursuivre et de l'atteindre. Que les départements où l'ouvrier chôme, aident à ces transports : ce qu'ils y dépenseront sera moindre que ce qu'ils auraient payé en secours à domicile.

C'est à l'administration encore à faire connaître, par la publicité, le point où le travailleur peut se rendre avec la certitude d'être occupé. C'est à elle enfin de l'y décider et, au besoin, de l'y contraindre en le menaçant du dépôt de mendicité, lorsque sans motif légitime, ne voulant pas se déplacer, il refuse ce travail qu'on lui offre.

Digitized by Google

La généralisation du travail ou le moyen d'en procurer à tous et en tout temps, ne consiste donc de fait que dans la bonne répartition des travailleurs.

Si le gouvernement ne s'en occupait pas, une grande association européenne pourrait le faire. Une compagnie se chargerait de transporter à ses frais des ouvriers et ouvrières sur tous les points de l'Europe où l'on en demanderait. Une légère retenue opérée sur les salaires augmentés en conséquence, couvrirait les avances. Les travailleurs ainsi expédiés seraient, après un temps déterminé, ramenés chez eux aux frais de l'association.

Si l'on ne veut pas de ceci faire une spéculation, qu'on en fasse un acte de charité : ce sera la meilleure. En prévenant ces jours de chômage et d'oisiveté, si cruels ou si dangereux pour la moralité, en offrant une prime à l'activité et au courage et non à la nonchalance et à la paresse, on guérira plus d'une plaie et l'on aura bien mérité de tous.

Si l'association ne peut embrasser l'Europe, qu'elle se borne à la France. Si, à son début, elle ne peut s'étendre sur cette France entière, qu'elle se renferme dans un département. L'exemple sera donné : il fructifiera, car les résultats en seront si manifestes que les aveugles seuls ne les verront pas.

Que l'exploitation et l'amélioration des champs, je ne saurais trop le redire, soient la première voie de salut. La vraie source du bien-être et de la prospérité des peuples et la garantie de leur durée, c'est la terre, c'est son exploitation : or, lorsque dans un pays une partie notable de cette terre n'est pas exploitée ou qu'elle l'est de manière à ne pas rapporter tout ce qu'elle doit rendre, à n'en donner que la moitié, le tiers ou le quart, c'est

Digitized by Google

que ce pays manque de bras ou que ces bras sont mal employés.

On le voit, ce ne sont pas les moyens qui nous manquent pour améliorer la position de la classe ouvrière et rendre à la femme, avec la faculté du travail, la somme de bien-être dont elle doit jouir. La difficulté n'est pas même de faire adopter ces moyens: combien n'en a-t-on pas déjà proposés et approuvés? Cette difficulté sera tout entière dans l'exécution: pour y arriver, il faut vaincre cette apathie, cette inexplicable insouciance qui, lorsque nous désirons le bien, lorsque nous le reconnaissons nécessaire, nous le font toujours remettre au lendemain. Il y a bien des années que j'entends déplorer cette dégradation de la femme, et je n'ai vu personne qui, après l'avoir plainte, ait employé une ouvrière de plus ni augmenté de cinq centimes le salaire de celles dont il plaidait si chaleureusement la cause.

L'administration n'a pas fait davantage; et pourtant qui peut avoir plus intérêt à prendre en considération la situation de l'épouse qu'un gouvernement guerrier qui voit, d'année en année, s'étioler la classe où il recrute son armée? Ignore-t-il que la dégénération des enfants vient de celle des parents et spécialement de la débilité des mères?

Mais contre toute amélioration deux grandes puissances sont debout, nous criant que pour revenir au bien, il n'y a que difficultés et qu'obstacles. Or, ces puissances qui ont paralysé tant de généreux efforts, sont: *l'habitude* et *le préjugé*.

La dépense et le manque d'argent sont ce qu'on nous opposera d'abord: — C'est la ruine des villes et des communes que vous demandez, s'écriera l'un, qui oublie

Digitized by Google

qu'il ne s'agit que d'une avance et d'un placement. Mais je lui répéterai : — Le travail enrichit ; c'est l'oisiveté qui ruine, c'est la misère qui ronge et détruit. Que vous demande-t-on? De fournir à ce travail et d'en recueillir les fruits : de semer pour récolter.

— Où en sera la liberté? dira l'autre. Quoi! je ne serai pas le maître d'employer dans mon établissement les gens qui me conviennent! je serai tenu de prendre des femmes, quand j'aime mieux y avoir des hommes! Mais c'est une atteinte au droit commun que vous proposez!

— Je réponds : Nous ne vous imposons rien, nous n'en appelons qu'à votre humanité; disons mieux, à votre intérêt. Vous croyez gagner à employer des hommes; mais si vous gagnez autant en occupant des femmes, si, dispensé de leur faire l'aumône, vous gagnez davantage, de quoi aurez-vous à vous plaindre?

Un troisième voudra temporiser : — Dans vos propositions, il y en a de bonnes, assurera-t-il; pourquoi n'en trouverait-on pas de meilleures? Ne précipitons rien. La position de la femme est anormale, mais celle de l'homme l'est-elle moins? Si l'ouvrière est à plaindre, si elle est insuffisamment rétribuée, l'ouvrier ne peut-il pas dire : Le suis-je mieux? Quand il s'agit d'améliorer le sort de la famille, n'est-ce point par moi, chef de la communauté, que l'on doit commencer?

— Je dirai à l'ouvrier : Tu es malheureux, je le sais; mais c'est ta faute. Tu étais paysan, tu vivais de la terre, et tu as voulu être citadin; tu as cru qu'il était moins dur de dévider du coton, de tisser de la laine, que de défricher un champ ou de battre des gerbes : eh bien! cela est vrai. Tu désirais un métier plus doux, tu l'as. Il ne te fait pas vivre? Tu aurais dû le prévoir.

Digitized by Google

Mais tu songeais moins à vivre qu'à t'épargner de la peine. Aujourd'hui, il est trop tard pour apprendre un autre état : garde donc ce que tu as, et reconnais qu'en venant au secours de la femme, c'est toi aussi que nous aidons.

Le quatrième opposant sera la femme elle-même : elle trouvera très-juste qu'on accroisse son salaire ; puis, si vous lui parlez d'augmenter son travail, non en durée, mais en soins, elle ne voudra se soumettre à aucun effort, à aucun changement de procédé. — J'ai fait toujours ainsi, dira-t-elle, je veux le faire encore. — En d'autres termes, je veux être bien payée, mais j'entends continuer à mal travailler.

— Que sera-ce donc, ajoute mon interlocuteur, de celles qui n'ont jamais rien fait ? Partout le pauvre se plaint de n'avoir pas d'ouvrage, et quand on lui en offre, il le trouve trop difficile et finit par le refuser.

— Oui, malheureusement ! oui, des obstacles viendront des intéressées, et ce ne seront pas les moindres. Ces obstacles, il faut les vaincre : quand l'oisiveté et la paresse auront été signalées et flétries comme elles doivent l'être, vous verrez de jour en jour diminuer le nombre des paresseuses.

Un cinquième parle de plus haut, et je le cite à regret, car nous comptions sur son appui : c'est un des notables de la commune. — Notre municipalité, dira-t-il, est surchargée de soins et d'écritures : nous avons déjà assez de peine à conduire les hommes et à les faire vivre, sans nous occuper des femmes. Leur position n'est pas brillante, j'en conviens, mais qu'y faire ? Il ne suffit pas de leur donner du travail, il faudra les contraindre à l'accepter et tenir la main à ce qu'elles le fassent. Partout

Digitized by Google

nous allons rencontrer des récalcitrantes: en luttant sans succès, nous compromettrons notre caractère d'administrateur. C'est dans un labyrinthe inextricable que nous allons nous engager, sans espoir d'en trouver l'issue: *à l'impossible nul n'est tenu.* Souffrons donc ce que nous ne pouvons empêcher, et gardons-nous, de crainte d'avoir pis, de poursuivre un mieux problématique.

Cette réponse est de celles dont on n'avoue pas les motifs. Pourquoi? — C'est qu'ils ne sont pas avouables. Ces motifs, les voici: *l'insouciance* et *l'égoïsme,* ces deux grands ennemis de toute amélioration. Je crains bien qu'encore ici ils n'entravent nos efforts: ne pouvant nier le mal, on nie la valeur des remèdes, ou comme le Turc on dit: *c'était écrit.*

Voyez où ce système a conduit ce Turc. C'est là aussi qu'il nous conduira, si nous restons impassibles devant cette triste vérité: *la souffrance de la femme est la mort de l'homme.* — Il naît par elle, il vit par elle, il meurt par elle. Enfant, il a besoin d'une nourrice; homme, il lui faut une compagne; vieillard, il ne peut se passer d'un soutien. Où la femme dépérit, la société dépérit; où la femme meurt, la société meurt.

Résumons notre exposé. Nous disions: il est, en France, un fait que personne n'ignore ni ne nie: c'est que la femme des classes ouvrières, principalement dans les villes, est insuffisamment nourrie, mal vêtue, mal logée et, par suite, qu'elle s'étiole de bonne heure, et qu'après avoir donné naissance à une génération faible et maladive, elle s'éteint dans une vieillesse précoce: les registres de l'état civil sont là pour le prouver.

La cause de cet état de choses est la misère; et cette misère est le plus souvent produite par l'oisiveté de la

Digitized by Google

femme, oisiveté qui naît de l'impossibilité où elle est de se procurer du travail, ou lorsqu'elle en obtient, de l'insuffisance de sa rémunération.

D'où vient ce manque de travail pour les femmes?

De l'emploi des machines, mais plus encore de l'usurpation des hommes qui, refluant des campagnes sur les villes, au grand dommage de l'agriculture, s'y sont successivement emparés d'une partie des métiers que l'usage et la convenance attribuaient aux personnes du sexe.

D'où vient l'insuffisance du salaire?

Du préjugé que la femme étant moins habile que l'homme, doit être moins rétribuée.

Quels sont les moyens de remédier à cette situation?

Ces moyens sont divers: nous les avons indiqués; rappelons les principaux.

Rendre à la femme les métiers auxquels elle est propre et qui, exigeant plus de patience que de force, rentrent dans ses goûts et ses facultés.

Mettre le salaire en rapport avec le travail et sa qualité, ou rémunérer ce travail non d'après celui qui l'a fait, mais d'après la manière dont il est fait; en un mot, le payer ce qu'il vaut.

Fonder des écoles d'études supérieures industrielles, pour former des institutrices de métiers ou des ouvrières capables de stimuler les autres par leurs conseils et leur exemple.

Étendre, à l'aide de cette éducation théorique et pratique, le nombre des états que la femme pourrait faire concurremment avec les hommes.

Déterminer, par une loi ou un règlement administratif, le minimum du nombre de femmes qui devront être employées dans chaque grand établissement industriel.

Digitized by Google

Encourager l'éducation primaire des femmes, c'est-à-dire la lecture, l'écriture et le calcul, en leur réservant un plus grand nombre d'emplois dans les administrations publiques, les chemins de fer, les bureaux de banque, les comptoirs et les fonctions mises au concours.

Réduire le nombre d'hommes employés au service des particuliers, des hôtels, des cafés, des restaurants, et les faire successivement remplacer par des femmes.

Faire comprendre aux artisans qu'il est de leur intérêt et de l'avenir de leur famille d'épouser des filles ayant un état compatible avec celui qu'ils exercent eux-mêmes.

Détruire, chez les femmes, ce préjugé dangereux, que le mariage est pour elles une dispense de travail.

S'occuper du logement des artisans et surtout des artisanes; en assurer la salubrité par de fréquentes inspections; accorder des primes de propreté. En agir de même pour les ateliers et les fabriques. Lorsqu'on en élève de nouvelles, veiller à ce que toutes les conditions d'hygiène soient remplies. Instituer des médecins inspecteurs des manufactures et des logements d'ouvriers.

Avoir, dans les grands centres d'industrie, des maisons de refuge ou des auberges tenues par des personnes d'une moralité reconnue, spécialement destinées aux ouvrières isolées ou de passage. Décider les chefs de fabrique ou les maires des villes à faire construire des cités ouvrières.

Engager les ouvrières qui n'ont pas de famille à vivre entr'elles par groupes, en se logeant ensemble et en faisant un ordinaire commun. Il en résultera pour elles une existence plus douce, plus saine, plus économique.

A mesure que leur salaire deviendra en rapport avec

Digitized by Google

leurs besoins et qu'elles pourront subir une légère retenue, amener ces ouvrières à fonder entr'elles une caisse de secours mutuels. Elles comprendront alors le bénéfice de l'association et les dangers de l'isolement.

Établir, pour elles, une sorte de règlement somptuaire, en leur donnant, dans tous les établissements de quelqu'importance, un costume où l'économie serait jointe à la commodité: c'est, après la misère et l'oisiveté, l'amour de la toilette qui perd le plus de jeunes filles. Ajoutons que depuis l'établissement des machines, le vêtement actuel des femmes est une cause fréquente d'accidents.

Tenir à ce que le travail ne puisse jamais manquer à quiconque en demande; car c'est un crime, dans un État civilisé, de laisser mourir de faim l'individu qui veut travailler.

Créer, dans les sociétés de bienfaisance, des inspecteurs et inspectrices du travail, allant à domicile en offrir aux femmes qui n'en ont pas, et admonester et annoter celles qui le refusent.

Dans les villes qui en auront les moyens, avoir un local et des travaux en réserve pour les ouvriers manquant d'ouvrage.

Le chômage n'étant que l'effet d'un défaut d'entente, parce que le manque de travail ne peut exister que localement, établir des communications entre les villes manufacturières pour l'emploi des bras inoccupés.

Passer des marchés avec les chemins de fer pour que les transports d'ouvriers et d'ouvrières puissent se faire avec économie.

Étendre ces communications d'État à État, en formant une association européenne dont le but serait de pro-

Digitized by Google

curer, sans distinction de nation, du travail à quiconque en demanderait.

Avoir, dans chaque grand centre de population, un journal avec affiches ou tout autre moyen de publicité, pour faire connaitre au loin les demandes des ouvriers manquant d'ouvrage et celles des maîtres qui ont besoin d'ouvriers, en indiquant les conditions demandées et offertes.

Signaler annuellement et d'une manière officielle, à la reconnaissance publique, les noms et les efforts des personnes qui auront le plus contribué à améliorer la position des ouvriers, notamment des femmes, en leur donnant du travail et en augmentant leur salaire.

Accorder des primes et des médailles aux meilleures ouvrières, c'est-à-dire celles qui se seront spécialement fait remarquer par leur conduite, leur intelligence et la perfection de leur travail.

Avoir un jury composé d'ouvriers et d'ouvrières dont on prendrait l'avis et, au besoin, les votes, pour la distribution de ces primes.

Si l'insuffisance du travail est souvent la conséquence de sa mauvaise répartition, elle ne l'est pas moins de l'apathie qui nous empêche de mettre en œuvre la matière que nous avons sous la main ou le champ que nous laissons en friche. Ce n'est donc pas assez de remédier à cette mauvaise répartition : il faut augmenter progressivement l'impôt sur les terrains abandonnés susceptibles de culture, et amener ainsi les propriétaires à mettre en valeur ou à céder à d'autres ce qu'ils laissent perdre au détriment de la société entière.

Réunir annuellement, dans une des capitales européennes, un congrès composé des délégués des prin-

Digitized by Google

cipaux propriétaires, agriculteurs, négociants et manufacturiers des diverses puissances, délégués dont la mission serait d'aviser aux meilleurs moyens d'assurer, pour l'année, du travail à tous, et de déterminer, selon le temps et les lieux, le salaire ou la rémunération de ce travail.

En ce qui concerne les mesures d'ensemble et d'avenir, nous dirons :

Prévenir l'agglomération des masses dans les villes au détriment des campagnes.

Pour arriver à ce résultat, encourager les travaux des champs : l'agriculture, comme l'horticulture, est le premier moyen de fournir en tout temps du travail à qui en manque, parce qu'à la campagne il y a des labeurs appropriés à toutes les situations, à toutes les capacités, à tous les âges (1).

Ne pas perdre de vue que les travaux rustiques, travaux faits à l'air et au soleil, ont sur ceux des ateliers le très-grand avantage de contribuer à développer les forces et maintenir la santé.

(1) Il est des travaux que les habitants des campagnes, notamment les femmes, pourraient faire dans leurs moments perdus : sans compter l'aiguille et la couture, elles ont le cartonnage, le pliage, le brochage des livres, leur reliure, leur enluminure ; les ouvrages de sparterie, d'osier, de jonc, de paille, notamment les chapeaux; certaines chaussures; les tricots de toute espèce; mille petits objets de fantaisie, de bimbeloterie, etc., etc. Nos mécaniciens s'occupent de machines pour fabriquer en grand, et ils ont raison, mais ils devraient aussi en inventer pour ce qui ne peut être fait qu'en petit : mécaniques à bon marché et tenant peu de place, qui aideraient aux travaux des femmes et des enfants, et de ces travaux feraient une sorte de jeu, les occupant fructueusement pendant les longues soirées d'hiver et les jours de chômage.

Digitized by Google

CONCLUSION.

A ces conseils bien insuffisants, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, car il s'agit ici d'une question complexe ou d'un mal dont l'origine est ancienne et dont les ravages sont profonds. Ce n'est point en un jour et par un remède unique qu'on peut le guérir: c'est par une suite de moyens aussi nombreux, aussi divers que le sont ses phases et ses anomalies. Cette misère ou cet étiolement physique et moral, suite de l'oppression de la femme, n'est pas une plaie passagère et locale, la plaie est générale et partout invétérée : dans la France, dans l'Europe entière, on ne peut citer une seule ville, un seul bourg, un seul village où quelque femme ne souffre par une des causes que nous venons d'indiquer. Il est des localités, notamment celles qu'on nomme ouvrières, où cette classe souffrante forme la très-grande majorité de la population et où, pour une femme heureuse, on en trouve dix qui manquent de chauffage, de vêtement, de pain.

A ceci n'y a-t-il rien à faire, et le mal est-il incurable? — Nous avons prouvé qu'il ne l'était pas; mais pour le guérir, il ne suffit plus de la volonté et du dévoûment d'un seul, il faut le concours du grand nombre, il faut celui de tous, il faut enfin que le malade s'y prête comme le médecin. Le mal est européen : que l'Europe se lève contre lui et, comme à l'approche du naufrage, qu'elle dise : courons aux plus faibles.

Sauvons donc la femme, la femme qui souffre. Que celle qui est plus favorisée, que la femme riche nous vienne en aide : c'est à sa ferme volonté de relever son

Digitized by Google

sexe et de lui consacrer ses soins et son superflu, moins en aumône qu'en travail, que nous devrons notre résurrection sociale. Qu'une *société protectrice de l'ouvrière* se forme parmi les femmes assez riches pour pourvoir au travail de quelques-unes! que chacune se charge de patronner un groupe! qu'elles s'engagent à donner aux femmes toutes les fonctions, toutes les fournitures, tous les travaux qui rentrent dans ceux dont on les a si injustement dépouillées! En agissant ainsi, en réhabilitant la femme dégradée par la misère, la femme aura sauvé la femme, et avec elle la société.

La plaie ainsi guérie et cicatrisée, cette foule étiolée, née de la faim héréditaire et qui peuple aujourd'hui nos cités, fera place à une génération belle et forte qui, une fois de plus, démontrera cette vérité que *c'est la vertu, le bien-être et la santé des mères qui font la force et la grandeur des fils.*

Abbeville, 27 Novembre 1859.

J. BOUCHER DE PERTHES.

A l'appui de ses propositions et comme complément de son discours, M. Boucher de Perthes vient, par une donation faite à la ville d'Abbeville ce même jour 27 novembre 1859, de fonder une rente annuelle et perpétuelle de cinq cents francs, au profit de l'ouvrière domiciliée à Abbeville qui l'aura méritée par sa conduite et son travail.

Cette prime, susceptible d'accroissement, sera remise à l'ouvrière désignée par le Conseil municipal auquel seront adjoints deux membres de la Société d'Émulation, en un livret sur la caisse d'épargne, avec une médaille et un diplôme.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT
VULFRAN
D'ABBEVILLE[1]

I

Suivant le P. Ignace, qui n'ose cependant l'affirmer, le roi Louis XII, comte de Ponthieu, après avoir posé lui-même la première pierre de l'église (2), aurait chargé le cardinal Georges d'Amboise de la surveillance des travaux. « Ses armes, dit-il, — celles du cardinal — sont au frontispice du grand portail de Saint-Vulfran, à costé de celles du roi Louis XII, et de l'autre costé de celles d'Abbeville..... L'église de Saint-Vulfran, dit-il plus loin, est bastie de pierres artistement unies et ralliées d'un bel ordre. Les pilliers du dedans sont fort hauts et la voûte fort élevée, où sont les armoiries de plu-

(1) Cette monographie n'est qu'un chapitre, mais un chapitre entièrement neuf, d'une nouvelle édition, très-augmentée et présentement en préparation, des NOTICES SUR LES RUES D'ABBEVILLE.

(2) Nous verrons plus loin (dans les divisions historiques de ce travail) que Louis XII ne posa cette pierre que par les mains du maïeur, son représentant *ad hoc*.

Digitized by Google

sieurs princes, comtes et seigneurs de marque, qui ont donné de leurs biens pour le bastiment de l'église. Elle a un frontispice le plus curieusement élabouré qu'aucun qui soit en la province, y ayant trois grandes portes ornées de plusieurs représentations, figures et images des saints de la grandeur humaine, au-dessus desquelles se voyent deux grosses tours carrées, avec leurs galleries et balustres élevées de la hauteur de 33 toises ou environ. »

LE PORTAIL.

Rien, excepté le portail, n'est terminé dans Saint-Vulfran; la nef, les bas-côtés, les bras de la croix et le chœur attendent les ouvriers qui les soutiendront et les compléteront. Jamais le triste mot du poète : *pendent interrupta,* n'a reçu une application plus désespérante, et cependant la grandeur et la beauté du portail, décoration et *blason* d'Abbeville, feront toujours regretter l'inachèvement des travaux. « Considéré comme œuvre d'art sous le rapport de l'invention et de l'exécution, ce portail, remarque M. Garnier (1), doit être rangé parmi les monuments les plus remarquables du moyen-âge. » C'est aussi l'avis de M. Raymond (2), dont nous relèverons et discuterons cependant plus loin quelques critiques : « La façade de Saint-Vulfran présente une ordonnance régulière et élégante, une suite de fenêtres ogives délicatement figurées sur les murs, des cordons

(1) *Mémoire sur les monuments religieux et historiques du département de la Somme.* Amiens, 1839.

(2) Lettre adressée au rédacteur du *Journal d'agriculture et de commerce du département de la Somme,* datée du 17 février 1819, et signée Raymond, ancien professeur de l'Université.

Digitized by Google

formés de rameaux entrelacés avec art, un fronton imposant. En considérant ces guirlandes de sculpture qui s'étendent dans toutes les directions et les compartiments agréables des faces de la tour élevée à l'extrémité septentrionale de la haute muraille qui sépare la nef du chœur et fixe la longueur du bras transversal de la croix latine, l'antiquaire se croit transporté au château de Gaillon, bâti vers 1500 par le cardinal d'Amboise; château dont les superbes débris décorent encore la première cour de l'ancien musée des monuments français à Paris. » —*M. Garnier.*

On pourrait diviser en trois, pour l'étudier en détail, le portail de Saint-Vulfran: le pignon ou frontispice de la nef et les deux grosses tours qui flanquent ce pignon. Ces trois parties sont couvertes de niches en relief et de statues que nous examinerons rapidement.

Les plus grandes de ces niches abritent douze saints gigantesques, debout, deux par deux, éternelles sentinelles, aux angles des piliers de chaque côté des trois porches ouverts dans les trois parties du portail. Ce sont ces statues qui ont excité, à tort selon nous, le mécontentement des antiquaires trop amis de l'art de vérifier les dates. M. Raymond en veut au saint Fiacre « travesti en grand seigneur, » et surtout aux douze saints de haute stature « surchargés, dit-il, d'ornements, chamarrés de broderies avec force perles et pierres précieuses. A l'aspect de cette bigarrure, de ce luxe plus capable d'étourdir que d'attacher, « on reconnaît, poursuit-il, le temps auquel non-seulement l'art de costumer les personnages selon leur rang et leur siècle était ignoré parmi les comiques, les peintres et les sculpteurs, mais encore où le clinquant était recherché avec affecta-

Digitized by Google

tion, même dans les compositions des orateurs chrétiens, toutes hérissées de grec et de latin et remplies d'une érudition assommante par ses richesses empruntées de Moïse et d'Homère, de Virgile et de saint Mathieu, de saint Ambroise et de Sophocle étonnés de se trouver à la même compagnie. C'est l'instant où, sans être nuit, il ne fait pas encore jour. Cependant on entrevoit déjà les premiers rayons de l'aurore des beaux-arts. » M. Raymond, pour un universitaire ou parce qu'universitaire, parle bien lestement de Moïse, d'Homère, de Virgile, de saint Mathieu et de Sophocle.

Mais si ces saints ne vous donnent pas l'esprit de leur temps, ils vous donnent, ce qui vaut autant pour l'histoire et l'art, l'esprit du temps qui les sculpta.

M. Garnier, d'ailleurs, adresse aux saints du portique le même reproche; il reprend les broderies et les colliers et ce goût du XVIe siècle qui, « confondant les temps et les lieux, chargeait les statues des ornements les plus en contraste avec leur caractère. »

Suivant M. Gilbert (qui répète le *Mémorial d'Abbeville* du 8 mars 1828), ces saints auraient été donnés par plusieurs des corporations d'Abbeville et par les autres paroisses: la sainte Vierge par les épiciers, les merciers et autres corporations réunies sous le même patronage; saint Eustache par les marchands de drap; saint Pierre par les tondeurs de drap; saint André par les bouchers; saint Éloi par les orfèvres; saint Firmin par les tonneliers; sainte Marie-Magdeleine par les marchands de vin, etc.; — saint Paul, saint Jean et saint Jacques, etc., par les paroisses de ce nom. Suivant M. Gilbert, les statues et les autres sculptures du portail n'auraient coûté que 620 livres.

Digitized by Google

La façade de Saint-Vulfran a près de 80 pieds de largeur dans sa base.

Les trois portiques sont pratiqués sous de profondes voussures en ogive et surmontés de frontons évidés.

PORCHE DU MILIEU. — Ce portique fut décoré, suivant M. Gilbert, aux frais de Louis XII, dont l'écusson sculpté dans le fronton aigu fut gratté pendant la Révolution.

Les statues de ce portique sont disposées ainsi (1):

A droite du porche (2): 1° sur l'avant-corps de l'éperon, SAINT PIERRE; les clefs qu'il tient, son nom SANCTUS PETRUS en lettres gothiques sur le bord de son manteau, le désignent sans conteste. Au devant du socle, une paire de forces ou ciseaux « dont on ignore la signification; » et sur ce socle, deux sujets: saint Pierre à la porte de Jérusalem et saint Pierre sur le point d'être mis en croix. — 2° Près de saint Pierre, SAINT JEAN apôtre. 3° Plus loin et près de la porte, deux autres statues moins grandes représentant SAINT ÉLOI et SAINT NICOLAS. M. Gilbert fait remarquer que ces trois derniers saints étaient les patrons de trois paroisses de la ville.

A gauche du porche (3): 1° SAINT PAUL faisant face au saint Pierre de droite; suivant M. Gilbert, saint Paul « patron des vanniers et des cordiers » représentait,

(1) Je suis et j'abrége M. Gilbert, à qui il faut recourir. Les curieux devront toujours remarquer, en étudiant Saint-Vulfran, les petites figures grotesques qui ornent les consoles sous les pieds des saints, et remarquer aussi les dais de style arabesque au-dessus des têtes.

(2) Autrement dit à gauche du spectateur qui contemplera le portail.

(3) A droite du spectateur, etc.

Digitized by Google

sur la façade de Saint-Vulfran, la paroisse de Saint-Paul. 2° dans le second compartiment, à droite de saint Paul, un LION revêtu d'un manteau royal couvert de fleurs-de-lis grattées à la Révolution; ce lion portant les emblêmes de la monarchie française serait, suivant M. Gilbert, le symbole de l'alliance des deux royaumes par le mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre. M. Dusevel, sans nier complètement ce que cette opinion présente de plausible, est d'un autre avis: ce lion, pense-t-il (1), qui, outre le manteau de fleurs-de-lis, présente encore pour insigne entre ses pattes de devant un grand écusson et une bannière (des fleurs-de-lis encore, a-t-on supposé), « peut avoir été tout aussi bien placé en cet endroit, en mémoire de la souveraineté que les princes anglais exercèrent pendant longtemps à Abbeville. Ce qui vient, dit-il, à l'appui de notre opinion, c'est qu'il existait ainsi, à la cathédrale de Limoges et dans d'autres endroits du Limosin, des lions en pierre qu'on croyait être également des emblêmes de la souveraineté des rois d'Angleterre sur l'Aquitaine et les provinces voisines (2). Peut-être, aussi, le lion de Saint-Vulfran est-il destiné à rappeler l'ancien usage qu'avaient les juges ecclésiastiques de rendre leurs sentences *inter leones,* entre des lions qu'on voyait aux portes de certaines églises (3). » — 3° SAINT GERMAIN l'Écossais tenant sous ses pieds un

(1) Lettre au président de la Société d'Émulation d'Abbeville. *Mém. de la Soc.*, années 1849-1852.

(2) *Description des monuments des différents âges*, observés dans le département de la Haute-Vienne, par C. N. Allou. In-4°. Limoges, 1821. Page 225. — *Note de M. Dusevel.*

(3) Voy. Ducange, *Verbo assisa* et *assisia.—Note de M. Dusevel.*

Digitized by Google

monstre à six têtes, symbole du paganisme vaincu par sa prédication; 4° SAINT FIRMIN, martyr: sur le socle, un écusson présentant une futaille et divers outils de tonneliers dont saint Firmin est le patron; à droite et à gauche de l'écusson, deux petits bas-reliefs: le martyre de saint Firmin et saint Firmin portant sa tête entre ses mains.

« Les moulures des bandeaux de la voussure ogive et des pieds-droits, dit M. Gilbert, sont décorées, sur leurs filières, d'une guirlande ou ornement courant, composé de pampre et de chardons, à la naissance desquels sont des lézards, le tout formant des rinceaux. »

Deux des bandeaux de cette voussure sont décorés de petits groupes, dont plusieurs, malheureusement mutilés, représentent des actes de la vie du Christ. En ceux qui restent on reconnaît, en commençant par la droite du portique: *Jésus-Christ au milieu des docteurs; — Jésus dépouillé de sa robe tirée au sort; — Apparition de Jésus ressuscité;* — à gauche, sur le second bandeau en commençant par le bas: *Jésus-Christ couronné d'épines; — conduit devant Pilate; — sacrifié à un voleur;* — sur le premier bandeau à gauche de la porte: *Jésus-Christ flagellé; — condamné par Pilate; — pendant la délibération sur son supplice;* — sur le deuxième bandeau en commençant par le bas: *l'incrédulité de saint Thomas; — Jésus-Christ et les pèlerins d'Emaüs.*

« Sur le trumeau central, entre les deux vanteaux de la porte, » était autrefois un *Ecce homo* qui fut détruit pendant la Révolution. C'est devant cet *Ecce homo* que, le 6 septembre 1764, Joseph Le Roy de Valines s'agenouilla, un flambeau à la main, et prononça les paroles de l'expiation, un instant avant de se coucher sur

Digitized by Google

l'échafaud où ses membres allaient être rompus (1). La place de l'*Ecce homo*, occupée pendant quelque temps par une statue de saint Vulfran, est vide maintenant. Ne serait-il pas désirable qu'on rétablît sur le trumeau désert une représentation du *Christ montré au peuple*, dans le style des autres saints du portail et par conséquent semblable, autant que possible, à celle qui a disparu ?

« Le fond de l'arc ogive au-dessus de la porte,—dont nous parlerons plus loin,—est orné d'une rosace découpée servant d'encadrement à une croisée feinte. » — *M. Gilbert.*

Quant à l'arc d'ouverture du portique, il est, suivant la remarque de M. Gilbert, « festonné d'une dentelle découpée à jour. »

Au-dessus de ce porche, dans la plus haute partie de l'ogive qui le surmonte et plus haut que l'écusson de Louis XII, la SAINTE TRINITÉ est sculptée dans la forme où on la représentait alors (sinon toujours, au moins fort souvent). Dieu le père, coiffé d'une tiare et assis sur un trône, tient devant lui la croix où son fils est attaché; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, paraît entre sa barbe et le haut de la croix.

PORCHE A DROITE DU SPECTATEUR.—Suivons toujours, dans ce très-rapide coup-d'œil, l'examen succinct des statues en les numérotant dans l'ordre qui nous frappe tout d'abord : 1° La première à droite est celle de SAINT JACQUES représentant une des paroisses de la ville; 2° SAINTE MARIE-MAGDELEINE, patronne des marchands

(1) Voy. SAINT-VALERY ET LES CANTONS VOISINS, t. II, au chapitre de Valines.

Digitized by Google

de vin, « donnée, dit M. Gilbert, par leur corporation et probablement par celle des boursiers, comme semble l'indiquer l'escarcelle ou bourse sculptée sur l'écusson » au devant du socle; 3° deux figures de la SAINTE VIERGE (suivant M. Gilbert), placées vis-à-vis l'une de l'autre. « On croit reconnaître, ajoute M. Gilbert, dans les deux petites figures qui accompagnent celle de la Vierge placée à droite (1), la vocation de sainte Catherine et sa renonciation à l'alliance qui lui était proposée. »

Au bas de l'autre figure représentant encore la Vierge —le sein nu et l'enfant Jésus dans les bras—on voit le martyre de sainte Catherine, et sur le socle une paire de balances et une escarcelle, attributs des épiciers et des merciers.

4° Dans le tympan au-dessus de la porte, un groupe représente l'ASSOMPTION DE LA VIERGE entre deux anges (2); au-dessous de ce groupe, un écusson reproduisant les attributs déjà désignés, « une escarcelle suspendue au fléau d'une paire de balances. »

5° « En dehors du portail, près de la statue de saint Jacques, » une autre figure représente un saint indésignable.

6° « Plus loin, au-dessus d'une des barraques qui enveloppent la base de la tour, » SAINT MAURICE « ou plutôt SAINT LOUIS, roi de France, » avec un casque, et près de lui, « un écusson semé de fleurs-de-lis sans nombre. » M. Gilbert pense que saint Louis étant au XVe siècle le patron des sergents royaux de la sénéchaussée de Pon-

(1) A gauche du spectateur.

(2) Voir, pour tous ces détails, M. Gilbert à qui je ne me lasse pas d'emprunter.

Digitized by Google

thieu, cette statue a dû être un hommage de ce corps de justice. Ce serait là, dans tous les cas, un saint Louis bien barbu.

M. Dusevel conteste une des figures de la Vierge indiquées ci-dessus (3° dans ce porche), celle qui porte une croix au col et qui a été tour à tour prise pour la statue de la Vierge et pour celle de la Charité. M. Dusevel ne croit pas, en effet, que ce puisse être la Vierge « qui n'a jamais été, dit-il, représentée avec une croix au col. »

PORCHE A GAUCHE DU SPECTATEUR.—Ce portique fut construit, dit-on, aux frais du cardinal d'Amboise.— *Gilbert.*—Il ne reste plus des armes du cardinal, grattées pendant la Révolution, que l'écusson au fronton.

Voici quelles sont les statues qui décorent ce portique:

1° « A droite, sur la saillie de l'éperon de la tour, » SAINT ANDRÉ, apôtre, un livre sous le bras gauche, la main droite sur la cuisse; au-dessous, un écusson présentant une tête de bœuf; — saint André était patron des bouchers qui, probablement, firent don de cette statue.

2° Deux statues à gauche du spectateur, représentant SAINT JEAN-BAPTISTE et SAINT THOMAS D'AQUIN, (saint Jean patron d'une paroisse de la ville, saint Thomas d'Aquin patron de la confrérie du Saint-Sacrement — voir les figures du socle — et des *broutiers et porteurs* au sacq); — *Gilbert* toujours.

3° « Plus loin, à la naissance de l'arc ogive et sur un pilastre orné de moulures, un navire orné de cinq écussons qui, non sculptés ou grattés, ne présentent aucune trace de signes caractéristiques, mais que M. Gilbert pense avoir été destinés à être ou avoir été ceux des professions qui

Digitized by Google

regardent la navigation, armateurs, capitaines, matelots, charpentiers, pêcheurs, réunis sous le même patronage. « Sur ce navire sont quatre personnages, dont deux luttent ensemble. » M. Gilbert ne donne aucune explication de ce sujet, si ce n'est la fréquence des querelles entre marins ; les deux autres personnages richement vêtus seraient, suivant cette interprétation, saint Georges et sainte Barbe, patrons des gens de mer.

M. Dusevel conteste encore cette interprétation, et de la description plus détaillée et de l'attitude des personnages, tire une explication légendaire qui, moins simple, ne se heurte cependant contre aucune invraisemblance ; il remarque d'abord la lutte des deux hommes qui se battent entre une femme et un adolescent, simples spectateurs de la lutte et assez richement vêtus ; « on a cru, poursuit-il (1), que les deux personnages qui se battent étaient des mariniers, et leur combat, l'image des querelles qui naissent fréquemment entr'eux. Quant aux deux autres, on a dit qu'ils paraissaient représenter *saint Georges* et *sainte Barbe*, patrons des mariniers ; mais on n'aperçoit aucun des symboles ou attributs caractéristiques de ces deux saints. Je pense, comme de savants archéologues de la capitale, que l'on doit plutôt voir dans ce groupe curieux, la première scène ou partie de la légende si dramatique, si émouvante de *saint Eustache*.

« Une ancienne *Vie des Saints* la raconte en ces termes :
« Eustache s'étant acheminé de nuict vers l'Égypte,
« pour y demeurer, il arriva à un port où il y avoit un
« vaisseau prest à faire voile, dans lequel il monta :

(1) *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville.*

Digitized by Google

« le maître du navire jeta les yeux sur sa femme Téo-
« piste, qui estoit fort belle, et en fut si espris qu'il « résolut de la ravir à son mary, ce qu'il fit sans « qu'*Eustache* pust l'en empescher. » Les deux hommes qui se battent représentent donc ce saint martyr et le maître du navire se disputant la belle Téopiste qu'on voit à droite de ces hommes ; l'adolescent placé à gauche est évidemment un des enfants du pauvre Eustache, car il ressemble à celui qu'un lion furieux emporte et qui est représenté également dans une autre scène de la légende du même saint, sculptée un peu plus loin, au tympan du même porche. »

M. Dusevel ne s'arrête point d'ailleurs aux présomptions qui peuvent naître des cinq écussons aux emblêmes absents, et l'explication qu'il donne de la lutte sur le navire n'excluerait en rien celle de M. Gilbert en ce qui regarde les corporations donatrices rappelées par ces écussons.

Il faut remarquer que le personnage de la poupe, immobile comme la femme de la proue, est appuyé contre un tonneau qui pourrait, selon le caprice des interprétations, figurer les barriques du commerce ou le tonneau de poudre de sainte Barbe.

Cet accessoire du bas-relief a fait penser à l'aventure d'Adèle de Ponthieu, enfermée dans un tonneau avant d'être jetée à la mer. L'homme immobile à la poupe serait le comte (1); un des deux hommes luttant serait un défenseur d'Adèle. Nous ne pensons pas qu'on puisse s'arrêter longtemps sur cette hypothèse, le sujet roma-

(1) Rien ne semble bien indiquer l'âge de ce personnage que M. Dusevel croit un adolescent.

Digitized by Google

nesque d'Adèle ne rencontrant aucun analogue dans les autres sculptures du portail.

Nous nous sommes permis de chercher nous-même une explication des quatre personnages énigmatiques et du navire chargé d'écussons; un instant nous crûmes saisir le secret de notre sculpture dans une inspiration du livre de Sébastien Brant,—*la Nef des fous*,—œuvre de la fin du XVe siècle comme notre édifice de Saint-Vulfran :

Hommes mortels qui désirez savoir
Comment on peut en ce monde bien vivre
Et mal laisser, approchez, venez voir
Et visiter ce présent joyeux livre.
A tous présents bonne lecture il livre,
Notant les maux et vices des mondains.
Venez y tous et ne faictes dédains
Dudit livre nommé des fols la nef;
Si vous voulez, vous èn trouverez maints
Au Pellican chez Geoffroy de Marnef (1).

Et dans le prologue du translateur :

« Ce monde n'est que une mer où de jour en jour vogons en peines et tribulacions et où se font en tous estats plusieurs maulx estranges, divers péchés et malefices par erreur, ignorance ou mauvestié dont les perpetrans d'iceux méritent d'être appelés fols. »

Et dans les vers même de la traduction :

« Leurs habits sont si dissolus
Qu'ils montrent presque leurs corps nus (2)
Pour décevoir les pauvres filles
Par leurs façons très inutiles. »

(1) Avertissement de l'imprimeur, 1497.—« Je doute fort que, malgré cette réclame, m'écrit M. Moland, Geoffroy de Marnef ait fait ses frais; ce joyeux livre est d'une lecture insupportable. »

(2) Ce ne serait pas, il est vrai, le cas de nos personnages.

Digitized by Google

Les vanités mondaines pouvaient être figurées dans notre bateau par les écussons qui chargent le bordage, par les riches habillements des personnages; les passions, par la lutte jalouse des deux hommes sous les yeux de la femme en grands atours de la proue, spectatrice coquette et prix du combat; l'insouci du péril, dans le personnage de la poupe, adossé contre un tonneau et négligeant le gouvernail; l'imprévoyance de l'avenir, la folie enfin, dans l'attitude de ces quatre personnages occupés du moment sur une mer qui peut à chaque instant les engloutir.

Peu sûr de ma compétence en ces matières, je consultai, sur mon hypothèse explicative, M. Moland, un savant, mais de l'esprit le plus dégagé et le meilleur qui soit dans le monde des critiques et des littérateurs; M. Moland accueillit l'explication avec la plus grande défiance : « L'œuvre de Sébastien Brant, poète allemand comme vous savez, m'écrivit-il, eut de la vogue dans son pays, mais n'obtint pas en France de succès vraiment populaire. Elle fut traduite cependant et en latin et en vers français : nous avons la *Stultifera navis a Jacobo Lochero,* etc., et la version française dont l'édition est de l'an 1497. Cela ne constitue pas une popularité bien grande, et je ne crois pas que l'ouvrage ait eu chez nous d'autre public que celui des lettrés (1). »

Il n'est pas douteux, ajoutait M. Moland, qu'un sculpteur ayant en vue l'allégorie de Sébastien, n'eût donné à ses personnages le capuchon à grelots traditionnel, ainsi qu'on le trouve dans les *bois* décoratifs des éditions de la *Nef des fous.*

(1) Je n'hésite pas à citer longuement M. Moland, membre d'ailleurs de la société qui publie le présent travail.

Digitized by Google

« En dernier avis, disait M. Moland, l'allégorie de la nef, de la barque symbolisant la vie humaine, est, depuis la barque de saint Pierre et la barque de Salomon, exploitée par tous les littérateurs, par les satiriques comme par les sermonnaires. On a été très-loin sous ce rapport au moyen-âge; il y a notamment la *Nef du nouveau Renart,* qui est du XIVe siècle, où l'allégorie est détaillée sans miséricorde selon le goût du temps :

Li fons est de male pensée,
Et s'est de traïson bordée
Et clauvée de vilennie,
Et de honte très bien poïe;
De trecerie en est le mat, etc.

« Le fond est de mauvaise pensée; de trahison elle est bordée, elle est clouée de vilenies; de honte elle est goudronnée; le mât est de tricherie. »

Mais ce modèle de nef n'est pas encore celui de notre barque, et le drame des quatre personnages ne tirerait aucune explication de rapprochements pénibles avec les recherches métaphoriques de l'allégorie.

Pourquoi donc — et je reprends la pensée de M. Moland — vouloir absolument que le sculpteur de notre portail se soit attaché à reproduire l'idée de quelque monument littéraire particulier? L'image philosophique et chrétienne, assez facile à expliquer, si l'on y tient, par les vanités, par les passions, par la folie humaine, n'a-t-elle pu être tout simplement inventée par l'artiste? Les sculpteurs et les peintres du moyen-âge ont créé, par eux-mêmes, des tableaux allégoriques bien plus compliqués.

Nous renfermant, quant à nous, dans la sagesse de cette conclusion, nous abandonnerons de nouveau notre bas-relief aux discussions des savants.

Digitized by Google

4° « A l'angle nord-est de l'éperon de la tour, dans une niche surmontée d'un dais, » SAINT FIACRE, « tenant une bêche de la main droite, un livre fermé de la main gauche. » Cette statue de saint Fiacre, « patron des jardiniers ou hortillons, » fut donnée, suivant M. Gilbert, par les jardiniers de la ville et des faubourgs.

5° « Au devant du tympan et au-dessus de la porte du bas-côté, » SAINT EUSTACHE « auquel ce portail est consacré » et dont le costume de grand seigneur du XVIe siècle émeut, je ne sais pourquoi, tous les antiquaires. L'écusson au-dessous de saint Eustache étale « une pièce de drap à laquelle est suspendue une paire de chausses, » saint Eustache étant le patron des marchands de drap chaussetiers.

« Dans les contours des moulures de ce portail, dit M. Gilbert, sont sculptés des ornemens courans, composés de pampre et de chardons très-délicatement découpés, avec des lésards au bas. »

Dans l'angle du fronton aigu qui surmonte ce portique, on reconnaît encore, quoiqu'il ait été gratté — aveugle barbarie révolutionnaire qui ne distinguait rien entre la noblesse des villes et la noblesse des personnes — l'écusson aux armes de la ville. — Voir, dans M. Gilbert, la somme payée à un peintre de la ville le 9 décembre 1504 pour avoir peint ces armes d'or et d'azur; *Comptes des argentiers*. — M. Traullé nous fournira plus loin une note sur le même propos.

LES PORTES. — Celle du portique central est fort belle; « les deux vantaux, dit M. Gilbert, sont divisés en deux ou trois compartiments, présentant une suite de bas-reliefs disposés par encadrement dans des caissons. »

Digitized by Google

Les bas-reliefs du haut reproduisent des actes de la vie de Jésus-Christ et de la Vierge : *Entrevue de saint Joachim et de sainte Anne; — Naissance de la Vierge; — Sa présentation au temple; — l'Annonciation; — Naissance de Jésus; — la Circoncision.* — Au-dessus de la corniche, sont de petits génies à cheval et combattant. Ces différents sujets portent le caractère de la Renaissance.

Cette porte fut donnée, suppose-t-on, par un riche bourgeois d'Abbeville, Gilles d'Amourette, devenu maître de Notre-Dame du Puy.

Dans une plate-bande au-dessous des six bas-reliefs représentant la vie de la Vierge jusqu'à la Circoncision de Jésus, on lit deux fois, c'est-à-dire sur chaque vantail, le refrain du palinod d'Amourette, sculpté en lettres gothiques :

Vierge aux humains la porte damourestes.

Cette devise est répétée sur le revers des portes dans l'église, avec cette autre inscription qui donne la date :

IN VIRTUTE LABOR 1550.

Au milieu des vantaux, sous la plate-bande, sont taillées six figures en pied : saint Pierre, saint Paul et les quatre évangélistes.

Cette porte est de la première moitié du XVIe siècle; « plusieurs des bas-reliefs, dit M. Dusevel qui l'a examinée après M. Gilbert, offrent des particularités remarquables et fort intéressantes pour les personnes qui s'adonnent à des recherches sur l'iconographie chrétienne (1). » M. de Perthes possède les portraits, peints sur panneaux, de Gilles d'Amourette et de sa

(1) Lettre au président de la Société d'Émulation.

Digitized by Google

femme ; ces deux portraits, peints séparément avec des sujets en grisaille par derrière, ne paraissent pas présenter, soit ensemble, soit distinctement, un ou deux un de ces tableaux de Notre-Dame du Puy, qui décoraient les piliers de Saint-Vulfran, mais plutôt des portes votives d'autel; les deux personnages, comme l'usage était pour l'œuvre du Puy, sont à genoux devant un prie-Dieu, et la devise: *Vierge aulx humains la porte d'Amourettes,* déroulée sur des banderolles dans la partie supérieure des deux tableaux, ne laisse, suivant la remarque de M. Dusevel, aucun doute sur l'identité de ces personnages et des donateurs des grandes portes de Saint-Vulfran.

Porte du portique de droite. —Les deux portes latérales sont d'une centaine d'année moins anciennes que la porte du centre. Gilbert dit que la façade du portique de droite fut donnée par M. Vincent, « qui y fit inscrire ces paroles du psaume 25, verset 8 :

DILEXI DECOREM DOMUS TUÆ
1644 »

Les armes de M. d'Hantecourt, sculptées sur bois, sont encore reconnaissables, quoique grattées, au haut de cette porte.

Porte du portique de gauche. — On lit dans la partie centrale du panneau de cette porte donnée par M. Tillette, ce verset du *Livre des Rois,* chapitre 15, verset 35 :

EDIFICAVIT PORTAM DOMUS DOMINI.

GALERIE AU-DESSUS DES FRONTONS DES TROIS PORTIQUES.

M. Gilbert s'arrête un instant à contempler cette galerie « bordée d'une balustrade à jour formée d'entre-

Digitized by Google

lacs, » et la fenêtre « à compartiments et meneaux en pierre qui occupe, au-dessus, le centre de la façade. » Suivant M. Gilbert, la façade s'était arrêtée pendant plusieurs années à cette galerie, et ce fut sur les instances de la ville que Louis XII donna au cardinal l'ordre de la faire achever. M. Gilbert établit la justification de ces faits par les différences de style entre le bas et le haut de l'édifice. Quant à l'écusson qui occupe le milieu de la rosace à meneaux, il offre, suivant lui, les armes du donateur, capitaine de la milice bourgeoise, Deslaviers, « qui vivait en 1609 et devint conseiller du roi. »

GALERIE AU-DESSUS DE LA ROSACE A MENEAUX.

Cette galerie, bordée d'une balustrade à jour, fait communiquer les deux tours.

Au-dessus de cette galerie, s'élève en pointe l'extrême pignon de la nef, décoré de trois grandes statues, la SAINTE VIERGE et, à sa droite et à sa gauche, mais un peu plus bas, SAINT VULFRAN et SAINT NICOLAS. Une croix en pierre sacre le point le plus haut de ce pignon.

LES TOURS.

Ces tours semblent, à l'œil, partir de la première galerie — celle au-dessus des frontons des trois portiques. Elles sont « ouvertes sur chaque face » par « deux fenêtres garnies d'abat-vents à double rang. » — *M. Gilbert* (1).

(1) Les larges et disgracieux abat-sons que vit encore M. Gilbert ont été remplacés en 1859 par d'autres resserrés, comme il convient, dans les fenêtres qui les enclavent.

Digitized by Google

Des plates-formes « couvertes en plomb et bordées d'une balustrade à jour beaucoup trop basse » les terminent.

Dans une description d'Abbeville de 1643, dont une copie manuscrite est chez M. Macqueron, il est dit que ces tours ont chacune quarante toises.

Le 18 messidor an VI, MM. Goret et Bellot mesurèrent, à l'aide d'un baromètre, la hauteur des tours de Saint-Vulfran (1): « Nous nous sommes transportés, écrivait M. Bellot, à la tour de Saint-Vulfran dite tour du corneur. Il était quatre heures du soir; le temps était calme et chaud. Nous nous étions munis d'un excellent baromètre, à l'effet de mesurer la hauteur de cette tour. Avant d'y monter, nous le fixâmes à la porte de la cour de la maison du corneur. Le mercure s'arrêta à 27 pouces 10 lignes 1/2. En ayant pris note, nous montâmes jusques dans la guérite même du corneur, au plafond de laquelle le baromètre fut fixé perpendiculairement. Le mercure s'arrêta à 27 pouces 8 lignes, c'est-à-dire 2 lignes 1/2 plus bas qu'il n'était au pied de la tour.

« D'après les recherches sur les variations de l'atmosphère, on peut estimer entre 73 et 75 pieds la hauteur perpendiculaire d'un lieu mesuré pour une ligne de mercure. Ainsi la tour de Saint-Vulfran est entre 187 à 188 pieds de hauteur. »

Cette observation, curieuse peut-être météorologiquement et que nous rapportons à ce titre, serait inutile

(1) Extrait d'un Mémoire sur les maladies régnantes et sur la topographie d'Abbeville, par le citoyen Bellot, lu à la Société d'Émulation le 12 thermidor an VI. M. Bellot était accompagné du citoyen Goret.

Digitized by Google

aujourd'hui ; on sait que les tours de Saint-Vulfran ont 160 pieds de haut.

Sur les plates-formes, aux deux angles les plus rapprochés par-devant, s'élèvent deux tourelles octogones. La gauche est celle du guetteur (1).

Remarquons seulement que des deux petites tourelles qui couronnent les deux grandes tours de l'église, une seule, à l'époque où fut gravé le plan de Robert Cordier, était coiffée de son toit en éteignoir et surmontée d'une girouette.

Dans la tour du guetteur ou de l'est, sont les cloches dont nous ferons plus loin l'histoire.

Dans la tour de droite était, ou est, une horloge. M. Gilbert prétend que cette horloge fut placée en décembre 1688 ; les mss. de M. Siffait nous donneraient une date un peu moins ancienne (1695 ou environ). Vers cette année, voit-on dans ces mss., MM. du chapitre de Saint-Vulfran voulurent avoir une horloge que l'on entendît de toute la ville, et pour cela ils firent mettre en fonte trois timbres dont le plus gros pèse trois cents livres (2). Ces timbres furent coulés dans le cimetière. Le gros, quoique non venu au ton désiré, fut néanmoins reçu. Les chanoines placèrent les trois timbres au haut d'une des plates-formes au-dessus de la petite

(1) A quelle date fut d'abord établi ce guetteur dans le clocher de Saint-Vulfran ? Les *Comptes des argentiers* le montrent à ce poste dès la première partie du xv° siècle.—Voir M. Louandre, *Hist. d'Abbev.*, t. I, p. 301 et 364.—Le guêt de Saint-Vulfran date de bien plus loin sans doute encore.

(2) Je ne change qu'un mot çà et là dans le texte des mss. pour la correction ou pour l'abréviation.

Digitized by Google

tour pareille à celle du guetteur de nuit; ils firent ensuite couvrir cette plate-forme comme l'autre. « Auparavant elle n'étoit pas couverte et étoit comme la représentation cy après. » —(Suit un dessin qu'on peut rechercher dans les mss. de M. Siffait).

Avant l'apposition de ces trois timbres, MM. du chapitre avaient seulement une petite cloche qui, sonnant sous le marteau les heures dans l'église même, était placée dans le jubé; cette cloche fut depuis placée près des orgues. Dans le même temps, les chanoines firent faire un grand cadran qui devait marquer les heures au-dessus de leur orgue; « mais les ressorts de l'horloge ne se sont pas trouvés assez forts pour faire marcher l'aiguille, et le cadran est resté imparfait. » —*Mss. de M. Siffait.*

La duchesse de Berry, passant par Abbeville (1824), monta sur les tours après avoir visité l'église.

Nous parlerons plus loin de la tour Saint-Firmin, qui est à l'extrémité du bas-côté gauche de la nef.

Rappelons, avant de quitter la façade, que le petit mur du parvis, abattu en 1859, fut remplacé à cette date par trois marches qui attendent (1860), pour être régulières, l'abaissement projeté du Pont-aux-Brouettes. Ce parvis, avec le vieux mur, avait été réparé en 1807 (1).

(1) Le 13 septembre 1806, l'administration municipale d'Abbeville transmettait au sous-préfet le plan proposé par la fabrique de Saint-Vulfran pour la reconstruction du parvis.— *Registre aux correspondances de la mairie d'Abbeville.*

Digitized by Google

II.

HISTOIRE JUSQU'EN 1540. (1)

Et maintenant que nous nous sommes, comme M. Raymond, comme M. Garnier, comme M. Gilbert, comme M. Dusevel, comme les cent peintres, dessinateurs et graveurs qui ont représenté sous différents aspects le premier des monuments d'Abbeville, longuement arrêtés à contempler la façade, les saints sculptés, les galeries, les tours de la collégiale reine de notre cité, un mot de l'histoire antique de l'édifice, du lieu primitivement sacré, avant d'entrer sous les voûtes modernes de l'église commencée en 1488.

Aussi haut que l'on s'efforce de remonter dans les souvenirs conservés par l'écriture,— la tradition se tait à ces distances,— on ne peut aller, en ce qui regarde le lieu où s'élève Saint-Vulfran, au delà de la seconde moitié du XIe siècle. En ce temps, et depuis de longues années déjà peut-être, deux chapelles ou plutôt une seule chapelle dédiée à deux saints,—les évêques Nicolas et Firmin,— s'ouvrait aux dévotions des habitants non encore affranchis d'Abbeville. Des deux patrons de l'édifice d'alors, l'un, saint Firmin, a toujours conservé dans l'église qui fut bâtie plus tard une chapelle et une tour sacrées de son nom; l'autre une chapelle érigée, ou plus justement maintenue en paroisse, et qui conserva ce titre jusqu'à la Révolution, l'huissière brutale de toutes les églises.

En 1058, première date où soit nommée cette cha-

(1) Date adoptée par nous, parce qu'un plan des mss. de M. Siffait nous donne l'état de l'église à cette époque précise.

Digitized by Google

pelle, le corps de saint Vulfran y est transporté de l'abbaye de Fontenelle par le comte Guillaume Talvas.

Vers cette même date et à cette occasion peut-être, le même comte fit rebâtir, sur des fondations plus vastes sans doute, la chapelle de Saint-Nicolas et de Saint-Firmin, et la dédia à saint Vulfran dont les reliques devaient être désormais pour notre ville ce qu'étaient celles de saint Riquier pour Centule, la vénération des fidèles, une protection supérieure et visible comme celle des dieux antiques dans les Ilions et dans les Capitoles.

La reconstruction du passé offre un incroyable attrait, un attrait plus grand peut-être que la pénétration de l'avenir; c'est notre patrimoine à tous; il nous appartient comme aux représentants, aux continuateurs des générations dont il fut la vie. L'humanité traînera éternellement ce domaine des souvenirs, sa richesse, sa noblesse, son trésor, qu'éternellement, et hors de ce monde même, aimeront, vénèreront, augmenteront les générations transfigurées. L'avenir, je parle de celui que nous devons matériellement préparer à nos descendants par les édifices, les constructions, les lois, ne regarde que nos descendants, ne servira que l'humanité terrestre et ne tombera dans le trésor de *l'humanité* ultrà mondaine pourrait-on dire, que lorsqu'il sera devenu à son tour le passé et entrera dans la chaîne d'amour faite de la reconnaissance des fils envers les pères autant que de la prévoyance paternelle des ancêtres.

Arrêtons-nous donc quelque peu devant la ville évoquée du XIe siècle.

Si l'on en juge par la couverture que Guillaume donna à la nouvelle église, un toit de chaume, Abbeville devait présenter alors l'aspect d'un de ces grands villages du

Digitized by Google

Vimeu dont la paille émerveillait encore nos yeux d'enfant, mais d'un village que la volonté du propriétaire féodal tout-puissant ou la peur du danger aurait resserré, maison contre maison, ruelles coupant les ruelles, le pignon affrontant le pignon, dans une étroite enceinte de murs.

L'histoire de Saint-Vulfran, après la fondation par Guillaume et dans les siècles qui suivent, n'est plus que celle des donations qui lui furent faites. Il paraîtrait, par un titre de 1152, que l'église de Saint-Vulfran fut, en partie du moins, une concession du prieuré de Saint-Pierre: « 1152 — charte transcrite sur le livre noir par laquelle les chanoines de Saint-Vulfran, parce que les révérends pères leur avaient concédé l'église de Saint-Vulfran ou le terrain, leur donnent deux prébendes, en présence de Jean, comte de Ponthieu, et de Ada, sa mère. » — *Note des papiers de M. Traullé.*

C'est aux comtes et aux comtesses de Ponthieu cependant que la fabrique de Saint-Vulfran dut la plus grande partie de ses richesses: Guillaume de Talvas fonda, vers 1110, douze chapellenies; Jean Ier, en 1121, vingt prébendes; Jean II, en 1138, en fonda six autres, et Guillaume III, en 1205, donna de grands biens; — ce fut lui, suivant M. Gilbert, qui fonda à cette date six dernières prébendes, ce qui ferait en tout trente-deux prébendes (1). — Marie, fille de Guillaume III, suivit l'exemple de son père en 1247, et Jeanne, reine de Castille et de Léon, ajouta encore des bois aux donations de sa famille (2).

(1) Erreur; il n'y eut jamais que vingt-six prébendes.

(2) Tous ces points et toutes ces dates sont établis par les

Digitized by Google

En raison de ces dons, mais plus encore en raison du titre concédé par les rois et des priviléges accordés par les papes, on appelle partout Saint-Vulfran l'église royale et collégiale.

L'église de Guillaume Talvas, suivant M. Gilbert, fut démolie en 1346; une autre la remplaça jusqu'à 1488. Nous tirons, en effet, cette note laconique des manuscrits de Dom Grenier: « 1363, fondation de Saint-Vulfran d'Abbeville par les rois d'Angleterre, comtes de Ponthieu. » —*Paquet XVI, n° 10.*—La construction de 1363 est celle dont le souvenir, vaguement resté dans le pays, fait croire et dire encore à beaucoup de personnes que notre église plus jeune a été bâtie par les Anglais.

L'église de 1363 — la seconde depuis la chapelle de Saint-Nicolas et de Saint-Firmin — occupait la place du chœur actuel et tomba promptement en vétusté. Elle fut donc trouvée insuffisante vers 1488; mais il est probable qu'on la laissa subsister, pour le service divin et pour l'abri des reliques, jusqu'à l'édification et la consécration de la nef nouvelle. M. Gilbert, qui fait cette remarque, la justifie par la procession inaugurative de 1531.

La première pierre de cette troisième église de Saint-Vulfran fut posée le 7 juin 1488 par le maïeur Postel au nom des comtes, de la ville et du roi, et par le doyen au nom du chapitre. —Voir *M. Gilbert, p. 184,* et le *Compte des argentiers* qu'il cite à cette occasion.

lettres même des comtes de Ponthieu, que reproduit *in extenso* le P. Ignace.—*Hist. ecclés. d'Abbeville, p.* 85-92.— Je n'ai invoqué plus haut le témoignage postérieur et bien moins irréfragable de M. Gilbert, que pour ne pas sortir de mes habitudes de reconnaissance avouée envers les devanciers dont les travaux m'ont aidé.

Digitized by Google

Deux processions générales entraînèrent dans les rues, le 8 et le 9 juin 1488, la population d'Abbeville. L'échevinage dépensa 47 livres (s'agit-il du prix ou du poids?) de cire « pour torches portées le jour (un des jours ci-dessus indiqués sans doute) qu'on mit les premières pierres de la fondation de nouveau faite » pour la construction des clochers, des « portaux » et de la devanture de l'église collégiale de Saint-Vulfran, « esquelles processions fut porté le saint Sacrement. »

La ville donna 10 livres à l'église le jour où l'on commença les travaux; tous les notables de la ville, appelés et invités à la solennité, « firent de grands dons. » — *Notes de M. Traullé*, extraites, je crois, des *mss. de l'abbé Buteux* (1).

Dans plusieurs des années qui suivirent, de 1489 à 1504 inclusivement, la ville donna, pour aider aux travaux, une somme qui varia de 20 livres à 100 livres:

1489, 50 livres « pour la bâtisse. »

1490, 20 livres pour le portail.

1494, 50 livres (probablement pour le portail encore).

1501, 100 livres pour le portail toujours.

1504, 50 livres pour la grande belle « représentation » et édification de l'église. La même année, Jean Riquier, peintre, peint le blason de la ville au portail.—*Extrait, par M. Traullé, des mss. Buteux,* selon ce que je crois: « la somme de 40 solz pour sa paine et sallaire de avoir paint d'or et d'azur ung escu de pierre des armes

(1) Voyez, dans l'*Histoire d'Abbeville* de M. Louandre, t. II, p. 176, la supplique du chapitre aux magistrats municipaux de 1488, aux fins d'obtenir de l'échevinage des secours d'argent pour la nouvelle édification.

Digitized by Google

et blason d'icelle ville, lequel est mis et posé au-dessus de l'ung des portaulx... »

Louis XII, sollicité vers ce temps en qualité de comte de Ponthieu, ne donna que des secours pour achever l'œuvre commencée par la piété des populations. Nous dirons plus loin en quoi ce prince et le cardinal d'Amboise contribuèrent aux décorations du portail.

On croit que les matériaux de l'église vinrent des monts de Caubert, de Croissy, de Beauvais et de Pont-Remy.

1531.—Translation, avec procession générale, des reliques de saint Vulfran et des autres saints de l'ancienne église dans la nouvelle; on les dépose dans la chapelle dédiée à Notre-Dame. — *Gilbert.*

1534, 9 mars. — Le chapitre décide que la nef sera au plus tôt mise en état pour le service divin.

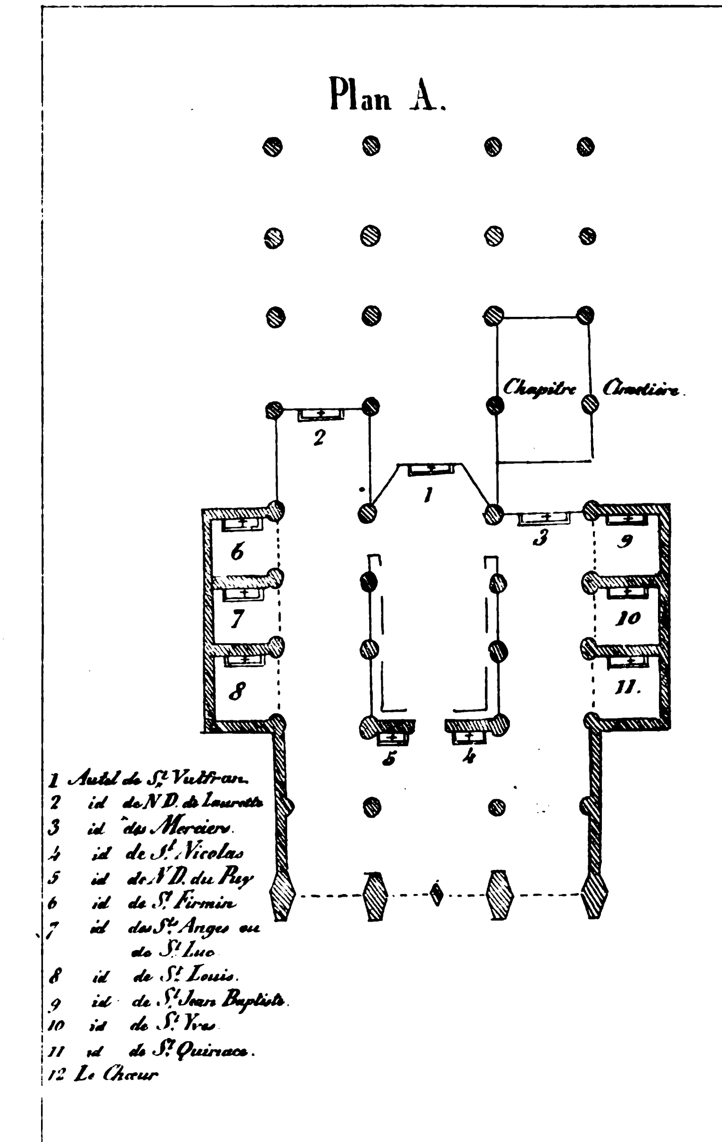
En 1539, les travaux sont interrompus; la nef seule est finie à cette date, ainsi que les bas-côtés qui en dépendent. On ferme cette nef et ces bas-côtés par un simple mur allant de la croisée à la tour de Saint-Firmin, et on dispose intérieurement ce tronçon d'église pour la célébration du culte. (Voir le plan de Saint-Vulfran en 1540, plan A).

En dehors de la partie terminée, les murs seuls s'élevaient de quelques pieds au-dessus des fondations, ainsi que les piliers qui sont restés tronqués dans leur forme à une certaine hauteur, malgré les constructions qui sont venues plus tard les exhausser et s'appuyer sur eux. — Comparez les plans A et B, et voyez les piliers dans l'église même.

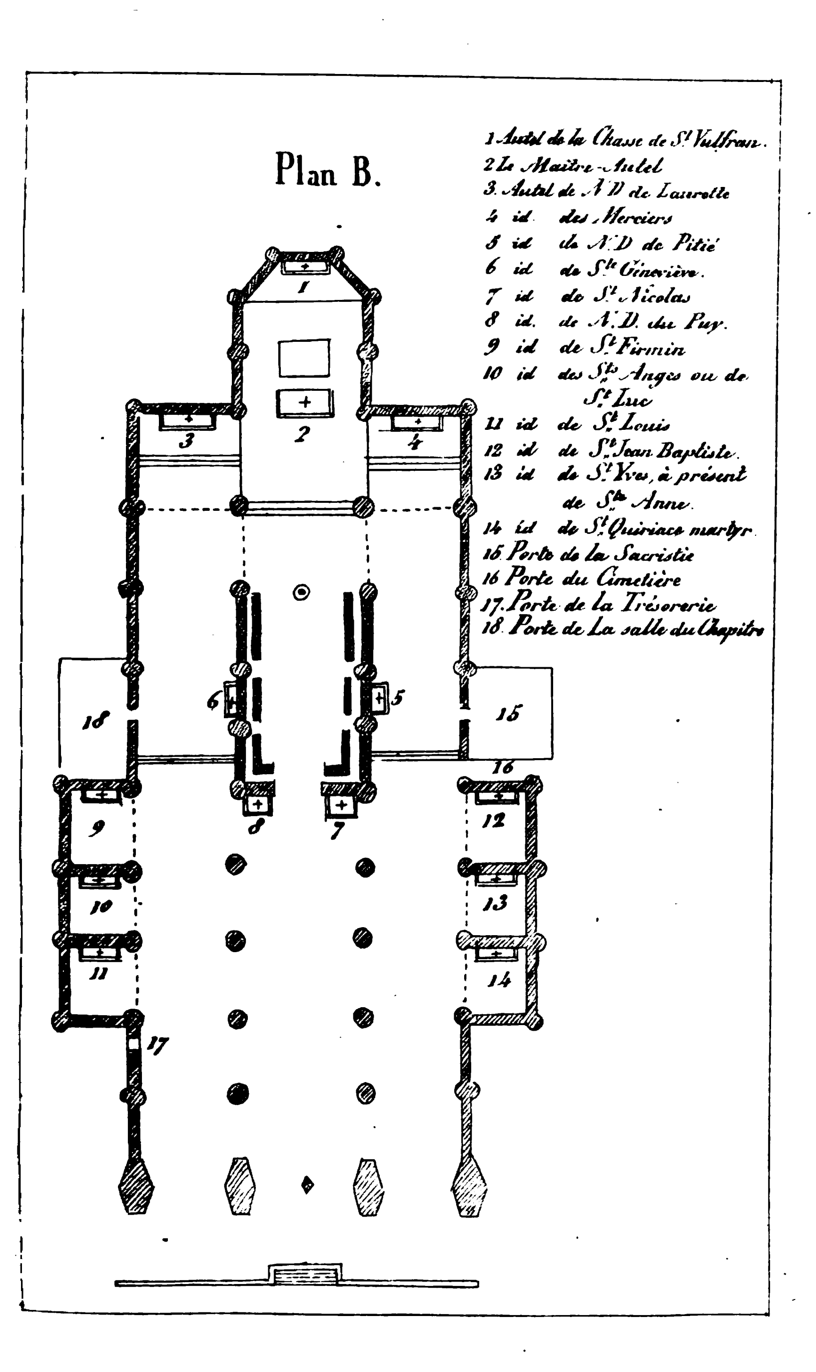
Entrons maintenant dans Saint-Vulfran, visitons en détail la nef, le chœur et les chapelles, et nous revien-

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

drons plus loin à l'histoire que nous n'abandonnerons pas d'ailleurs complètement dans nos descriptions.

III.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

L'église de Saint-Vulfran se compose intérieurement 1° d'une nef et de deux bas-côtés — c'est la partie la plus ancienne de l'église avec le portail; — 2° d'un chœur et de deux bas-côtés encore.

En 1540, suivant un plan que j'ai sous les yeux,—tiré des mss. de M. Siffait, — la nef seule et les bas-côtés de la nef étaient terminés; le grand autel était appliqué à la place de la grille qui sépare actuellement la nef du chœur; une sorte de chœur avait été ménagé au milieu de la nef, compris entre les piliers et occupant en longueur l'espace de trois de ces piliers à partir du second pilier. Onze chapelles ou plutôt onze autels, y compris le grand autel, trouvaient cependant place dans cette église interrompue. Les six chapelles latérales de la nef existaient comme aujourd'hui (Saint-Firmin, Saint-Luc, Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Yves, Saint-Quiriace); deux autres autels étaient à l'entrée du chœur situé comme nous l'avons dit: celui de gauche était de Notre-Dame du Puy; celui de droite de Saint-Nicolas. De chaque côté du grand autel, dans le fond, un autel (probablement appelé déjà de Notre-Dame de Laurette) était abrité dans une chapelle pratiquée dans le bas-côté gauche futur du chœur actuel; enfin à droite du grand autel (toujours en considérant cette droite comme celle du spectateur), un autel, qui était probablement aussi

Digitized by Google

déjà celui des MERCIERS (1), était appliqué contre le mur qui joignait les deux piliers qui forment aujourd'hui l'entrée du bas-côté droit du chœur actuel (2). Le bâtiment dit le Chapitre et où se tenaient les réunions des chanoines, occupait, sur le cimetière, presque tout l'intervalle compris entre les trois premiers piliers de ce bas-côté droit du chœur (3); une porte le faisait communiquer avec le bas-côté droit de la nef par un passage ménagé contre l'autel des merciers. (Voyez le plan A).

Voyez, pour le nombre et la dédicace des chapelles de Saint-Vulfran et l'origine des richesses de sa fabrique, l'*Hist. ecclés. d'Abb.* du P. Ignace, p. 80-84.

Lorsque le chœur actuel fut construit, en 1663, l'église de Saint-Vulfran compta quatorze autels, y compris le principal, six dans le chœur ou les bas-côtés du chœur et huit dans la nef ou les bas-côtés. Ils sont indiqués sur

(1) C'était la désignation vulgaire et qui traversa des siècles.

(2) Lorsque le P. Ignace composa l'*Hist. ecclésastique d'Abbeville* imprimée en 1646, il dit qu'il y avait pour lors treize autels: 1° l'autel de Saint-Vulfran; 2° l'autel de Notre-Dame de Laurette; 3° de Notre-Dame des merciers; 4° l'autel du Puy (d'amour de Dieu), celui qui était pour lors au côté de la porte du chœur au bas du Christ, et 5° de l'autre côté, celui de la paroisse de Saint-Nicolas; ils sont encore aujourd'hui aux mêmes places; 6° la chapelle de Notre-Dame de Pitié ou des Cinq Plaies; 7° la chapelle des Anges; 8° la chapelle de Saint-Jean-Baptiste; 9° la chapelle de Saint-Firmin; 10° la chapelle de Saint-Quiriace; 11° la chapelle de Saint-Louis; 12° la chapelle de Saint-Yves; 13° la chapelle de Sainte-Geneviève, patronne de Paris.—*Mss. Siffait.*

(3) Ainsi que nous voyons ces piliers aujourd'hui, le chœur actuel ni les bas-côtés n'existant encore, il faut toujours s'en souvenir.

Digitized by Google

le plan ci-joint, tiré des mss. de M. Siffait, et qui représente l'église telle qu'elle était dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; nous les retrouverons et les nommerons en parcourant séparément chaque partie de l'église.

Les mss. de M. Siffait donnent à l'église de Saint-Vulfran pour longueur, depuis la principale porte jusques au mur derrière l'autel de la châsse de saint Vulfran, 213 pieds 6 pouces, savoir : depuis la grande porte jusqu'à la porte du chœur, 91 pieds 6 pouces; de là jusqu'à la hauteur des bas-côtés du chœur, 86 pieds 6 pouces; et de là enfin jusque derrière l'autel de la châsse, 35 pieds 6 pouces. Autres mesures données par les mêmes manuscrits : largeur de la nef, 28 pieds 3 pouces; largeur des bas-côtés, 21 pieds 10 pouces. De la grille d'une chapelle à l'autre grille de chapelle, ce qui fait la largeur de l'église, 72 pieds; profondeur des chapelles, 12 pieds 6 pouces; de la muraille du parvis au pilier du portail, 9 pieds; et de là à la porte, 12 pieds.

La longueur intérieure de l'église est de 120 pieds, depuis la porte d'entrée jusqu'au fond du chœur, c'est-à-dire 92 pieds pour la nef et 118 pieds pour le chœur. La largeur du mur d'une chapelle à l'autre est de 96 pieds. La hauteur des maîtresses voûtes, oubliée par les mss. Siffait, nous est donnée par M. Gilbert : voûte correspondant à la seconde travée, 95 pieds 2 pouces; voûte de la quatrième travée, 92 pieds 9 pouces.

IV.

LA NEF.

La nef est la suite du porche central.

Les clefs des maitresses voûtes présentent les écussons

Digitized by Google

du roi Louis XII, d'Anne de Bretagne, de François Ier, du dauphin son fils Henri, du comte Ponthieu, etc.

La nef ayant été terminée — en 1534 probablement (1) — on ferma le fond du côté du chœur actuel par un grand mur, et la boiserie des stalles, exécutée en 1539, fut adossée aux travées latérales. — *M. Gilbert* et les *Mss. Siffait.* — « Ces stalles coûtèrent 238 livres. » *M. Gilbert.*

La nef construite, c'est-à-dire les murs et les piliers debout, rien n'était fini en effet.

En 1536 fut faite la tribune en l'église du grand Saint-Vulfran, laquelle a coûté 68 livres. Le pavé de cette église coûta 6 livres 5 sols le cent. — Extrait de l'*Histoire du Ponthieu,* par Hermant.

En 1539, le 8 février, furent placées en Saint-Vulfran les chaires des chanoines et des chapelains. Elles coûtèrent 288 livres, y compris les ferrures et peintures des dites chaires. — Extrait de l'*Histoire du Ponthieu*, par Hermant.

En 1554, le buffet est fait aux frais du chapitre; la même année, l'aigle en cuivre servant de lutrin est fondu aux frais du chapitre également.

1714. — Dans ce temps, furent faites des orgues neuves pour en remplacer d'autres bien antiques. — *Mss. de M. Siffait.* — Ces orgues antiques étaient celles de 1554.

Dans le même temps, les tableaux, bien regrettables aujourd'hui, de Notre-Dame du Puy remplissaient encore tout le bas de l'église.

(1) La date M. D. inscrite, suivant M. Raymond, sur le mur septentrional de la nef, n'existe plus; elle a probablement disparu sous le badigeonnage.

Digitized by Google

AUTEL DE NOTRE-DAME DU PUY.

Cet autel, qui n'existe plus depuis longtemps, occupa deux places dans la nef actuelle. En 1540, dans la distribution rappelée par le plan A, l'autel du Puy était appuyé sur le second pilier gauche de la nef; plus tard, et lorsque le chœur bâti par les chanoines permit de laisser la nef à sa destination première, l'autel du Puy fut reporté à la même hauteur que celui de Saint-Nicolas, contre le cinquième pilier, à la fois le dernier de la nef et le premier du chœur. Cet autel était fermé peut-être par les deux petites portes de Gilles d'Amourette mentionnées plus haut et que possède M. de Perthes. Combien est à regretter maintenant, pour la fortune de notre musée et pour l'histoire artistique et littéraire de la ville, la perte des tableaux votifs de la confrérie du Puy et des chants royaux des maîtres! Deux de ces tableaux seulement sont au musée communal: l'un, donné par la famille d'Aoust, est une allégorie de l'été et de la moisson; l'autre représente un paradis surnaturel avec cette légende: *Beau jardin clos qui de beaux fruits regorgue.* MM. Breuil et Rigollot ont donné quelques très-heureuses indications sur notre confrérie dite de la Conception, dans leurs mémoires sur le Puy d'Amiens. Avant eux, M. Louandre avait recueilli de très-intéressants témoignages sur les jeux littéraires d'Abbeville, sacrés ou profanes (1). C'est lui encore qui me donne, pour augmenter la somme des renseignements, les indications ci-dessous notées (2).

(1) *Hist. d'Abbeville*, t. I, p. 309.

(2) En 1576, Philippe Le Bel, bourgeois marchand de cette ville, fut élu bâtonnier de la confrérie de la Conception de la

En 1726, le doyen et le chapitre décidèrent l'enlèvement des *épitaphes* (les mss. de M. Siffait nomment ainsi les tableaux) qui faisaient, tant de la nef que des bas-côtés et des chapelles de cette nef, les pages d'un musée et les tables du nobiliaire bourgeois d'Abbeville. Laissons parler les manuscrits : « Les pilliers principalement en étoient tous garnis et bien haut de 7 pieds ; il y avoit à chacun de ces piliers un tableau représentant la sainte Vierge ou autres, au bas duquel étoient le défunt, sa femme et ses enfants, à genoux et vêtus en noir ; au bas d'aucuns y avoient leurs noms et leurs qualités ; à d'autres cette écriture étoit ôtée. Aux côtés et au haut du tableau, il y avoit une sculpture en bois doré qui étoit encore fort propre ; le tout étoit soutenu par un pilier de fer ou deux plantés sur le pavé. Ces épitaphes furent rendues à ceux qui les ont réclamées et qui ont prouvé être parents des défunts y dénommés.

Vierge, érigée en l'église Saint-Vulfran. Il fit don à cette confrérie d'un bâton en argent fin, du poids de 5 marcs 2 onces 1/2, qui dut être porté dorénavant, au lieu de bannière, par les serviteurs de la confrérie.

En 1584, Jehan Le Bel le jeune, bourgeois marchand, fut nommé bâtonnier. Les prévôts étaient Mres Claude Fran, chapelain en Saint-Vulfran; Jehan Griffon; Antoine Gaillard, aussi marchand de cette ville; et M. François Rumet, sieur de Beaucauroy, qui refusa.

Le palinod ou refrain de Jehan Le Bel à la Vierge était :

Le Bel enclos de la manne sacrée.

Le même Le Bel donna à la confrérie 100 sous de rente pour être employés, savoir : 30 sous au chapelain d'icelle pour dire chaque samedi de l'an et aux fêtes de la Vierge un *De profundis* et jeter de l'eau bénite aux confrères et assistants après la messe, et 20 sous au serviteur pour porter le bénitier de cuivre, le surplus pour subvenir aux affaires de la confrérie.

Digitized by Google

Ensuite la nef et les bas-côtés et chapelles de la dite nef furent repavés à neuf. »

A la même date encore, une fresque, sinon plusieurs, décorait les mêmes murs :

« Quarante ans avant 1769, (en 1729), et avant que l'on eut regratté les murailles de la nef, on voyoit en cet endroit, peint au pinceau, un grand *Saint-Christophe* qui, avec l'enfant Jésus et son grand bâton, occupoit toute l'arcade de la muraille en cet endroit. » — *Mss. de M. Siffait* à la date 1769.

Une statue de saint Pierre occupe le pilier de l'ancien autel de la Conception du Puy.

AUTEL *ou* CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS.

Cette chapelle ou plutôt cet autel, appuyé contre le pilier de droite, le dernier de la nef et le premier du chœur, méritait une attention toute particulière. Érigée en paroisse, cette chapelle, comme l'appelle le P. Ignace, avait pour curé un des chanoines du chapitre.

L'autel de Saint-Nicolas était, comme celui de Notre-Dame du Puy, remonté de trois piliers après la construction du chœur actuel. — Comparez les plans A et B.

Une certaine circonscription du quartier Saint-Vulfran était attribuée à la paroisse Saint-Nicolas.

Les curés de Saint-Nicolas célébraient, devant leur autel, les services funèbres des morts de leur paroisse.

De vives dissensions animèrent, au milieu du XVIIIe siècle, les chanoines de Saint-Vulfran et la fabrique de Saint-Nicolas, à l'occasion d'un *saint Roch* en bois doré que cette fabrique avait fait accrocher, un soir, le 10 juin 1750, à la place d'un *saint Jean-Baptiste,* au gond même du saint dépossédé. Le lendemain, les chanoines,

surpris par ce fait, le prirent pour un attentat à leur autorité; ils firent donc retirer le *saint Roch* par un serrurier, et le déposèrent dans la trésorerie. Le surlendemain, assignation au criminel, faite au serrurier par les fabriciens, pour remettre le *saint Roch*. Le chapitre tout entier bondit; il fait signifier au marguillier receveur en charge de la paroisse de Saint-Nicolas, et au bâtonnier de la confrérie de Saint-Roch, érigée en la dite paroisse, que le serrurier n'a exécuté que l'ordre et qu'ainsi l'affaire n'est pas criminelle, mais civile.

On plaide sur ce point au présidial; l'affaire est déclarée criminelle et condamnable par-devant le lieutenant criminel. Les chanoines appellent à Paris à la chambre des Tournelles; là il est décidé, en considération de l'omission de quelques formalités de la part des fabriciens de Saint-Nicolas lors de *l'intrusion* de saint Roch, que l'affaire n'est que civile.

Ensuite de quelques autres détails sur les discussions des chanoines de Saint-Vulfran et du curé de Saint-Nicolas à propos de processions, les manuscrits Siffait rapportent que, peu après la Fête-Dieu, on apprit de Paris l'issue du procès: — le chapitre était débouté de ses demandes en restitution de l'image de saint Jean; la statue de saint Roch devait être remise en sa place, et la fabrique de Saint-Nicolas était libre de décorer la chapelle de Saint-Nicolas (et les dépendances) comme elle l'entendait, sans la permission du chapitre (1).

(1) Le *saint Roch*, cause de ces longues querelles, était l'œuvre d'un des derniers tailleurs de bois d'Abbeville, nommé Dutrilleur. J'ai été assez heureux pour reconnaître, il y a quelques années déjà, dans une des chapelles alors condamnées, ce spécimen des

Digitized by Google

Un *saint Jean-Baptiste,* celui-là même peut-être qui fut obligé de céder la place au *saint Roch* ou de la partager avec lui, occupe aujourd'hui l'ancien pilier, siége de la paroisse de Saint-Nicolas.

M. l'abbé Dairaines a bien voulu nous communiquer la liste, dressée par lui, des curés de Saint-Nicolas:

En 1414, fut établi un curé à la paroisse de Saint-Nicolas dans l'église collégiale de Saint-Vulfran. Auparavant « avoit coutume d'être curé celui des chanoines qui étoit secondaire. » —Voyez le P. Ignace, p. 105.

13... Jean Le Cordier. Il eut pour successeur immédiat:
1404. Jean Brandoulet.
1414. Adam d'Avesnes, chapelain et chanoine.
....? François de Bacouel. (Une longue lacune s'ouvre).
1646. Simon Sanson.
1649. Antoine Tillette.
....? Barthélémi de Boulogne, mort le 26 décemb. 1710.
1711, janvier. Louis Quevauvillers, mort le 24 juillet 1724, à 84 ans.
1725. Jean Delabie, ancien curé d'Épagnette, mort le 23 juin 1730, à 70 ans.
1730, 5 juillet. Gaspard de Léva, mort le 18 sept[bre] 1738.
1738, 13 octobre. Charles-François Lavernier.

François Lavernier, qui laissa plusieurs volumes à la

sculpteurs de notre pays. Le spécimen n'effaroucherait en rien, il faut le dire, l'art des sculpteurs de la Forêt-Noire. Cette statue de saint Roch, de haute taille et dorée (en grande partie du moins), comme l'indiquent les mss. de M. Siffait, est aujourd'hui déposée dans la chapelle des Catéchismes. Quoique les vers l'aient fort détériorée, il serait à désirer qu'on la conservât et même qu'on la remît en évidence comme simple souvenir ou échantillon de la sculpture locale.

Digitized by Google

bibliothèque d'Abbeville, mourut curé de Saint-Nicolas, à l'âge de 80 ans, le 8 mars 1767.—*Mss. de M. Siffait.*

1767, 25 juillet. Jean-Jacques Meurice. Il donna sa cure au suivant.

1786, 30 mars. François-Firmin Hecquet. (C'est le dernier).

Un dernier coup-d'œil sur cette partie de l'église.

Aux fenêtres de la nef, les vitres présentent encore des ustensiles des corporations.

Au-dessous de ces fenêtres et de chaque côté « règne une galerie ou tribune bordée d'une balustrade avec entrelacs, où l'on voyait flotter autrefois les anciennes bannières de plusieurs corporations d'arts et métiers de la ville. » — *Gilbert.*

Les orgues actuelles et la chaire viennent, comme les grilles dont nous parlerons plus loin, de l'église Saint-Georges.

BAS-COTÉ DROIT DE LA NEF.

Une porte ronde et basse, que nous trouvons d'abord vis-à-vis le premier pilier de la nef, est celle de l'escalier des tours.

CHAPELLE DE SAINT-QUIRIACE.

Le commun des habitants d'Abbeville appelait saint Quiriace saint Cœur; saint Cœur était donc le patron connu de la chapelle que nous trouvons d'abord après l'escalier des tours. En cette chapelle se tenaient les assemblées de la fabrique de Saint-Nicolas.

C'est dans cette chapelle que fut enterré, le 22 février 1742, Jacques Le Bel, écuier, seigneur d'Huchenneville, le Mesnil, Bealcourt et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu et

Digitized by Google

juge présidial d'Abbeville, âgé de 81 ans. — *Mss. de M. Siffait.*

Vers le mois de décembre 1773, MM. du chapitre de Saint-Vulfran firent vitrer de verres blancs et sans montant la fenêtre de la chapelle de Saint-Quiriace. — *Mss. Siffait.*

Cette chapelle, sous l'invocation du Calvaire, devait être exécutée en chêne par MM. Duthoit, et représenter les sujets de la Passion. Des craintes conçues sur la solidité de l'église firent suspendre ces travaux qui n'ont pas été repris.

Trois tableaux de notre peintre abbevillois Choquet donnent presque seuls maintenant quelque intérêt pour nous à la chapelle de Saint-Quiriace; le premier de ces tableaux nous montre Jésus au Jardin des Olives, soutenu par des anges; le second, Jésus succombant sous la croix; les chaises de l'église, empilées à une certaine date contre les murs de la chapelle, ont fort endommagé ce tableau composé de neuf personnages; la tête de sainte Magdeleine a disparu tout entière. Le troisième tableau, composé de sept personnages, nous montre Jésus descendu de la croix.

Au-dessous d'un renfoncement du mur dans lequel est couchée une représentation, en bois, du Christ au tombeau, les membres de la fabrique ont fait appliquer, après le rétablissement du culte, une assez belle sculpture également en bois et figurant sainte Magdeleine prosternée. Cette sculpture était, comme une autre qu'on peut voir encore dans la sacristie, un débris du couvent des chartreux de Thuison.

A la place du renfoncement que nous mentionnons, s'ouvrait autrefois une porte basse donnant dans le

Digitized by Google

cimetière, ainsi qu'on peut le reconnaître encore en dehors de l'église, dans la cour d'une des petites maisons qui enveloppent l'édifice.

M. Gilbert désigne sous le nom de Saint-Lazare la chapelle que nous quittons.

CHAPELLE DE SAINT-YVES *à présent de* SAINTE-ANNE.

En 1524, le jour de la Toussaint, fut chantée la première messe en la chapelle de Saint-Yves, à la droite du chœur qui n'était pas encore achevé. —*Histoire du Ponthieu,* par Hermant.

« Dans la chapelle de MM. Pascal, la seconde qui se présente à droite dans la nef en entrant, » était un *Crucifix* peint par Varin.—*Alm. du Ponthieu,* de 1785.— Ce tableau, heureusement sauvé pendant la Révolution, est aujourd'hui dans l'église de Saint-Gilles qui le conserve avec un juste orgueil.—Voyez les *Peintres provinciaux* de M. Ph. de Chennevières, t. 1er, p. 215.

Cette chapelle, que MM. Duthoit voulaient placer sous l'invocation des anges, est restée inachevée. Le bas-relief devait représenter l'échelle de Jacob; les statues de la sainte Vierge et des anges Gabriel et Raphaël auraient occupé le haut du rétable.

M. Gilbert désigne, je ne sais sur quel fondement, la chapelle de Saint-Yves sous le nom de la Croix.

CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Cette chapelle fut fondée, suivant le P. Ignace, par messire Jean de Melun, chevalier, et dame Isabelle de Brimeu, dame de Saint-Maxens, sa femme.

Là était le tombeau de Jean Le Vasseur et de Jeanne Lessopière; vénérable pierre que M. Raymond et M. Gil-

Digitized by Google

bert ont encore vue en place. M. Raymond s'exprime ainsi : « Dans la dernière chapelle de la sous-aile droite, dite actuellement de Notre-Dame de Pitié, j'ai remarqué un tombeau qui porte la date de 1437, écrite sur une espèce de marbre noir appliqué contre le mur qui regarde l'est. Ce marbre, encadré dans une pierre d'ardoise, représente en relief un homme et une femme agenouillés, avec leurs enfants, à la tête et aux pieds de Jésus-Christ mis au tombeau par Nicodème et Joseph d'Arimathie, en présence des saintes femmes qui apportent des parfums. Ces sortes de sculptures sont fréquentes dans le xve et le xvie siècle. Au-dessus des deux époux, on voit leur épitaphe gravée en relief et contenant la fondation *d'une messe basse perpétuelle à dire et célébrer en ceste cappelle par le doyen canoine et le curé de Saint-Nycolays de l'église de céans.* Elle est ainsi conçue : *Cy devant gisent Jehan Le Vasseur* (ici plusieurs titres de noblesse ont été effacés pendant la Révolution) *et demoiselle Jehanne Lessopiere sa femme... et trespassa le dit Jehan lan de grasce Mil Quatre Cens et xxxviii...* (1). » M. Raymond avait mal lu les dates (voyez plus loin).

« Au bas de la pierre, on lit ces maximes sur une bande déployée :

Dieu soit loe de tout. Y faut faire le mieulx con peut.

(1) Les noms propres de famille prenaient alors des terminaisons féminines pour les femmes. Le Moitier devenait Le Moitière ; Le Carbonier, Le Carbonière ; Langaneur, Langaneresse ; Le Ver, Le Veresse ; Roussel, Rousselle, etc. On retrouve, à deux dates différentes, ce nom féminin de Leschopiere dans l'obituaire de Saint-Vulfran : « .... *pro domicella Christiana* (une autre fois *Christina*) *Leschopiere et Johanne Leroux ejus marito....* »

Digitized by Google

« Le motif pour lequel Jehan et Jehanne ont choisi ce lieu pour leur sépulture et ont voulu que leur fondation y fût acquittée, est évident : cette chapelle était jadis sous le vocable de saint Jean, leur patron. Les vieillards d'Abbeville y ont toujours vu cette pierre sépulcrale. »

Le tombeau de Jean Le Vasseur et de Jeanne Lessopière existait encore, en 1836, au-dessus d'un confessionnal. M. Gilbert le vit à cette date, et reproduit *in extenso* l'épitaphe que nous avons écourtée plus haut d'après M. Raymond.

La date de l'épitaphe (12 mai 1431 pour Le Vasseur et 19 octobre 1408 pour Jehanne) indique, suivant M. Gilbert, une translation de cette pierre de l'ancienne église dans la nouvelle.

Aujourd'hui, la vieille pierre, malheureusement détachée du mur de la chapelle et brisée en plusieurs morceaux, est à peine mise à l'abri d'une dernière ruine au pied de l'escalier des tours.

Cette chapelle de Saint-Jean-Baptiste a été entièrement faite à neuf par MM. Duthoit et terminée en 1849.

Toutes les clôtures des six chapelles de Saint-Vulfran et les confessionnaux furent aussi exécutés par MM. Duthoit, en même temps que les chapelles.

L'autel de Notre-Dame des merciers terminait ce bascôté (voyez le plan A). Cet autel fut reporté plus tard au haut du bas côté du chœur, où nous le retrouverons.

BAS-COTÉ GAUCHE DE LA NEF.

Nous ne remarquerons d'abord, sur le mur de l'ancienne trésorerie, le petit caïman de quatre pieds et demi de long, cloué la tête en l'air, dans la position

Digitized by Google

d'un animal grimpant, que pour rappeler un récit populaire devenu de tradition, mais emprunté sans doute à quelque autre pays où on en trouve d'analogues. La tradition ne voit encore, dans ce petit crocodile, qu'un gros lézard dont l'histoire rappellerait les beaux temps de l'amitié de Thésée et de Pirithoüs chez les bêtes. Un boucher — la vieille Boucherie est voisine de Saint-Vulfran, comme on sait — reconnaissait tous les matins un grand *déficit* dans la viande découpée sur ses étaux, bien que sa porte fût fermée, la nuit, à double clef. Il se met une nuit en embuscade, entend, aux heures les plus noires, un faible bruit, comme le pas de quelqu'un qui, par instants, ramperait avec précaution et, dans d'autres, glisserait avec une certaine trémulation rapide en laissant traîner des chaussures molles; mais il a beau tendre et élargir ses prunelles dans l'obscurité, il ne voit rien. Le lendemain, le plus beau morceau de viande manquait dans sa boutique, et ni les verrous ni la serrure de sa porte n'avaient bougé. La nuit suivante, le boucher se poste derrière ses tables, mais une lanterne sourde est sous sa main, prête à éclairer tous les coins de la boutique. Les bruits déjà étudiés trahissent un vol nouveau; le boucher fait tourner brusquement le cylindre de sa lanterne; un animal aux mâchoires pointues, à longue queue, aux tortillons rapides, s'échappait, avec un morceau de viande, par le large trou du ruisseau qui servait à égoutter le sang de l'abattoir. Le boucher, revenu de sa stupeur, ouvre doucement sa porte, retrouve l'animal dans la rue et le suit en cachant sa lumière. Le lézard, car c'était bien celui dont la dépouille expie depuis si longtemps les déprédations nocturnes, exemple desséché des ma-

Digitized by Google

raudeurs de toutes les conditions, le lézard entraîne le boucher jusque dans le cimetière qui ceignait les murs saints de l'église. L'animal s'arrête; l'homme effrayé suspend son pas, mais la lanterne fermée tremble dans sa main, et ses cheveux se hérissent quand il voit la pierre d'une tombe se soulever lentement devant l'animal, puis l'animal disparaître sous terre et la pierre redescendre avec la même effrayante lenteur. Le boucher, sa sueur froide essuyée, s'approche cependant de la tombe, fait jouer sa lanterne et lit l'inscription; les titres du défunt enseveli à cette place n'avaient rien d'épouvantable; ce n'était pas même l'épitaphe d'un membre de la corporation des bouchers; la tombe ressemblait à toutes les tombes recouvertes d'une large dalle; une tombe indifférente enfin, que remarqua cependant bien le malheureux témoin de ces prodiges renversants, car, dès le lendemain, portant encore dans sa pâleur le témoignage de sa bonne foi, il alla trouver le maïeur, les échevins et le doyen du chapitre, et leur raconta, de point en point, les évènements de la nuit; récit qui, de nos jours, eût fait douter de sa raison, mais qui lui attira les égards des esprits non prévenus de ce temps. Les bas officiers de la ville et de l'église sont armés de bêches et de leviers; la pierre de la tombe est renversée; l'échevinage et les chanoines reculent. Dans la fosse ouverte, à côté d'un crâne et de quelques os humains désunis, un énorme crapaud et un énorme lésard rongeaient les restes d'une large pièce de viande. Les deux animaux, étonnés d'abord, cherchent à fuir; mais les sergents à masse avec leurs masses, les suisses avec leurs hallebardes, les poursuivent, les assomment, les percent, et le crapaud vient rendre le dernier soupir

Digitized by Google

sur le lézard mourant. On s'expliqua alors la merveille : le crapaud soulevait la pierre en se gonflant pour donner passage, toutes les nuits, au lézard chargé de l'approvisionnement. La peau seule du lézard fut conservée et fixée au mur de l'église, pour perpétuer le souvenir de l'aventure extraordinaire.

Tel est le récit que le temps, qui vieillit vite, nous a légué ; mais les critiques défiants, qui pénètrent partout, assurent que l'animal, rapporté des pays étrangers, n'est qu'un *ex voto* de marins. A l'appui de cette explication, si j'entre à mon tour dans les probabilités glacées de la raison, je puis dire avoir vu autrefois ce lézard cher à l'imagination populaire attaché beaucoup plus haut dans l'église, aux environs de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, où les marins suspendaient leurs dons et où nous voyons encore flotter dans l'air deux petits navires tout gréés offerts par eux.

TRÉSORERIE.

Entre le premier et le second pilier engagé, se trouve la porte de la trésorerie. L'étroite petite salle honorée de ce nom de trésorerie n'offre rien de remarquable ; elle sert aujourd'hui de vestiaire aux enfants de chœur.

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS (1).

Dans cette chapelle, un bas-relief en pierre représente la naissance de Jésus-Christ. « Ce bas-relief, dit M. Gilbert, un des plus beaux ouvrages du XVI[e] siècle, a reçu de graves atteintes. »

(1) Les désignations que je donne des chapelles sont toujours les anciennes, celles que je trouve dans les *mss.* de M. Siffait. De chaque côté de la nef, je visite ces chapelles en partant du bas de l'église.

Digitized by Google

Cette chapelle fut restaurée en 1844. Toute l'architecture du rétable est ancienne, mais le groupe de la Nativité est entièrement de la composition de MM. Duthoit, à part le berger auquel la tête seule manquait dans la composition précédente. Les statues du Sauveur, de saint Pierre et de saint Paul, qui complètent la décoration de l'autel, sont aussi des œuvres de nos sculpteurs d'Amiens, ainsi que le coffre d'autel dont les groupes sont tirés de la vie de Jésus-Christ. MM. Duthoit ont emprunté, pour l'enrouler autour des colonnes de leur rétable, la devise de la pierre tombale de Jean Levasseur et de Jeanne Lessopière : *Dieu soit loe de tout, y faut faire le mieulx con peut.*

Je ne sais si la chapelle de Saint-Louis n'est pas aujourd'hui sous l'invocation, au moins populaire, de la Nativité.

CHAPELLE DES SAINTS ANGES *ou de* SAINT-LUC.

Cette chapelle fut restaurée par MM. Duthoit en 1843. L'architecture qui accompagne le bas-relief est l'ancienne; le petit sujet qui domine ce bas-relief existait aussi avant les travaux. Le reste, le bas-relief même, les trois statues d'anges et le coffre d'autel, tout cela fut entièrement refait à neuf. Les statuettes placées aux angles de l'autel représentent les Évangélistes, et celle du milieu saint Jean-Baptiste.

En face de cette sculpture du Jugement dernier, derrière un confessionnal qui fait malheureusement obstacle à l'œil, est un autre bas-relief ancien, représentant la femme adultère amenée devant Jésus par les pharisiens; des hommes, qui ont apporté des corbeilles pleines de pierres, font mine de se retirer devant la

Digitized by Google

parole de Jésus. MM. Duthoit ont aussi restauré ce bas-relief.

C'est dans cette chapelle, au-dessous de la fenêtre, qu'est le bas-relief représentant un trait de la vie de saint Gengoul, le malheureux saint tué dans son château d'Avaux en Bassigny, l'an 760, par le séducteur de sa femme.

CHAPELLE DE SAINT-FIRMIN.

La chapelle de Saint-Firmin était celle des tonneliers. La communauté des tonneliers cessa probablement d'exister vers 1779; en cette année, au mois de février, N. Delegorgue, subdélégué, vendit, au profit du roi et par ses ordres, « les reliques et argenteries y jointes, qui appartenoient ci-devant à la communauté des maîtres tonneliers et qui étoient dans leur coffre en la chapelle Saint-Firmin séant en l'église collégiale de Saint-Vulfran, pour une somme de 400 livres, à MM. du chapitre de Saint-Vulfran, laquelle somme fut reçue par M. Dufestel, receveur des dits pour le roy. Ces reliques étoient ci-devant exposées sur une table les jours des fêtes de Saint-Firmin, devant la chapelle. Elles consistoient en une figure et un bras en argent du dit saint, plus d'autres reliques enchâssées dans plusieurs reliquaires couverts d'argent. » —*Mss. Siffait.*

On enterrait dans cette chapelle comme dans toutes les autres. Cela dit ici, puisque nous achevons le tour de la nef.

Lorsque MM. Duthoit furent appelés à travailler dans cette chapelle, il ne restait plus trace des anciennes décorations. La chapelle que nous voyons aujourd'hui appartient donc entièrement à nos artistes picards, qui la terminèrent en 1848. Les statues représentent saint

Digitized by Google

Georges, saint Vulfran et saint Louis. Les sujets du médaillon de l'autel sont tirés de la vie de saint Vulfran.

Une des raisons qui firent, dit-on, transférer dans ces derniers temps la chapelle de Saint-Firmin à Saint-Vulfran, est que, pendant la Révolution, les reliques du patron même de l'église furent enterrées près de l'autel que nous quittons.

LA TOUR DE SAINT-FIRMIN.

Près de la chapelle de Saint-Firmin (ou au-dessus de cette chapelle), à l'extrémité du bas-côté gauche de la nef, s'élève extérieurement la tour qui porte encore le nom du saint évêque à qui fut d'abord dédiée une église en ce lieu. La tour de Saint-Firmin s'incline sur la Somme et a inspiré, par ce défaut d'équilibre, des craintes assez sérieuses pour que des travaux aient été commencés pour la démolir en partie et la reconstruire; pendant plusieurs années, de 1845 à 1854, des échafaudages l'ont encadrée à cette intention, dans une grande cage de bois; les échafaudages ont pourri sur place, l'argent manquant pour consommer l'œuvre, et la tour de Saint-Firmin est encore debout. On a démonté, les uns après les autres, les madriers et les traverses, et cette grande dépense de bois n'a servi, en définitive, qu'à poser quelques ancres de fer. On a cherché à expliquer ces dislocations des différentes parties de Saint-Vulfran et, entr'autres, la dangereuse inclinaison de la tour de Saint-Firmin, par les détonations du canon que les chanoines s'avisèrent un jour de faire tirer sur une des tours principales. On a avancé aussi la nature du terrain et l'affaissement des pilotis. Si cette dernière raison donnait la vraie cause du danger, on pourrait

Digitized by Google

heureusement espérer quelque remède au mal, un long retard à la ruine, dans le comblement souvent réclamé du canal marchand. Les remblais qui exhausseraient le lit de ce bras de rivière au niveau des rues voisines, raffermiraient et soutiendraient le sol autour de l'édifice. Le vide, actuellement tout préparé aux affaissements du terrain, une fois rempli, l'écartement s'arrêterait, et la vieille église pourrait s'élever encore pendant des siècles dans son aplomb compromis, mais encore durable, au-dessus de la ville dont elle est l'honneur (1).

Une porte, ouverte dans l'ancienne chapelle des tonneliers, met les visiteurs au pied d'un escalier particulier qui monte dans la tour de Saint-Firmin.

La chapelle de Notre-Dame de Lorette, entrant de la hauteur d'un pilier dans le bas-côté gauche du chœur actuel (voyez le plan A), terminait, en 1540, le bas-côté que nous parcourons. Nous retrouverons plus loin l'autel de Notre-Dame de Lorette.

J'ai vainement cherché, d'ailleurs, tant au dedans qu'au dehors de l'église, trace du petit portail qui, suivant M. Traullé, *(Notes extraites,* je crois, *des mss. de l'abbé Buteux),* se présentait en 1512 du côté de la rivière.

V.

LE CHŒUR.

Cette partie de l'église, beaucoup plus basse que la nef, n'a été terminée (la voûte du moins) qu'en 1663, date autrefois écrite à cette voûte.

(1) Voir, pour une légende ou tradition légèrement apocryphe, qui attribue à d'autres causes le déchirement de la tour de Saint-Firmin et de l'église de Saint-Vulfran, la première édition des NOTICES SUR LES RUES D'ABBEVILLE.

Digitized by Google

Le chœur de Saint-Vulfran fut commencé en 1661, le 6 mai. — *Mss. Siffait.*

La nef avait été finie, comme nous l'avons dit, en 1534. — A cette date (1534), la construction du chœur avait cependant été entreprise; on avait déjà, avons-nous dit, — voir la nef — commencé l'autre côté de la croisée et le chœur; les quatre piliers en avant étaient déjà à la hauteur de 12 pieds, lorsque vint la défense de continuer; la nef fut alors, comme nous l'avons dit aussi, fermée de charpente et de placage.

La paix générale, disent les mss. de M. Siffait sous cette date 1661, ayant été rendue à la France, engagea MM. du chapitre à faire leurs efforts pour achever complètement leur chœur; pour y parvenir, ils firent une quête dans la ville; on dit même qu'ils vendirent un bois au terroir de Vauchelles (1); on commença à travailler en cette année 1661; la première pierre fut posée par le maïeur Pierre Dumaisniel au nom du roi et de la ville, par le doyen au nom du chapitre. — *Gilbert*, p. 192. — Et, « à cause que, passé les autels de Laurette et des merciers (2), il n'y avoit aucune élévation de maçonnerie, ils (3) furent obligés, pour continuer le chœur et le fermer, de faire même jusqu'aux fondations. La charpente du comble a été faite en 1663, ainsi que l'on voit par la date inscrite à une clef de la voûte. M. Lauenne, chapelain du grand autel et de l'extrême-

(1) Les chanoines de Saint-Vulfran avaient une seigneurie à Vauchelles-lès-Quesnoy. — Voyez les NOTICES SUR L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE, t. Ier.

(2) Voyez la place de ces autels dans le plan A.

(3) Les chanoines.

Digitized by Google

onction, que j'ay cognu et qui est mort en 1729, disoit qu'étant jeune et enfant de charpentier, il avoit fait des chevilles pour cette charpente. » — *Mss. de M. Siffait.*

LE MAÎTRE-AUTEL.

C'est en cette même année 1663 que, les travaux de construction étant finis, on fit le maître-autel et le baldaquin à colonnes, élevé derrière cet autel, et sur lequel la châsse de saint Vulfran était placée. « Les stales furent mises dans ce nouveau chœur, comme aussi l'autel placé au lieu où il est encore aujourd'hui (1); on y mit des rideaux soutenus par deux piliers de cuivre; on fit aussi un pupitre pour fermer le chœur par le milieu; comme cette place faisoit autrefois partie du cimetière, le chœur ne fut point béni. » — *Mss. Siffait.*

L'autel fut abattu en 1716 et remplacé par un autre dit *à la romaine;* « de chaque côté du nouvel autel, un piédestal fut élevé pour supporter deux anges adorateurs et un marche-pied aussi de bois neuf. On mit au milieu de l'autel et posé sur le gradin, une tige de fer en façon de canon à fusil orné de fleurs-de-lys dorées, haute d'environ six pieds, et au bout un feuillage de tôle dorée en forme de crosse, au haut duquel ils (2) mirent un petit pavillon de velours rouge semé de fleurs-de-lys relevé en fil d'or; c'étoit pour couvrir le saint ciboire qu'on y suspendit avec une chaîne passant en dedans de la tige et qui est fermé à la clef par une petite porte

(1) 9 mai 1663. — Adjudication du lambris en menuiserie qui revêt le mur intérieur du chœur.

(2) Les chanoines.

Digitized by Google

qui est derrière l'autel (1). Ils (2) firent aussi repaver le sanctuaire avec des pavés neufs; ils firent venir de Paris une croix et six chandeliers de cuivre qu'ils mirent sur ledit autel; on trouva que la croix étoit trop basse; on fit, pour la rehausser, une pièce de bois doré et on mit la croix dessus; les deux anges adorateurs ont été faits depuis par le sieur Cressent, de la ville d'Amiens, sculpteur fameux; on couvrit de lambris les piliers qui sont autour du sanctuaire; la lanterne où est le vaisseau d'huile qui donne la lumière pour allumer les cierges, (jusqu'alors au pilier qui est au haut des pas du côté de l'évangile), fut mise de l'autre côté vis-à-vis. L'autel de la châsse de saint Vulfran fut doré vers l'an 1726. La gloire qui sert pour mettre le soleil pendant l'octave de la Fête-Dieu, fut faite aussi par le sieur Cressent, vers l'an 1735. L'ancien autel étoit à la gothique; au milieu, une sculpture dorée représentoit la Naissance du Sauveur. Jésus étoit dans une crèche; à ses côtés prioient la sainte Vierge et saint Joseph; un bœuf et un âne le réchauffoient de leur haleine; le groupe remplissoit une étable à demi-ruinée aux deux côtés et garnissant la longueur de l'autel. D'autres sculptures montroient la suite de la Naissance, savoir: l'Adoration des Rois, la Purification de la sainte Vierge. Sur le gradin s'élevoit une grande croix de bois doré, entre deux chandeliers. Tout au haut de l'autel étoit une grande fleur-de-lys de bois

(1) Cette description, tirée, comme les indications de 1663, des mss. de M. Siffait, qui nous donnent ainsi l'histoire du principal autel dédié à saint Vulfran, manque un peu, il faut bien le dire, de clarté.

(2) Les chanoines.

Digitized by Google

doré; un peu plus bas étoient les figures en relief de saint Pierre et saint Paul, peintes en blanc, hautes d'environ deux pieds, accompagnées de quatre chandeliers de cuivre. Aux deux côtés de l'autel étoit un rideau blanc, rouge, vert ou violet, que l'on changeoit selon que les jours le demandoient; ces rideaux étoient soutenus par deux piliers de cuivre posés sur deux piédestaux de marbre noir dont l'un, avec son pied, a été mis depuis en place du cierge pascal; (auparavant il y en avoit un autre aussi de cuivre (1), mais plus antique); sur l'autel étoit suspendue une lanterne de verre, fermée, contenant le saint ciboire (2). Quand on encensoit à *Benedictus*, à la grande Messe et à *Magnificat*, on tiroit ces rideaux pour que les officiants pussent passer et encenser autour de la châsse de saint Vulfran (comme on fait encore à présent), et aussitôt après on les retiroit. » — *Mss. de M. Siffait.*

En 1769, les chanoines de Saint-Vulfran firent couvrir à neuf, en ardoises, le chœur de l'église, du côté de la Poissonnerie, et ordonnèrent différentes autres réparations. « Il y avoit alors une grande tombe en travers et au bas et tout contre le marche-pied du grand autel, qu'on dit être plus ancienne que l'église. Elle fut mise dans la même attitude devant le cierge pascal. Le ciboire où étoit la sainte hostie, étoit jusqu'alors suspendu dans une couverture de velours rouge semé de fleurs-de-lis en fil d'or, qui pendoit au bout d'une

(1) Il s'agit sans doute toujours du cierge pascal.

(2) Des dessins des mss. Siffait représentent la lanterne et l'autel comme on les voyait alors. Les lecteurs curieux ou nos continuateurs pourront recourir à ces dessins.

Digitized by Google

sorte de crosse en fleurons de tôle dorée soutenue par un long canon de fer semé de fleurs-de-lys dorées, qui étoit planté au milieu du gradin de l'autel. Le ciboire fut détaché de la chaîne, et la crosse de fleurons, après avoir été rallongée, fut attachée au baldaquin au milieu de deux anges qui semblent la tenir. Il y avoit une grande pierre de marbre qui étoit au haut du lambris après l'autel de Notre-Dame de Pitié; elle fut descendue et sciée en deux par l'épaisseur; une des parties servit à faire des pas ou carreaux, et l'autre a été mise à la muraille contre la porte du clocher. On tient que cette pierre est plus ancienne que l'église. M. Phaffenhofen dit qu'il n'en voudroit pas faire autant pour dix mille livres. » (Cela veut-il dire qu'il blâmait l'acte des chanoines comme œuvre de vandalisme?)

Les masnuscrits cités par nous ont nommé, plus haut, Cressent. Aujourd'hui, qui pourrait dire ce que sont devenus les anges sculptés par cet artiste? Ces anges étaient en bois peint en marbre. N. Douville les appelait « deux chefs-d'œuvre. » — *Alm. de Ponthieu,* 1783. — Ainsi d'ailleurs se trouve rectifiée l'erreur de la *Biographie des hommes célèbres du département de la Somme,* qui, appelant aussi ces deux statues des *chefs-d'œuvre,* dit qu'elles étaient en marbre.

Les statues en marbre de l'évêque d'Amiens Gabriel Dorléans de la Motte et du prieur de Valloires Comeau, ne s'élevaient pas encore à quelques pas de cet autel; mais le coffre même de l'autel était décoré, sur le devant, du tableau sur bois en trois parties, le Jugement dernier et la Résurrection générale, que nous retrouverons bientôt plus loin.

Ce ne fut qu'après la Révolution, lors de la réouver-

Digitized by Google

ture des églises, que les statues du baron Phaffenhofen (saint Martin sous les traits de Mgr Dorléans de la Motte à droite de l'autel, saint Bernard à gauche sous ceux de Dom Comeau), enlevées de l'abbaye de Valloires, retrouvèrent une place digne d'elles dans le chœur de Saint-Vulfran.

Ce grand autel fut encore reconstruit en 1831.

Les anges adorateurs qui remplacent ceux de Cressent ont été sculptés par MM. Duthoit; ils sont en bois *peint en marbre,* comme l'étaient les premiers. Le devant du coffre d'autel est également dû à MM. Duthoit.

C'est encore derrière cet autel qu'est l'ancien baldaquin sur lequel on posait autrefois la châsse de saint Vulfran; les quatre colonnes de ce baldaquin étaient, au XVIIIe siècle, peintes en marbre. Entre ces colonnes, dit N. Douville, « on aperçoit un tableau d'un habile peintre. Saint Vulfran y paraît dans une gloire revêtu de ses habits pontificaux; des malades sont à ses pieds et implorent son secours. » —*Alm. du Ponthieu,* 1783.

Ce tableau est maintenant placé dans le bas-côté droit de la nef, non loin de la porte ouvrant sur l'escalier des tours.

Quant au baldaquin, il a été doré en 1833.

Mais revenons chronologiquement en arrière.

AUTEL DE LA CHASSE DE SAINT VULFRAN, DERRIÈRE LE MAÎTRE-AUTEL.

UNE PEINTURE DU XVe SIÈCLE.

Ensuite, poursuivent les mss. de M. Siffait (c'est-à-dire après la première grande messe lors de la consécration du grand autel et du chœur, 1663), « on éleva un baldaquin au haut duquel on mit la châsse de saint Vulfran. M. Pierre Bail fit faire à ses dépens le bois de l'autel de

Digitized by Google

la châsse de saint Vulfran; on y plaça les châsses de saint Vilbrod, de saint Maxime et de saint Sévolde. M. Jean Noël, pour lors doyen du dit chapitre, fit faire à ses dépens le lambris qui règne tout autour, où sont les petits tableaux qui représentent la vie de saint Vulfran. Ceux-ci ont été donnés, pour la plupart, par différentes personnes notables de la ville, ainsi que celui de l'autel, comme en font foi les armoiries qu'il y a; les maîtres bouchers en ont donné un; au second, du côté de l'évangile, M. Noël, doyen, étoit représenté à genoux, en habit de chœur, avec ses armes. » (M. Noël, ayant aussi fait faire à ses dépens le nouvel autel de Notre-Dame du Puy, y avait fait sculpter ses armes *d'argent à trois pattes d'aigle en or)*. (1) — « L'autel érigé par N. Bail, riche bourgeois, dont l'écusson se voit encore au-dessus du dit autel, existe encore derrière le grand autel. » — *Mss. Siffait.*

Un assez grand intervalle séparait alors et sépare encore l'autel de la châsse de saint Vulfran du grand autel placé devant lui dans l'axe de l'église. Dans cet intervalle, on recevait en cérémonie la châsse de saint Vulfran quand on la descendait; mais en 1769, le maître-autel ayant été reculé contre les piliers du baldaquin, on fut obligé de descendre dorénavant la châsse de saint

(1) « M. Noël, doyen, étoit aussi un des conseillers au présidial et natif d'Abbeville et fort riche, et quoique pour subvenir à ces dépenses il eut fourni plus de vingt mille livres de son argent, il eut néanmoins, avant son décés, le déplaisir de voir son image navrée de plusieurs coups de couteau. Cela avoit été fait un matin dans les jours courts; on n'a su que par soupçon qui en pouvoit être l'auteur. On a mis à la place de ce tableau un autre tableau représentant un saint Vulfran enlevé par les anges. » — *Mss. Siffait.*

Digitized by Google

Vulfran « par derrière, ce qui ne fait pas un si beau coup-d'œil. » — *Mss. Siffait.*

C'est derrière le maître-autel actuel, contre l'ancien autel de la châsse de saint Vulfran, qu'est appliquée la curieuse peinture sur bois dont parle M. Raymond, merveille encore négligée, qui décorait alors le coffre du grand autel. « Je dois parler, dit-il, à M. L. Traullé, correspondant de l'Institut de France, d'une peinture ancienne et fort curieuse qui est dans cette église. Elle orne le devant du coffre en bois du maître-autel. Ce tableau, partagé en trois parties, représente la résurrection générale. Les couleurs en sont vives et appliquées sur une pâte ou mastic doré. On y a gaufré des ramages, espèce d'empreinte dont le procédé nous vient, dit-on, des croisades, qui a été employé dans la peinture des arcades ogives de la sainte chapelle de Paris. Tout le monde a pu voir ces portiques au musée des monuments français, formant l'entrée de la salle du XIVe siècle.

« Jésus-Christ occupe le milieu du tableau. Placé, comme au grand portail de Paris et d'Amiens, entre sa mère et son disciple bien-aimé (*), les pieds posés sur un globe où sont figurés des arbres et des mers (**), il montre ses mains ouvertes et percées de clous. La paume en est tournée vers le spectateur. Le Sauveur a le côté ouvert. A la droite et à la gauche de Jésus-Christ,

(*) « On remarquera que saint Jean n'est pas ici séparé des autres apôtres. »

(**) « Ce globe ressemble beaucoup au globe terrestre qui, avant les changements faits par Soufflot en 1772, était sculpté sous les pieds du Sauveur à la façade orientale de la métropole de Paris, façade construite sous Philippe-Auguste. »

Digitized by Google

figurent les douze apôtres réunis en deux groupes ayant à leur tête, l'un saint Pierre, l'autre saint Jean. Les anges, dans les airs, entourent le fils de Dieu; ils portent les instruments de sa passion, la lance, les trois clous, la couronne d'épines, à peu près tels qu'ils sont sculptés aux cathédrales de Paris et d'Amiens. Par une singularité fort remarquable, un de ces esprits célestes tient un lis dont la tige est garnie de fleurs implantées dans sa longueur : phénomène contraire à l'histoire naturelle, mais assez commun sur les monuments anciens. On le trouve au frontispice d'Amiens.

« Aux deux côtés côtés du devant de l'autel, on voit un ange sonnant de la trompette et un mort soulevé dans son tombeau par un autre ange qui semble l'en tirer par la main pour le conduire et le présenter au souverain juge. Il a les cheveux coupés en couronne, sans tonsure.

« Quels sont ces personnages? D'où vient ce coffre? En quel temps a-t-il été peint? Ces questions sont du domaine de M. Traullé. A Dieu ne plaise que je mette la faulx dans la moisson d'autrui. Si je me suis permis quelques détails, c'est à cause des nombreux rapports qu'a cette peinture avec le portail d'Amiens qui m'occupe aujourd'hui. »

M. Dusevel s'est occupé aussi de ce tableau dessiné et gravé dans le *Bulletin archéologique du Comité des arts et monuments* (année 1850, n° 6): « J'ai dit dans ce bulletin, poursuit M. Dusevel, que ce tableau offrait une de ces curieuses peintures du moyen-âge que l'on ne trouve plus que fort rarement en France. Il se divise en trois compartiments ou tableaux, représentant sur fonds d'or, selon l'usage généralement suivi au XIVe siècle, la Ré-

Digitized by Google

surrection des personnages qui en firent don à l'église Saint-Vulfran, et le Jugement dernier. Le costume des anges gardiens qui soulèvent les donateurs de leurs tombeaux, est très-gracieux et d'un brillant coloris. Une remarque qui n'a point été faite, c'est qu'à l'époque où cette intéressante peinture fut exécutée, les personnes pieuses qui enrichissaient une église d'un tableau ou d'un bas-relief représentant, comme le coffre d'autel dont nous parlons, la Résurrection et le Jugement dernier, se faisaient ordinairement peindre tels qu'ils devaient être de leur vivant, c'est-à-dire autant que possible avec leur véritable ressemblance ou *pourtraicture;* on voulait se conformer, en cela, à la doctrine de Tertullien qui s'exprime ainsi dans son apologétique : « Il est convenable à la dignité de notre nature de « croire que chaque homme ressuscitera pour être le « même homme... Il est nécessaire que le *même homme* « qui est mort revive, afin que Dieu le récompense ou « le punisse de ses bonnes ou mauvaises actions. » (1)

Je me souvenais d'avoir vu, il y a quelques années, s'arrêter longuement devant notre peinture M. Ph. de Chennevières, alors inspecteur des musées de province, aujourd'hui inspecteur des expositions d'art. Son avis était important pour cette notice ; je le pressai de rassembler ses souvenirs, il me répondit :

« Vous me demandez, mon cher ami, de vous mettre au net mes notes sur la peinture si précieuse que vous me fîtes voir autrefois à Saint-Vulfran et qui y décorait le devant de l'ancien maître-autel. Par malheur, ces

(1) *Apologétique de Tertullien*, traduction de Géry. In-12, Paris, 1684, p. 286.

Digitized by Google

notes,—je m'en aperçois en les relisant,— ne sont pas toutes fraîches. J'aurais dû revoir le chef-d'œuvre lors de ma dernière visite à Abbeville. Je ne crois pas cependant, si ma mémoire ne m'abuse, que mon admiration d'il y a dix ans soit aucunement exagérée. J'attribuais alors à la première moitié du xv[e] siècle, à un contemporain français du Florentin Gozzoli, ce superbe *Jugement dernier*, figuré en trois compartiments. Aux deux extrémités, un homme et une femme relevés du tombeau par un grand ange; un plus petit, dans les airs, les réveille au son de la trompette. Le compartiment du milieu représente le Christ assis dans les cieux, entouré d'anges qui tiennent les instruments de la passion, et, au-dessus de sa tête, une bordure de petits anges rouges finissant en manière de queue d'oiseau.—Plus bas, à droite et à gauche du Christ, les douze figures d'apôtres, six de chaque côté.—Dans un degré d'élévation, intermédiaire entre son fils et les apôtres, se voit à gauche la Vierge couronnée. Les hommes qui vont être jugés sont de proportion beaucoup plus petite que le Christ, plus grand lui même que les saints, lesquels occupent la partie inférieure du panneau. La beauté des anges à cheveux rouges, qui relèvent les mortels du tombeau, est extraordinaire de grâce et de noblesse divine. La femme, ou l'Ève réveillée, est du sentiment le plus délicat et le plus beau, d'étonnement, de frayeur et de piété.—C'est, en un mot, une peinture à mettre à côté des plus curieuses œuvres et des plus renommées de l'Italie d'alors La beauté des anges est surabordable. »

Devant ces témoignages d'admiration, nous émettrions pour notre part le vœu que, sans se dessaisir de

Digitized by Google

son droit de propriété sur la vieille peinture du XVe siècle, la fabrique de Saint-Vulfran en confiât la garde au musée communal qui, tout en la mettant mieux en évidence, la préserverait des avaries à craindre au lieu où on l'a reléguée.

Au-dessus de l'autel délabré qu'honore cette peinture, est encore la châsse de saint Vulfran. Les reliques qu'elle renferme mériteraient une histoire en dehors de la légende fixée dans la tapisserie. (Voyez plus loin).

En 1199, on allait faire serment devant la châsse du saint. — *Mss. de Sangnier d'Abrancourt*, mais d'une écriture plus moderne et en marge.

Les reliques de saint Vulfran, ainsi que le constataient les titres renfermés dans la châsse, « avaient été remises (en 1205) dans sa châsse à Abbeville » par Richard, évêque d'Amiens, en présence du comte de Ponthieu Guillaume III.

La *Vie de saint Vulfran*, par Jonas, écrite sur parchemin, était également dans cette châsse (1).

1448. — La châsse du corps de saint Vulfran, patron d'Abbeville, fut couverte de nouvelles lames d'argent avec des figures en relief, par la dévotion des habitants et de Jean de Limeu, alors mayeur, qui donna cent livres pour cette décoration. — *Sangnier d'Abrancourt.*

Avant la Révolution, cette chasse, « couverte de lames

(1) Une des dépouilles les plus curieuses de l'abbaye de Saint-Wandrille, est un manuscrit déposé à la bibliothèque du Hâvre et renfermant un exemplaire, sinon original, du moins très-antique, du *Chronicon Fontanellense.* Ce livre offre, parmi ses ornements, une peinture très-remarquable représentant saint Vulfran. — *Note fournie par M. Louandre.* — Cela dit pour les agiographes.

Digitized by Google

d'argent pesant 145 mars et enrichie d'ornements en or, » représentait la nef même de Saint-Vulfran, flanquée des arcs-boutants et surmontée des clochetons. Huit hommes la portaient dans les processions. Une autre châsse en argent, « en forme de buste, enrichie de diamans, de pierres gravées, de pièces de monnaie d'or et d'argent, etc., » contenait le chef du saint patron qu'elle représentait. — Voyez M. Gilbert, qui, sur un écusson émaillé aux armes de France et d'Angleterre, dont cette châsse était ornée, lui donne pour date d'exécution l'occupation de la France par les Anglais, règnes de Charles VI ou Charles VII.

M. Gilbert explique comment les reliques de saint Vulfran, dépouillées de leurs richesses en 1793, enterrées dans l'édifice, exhumées en 1795, transportées chez un instituteur du nom de Barthélemy Hecquet, furent réintégrées processionnellement dans l'église en 1803, avec toutes les preuves constatant leur authenticité. M. l'abbé Michel nous donne, à la suite de sa *Vie de saint Vulfran,* le procès-verbal de la reconnaissance des reliques de saint Vulfran, de saint Willebrod, de saint Maxime et de saint Scevol, par M. l'abbé Darras.

Le 16 octobre 1835, les reliques de saint Vulfran furent déposées dans une nouvelle châsse de bois doré, beaucoup plus élégante que la précédente. — *Gilbert.* — M. l'abbé Michel nous donne encore le procès-verbal de cette translation.

Les grilles du chœur, sauf celles qui sont entre les deux (ou quatre) premiers piliers, proviennent de l'église Saint-Georges, de même qu'une partie des stalles.

M. l'abbé Dairaine a retrouvé, dans un registre aux

Digitized by Google

comptes de Saint-Georges pour les années 1685-1687, le détail des dépenses faites tant pour la confection que pour la mise en place de ces clôtures : la grille seule coûta à la fabrique deux mille trois cent cinquante livres ; elle avait été exécutée par Charles Dufossé, serrurier d'Abbeville, sur un dessin de Dupont, serrurier d'Amiens. — *Registre confié à nos recherches par M. Dairaine.*

Les stalles actuelles, au nombre de trente-deux, ne sortent pas toutes de Saint-Georges, bien s'en faut. Les dix-huit premières viennent de l'église particulière de l'Hôtel-Dieu. Stalles des religieuses hospitalières, on les reconnaît à des dimensions plus grandes.

Le grand vitrage peint de l'abside représente la Création du monde.

L'histoire du chœur appelle quelques mots sur une décoration et sur une construction qui ont disparu, la tapisserie fameuse et le jubé.

LA TAPISSERIE.

Cette tapisserie garnit le pourtour du chœur jusqu'à la Révolution ; on la supposait sortie des manufactures d'Arras ; elle avait 80 pieds de long sur 4 de haut et représentait la vie et les miracles de saint Vulfran ; les costumes et les rimes l'ont fait attribuer aux règnes de Charles VII et de Louis XI. — Voir l'*Alm. de Picardie* de 1785, pages 72 et suivantes.

Je n'avais pas l'intention de m'arrêter plus longuement sur cette tapisserie dont les légendes versifiées ont ont été publiées par l'*Almanach de Picardie* de 1785 et reproduites, d'après cet almanach, par M. Michel, archiprêtre de l'archidiaconé d'Abbeville, dans sa *Vie*

Digitized by Google

de saint Vulfran; quelques notes laissées par M. Traullé changèrent ma résolution. En comparant ces notes aux publications indiquées, je reconnus que les vers rapportés par le savant magistrat n'étaient pas absolument semblables à ceux de l'*Almanach* de 1785 et paraissaient marqués d'un caractère plus antique et par conséquent plus conforme, selon toute probabilité, aux vrais textes de la tapisserie. Point facile à expliquer par la légèreté de ton et de procédés de l'*Almanach* envers la vénérable haute-lisse : « Il est inutile d'observer, disait le dédaigneux éditeur, que les figures sont aussi gauches et aussi estropiées que la poésie; le goût a toujours marché d'un pas égal en tous genres. » Sans entrer dans la discussion et sans défendre la poésie explicative des sujets, je reproduirai simplement les leçons de M. Traullé. Il faut savoir que la tapisserie formait vingt-cinq tableaux plus ou moins grands. Dans quelques-uns de ces tableaux, les figures étaient « fort à l'aise, » dans les autres « fort gênées; » les vers en caractères gothiques étaient au-dessus, deux dans les petits tableaux, quatre ou six dans les grands. Onze de ces tableaux représentaient les actions du saint, quatorze les miracles accomplis après sa mort.

ACTES DU SAINT.

PREMIER CADRE. — Saint Vulfran, jeune, se livrant à l'étude :

Et primement S. Wlfran des l'enfance
A prins des lettres cognoissance.

SECOND CADRE. — Saint Vulfran sacré archevêque de Sens :

Apres qu'atteint eut l'age et sens
Fust fait archeveque de Sens.

Digitized by Google

TROISIÈME CADRE. — Miracle de la patène. Les notes doubles de M. Traullé nous fournissent deux variantes de la légende; aucune n'est bien satisfaisante; peut-être déjà, à la fin du XVIIIe siècle, était-il difficile de déchiffrer la vieille tapisserie usée. Ainsi sur un feuillet nous lisons :

O sacrée hostie divine
De la mer rechut sa platine.

Et sur un autre feuillet :

De la sacrée hostie divine
La mer rechut sa platine.

ce qui est un peu moins compréhensible encore. Ne faudrait-il pas lire le second vers dans l'almanach de 1785 :

De la mer rehut sa platine.

eut de nouveau, sens analogue à celui de la première variante citée plus haut, *rechut, reçut.*

QUATRIÈME CADRE. — Prédication de saint Vulfran :

Annonchant la parole de Dieu
Par luy fut preché en maint lieu.

CINQUIÈME CADRE. — Baptême du fils de Radbod :

Le fils Radbod duc des Frisons
Baptisa et ses gentiz homs.

SIXIÈME CADRE. — Résurrection d'un enfant :

En priant cil qui pitié recort
Salva un enfant de mort.

Digitized by Google

SEPTIÈME CADRE. — Deux enfants sauvés de mort:

On luy donna sur ces paroles
Deux enfans sortis des ecoles
Lesquels mis en mer par sort
Delivra du dangier de mort
En les ostant de peine amere
Il les ramena a leur mere.

Sur un des feuillets que je confronte, je lis:

On luy donna par ses paroles.

variante aussi obscure que le premier texte.

HUITIÈME CADRE. — Entrée du saint à l'abbaye de Fontenelle:

Pour meriter gloire éternelle
Le saint vint à Fontenelle.

Variante du second feuillet:

Vint le siant vivre à Fontenelle.

Ce dernier vers est aussi celui que donne l'almanach de 1785.

NEUVIÈME CADRE. — Guérison d'un paralytique:

Là Renaul paralitique
Guerit qui fut oeuvre authentique.

L'almanach nous paraît ici avoir mieux copié:

Là Regnault le paralitique
Guarit, qui fut oeuvre authentique.

DIXIÈME CADRE. — Les derniers jours de saint Vulfran:

Ses jours fina en ce saint lieu
Prechant la parole de Dieu.

Digitized by Google

ONZIÈME CADRE. — Les habitants de Sens autour du saint expiré :

> Et Sens vint graces à Dieu rendre
> Et voir le corps saint sans attendre.

MIRACLES POSTHUMES.

DOUZIÈME CADRE. — Faux monnoyeur soumis à l'épreuve du serment :

> En Ponthieu monnoie on forgeoit
> L'ung des forgeurs fraude faisoit
> Non poids leal ne juste comte *(compte)*
> Ne rendoit de l'argent du comte ;
> Lequel en ce lieu éprouvé
> Par serment fut laron trouvé.

Je ne sais sur quelle autorité M. Michel assure que ce faux monnoyeur demeurait dans notre rue du Pont-de-l'Isle.

TREIZIÈME CADRE. — Guérison d'une femme hydropique :

> Cette femme fut chy guarie
> Du grant mal d'hydropisie.

QUATORZIÈME CADRE. — Tempête calmée en mer :

> Ung pelerin, par reclamer
> Saint Wlfran, fit cesser en mer
> L'orage quant gens retournoient
> De Jerusalem où n'avoient
> Eté car le soudan maudit
> A tous l'entrée défendit.

Digitized by Google

QUINZIÈME CADRE. — Enfant sauvé de mort :

Ung enfant cheut au radier
D'ung moulin, sy fut en grant dangier
La mère le recommanda
Au saint, dont de mort eschapa.

SEIZIÈME CADRE. — Prisonnier délivré :

Ung prisonnier fit oraison
Au saint, dont fut hors de prison.

DIX-SEPTIÈME CADRE. — Larron saisi et forcé à restitution :

Une bourgeoise on déreuba ;
Pour ce saint Wlfran reclama ;
Elle retournant de cheans
Prinst le larron et tout sen bien.

DIX-HUITIÈME CADRE. — Guérison de deux enfants ; le premier est délivré d'un mal de tête :

Ung nommé Raoul deux fils avoit
Dont l'ung en grant dangier etoit ;
Déprier fut pour mal de chef
Saint Wlfran qui le guarit brief.

DIX-NEUVIÈME CADRE. — Le second est débarrassé d'une aiguille qu'il avait avalée :

Et l'autre une aguille avala
Dont la pointe dessus alla
Pourquoi au saint offrande on fit,
Dont l'aguille en bas descendit.

Digitized by Google

VINGTIÈME CADRE. — Des mariniers retirent de l'eau le corps d'un enfant:

Ung enfant pour extrarier
Fut en mer, le vent le fit noier.
Les marinier pecquier allèrent
Et le corps en leur ret trouvèrent.

VINGT-ET-UNIÈME CADRE. — Suite du même sujet; résurrection de l'enfant:

L'ung des parens tant supplie
Saint Wlfran que l'enfant eut vie.

VINGT-DEUXIÈME CADRE. — Guérison d'un charretier:

Ung charroier de son char fut rué *(jeté par terre)*
Par saint Wlfran fut continent savé.

L'almanach avait écrit *tué* pour *rué;* nous ne relevons pas d'ailleurs toutes les différences de copie.

VINGT-TROISIÈME CADRE. — Femme guérie:

Comment cette femme de mal de teste
Sava, dont on fit joie et feste.

L'almanach de 1785 écrit *sana* au commencement de ce dernier vers, et *sané* à la fin du second vers du distique précédent; le sens ne repousse aucune des deux variantes.

VINGT-QUATRIÈME CADRE. — Femme aveugle rendue à la lumière:

Cette femme par foi entiere
S'en venant chy receut lumière.

Digitized by Google

VINGT-CINQUIÈME CADRE. — Guérison d'un enfant aveugle :

L'enfant par mal de teste perdit
Les yeux, le saint les luy rendit ;
Les parents s'en emerveillèrent,
Dont au saint offrande donnèrent.

Cette tapisserie, d'abord placée, suppose-t-on, dans la nef où elle entourait déjà le chœur (voyez le plan A), suivit probablement ce chœur dès l'année 1663. Elle servit et parut pour la dernière fois en public dans une fête révolutionnaire; la *Vie de saint Vulfran* décora l'autel de la patrie. Cet office la mit en lambeaux, et le morceau précieux du XVe siècle, jeté enfin dans le cimetière, ne fut recueilli par personne et s'en alla en pourriture.

LE JUBÉ DÉTRUIT.

Nous ne quitterons pas cette partie de l'église (le chœur vers la nef) sans dire qu'il y avait un jubé. Après avoir construit leur chœur, les chanoines mirent dans le jubé trois petites cloches qui sonnaient les heures et les quarts. — *Mss. Siffait.*

1728. — Cette année, MM. du chapitre de Saint-Vulfran firent quelques réparations à leur jubé. (Voyez un dessin dans les mss. de M. Siffait).

ÉPITAPHES DANS LE CHOEUR.

Au milieu du chœur était l'épitaphe de Charles-Paschal, vicomte de la Queute, dont nous avons parlé ailleurs. — Voyez *les Hommes utiles d'Abbeville.* — M. Gilbert rapporte cette épitaphe qui n'existe plus.

Près du maître-autel, Antoine Hecquet, doyen de

Digitized by Google

Saint-Vulfran, mort le 12 juillet 1718. — Voyez *les Hommes utiles*.

Une des épitaphes, dans le chœur de Saint-Vulfran, était celle de Jean de Boulnois. — *Mss. Siffait,* à l'année 1767.

On trouve encore maintenant, au-devant du lutrin, l'épitaphe de M. Philippe Fuzelier, avant-dernier doyen des chanoines, mort en 1785.

BAS-COTÉ DROIT DU CHŒUR.

Les clefs de voûte de ce bas-côté présentent chacune une paire de balance avec une escarcelle, attributs des merciers et des épiciers qui firent, à leurs frais, construire ce bas-côté. — *Gilbert.*

L'une des deux grilles de bois qui ferment les côtés du chœur, a été donnée par la communauté des marchands merciers.

SACRISTIE.

Dans cette partie de l'église s'ouvre la porte de la sacristie.

On ne peut noter, dans cette sacristie, qu'une vieille armoire en bois sculpté, ouvrage probablement des huchiers d'Abbeville, et à laquelle on donne pour date la fin du XVIe siècle; et une sculpture en bois, des Chartreux, représentant saint Bruno. Malheureusement la tête de ce saint a été cassée et remplacée par une tête à poupée. — Nous verrons, un peu plus loin, quand fut bâtie cette sacristie.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ.

En face de cette porte de la sacristie était, au XVIIIe siècle (voir le plan B), un autel de Notre-Dame de Pitié.

Digitized by Google

On enterrait devant cet autel, comme partout ailleurs dans l'église.

CHAPELLE *dite* DES MERCIERS *ou plutôt* DE NOTRE-DAME DES MERCIERS.

C'est la chapelle nouvellement décorée par MM. Duthoit et dédiée à la Vierge par M. l'abbé Michel. Les merciers regardaient à peu près comme appartenant à eux tout ce bas-côté droit.

Après le déplacement de la chapelle de Notre-Dame, dont nous parlerons tout à l'heure (voir le bas-côté gauche du chœur), c'est-à-dire après 1620, la communauté des marchands merciers supplia messieurs de Saint-Vulfran « de leur bailler leur chapitre qui est du côté droit en entrant (voir le plan de 1540 ou plan A), pour faire une pareille chapelle que celle de Laurette (1); » les chanoines ayant consenti, la chapelle fut bâtie en 1622. Les murailles furent adossées et assises sur les piliers déjà assez élevés du côté du cimetière, tandis qu'on acheva les autres piliers du côté du chœur en les rattachant en arcades les uns aux autres; arcades et murailles furent poussées jusqu'à la hauteur du comble, comme dans l'autre bas-côté construit par M. Briet. « Le bel autel dit des merciers fut aussi fait aux dépens de la corporation. » —*Mss. Siffait.*

Les merciers, aristocratie marchande du temps, les épiciers, les joailliers, les quincailliers, les apothicaires-droguistes, les ciriers et chandeliers étaient réunis sous le même patronnage et sous la même bannière, et leur confrérie, érigée dans Saint-Vulfran en l'honneur de

(1) Waignart, années 1620-1621.

Digitized by Google

Notre-Dame, célébrait la fête de la Vierge tous les ans le jour de l'Assomption. — *Voir M. Gilbert, p.* 207.

Les chanoines firent ensuite construire, contre ce bas-côté droit, la sacristie, et, du côté de la chapelle de Saint-Firmin, la salle du chapitre. (Voir, plus loin, BAS-CÔTÉ GAUCHE et le plan B).

La restauration de l'ancienne chapelle des merciers, confiée à MM. Duthoit, ne fut terminée qu'en 1851. Au centre, la statue de la Vierge, entourée d'anges, reçoit la lumière prise au dehors et qui tombe d'en haut. Dans l'ornementation à jour des entrecolonnements qui accompagnent la niche, sont placées les statues de saint Augustin et de saint Bernard, quatre statuettes de prophètes et quatre groupes représentant Moïse, Aaron, Daniel et Gédéon; sur le milieu de la façade du couronnement, la statue de saint Joseph, et, aux angles, celles de quatre femmes de la Bible, Esther, Judith, Debora, Abigaïl. Les trois bas-reliefs provisoires placés dans le coffre d'autel, représentent l'Annonciation, l'Adoration et la Présentation.

BAS-COTÉ GAUCHE DU CHŒUR.

Nous avons vu qu'en 1540 (voyez le plan A), la chapelle de Notre-Dame de Laurette occupait déjà l'intervalle compris entre les quatre premiers piliers de ce bas-côté; c'est elle qui, reculée lors de la construction du chœur en 1661, occupe actuellement le fond de ce bas-côté. Nous allons rapporter d'abord les changements successifs de cette chapelle.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LAURETTE.

En 1620, « maître Gabriel Briet, seigneur de Neufvillette, conseiller du roi, éleu en l'élection de Ponthieu,

Digitized by Google

ancien mayeur de cette ville et l'un des marguilliers honoraires de la fabrique de Saint-Vulfran, ancien baptonnier de la Conception dite Notre-Dame du Puy, et damoiselle Françoise Belle, sa femme, portés de dévotion pour la gloire de Dieu, firent de leur libéralité agrandir et rebâtir de fond en comble les bas-côtés de la chapelle Notre-Dame de Laurette, lieu de leur sépulture, firent démonter l'ancien bâtiment qui n'étoit que de bois, fort petit, bas et obscur, et le firent rebâtir en la forme qu'elle est (voir le deuxième plan des mss. de M. Siffait) avec la balustrade. » L'ancien bâtiment, dit Sangnier d'Abrancourt, qui n'était que de bois, fort bas et fort obscur, fut démonté le 12 septembre 1619. « Depuis ce temps, la confrérie de la Conception y a fait célébrer le service qu'on avait accoutumé de célébrer à l'autel de Notre-Dame du Puy, qui est dans la nef au-dessous du crucifix. » — *Mss. Siffait.*

Lorsque la chapelle fut achevée et l'autel construit, on replaça sur le nouvel autel, processionnellement et au son des grosses cloches et carillon, le tableau qui ornait précédemment l'ancien autel et qui avait été, depuis les travaux, porté de même en procession et au son des cloches sur l'autel de sainte Geneviève. Au-dessous de ce tableau on plaça, nous apprend Waignart, une table de l'Adoration des trois Rois, et, au-dessus, une image d'albâtre de la Vierge. — *Waignart,* à l'année 1620.

Des écussons présentaient, aux clefs de voûte, les armes de M. Briet. — *Gilbert.* — Encore maintenant, contre le mur du côté de la rivière, une table de marbre noir présente aux regards l'épitaphe de Gabriel Briet :

Digitized by Google

D. O. M.
ICI REPOSENT
NOBLE HOMME Mre GABRIEL BRIET,
MAYEUR D'ABBEVILLE, SEIGNEUR DE NEUVILLETTE,
DÉCÉDÉ EN 1627,
ET
DAME FRANÇOISE BELLE, SON ÉPOUSE,
DÉCÉDÉE EN 1629.
REQUIESCANT IN PACE.

On lit au-dessous: *Leur épitaphe, détruite en* 1793, *a été rétablie en* 1835 *par Mr Charles-Jean Levesque de Neuvillette, descendant d'un frère de Mr Briet.*

La sculpture en marbre blanc qui entoure la table de l'inscription peut, si l'on en juge par l'enfant appuyé sur une tête de mort et soufflant des bulles de savon, et en raison même de la date, être sans invraisemblance attribuée à Blasset.

Actuellement, l'*Assomption* de la chapelle de Notre-Dame de Lorette est peinte, dit-on, par un peintre du nom de Melchior Rey (1).

Serait-ce de ce tableau que parle en ces termes N. Douville? « Enfin, à l'autel qui est à gauche de la grille du chœur, on voit une *Vierge* admirablement bien peinte; c'est un des excellents morceaux de l'école d'Italie, et peut-être le meilleur tableau qu'il y ait dans Abbeville. » —*Alm. du Ponthieu,* 1783.

Ou plutôt ce tableau ne serait-il pas un des deux qu'il attribue à Bomy, « peintre d'Abbeville, excellent

(1) J'ai vainement cherché ce peintre dont l'existence me paraît maintenant aussi problématique à peu près que l'histoire du lézard.

Digitized by Google

élève de Vouet, » et qui étaient dans les deux chapelles latérales du chœur? Un de ces tableaux, l'*Assomption de la Vierge,* était une copie du tableau même de Vouet, « qu'on voit aux Jésuites de la ville d'Eu. » Quatre autres petits tableaux de la main de Bomy et représentant quelques traits de la vie de la Vierge, ornaient la même chapelle.—Le tableau de la seconde chapelle (celle des merciers probablement) représentait une Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus.—*Almanach du Ponthieu,* 1783.

Le mur de ce bas-côté expose aux regards des Abbevillois une œuvre abbevilloise: *Jésus-Christ au Jardin des Oliviers,* tableau de Mme Dehérain, donné par le roi en 1834.—Voir, pour Mme Dehérain, fille de M. Lerminier, le volume des *Hommes utiles d'Abbeville.*

Après 1622, lorsque la construction de la chapelle des merciers (voir le bas-côté droit du chœur) eut fait disparaître la salle du Chapitre, les chanoines créèrent, pour leur usage, une nouvelle salle également dite du Chapitre, du côté de la chapelle de Saint-Firmin. Cette salle, qui s'ouvre sur le bas-côté que nous visitons, est aujourd'hui la chapelle des Catéchismes. En face de cette salle ou chapelle, était alors un autel ou chapelle adossée contre la grille du chœur et dite de Sainte-Geneviève.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Pendant la reconstruction de la chapelle de Notre-Dame de Laurette, avons-nous dit, le tableau qui servait de table d'autel à cette chapelle de Laurette fut porté processionnellement sur l'autel de Sainte-Geneviève et y resta jusqu'à la reconstruction. — *Waignart.* (Voir plus haut).

Digitized by Google

SUITE DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LAURETTE.

Mais revenons à l'autel de Notre-Dame de Laurette. Quand on fit le bas-côté gauche du chœur ou de Notre-Dame de Laurette, en 1620, « on ne l'avoit fermé que d'un pâlis derrière l'autel, à cause du désir qu'avoit le chapitre de faire tourner ce bas-côté à l'entour du chevet du chœur; » mais quand ce chœur fut fait, le premier dessein étant abandonné, on éleva, en 1668, un pignon de pierre, contre lequel on adossa « le bel autel que l'on voit encore à présent; on y plaça le tableau de Notre-Dame de Laurette, après l'avoir un peu diminué de grandeur; il est dans cette église depuis l'an 1519, où il s'est fait plusieurs miracles. » — *Mss. Siffait.*

VI.

HISTOIRE ET PARTICULIÈREMENT DEPUIS 1540.

Nous avons parcouru l'église en détail; quelques mots sur l'histoire générale de l'édifice, les reliques qui y étaient (ou sont) conservées, les faits politiques dont les arceaux furent les témoins, les doyens et chanoines qui chantaient les offices, doivent trouver place ici.

Les faits politiques ne sont guères que les passages des rois. En 1422, un puissant monarque s'arrêta sous les voûtes de la nef actuelle; il avait la face tournée vers le ciel; c'était le corps du roi Henri V, le vainqueur d'Azincourt, reporté en Angleterre. — Voyez l'anecdote que raconte à ce propos Monstrelet, *p.* 532, *col.* 2, *édit. Buchon.*

Louis XIII manifestait, on le verra plus loin, une grande dévotion à saint Vulfran.

Digitized by Google

RELIQUES.

Les principales de ces reliques sont celles du patron de l'église.

L'histoire de la translation de saint Vulfran et de ses miracles se trouve dans le troisième tome du *Spicilège*, dans les recueils des Bollandistes et de Mabillon. Dom Grenier en dit aussi un mot, *paquet* 15, *art.* 4.

Des villes et des rois sollicitèrent quelque portion des reliques de saint Vulfran.

Le 25 avril 1634, MM. les doyens et chanoines de l'église métropolitaine de Sens envoyèrent à MM. du chapitre de Saint-Vulfran une lettre pleine de piété envers l'ancien archevêque de leur ville de Sens, témoignant un grand désir d'obtenir quelques reliques du saint et priant très-instamment le chapitre d'Abbeville de leur en accorder. (Antoine Sangnier d'Abrancourt a conservé cette lettre dans ses manuscrits).

La demande de MM. de Sens parut partir d'un sentiment trop religieux pour ne mériter qu'un refus; aussi fut-elle convenablement accueillie, quoique en ce temps-là—je cite maintenant Sangnier d'Abrancourt— « quelque raison eut empêché qu'elle n'eut l'effet légitimement attendu. » Le désir de MM. de Sens n'obtint satisfaction que quelque cinq ou six ans après, quand Louis XIII, alors à Abbeville, demanda à son tour quelques portions des reliques du saint.—*Sangnier d'Abrancourt.*

Ouverte en 1639 pour Louis XIII, la châsse de saint Vulfran fut encore ouverte en 1662 par Mgr l'évêque d'Amiens François Faure; on y trouva « le corps et suaire du grand saint Vulfran. » — « Non sans admiration se sont vus tous les os d'un corps humain d'une fort

Digitized by Google

belle stature, à ce qu'il en paroissoit, et tous ses ornements étoient entiers et solides. »

Reliques de saint Scevold.—Voir M. Charles Dufour, *Calendrier picard*, p. 14.

Reliques de saint Vilbrod. — La châsse de saint Vilbrod fut ouverte le 5 avril 1712, dans les circonstances suivantes, d'après les mss. de M. Siffait:

Les habitants de Gravelines, désirant une relique de saint Vilbrod, leur patron, firent en conséquence une demande au chapitre de Saint-Vulfran, dépositaire du saint corps. Les chanoines, consentant à se dessaisir d'une parcelle des précieux restes, donnèrent avis à l'évêque d'Amiens de la prière des habitants de Gravelines. L'évêque, Mgr Pierre Sabatier, vint à Abbeville pour faire lui-même l'ouverture de la châsse. On avait fixé le religieux examen au 5 avril (qui tombait, cette année-là, le premier jeudi après le dimanche de Quasimodo). La cérémonie fut annoncée au peuple la veille au soir, « par une volée de toutes les cloches du chapitre, commençant par la grosse et de là à la plus petite, et continuant jusqu'à la grosse en carillonnant. » (1)

Le lendemain, dans la matinée, Mgr Sabatier étant entré au chœur, y célébra lui-même la messe au grand autel; lorsqu'il eut prononcé les derniers mots, « on lui présenta la châsse qui étoit exposée sur une table dans le chœur; l'ouverture ayant été faite par Pierre Bouc-

(1) Je donne tous ces détails sur l'ouverture de la châsse de saint Vilbrod, parce qu'il n'en est fait mention dans aucune des notices publiées sur Saint-Vulfran. Les ouvertures de la châsse de saint Vulfran, au contraire, ont été rapportées par M. l'abbé Michel.

Digitized by Google

quet, serrurier du chapitre, en présence des plus notables de la ville, un médecin et chirurgien nomma à haute voix les ossements, puis on dressa un acte ou procès-verbal en latin, » dont les mss. Siffait nous donnent la traduction en français:

« L'an du Seigneur mil sept cent douze, le jeudi septième jour d'avril, régnant en France Louis XIV, roi très-chrétien; nous, Pierre Sabatier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque d'Amiens, étant dans le cours de notre visite, comme le clergé et les magistrats de la ville de Gravelines avoient demandé à nos bien-aimés les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Vulfran d'Abbeville, quelque petite portion des reliques de saint Vuilbrod, premier évêque d'Utrecht et apôtre de la Frise conjointement avec saint Vulfran, les vœux d'iceux nous ayant été présentés par les chanoines susdits et eux nous ayant fait connaître le désir qu'ils avoient de les satisfaire, l'Écriture disant: n'empêchez pas de bien faire celui qui le peut et faites le bien si vous en avez le pouvoir, nous sommes entré dans leur église plein de joie dans le Seigneur, accompagné d'Alexandre Le Scellier de Riencourt, chanoine de la sainte église d'Amiens, abbé de Forêt-Montier, notre vicaire général. Là, après la célébration de la messe, ils nous présentèrent une châsse antique de bois, dans laquelle ils assuroient que depuis plus de trois cents ans étoient gardées les reliques de l'illustre confesseur Vuilbrod, laquelle ayant été ouverte par dessous, on en tira une seconde bien plus ancienne. Sur une des extrémités de celle-ci étoit représenté, assis et en habit pontifical, saint Vuilbrod; on y voyoit représentés deux de ses

Digitized by Google

miracles, l'un, comme le rapporte Alcuin qui a écrit sa *Vie*, par lequel, à sa prière, il faisoit sourdre sur le bord de la mer une fontaine d'eau douce pour désaltérer un peuple mourant de soif, et l'autre par lequel il rassasiait d'une petite bouteille douze pauvres mendiants, le vin se multipliant toujours.

« En cette châsse, nous avons trouvé premièrement une enveloppe de cuir liée avec un ruban de plusieurs nœuds, lequel étant dénoué, parurent, avec de petits ossements rongés de vétusté, divers morceaux de drap, d'anciennes reliques et autres choses de cette sorte, avec une cédule de vieux parchemin, sur laquelle sont écrits d'un caractère ancien : ICI SONT PLUSIEURS RELIQUES; en outre, trois sachets de lin, cousus les uns aux autres, auxquels étoit attachée cette inscription aussi en caractère ancien : ICI SONT LES RELIQUES DU CORPS DU BIENHEUREUX VUILBROD, CONFESSEUR ET PONTIFE EN FRISE. Dans le premier étoit un crâne entier avec la mâchoire inférieure, et un morceau de parchemin avec ces paroles : ICI EST LE CHEF DU BIENHEUREUX VUILBROD, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR EN FRISE ; et dans les autres étoient renfermés plusieurs ossements du même corps, solides et entiers pour la plupart, dont les noms sont ceux qui suivent, selon que nous les ont nommés Charles Lucas, docteur en médecine, et Louis Ozanne, chirurgien très-versé dans l'anatomie, appelés pour ce : le crâne entier, partie de la mâchoire inférieure, un des deux os humerus ou l'omoplate entière, l'autre omoplate, une des phalanges des mains, une des premières côtes, une des vertèbres des lombes, l'apophyse d'une vertèbre, la plus grande partie de l'os sacrum auquel est attachée une vertèbre, la moitié d'un os de la hanche,

Digitized by Google

un os fémur ou de la cuisse, la plus grande partie de l'autre os fémur, un des deux os tibia ou de la jambe, communément le péroné; la partie inférieure de l'autre os tibia, l'autre moitié du même os, la moitié du tarse et un grand nombre de fragments de divers ossements.

« De ces reliques de saint Vuilbrod, nous avons mis à part: premièrement le crâne, ensuite le bras, pour les enfermer chacun dans un reliquaire et leur procurer ainsi plus de culte; de même qu'une des phalanges des mains qui doit être attachée, dans un cristal, à l'ancienne châsse ou à une nouvelle plus précieuse que l'on pourra faire dans la suite, pour être exposée à la vue des fidèles. Enfin, nous avons enveloppé, dans un morceau de soie blanche, un des deux os de la jambe nommé communément péroné, et, après l'avoir muni de notre sceau et de celui du chapitre de Saint-Vulfran, nous l'avons destiné pour remplir les vœux des habitants de Gravelines, en don des maîtres Antoine Hecquet, doyen; Charles Lannel, chantre; Jean de Miannay, trésorier; Louis Sanson, Jean-Baptiste Chardon, Louis du Becq, Jean Guenot, Nicolas du Bourguier, Nicolas Vuatebled, Nicolas Beçquin, François Dumont, Charles du Gardin, Jacques Leprevost, Louis Quevauvillers, Pierre Hecquet, Jean Gruel, Jacques-François Bucquet, François Leblond et Claude Vaillant, chanoines de la dite église de Saint-Vulfran, tous présents. Et pour le reste des reliques de saint Vuilbrod avec leur inscription, après les avoir enveloppées d'un linge cacheté de notre sceau et de celui du chapitre, elles ont été remises dans la même châsse antique, aussi bien que le premier sachet où se sont trouvées plusieurs reliques, sans en avoir rien tiré, après l'avoir

Digitized by Google

couvert d'un linge neuf cacheté de notre sceau et de celui du chapitre susdit.

« Étoient présents témoins de ceci, outre les doyen et chanoines susnommés, très-sages personnes Pierre DE BUISSY, écuyer, seigneur du Mesnil, conseiller du roi et son président au siége présidial d'Abbeville; André-Joseph GAILLARD, seigneur de Boancourt, écuyer, conseiller du roi, aussi président au même présidial; Jacques GODART, chevalier, seigneur de Beaulieu et Brucamp, conseiller et secrétaire du roi, mayeur de cette ville; Charles-Antoine DE BEAUVARLET, subdélégué de M. de Bernage, intendant de cette province; Louis MANESSIER, seigneur de Brasigni et Noyelles; François-Gaspard DE RAY, conseiller au siége présidial d'Abbeville; Blaise DU VAL, ancien échevin de cette ville, maître de la fabrique de l'église de Saint-Vulfran; de plus, maître DUCHESNE, avocat au présidial d'Abbeville, bailly du chapitre de Saint-Vulfran; Claude DANZEL, seigneur de Boffles, procureur du roi et de la ville; tandis qu'une grande multitude de peuple transporté de joie la fit éclater en chantant avec nous le *Te Deum*.

« Donné à Abbeville, an et jour susdits, sous notre seing et celui de notre secrétaire, et sous les sceaux de notre chambre et du sceau ordinaire du chapitre de Saint-Vulfran.

« Signé PIERRE, évêque d'Amiens; LE SCELLIER, HECQUET doyen, (suivent toutes les signatures des chanoines); et plus bas: par ordre de Mgr l'illustrissime et révérendissime, signé LA PIERRE avec paraphe. »

MM. du chapitre laissèrent pendant huit jours les reliques de saint Vilbrod exposées à découvert sur une table dans la chapelle de Saint-Luc; la foule affluait

Digitized by Google

tellement pour les voir, qu'on fut obligé d'établir deux couloirs en charpente, dont l'un formait entrée à la chapelle, l'autre sortie. Le chapitre recueillit dans ce pieux concours beaucoup d'offrandes, dont la somme totale put acquitter le prix du chef et du bras en argent commandés vers ce temps à Paris, et la dorure nouvelle de la châsse (1).

LE DOYEN ET LES CHANOINES.

Le collége des chanoines d'Abbeville était l'objet de l'ambition des bonnes familles bourgeoises de la ville; il serait intéressant, à ce titre, de dresser une liste des doyens et chanoines. Ce collége était une sorte de république fort jalouse de ses droits et préséances.

M. l'abbé Dairaine nous communique cette liste des doyens de Saint-Vulfran, dressée par lui à l'aide du

(1) La huitaine d'adoration écoulée, on remit les saintes reliques dans la petite châsse que l'on avait trouvée dans la grande, et le dimanche suivant, 17 avril, on fit la procession, à l'issue des complies, « avec cette petite châsse qu'on ne replaça dans la grande qu'après la dorure. » Plus tard, quand le chef et le bras d'argent furent arrivés à Abbeville, on les remplit des reliques désignées à cet effet. Dorure nouvelle, châsse et bras, tout fut prêt pour la fête de saint Vilbrod que l'on célébra, pour la première fois, le dimanche après le 6 novembre, « très-solennellement, avec panégyrique prêché et procession à l'issue des complies, dans laquelle la châsse, le chef et le bras de saint Vilbrod furent portés autour du marché. »

La fête, inaugurée ainsi, fut célébrée à pareil jour chaque année et avec la même solennité jusqu'à la Révolution; seulement, au bout de quelques années, le zèle se relâcha un peu; le panégyrique du saint fut négligé, et la procession, à laquelle on ne renonça pas tout-à-fait, ne fit plus que le tour de l'église.—*Mss. Siffait.*

Digitized by Google

P. Ignace, des mss. Siffait et de quelques notes laissées par M. Traullé, etc. :

Willaume ou Guillaume, 1122; — Alerme Gautier, 1184; — Enguérand de Saint-Fuscien, 1194; — Gérémare ou Guerin, 1199.

Robert Papelardi, 1200; — Firmin, 1203; — Hugo, 12..; — Jean, 12..; — Hugues de Montreuil, 1241; — Godefroy, 1255; — Enguérand de Moyenneville, 1260; — Jean Quieret, 1272; — Henry de Forestmontier, 1294.

Jean de la Forest, 1330; — Mathieu Guerrichy, 1350; Henry, 13..; — Massé Gohory, 1355; — Hugues de la Barre, 1390; — Gérémare, 1396.

Honoré de Fieffes, 1400; — Vincent du Chastel, 1412; — Jean Panole, 1424; — David de Fontaine, 1437; — Robert l'Huillier, 1465; — Thomas Salvestre, 1467; — Jean Le Mercier, 1468; — Pierre de Ramburelles (curé de Saint-Jean-des-Prés), 1470; — Raoul le Saige, sieur de Limeux, 14..; — Raoul du Rotoy (curé de Saint-Éloi), 1493. Il signa les coutumes d'Abbeville en 1495.

Jean Clerici, 1514; — ..... Cérisy, 1530; — Jacques Vacquandalle, 1540; — Jean Carpentin, 1555; — Louis Broquier, 1567; — Jean Savary, d'Abbeville (curé de Saint-Gilles), 1576; — Jean Avril, 1593.

Nicolas Bathélémy, 1611; — Jean Barthélémy, 1646; — Honoré Briet, 16..; — Jean Noël, 1679; — Jean-Baptiste Maillart, mort à la Trappe en 1698; — Antoine Hecquet, d'Abbeville, 1698.

François Olivier de Silly de Louvigny (né à Paris), 1718, (exilé en 1718, mort en 1751); — Nicolas de Linart d'Aveluy, 1751, (il se démit de son canonicat après trois

Digitized by Google

mois); — Philippe Fuzélier, d'Abbeville, 1752; — Jean-Baptiste Mellier, d'Abbeville, 1786 (1).

Vers 1745, une querelle s'émut entre les chanoines et l'échevinage, à l'occasion de la place à occuper par les officiers perpétuels *et non électifs* du corps de ville dans

(1) M. Dairaine nous a fourni, en outre, une liste des chanoines, chantres, trésoriers et chapelains, qu'il a dressée alphabétiquement, n'ayant pu toujours se procurer la date de leur entrée en fonctions, de leur sortie ou de leur mort. L'ordre adopté n'est pas toujours d'une irréprochable rigueur, mais suffira au classement:

A.—Alegrin (Jean), cardinal, né à Abbeville, chanoine et chantre de Saint-Vulfran en 1218. — Alerdat (Jean), clerc, douzième chanoine en 1121.—Aliamet (Pierre).—Alloin (Pierre), chapelain.— Acheu (N. d'), chapelain.—Athies (Thomas d').—Aouste (Louis d'), trésorier en 1558.— Augusta (Laurentius de).— Aruier (Jacques-Antoine). — Augaste (Pierre). — Avesnes (Adam d'), chapelain, aussi chanoine, premier curé de Saint-Nicolas en l'an 1414, suivant le P. Ignace, p. 105. « Le P. Ignace s'est trompé, ajoute M. Dairaine, car j'ai trouvé Pierre Le Cordier curé en 13.. et Jean Brandoulet en 1404, son successeur immédiat. » Notre opinion particulière est que l'église dédiée à saint Nicolas étant antérieure à celle de Saint-Vulfran, la cure de Saint-Nicolas exista toujours à côté du chapitre. — Avesnes (Gilles d'), 1437. — Avril (Jean). — Avril Mont (Philippe d').

B. — Bacouel (François de), curé de Saint-Nicolas. — Bacouel (Laurent de). — Barre (Hugues de La). — Barthelemy (Nicolas). — Barthelemy (Jean).—Barthelemy (Benoist), chanoine en 1628, curé d'Epagnette et de Vauchelles en 1636, mort simple chanoine en 1668.— Bailleul (Jean de).— Bailleu (Jean Le).— Bailleul (Morand de), chanoine et premier principal du collége en 1566, né à Camp-l'Amiénois, mort en 1586.— Bail (Pierre), 1676.— Barbier (Firmin Le), 1440. — Baudelot (Jean). — Baudribos (Jean). — Beauvais (Gosson de). —Beauvarlet (Charles), 1666. — Becquin (Nicolas), chanoine en 1690, mort en 1735.—Bellegueule (Pierre), chapelain;

Digitized by Google

les cérémonies publiques. Sur cette querelle intervint une ordonnance du roi du 10 avril 1745 :

Extrait des registres du Conseil d'État.

« Le roi étant informé des difficultés survenues entre

il chanta sa première messe à Saint-Vulfran le 22 décembre 1766. — Bel (Louis Le), 1729, mort en 1759. — Bertenot (Marie-Marc), 1784. — Berlin (Pierre-Joseph), 1779. — Beteille (Pierre de), trésorier. — Blairie (Nicole); il signa les coutumes d'Abbeville en 1495. — Blond (François Le), seigneur de Conteville, mort le 13 mai 1715. — Bonnard (Simon), chantre, 1633. — Bonnart (Jean-Baptiste), déjà en 1787, maître de musique en 1790. — Bonnart (Jean). — Boulogne (Bathelemi de), chanoine et curé de Saint-Nicolas, mort en 1710. — Boulenois (Jean de). principal du collége en 1598, mort en 1644. — Biencourt (Girard de), 1375. — Bozany (Pierre-Antoine-Gabriel), chapelain en 1790, curé de St-Vulfran en 1820, mort en 1832. — Brandoulet (Jean), curé de Saint-Nicolas en 1404. — Broquier (Louis), doyen en 1582. — Bremont (André), chapelain; il vivait en 1682. — Buissy (Grégoire de), curé de Saint-Georges en 1615, chanoine en 1644, mort en 1665. — Buissy (Thomas de), mort en 1681. — Bucquet (Jacques-François), chanoine en 1705, mort en 1738. — Buteux (Nicolas-François), chanoine en 1731, chantre en 1761, mort en 1770. — Buteux (Jacques), chantre. — Bourguier (Pierre-Nicolas du), 1646, mort en 1714. — Bricquencourt (Pierre de), trésorier, 1323. — Boullain (Jean). — Bout (Jean du).

C. — Cadel (Jean), trésorier, 1375. — Campagne de Longueville (Jean-François de), chanoine en 1742, mort à l'abbaye de la Trappe en 1775. — Campsart (Hugues de), chantre. — Caquerel (Charles-François), chanoine en 1783. — Cara (Jean); il signa les coutumes d'Abbeville en 1495. — Caron de Courteville (Nicolas), chanoine en 1766, chantre en 1771, mort en 1773. — Cat (Pierre Le), 1509. — Cardon (François). — Calonne (François de), 1681. — Caubert (Barthelemy de), treizième chanoine en 1121. — Chastel (Vincent du), doyen, 1412. — Champion (Nicolas), 1738, mort en

Digitized by Google

les doyen et chanoines de l'église collégiale de Saint-Vulfran d'Abbeville et les maire et échevins et autres officiers de ladite ville, au sujet du rang et préséance des dits officiers du corps de ville dans le chœur de la dite église, aux *Te Deum* et autres cérémonies publiques où ledit corps assiste, ledit chapitre, prétendant qu'aux termes de l'arrêt du conseil du 4 décembre 1671, il n'y

1757.—Champion (Nicolas-Théodore), 1755.—Carpentier (Robert), clerc et vicaire de St-Nicolas, 1449.— Carpentier (Pierre-Jacques), secrétaire du chapitre, 1790.—Cholet (Jean de), chantre.—Chardon (Jean-Baptiste), 1675, mort en 1722.—Cateux (Philippe de), 1646. —Cayeu (Jean de); il signa les coutumes d'Abbeville en 1495; il était en même temps curé de Saint-André. — Clabaut (Pierre). — Clabaut (Oudain).— Carnoto (Joannes de).— Cerisy, doyen, 1530. — Clarus, 1199. — Commardo (Girardus de), 1296. — Compiègne (Jean de). — Cordier (Jean Le), curé de Saint-Nicolas en 13... — Coullars (Jean).—Courtois (Jean Le).—Crépin (Charles), chapelain du grand autel de l'Extrême-Onction, mort en 1735. — Clunet (Antoine). Voyez le P. Ignace, *Hist. ecclés.*, p. 369.

D. — Dangreville (Jean-Baptiste), sacristain, chapelain déjà en 1787, mort en 1818. — Darrest, 1682. — Danzel (Nicolas-Charles), chanoine en 1760, mort pendant la Révolution. — Dacquet (Antoine), 1771. — Delabie (Jean), chanoine en 1724, curé de Saint-Nicolas en 1725, mort en 1730. — Delattre (Robert); il quitta son canonicat en 1716. — Delattre (Gerard). — Delegorgue (Nicolas), chanoine en 1738, mort en 1744. — Delotel (Toussaint), chanoine en 1735, mort en 1737. — Demay (Jacques), 1550. — Demarets, chapelain, mort pendant la Révolution.— Denis (Robert), 1440.— Denis (Jean).—Descaules (Adrien), chantre.—Descaules (François), 1650, mort en 1704. — Descaules (Pierre-Jacques), chanoine en 1783. — Despan (Bertin), seizième chanoine en 1121. — Dercourt (Pierre-François), chanoine en 1732, mort en 1771. — Devaux, chapelain depuis 1739. — Desliers (Pierre-Alexandre), chapelain, 1790. — Devismes (André), chanoine en 1734, mort en 1774. —

Digitized by Google

a que les maire et échevins qui doivent se placer pêle mêle avec eux et les religieux de Saint-Pierre dans les hautes stalles à gauche dudit chœur, et les maire, échevins et officiers de ladite ville prétendant que ledit arrêt ne doit pas seulement être entendu desdits maire et échevins, mais encore desdits officiers perpétuels et non électifs du corps de ville, Sa Majesté auroit donné

Dieny (Pierre-Nicolas), chapelain, 1790.— Domart (Jean de), 1323. —Doremus (Jacques-Antoine), ancien sacristain en 1790.—Dorion (Guy), chantre.— Doullens (Raoul de).— Dubecq (Louis), 1712.— Dufour (Firmin), 1459.—Dumont (Albin), diacre, sixième chanoine en 1121.— Dumont (François), 1712.— Dumont (Jacques-Michel); il se démit de son canonicat en 1719. — Dupont (Riquier), dix-huitième chanoine en 1121. — Duval (André), onzième chanoine en 1121.—Duval (Jacques-Nicolas), chanoine en 1735, se démit en 1743. — Duval (Pierre), chanoine en 1723, mort en 1766. — Duval de Conteval (Jean-Baptiste), chanoine en 1732. — Duval (Jean), mort en 1689. — Delf (Jean-François-Dominique), chapelain du grand autel jusqu'en 1760. — Douville (Charles), trésorier, 1642. — Douville (Pierre).

E.—Enguérand, chantre.—Enguérand de Senarpont, quinzième chanoine en 1121.

F. — Faissouef (Willard), 1219. — Feule (Jean Le), trésorier.— Feuquerole (Simon de). — Firmin de Saint-Blimond, deuxième chanoine en 1121. — Flet (Jean). — Flocques (Jean-Antoine de), chanoine en 1752, mort en 1779. — Fontaine (Renaud de). — Fréville (Nicolas), chanoine en 1745, mort en 1783. — Forceville (Alexandre-François de), chanoine en 1712, mort en 1745. — Friscamp (Jean de).—Froidure (Jean).—Froissart (Jacques-Josse), chanoine en 1771, chantre en 1773, mort pendant la Révolution.— Fuzelier (Philippe), chanoine en 1730, mort en 1785.

G. — Gaillard (Adrien), chanoine en 1744, mort chanoine de Noyelles en 1779. — Gaillard (Jean). — Gaillard (Pierre). — Gardin (Charles du); il vivait en 1712. — Gardin (Girard du). — Garet

Digitized by Google

ses ordres au sieur Chauvelin, Intendant de Picardie, d'entendre les parties, recevoir les mémoires et pièces et en dresser procès-verbal pour l'envoyer avec son avis, et être ensuite ordonné par Sa Majesté ce qu'elle jugera à propos.

« Vû le procès-verbal dressé par le sieur Chauvelin et son avis, ledit arrêt du conseil du 4 décembre 1671

(Claude-François), chanoine en 1743, mort en 1759. — Gauthier de Saint-Riquier, premier chanoine en 1138. — Gerold. — Gest (Henry). — Girard (Jacques), principal du collége en 1712. — Godefroy, quatrième chanoine en 1138. — Godefroy de St-Maxent, troisième chanoine en 1121. — Gontier de Montreuil, septième chanoine en 1121. — Gontier, vingtième chanoine en 1121. — Gontier, sous-diacre, cinquième chanoine en 1138. — Gloire (Étienne), 1299. — Gorre (Gosson). — Gouencourt (Anselme de). — Gourguechon (Nicolas de). — Gruel (Jean), chanoine en 1704, mort en 1728. — Guenot (Jean), chanoine en 1679, mort en 1714. — Guillaume, fils du sénéchal, deuxième chanoine en 1138. — Guy de la Neufville, écuyer; il signa les coutumes locales d'Abbeville en 1495.

H. — Hallencourt (Hugues de), dix-neuvième chanoine en 1121. — Hangest (Mathieu de). — Hecquet (Antoine), chanoine en 1688, doyen en 1798, mort en 1718. — Hecquet (Pierre), chanoine en 1712, mort en 1722. — Hecquet (François-Firmin), chanoine et curé de St-Nicolas en 1787, mort curé de Rouvroy en 1821. — Haudiquet (...), chanoine en 1671. — Hellin, chantre. — Herelle (Guillaume de La). — Hesdin (Pierre de), 1426. — Hesdin (Jean de), chapelain. — Hochard (....), chapelain en 1647. — Houdenc (Hugues de). — Houbron (Jean-Louis), chanoine en 1777. — Huppe (Jean). — Hurt (Jean de).

J. — Jacques de Saint-Riquier, dixième chanoine en 1121. — Josse (Jean), chapelain. — Jossequin de Hesdin; il signa les coutumes locales d'Abbeville en 1495.

L. — Laisné (Jacques). — Landru (Claude), chanoine en 1734, se démit en 1740. — Langlois (R...). — Laudée (Pierre), chantre. — Lavenne (Pierre), chapelain du grand autel en 1661. — Lavernier

et les pièces remises par les parties; ouï le rapport, le roi, étant en son conseil, a ordonné que l'arrêt du 4 décembre 1671 sera exécuté selon sa forme et teneur; en conséquence a maintenu et maintient lesdits officiers perpétuels et non électifs de l'hôtel commun de ladite ville dans le droit de se trouver à toutes les cérémonies publiques où le corps de ville doit assister dans ladite

(Charles-François), chanoine en 1717, mort en 1767. — Leclerc (François), chapelain, mort en 1789. — Lefebure (Jacques), 1646. — Lefebure (Paul-Antoine), chanoine en 1720, mort en 1765. — Lefebure (Nicolas), mort en 1698. — Lefevre (François), chanoine en 1712. — Lefevre (Jean), trésorier, déjà chanoine en 1688, mort en 1694. — Lefevre (Raoul), 1437. — Le Febure (Maxent) ; il signa les coutumes locales d'Abbeville en 1495.—Lennel (Charles), 1685, mort en 1732.—Lesperon (Jean-Octavien), mort en 1704.—Lespy (Jean-Baptiste-Philippe de), chanoine en 1738, mort en 1760. — Léva (Gaspard de), chanoine en 1716, mort en 1730. — Levesque (Antoine).—Leurieze (Robert de la), principal du collége en 1657. — Limeu (Mathieu de), neuvième chanoine en 1121. — Linart d'Aveluy (Nicolas), doyen, 1751. — Lorraine (Pierre de). — Lorp (Nicolas), 12... — Bouchart (Pierre), principal du collége en 1761. — Louvencourt (Girard de), chapelain. — Lucas (Charles), chapelain, mort en 1751. — Lucas (Jean-Charles); il se démet de son canonicat en 1720.

M. — Macqueron (Jacques), chanoine en 1714, mort en 1735.— Magnier (Pierre). – Macé (Pottin); il a signé les coutumes d'Abbeville en 1495. – Maillard (Jean-Baptiste-François), chanoine en 1760, mort pendant la Révolution.—Maillefeu (Roger), quatrième chanoine en 1121.—Malicorne (Raoul), chantre.—Maniez (Joseph-Robert), chanoine en 1721, mort en 1734. — Mareuil (Jean de). — Martel (Robert). – Marquenneville (Richard de), 1400. – Martin (Charles-François de Saint-), chanoine en 1729. – Martin (Pierre), en 1757. — Mathieu de Limeu, sous-diacre, neuvième chanoine en 1121. — Mathon (Thomas), chanoine et chantre, 1592. — Matrin-

Digitized by Google

église et de s'y mêler, dans les hautes stalles du chœur à main gauche, avec les chanoines de ladite église et les religieux de Saint-Pierre, auxquels Sa Majesté fait défense de troubler à l'avenir lesdits officiers dans ledit droit.

« Versailles, 10 avril 1745. »

Les chanoines, qui furent au nombre de vingt-six,

guehen (Jean de), 13... — Mauger (Pierre). — Maurice de Baisnat (Antoine), chanoine en 1758. — Mellier (Pierre-Jacques), chapelain, 1790. — Meurice (Jean-Jacques), chanoine en 1767, mort pendant la Révolution. — Meneslies (Raoul de), 1381. — Mouchaux (Amand de), 1426. — Miannay (Jean de), trésorier en 1695, mort en 1731. — Miannay (Antoine de), chanoine en 1716, mort en 1752. – Montreuil (Albin de), sixième chanoine en 1138. — Moyenneville (Henry de), chapelain, 1272. – Morand (Jean-François-Henry), chapelain, mort en 1741. — Musle (Adam Le), chantre. — Maupin (....), chapelain dès 1726. — Macquet (Jean). — Masson (Gaspard), premier chantre et chapelain, mort en 1733. — Masson (François), chapelain, mort en 1765.

N. — Nicolas, doyen. — Noyelle (Guillaume de), 1236. — Normand (Godefroy).

O. — Obry (Jean-Baptiste-Philippe), chanoine en 1780. — Odon, 11... — Outreleau (Jean d'), trésorier, 1440. — Offay (Gilles d'), médecin. — Lorfevre (Jean), trésorier. — Œil (....), chapelain du grand autel jusqu'en 1739.

P. — Parenty (François de) ; il signa les coutumes d'Abbeville en 1495. — Paresis (Jacques). - Picard (Hugues). — Picquigny (Silvestre de), quatorzième chanoine en 1121. — Pierre (Gilles), huitième chanoine en 1121. — Pierre, sous-diacre, cinquième chanoine en 1121. — Plé (Jean-Baptiste), chapelain encore en 1790, mort en 1820. – Pohier (Nicolas), 12... — Ponches (Gautier de), 1219. — Petit (Joseph), chanoine en 1773, mort en 1782. — Preure (Jean de). — Prevost (Henry). — Prevost (Pierre). — Prevost (Antoine), chanoine en 1740, mort en 1771. — Prevost (Jacques Le), chanoine

Digitized by Google

demandèrent eux-mêmes quelquefois que des canonicats demeurassent vacants, afin de pouvoir, par l'emploi des traitements restés disponibles alors, subvenir aux réparations de l'église. Ainsi, en 1764, ils représentèrent au roi « qu'il y avoit de grosses réparations à faire à leur église et que leur fabrique n'étoit point en état d'en supporter la dépense; qu'ils le supplioient d'ordonner

en 1698, mort en 1744. — Poilly (Charles de), chapelain, se démet en 1682. — Pierret (Pierre), mort en 1705. — Prevost (Jehan Le), chantre en 1480; il signa les coutumes d'Abbeville en 1495.

Q. — Quengnon (Jean), trésorier. — Quevauvillers (Louis), curé de Saint-Nicolas en 1711, mort en 1724. — Quinepaye (Nicolas).

R. — Ray du Tilleul (Jean-Roger de), trésorier, 1731, mort en 1768. - Raymond, chantre. — Richard d'Abbeville, premier chanoine en 1121. — Rohaut (Nicolas), trésorier. — Ronquerolles (Philippe de). — Rouchère (Henry-Joachim de La), chanoine en 1771, mort en 1784. — Rougequien (Jean de). - Rourette (Etienne de), dix-septième chanoine en 1121. — Roy (Nicolas Le), 1617. — Rumet (Antoine), déjà en 1657, mort en 1678. — Rond (Noël-François de), chapelain, 1682.

S. — Sanson (Henry), chapelain, mort en 1735. — Sanson (Louis), sieur de Becquerel, déjà en 1712. — Sanson (Guillaume), frère de Nicolas Sanson le géographe. — Sanson (Jean), vers 1550 ou 1560. — Sanson (André). — Sanson (Nicolas), chapelain, frère du P. Ignace; il se fit capucin sous le nom du P. Mathieu). — Sanson (Simon), curé de Saint-Nicolas, déjà en 1645. — Sanson (Octavien), chapelain. — Saulmon (Jacques), mort le 12 avril 1640. — Saulmon (Pierre). — Saulsoy (François du), chantre, mort en 1685. — Saulsoy (François du), neveu du précédent, chanoine en 1685, mort en 1693. - Savary (Jean), doyen, 1576. — Sergeant (Jacques Le), mort en 1661. — Seulin (Nicolas), 1651. — Siffait (Jacques), chanoine en 1780, mort pendant la Révolution. — Silvestre, troisième chanoine en 1138. — Sorelle (Jean de), trésorier. — Salle (Claude de La), cha-

Digitized by Google

que les quatre premiers canonicats de leur chapitre qui viendroient à vaquer, ne fussent remplis par un sujet que dix ans après le jour de la vacance, et que les revenus, pendant ce temps, fussent employés à faire lesdites réparations; ce que le roi leur a accordé par son ordonnance du mois de décembre 1764. » —*Mss. Siffait.*

Et ce ne fut pas la seule fois qu'ils demandèrent au

pelain, vivant en 1682. – Sueur (Antoine), vers 1617. - Sanson (Charles), chapelain.

T.—Tainfroy, chapelain.—Tellay (Louis-Zacharie), chanoine en 1786. — Theobald. — Tillette de Buigny (Jean), chanoine et maître des enfants de chœur, 1638. — Tillette (Jacques), 1616. — Tillette (Antoine), curé de Saint-Nicolas en 1649. — Tillette de Buigny (Claude), chanoine en 1730, mort en 1777. — Toullet de Maison (Jacques), chanoine en 1723, chantre en 1732, mort en 1764. — Traullé (Jean-Baptiste), chanoine en 1741, mort en 1780. — Traullé (Laurent-Charles), chanoine en 1759, trésorier en 1768. — Tripier (Alexandre), chapelain en 1790, mort en 1812. — Tripier (Jean-Baptiste), principal du collége en 1743. — Triboulet (André). — Triboulet (Jean), frère du précédent. — Trochart (Barthelemy). — Trudaine (Anselme).

V.—Vaillant Ducazel (Claude), chanoine en 1719, mort en 1730. —Vasseur (André Le), 1437.—Vasseur (Maxime Le), chapelain, déjà en 1682.—Vasseur (Nicolas Le).—Vasseur (François-Marie), chanoine en 1778, mort pendant la Révolution.—Vasseur (Jacques), chanoine en 1730. Vasseur (Jean Le), chanoine; il signa les coutumes d'Abbeville en 1495.—Vassoul (Charles-François), chanoine en 1718; il se démit de son canonicat en 1734.—Vast (Nicolas de Saint-), vers 1407. · Vienne (de), chapelain; il signa les coutumes d'Abbeville en 1495.

W.—Wautier de Saint-Riquier.—Wallier (*Miles* de), 1236.—Wattebled (Nicolas), chanoine en 1679, mort en 1731.—Werel (Wautier), trésorier. - Wicars (Jean), chantre.—Widecocq (Adrien-Charles), chanoine en 1775, mort en 1821.

Digitized by Google

roi cette faveur ou la prolongation de cette faveur qui ne nuisait qu'à leurs successeurs présomptifs.

Ajoutons qu'il a tenu à peu de chose peut-être qu'Abbeville devînt le siége d'un évêché et la collégiale de Saint-Vulfran une cathédrale. L'an 1773, rapportent les mss. de M. Siffait, il fut fortement question de créer un siége épiscopal à Abbeville; l'évêché aurait embrassé toutes les dépendances de l'archidiaconé de Ponthieu, et les revenus de l'abbaye de Saint-Riquier lui auraient été attribués. Ce projet intéressait la piété et l'orgueil de la ville; aussi se tint-il le 11 mars, à l'échevinage, une assemblée extraordinaire des officiers municipaux et des anciens maïeurs, aux fins de délibérer sur la proposition ou plutôt de l'appuyer, ce qu'ils firent, mais inutilement, car l'année se passa sans que le roi eût rien approuvé. C'était la seconde fois que le projet manquait sous l'épiscopat de Mgr Louis-François-Gabriel de la Motte Dorléans. Messieurs de l'hôtel-de-ville ne se tinrent pas pour battus cependant, car deux ans plus tard, en 1775, Mgr de Machault, évêque d'Amiens, étant venu à Abbeville vers la fin de juillet, ils lui présentèrent une *Requête au roi*, dressée par eux, aux fins d'obtenir l'érection d'Abbeville en évêché. Mgr de Machault approuva de cœur en apparence cette requête qui appauvrissait son diocèse et la signa; elle fut aussitôt envoyée au roi qui, dit-on, fit droit en septembre; elle fut ensuite expédiée à Rome, d'où nous ne savons si elle est jamais revenue, le service des bureaux ne se faisant pas mieux à Rome qu'en France, — à cette époque. Voilà par quelles péripéties a passé l'évêché d'Abbeville, et pourquoi de nos jours encore la cathédrale de Saint-Firmin gouverne la collégiale de Saint-Vulfran.

Digitized by Google

Les chanoines de Saint-Vulfran furent dispersés par la Révolution.

Au point où nous sommes arrivés, l'histoire de notre église ne peut se séparer tout-à-fait des évènements politiques du temps.

L'administration municipale d'Abbeville enjoint, le 13 janvier 1791, à tous les curés de la ville, de venir prêter, les dimanches 16 et 23 du même mois, le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics. — *Correspondance de la mairie.*

Les prêtres non assermentés perdaient alors, on le sait, le droit de se faire entendre dans les chaires. Quelques-uns ne tinrent point compte de cette interdiction (loi du 27 mars 1791); trois d'entre eux, MM Savary et Blondin, prêtres, et Lelong, diacre, étaient dénoncés, le 3 mai suivant, à la municipalité pour avoir prêché dans différentes églises paroissiales. Mandés le lendemain en la chambre du conseil, ces ecclésiastiques déclarèrent qu'ils n'avaient aucune connaissance de la loi sur les prédicateurs. Le conseil leur fit notifier, par la bouche du maire, l'injonction de se conformer désormais à cette loi.

Le 15 juin 1791, les administrateurs du district et les officiers municipaux ayant procédé à la fermeture et à la mise sous le scel de onze églises d'Abbeville ou de la banlieue, Saint-Vulfran demeura encore ouvert au culte dans la ville, avec les églises de Saint-Gilles, du Saint-Sépulcre et de Saint-Jacques (1).

(1) Les onze églises supprimées étaient : Saint-André, Sainte-Catherine, Notre-Dame-du-Châtel, Saint-Vulfran-de-la-Chaussée, Saint-Jean-des-Prés, Saint-Paul, Notre-Dame-de-la-Chapelle (à Thuison), Saint-Éloy, Saint-Georges, Saint-Silvin (de Mautort),

Digitized by Google

Saint-Vulfran n'était pas sauvé pour longtemps des injures de la politique.

La société populaire d'Abbeville rédigeait, le 8 frimaire an II (28 novembre 1793), cette pétition à la Convention nationale :

« Les Français sont mûrs à la philosophie; ils ne veulent plus d'autre culte que celui de la Raison. Ce culte n'a pas besoin de prêtres; ils n'ont fait que troubler le repos des nations. Le flambeau de la vérité a éclairé la terre, et le règne de l'imposture est passé. Ces frelons consommaient le travail précieux des abeilles; ils dévoraient tout et ne produisaient rien; ils parlaient de charité et ils étaient intolérants; ils prêchaient les vertus et commettaient tous les crimes. Hâtez-vous, augustes représentants; extirpez jusqu'aux racines l'arbre empoisonné qui, depuis tant de siècles, couvre l'univers de son ombre mortelle. Plus de prêtres, plus d'églises; il ne faut à des républicains que des vertus, et votre exemple nous les inspire. Nous demandons, citoyens représentants, que, dans l'une de nos églises, il soit élevé un autel de la patrie, et que ce temple soit consacré à la Raison. Nous irons, dans ce temple auguste, nous exciter à la pratique des vertus républicaines. »

Cette adresse, revêtue des signatures de la société populaire, fut adoptée par le conseil général de la commune et expédiée à la Convention.

Saint-Michel (d'Épagnette). Les admiministrateurs du district avaient engagé les officiers municipaux à prendre, en procédant à ces fermetures, toutes les précautions de prudence propres à prévenir les émotions populaires soulevées « par des esprits mal intentionnés. »

Digitized by Google

L'antique collégiale est devenue le temple de la Vérité et de la Raison.

Le 20 frimaire an II (10 décembre 1793), la déesse de la Raison est installée dans le chœur sur le principal autel (1). Le char ou trône de la jeune déesse était fort élevé et porté par six membres de la société populaire. En face du temple se balançait l'arbre de la fraternité, de l'humanité et de la raison, tout nouvellement planté; l'illumination du temple permettait de lire, malgré la nuit déjà venue, les devises qui le décoraient. Devant l'autel où trônait la déesse, furent proclamés dans leurs fonctions le commandant de la place et un lieutenant d'artillerie, et des symphonies s'élevèrent entre quelques scènes et déclarations patriotiques préparées pour dramatiser la fête. Le cortége du nouveau culte ne quitta le temple qu'à sept heures du soir, pour assister à une représentation de *Guillaume Tell,* fondateur de la liberté des Suisses.

Bien d'autres fêtes républicaines devaient étonner les vieux murs.

Le 10 nivôse an II (30 décembre 1893), des réjouissances pour la prise de Toulon appellent dans le temple toutes les autorités de la ville. Le maire, dans un de ces discours qui remplacent désormais les homélies, engage les citoyens à fêter, par des danses au champ de la fédération, les victoires de la République.

Le 19 pluviôse an II (29 janvier 1794), fête pour

(1) « Une femme vêtue de blanc, coiffée du bonnet de la liberté, était-il dit dans le programme de la fête, tiendra de la main gauche le livre de la loi et écrasera sous ses pieds les productions du marais et du fanatisme. Deux jeunes citoyennes lui placeront sur la tête une couronne de chêne, etc... »

Digitized by Google

l'anniversaire de la mort du tyran et pour les progrès triomphants de la philosophie. Des discours et des cantiques républicains firent tout le fond de cette fête, racontée d'ailleurs fort laconiquement par les procès-verbaux officiels.

Le 30 germinal an II (19 avril 1794), inauguration, avec discours, des bustes de Marat et de Lepelletier de Saint-Fargeau dans le temple de la Raison.

Le 6 prairial an II (25 mai 1794), le conseil général de la commune décide que, conformément à l'arrêté du Comité de salut public (du 23 floréal), ces mots de l'article 1er du décret de la Convention du 18 floréal: LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAÎT L'ÊTRE-SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME, seront substitués à l'inscription: TEMPLE DE LA RAISON. Le peintre Choquet fut chargé d'exécuter la nouvelle inscription.

Le 20 prairial an II (8 juin 1794), fête « en l'honneur de l'Être-Suprême. »

Puis vinrent les fêtes décadaires, régulièrement célébrées en vertu des réglementations politiques de ce temps. Le lieu d'abord choisi pour ces fêtes était l'hôtel-de-Ville; mais l'administration départementale, n'ayant pas trouvé à cet hôtel des dimensions assez larges pour les réunions du peuple, prescrivit le choix d'un autre lieu (2 brumaire an VII, 23 octobre 1798); l'administration d'Abbeville choisit alors Saint-Vulfran (5 brumaire, 26 octobre). On lisait, dans les séances décadaires, les décrets de la Convention et des instructions civiques et et républicaines (1).

(1) Lors des simples fêtes décadaires, en l'an VIII (1799-1800), un détachement de la garde nationale escortait, de l'hôtel-de-ville au temple, les administrateurs municipaux, les fonctionnaires

Digitized by Google

Mais le Directoire n'était pas un gouvernement à se contenter de programmes toujours aussi simples.

On eut, le 30 ventôse an VII (20 mars 1799), la fête de la souveraineté du peuple; le 10 floréal (29 avril 1799), la fête des époux, etc.

Toutes ces fêtes remplissaient Saint-Vulfran de groupes allégoriques et de discours (1).

Enfin, le 24 brumaire (15 novembre 1799), une proclamation pompeuse annonce dans Saint-Vulfran la loi du 19 brumaire (10 novembre), rendue dans la première séance du Corps législatif à Saint-Cloud. Plusieurs discours saluent, dans le temple décadaire, l'aurore du nouveau régime.

publics, les instituteurs, les institutrices et leurs élèves. Dans l'église, l'orgue ouvrait la séance par « l'hymne marseillaise » et la fermait par divers airs patriotiques. Le retour à l'hôtel-de-ville s'exécutait comme le départ, avec tambours et sous l'escorte de la garde nationale.

(1) Le 7 thermidor an VII cependant (25 juillet 1799), les administrateurs municipaux avaient décidé que toutes les fêtes républicaines et les réunions décadaires auraient pour lieu désormais la ci-devant église du Saint-Sépulcre, et la fête décadaire du 10 thermidor (28 juillet) fut la première célébrée dans cette église; mais un arrêté du département, du 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799), rapporta celui qui autorisait la municipalité d'Abbeville à célébrer au Saint-Sépulcre les fêtes républicaines et les décades. L'administration d'Abbeville décida donc, dès le 24 (16 octobre), que le décadi prochain le cortége administratif se rendrait au temple de Saint-Vulfran. — Les frais d'entretien urgents, disait-on, et considérables qu'exigeait ce dernier temple avaient déterminé le choix du Sépulcre.—Le 30 vendémiaire (22 octobre), la réunion décadaire eut donc lieu de nouveau avec pompe, cloches et tambours, dans l'église de Saint-Vulfran.

Digitized by Google

Vinrent alors (10 frimaire an VII, 1er décembre 1799) les prestations de serment dans le même temple, au son de l'orgue alternant avec les musiciens de la ville acharnés sur *la Marseillaise.* Tous les fonctionnaires publics ayant prêté le serment, la musique attaqua alors « l'air chéri des Français *Ça ira.* » — *Registre aux délibérations de la ville.*

Mais le beau temps des fêtes décadaires n'était plus; le 20 frimaire an VIII (11 décembre 1799), l'administration municipale décida que les réunions de décade auraient lieu désormais dans la grande chambre de la maison commune pendant la rigueur de la saison, les jeunes élèves des instituteurs et des institutrices ayant trop froid dans le temple. Je ne sais si les séances furent reprises plus tard dans St-Vulfran, mais elles ne purent sans doute que languir et s'en aller en discrédit.

Le culte catholique, fonctionnant déjà avec une liberté qui s'élargissait toujours (1), allait bientôt être officiellement rétabli.

(1) Le 7 messidor an III (25 juin 1795), lecture avait été faite au conseil général de la commune d'Abbeville, de lettres administratives rappelant que la loi du 11 prairial précédent (31 mai), en restituant les églises au culte, n'avait pas dérogé à celle du 3 ventôse qui défendait expressément de placer dans des lieux publics aucun signe particulier à un culte quelconque, et qui interdisait toute proclamation ou convocation publique pour inviter les citoyens aux cérémonies religieuses. Le conseil arrêtait alors que ces lettres, d'abord publiées à son de trompe, seraient affichées à la porte principale des temples connus ci-devant sous les noms de Saint-Vulfran, Saint-Gilles et Saint-Jean-de-Rouvroy, attendu que des citoyens, par ignorance de la loi, s'étaient permis de sonner les cloches. — La tolérance était devenue plus grande encore plus tard.

Digitized by Google

Le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795), plusieurs anciens paroissiens de Saint-Georges étaient venus déclarer au conseil de la commune que, s'appuyant sur la loi du 11 prairial précédent (30 mai 1794), ils allaient se servir, pour l'exercice de leur culte, de l'édifice connu ci-devant sous le nom d'église de Saint-Vulfran, et le conseil leur donnait acte de leur déclaration.—*Registre aux délibérations.*

Le 8 floréal an VII (27 avril 1799), les administrateurs d'Abbeville ordonnaient au citoyen Larcher, ministre du culte, d'enlever du temple de Saint-Vulfran, pour le jour de la fête des époux, tous les signes appartenant à son culte.

En cette même année 1799, un service funèbre fut célébré dans Saint-Vulfran, en mémoire du pape Pie VI, avec une publicité si grande, que l'administration de la ville fut accusée d'avoir elle-même autorisé cette pompe (1).

En l'an IX, la messe de Noël est autorisée (nuit du 3 au 4 nivôse, 24 au 25 décembre 1800) dans les cinq églises Saint-Vulfran, Saint-Gilles, le Saint-Sépulcre, Saint-Jacques et Saint-Paul (2).

(1) On peut voir, à cet égard, une lettre imprimée alors, qu'adressa le commissaire Gay-Vernon aux membres de l'administration d'Abbeville et au commissaire du Directoire exécutif placé près d'elle. Les procès-verbaux des délibérations municipales (séance du 19 vendémiaire an VIII, 11 octobre 1799, et suivantes) nous conservent aussi le bruit de l'accusation que repoussent les administrateurs, mais ces derniers ne prétendent aucunement que les ecclésiastiques ou les fidèles aient dépassé leur droit.

(2) Les administrateurs municipaux écrivaient le 4 nivôse an VII (24 décembre 1798), aux différents ecclésiastiques exerçant leur

Digitized by Google

Le culte rentre enfin sous la protection de la loi : « Il faut espérer, écrivait l'administration d'Abbeville en germinal an x (mars-avril 1802) au député Delattre, que le rétablissement de la religion rendra au peuple sa moralité, et qu'on verra diminuer les vols et atrocités qui se sont trop multipliés dans ces derniers temps. » — *Correspondance de la mairie.*

Une circulaire préfectorale du 5 floréal an xi (25 avril 1803), engageait les administrations à pourvoir aux frais du culte, à l'établissement et à la réparation des presbytères, à l'augmentation de traitement des curés, des vicaires, des desservants. Le 23 floréal (13 mai), le conseil municipal accorda une indemnité de 250 francs au curé de Saint-Vulfran et de 200 francs aux desservants de Saint-Jacques et de Saint-Gilles, pour leur tenir lieu de logement.

Après la Révolution, l'ordre rétabli ne ramena pas cependant pour Saint-Vulfran l'ancien état des choses; l'église fut rendue au culte, mais les chanoines n'y rentrèrent pas.

Saint-Vulfran, dans l'archidiaconé d'Abbeville (divisé en deux archiprêtrés), devint le siége de l'archiprêtré d'Abbeville, comprenant onze doyennés. De ces onze doyennés, celui de Saint-Vulfran comprend une cure de première classe, une cure de deuxième classe, cinq succursales, six églises sans titre.

culte dans les églises d'Abbeville, ces mots dont le préambule paraît assez largement libéral : « Nous sommes bien éloignés de forcer les opinions politiques et religieuses, mais la loi nous ordonne de vous rappeler qu'aucune cérémonie nocturne ne peut avoir lieu sans appeler sur le citoyen qui en serait le ministre les peines qu'elle prononce. » — *Correspondance de la mairie.*

Digitized by Google

Le curé de Saint-Vulfran, archiprêtre.

Cure de première classe: Saint-Vulfran.

Cure de deuxième classe: Saint-Gilles.

Succursales: Saint-Paul, Rouvroy, Cambron (Mautort), Épagne (Eaucourt, Épagnette), Mareuil (Bray), Villers-sur-Mareuil.

Chapelles: Hôtel-Dieu, Hôpital général, Collége communal, Maison d'arrêt.

La fabrique de Saint-Vulfran ne rentra pas cependant tout d'abord dans ses biens (1).

(1) L'administration d'Abbeville, prenant en main la défense de la fabrique de Saint-Vulfran, écrivait le 9 juillet 1806 au ministre de l'intérieur :

« Monseigneur, le 12 frimaire an XIV, MM. les marguilliers de la paroisse de Saint-Vulfran d'Abbeville ont présenté à votre Excellence un mémoire pour obtenir d'être envoyés en jouissance de moitié de la coupe des bois dits des Célestins, dont il avait été fait donation en 1781, pour l'entretien du matériel du temple destiné au culte de cette paroisse. Tout semble militer en faveur de leur demande: la beauté de ce monument qui a mérité l'attention de S. M. l'Empereur et Roi à son passage en cette ville; son ensemble qui offre un chef-d'œuvre de l'art au XVe siècle, pour l'architecture et la sculpture. Si on le considère sous le rapport de l'utilité, il est le seul convenable pour la réunion des autorités lors des cérémonies religieuses extraordinaires; il sert en ce moment au culte de sept paroisses supprimées sur treize qui existaient anciennement. Enfin, cet édifice est le seul, à cause de l'élévation de ses tours, où l'on puisse placer les guetteurs pour les incendies. Je dois ajouter, Monseigneur, que pendant la Révolution, ce temple a été entièrement abandonné; qu'il est susceptible de réparations urgentes et que la fabrique est dans l'impossibilité absolue d'en acquitter la dépense, tous ses biens ayant été vendus et n'ayant que le produit des quêtes qui peut à peine suffire aux frais de l'intérieur. Déjà l'hospice, qui jouissait

Digitized by Google

La solitude intérieure de Saint-Vulfran donna-t-elle lieu plus tard à quelques désordres? On pourrait le croire. Le conseil de fabrique décidait, à la fin de 1811, que l'église ne resterait pas constamment ouverte. — *Délibération du bureau des marguilliers du* 22 *août* 1811, *et autre du conseil de fabrique du* 6 *octobre de la même année.* — Le maire de la ville, d'accord avec ce conseil, donnait, le 17 décembre, des ordres aux commissaires de police pour que Saint-Vulfran fut fermé à des heures déterminées, et pour qu'ils prêtassent aide et assistance aux marguilliers toutes les fois qu'ils seraient requis par eux. — *Correspondance de la mairie.*

On s'est beaucoup occupé et on s'occupe beaucoup encore de la solidité de notre jeune église du xv[e] siècle (1). Dès l'an III, on s'inquiétait sérieusement de

anciennement de l'autre moitié de ce bois (des Célestins), en est possesseur... Je n'hésite point à vous supplier, Monseigneur, d'accueillir favorablement la réclamation de MM. les marguilliers de la fabrique de Saint-Vulfran. » — *Registre aux correspondances de la mairie d'Abbeville.*

Le ministre ne se rendit pas tout d'abord aux sollicitations de la fabrique, et lui refusa la jouissance de la portion de bois réclamée. — *Ibid.* — *Lettre de l'administration municipale aux marguilliers, en date du* 16 *octobre* 1806.

(1) Le 21 fructidor an II (7 septembre 1794), deux membres de la société populaire d'Abbeville se présentent devant le conseil général de la commune et déposent un procès-verbal ou état des travaux à faire pour détruire les signes de la féodalité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du temple de l'Être suprême. Ils engagent, au nom de la société populaire, la municipalité à adjuger ces travaux le plus tôt possible.

Le conseil, considérant que les changements à faire subir au temple de l'Être suprême sont très-considérables et pourraient

Digitized by Google

l'état périclitant de l'édifice. Le 2 ventôse (20 février 1795), le conseil général de la commune, « considérant qu'il y a des réparations urgentes à faire au temple dédié à l'Être-Suprême, qu'il est de son devoir de calmer les inquiétudes des citoyens à ce sujet et de prévenir tout accident, » nomme les CC. Louis Leroy, Thierry, Malecot, Jumel-Riquier et Boucquet, experts chargés de constater l'importance des réparations à faire au temple de l'Être-Suprême et de celles que ce bâtiment exigera annuellement. — *Registre aux délibérations de la ville.*

Plus tard, des sommes assez faibles, il est vrai, en comparaison des craintes à conjurer, furent parfois votées dans le conseil de la ville pour les réparations urgentes de l'église (1).

Ces secours ne pouvaient que perpétuer le mal ; en 1839 encore, M. Garnier signalait le danger : « La tour de Saint-Firmin, disait-il, menace de tomber avec les murs de la croisée septentrionale. Les meneaux de la grande

entraîner la commune dans des dépenses exhorbitantes, etc.; considérant qu'il serait plus avantageux peut-être de choisir un autre temple qui demanderait beaucoup moins d'entretien et serait assez vaste pour contenir la majeure partie des habitants de la commune, arrêta qu'avant d'ordonner les réparations au temple de l'Être suprême, il serait fait de suite par les CC. Jumel-Riquier, Pierre Plisson, Malecot et Maurice Coulombel, visite des lieux pour dresser un devis des travaux à faire à ce temple avec estimation des frais, pour, d'après le rapport de ces experts, être statué par le conseil général pour le plus grand avantage des habitants de la commune. — *Registre aux délibérations de la ville.*

(1) L'église de Saint-Vulfran n'était pas la seule aux besoins de laquelle subvint la ville. On voit, dans une délibération municipale du 7 prairial an XI (27 mai 1803), que, d'après les devis (dressés en vertu de la délibération du 23 floréal, déjà citée), les

Digitized by Google

rose du portail sont peu solides, ainsi que les voûtes des chapelles latérales; enfin, les galeries qui forment le couronnement de la partie achevée et de la plate-forme des tours sont, en plusieurs endroits, dégarnies de leur balustrade sculptée. »

Des enquêtes furent faites, et les avis partagés laissèrent vieillir le mal; un procès-verbal de visite, dressé le 6 mars 1817 par MM. Mathurel, entrepreneur de bâtiments, et François Wallois, sur l'invitation de MM. les marguilliers de l'église de Saint-Vulfran, affirmait qu'après examen toutes les parties intérieures et extérieures de cet édifice leur avaient semblé en très-bon état et entretenues de manière à dissiper toutes les craintes mal fondées qu'on pourrait en concevoir. — *Journal d'Abbeville du 10 avril 1817.*

Les avertissements terribles furent reproduits par M. Violet-Leduc; ils firent même fermer pendant quelque temps l'église aux fidèles.

D'intelligents travaux, exécutés pour la plupart sous l'inspiration de M. Lambert, colonel du génie, président

réparations à faire aux différentes églises conservées réclamaient des sommes qu'on établissait ainsi :

Pour	Saint-Vulfran	790 fr.
—	Saint-Sépulcre	3,014
—	Presbytère du Saint-Sépulcre	1,000
—	Saint-Gilles	1,460
—	Saint-Jacques	468
—	Rouvroy	1,098
		8,233 fr.

Pour subvenir à ces dépenses, le conseil chargea le maire de solliciter du préfet l'autorisation de tourber dans les marais communaux.

Digitized by Google

de la fabrique, ont pu cependant éloigner quelque peu les menaces de ruines que d'autres travaux écarteront encore.

VII.

LES CLOCHES.

Avant de quitter l'église, nous devons interroger les cloches rencontrées vers le haut de la tour de l'est lorsqu'on monte sur la plate-forme pour contempler Abbeville à vué de corbeau. Les cloches, ces chroniques de bronze qui racontent elles-mêmes leur histoire et celle des édifices en durables inscriptions gravées par le moule même, n'ont pas, dans les clochers, d'interlocuteurs plus voisins que les corbeaux qui jettent, en façon d'allégorie, leurs croassements carnassiers au milieu des sons religieux. Et quelle église est mieux que la nôtre peuplée des noirs exécutants du symbolique concert? Les tours, qui ont les premières frappé nos yeux d'enfants, nous sembleraient désertes si nous ne voyions encore tourbillonner autour d'elles à chaque heure du jour, mais surtout quand les cloches entrent en branle, les bandes connues des choucas à crâne gris.

Les vieilles cloches de Saint-Vulfran ont disparu, et quelques-unes seulement ont transmis aux générations à venir leurs noms et les noms de leurs parrains. Les cloches se chassent quelquefois et se succèdent comme les dynasties, mais dans l'empire aérien qu'elles remplissent de leur bruit, les vaincues, jetées au feu, ne reviennent jamais, sinon sous d'autres noms, prendre la place des victorieuses.

En 1714, la cinquième cloche, accidentellement cassée, fut refondue dans le cimetière même de Saint-Vulfran,

Digitized by Google

et, peu après, bénite dans la nef. On lisait sur cette cloche : CHARLOTTE EST MON NOM, LE NOM DE MON PARRAIN EST MESSIRE CHARLES-ANTOINE DE BEAUVARLET SEIGNEUR DE BOMICOURT ET AUTRES LIEUX SUBDÉLÉGUÉ DE L'INTENDANCE A ABBEVILLE, LE NOM DE MA MARRAINE EST DE DAME MARIE-ANNE FOUCQUE ÉPOUSE DE MESSIRE LOUIS-CHARLES MANESSIER CHEVALIER SEIGNEUR DE BRASSIGNY, HEUZECOURT, MONTIGNY, SAINT-ACHEUL ET AUTRES LIEUX, LIEUTENANT-GÉNÉRAL D'ÉPÉE EN LA SÉNÉCHAUSSÉE DE PONTHIEU 1714. — *Mss. Siffait.*

En 1736, les chanoines « ayant retiré du louage de leurs chaises, tous frais payés, douze cents livres, » firent refondre deux des cloches, la seconde et la cinquième (celle nommée plus haut). Le fondeur Leguay, qui demeurait à Abbeville, rue des Carmes, ayant accepté l'entreprise, procéda à l'opération dans le cimetière même de Saint-Vulfran. Les deux cloches furent coulées d'une seule fonte en octobre 1736, avec une clochette des capucins que les chanoines firent généreusement refondre à leurs frais. Des deux cloches refondues de Saint-Vulfran, l'une pesa alors 3,500 livres et l'autre 1,500.

Ces trois cloches furent encore bénies dans la nef de Saint-Vulfran.

Sur la plus grosse on lisait :

GUILLAUME DE MACON AUMÔNIER DE SAINT-LOUIS ET ÉVÊQUE D'AMIENS M'A DONNÉE. J'AY ÉTÉ BÉNITE PAR MONSEIGNEUR LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL DORLEANS DE LA MOTTE AUSSI ÉVÊQUE D'AMIENS, NOMMÉE GENEVIÈVE-FRANÇOISE PAR VÉNÉRABLE ET DISCRET MESSIRE ALEXANDRE-FRANÇOIS DE FORCEVILLE PRÊTRE ET CHANOINE DE CETTE ÉGLISE ROYALE ET PAR DAME MARIE-GENEVIÈVE BECQUIN

Digitized by Google

ÉPOUSE DE HAUT ET PUISSANT MARQUIS DE GREBOVA
CHEPY SEIGNEUR ET PATRON DE HUPI ET GRENESCVILL
SEIGNEUR DE ST-MAXENT, GROUZE..... (un blanc asse
long) ARMONIER ET AUTRES LIEUX, MARÉCHAL DES CAMP
ET ARMÉES DU ROI, CHEVALIER GRAND CROIX DE L'ORDR
MILITAIRE DE ST-LOUIS.

Louis Legay fondeur d'Abbeville m'a faite en l'année 173

Sur l'autre cloche on lisait :

J'AY ÉTÉ BÉNITE PAR MONSEIGNEUR LOUIS-FRANÇOIS
GABRIEL DORLEANS DE LA MOTTE ÉVÊQUE D'AMIENS
NOMMÉE MARIE-FRANÇOISE PAR M. PIERRE FOUCQUE
ÉCUYER SEIGNEUR DE BONVAL, CONSEILLER DU ROI A
SIÉGE PRÉSIDIAL DE CETTE VILLE ET PAR DAME MARI
LESPERON ÉPOUSE DE M. Me FRANÇOIS GASPARD DE RAY
CONSEILLER DU ROI AU SIÉGE PRÉSIDIAL DE CETTE VILLE
MAÎTRE ET ADMINISTRATEUR DE LA FABRIQUE DE CETT
ÉGLISE.

Louis Le Guay fondeur d'Abbeville m'a faite l'an 1736

Le dimanche 14 octobre, à l'issue de sexte, Monsei-
gneur étant revêtu de ses habits pontificaux, la cross
portée avec tout le cérémonial de coutume, MM. d
chapitre en chapes, précédés de la croix, allèrent d
chœur à la nef pour faire la bénédiction des dite
cloches, en présence des RR. PP. capucins venus dan
l'église avec la croix.

Ensuite, Monseigneur ayant fini les prières, donn
trois coups à chaque cloche en commençant par l
grosse; puis les parrains et les marraines des deu
cloches de Saint-Vulfran frappèrent chacun de troi
coups celle qui devait porter leurs noms; ensuite M. l
chevalier de Forceville, avec la fille de M. le marqui
dit cy-dessus, frappèrent de trois coups celle des ca

Digitized by Google

pucins. La bénédiction accomplie, les parrains, les marraines et les principaux du chapitre allèrent dîner chez M. de Forceville, chanoine et l'un des parrains.

Les RR. PP. capucins remportèrent sur-le-champ et processionnellement leur cloche, mais sans dîner; ils étaient petits personnages auprès des chanoines.

Après le dîner, Monseigneur officia à premières vêpres de la fête de saint Vulfran, et le lendemain à tout l'office.

La pose des nouvelles cloches provoqua, en 1737, quelques changements dans la tour, changements qui nécessitèrent bientôt le placement de plusieurs ancres en fer dans la maçonnerie. Ces ancres ne purent rassurer les craintes en éveil; le 1er novembre 1747, le carillonneur s'apercevant que le mouvement des cloches ébranlait de plus en plus la maçonnerie des tours, donna avis de sa remarque au chapitre qui assembla les maîtres maçons et charpentiers les plus habiles, les priant de rechercher les causes du mal et les moyens d'y remédier. Les maçons et les charpentiers étaient en assez grand nombre sans doute pour ne pouvoir s'entendre. Les chanoines firent venir d'Amiens un expert qui accusa hautement l'inexpérience de l'ouvrier chargé, en 1737, des travaux du beffroi, et déclara tout net que le montage vicieux des cloches ruinerait infailliblement la maçonnerie, malgré les ancres de 1744.

Les chanoines, sous le coup de cette menace, défendirent de sonner à l'avenir les six plus grosses cloches autrement qu'en les frappant avec un marteau, et, pour parer au danger, sollicitèrent du roi l'obtention de fonds sur les revenus de quelque abbaye vacante. Leur demande ayant été rejetée, malgré l'avis de l'Évêque,

Digitized by Google

de l'Intendant d'Amiens et du Sénéchal de Ponthieu, le chapitre chargea, au mois d'août 1750, M. Desmarest, architecte de Rouen, depuis peu fixé à Abbeville, de la direction des travaux de consolidation. Ces travaux durèrent trois ans et coûtèrent près de 4,000 livres réalisées par un emprunt.

Mais l'heure fatale est venue pour tous les carillons. Le 22 décembre 1792, le conseil général de la commune d'Abbeville décide qu'il ne sera conservé dans chaque paroisse que deux cloches, la plus grosse et la plus petite, et que les autres seront adressées à Amiens pour la fonte et la conversion en monnaie, en vertu de la loi du 12 avril 1792. Le conseil général, pour donner l'exemple, arrête qu'il ne gardera lui-même que les deux plus grosses des quatre cloches de l'hôtel-de-ville.

Le sentiment d'une partie de la population résistait cependant à l'abandon et protestait même ; les discussions du temps nous en ont conservé la preuve.

Dans une séance du conseil d'Abbeville (31 juillet 1793), le représentant Dumont demandait, la République ayant un pressant besoin de canons, qu'on descendît toutes les cloches des paroisses et qu'on n'en conservât qu'une dans chaque clocher. Le représentant n'ignorait pas, disait-il, la pétition antérieure des habitants pour la conservation de leurs cloches, mais il comptait sur le patriotisme de la ville et ne doutait pas qu'on ne fît le sacrifice d'un peu de bronze au danger de la patrie.— *Registre aux délibérations de la ville.* — Le conseil général de la commune prenait, le 2 avril 1793, un nouvel arrêté en vertu duquel toutes les cloches devaient être, sauf une, descendues des clochers et livrées à l'État pour la fabrication des canons.

Digitized by Google

Les quatre cloches qui carillonnent actuellement en désaccord dans la tour du guetteur, ont été fondues en 1824 par Gorlier, de Frévent. Elles furent bénies le 9 novembre 1824 par Mgr de Chabons, évêque d'Amiens. Les parrains et marraines étaient, pour la première, M. Louis du Liège d'Aunis, chevalier de la Légion d'honneur, maire d'Abbeville, et dame Appoline Vincent d'Hantecourt, épouse de M. Clément Hecquet de Roquemont, écuyer, adjoint à la mairie. Cette cloche fut nommée Marie-Thérèse, suivant le désir de S. A. R. la duchesse d'Angoulême et de S. A. R. le duc de Bordeaux. Cette cloche « du ton d'*ut* » pèse, dit-on, 4,000 livres. M. l'abbé Michel, mieux informé sans doute, écrit 3,371.

Le parrain et la marraine de la seconde étaient M. Jean-Joseph-Louis-Frédéric de Carrières, sous-préfet d'Abbeville, chevalier, et dame Marie-Charlotte-Victoire de Freytag, épouse de M. d'Aunis. Cette cloche fut nommée Louise-Victoire; — poids, 2,715 livres.

La troisième eut pour parrain et pour marraine M. Jacques-Nicolas-Antoine de Bouteiller, président du tribunal civil d'Abbeville, chevalier de la Légion d'honneur, et dame Charlotte-Mélanie Cochet, épouse de M. Alexandre-Porphyre Labitte, procureur du roi. Cette cloche fut nommée Jeanne-Mélanie; — poids, 1,879 livres.

La quatrième, pesant 1,597 livres, eut pour parrain et pour marraine M. Laurent-Joseph Traullé, ancien procureur du roi, président du conseil de la fabrique, et demoiselle Marie-Françoise Petit, fille de M. Petit-Verdun, juge au tribunal de commerce, marguillier de la paroisse. Cette cloche fut nommée Rosalie-Willelmine

Digitized by Google

en mémoire, voulut-on, de Guillaume de Mâcon, évêq
d'Amiens.

L'ANCIEN CIMETIÈRE.

Autour de Saint-Vulfran était un cimetière, et
cimetière longeait d'un côté la rue de l'Hôtel-Dieu
peut-être s'avançait de l'autre côté jusqu'à l'angle
l'église par l'impasse Makalembert.

Déplorons avec toute la ville et surtout avec l
étrangers, bons témoins et bons juges, la très-lai
végétation des boutiques et des échoppes qui ont pous
dans le cimetière condamné, contre les murs mêmes
l'église. Ce ne fut qu'au milieu du XVII[e] siècle que c
affreuses maisons furent construites sur des parcell
de terrain cédées par les chanoines dans le cimetiè
qui entourait l'église, moyennant un surcens annuel
la charge de veiller sur la châsse de saint Vulfr
lorsqu'on l'exposait à la vénération des fidèles.

E. PRAROND.

Digitized by Google

ADDITIONS OU NOTES.

I.

PORCHE A DROITE DU SPECTATEUR.

Voyez plus loin, dans la note sur la confrérie de Notre-Dame-des-Merciers, le prix de quelques statues de ce porche.

PORCHE A GAUCHE DU SPECTATEUR.

Le très-savant et regrettable numismate M. Duchalais avait remarqué la nef des fous sur plusieurs églises de la fin du xv[e] siècle; il qualifiait par un mot très-énergique cette introduction des allégories profanes dans la décoration des églises à la date où les constructions religieuses furent livrées à l'inspiration populaire. La généralisation du point de vue et le jugement même sont dans ce mot : dégradation du symbolisme chrétien. Notre collègue M. de Montaiglon, qui s'est arrêté devant Saint-Vulfran, penche à reconnaître aussi, me dit-on, la nef des fous dans le navire de notre portail.

II.

LES PORTES.

M. Gilbert s'est trompé. Vérification faite, c'est la porte désignée par l'inscription *Dilexi*... qui fut donnée par M. Tillette, et la porte désignée par l'inscription *Ædificavit*... qui fut donnée par M. Vincent. — Le maïeur d'Abbeville, en 1620, était Jean Vincent de Raimecourt et d'Hantecourt, conseiller.

Digitized by Google

III.

LA NEF.

Les écussons aux voûtes. Cet usage de sculpter sur les murs et sur les clefs de voûte des édifices les armoiries ou les devises des personnages, clercs ou laïques, qui les faisaient construire ou réparer, datait du XIIIᵉ siècle.

IV.

LE CHOEUR DANS LA NEF

AVANT 1663.

Suivant M. Traullé, qui rappelle les libéralités des donateurs de portes, les sculpteurs de la ville ne seraient pas restés en arrière de générosité; ils auraient fourni la boiserie du chœur d'abord placée dans la nef (voyez le plan A) avant l'achèvement de la voûte en bois du chœur actuel en 1663. Ainsi, remarque M. Traullé, l'église s'embellit par la coopération de tous, sans que de trop grands frais écrasassent le chapitre, la ville ou les particuliers.

Le chef-d'œuvre construit, ajoute M. Traullé, sur le modèle de la sculpture du chœur d'Amiens, disparut vers 1793.

V.

CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS.

J'ai trouvé et je possède maintenant les deux mémoires imprimés en 1751, pour et contre les prétentions ennemies des chanoines de Saint-Vulfran et du curé de Saint-Nicolas. Le premier, signé Mᵉ Auvray avocat, Deflers procureur, est intitulé: *MÉMOIRE pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Vulfran de la ville d'Abbeville, demandeurs et défendeurs*, CONTRE *le sieur Lavernier, chanoine de Saint-Vulfran et curé-vicaire perpétuel de la paroisse Saint-Nicolas, les receveurs et marguilliers anciens et en charge de la même paroisse, et les sieurs Delegorgue et Maurice, défendeurs et demandeurs;*

Digitized by Google

le second, signé Mᵉ de Calonne avocat et Cinget procureur, avait pour titre : ***MÉMOIRE** pour les curé et marguilliers de la paroisse Saint-Nicolas de la ville d'Abbeville, défendeurs et demandeurs,* CONTRE *le chapitre de Saint-Vulfran de la même ville, demandeur et défendeur.* On a pu remarquer, dans le premier de ces titres, la supériorité hautaine de droits que prétendaient s'attribuer les chanoines, par ce simple mot de *curé-vicaire* jeté à leur adversaire. C'était d'ailleurs le chapitre qui nommait à la cure de Saint-Nicolas; mais laissons ce grand procès du *Saint-Roch* pour quelques faits dont s'armaient les mémoires et qui deviennent de l'histoire pour cette monographie.

Les discussions ne paraissent pas avoir été rares entre les chanoines et le curé de Saint-Nicolas. Déjà, en 1748, une chaire introduite par le même curé Lavernier sans la permission du chapitre, avait amené un premier procès perdu, il faut le dire, par le curé.—*Sentence du* 27 *juillet* 1748.— Cependant l'arrêt donna au curé de Saint-Nicolas le droit de monter dans la chaire du chapitre. Il était avéré, en outre, que dans bien des cas, lorsqu'il s'agissait de faire quelque changement à l'autel de Saint-Nicolas, les curés demandaient au chapitre l'autorisation de faire travailler.

L'autel de Saint-Nicolas ne tenait strictement au pilier séparant la nef du chœur que depuis 1726; avant cette date, il en était séparé par un intervalle d'environ deux pieds. La pose d'une grille fermant l'entrée du chœur avait fait décider ce changement qui rendait la circulation des fidèles plus facile.

La question au fond, dans l'affaire du *Saint-Roch*, était de savoir si le curé et les marguilliers de Saint-Nicolas avaient quelque droit de propriété dans l'église de Saint-Vulfran et si, en ce qui concernait le temporel, ils pouvaient rien faire sans l'autorisation du chapitre. L'issue du procès, suivant ce que nous ont appris les mss. Siffait, aurait démontré en faveur de Saint-Nicolas.

On ne chantait à l'autel de Saint-Nicolas, ni messe haute, ni vêpres; ces offices n'étaient célébrés qu'au chœur et par les chanoines.

On voit, dans le mémoire pour les chanoines, que la statue de saint Jean-Baptiste, enlevée par les marguilliers de Saint-Nicolas,

Digitized by Google

ne regardait pas l'autel même autour duquel s'agitaient les discussions, mais était placée « en face du bas-côté de la nef opposé à l'autel. »

C'était le curé de Saint-Nicolas, et non le chapitre, qui tenait les registres des baptêmes, des morts et des mariages dans une circonscription assez restreinte d'ailleurs autour de Saint-Vulfran par les autres paroisses. Cependant c'était au chapitre, et non au curé ni aux marguilliers de Saint-Nicolas, qu'étaient payées les ouvertures de terre pour l'inhumation des paroissiens et de tous ceux qu'on enterrait dans l'église.

Il est bien certain, nous revenons sur ce point, que la paroisse de Saint-Nicolas était antérieure au chapitre. Voyez la charte du comte Jean II, portant érection de six canonicats : *Sciendum autem, quod est prædictos sex canonicatus et præbendas donavimus, de quorum numero unus habebit onus parochiæ, qui a decano et capitulo fuerit institutus.* Le titre d'établissement des douze premières prébendes ni aucun autre titre connu ne portant fondation de la paroisse, il faut donc bien, selon toutes les traditions, considérer l'autel paroissial de Saint-Nicolas comme un des plus anciens d'Abbeville.

La paroisse de Saint-Nicolas avait ses fonds particuliers, et nommait ses officiers comme toute paroisse indépendante. Ces officiers tenaient leurs assemblées dans Saint-Vulfran même, ainsi que nous avons eu occasion de le dire.—Voyez chapelle de Saint-Quiriace.

Chapitre et paroisse, dans la discussion du *Saint-Roch*, établissaient chacun par des preuves écrites, le chapitre que la paroisse n'avait jamais rien changé à l'autel sans la permission du chapitre, la paroisse qu'elle n'avait jamais consulté le chapitre pour les décorations de l'autel.

Dans la paroisse de Saint-Nicolas, était une confrérie sous l'invocation de saint Roch; voilà pourquoi la libéralité des paroissiens avait permis de commander le grand *Saint-Roch* qui devait en remplacer un autre petit et fort caduc déjà en possession du pilier.

Ce *Saint-Jean-Baptiste* avait été placé au pilier de Saint-Nicolas

Digitized by Google

à cause de la fondation (faite en 1596 par Charles Maillard, receveur du domaine de Ponthieu, et Jeanne de Quevauvillers, sa femme), d'une messe en musique qui se célébrait à l'autel paroissial de Saint-Nicolas le mercredi de chaque semaine, mais qui, depuis 1720, était privée des fonds destinés à l'acquitter. Trois paroissiens, les sieurs Colombelle et Capet et la demoiselle Lesage, avaient fait redorer ce *Saint-Jean-Baptiste* en 1742.

VI.

CHAPELLE DE SAINT-YVES.

L'auteur du *Voyage pittoresque dans les églises d'Abbeville*, voyage publié par l'almanach que nous citons, nomme la chapelle de Saint-Yves chapelle de MM. Paschal, parce qu'elle gardait la sépulture de Charles Paschal et probablement aussi celle de son fils adoptif, de Lavernot, le président au présidial.

L'épitaphe du diplomate était : CAROLO PASCALIO EQUITI CUTTÆ VICECOMITI, HIC CONDITO BEATAM RESURRECTIONEM EXPECTANTI POSUIT PHILIPPUS FILIUS HISPANIÆ DOMINUS ABBAVILLÆ PRÆSES.

C'est presque à tort que j'ai renvoyé, pour le tableau de Varin, à l'étude sur ce maître du Poussin dans les *Peintres provinciaux de l'ancienne France*. M. de Chennevières ne connaissait pas encore le tableau d'Abbeville lorsqu'il écrivit son chapitre sur Quintin Varin ; il n'a relevé qu'en 1853 la date curieuse de l'œuvre en notre possession, et cette date (1610) fournira un intéressant argument à son édition des *Lettres* du grand peintre normand, lequel, deux ans plus tard (en 1612), allait recevoir de Varin, aux Andelys, les premières révélations de l'art.

VII.

CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Je me décide à reproduire ici l'épitaphe de Jehan Le Vasseur et de Jehanne Lessopière d'après M. Gilbert, les indications de

Digitized by Google

M. Raymond, répétées par nous, ayant été prises un peu légèrement :

Cy-devant gisent Jehan Le Vasseur (les mutilations de la pierre rendent ce qui suit illisible) en Vimeu et demisièle Jehanne Lessopiere sa femme, lesquels ont fondé en ceste cappelle une basse-messe perpétuelle que Messeigneurs doyen canoine et le curé de Saint-Nicolai de l'église de ceans, chascun à son tour sont tenus de dire et célébrer par l'un d'eulx chascun jour incontinent après et messe au jour finée et trespassa ledit Jehan le XII jour du mois de may l'an de grasce mil quatre cens XXX un et ladite demisièle Jehanne trespassa le XIX jour du mois d'octobre l'an de grasce mil quatre cens et huit. Priez pour leurs âmes.

Au-dessous :

Dieu soit loe de tout et tant faire le mieulx con peut.

Maxime que MM. Duthoit ont mieux lue, je pense, lorsqu'ils la transportèrent au rétable de la Nativité :

Dieu soit loé de tout y faut faire le mieulx con peut.

VIII.

AUTEL DE LA CHASSE DE SAINT-VULFRAN.

Au lieu de : « la beauté des anges est surabordable, » *lisez :* « la beauté des anges est suradorable. »

IX.

CHAPELLE DES MERCIERS. — LA CONFRÉRIE DIEU ET NOTRE-DAME.

Une courte histoire de la confrérie sise en la chapelle des Merciers trouvera plus convenablement place un jour dans un travail sur les confréries d'Abbeville. Contentons-nous, quant à présent, de relever brièvement quelques notes dans un registre de la

Digitized by Google

« confrairie DIEU ET NOSTRE DAME DES MERCHERS » de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe, en la possession de M. Louandre.

En 1500, pour prendre une date entre les deux siècles, le total des recettes de la confrérie était de 87 livres, 14 sols, 9 deniers ; cette somme provenait des droits de maîtrise, d'apprentissage et des offrandes volontaires des confrères et sœurs.

Les mises (dépenses) ordinaires s'élevaient à 32 livres, 9 sols, 10 deniers.

Aux quatre chapelains qui célébraient les quatre messes par semaine pendant toute l'année.................... 20 livres.

Aux compagnons et enfans qui ont aidié à dire es chinq festes Nostre Dame les vespres et messes........... 7 sols 6 deniers.

A M. le trésorier de Saint-Vulfran pour lostelage de la chapelle au serviteur de la confrerie y compris 20 sols qui lui sont amoniés.. 60 sols.

Au clerc des chapelles.......................... 2 sols.

Au cloquemant pour son vin..................... 2 sols.

Pour herbe en mai............................. 2 sols.

Pour les cappiaulx pour tout l'an................. 10 sols.

Pour le luminaire...................... 27 sols 6 deniers.

Pour l'escurage des candelliers..........

Les mises (dépenses) extraordinaires consistaient en messes de sourcroit et en divers obit.

Le registre constate, aux années qui suivent, les générosités de la confrérie pour l'entretien de l'autel de Notre-Dame et pour la décoration du porche correspondant hors de l'église à cet autel. (Voyez PORCHE A DROITE DU SPECTATEUR).

Je reprends, année par année, le registre, aux chapitres des mises extraordinaires (il faut savoir que les bâtonniers étaient élus à la mi-août de chaque année) :

1501-1502. Pour une ymage de Nostre Dame paié à maistre Pierre Lœureux.............. XII francs et XIII sols VI deniers.

Paié à Jehan Boucher et aux machons de Saint-Wlfran pour avoir levé l'engien pour avoir mis et asize ladite ymage.................................. XIII sols.

Digitized by Google

Païé à Jehan Riquier paintre pour avoir décoré ladite ymage et ung soleil............. huit livres et XI sols.

Paié à Pierre Lœureux tailleur d'ymages pour avoir deux ymages l'ung de Marie (suit un mot illisible) l'autre de Marie (suit un mot illisible)................ dix livres.

1502-1503. Paié pour ung engien à mettre les ymages du portal.................................... VI sols.

Item aux manouvriers qui aidèrent à mettre lesdites ymages.................................... III sols.

Item pour ung coffret à mettre les lettres et statuts de ladite confrairie (Dieu et Notre-Dame-des-Merchers).... XII sols.

Item pour avoir fait refaire les barrières de la chapelle Nostre Dame...................... .... VI sols.

Item pour les lettres de chapitre de l'apointement fait avec les maistres du puy...................... II sols.

Item pour avoir fait remettre à point et dorer la couronne de Nostre Dame et une neufve à son fils........ XX sols.

1503-1504. Paié à maistre Pierre Lheureux entailleur qui luy fust ordonné aux derrains comptes payés pour ce qu'il se plaindait des ymages qu'il avoit (faites) plus riches que n'avoit marchandé comme appert par sa quittance...... XL sols.

1504-1505. Paie à Colard Lengles pour avoir livré le couverture et...... à couvrir l'autel de N. D........... XXXIII sols.

Au paintre Jehan Ricquier pour avoir le passet de dessus l'hostel.................................... VIII sols.

Audit pour avoir tiré le patron de deux Magdalenes. V sols.

A Petit Jehan huchier pour avoir fait ledit passet. III sols.

Aux ouvriers qui ont fait la Magdalene du portal. IX francs.

Dans une de ces années ou des années environnantes, je trouve :

Paié à Magin pour avoir refait les deux chefs aux angles (anges suivant l'étymologie latine ; on prononçait sans doute encore angeles) et repaint les dyademes................ V sols.

A un autre pour six aunes de toille pour faire les deux aubes pour les angles................................ XVIII sols.

Digitized by Google

Chaque année, le bâtonnier sortant remettait avec ses comptes, au bâtonnier entrant, les lettres appartenant à la confrérie : d'abord « la lettre de consentement du doyen et chapitre de faire et mettre la confrairie en la chapelle Nostre Dame en datte de mil trois cens soixante dix, le derrain jour de juillet ; » la lettre « d'apointement aveuc les confrères de la Conception, faite par doyen et chapitre en date de mil cinq cens et trois ; » une autre lettre d'apointement avec la confrérie de saint Firmin, dont le siége était dans la troisième chapelle du bas-côté gauche de la nef ; etc.

X.

BAS-CÔTÉ GAUCHE DU CHOEUR.

Un mot encore sur l'*Assomption* de l'autel et sur une petite chasse de saint Georges.

L'Assomption. Si ce tableau est en effet du peintre inconnu Melchior Rey, il dut appartenir à l'église des Minimes, et ne devint probablement décoration de l'autel de Notre-Dame-de-Lorette qu'après la Révolution.—Voyez l'*Almanach du Ponthieu* de 1783.

La châsse de saint Georges. On nous assure que la petite châsse vitrée placée sur un pilier tronqué de ce bas-côté gauche du chœur et renfermant une petite statue équestre de saint Georges, est la même qui renfermait dans l'église même de Saint-Georges cette statue du saint qui passait pour un chef-d'œuvre et qui fut fondue à Paris en 1793.—Voyez les Notices sur les rues d'Abbeville, au chapitre de Saint-Georges. — Les matelots du Rivage étaient en possession de porter cette châsse dans les processions. Un jour, M. Michel Gaffé, seigneur de la prévôté et du camp Saint-Pierre, lieutenant de la maréchaussée de Picardie, veut faire porter l'image de saint Georges par les archers de sa dépendance. Rumeur ; les matelots s'écrient « que leur saint, n'étant pas criminel, ne doit pas être porté par des archers ; » ils s'opposent par la force à l'exécution de l'ordre de M. Gaffé, et une lutte sanglante s'en suit. — Dans une séance du conseil général de la commune (19 novembre 1792), un membre de ce conseil dit encore que l'enlèvement de l'argenterie des paroisses,

Digitized by Google

ordonné par la loi du 10 septembre précédent, pourrait offri des dangers et rencontrer des obstacles; qu'il était à craindr que l'esprit des paroissiens, fort attachés aux châsses et relique ou images des saints et des patrons de leurs églises, ne s'échauffâ et n'opposât à l'exécution de la loi des difficultés sérieuses. L conseil, frappé de ces observations, pria les administrateurs d département d'envoyer deux commissaires pour l'exécution de l loi, et demanda en même temps l'autorisation de laisser dan chaque paroisse l'image du patron, à laquelle les paroissien surtout dans la paroisse de Saint-Georges, paraissaient attach un grand prix. — *Registre aux délibérations de la ville.*

XI.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Le 11 décembre 1690, le chapitre de Saint-Vulfran décida qu' contribuerait pour un quart au lambris de cette chapelle. — *Extra des registres du chapitre; manuscrit de la bibliothèque d'Abbevill*

XII.

Cette dernière note a amené la mention d'un manuscrit impor tant et trop tard connu par nous. Le titre est la meilleure expl cation du manuscrit : *Extraits de plusieurs délibérations, pa ordre alphabétique, des registres du chapitre de l'église royalle collégialle de Saint-Vulfran de la ville d'Abbeville.* C'est un gro volume véritablement curieux, de plusieurs écritures, et pouss pour quelques points, assez avant jusque dans le XVIIIe siècl Nous recommandons ce mss. à ceux de nos successeurs qui s'oc cuperont de Saint-Vulfran ou même de quelques points d l'histoire d'Abbeville que peuvent éclairer ces extraits.

E. P.

Digitized by Google

LES

ANIMAUX VERTÉBRÉS

DE

L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

Le travail que nous livrons à la publicité a pour objet les animaux vertébrés qui vivent sédentaires dans l'arrondissement d'Abbeville, et ceux qui, comme certaines espèces, y sont de passage périodique ou accidentel.

Déjà, en 1833, M. Baillon, que nous nous estimions heureux de connaître et dont les savants conseils nous ont souvent guidé dans le champ si vaste et si intéressant de l'histoire naturelle, avait publié, dans les *Mémoires* de la Société d'Émulation d'Abbeville, un Catalogue des Mammifères, Oiseaux et Reptiles de notre arrondissement. Bien que ce travail fût, pour les hommes spéciaux, d'une valeur réelle, chacun néanmoins regrettait que l'auteur n'en eût pas étendu le cadre au-delà d'une simple nomenclature. Dernièrement encore, plusieurs de nos amis manifestaient le même regret en appelant de leurs vœux une nouvelle édition de ce Catalogue, mais établie d'après les vues des zoologistes modernes, et dans laquelle on ferait entrer non-seulement les espèces observées depuis, mais la synonymie rectifiée et une courte notice destinée à rendre l'étude de ces animaux plus facile.

Ces mêmes amis nous engageaient à tenter ce travail et à faire pour les Vertébrés ce que nous avons fait, en

Digitized by Google

1852, pour les *Coléoptères*. Nous avions tout d'abord décliné cette entreprise comme trop en dehors de la sphère de nos études habituelles; mais depuis, encouragé par la sympathie de personnes qui ont bien voulu nous offrir leur précieux concours, nous nous sommes mis en devoir d'en arrêter le plan et d'en réunir les matériaux.

L'ordre méthodique que nous avons suivi est l'ordre adopté, à peu de choses près, dans les grandes collections et les Musées.—Ainsi nous rangeons :

1° Les Mammifères d'après la classification parallélique de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, publiée en 1837 et retouchée en 1845 par J. Payer, et l'article Mammifères du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, dirigé par M. Charles d'Orbigny.

2° Les Oiseaux, suivant un ordre méthodique provisoirement établi d'après les vues des ornithologistes modernes, par le Dr C. Degland, et dont il a consigné la dernière expression dans son *Ornithologie européenne ou Catalogue méthodique et synonymique des Oiseaux observés en Europe*.

3° Les Reptiles, d'après l'*Erpétologie générale ou Histoire naturelle des Reptiles*, par MM. C. Duméril et Bibron.

4° Les Poissons, d'après l'*Icthyologie analytique ou classification des Poissons suivant la méthode naturelle à l'aide de tableaux synoptiques*, par M. C. Duméril, insérée dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, année 1856.

Notre ouvrage offrira donc quatre parties distinctes. Chacune d'elles comprendra, outre la classification et une courte synonymie générique et spécifique, les notions les plus indispensables à la connaissance des animaux que nous étudierons, c'est-à-dire leur *habitat*, leur manière de vivre, leur degré de rareté, les parages où on

Digitized by Google

les rencontre le plus habituellement, l'époque d'apparition de ceux dits *voyageurs*, les variétés locales ou accidentelles. A ces détails nous ajouterons, lorsque nous le croirons nécessaire, les caractères les plus saillants qui rapprochent une espèce de l'espèce voisine ou l'en distinguent. Enfin nous terminerons, s'il y a lieu, par quelques courtes données sur les rectifications scientifiques dont plusieurs ont été l'objet.

Rédigé sous cette forme, notre travail présentera, nous l'espérons, un ensemble propre à faciliter les recherches de détermination et de classement. Peut-être même servira-t-il un jour de base à de nouvelles études qui viendront l'augmenter ou le modifier, et, si nous pouvons parler ainsi, de point de départ vers un champ plus vaste ou moins exploré. Nous ne doutons pas d'ailleurs qu'on ne puisse enrichir encore notre liste de beaucoup d'espèces et qu'on ne rectifie en même temps plusieurs points douteux de nos remarques à cet égard.

Il ne nous reste plus maintenant qu'un devoir bien agréable à remplir : celui de citer les sources auxquelles nous avons puisé et de remercier publiquement les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur appui sans lequel cette œuvre serait restée très-imparfaite. D'abord les collections du Musée d'Abbeville renfermant, à peu d'espèces près, toutes celles observées jusqu'à ce jour dans notre arrondissement, nous ont été d'une grande ressource. Nous avons trouvé aussi, dans les archives de ce Musée, beaucoup de documents utiles. Plusieurs notes de la main de M. Baillon concernaient la collection des poissons, réunie et classée par ses soins. Sans ces notes, nous le déclarons hautement, il eût fallu nous borner à énoncer les noms des espèces sans aucune

Digitized by Google

indication accessoire; car, nous regrettons de le dire, personne ici n'aurait pu nous éclairer sur cette classe si intéressante d'animaux. Nous devons surtout beaucoup à l'obligeance de M. de Lamotte pour la partie ornithologique: non-seulement ce savant a mis son riche cabinet à notre disposition, mais nous avons recueilli, sous sa dictée, un grand nombre de renseignements précieux.

M. Auguste Duméril, pour les Poissons, a bien voulu aussi nous faciliter l'étude de plusieurs points obscurs de leur classification, et nous offrir son généreux concours pour une foule d'autres éclaircissements scientifiques.

Quelques autres personnes, parmi lesquelles nous citerons MM. Augustin Devismes, Alfred Delignières, de Lagrenée, Henry Hinde, Labitte, Prarond, Wignier, nous ont livré également des observations que l'on trouvera consignées dans le cours de l'ouvrage; qu'elles reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous exprimons enfin notre sincère gratitude à MM. les administrateurs du Musée qui, à leurs savantes communications, ont toujours ajouté ou de bienveillants conseils ou les encouragements de l'amitié.

D'autres sans doute auraient mieux accompli la tâche que nous nous sommes imposée; mais nous avons la conscience que nos recherches et nos soins n'auront pas été tout-à-fait infructueux et que nous aurons comblé, du moins en partie, une lacune regrettable pour notre pays. Heureux si les amis de la science veulent bien partager cette opinion et se montrer indulgents pour les erreurs qui se glissent toujours, malgré l'auteur, dans un sujet aussi compliqué par ses détails qu'il est aride dans son ensemble!

Félix MARCOTTE.

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS

DE LA PLUPART

DES NOMS D'AUTEURS CITÉS

ADANS.	Adanson.
AG.	Agassiz.
ART.	Artédi.
ASC.	Ascanius.
BAILL.	Baillon.
BECHST.	Bechstein.
BLAINV.	De Blainville.
BL.	Bloch.
BODD.	Boddaers.
BOIT.	Boitard.
BONAP.	Ch. Bonaparte.
BON.	Bonelli.
BONNAT.	Bonnaterre..
BR.	Brants.
BRISS.	Brisson.
BRUCH.	Bruchanam.
BRUNN.	Brunnich.
BUFF.	Buffon.
CHEMN.	Chemnitz.
CUV.	Georges Cuvier.
CUV. (FR.)	Fr. Cuvier.
CUV. ET VAL.	Cuvier et Valenciennes.
DAUB.	Daubenton.
DAUD.	Daudin.
DEGL.	Degland.
DEH.	Dr Dehne.
DESM.	Desmarets.
DONOV.	Donovan.
DUM.	Duméril.
DUV.	Duvernoy.
EDM.	Edmonston.
EHREMB.	Ehremberg.
ERXL.	Erxleben.
FAB.	Faber.
FABR.	Otho Fabricius.
FISCH.	Fischer.
FITZ.	Fitzinger.
FLEM.	Fleming.
GEOFFR.	Geoffroy St-Hilaire père.
GEOFFR. (IS.)	Isidore Geoffroy St-Hilaire.
GERBE.	Z. Gerbe.
GESN.	Gesner.
GM.	Gmelin.
GRONOV.	Gronovant.
GULD.	Guldenstadt.
HECK.	Heckel.
HERM.	Hermann.
HOLL.	Hollandre.
HOM.	Homeyer.
ILLIG.	Illiger.
JACQ.	Jacquin.

Digitized by Google

Jen.	Jenyns.
Keys. et Bl.	Cte Keyserling et Blasius.
Kl.	Klein.
Kram.	Kramer.
Lacep.	Lacepède.
Lap.	Lapylaie.
Lat.	Latreille.
Lath.	Latham.
Laur.	Laurenti.
Leisl.	Leisler.
Lepeich.	Lepeichein.
Less.	Lesson.
Leuck.	Leuckart.
Lin.	Linné.
Maggill.	Maggillivray.
Malh.	Malherbe.
Meiding.	Meidinger.
Merr.	Merrem.
Mey.	Meyer.
Mill.	Millet.
Milne Edw.	Milne Edwards.
Moehr.	Mœhring.
Montag.	Montagu.
Mull.	Otho Fred. Muller
Mull. et H.	Muller et Henle.
Nard.	Nardo.
Natt.	Natterer.
Naum.	Naumann.
Nils.	Nilson.
Nitz.	Nitzsch.
Pall.	Pallas.
Penn.	Pennant.
Raf.	Rafinesque.
Ranz.	Ranzoni.
Reich.	Reichenback.
Retz.	Retzius.
Riss.	Risso.
Roes.	Roësel.
Rond.	Rondelet.
Rupp.	Ruppel.
Rusc.	Rusconi.
Sab.	Sabine.
Sal.	Salviani.
Sav.	Paolo Savi.
Savig.	Savigny.
Schemb.	Schembri.
Sch.	Schinz.
Schleg.	Schlegel.
Schn.	Schneider.
Schon.	Schonefield.
Schr.	Schrank.
Schreb.	Schreber.
Seb.	Seba.
Selys.	De Selys-Longchamps.
Sh.	Shaw.
Sik.	Sikes.
Sow.	Sowerby.
Steph.	Stephens.
Strickl.	Strickland.
Sw.	Swainson.
Tem.	Temminck.
Thien.	Thieneman.
Tiedem.	Tiedeman.
Vieill.	Vieillot.
Vig.	Vigors.
Wagl.	Wagler.
Will.	Willughby.
Yarr.	Yarrell.
Zimm.	Zimmermann.

Digitized by Google

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Ire Classe. — MAMMIFÈRES.

Ier Ordre. — CHEIROPTÈRES.
CHEIROPTERA.

Ire Famille. — VESPERTILIONIDÉS.
VESPERTILIONIDÆ.

Ire Tribu.—VESPERTILIONIENS. *VESPERTILIONA.*

Ier Genre. — VESPERTILION. *VESPERTILIO*, Lin.
(En picard, *Cat-Seuris*).

1. Vespertilion de Beichstein. *Vespertilio Bechsteinii*, Leisl.

Assez rare partout où il habite ; ne se rencontre guère ailleurs que dans les creux d'arbres et dans les carrières ; jamais dans les édifices ni en société des autres espèces du genre. S'éloigne surtout du Natterer par le manque absolu de festons à la membrane interfémorale. Sa taille et sa couleur sont celles de l'Oreillard.

2. Vespertilion de Natterer. *Vespertilio Nattereri*, Kuhl.

Syn. — *V. emarginatus*, Bonap.

Beaucoup plus rare que le précédent ; paraît de temps en temps sur les eaux stagnantes qu'il rase d'un vol rapide ; se tient caché pendant le jour dans les arbres creux et dans les carrières. On le reconnaît facilement à la présence d'une rangée ou bordure de soies raides, très-courtes, qui entourent la marge externe de l'interfémorale et qui, vues à la loupe, semblent sortir du centre d'un petit mammelon. Sa couleur est à peu près celle du *V. murinus*.

Digitized by Google

3. **Vespertilion murin.** *Vespertilio murinus*, Lin.

Syn.— *V. myotis*, Bechst.— *V. submurinus*, Brehm.

Vit par troupes nombreuses, se retirant pendant le jour dans les endroits sombres et, en général, sous les combles des grands bâtiments, mais jamais dans les arbres; se montre toujours peu de temps avant la nuit close. Ses mœurs sont peu sociables; il tolère rarement les autres vespertilions dans ses lieux de retraite et ne se mêle point avec eux dans les endroits choisis pour le sommeil hibernal; il est très-colère, cherche à mordre ceux qui l'inquiètent, et fait entendre alors un murmure singulier. Son vol est rapide. C'est la plus grande espèce du groupe. On la distingue surtout à ses oreilles ovales, de la longueur de la tête, et à ses pieds presque aussi dégagés de la membrane que ceux du *V. Daubentonii*.

4. **Vespertilion de Daubenton.** *Vespertilio Daubentonii*, Leisl.

Syn.— *V. ædilis* et *emarginatus*, Jen.

Habite en hiver les carrières, mais toujours en petit nombre. On l'a trouvé dans celles de Vaux et du bois d'Epagne. Vole rapidement près de terre ou à la surface des eaux stagnantes en été. Ressemble au *V. mystacinus*, mais ses pieds dégagés de la membrane et le dessus de son corps brun noirâtre laineux l'en distinguent de suite.

5. **Vespertilion échancré.** *Vespertilio emarginatus*, Geoffr.

Syn.— *V. murinus*, Kuhl.

Rare et n'a encore été trouvé ici que par M. Baillon. Habite de préférence les lieux marécageux et voltige le soir sur les eaux. L'hiver, il se tient dans les souterrains, les carrières et les greniers des vieux bâtiments. MM. Keyserling et Blasius le confondent avec le *Mystacinus;* il ressemble plutôt au *Nattereri*, mais il est distinct de ces deux espèces par son poil laineux roussâtre clair en dessus et s'étendant notablement sur la membrane interfémorale, par ses oreilles oblongues de la grandeur de la tête et échancrées à leur bord extérieur, par son gros museau, etc.

Digitized by Google

6. Vespertilion a moustaches. *Vespertilio mystacinus*, Leisl.

Se montre, au printemps, un des premiers. M. Wignier l'a recueilli dans les creux des grands peupliers qui longent la Somme derrière Epagne. Rare, suivant M. Baillon ; voltige le soir près des eaux ou dans les allées des jardins, s'introduit dans les caves ouvertes pour manger les cousins ; se tient caché, pendant le jour, dans les creux d'arbres, dans les carrières et dans les maisons ; son vol est rapide et rapproché de terre. La taille de ce Vespertilion est celle de la Pipistrelle ; il varie quelquefois : ceux qui ont les épaules ou l'origine des ailes noires sont des jeunes de l'année, et ce sont ceux que M. Baillon a décrits sous le nom de *V. humeralis*.

7. Vespertilion noctule. *Vespertilio noctula*, Schreb. Syn. — La *Noctule*, Daub. — *V. lasiopterus*, Schreb. — *V. proterus*, Kuhl. — *V. altivolans*, White. — *V. serotinus*, Geoffr. — *V. ferrugineus*, Brehm. — *Vesperugo noctula*, Keys. et Bl.

Habite les tours en ruines, les clochers, les masures et les trous des vieux arbres. Vole souvent en foule au-dessus des eaux. C'est, de toutes les espèces d'Europe, celle qui craint le moins l'éclat du jour ; elle paraît même dès les six heures du soir en été et lorsque le soleil est encore très-haut. Son vol est d'abord élevé, mais il se rapproche de terre à mesure que l'obscurité devient plus grande. Sa stridulation est très-aiguë.

La Noctule ressemble assez à la Sérotine par la taille et la couleur de son pelage. Sa nourriture consiste souvent en *Geotrupes stercorarius*. Son odeur musquée est forte ; cette odeur provient de glandes sébacées situées près de la commissure des lèvres.

8. Vespertilion sérotine. *Vespertilio serotinus*, Schreb. Syn. — La *Sérotine*, Daub. — *V. noctula*, Geoffr. — *V. murinus*, Pall. — *V. Wiedii*, *Okenii* et *rufescens*, Keys. et Bl.

Assez rare. Ne paraît que tard au printemps. Tout porte à croire que son sommeil hivernal est plus profond que celui des autres Vespertilions. Vit isolément ou par couples, soit dans les bois,

Digitized by Google

soit dans la campagne ; passe le jour dans les clochers d'églis et les masures, dans les creux d'arbres et les piles de bois ; r cherche les endroits où il y a de l'eau, les allées sombres, et vole qu'à la nuit close. Cette espèce ne sent pas le musc comm la Noctule, mais répand une odeur fade désagréable. Sa voix e très-sifflante ; son oreillon, médiocrement long, est en lame couteau obtus. Chez la plupart des individus, la nuance est rou sâtre terne.

9. **Vespertilion pipistrelle.** *Vespertilio pipistrellu* Schreb.

Syn.—La *Pipistrelle,* Daub.—*V. pygmæus,* Leach.- *V. pusillus,* Brehm.—*Vesperugo pipistrellus,* Key et Bl.

C'est notre plus petite espèce. Très-commune autour des hab tations. Vole au crépuscule et quelquefois en plein midi dans l premiers beaux jours de mars, époque de son réveil au printemp Sa demeure ordinaire est, selon les localités, dans les fentes d murailles, dans les trous d'arbres, et dans les greniers sous l planches des toits. Vit par grandes bandes et s'associe avec l autres petites espèces. Kuhl dit que son sommeil hivernal e souvent interrompu. Son oreillon est en couteau obtus, comm celui de la Sérotine. Sa couleur est d'un fauve plus foncé.

C'est à ce Vespertilion qu'il faut rapporter le *V. brachyotos* M. Baillon, signalé dans son *Catalogue* comme une nouvelle espèc Le *Brachyotos* est un individu roussâtre, qui offre accidentelleme une tache noire en arrière du cou.

IIe Genre. — OREILLARD. *PLECOTUS*, Geoffr. (*Vespertilio*, Lin.)

1. **Oreillard commun.** *Plecotus communis,* Geoffr.

Syn.—*Vespertilio auritus,* Lin.—L'*Oreillard,* Daul —*Pl. auritus,* Less.—*Pl. brevimanus,* Jen.—*Ves cornutus,* Faber.

Commun autour des maisons, dès le crépuscule, durant la bel saison ; il entre souvent dans les chambres, les caves ouvertes

Digitized by Google

se loge dans des trous de murs. Vit isolé; fait entendre une voix très-faible, mais cette voix devient claire et perçante lorsqu'on l'inquiète. Son vol est très-irrégulier, très-capricieux; il tourne à droite, à gauche; il va, il revient, et tout cela par des transitions si brusques et des mouvements si anguleux, qu'il est presque impossible de le suivre des yeux. Après la Pipistrelle, c'est le Vespertilion le plus petit de notre pays et, sans contredit, l'animal le plus étrange que nous possédions.

2. Oreillard barbastelle. *Plecotus barbastellus*, Geoffr.

Syn. — La *Barbastelle,* Daub. — *Vespertilio barbastellus,* Schreb. — *Barbastellus communis,* Gray. — *Synotus barbastellus,* Keys. et Bl.

Rare. Vit dans les souterrains, les carrières, les vieilles bâtisses, les tours élevées; quelquefois avec la Pipistrelle, mais jamais avec d'autres espèces. Ne sort de sa retraite que lorsque la nuit est venue. Son pelage est brun noirâtre, sa taille plus petite que celle du *Pl. communis*, et ses oreilles n'ont de commun avec celles de ce dernier qu'une dimension plus considérable que chez les autres Vespertilions.

IIe Tribu. — RHINOLOPHIENS. *RHINOLOPHINA.*

IIIe Genre. — RHINOLOPHE. *RHINOLOPHUS*, Geoffr. (*Vespertilio*, Lin.)

1. Rhinolophe unifer. *Rhinolophus unihastatus,* Geoffr.

Syn. — Le *Grand fer-à cheval,* Daub. — *Vespertilio ferrum equinum,* Schreb. — *Noctilio ferrum equinum,* Kuhl.

Assez commun. Vole à la nuit close et de préférence dans les localités boisées. Pendant le jour, il habite les souterrains, les carrières et les vieux monuments abandonnés; il s'y engourdit l'hiver, comme tous les Vespertilions, mais en sort de bonne heure au printemps. Vit isolé.

Digitized by Google

2. **Rhinolophe bifer.** *Rhinolophus bihastatus*, Geoffr.
Syn. — Le *Petit fer-à-cheval*, Daub. — *Vespertilio hipposideros*, Bechst. — *Rh. hippocrepis*, Herm. — *Vesp. minutus*, Montag.

Assez rare partout où il habite. On le trouve dans les vieux édifices et dans les carrières, mais il est moins facile à découvrir que l'*Unifer*, parce qu'il se suspend aux lieux peu accessibles.

IIe Ordre. — CARNASSIERS. *FERÆ*

Ire Section. — Carnivores. *Carnivora.*

Ire Famille. — VIVERRIDÉS. *VIVERRIDÆ.*

Ire Tribu. — MUSTÉLIENS. *MUSTELINA.*

Ier Genre. — BLAIREAU. *MELES*, Briss. (*Ursus*, Lin.)

1. **Blaireau ordinaire.** *Meles vulgaris*, Desm.
Syn. — *Ursus meles*, Lin. — *U. taxus*, Schreb. — (En pic. *Grisard*).

Assez rare. Vit presque toujours dans un terrier oblique et tortueux, d'où il ne sort que la nuit et où il s'engourdit pendant l'hiver. Sa nourriture consiste principalement en glands, en racines, en reptiles et petits mammifères. C'est un animal rusé et très-défiant. Lorsqu'il est attaqué, il se couche sur le dos, se défend des dents et des griffes qui sont remarquablement fortes, et à ces armes il ajoute l'odeur d'un liquide sécrété par une poche placée sous le ventre. Les jeunes s'apprivoisent facilement. Sa graisse et son poil sont recherchés pour divers usages.

IIe Genre. — MARTE. *MUSTELA*, Lin.

1. **Marte commune.** *Mustela martes*, Briss.

Assez commune avant que beaucoup de nos bois fussent détruits, mais depuis fort rare. Ses habitudes sont des plus sauvages. Vit particulièrement dans les forêts les plus épaisses et grimpe sur

Digitized by Google

les arbres, dans les trous desquels elle aime à se loger. Sa nourriture se compose de menu gibier, de jeunes oiseaux, de petits rongeurs et d'œufs. On la confond souvent avec la Fouine. Cette dernière a un plastron blanc sous la gorge, tandis que la Marte a cette partie d'un jaune terne. C'est à peu près la seule différence extérieure entre ces deux espèces voisines. La peau de Marte est très-recherchée et a une certaine valeur, surtout quand elle vient du nord et que l'animal a été tué en hiver.

2. MARTE FOUINE. *Mustela foina,* Lin.
(En pic. *Foine* ou *Foigne*).

Très-commune partout. Habite dans des trous sous terre, sous des tas de bois, de pierres, dans les granges et les greniers. Détruit beaucoup de volailles et d'œufs dans nos fermes; mange aussi les souris, les taupes, les oiseaux dans leur nid. L'odeur musquée qu'elle exhale est forte et désagréable. Quoique farouche et vorace, elle s'apprivoise facilement et devient susceptible de recevoir une certaine éducation. Sa peau d'hiver jouit d'une assez grande estime.

IIIe GENRE.—PUTOIS. *PUTORIUS,* Lin.
(*Mustela*, Lin.)

1. PUTOIS PUTOIS. *Putorius communis,* Less.
Syn.—*Mustela putorius,* Lin.—*Fœtorius putorius,* Keys. et Bl.—(En pic. *Fickeux* ou *Fissieux*).

Assez commun. Vit dans les jardins, les bois et autour des fermes. Habite dans des trous en terre peu profonds, dans des tas de bois, de pierres ou de chaume, souvent aussi dans les garennes. Se nourrit comme la Fouine. C'est un terrible voisin pour nos poulaillers: il tue tout ce qu'il peut atteindre avant de manger; souvent même il se contente de sucer à la gorge le sang de ses victimes; aussi cherche-t-on toujours à le détruire, mais sa défiance extrême le fait aisément échapper aux piéges qu'on lui tend. M. de Selys-Longchamps a remarqué qu'il prend également beaucoup de poissons et qu'il établit souvent son terrier à fleur d'eau, comme la loutre. L'odeur infecte qu'il répand lui a valu le

Digitized by Google

nom qu'il porte. On emploie sa fourrure qui est douce et chaude, mais elle est moins recherchée que celles de la Marte et de la Fouine.

2. PUTOIS BELETTE. *Putorius vulgaris,* Boit.
Syn.—*Mustela vulgaris,* Lin.—*Put. mustela,* Less.—*Fœtorius vulgaris,* Keys. et Bl.— (En pic. *Mutoèle* ou *Mussoèle*).

Cette espèce est commune dans les jardins, les bois et les champs. Ses mœurs sont à peu près les mêmes que celles du Putois, et, quoique plus faible, elle n'est pas moins un ennemi redoutable pour nos volailles. Son courage est extraordinaire: elle attaque des animaux beaucoup plus gros qu'elle, le Surmulot et même d'assez gros lièvres. Lorsque les Campagnols abondent dans nos champs, elle en fait aussi une grande destruction, et, à ce titre, ce petit mammifère nous semble plus utile que nuisible. Son terrier est peu profond ; on l'y prend facilement.

On rencontre quelquefois des Belettes entièrement jaunâtres, d'autres parfaitement blanches, surtout en hiver. Ces dernières constituent la *Mustela nivalis* de Linnée, ou Belette des neiges (*M. hyemalis*, Pall.; *M. vulgaris*, var. Gm.; et *M. herminea*, var. Bodd.)

3. PUTOIS HERMINE. *Putorius herminea,* Cuv.
Syn.—*Mustela erminea,* Lin.—*Must. alba,* Gesn.—*Put. ermellanus,* Boit.—*Fœtorius erminea,* Keys. et Bl.—L'*Hermine* ou le *Roselet,* Buff.—(En pic. *Herminette*).

L'Hermine habite les bois, les granges, les haies, les prairies, et se nourrit surtout de Campagnols. On ne la remarque guère que dans son pelage blanc d'hiver; l'été on la confond souvent avec la Belette commune ; mais comme elle est un peu plus grande et comme elle a constamment le bout de la queue noire, il est toujours facile de la distinguer de cette espèce. Son pelage n'est blanc que depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de mars. On voit souvent, en automne et au printemps, des individus à livrée tachée par plaques de couleur roussâtre, soit que cette dernière ne soit

Digitized by Google

pas encore totalement venue, soit qu'elle n'ait pas encore disparu en entier. Souvent même le dessus de la tête reste roussâtre en toute saison. Sa parure d'hiver est l'objet d'un commerce important. Dans notre pays, elle est peu recherchée, parce qu'elle conserve toujours une teinte un peu jaunâtre ; mais dans le nord, on lui fait une chasse active.

IVe Genre.— LOUTRE. *LUTRA*, Erxl.
(*Mustela*, Lin.)

1. **Loutre vulgaire.** *Lutra vulgaris*, Erxl.

Syn.— *Mustela lutra*, Lin.

Assez commune sur le bord de nos rivières et de nos étangs qu'elle dépeuple de poissons. Vit solitaire; marche mal, mais nage avec une facilité extrême. Pendant le jour, elle se blottit dans les creux naturels des rivages ou dans des racines d'arbres qu'elle a soin de garnir d'herbes ; la nuit, elle plonge et pêche. Son terrier, où elle rassemble le plus de poissons qu'elle peut, est infecté par l'odeur que produit leur décomposition. Sa fourrure est employée à divers usages et surtout dans la chapellerie.

IIe Tribu.—CANIENS. *CANINA*.

Ve Genre.—RENARD. *VULPES*, Less.
(*Canis*, Lin.)

1. **Renard ordinaire.** *Vulpes vulgaris*, Less.

Syn.— *Canis vulpes*, Lin.— (En pic. *Renair*).

Commun dans nos bois taillis. Habite dans des terriers assez profonds ; s'empare quelquefois de ceux du Blaireau. Détruit beaucoup de volailles et d'œufs dans nos fermes. D'ordinaire il se nourrit de lapins, de lièvres et de petits mammifères. On dit qu'il aime passionnément le raisin. Rusé et très-défiant, il n'attaque jamais les animaux qui pourraient lui résister. Sa vie est solitaire, et ce n'est que rarement et pour peu de temps que le mâle demeure avec la femelle. Sa peau est généralement recherchée comme fourrure.

Digitized by Google

Var. A. ***Renard charbonnier*** **(*Canis alopex,* Lin.)**

Peu commun et dans les mêmes lieux que ce dernier. Plusieurs zoologistes en ont fait une espèce distincte ; mais comme on rencontre des individus intermédiaires pour la couleur, il est plus vraisemblable que ce n'est qu'une simple variété. Steinmuller pense que c'est le jeune âge du précédent.

On trouve aussi dans nos bois, bien que plus rarement, une autre varieté dont l'extrémité des poils est d'un cendré clair: c'est le *Renard argenté* de nos chasseurs.

VIe GENRE.— CHIEN. *CANIS*, Lin.

1. CHIEN LOUP. *Canis lupus,* Lin.
(En pic. *Leu*).

Depuis la chasse active qu'on lui a faite, et surtout depuis les défrichements nombreux qui ont eu lieu, le Loup, autrefois assez commun dans nos parages, ne s'y montre plus qu'accidentellement ou en hiver pendant la neige. Chaque jour, son espèce diminue: bientôt même il aura disparu de la liste des animaux de ce pays.

Partout où ce carnivore existe, il est le fléau des bergeries et la terreur des habitants des campagnes. Doué d'une constitution vigoureuse, il est supérieur en force à celle de nos chiens domestiques, mais il n'est dangereux pour l'homme que lorsqu'il est affamé. En d'autres temps, il n'est pas féroce et n'attaque même pas certains mammifères plus faibles que lui ; il se contente d'errer et de chasser les petits animaux, tels que lièvres, lapins, mulots, perdrix, cailles, etc.

Le Loup, mâle ou femelle, dans l'état de liberté, s'accouple quelquefois avec le chien domestique et produit des métis féconds (*Lupus hybridus*). Le croisement de ces métis, soit entr'eux, soit avec un individu des espèces d'où ils proviennent, donne lieu à des races ou variétés plus ou moins remarquables. Ces faits sont hors de doute depuis la publication d'une notice sur le Loup et de ses races dans le département de la Vienne, par M. Mauduyt, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Poitiers. (Voyez *Bulletin de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers,* tome 4, 2e série).

Digitized by Google

2. Chien Lycaon? *Canis Lycaon*, Lin.

Syn. — *Vulpes nigra*, Gesn.

Mentionné par M. Baillon; mais il est douteux que ce soit le véritable Lycaon de Linné, qui n'existe guère que dans les Pyrénées. Ce n'est probablement qu'une variété du précédent ou tout simplement un individu attaqué de mélanisme comme on en voit dans beaucoup d'autres espèces d'animaux.

IIIe Tribu. — FÉLIENS. *FELINA*.

VIIe Genre. — CHAT. *FELIS*, Lin.

1. Chat sauvage. *Felis catus*, Lin.

Autrefois commun dans toute la France, mais fort rare depuis le déboisement. Nous n'avons connaissance que d'un seul individu tué à Brailly-Cornehotte, il y a une vingtaine d'années. On le prend ordinairement dans les traques. Quelquefois, dans sa fuite, il se réfugie dans des terriers, plus habituellement dans les troncs caverneux des arbres. Vit isolé ou par paire, et fait une grande destruction de perdrix, de lièvres, de lapins et d'autres animaux faibles.

C'est de cette espèce et de son accouplement avec le *Felis maniculata* (Rüpp.) d'Égypte, que l'on fait descendre le chat domestique qui se trouve aujourd'hui dans toutes les contrées de la terre, et s'y est partout conservé avec les caractères que nous lui connaissons.

IIe Section. — Amphibies. *Amphibia*.

IIe Famille. — PHOCIDÉS. *PHOCIDÆ*.

Ier Genre. — PHOQUE. *PHOCA*, Lin.
(*Calocephalus*, Fr. Cuv.)

1. Phoque commun. *Phoca vitulina*, Lin.

Syn. — *Ph. canina*, Pall. — *P. variegata*, Nilss. — *P. scopulicola* et *littorea*, Thien. — *Calocephalus vitulina*, Fr. Cuv. — (Vulg. *Loup* ou *Veau marin*).

Vit sur nos côtes et dans la baie de Somme; se nourrit de

Digitized by Google

poissons ; s'accouple en septembre, et met bas un seul petit du 15 au 25 juillet. Sa taille, dans nos contrées, est d'un mètre et demi à deux mètres. M. Labitte en a capturé au Crotoy qui pesaient cent et même cent cinquante kilogrammes. Fr. Cuvier dit que ce n'est qu'accidentellement qu'on les voit paraître sur nos sables, et Desmarest prétend qu'on n'a pu étudier ces animaux que sur quelques sujets échoués. Leur présence sur nos côtes est pourtant continuelle : selon les saisons, les Phoques sont plus ou moins abondants, plus ou moins éloignés du rivage ; mais on en observe toujours dans la baie de Somme, soit au nord, soit au midi de cette baie. (Voyez la brochure intitulée : *Des Phoques sur les côtes de la Manche*, par M. Labitte. Paris, 1858).

2. **Phoque cassigiack ?** *Phoca maculata*, Bodd.

C'est une espèce douteuse. Fabricius la rapporte à la précédente. On la trouve dans les mêmes parages. M. Labitte, qui en a capturé un sujet adulte, pense que c'est la variété du golfe de Bothnie (*Ph. vitul. Bothnica*, Lin.), qui a le nez plus large, les ongles plus longs et le pelage plus obscur.

3. **Phoque lièvre.** *Phoca leporina*, Lepeich.

Syn. — *Ph. albigena*, Pall. — *Calocephalus leporinus*, Fr. Cuv.

Habite les mers arctiques et ne paraît, suivant M. Baillon, que très-rarement sur nos côtes. Dans sa jeunesse, il est d'un gris noirâtre avec de petites taches plus foncées sur le dos. C'est sur cette espèce et la première que l'on possède le plus grand nombre d'observations précises. MM. Keyserling et Blasius la regardent comme identique avec le *Ph. barbata* de Müller.

4. **Phoque discolor.** *Phoca discolor*.

Syn. — *Ph. equestris*, Pall. — *Calocephalus discolor*, Fr. Cuv.

Les mœurs de cette espèce paraissent douces et son intelligence très-développée. Fr. Cuvier l'a fondée d'après un individu de nos côtes, qui a vécu quelques semaines à la ménagerie du Muséum de Paris, en même temps que le Phoque lièvre cité plus haut. Ce

Digitized by Google

Phoque ne diffère peut-être pas, ou diffère peu du *Ph. vitulina*, dont Lesson a fait son *Ph. Frederici*. Sa taille est la même; son pelage est d'un gris foncé, veiné de lignes blanchâtres irrégulières formant, sur le dos et sur les flancs, une sorte de marbrure. MM. Keyserling et Blasius y rapportent les *Ph. annellata* Nelsson et *fœtida* Fabricius.

IIIe Section. — Insectivores. *Insectivora.*

IIIe Famille. — SORICIDÉS. *SORICIDÆ.*

Ier Genre. — MUSARAIGNE. *SOREX*, Lin.

(*Sorex*, *Crossopus* et *Crocidura*, Wagl. — *Sorex*, *Amphisorex* et *Hydrosorex*, Duv. — *Corcira*, *Myosorex*, *Sorex*, *Amphysorex et Crossopus*, Gray.)

1° Musaraignes proprement dites, ou terrestres. *Crocidura*, Wagl.

(*Sorex*, Duv. — *Sunkus*, Ehrenb.)

1. Musaraigne vulgaire. *Sorex araneus*, Schreb.

Syn. — *S. russulus*, Zimm. — *Crocidura major*, *rufa*, *polygastra*, *fembriata* et *moschata*, Wagl. — *S. pachyurus*, Kuhl. — *S. inodorus*, Sav. — *S. aranea*, Selys. — (En pic. *Musette*).

Commune au printemps et en été dans les bois; en automne et en hiver autour des habitations et jusque dans les granges et les écuries. Sa nourriture consiste en petites proies, insectes et vers. Elle est peu farouche, et ses mouvements sont lents. Les chats la tuent, mais ne la mangent pas, à cause de l'odeur musquée qu'elle exhale. Cette odeur est sécrétée par des follicules situées sur les flancs.

La Musaraigne varie pour la taille selon l'âge et le plus ou moins de roussâtre qui se trouve mêlé au gris du dessus, ou à la nuance blanchâtre du dessous. Les jeunes, comme ceux des autres espèces, ont le museau plus épais et leur queue est un peu étranglée à la base.

Digitized by Google

2. Musaraigne leucode. *Sorex leucodon,* Herm.

Syn. — *Crocidura leucodon,* Wagl., Selys.

Paraît rare. Ses mœurs sont peu connues. M. de Blainville la confond avec l'*Araneus*. MM. Duvernoy et Hollandre sont d'avis qu'elle est très-distincte. On la prend souvent pour la Musaraigne d'eau (*S. fodiens*), à cause de l'analogie des couleurs du pelage qui sont disposées de même; mais elle en diffère par ses dents blanches, sa queue ciliée, ses pieds non ciliés, son museau plus allongé et plus noir, etc.

2° Musaraignes moins terrestres que les précédentes. *Sorex*, Wagl. (*Amphisorex*, Duv.)

3. Musaraigne carrelet. *Sorex tetragonurus,* Herm.

Syn. *S. vulgaris* et *araneus,* Lin. — *S. cunicularius* et *fodiens,* Bechst. — *S. constrictus,* Geoffr. — *S. melanodon concinnus* et *rhinolophus,* Wagl. — *S. labiosus, castaneus, rusticus* et *hybernicus,* Jen. — *Amphisorex tetragonurus,* Duv.

Très-commune dans les jardins et les bois humides. On l'entend, le soir, courir dans les haies touffues en jetant un petit cri semblable à celui de certaines sauterelles. Sa queue est surtout remarquable en ce qu'elle est tout-à-fait carrée et terminée subitement en pointe arrondie, comme le sont les aiguilles appelées *carrelets*. Cette Musaraigne est très-cruelle, et exhale une forte odeur musquée. On en trouve assez souvent des individus morts dans les chemins; les animaux qui les tuent ne les mangent pas.

Les auteurs sont certains maintenant qu'elle est le véritable *S. vulgaris* de Linné; mais ce nom n'a pu être adopté, parce que Linné lui-même y a renoncé dans les éditions postérieures et que la dénomination de Hermann est beaucoup plus caractéristique.

On a souvent pris quelques variétés de cette Musaraigne pour des espèces distinctes; c'est ce qui a donné lieu à la création des espèces nominales de Wagler et de Jenyns.

Digitized by Google

3° Musaraignes aquatiques. *Crossopus*, Wagl. (*Hydrosorex*, Duv.)

4. **Musaraigne d'eau.** *Sorex fodiens,* Pall.

Syn. — *S. Daubentonii,* Erxl. — *S. bicolor,* Sh. — *S. fluviatilis,* Bechst. — *S. stagnalis* et *rivalis,* Brehm. — *Amphisorex Pennantii,* Gray. — *Hydrosorex fodiens,* Duv.

C'est notre plus grande Musaraigne. Peu commune ou du moins difficile à se procurer. Fréquente les bords des ruisseaux et des rivières, les jardins et les prairies humides. Vit d'insectes aquatiques, de têtards, et s'attaque même à des grenouilles plus grosses qu'elle. Ce petit animal nage et plonge bien. Son pelage, analogue à celui de la Taupe, est très-épais et imperméable.

Cette espèce varie, comme la précédente, pour la taille et dans la nuance des couleurs, selon l'âge et les individus. M. de Selys-Longchamps pense qu'on doit lui rapporter le *Sorex Hermannii* de M. Duvernoy, mais point le *S. Hermannii* de M. Hollandre; ce professeur a créé le *S. Hermannii*, parce qu'à cette époque il croyait que le *S. fodiens* avait la même dentition que le *S. tetragonurus*.

5. **Musaraigne porte-rame.** *Sorex ciliatus,* Sow.

Syn. — *S. remifer,* Geoffr. — *S. lineatus,* Fisch. — *Hydrosorex ciliatus,* Duv.

Vit le long des ruisseaux tranquilles, et ne se montre qu'au lever et au coucher du soleil. On la trouve difficilement. Sa stridulation est forte et ressemble à celle du Vespertilion noctule.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les Musaraignes, l'ont réunie à la précédente; elle en a toutes les formes, mais elle en diffère par son ventre qui est brun au lieu d'être blanc, par une tache blanche à l'oreille et par l'absence de la petite tache de cette couleur en arrière de l'œil.

Digitized by Google

IVe FAMILLE. — TALPIDÉS. *TALPIDÆ.*

Ire TRIBU. – TALPIENS. *TALPINA.*

Ier GENRE. — TAUPE. *TALPA*, Lin.

1. TAUPE D'EUROPE. *Talpa Europæa*, Lin.

Syn. — *T. vulgaris*, Briss. — (En pic. *Teupe*).

Très-commune dans les champs, les bois, les prairies, et en général dans tous les terrains meubles et fertiles. Sa présence est funeste partout où elle s'établit. Non-seulement elle mine le sol et le couvre de nombreuses *taupinières*, mais elle nuit aux végétaux en coupant les racines ou en les arrachant pour en garnir le nid dans lequel elle élève ses petits ; aussi lui fait-on une guerre assidue. Cependant elle n'attaque pas les plantes pour s'en nourrir, et, sous un certain rapport, nous la croyons utile, puisqu'elle débarrasse la terre des larves et des insectes qui causent, au contraire, des dommages considérables. La Taupe est surtout avide de cette proie, et elle recherche avec une égale gloutonnerie les vers, les limaces et quelques autres animaux analogues.

On trouve parfois les variétés accidentelles suivantes :

Var. A. *Blanche.* (*T. alba*, Seb.)

Blancheur totale du pelage résultant de la maladie albine.

Var. B. *Jaune.* (*T. flava*, Penn.)

Pelage jaunâtre, dépendant encore de la maladie albine.

Var. C. *Cendrée.* (*T. cinerea*, Hubsch. — *T. grisea*, Less.)

Var. D. *Tachetée.* (*T. variegata*, Briss. — *T. maculata*, Kl.)

Pelage marbré de taches blanches.

Var. E. *Semi-albine.*

Pelage d'un blanc fauve sous le ventre et le cou.

Ces variétés sont assez communes, à l'exception toutefois de la dernière que nous croyons très-rare, et qui n'a encore été observée ici que par M. Alfred Delignières.

Digitized by Google

Vᵉ Famille.—ÉRINACÉIDÉS. *ERINACEIDÆ.*

Iᵉʳ Genre.—HÉRISSON. *ERINACEUS*, Lin.

1. Hérisson d'Europe. *Erinaceus Europæus*, Lin. (En pic. *Hérichon*).

Commun dans les vieilles haies et dans les bois. Vit d'insectes, de fruits et même de chair saignante. L'hiver, il se tient dans les buissons, sous les fagots et les feuilles, où il reste plongé dans un état d'engourdissement léthargique. L'été, il parcourt les champs durant toute la nuit, et passe le jour entre les pierres ou les racines des vieux arbres. Lorsqu'il est attaqué ou seulement effrayé, il replie sa tête et se forme en boule, de manière à présenter ses piquants de toutes parts, ce qui empêche les renards, les chiens et tous les autres animaux qu'il a pour ennemis de le saisir. Tant que dure le danger, il demeure dans cette position ; mais lorsqu'il a jugé qu'il peut se remettre en route, il se hâte de retourner à sa retraite.

On mange la chair du Hérisson dans quelques endroits. Chez les anciens, on se servait de sa peau pour carder la laine. Aujourd'hui, ses piquants servent d'épingles dans les cabinets d'histoire naturelle, pour les préparations des objets conservés dans l'alcool.

Beaucoup de naturalistes ont distingué deux races dans le Hérisson : la première est le Hérisson porc (*Erinaceus suillus*, Geoffr.), ainsi nommé à cause de son nez qui est prolongé comme un groin; la seconde est le Hérisson chien (*Erin. caninus*, Geoffr.). Les gens de la campagne et plusieurs observateurs, parmi lesquels nous venons de citer Geoffroy, attestent la réalité de l'existence de ces deux races. Daubenton, après avoir examiné plusieurs sujets qu'on lui présentait comme appartenant à l'une et à l'autre de ces deux races, assure ne point avoir reconnu de différence entre elles. M. de Selys-Longchamps dit aussi que tous ceux qu'il a vus avaient le museau conformé de même. Nous n'avons jamais rencontré non plus ni l'une ni l'autre de ces variétés, mais le sentiment de M. Geoffroy doit être d'un grand poids en faveur de l'existence de ces deux races de Hérissons.

Digitized by Google

IIIe Ordre. — RONGEURS. *GLIRES.*

Ire Famille. — SCIURIDÉS. *SCIURIDÆ.*

Ier Genre. — ÉCUREUIL. *SCIURUS,* Lin.

1. Écureuil commun. *Sciurus vulgaris,* Lin.

Vit dans plusieurs de nos bois; il n'est pas rare dans ceux de Mareuil et des environs d'Huchenneville et d'Huppy; on l'a trouvé aussi dans les jardins qui longent la Somme derrière le Pâtis. Les arbres forment son séjour habituel. Chaque couple en choisit un de préférence, et il y établit sa demeure consistant en une petite bauge à peu près sphérique et couverte de mousse qui la dissimule le mieux possible. La capacité en est assez grande pour que le père, la mère et les petits puissent y trouver place. Les Écureuils ne s'en écartent guère que pour aller chercher leur nourriture ou se jouer au milieu du feuillage sur l'arbre même qui porte leur nid ou sur ceux qui ne sont pas éloignés. Dès qu'ils sont inquiétés, ils cherchent à fuir; d'autres fois, ils rentrent dans leur demeure, et ils y trouvent un refuge assuré contre les Hermines ou les oiseaux de proie qui sont, avec l'homme, les seuls ennemis qu'ils aient à redouter.

L'Écureuil se nourrit de noisettes, de glands, de faînes de hêtres, d'œufs et même de petits oiseaux. Il a l'instinct de la prévoyance : il fait, dans des trous d'arbres, des amas de nourriture, et sait très-bien les retouver. Son pelage varie beaucoup, selon les lieux. On en trouve des gris, des gris cendré, des gris ardoisé et même d'entièrement blancs ou noirs. Ce *petit-gris* dont on fait des fourrures si connues n'est qu'une variété de cet animal ou même un de ses états : c'est sa robe d'hiver qui devient la nôtre, après avoir passé par les mains d'un ouvrier.

Digitized by Google

IIe FAMILLE. — MURIDÉS. *MURIDÆ.*

1re TRIBU. — MURIENS. *MURINA.*

Ier GENRE. — CAMPAGNOL. *ARVICOLA*, Lacep.

(*Mus*, Lin. — *Hypudæus*, Illig. — *Microtus*, Schrank. — *Myodes*, Pall. — *Lemmus*, Geoffr.)

1° Campagnols aquatiques. *Hemiotomys*, Selys.

1. **CAMPAGNOL AMPHIBIE.** *Arvicola amphibius,* Lacep.
Syn. — *Mus amphibius,* Lin. — *M. aquaticus,* Briss. — *Lemmus aquaticus,* Fr. Cuv. — Le *Rat d'eau,* Buff.

Commun partout où il y a des ruisseaux et des fossés. Vit de plantes aquatiques, de frai de poissons, de crustacés, et se creuse des garennes parallèles au sol et présentant de nombreuses sorties. C'est tantôt dans ces garennes, tantôt au milieu des joncs qu'il fait son nid. Quand il est surpris, il court se jeter à l'eau ; mais il nage et plonge mal. On le confond souvent avec le Surmulot, nommé à tort *Rat d'eau.*

2° Campagnols proprement dits. *Arvicola*, Lacep.

2. **CAMPAGNOL SOUTERRAIN.** *Arvicola subterraneus,* Selys.

Se trouve dans les jardins humides; quelquefois dans les prairies, mais jamais dans les champs. Très-farouche, et se multiplie moins que l'*Arvalis*. Ce petit mammifère est ennemi de la lumière; aussi ne quitte-t-il jamais spontanément les retraites souterraines dans lesquelles il vit. Sa nourriture consiste principalement en racines de céleris, de carottes et d'artichauts.

L'authenticité de cette espèce a été longtemps mise en doute; il n'en est peut-être pas de plus certaine. On en doit la connaissance à M. Baillon, qui l'a désignée le premier dans son *Catalogue* sous le nom de *Lemmus pratensis;* mais cette dénomination n'a pu être conservée, parce qu'elle avait déjà été employée pour un *Arvicola* de l'Amérique septentrionale (Fischer, 1830). M. de Selys-Longchamps, en lui donnant le nom de *Subterraneus*, a démontré que c'était d'après un individu de cette espèce que Cuvier avait décrit son *Arv. œconomus.*

Digitized by Google

3. Campagnol des champs. ***Arvicola arvalis*, Lacep.**

Syn.—*Mus arvalis*, Lin.—*Lemmus arvalis*, Tieden
—*Hypudæus arvalis*, Briss.—*A. agrestis*, Flen
—*A. vulgaris*, Desm.—*A. œconomus*, Mill. (*U*
jeune individu).—Le *Campagnol*, Buff.

Habite les plaines cultivées. Sa multiplication est quelquefo considérable. Vit de blé dont il coupe la tige au pied avant moisson, pour en faire tomber l'épi qu'il dévore ; et lorsque l gerbes ont été enlevées, il se jette sur les racines des jeun trèfles et sur les champs de carottes. Lorsque l'hiver arrive, attaque les semailles, et lorsque la gelée a durci le sol, il se réfug sous les meules et y cause de nouveaux dégâts.

On a vu ces animaux devenir presque rares en certaines année sans que l'on puisse se rendre compte de la cause de cette des truction, ni de celle qui les ramène en si grand nombre une o deux fois tous les dix ans. M. de Selys-Longchamps pense qu'i opèrent de grandes migrations. On dit que les pluies continuell les font périr. Les oiseaux de proie en détruisent une grande quan tité, surtout les chouettes et les buses. Le héron s'en nourr également.

Le système de coloration varie considérablement chez le Cam pagnol, suivant l'âge et les individus. Les jeunes ont fréquemmen le ventre cendré, au lieu de l'avoir blanchâtre.

4. Campagnol agreste. ***Arvicola agrestis*, Selys.**

Syn.—*Mus agrestis*, Lin.

Peu commun. Recherche plus particulièrement les prairies. l plupart des auteurs l'ont confondu avec l'*Arvalis*. M. de Sely Longchamps est le premier qui ait signalé les principaux caractère et les faits qui ont servi à le reconnaître.

C'est à cette espèce que se rapporte un individu d'âge moyen capturé près d'Abbeville, et indiqué par le même auteur dans le *Actes* du congrès de Turin, en 1840, sous le nom d'*Arv. Bailloni* (Voyez *Faune belge*, p. 36, 37 et 38).

Digitized by Google

3° **Campagnols murins.** *Myodes*, Pall.

5. Campagnol roussatre. *Arvicola rubidus*, Baill.
Syn. — *A. fulvus*, Mill. — *A. riparia*, Yarr. — *A. rufescens*, Holl.

Répandu presque partout, mais de préférence dans nos jardins boisés voisins de petits ruisseaux. Vit de racines; forme des garennes, et ne se multiplie jamais en grand nombre. M. Yarrell dit qu'il se construit un lit en laine.

On a longtemps confondu ce Campagnol avec le *Mus rutilus* de Pallas, et peut-être avec le *Mus glareolus* de Müller. Il a été premièrement distingué par M. Baillon sous le nom qu'il porte dans son *Catalogue*, et que lui a conservé M. de Selys-Longchamps; il a aussi reçu celui d'*Hypudæus hercynicus*, Mehlis (suite de Schreber, 1835 ?)

II° Genre.—RAT. *MUS*, Lin.

1° **Rats plus ou moins cosmopolites.** *Omnivores*, Selys.

1. Rat surmulot. *Mus decumanus*, Pall.
Syn.—*M. norvegicus*, Erxl.—*M. sylvestris*, Briss.— Le *Surmulot* et le *Pouc*, Buff.

Trop commun partout. C'est le plus nuisible du genre, et peut-être même de tout l'ordre des rongeurs. Vit dans les caves, les égouts, les abattoirs, les canaux souterrains, et de préférence au bord des eaux. On le voit souvent traverser les rivières à la nage. C'est ordinairement dans des terriers peu profonds qu'il établit son nid. Sa nourriture se compose de toutes les matières animales ou végétales qu'il rencontre, et il semble chercher à détruire tous les objets qui se trouvent sur son passage. Originaire de l'Inde ou de la Perse, il n'a été signalé en France que vers 1730.

2. Rat des toits. *Mus tectorum*, Sav.
Syn.—*M. Alexandrinus*, Geoffr., suivant M. de Selys; M. Ch. Bonaparte n'accepte pas cette synonymie.

M. de Lamotte l'a pris à Feuquières. Ses mœurs sont les mêmes que celles du *M. rattus;* comme lui il se tient dans les parties

Digitized by Google

supérieures des maisons, et comme lui il a pour ennemi implacable le Surmulot. Plusieurs mammalogistes le rapportent à l'*Alexandrinus* décrit par M. Geoffroy Saint-Hilaire dans le grand ouvrage sur l'Égypte. On présume qu'il nous vient d'Italie, où il aura été importé dans le courant de ce siècle par le commerce maritime que cette partie de l'Europe fait avec l'Égypte.

3. Rat vulgaire. *Mus rattus,* Lin.

Syn.—*Rattus niger,* Penn.

Beaucoup moins commun que le Surmulot qui est venu le détruire en grande partie et le reléguer dans les granges et les habitations rurales, où il devient un véritable fléau par les dommages qu'il occasionne, en rongeant le linge, le cuir des harnais, le lard, le grain, les fruits, en un mot, tout ce qui tombe sous sa dent. Les anciens n'en ont point parlé. On peut supposer que sa patrie était la Syrie, et il n'a pénétré en Europe que dans le moyen-âge.

Var. A. *Blanche (M. albus).*

Animal atteint de la maladie albine. Rare.

Var. B. *A ventre blanc.*

Variété résultant de la même maladie. Plus rare que la précédente.

Le Rat offre d'autres variétés dans la couleur du pelage : tantôt elle tire au gris assez clair ou au fauve, d'autres fois au noir foncé.

4. Rat souris. *Mus musculus,* Lin.

Syn.—*M. domesticus,* Briss.—La *Souris,* Buff.—(En pic. *Seuris*).

La Souris est omnivore, mais préfère le grain. Ses mœurs sont trop connues pour avoir besoin d'être décrites. Cet animal est très-nombreux dans nos maisons et jusque dans l'intérieur de nos appartements, souvent même dans nos meubles. On en trouve aussi dans les jardins et quelquefois dans les champs. C'est le *Rat* ou *Mus* des anciens.

Var. A *Blanche.*

A l'état libre, cette variété albine est fort rare. On la multiplie

Digitized by Google

comme objet de curiosité; mais l'odeur fétide qu'elle exhale la rend désagréable à élever.

Var. B. *Tachetée.*

Var. C. *Roussâtre.*

Rares, mais beaucoup moins que la première à l'état sauvage.

5. Rat mulot. *Mus sylvaticus,* Lin.

Syn.—*M. agrorum,* Briss —*M. campestris,* Holl. (nec. Fr. Cuv.)

Très-commun dans les campagnes et surtout dans les bois. Sa multiplication est quelquefois si grande qu'il devient, pour les cultivateurs, un véritable fléau ; car tantôt il coupe les tiges du blé pour en dévorer quelques grains et gaspiller le reste, et d'autres fois il retire de la terre, pour le manger, le gland ou la faîne qu'on a semé, ou bien ruine le jeune plant en rongeant son écorce. En hiver, il se réfugie dans les granges, les caves, les maisons, et y cause de nouveaux dégâts.

Var. *Cendrée jaunâtre* en dessus.

Quelques individus sont d'un gris assez pur, et d'autres passent au brun ; il en est de tout blancs. Varie aussi pour la taille et pour la longueur de la queue.

M. de Selys-Lonchamps regarde le *Mus campestris* de plusieurs auteurs comme une variété à peine définissable du Mulot, et fondée uniquement sur des individus un peu plus petits.

2° Rats non susceptibles d'être introduits par l'homme loin de leur habitat ordinaire *Granivores,* Selys. (*Micromys,* Denhe).

6 Rat nain. *Mus minutus,* Pall.

Syn.—*M. pendulinus, soricinus* et *parvulus,* Herm. —*M. messorius,* Shaw.—*M. campestris,* Fr. Cuv. —*M. avenarius,* Wolf.

Assez commun dans les champs. Construit un petit nid de forme sphérique, suspendu dans les seigles ou même au centre d'une touffe d'herbe. En hiver, il se retire dans les meules de blé ou dans un trou qu'il creuse à quelques pouces du sol. Vit de

Digitized by Google

blé, de racines, et cause de grands déjâts relativement à la petitesse de sa taille.

Hermann en a fait à tort deux espèces sous les noms de *M. soricinus* et *parvulus*. Shaw et quelques autres l'ont décrit sous le nom de *M. avenarius*, qui rappelle l'habitude qu'il a de vivre dans les blés. On l'a aussi appelé Mulot nain. M. de Selys-Longchamps a très-bien établi ces détails de synonymie (voyez ses *Études de Micromammalogie*, p. 69).

IIe Tribu. — GLIRIENS. *GLIRINA*.

IIIe Genre. — LOIR. *MYOXUS*, Schreb.
(*Mus*, Lin. — *Glis*, Briss.)

1. Loir lérot. *Myoxus nitela,* Schreb.
Syn. — *Mus quercinus,* Lin. — (En pic. *Loer*).

Commun dans nos jardins, où il détruit beaucoup de fruits; c'est le fléau de nos espaliers. S'engourdit pendant l'hiver. On rencontre parfois plusieurs de ces animaux dans un même trou, tous ramassés en boules, au milieu des provisions de noix, de noisettes et de fruits qu'ils ont eu soin de rassembler pour les manger dans les intervalles de veille et lorsque leur engourdissement a cessé.

N. B. Le Lérot est connu ici sous le nom de *Loir*, quoiqu'il en diffère beaucoup. Le Loir (*M. glis,* Schreb.) est une espèce de l'Europe méridionale ; on ne l'a encore observée en France que dans la Provence et le Roussillon.

2. Loir muscardin. *Myoxus muscardinus,* Gm.
Syn. — *Mus avellanarius,* Desm. — (Vulg. *Croque-noisette.* — En pic. *Creuque-neuzette*).

Vit sur la lisière de nos bois. Assez commun au printemps, au moment où il sort des creux d'arbres dans lesquels il s'engourdit l'hiver. Sa nourriture consiste en glands et noisettes. Son nid, qu'il fait avec de l'herbe et de la mousse à la bifurcation de quelque branche, soit sur un arbre peu élevé, soit dans un buisson, est dans le genre de celui de l'Écureuil. On l'élève en cage, mais il est difficile de le conserver pendant l'hiver.

Digitized by Google

IIIe Famille. — LEPORIDÉS. *LEPORIDÆ.*

Ier Genre. — LIÈVRE. *LEPUS*, Lin.

1. **Lièvre ordinaire.** *Lepus timidus*, Lin.
(En pic. *Liève*).

Habite nos pays découverts. Ne se creuse pas de galeries comme le Lapin, et gît sur la terre entre quelques mottes ou dans un sillon. Rarement il s'éloigne du lieu qui l'a vu naître. Vit d'herbes aromatiques et de toutes sortes de plantes laiteuses, comme chicorée, laitue sauvage, laiteron, etc. La rapidité de sa course est proverbiale. Sa chair est très-goûtée des amateurs de gibier. On en trouve parfois des variétés blanchâtres.

2. **Lièvre lapin.** *Lepus cuniculus*, Lin.
(Vulg. *Lapin de bois, Lapin de garenne*).

Préfère les lieux élevés et rocailleux, les bois, les dunes, les sols calcaires, etc. Vit par petites sociétés et point isolément comme le Lièvre, dont il diffère surtout par l'habitude qu'il a de se creuser une garenne ou terrier et par l'état de débilité dans lequel naissent ses petits. Sa nourriture se compose de thym, de serpolet, d'écorces d'arbres. Souvent il cause de grands dégâts dans les champs. Sa course est peut-être plus rapide encore que celle du Lièvre, mais il n'a pas la force nécessaire pour la soutenir longtemps. On le croit originaire du midi de l'Europe. Sa chair est excellente.

Var. *Roussâtre*.

Cette variété semble particulière aux bois du Val et de Lamotte. A l'état sauvage, la variété blanche et la noire sont très-rares.

IVe Ordre. — PACHYDERMES. *BELLUÆ.*

Ire Famille. — SUIDÉS. *SUIDÆ.*

Ier Genre. — SANGLIER. *SUS*, Lin.

1. **Sanglier commun.** *Sus scrofa*, var. *Aper*, Lin.

Les Sangliers, autrefois communs dans la forêt de Crécy, en

Digitized by Google

ont disparu quand la plupart des chemins qui la coupent aujourd'hui en long et en large ont été percés (1), et que les nettoiements des fossés et des laies d'exploitation vinrent contribuer à leur légitime défiance et offrir aux chasseurs de trop faciles moyens de destruction.

L'émigration de ces animaux ne se fit cependant pas d'un seul coup et en une nuit comme on l'a prétendu, mais elle est réelle, et les derniers Sangliers fuyant la forêt furent vus, en 1833, se dirigeant vers les futaies d'Eu en traversant la baie de Somme. Plusieurs, le plus grand nombre peut-être, surpris par la mer montante, périrent dans cette émigration, et on retrouva leurs cadavres sur les rives de la Somme ou sur les côtes de la mer. Un d'eux, encore vivant, fut pêché à la marée descendante par des marins qui le tuèrent.

Dans les premiers mois de 1859, plusieurs de ces animaux émigrés d'ailleurs, peut-être des forêts de Chantilly ou d'Erménonville où de grandes chasses eurent lieu à cette époque, furent vus dans la forêt de Lucheux. Deux autres s'établirent dans le bois de M. le duc de Luynes, près d'Auxi-le-Château, et l'un d'eux fut tué dans une traque. D'autres parurent dans les bois d'Aveluy, près d'Albert. Enfin, une Laie qui s'était arrêtée quelque temps dans les bois de Regnières-Écluse et qui y avait été signalée, fut vue, dit-on, traversant le petit marais de la Maie entre Regnières-Écluse et Machy. On assure même que cette Laie a mis bas depuis dans la forêt, et qu'on l'a rencontrée escortée de quelques Marcassins.

C'est ordinairement dans les champs voisins des lieux choisis pour leurs retraites que les Sangliers causent les plus grands dégâts. Leurs mœurs ont, du reste, quelques rapports avec la rudesse de leur conformation extérieure. Les vieux vivent presque toujours seuls et sont d'une défiance extrême : on les nomme *Sangliers solitaires;* tandis que les femelles, avec leurs petits, se

(1) De toute ancienneté, il n'y avait dans cette forêt que quatre grandes routes, se coupant à angles à peu près droits : dans la largeur, la route de Forêt-l'Abbaye à Crécy, celle de Nouvion à Machy ; et dans la longueur, la route de Canchy à Forêt-Montiers, et la route de Domvast à Bernay.

Digitized by Google

réunissent en troupes et se défendent mutuellement avec courage. Leur nourriture consiste principalement en fruits sauvages et en racines. Lorsque la faim les presse, ils deviennent carnassiers et attaquent même les animaux vivants. Leur grande force et leurs puissantes défenses les rendent redoutables aux chasseurs et aux chiens. Élevés en domesticité et pris jeunes, ils sont d'abord faciles à apprivoiser, mais ils finissent toujours par devenir, avec l'âge, méchants et même féroces. C'est du Sanglier que descend notre Cochon domestique.

Ve Ordre.—RUMINANTS. *PECORA.*

Ire Famille. — ANTILOPIDÉS. *ANTILOPIDÆ.*

Ire Tribu. — CERVIENS. *CERVINA.*

Ier Genre.— CERF. *CERVUS*, Lin.

1. **Cerf chevreuil.** *Cervus capreolus,* Briss.

Commun dans la forêt de Crécy. Vit par couples, et se tient de préférence dans les pointes de taillis près des champs cultivés. Ses mœurs sont douces et timides. On donne au mâle le nom de *Broquart.* La femelle, appelée *Chevrette*, n'a pas de bois. La chair de ce joli animal est très-estimée, et c'est à juste titre.

N. B. Le Cerf, dont ce serait ici la place, n'appartient plus à notre Faune. Autrefois, la forêt de Crécy en était amplement peuplée; on prétend même qu'ils s'y montraient d'une taille et d'une force remarquables. Ce n'est qu'un peu avant la première révolution que les derniers y furent abattus. Une chasse du duc d'Angoulême, comte de Ponthieu, nous donne la preuve de leur résistance dans cette forêt où, ne trouvant pas d'étangs, ils étaient forcés de courir jusqu'à extinction de souffle. (*Le parfait Chasseur*, Paris, 1683).

M. de La Rue, auteur d'une *Notice sur la forêt de Crécy*, insinue à cette occasion que les Cerfs qui tenaient si longtemps devant les équipages des comtes de Ponthieu n'étaient peut-être pas de l'espèce ordinaire, mais de celle des Rangiers ou Rangers, ani-

Digitized by Google

maux disparus de nos bois, comme l'Auroch a disparu de l'Europe et le Bouquetin de la Suisse.

MAMMIFÈRES BIPÈDES.

Ier Ordre. — CÉTACÉS. *CETÆ.*

Ire Famille. — DELPHINIDÉS. *DELPHINIDÆ.*

Ier Genre. — MARSOUIN. *PHOCÆNA*, Cuv.
(*Delphinus*, Lin. — *Grampus*, Gray).

1. **Marsouin commun**. *Phocæna communis*, Cuv.
Syn. — *Delphinus phocæna*, Lin. — (Vulg. *Cochon de mer*).

Ce Cétacé est le plus petit de l'ordre : sa taille ne dépasse pas un mètre et demi, et le plus ordinairement elle n'est que d'un mètre. C'est aussi celui dont les pêcheurs de nos côtes s'emparent le plus communément, le trouvant souvent pris et asphyxié dans leurs filets. Jamais on ne le rencontre en pleine mer; il recherche de préférence l'embouchure des grandes rivières, et y pénètre même quelquefois jusqu'à l'endroit où finit le mélange d'eau salée avec l'eau douce.

Le Marsouin se réunit par troupes plus ou moins considérables, dont les individus nagent à la file les uns des autres en montrant leur dos à la surface de l'eau, de manière qu'ils ont l'air de faire un mouvement de rotation sur eux-mêmes. Leur nourriture consiste en poissons et en mollusques. On croit qu'ils émigrent en été, du moins un certain nombre, pour se porter plus au nord.

2. **Marsouin gris**. *Phocæna griseus*, Fr. Cuv.
Syn. — *Delphinus griseus*, Cuv. — (Vulg. *Marsouin de d'Orbigny*).

Indiqué par M. Baillon comme n'ayant encore été trouvé qu'une seule fois sur nos côtes. Cette espèce est noire et non pas grise; sa tête est tout-à-fait arrondie, et ses mâchoires n'ont qu'un

Digitized by Google

très-petit nombre de dents, quelquefois six en haut tout au plus. G. Cuvier pense que c'est à ce Marsouin que se rapporte le *Delph. aries* de Risso. Fr. Cuvier croit, au contraire, que l'*Aries* et le *Griseus* sont deux individus bien distincts et qu'on s'exposerait, en les confondant, à composer une espèce d'éléments tout-à-fait hétérogènes.

IIe Genre.—DAUPHIN. *DELPHINUS*, Lin.

1. Dauphin vulgaire. *Delphinus delphis*, Lin.

Paraît très-souvent sur nos côtes. Sa vélocité est extrême. Vit ordinairement en grandes troupes qui semblent être conduites par les plus forts; et quand une bande de ces animaux rencontre un navire en pleine voile, elle le suit, non pour lutter de vitesse, ainsi qu'on l'a dit, mais pour s'emparer des poissons que les débris du bord y attirent.

Ce Dauphin ne dépasse guère deux mètres en longueur. Souvent il remonte les fleuves et y séjourne assez longtemps. C'est probablement l'espèce célèbre par les fables dont les anciens ont chargé son histoire. On ne le pêche que pour l'huile qu'on retire de sa graisse.

2. Dauphin douteux. *Delphinus dubius*, Cuv.

Mentionné par M. Baillon qui l'a observé sur nos côtes. Peut-être n'est-ce qu'une variété du précédent. Nous doutons cependant qu'il appartienne au groupe des vrais *Delphis*, si bien caractérisés par les deux profondes rainures tout le long du palais osseux. Fr. Cuvier croit, du reste, que la connaissance de ce Cétacé laisse encore beaucoup à désirer, et que son nom spécifique ne lui convient guère moins aujourd'hui qu'il ne lui convenait à l'époque où il l'a reçu.

3. Dauphin grand-souffleur. *Delphinus tursio*, Bonnat.

L'histoire naturelle de cette espèce n'est encore que bien peu avancée. On la trouverait sur nos côtes, suivant M. Baillon. Sa taille ordinaire paraît être de quatre à cinq mètres; et il est à

Digitized by Google

peu près certain, d'après Fr. Cuvier, qu'elle habite spécialement l'Océan dans le voisinage de l'Europe, en s'élevant fort avant dans les mers du nord.

IIIᵉ Genre. — HYPÉRODON. *HYPEROODON*, Lacep.
(*Delphinus*, Schreb. — *Balæna*, Chemn. — *Heterodon*, Blainv.)

1. Hypérodon a bec. *Hyperoodon rostratum*, Chemn.
Syn. — *Delphinus edentulus*, Schreb. — *Delph. Hunteri* et *tridentatus*, Desm. — *Delph. diodon*, Lacep. — *Delph. Sowerbensis* et *Chemnitzianus*, Blainv. — *Heterodon hyperoodon*, Blainv. — *Hyp. Bust Kopf*, Fr. Cuv.

Deux individus de ce Cétacé sont venus échouer sur nos côtes, l'un près de Cayeux, en août 1829; l'autre au Crotoy, en 1849. Les hautes mers du nord paraissent être les régions où se trouve naturellement cette espèce, car tous ceux qui ont été vus sur nos rivages semblent n'y avoir été amenés qu'accidentellement. Sa Sa taille est de huit à dix mètres et même au-delà. Ses mœurs ne sont pas connues; elles doivent se rapprocher beaucoup de celles des Baleines. On croit que ces animaux vivent en troupes, et qu'ils se nourrissent de cephalopodes et de calmars.

L'Hypérodon n'est connu que depuis 1777. Chemnitz l'a indiqué le premier sous le nom de *Balæna rostrata*. D'importants détails anatomiques ont été donnés par Hunter, en 1787, d'après un sujet échoué dans la Tamise. Depuis cette époque, il a été décrit plusieurs fois et sous différents noms, d'après des individus échoués à Honfleur, en 1788; dans la baie du Kiel, en décembre 1801; sur la plage de Lougrunes, à deux myriamètres de Caen, le 3 novembre 1840; à Borgshin, en Hollande, le 16 septembre de la même année, et à peu de distance de Sallenelles, en Normandie, le 22 septembre 1842, d'où il résulte une grande confusion dans sa synonymie, ainsi qu'on peut le voir dans l'article Hypérodon de l'*Histoire naturelle des Cétacés* (suites à Buffon, édition Roret, 1836), par Fr. Cuvier.

Digitized by Google

IIe Famille. — PHYSÉTÉRIDÉS. *PHYSETERIDÆ.*

Ier Genre. — CACHALOT. *PHYSETER*, Lin.
(*Cetus*, Briss. — *Physalus*, Lacep.)

1. Cachalot macrocéphale. *Physeter macrocephalus*, Bonnat.

(Vulg. Le *grand Cachalot* ou *macrocéphale;* c'est aussi le *Trumpo* de Bonnat., suivant Cuv.)

On en voyait beaucoup autrefois dans les mers du nord, et plusieurs ont échoué sur les côtes de Belgique et de France. M. Baillon en cite un sous le nom de *Trumpo*, qui a été pris dans la baie de Somme, près de Saint-Valery. Aujourd'hui, à cause de la guerre incessante qui leur a été faite, ils ont fui et sont allés se reléguer dans les mers antarctiques.

Ce Cétacé est énorme; il ne le cède en grandeur qu'à la Baleine. On le rencontre ordinairement par bandes assez nombreuses, composées de femelles et conduites par deux ou trois mâles qui sont beaucoup plus grands que ces premières. Sa nourriture se compose principalement de poissons, de crustacés et de grands mollusques; mais on assure qu'il n'épargne pas les requins, les jeunes baleines et les phoques, quoiqu'il n'ait pas de dents à la mâchoire supérieure ou qu'il n'en ait que de rudimentaires.

La substance odorante, si connue sous le nom d'ambre gris, paraît être une concrétion qui se forme dans les intestins de cet animal, surtout lors de certains états maladifs, et, à ce qu'on croit, dans le cœcum. La cétine ou blanc de baleine, employée dans les arts et surtout dans la fabrication des bougies, se trouve dans l'intérieur de sa tête.

IIIe Famille. — BALEINIDÉS. *BALÆNIDÆ.*

Ier Genre. — BALEINOPTÈRE. *BALÆNOPTERA*, Lacep.
(*Balæna*, Lin. — *Rorqualus*, Fr. Cuv.)

1. Baleinoptère jubarte. *Balænoptera boops*, Lin.

Syn. — *Bujubartis*, Lacep. — *Rorqualus boops*, Fr. Cuv.

La Jubarte a été observée sur nos côtes en 1842, mais son

Digitized by Google

habitat ordinaire est l'Océan glacial. C'est, du reste, une des Baleines qui se hasardent aux plus longs voyages et qui durent être connues des anciens. Sa nourriture se compose de harengs et autres clupées, dont elle poursuit les bandes avec acharnement et quelquefois même bien au-delà de leur demeure habituelle. La brusque vigueur de ses mouvements rendant son approche dangereuse, les pêcheurs ne l'attaquent que rarement et lorsqu'ils ne trouvent point à faire d'autres captures.

2. Baleinoptère gibbar. *Balænoptera physalus,* Lin.

C'est une espèce très-douteuse. M. Baillon dit qu'il en échoua un individu près de la pointe de Saint-Quentin, le 7 février 1812. On croit que c'est une Jubarte mal observée et dont le nom est corrompu. Brisson, Bonnaterre, Lacépède et Scoresby l'admettent néanmoins comme espèce distincte, et elle est devenue, à ce titre, la *Balæna physalus* de tous les nomenclateurs. Martens est le permier qui en ait parlé dans sa description des animaux du Spitzberg, et il la nomme *Wine-Visch* (poisson à nageoire).

N. B. Ce serait ici la place du genre *Baleine* et de la *Balæna mysticetus* Lin., ou Baleine franche, qui descendait autrefois jusque dans nos mers; mais la chasse active dont elle a été l'objet l'en a fait disparaître et, peu à peu, elle a fui devant le pêcheur et s'est réfugiée à l'abri des glaces du Groënland et du Spitzberg, dans le détroit de Davis, la baie de Baffin, et probablement dans toutes les mers glacées du nord.

Digitized by Google

IIe Classe. — OISEAUX.

Ier Ordre. — OISEAUX DE PROIE.
ACCIPITRES.

Ire Division. — Oiseaux de proie diurnes.
Accipitres diurni.

Ire Famille. — VAUTOURS. *VULTURIDÆ.*

Ier Genre. — VAUTOUR. *VULTUR*, Lin.

1. Vautour fauve. *Vultur fulvus*, Briss.

Syn. — *V. vulgaris*, Vieill. — *Gyps vulgaris*, Savig. — *V. leucocephalus*, Mey. — *Gyps fulvus*, Bonap. — (Vulg. *Vautour griffon*).

Habite de préférence les régions méridionales, et ne s'égare que très-accidentellement dans nos contrées. M. Baillon en mentionne un jeune individu sous le nom de *V. Kolbii*, tué près d'Abbeville. Sa nourriture consiste en viandes corrompues, et son odorat paraît être assez fin pour qu'il puisse sentir les exhalaisons des charognes à des distances considérables. La puissance de son vol est très-grande, et c'est en tournoyant qu'il monte et qu'il descend dans l'air. Au lieu d'être solitaire, comme les oiseaux de proie chasseurs, il vit en grandes bandes et se tient généralement dans les lieux les plus sauvages.

On voit ce Vautour dans presque toutes les ménageries ambulantes qui viennent visiter nos villes. Sa démarche est lourde et gênée; il marche avec les ailes et la queue pendantes; son attitude est ignoble et hébétée.

Digitized by Google

IIe Famille. — FAUCONS. *FALCONIDÆ.*

Ire Section. — Faucons dits Ignobles.

Ier Genre. — AIGLE. *AQUILA*, Briss.
(*Falco*, Lin.)

1. **Aigle fauve.** *Aquila fulva*, Savig.
Syn. — *Falco fulvus* et *chrysætos*, Lin. — *F. regalis* et *fulvus*, Tem. — *A regia*, Less. — *A. chrysætos*, Cuv. (Vulg. *Grand Aigle, Aigle commun, Aigle royal*).

C'est un habitant des hautes montagnes. Visite accidentellement nos plaines, lorsque l'hiver devient rigoureux. On en cite un qui fut tué, dit-on, dans la forêt d'Eu, il y a quelques années. Vit de bêtes fauves, de lièvres, d'écureuils et de grands oiseaux. Son vol est étendu et rapide. Presque tous les peuples en ont fait l'emblême de la force, de la puissance et de la majesté.

2. **Aigle criard.** *Aquila nævia*, Briss.
Syn. — *Falco nævius*, Gm. — *A. planga*, Vieill. — (Vulg. *Petit Aigle, Aigle plaintif, Aigle tacheté*).

Paraît accidentellement, en automne ou en hiver, dans les bois qui avoisinent nos côtes, mais ce sont toujours des jeunes ou des individus tachetés. M. de Lamotte en possède un tué à Escarbotin. Vit principalement de lièvres, de lapins, de mulots, de canards et de gros insectes. Son nom lui vient des cris plaintifs qu'il pousse continuellement. C'est, de tous les Aigles, le moins féroce et le moins audacieux.

IIe Genre. — PYGARGUE. *HALIAETUS*, Savig.
(*Falco*, Lin. — *Aquila*, Dum. — *Haliaetos*, Bonap.)

1. **Pygargue ordinaire.** *Haliaetus albicilla*, Degl.
Syn. — *Vultur albicilla*, Lin. — *Aquila albicilla* et *ossifraga*, Briss. — *H. nisus*, Savig. — *Falco albicilla*, Tem. — *Haliaetos albicilla*, Bonap. — (Vulg. *Grand Aigle de mer, Pygargue, Orfraie*).

De passage annuel. Arrive sur nos côtes à la fin de l'automne;

retourne dans le nord en février ou au commencement de mars. Vit d'oiseaux aquatiques, de petits mammifères et de gros poissons qu'il prend à la surface de l'eau dans la mer et dans les rivières; s'attaque aussi aux cadavres de phoques et aux autres animaux morts. Nos chasseurs de la baie de Somme se servent, avec succès, d'une charogne pour l'appâter. M. de Lamotte en a obtenu deux qui ont été abattus du même coup de fusil, au moment où ils dépéçaient, en compagnie de trois autres individus, une vache morte. On le voit très-rarement dans l'intérieur des terres; il y arrive quelquefois, selon Temminck, en poursuivant les grandes bandes d'oies sauvages et de canards à l'époque des neiges. Ceux qui nous visitent sont toujours des jeunes.

III

IIIe Genre.—BALBUZARD. *PANDION*, Savig.
(*Falco*, Lin.—*Aquila*, Briss.)

1. **Balbuzard fluviatile.** *Pandion haliaetus*, Bonap.
Syn.—*Falco haliaetus*, Lin.—*Aquila marina*, Briss.—*Falco haliaetos*, Gm.—*Aquila haliaetus*, Mey.—*P. fluvialis*, Vieill.—*P. haliaetos*, Keys. et Bl.—(Vulg. *Aigle balbuzard*).

De passage. Se montre chaque année dans nos dunes ou dans le voisinage de nos grands étangs, soit en septembre, soit un mois ou deux plus tard. On en a tué un certain nombre le long de nos côtes, dans le courant du mois d'octobre 1858. Sa nourriture consiste en poissons qu'il va chercher jusqu'au fond de l'eau, après avoir plané au-dessus et s'être précipité du haut des airs. Quoiqu'il soit essentiellement ichthyophage, il se jette quelquefois sur les oiseaux de marais; M. Degland en a vu tirer un au moment où il poursuivait un canard. On le trouve dans presque tous les continents.

IVe Genre.—BUSE. *BUTEO*, Cuv.
(*Falco*, Lin.)

1. **Buse vulgaire** *Buteo vulgaris*, Bonap.
Syn.—*Falco buteo*, Lin.—*B. variegatus, mutans* et *fasciatus*, Vieill.—(Vulg. *Buse commune*).

Sédentaire et commune. Niche sur les grands arbres dans les

bois. Vit de menu gibier, et détruit une quantité considérable de lapereaux, de lapins, de cailles, de perdrix, etc., dommage que ne compensent pas les services qu'elle rend en purgeant nos champs d'une foule de petits rongeurs et d'insectes. On la voit souvent, attendant sa proie, posée sur un petit arbre ou planant d'un vol très-bas.

Ce Rapace est si variable pour la distribution des couleurs, qu'il est presque impossible de trouver deux individus absolument semblables.

On distingue principalement les livrées suivantes :

Var. A.

Roux terreux, couleur chocolat presque uniforme. (Les très-vieux, selon M. de Selys-Longchamps).

Var. B.

Noirâtre, avec quelques taches pâles en dessous.

Var. C.

Brun noirâtre, mêlé de blanc sur la poitrine et l'abdomen. (Les jeunes ou *Falco pojana,* Savi).

Temminck considère la Buse changeante (*B. mutans*) comme une variété d'âge de la Buse vulgaire. Vieillot prétend, au contraire, que c'est une espèce distincte qui, outre les différences physiques, a des habitudes et des mœurs qui lui sont propres. Les ornithologistes s'accordent généralement aujourd'hui à ne faire qu'une seule espèce des deux. On les trouve, du reste, dans les mêmes lieux, elles s'accouplent ensemble et ont le même genre de vie.

2. Buse patue. *Buteo lagopus,* Vieill.

Syn. — *Falco lagopus,* Brunn. — *Butaetes buteo,* Less. — *Archibuteo lagopus,* Brehm. — *Butaetes lagopus,* Bonap.

Assez rare. Ne nous visite qu'en octobre ou novembre, encore ses passages ne sont-ils pas réguliers. Habite de préférence les marais, les dunes et les lieux inondés. Les petits mammifères, les volailles et les reptiles forment le fond de sa nourriture. Son naturel est des plus sauvages. Niche dans le nord sur les grands arbres.

Digitized by Google

Ve Genre. — BONDRÉE. *PERNIS*, Cuv.
(*Falco*, Lin.—*Buteo*, Cuv.)

1. Bondrée commune. *Pernis apivorus*, Cuv.

Syn.—*Falco apivorus*, Lin.—*Buteo apivorus*, Briss.

Rare. On la voit de loin en loin dans les grands bois, en septembre, en octobre et au commencement de novembre. Niche sur les arbres élevés. Vit de petits vertébrés, d'insectes, de chrysalides et particulièrement de guêpes dont elle est très-friande. Son vol est beaucoup plus rapide que celui des autres Buses. Peu d'individus se ressemblent entièrement. M. de Lamotte en possède une en grande partie blanche, tuée à Saint-Blimont.

VIe Genre. — MILAN. *MILVUS*, Cuv.
(*Falco*, Lin.)

1. Milan royal. *Milvus regalis*, Briss.

Syn. — *Falco milvus*, Lin. — *M. ictinus*, Savig. — (Vulg. *Milan commun*).

Rare. Ne nous visite qu'en automne ou en hiver, et toujours isolément; il ne se repose guère que dans les grands bois et au sommet des plus hauts arbres. Sa nourriture ordinaire consiste en mulots, taupes, rats et divers reptiles, ainsi qu'en gros insectes, qu'il aperçoit de très-loin dans les prairies; il se jette aussi sur les charognes et les poissons morts qui flottent sur l'eau. C'est, de tous nos oiseaux de proie, le plus lâche, mais celui dont le vol est le plus élégant et le plus soutenu. On l'approche difficilement.

VIIe Genre. — BUSARD. *CIRCUS*, Briss.
(*Falco*, Lin.—*Buteo*, Dum.)

1. Busard ordinaire. *Circus rufus*, Schleg.

Syn.—*Falco æruginosus*, Lin.—*C. palustris* et *rufus*, Briss.—*F. rufus* et *æruginosus*, Lath.—*C. æruginosus*, Savig.—(Vulg. *Busard des marais* et *B. harpaye*).

Sédentaire et commun dans les prairies qui bordent nos rivières. Niche à terre, dans les roseaux et sous les buissons. Vit

Digitized by Google

d'oiseaux aquatiques, de rats, de reptiles et de poissons. Il est moins lourd et plus vif que la Buse. On le distingue du suivant à l'absence de raies transversales sous les ailes et sur la queue. Varie beaucoup.

2. **Busard Saint-Martin.** *Circus cyaneus,* Keys. et Bl.
Syn.—*Falco cyaneus* et *pygargus,* Lin.—*F. cyaneus,* Lath. — *C. gallinarius,* Savig. — *C. pygargus* et *cyaneus,* Cuv.—*Strigiceps cyaneus,* Bonap.—(Vulg. *Busard soubuse, Oiseau Saint-Martin*).

Assez rare, surtout le mâle adulte. Niche accidentellement dans les joncs de nos marécages, dans les broussailles ou à terre. Vit de petits rongeurs, d'oiseaux d'eau et de reptiles qu'il chasse au crépuscule, soit le soir, soit le matin ; attaque aussi les poulets et les jeunes pigeons, qu'il enlève en s'introduisant dans les basses-cours et les colombiers. Son vol est très-rapide, mais rarement élevé. M. Nordmann dit ne l'avoir jamais vu se percher.

3. **Busard Montagu.** *Circus cineraceus,* Keys. et Bl.
Syn.—*Falco cineraceus,* Montag.—*C. Montagui,* Vieill.—*Strigiceps cineraceus,* Bonap.

Arrive en petit nombre à la mi-avril, et s'accouple aussitôt. Niche à terre, parmi les herbes, soit dans les endroits marécageux, soit dans les bruyères, soit au milieu de coupes de bois. Se nourrit d'insectes, de petits mammifères, d'oiseaux et de reptiles. Émigre en août ou en septembre. Les vieux nous quittent les premiers ; les jeunes, une ou deux semaines plus tard.

4. **Busard pale.** *Circus pallidus,* Sik.
Syn.—*Falco Dalmaticus,* Rüpp.—*Strigiceps Swainsonii,* Bonap.—(Vulg. *Busard blafard, Busard méridional*).

De passage accidentel. Paraît être originaire d'Afrique. Ses mœurs sont peu connues, mais probablement analogues à celles de ses congénères. Diffère peu du Montagu, seulement sa taille est plus grande et ses teintes plus claires.

Digitized by Google

VIIIe Genre. — ÉPERVIER. *ASTUR*, Dum.

(*Falco*, Lin. — *Dædalion*, Savig. — *Sparvius*, Vieill. — *Astur* et *Nisus*, Cuv. — *Accipiter* et *Astur*, Bonap.)

1. Épervier ordinaire. *Astur nisus*, Keys. et Bl.

Syn. — *Falco nisus*, Lin. — *Dædalion fringillarius*, Savig. — *Sparvius nisus*, Vieill. — *Accipiter nisus*, Bonap. — (En pic. *Breuvier*).

Assez commun. Nous reste, du moins en partie, pendant toute l'année. Niche dans les bois, sur les hêtres, les chênes et surtout les sapins. On en trouve dans la plus mauvaise saison, qui se répandent dans les campagnes et jusque près des habitations. Mais ces Éperviers passent, pour la plupart, dans d'autres climats à l'approche de l'hiver. Au printemps, ils reviennent, avec les autres oiseaux de passage, faire la guerre aux fringilles de toute espèce, dont ils sont les plus cruels ennemis. Ceux que nous voyons en octobre, novembre et décembre sont presque tous jeunes ou femelles. Les vieux mâles paraissent rares.

2. Épervier autour. *Astur palumbarius*, Bonap.

Syn. — *Falco palumbarius*, Lin. — *Dædalion palumbarius*, Savig. — *Sparvius palumbarius*, Vieill.

Peu commun. Nous visite surtout en automne. Quelques-uns nichent dans nos collines boisées, particulièrement sur les chênes et les hêtres, près des fermes. Il fait un grand carnage de pigeons et autres oiseaux de basse-cour; les lapins, les lièvres même ne sont pas à l'abri de ses attaques. Son vol est bas; il fond obliquement sur sa proie. Émigre en hiver.

IIe Section. — Faucons dits Nobles.

IXe Genre. — FAUCON. *FALCO*, Lin.

1° Gerfauts. *Hierofalco*, Cuv.

1. Faucon Islandais. *Falco Islandicus*, Brehm.

Syn. — *Gyrfalco Islandicus*, Briss. — *Hierofalco Islandicus*, Cuv. — *F. gyrfalco*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Gerfaut d'Islande*).

Sa patrie est l'Islande; ce n'est qu'accidentellement qu'il vient

Digitized by Google

dans nos contrées. On l'a tué à Feuquières et près d'Oisemont. Vit d'oiseaux et principalement de gallinacées. Sa propagation est inconnue.

2° Faucons proprement dits, Cuv.

2. FAUCON PÈLERIN. *Falco peregrinus,* Briss.
Syn.—*Falco communis,* Gm.—(Vulg. *Faucon, Faucon commun, Faucon passager*).

De passage, et beaucoup moins commun aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois. Arrive ordinairement en octobre, en novembre et quelquefois au moment des gelées. On l'a vu nicher dans nos falaises. Son courage est remarquable; il fond avec impétuosité sur les oiseaux qui lui servent de pâture: les canards, les perdreaux et même les corneilles et les freux sont les victimes de ses appétits. La puissance de son vol est si grande, qu'il n'est presque aucun lieu de la terre où il ne parvienne.

Ce Faucon est l'espèce célèbre qui a donné son nom à cette sorte de chasse où l'on se sert d'oiseaux de proie. Élever, dresser, diriger le Faucon était tout un art perdu aujourd'hui en Europe et qu'on ne retrouve plus guère que dans l'Afrique arabe.

3. FAUCON HOBEREAU. *Falco subbuteo,* Lin.
Syn.—*Hypotriorchis subbuteo,* Boie.

Peu commun et sédentaire. Sa demeure habituelle est dans les bois en été; se fait voir en plaine en automne; niche sur les arbres les plus élevés. Sa principale nourriture consiste en insectes coléoptères et névroptères, en alouettes et en beaucoup d'autres petits oiseaux qu'il vient enlever effrontément jusque dans les maisons. Ceux qu'on voit dans les champs, à la fin de la saison, sont presque toujours des jeunes. On les approche facilement, et ils semblent à peine effrayés des coups de fusil qu'on leur tire.

4. FAUCON ÉMÉRILLON. *Falco lithofalco,* Vieill.
Syn.—*F. æsalon,* Tem.—*Æsalon lithofalco,* Briss. —*F. smerillus,* Savig.—*F. cæsius,* Mey.

De passage au printemps et en automne. Chasse aux petits oiseaux dans les bois et les buissons. Quoique le plus petit de

Digitized by Google

nos Rapaces, il n'en montre pas moins un grand courage. Son vol est bas, mais léger et très-rapide, et il fond comme un trait sur sa proie. Les sujets qui nous visitent sont ordinairement des femelles ou des jeunes. Les vieux mâles (*Rochier* de Buffon) paraissent plus rares ou voyager séparément.

5. Faucon cresserelle. *Falco tinnunculus,* Lin.
Syn. — *Tinnunculus alaudarius,* Vieill. — *Cherchneis tinnunculus,* Bonap. — (Vulg. *Émouchet.* — En pic. *Mouquet*).

Sédentaire et le plus répandu de tous nos Faucons. Niche indistinctement à la cime des grands arbres, dans les clochers, les crevasses des murailles, les vieux châteaux et les tours abandonnées, plus rarement dans l'épaisseur des bois. Chasse aux souris, aux mulots, aux insectes, aux oiseaux perchés, quelquefois aux reptiles ; c'est un grand ennemi des pigeons. Son nom vient du cri aigre qu'il répète fréquemment, lorsqu'il plane dans l'air.

IIIe Famille. — ÆGOLIENS. *STRIGIDÆ.*

Ier Genre. — CHOUETTE. *STRIX,* Lin.

(*Asionis* et *Strigis,* Briss.— *Otus, Ulula, Strix, Syrnium, Bubo, Noctua* et *Scops,* Cuv. — *Surnia, Noctua, Scops, Ulula, Otus, Strix, Syrnium* et *Bubo,* Less.— *Surnia, Nyctea, Athene, Scops, Bubo, Syrnium, Otus, Brachyotus, Ulula, Nyctale* et *Strix,* Bonap. — *Strix, Ulula, Ægolius, Nyctale, Surnia, Bubo* et *Ephialtes,* Keys. et Bl.— *Otus* et *Strix,* Schleg.)

Ire Section. — Chouettes proprement dites.

1° Chouettes accipitrines.

1. Chouette harfang. *Strix nyctea,* Lin.
Syn. — *Noctua nyctea,* Cuv. — *Surnia nyctea,* Keys. et Bl. — *Nyctea candida,* Bonap.

Appartient aux régions du cercle arctique ; ce n'est que très-accidentellement et dans les hivers les plus rigoureux qu'elle s'égare dans nos contrées. M. Baillon en cite une capturée près

Digitized by Google

d'Abbeville. M. Degland dit qu'elle ne vole et ne chasse que le soir, pendant la nuit et au crépuscule. Suivant Vieillot, elle fait une guerre cruelle aux perdrix, aux gélinottes, etc., et voit très-bien le jour.

2° Chouettes nocturnes.

2. **Chouette hulotte.** *Strix aluco,* Mey.

Syn.—*Syrnium aluco,* Cuv.—*Ulula aluco,* Keys. et Bl.—(Vulg. *Chouette des bois.*—En pic. *Hurlotte, Oubrieux, Obrieux*).

Commune dans nos bois en été ; se cache dans les arbres creux ou dans l'épaisseur d'un taillis, et y reste sans changer de place. Chasse aux petits oiseaux, aux écureuils, aux vespertilions, aux campagnols. Pond dans des trous d'arbres, surtout dans ceux des cresserelles et des pies. On croit qu'elle émigre en hiver. Son nom lui vient du cri qu'elle répète d'une voix forte, surtout à la tombée de la nuit. Temminck la regarde comme le vieux mâle du *S. stridula*, Lath., dont plusieurs auteurs ont fait une espèce distincte.

3. **Chouette chevèche.** *Strix psylodactyla,* Lin.

Syn.—*Strix noctua,* Retz.—*S. passerina,* Tem.—*Noctua passerina,* Cuv.—*Athene noctua,* Bonap.—*Surnia noctua,* Keys. et Bl.—(En pic. *Cat-hoin, Caouein* et *Cahouant ;* c'est aussi le *Hibou moyen-duc*).

Commune et sédentaire. Habite de préférence les masures écartées et les ruines d'anciens édifices abandonnés. On la trouve rarement dans les bois, mais assez souvent dans les églises et les cimetières. En automne, elle s'approche quelquefois des habitations, voltige autour et se pose sur les toits. Les petits oiseaux, les souris, les grillons et autres insectes forment sa principale nourriture. Niche dans les trous des vieux troncs d'arbres et dans ceux des murailles en ruines. Sa voix est moins sourde que celle des autres Chouettes.

Digitized by Google

4. **Chouette effraie.** *Strix flammea*, Lin.

Sédentaire et la plus commune du genre. Ses retraites favorites sont les maisons en ruines, les tours et les églises; niche dans les fentes de leurs vieilles murailles. Vit de rats, de souris, de campagnols, et nous rend ainsi de précieux services. Les soufflements effroyables qu'elle pousse fréquemment pendant la nuit, lui ont fait donner le nom d'*Effraie*. C'est elle que le vulgaire regarde plus spécialement comme un oiseau de malheur.

IIe Section. — Hiboux.

5. **Hibou brachyote.** *Strix brachyotos*, Lath.

Syn. — *Brachyotos palustris* et *ægolius*, Bonap. — *Ægolius brachyotos*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Grande Chevèche*.

De passage régulier dans les mois d'octobre et de novembre. Commun suivant les années. On le trouve presque toujours dans les grandes herbes et les champs cultivés, où il chasse aux campagnols, aux mulots, etc. M. Degland dit qu'il niche à terre, sur une éminence; quelquefois dans un nid de Busard. C'est, de tous les Hiboux, celui qui peut le moins supporter l'éclat du jour.

6. **Hibou moyen-duc.** *Strix otus*, Lin.

Syn.—*Otus communis*, Less. — *O. vulgaris*, Bonap.— *Ægolius otus*, Keys. et Bl. — *O. otus*, Schleg. — (Vulg. *Moyen-duc*.—En pic. *Houpeux*, *Hou-hou*).

Sédentaire et assez commun dans les grands bois en été; se répand dans les plaines en hiver. Niche dans des trous d'arbres; quelquefois dans les nids abandonnés de ramier, de corneille et de pie. Sa nourriture consiste en petits mammifères et surtout en insectes. On le voit souvent, à l'automne, par petites familles de cinq ou six individus, lesquels ne tardent pas à se réunir de nouveau lorsqu'on les a séparés en les effarouchant.

Digitized by Google

IIe ORDRE. — OISEAUX SYLVAINS. *SYLVICOLÆ.*

Ire SECTION. — ZYGODACTYLES. *Zygodactyli.*

Ire FAMILLE. — PICS. *PICIDÆ.*

Ier GENRE. — PIC. *PICUS*, Lin.

(*Dryocopus*, *Picus*, *Apternus* et *Gecinus*, Bonap.)

1. PIC VERT. *Picus viridis*, Lin.

Syn. — *Gecinus viridis*, Bonap. — *Chlorospicos viridis*, Malh. — (En pic. *Pleu-pleu, Bec-bos, Bec-en-bos*).

Sédentaire. Commun dans les bois, les jardins, les vergers. Vole par bonds, en faisant entendre un cri aigre et dur. Sa nourriture consiste en fourmis, en larves d'insectes perforateurs et en baies. Va plus souvent à terre que ses autres congénères, surtout auprès des fourmilières. C'est un oiseau nuisible à cause des trous qu'il creuse dans les arbres de haute futaie, notamment dans les peupliers blancs, pour y établir sa demeure et son nid. Varie accidentellement.

2. PIC ÉPEICHE. *Picus major*, Lin.

(Vulg. *Grand Épeiche*. — En pic. *Épeike*).

Assez commun. Vit dans nos bois en été, et se répand en hiver jusque dans nos vergers et près des habitations. Niche, comme le précédent, dans des trous d'arbres, mais paraît beaucoup plus vif et plus bruyant. Sa nourriture consiste en insectes de diverses espèces, en chrysalides et quelquefois en fruits de laryx et en noisettes. M. de Selys-Longchamps dit qu'il se suspend à ces fruits, la tête en bas, à la manière des Becs-croisés et des Mésanges.

3. PIC MAR. *Picus medius*, Lin.

Syn. — *P. varius*, Briss.

De passage et assez rare. Fréquente les bois, les parcs, et paraît se nourrir spécialement de fourmis et de larves. Sa manière de vivre diffère peu, du reste, de celle des Pics précédents. Comme eux aussi il niche dans les trous d'arbres.

Digitized by Google

4. Pic épeichette. *Picus minor*, Lin.

Syn. — *P. striolatus*, Mey. — (Vulg. *Petit Épeiche*).

Rare et de passage au printemps et en automne. On l'a tué sur les grands blancs de Menchecourt et du marais d'Épagne. Niche souvent dans un trou occupé par la Mésange charbonnière. Vit d'insectes et de larves qu'il cherche dans les fentes des écorces d'arbres. On dit qu'il va aussi par terre à la chasse des fourmis, mais Naumann assure le contraire.

IIe Genre. — TORCOL. *YUNX*, Lin.

1. Torcol verticille. *Yunx torquilla*, Lin.

(En pic. *Tord-co*).

Assez rare et de passage plus ou moins régulier en avril ou en automne. Fréquente les bois, les vergers, les saulaies. M. de Lamotte l'a observé communément dans les pâturages de Feuquières. Niche le plus souvent dans les trous naturels des arbres ou dans ceux qui ont été pratiqués par les Pics. Son cri est une espèce de sifflement aigu. Peu d'oiseaux de nos climats vivent aussi solitaires que lui ; il émigre seul et vivrait seul toute l'année, si l'acte de la reproduction ne l'appelait auprès de sa femelle. Sa nourriture consiste presqu'exclusivement en fourmis, qu'il saisit autant avec son bec qu'au moyen de sa langue portractile et retractile. Son nom, qu'il a transmis au genre, vient de la singulière faculté qu'il a, quand on le surprend, de tordre sa tête et son cou en différents sens.

IIe Famille. — COUCOUS. *CUCULIDÆ*.

Ier Genre. — COUCOU. *CUCULUS*, Lin.

1. Coucou gris. *Cuculus canorus*, Lin.

Arrive chaque année, à la fin d'avril, dans les bois et les bosquets qui avoisinent les prairies ; y est assez commun, et nous quitte en automne. Vit presque toujours solitaire ; se cantonne et éloigne de son voisinage tous les individus de sa propre espèce. Les limaçons, les phalènes, les hannetons, surtout les chenilles, soit rases, soit velues, composent en partie sa nourriture. Son

Digitized by Google

vol a quelque chose de celui de l'oiseau de proie, quoique moins élevé et moins soutenu. La femelle est polygame, et confie à une mère étrangère le soin de couver ses œufs et d'élever sa progéniture. Personne n'ignore que son nom est une imitation de son cri. On l'habitue, dit-on, assez facilement à la captivité, mais il est très-frileux en hiver et sujet aux attaques d'épilepsie. Les jeunes seuls sont un assez bon manger.

IIe Section. — Anisodactyles. *Anisodactyli.*

IIIe Famille. — FRINGILLES. *FRINGILLIDÆ.*

Ier Genre. — BEC-CROISÉ. *LOXIA*, Briss.
(*Curvirostra*, Scop.—*Crucirostra*, Cuv.)

1. Bec-croisé ordinaire. *Loxia curvirostra*, Lin.
Syn. — *Curvirostra pinetarum*, Brehm. — (Vulg. *Bec-croisé du pin*).

Nous visite assez communément, mais à des époques très-irrégulières, et nous reste plus ou moins de temps selon l'abondance de nourriture. Se montre principalement où il y a de grandes plantations d'arbres résineux. M. de Lamotte en a vu fort souvent s'abattre en bandes nombreuses sur les sapins de Feuquières. Niche en hiver, comme au printemps, dans l'enfourchure des branches de pins et de sapins, et près du sommet de ces arbres.

Ces oiseaux sont peu défiants, et voyagent ordinairement par petites troupes composées d'individus des deux sexes et de tout âge. On prétend que les coups de fusil même ne les effraient pas. Les fruits des arbres résineux forment leur principale nourriture, et ils se servent de leur bec, à la manière des Perroquets, pour grimper à ces arbres et en détacher la graine. Leur chant est agréable.

On a écrit que les Becs-croisés variaient à l'infini, et que presqu'aucun ne ressemblait aux autres ; c'est une erreur causée par le défaut d'observations. Les différences que l'on rencontre dans la livrée de ces oiseaux ne tiennent qu'à l'âge, au sexe ou à la saison, et ne peuvent nullement constituer de véritables variétés.

Digitized by Google

IIe GENRE. — BOUVREUIL. *PYRRHULA*, Briss.
(*Loxia*, Lin. — *Pyrrhula* et *Strobiliphaga*, Vieill. — *Pyrrhula* et *Corythus*, Cuv.)

1° Bouvreuils. *Pyrrhula*, Auct.

1. BOUVREUIL VULGAIRE. *Pyrrhula Europæa*, Vieill.
Syn. — *Loxia pyrrhula*, Lin. — *P. vulgaris*, Tem. — (En pic. *Pionne, Rouviu*).

De passage annuel, souvent en très-grandes bandes. Niche dans plusieurs de nos cantons. On en prend beaucoup dans les mois de décembre et de janvier. Sa nourriture consiste en semences et en bourgeons d'arbres à fruits, surtout des cerisiers. On l'apprivoise facilement, et on parvient même à l'accoupler avec le serin. Son chant, qui est un sifflement très-pur, a quelque chose de mélancolique. Varie du blanc pur au blanc mélangé.

2. BOUVREUIL PONCEAU. *Pyrrhula coccinea*, Selys.
(En pic. *Double Pionne*).

Rare ici et très-recherché de nos oiseleurs. On pense que ce n'est qu'une variété locale plus grande du précédent, variété due sans doute au plus ou moins d'abondance dans laquelle ces oiseaux ont vécu. Cette opinion est celle de M. de Lamotte; c'est aussi l'avis de Temminck. MM. de Selys-Longchamps et Degland prétendent, au contraire, que ce sont deux races distinctes qui habitent les mêmes contrées, font bande à part et ont un chant plus varié. M. Degland ajoute qu'ils diffèrent d'ailleurs du Bouvreuil vulgaire par la proportion de leurs rémiges; et M. de Selys-Longchamps a cru remarquer, en outre, que chez ces oiseaux l'espace blanc du croupion est aussi plus étendu que chez l'espèce commune.

2° Roselins. *Erythrospiza*, Bonap.

3. BOUVREUIL CRAMOISI. *Pyrrhula erythrina*, Tem.
Syn. — *Loxia erythrina*, Gm. — *Erythrospiza erythrina*, Bonap.

Habite les contrées les plus septentrionales de l'Europe. Un seul individu a été tué près d'Abbeville et déposé dans le cabinet de

Digitized by Google

M. Baillon. Cet ornithologiste l'a indiqué sous le nom de *P. Pallasii*, qui est une espèce voisine. On ne connaît rien de ses mœurs.

3° **Serins**, *Serinus*, Brehm.

4. Bouvreuil cini. *Pyrrhula serinus*, Keys. et Bl.
Syn.—*Fringilla serinus*, Lin.—*Serinus meridionalis*, Bonap.—(Vulg. *Gros-bec Cini*).

C'est une espèce méridionale, mais qui s'égare quelquefois jusque dans nos parages. Un individu a été pris par un de nos oiseleurs au milieu de Linottes et de Chardonnerets, aux bandes desquelles on dit qu'elle se réunit lors de ses migrations d'automne. Vit de graines et de bourgeons d'arbres à fruits. Niche sur les chênes verts. Voyage par petites troupes.

III° Genre.— GROS-BEC. *COCCOTHRAUTES*, Briss.
(*Loxia*, Lin.—*Fringilla*, Tem.)

1. Gros-bec ordinaire. *Coccothraustes vulgaris*, Vieill.
Syn.—*Loxia coccothraustes*, Lin.—*Fringilla coccothraustes*, Tem.—(Vulg. *Pinson royal*).

Sédentaire. Hante habituellement les grands bois, surtout ceux plantés de hêtres. Commun dans la forêt de Crécy. Se nourrit de faînes, de baies d'épines et de petits fruits à noyau. Niche sur les branches des arbres peu élevés et près de terre. En hiver, il s'approche des habitations et descend même jusque dans nos jardins pour y chercher une nourriture qui manque partout ailleurs. C'est un animal silencieux, mais d'un naturel lourd et craintif. Les oiseleurs ne le recherchent que pour ses formes et son plumage.

IV° Genre.—VERDIER. *CHLOROSPIZA*, Bonap.
(*Loxia*, Lin.—*Fringilla*, Tem.—*Coccothrautes*, Cuv.)

1. Verdier ordinaire. *Chlorospiza chloris*, Bonap.
Syn.—*Loxia chloris*, Lin.—*Fringilla chloris*, Tem.—*Coccothraustes chloris*, Cuv.—*Chloris flavigaster*, Sw.—(Vulg. *Gros-bec Verdier*.—En pic. *Vert-montant, Vert-Linot, Verte-Linette*).

Commun dans les bois, sur les bords ombragés des rivières,

Digitized by Google

dans les jardins et les vergers. Niche sur les arbres et les buissons. Mange toutes sortes de semences, et s'attaque même aux pepins de raisin. Pendant l'hiver, il recherche les arbres toujours verts, les chênes touffus qui conservent leurs feuilles desséchées, pour y passer la nuit. On en voit très-souvent, à l'automne, réunis en troupes nombreuses avec les Linottes et les Friquets qui couvrent de leurs volées les chaumes d'avoine; mais, chaque soirée, chacune de ces espèces forme une bande séparée. Un grand nombre de Verdiers émigrent lorsque l'hiver est trop rigoureux.

Ve Genre. — MOINEAU. *PASSER*, Briss.

1. Moineau domestique. *Passer domesticus,* Briss.

Syn. — *Fringilla domestica,* Lin. — *Pyrgita domestica,* Cuv. — (Vulg. *Moineau franc, Pierrot.* — En pic. *Moigneu franc, Mogneu, Mogniot*).

Sédentaire et très-commun. Niche partout, dans les trous des murs, sous les toits, sur les arbres, et infeste les lieux habités par son audace et sa voracité. On trouve accidentellement les variétés suivantes : blanche, noirâtre, isabelle et tachetée de blanc.

2. Moineau friquet. *Passer montanus,* Keys. et Bl.

Syn. — *Fringilla montana,* Lin. — *P. campestris,* Briss. — *Pyrgita montana,* Cuv. — (En pic. *Pierrot grosellier, Rinkinkin*).

Sédentaire et commun. Habite le bord des chemins et les saulaies, ainsi que les campagnes ouvertes, mais fort peu les bois. Vit de graines et particulièrement d'insectes. Fait son nid dans des trous d'arbres près de terre, surtout des saules. En hiver, il se mêle aux bandes de Bruants et de Pinsons qui explorent nos champs. Varie comme le précédent.

3. Moineau soulcie. *Passer petronia,* Degl.

Syn. — *Fringilla petronia,* Lin. — *P. sylvestris,* Briss. — *Coccothraustes petronia,* Cuv. — *Petronia rupestris,* Bonap. — *Petr. stulta,* Strickl. — (Vulg. *Moineau des bois* ou *Soulcie, Moineau fou*).

Sédentaire dans les contrées chaudes de l'Europe ; s'égare quel-

Digitized by Google

quefois dans nos parages. Préfère les grands bois, et descend en hiver dans les plaines basses. Vit principalement de graines, de baies et d'insectes. Son vol est rapide et bruyant comme celui de ses congénères.

VIe Genre.—PINSON. *FRINGILLA*, Lin.

1° Pinsons proprement dits *Fringilla*, Cuv.

1. Pinson ordinaire. *Fringilla cœlebs*, Lin.
(En pic. *Mâle Pinchon, Pinchard, Pinchaire*).

Sédentaire et très-commun. Niche dans les vergers et les bois. En hiver, il se mêle aux bandes de Moineaux, de Verdiers et de Bruants que l'on voit dans les chemins et qui viennent, lorsque la terre est couverte de neige, jusque devant nos granges, partager la nourriture de nos volailles. C'est, de tous les granivores, celui qui entre le premier en amour. Ses qualités comme oiseau chanteur le font rechercher pour nos volières.

2. Pinson d'Ardennes. *Fringilla montifringilla*, Lin.

De passage annuel; arrive ici aussitôt que la gelée se fait sentir. Se tient en troupes plus ou moins nombreuses. Se réunit aux Pinsons ordinaires et aux autres petits granivores pour pâturer dans les champs; le soir, il se retire dans les bois. Commun, surtout dans les hivers rigoureux. Nous quitte à la fin de février. On distingue facilement ces Pinsons des autres, car ils volent, se posent et s'enlèvent en masse compacte.

VIIe Genre.—CHARDONNERET. *CARDUELIS*, Cuv.
(*Fringilla*, Lin.—*Carduelis* et *Chrysomitris*, part. Bonap.)

1. Chardonneret élégant. *Carduelis elegans*, Steph.
Syn.—*Fringilla carduelis*, Lin.—(En pic. *Cadoreux*).

Sédentaire et commun, principalement en automne. Niche sur les arbustes à la lisière de nos bois, et même sur les arbres de nos vergers et de nos promenades publiques. On l'habitue sans peine à la domesticité, et c'est l'un de nos oiseaux qui répondent le mieux aux soins que l'on prend de leur éducation. La captivité modifie parfois son plumage. A l'état libre, la variété qui a la

Digitized by Google

la gorge blanche et qui est connue sous le nom de *Chardonneret royal*, est la plus recherchée de nos oiseleurs.

Le Chardonneret est un des amis chers à la mansarde ; il tire son nom du chardon, sa nourriture préférée. On l'accouple souvent avec le Serin (*F. Canaria*), et il donne naissance à des hybrides dont la robe est moins riche, mais dont le chant est plus mélodieux.

2. Chardonneret tarin. *Carduelis spinus*, Degl.

Syn. — *Fringilla spinus*, Lin. — *Chrysomitris spinus*, Boie. — *Spinus viridis*, Koch. — (Vulg. *Gros-bec Tarin*. — En pic. *Tairin*).

De passage annuel et régulier. Arrive en automne, et nous quitte en mars ou en avril pour aller nicher dans le nord. Vit l'hiver, en troupes nombreuses, dans les taillis d'aulnes dont il mange la graine. Les oiseleurs prétendent distinguer deux races : l'une verdâtre, l'autre plus jaune. Ces oiseaux sont peu farouches et recherchés pour les volières.

VIIIe Genre. — LINOTTE. *CANNABINA*, Brehm.
(*Fringilla*, Lin.—*Linaria*, Cuv.—*Linota* et *Citrinella*, Bonap.)

1. Linotte ordinaire. *Cannabina linota*, Gray.

Syn. — *Fringilla linota*, Lin. — *Linota cannabina*, Bonap. — (En pic. *Linot, Linette, feine Linette*).

Sédentaire. Se tient, durant l'été, dans les localités accidentées, montueuses et boisées ; et pendant l'hiver, dans les chaumes, où elle se rassemble alors en nombre quelquefois prodigieux. Niche sur divers arbustes, tels que des genévriers, des buissons d'aubépine, etc. Vit de graines de lin, de rubiette, de chènevis. A l'état d'esclavage, elle perd presque toujours la belle couleur vineuse des plumes de la poitrine. La Linotte est très-recherchée pour son chant.

Var. *En grande partie blanche.*

On en trouve aussi de couleur isabelle et de noirâtres.

Digitized by Google

2. **Linotte montagnarde.** ***Cannabina flavirostris*, Degl.**
Syn. — *Fringilla flavirostris*, Keys. et Bl. — *Linota montium*, Bonap. — (Vulg. *Linotte de montagne*, *Linotte à pieds noirs*, *Gros-bec à gorge rousse* ou *de montagne*).

Rare, et seulement de passage en automne et au printemps. Nous ne la voyons guère ici que tous les cinq ou six ans ; elle y arrive tantôt par petites familles de dix à quinze individus, plus souvent par couple. Vit comme la précédente. Son chant est strident et monotone. Niche dans le nord.

IXe Genre. — SIZERIN. *LINARIA*, Vieill.
(*Fringilla*, Lin. — *Linota*, Bonap.)

1. **Sizerin boréal.** ***Linaria borealis*, Vieill.**
Syn. — *Fringilla linaria*, var. Tem. — *F. borealis*, Keys. et Bl. — *Linota borealis* et *Acanthis linaria*, Bonap. — (Vulg. *Fringille Sizerin*).

De passage de loin en loin à l'automne et pendant les grands froids. Voyage par troupes. On voit ordinairement ces oiseaux dans les lieux boisés, où ils se tiennent de préférence à la cime des aulnes, des chênes, des bouleaux et des peupliers, dont ils mangent les graines ou les bourgeons. Ils se dispersent peu, se rappellent sans cesse, et à chaque instant se réunissent sur le même arbre avec une vivacité étonnante.

Temminck n'admet cette espèce que dans son supplément au *Manuel d'Ornithologie;* il la réunissait auparavant au *Rufescens* qui est très-commun et dans les bandes duquel on la trouve quelquefois. M. de Selys-Longchamps croit encore que ce n'est qu'une race un peu plus forte de l'espèce suivante.

2. **Sizerin cabaret.** ***Linaria rufescens*, Vieill.**
Syn. — *Fringilla linaria*, Tem. — *Acanthis rufescens*, Schleg. — *Linota linaria*, Bonap. — (Vulg. *Sizerin cabaret*, *petite Linotte des vignes*).

De passage régulier en automne et au printemps. Nous visite

Digitized by Google

en très-grandes bandes, suivant les années. On a remarqué qu'il se montre moins nombreux lorsque le précédent nous arrive. L'un et l'autre ont les mêmes mœurs; ce qui, joint à l'analogie qu'on aperçoit dans leur plumage, aide à les confondre. Tous deux sont recherchés pour nos volières, à cause de leur vivacité et de leur agréable ramage.

3. Sizerin blanchatre. *Linaria canescens,* Degl.
Syn. —*Acanthis canescens,* Schleg.—*Linota canescens,* Bonap.

C'est un oiseau de l'extrême nord ; nous ne le voyons que très-accidentellement et dans les hivers rigoureux. L'individu du cabinet de M. Baillon a été pris dans des filets près d'Abbeville et a vécu en cage. On ne connaît ni sa propagation ni ses mœurs.

Temminck l'assimile à tort au Sizerin boréal de Vieillot, qui est parfaitement distinct et qui, dans l'un et l'autre sexe, n'a jamais le croupion d'un blanc pur en hiver.

X° Genre.—BRUANT. *EMBERIZA,* Lin.

(*Emberiza* et *Plectrophanes,* Mey.—*Emberiza* et *Passerina,* Vieill. —*Euspiza, Cynchramus, Emberiza* et *Plectrophanes,* Bonap.)

1° Bruants proprement dits. *Emberiza,* Lin.

1. Bruant jaune. *Emberiza citrinella,* Lin.
(Vulg. *Bruant de France.*—En pic. *Verdière*).

Sédentaire et très-commun. Se tient, au printemps et pendant l'été, le long des haies, sur la lisière des bois, dans les bosquets, les taillis, et rarement dans l'intérieur des forêts. Se mêle, en hiver, aux bandes de Moineaux, de Pinsons, et se réfugie alors dans les cours des fermes. Niche soit à terre dans une touffe d'herbes et toujours au pied d'un buisson ou d'une haie, soit à une petite élévation sur les branches. Sa nourriture se compose d'insectes, de graines de millet, de chènevis et surtout d'avoine dont il est très-friand. Son vol est rapide; il se pose au moment où l'on s'y attend le moins, et bien souvent sous le feuillage le plus épais. C'est un très-bon manger en automne, lorsqu'il est gras.

Digitized by Google

2. **Bruant zizi.** ***Emberiza cirlus,*** **Lin.**

Syn.—*E. sepiaria,* Briss. — (Vulg. *Bruant des haies*).

Nous le voyons principalement quand il y a de la neige, et en plus grand nombre dans les hivers rigoureux. Se plaît plus volontiers dans les cantons montueux qu'ailleurs. Quelques individus nichent dans nos vergers et dans nos taillis au bord des champs. Comme tous les Bruants, il se nourrit d'insectes et de semences de diverses espèces. Son chant n'a rien d'agréable.

3. **Bruant ortolan.** ***Emberiza hortulana,*** **Lin.**

(Vulg. *Bruant des gourmands*).

Assez commun. Arrive à la fin de mars ou en avril. Niche dans plusieurs de nos cantons, près des haies. Chante continuellement durant la saison des amours, et se laisse approcher de très-près. On le trouve, vers la fin de l'été, par petits groupes de cinq ou six individus au plus. Émigre en septembre. Varie du blanc pur au blanc mélangé de couleurs ordinaires. Sa chair est proverbialement friande.

4. **Bruant des roseaux.** ***Emberiza schœniculus,*** **Lin.**

Syn.—*Hortulanus arundinaceus,* Briss.—(Vulg. *Ortolan des roseaux*).

Commun dans nos marais où il niche. Nous quitte pendant l'hiver et revient au printemps. Vers le mois de septembre, il fréquente les plaines et les champs cultivés situés près des lieux humides où il demeure habituellement. Il s'élève peu de terre; ne se perche que sur les buissons ou les arbres de petite taille. Jamais il ne se réunit en bandes nombreuses, mais seulement par groupes de trois ou quatre individus. Lorsqu'il aperçoit un ennemi, il jette un cri qu'il répète jusqu'à ce que le danger lui paraisse éloigné. Kramer dit qu'il préfère la graine de millet à toutes les autres. On assure qu'à l'automne, époque où il est gras, il ne le cède pas à l'Ortolan pour la bonté de sa chair.

5. **Bruant proyer.** ***Emberiza miliaria,*** **Lin.**

Syn.—*Cynchramus miliaria,* Bonap.

Arrive en avril. S'établit dans les prairies, les luzernes, les avoines, et y place son nid. Sa nourriture consiste en insectes et

Digitized by Google

en petites graines. Son vol est rapide et bruyant. Émigre en automne. Quelques individus séjournent l'hiver dans les champs, en compagnie des Bruants jaunes et des Alouettes. Vit par paires.

2° **Passerines**. *Plectrophanes*, Mey. (*Passerina*, Vieill.)

6. **Bruant de neige**. *Emberiza nivalis*, Lin.
   Syn. — *Passerina nivalis*, Vieill. — *Plectrophanes nivalis*, Mey. — (Vulg. *Ortolan de neige, Moineau des dunes*).

De passage annuel ; arrive avec les froids. Abonde en temps de neige sur nos côtes. Approche quelquefois des habitations. Voyage par petites bandes de quinze ou vingt individus, et se mêle souvent avec les Alouettes dont il a un peu le vol et les allures. Vit très-bien en captivité. Varie accidentellement.

7. **Bruant montain**. *Emberiza Lapponica*, Lin.
   Syn. — *E. calcarata*, Tem. — *Passerina Lapponica*, Vieill. — *Plectrophanes Lapponicus*, Bonap. — *Pl. calcaratus*, Schinz. — *Centrophanes Lapponica*, Kaup. — (Vulg. *Grand Montain*).

Rare. C'est un oiseau des régions boréales, qui émigre à l'approche de l'hiver. On l'a pris à Cayeux et sur divers autres points de nos côtes. Ses mœurs et ses habitudes ont beaucoup de rapport avec celles du précédent. Nous ne le voyons également que pendant les froids. Quelques auteurs l'ont confondu avec le Pinson d'Ardennes. Varie suivant les saisons.

IVe Famille. — MÉSANGES. *PARIDÆ*.

Ier Genre. — MÉSANGE. *PARUS*, Lin.

(*Parus, Mecistura, Calamophilus* et *Ægithalus*, Bonap.)

1° **Mésanges vraies**. *Parus*, Auct.

1. **Mésange charbonnière**. *Parus major*, Lin.
   (Vulg. *Grosse Mésange, Charbonnière*. — En pic. *Imbezingue, Einguezingue, Exingue, Oui-tató*).

Sédentaire. Commune en automne et en hiver dans nos vergers

et nos jardins. La plupart se retirent au printemps dans les bois et les bosquets ; quelques-unes restent près des habitations. Niche dans les arbres creux, dans des trous de murs, etc. Se nourrit d'insectes, de graines, et n'épargne pas même les petits oiseaux quand elle les trouve malades et peut les achever. Vit par familles.

2. Mésange noire. *Parus ater,* Lin.

(Vulg. *Petite Charbonnière*).

Rare et de passage plus ou moins régulier en automne. On la trouve de préférence dans les bois, les lieux en plaines et notamment dans les endroits plantés de pins et de sapins ; aussi, mais très-rarement, dans les vergers et les jardins. A la nourriture ordinaire de ses congénères, elle ajoute les punaises de bois et les semences d'arbres résineux. Vit et voyage par petites troupes comme la Charbonnière.

3. Mésange bleue. *Parus cæruleus,* Lin.

Syn. — *Cyanistes cæruleus,* Kaup. — (En pic. *Imbezingue bleuse*).

Sédentaire. Commune en automne et en hiver, époques où elle fréquente nos vergers et nos jardins ; au printemps, elle se retire dans les bois et forêts, où elle niche. Sa nourriture se compose de baies, de graines diverses, de chenilles, d'œufs d'insectes, surtout de ceux qui attaquent les fruits. Quoique plus petite que la Charbonnière, elle est plus qu'elle audacieuse et cruelle. Suivant Klein, lorsqu'elle peut semparer d'oiseaux faibles, elle leur ronge si bien les chairs qu'elle fait de leur corps un vrai squelette. Vit aussi par familles.

4. Mésange huppée. *Parus cristatus,* Lin.

Syn.—*Lophophanes cristatus,* Kaup.

Habite les lieux les plus solitaires des bois et fuit la compagnie des autres oiseaux, même ceux du genre auquel elle appartient. On la trouve dans la forêt d'Eu où elle niche et paraît sédentaire; aussi dans celle de Crécy où elle niche également, mais en petit nombre. Vit en grande partie de baies, de graines résineuses. Ses habitudes et ses mœurs se rapprochent, du reste, beaucoup de celles des autres espèces.

Digitized by Google

5. **Mésange nonnette**. *Parus palustris*, Lin.
Syn.—*Pœcile palustris*, Bonap.—(Vulg. *Nonnette cendrée*, *Mésange des marais*).

Commune et sédentaire. Se plaît surtout dans les marais boisés; fréquente cependant les forêts, les vergers près des rivières, et s'approche des habitations en automne. A cette époque, on la rencontre toujours en plus grand nombre, et elle recherche particulièrement les jardins où il y a des tourne-sols dont elle aime beaucoup la graine. Se nourrit aussi de chènevis, de chenilles et d'insectes. Niche dans les trous des poiriers et des pommiers vermoulus. Vit par familles.

2° Mésanges à longue queue. *Mecistura*, Léach. (*Paroïdes*, Brehm).

6. **Mésange longue queue**. *Parus caudatus*, Lin.
Syn.—*Mecistura vagans*, Léach.

Sédentaire. Commune dans les vergers, sur la lisière des bois, principalement où se trouvent de grands arbres qu'elle semble rechercher de préférence. Sa nourriture se compose de chenilles, de diptères, quelquefois de petites graines ou de morceaux de bourgeons d'arbres qu'elle dévore adroitement et vivement. Son nid, qu'elle établit sur les branches des arbrisseaux ou contre le pied des grands chênes, a la forme d'une bourse ou d'une poire ouverte sur le côté et vers le haut. Vit par bandes de dix à quinze individus. Cette espèce, ses congénères et même les Roitelets forment en hiver des associations nombreuses qui s'écartent peu les unes des autres et se rappellent sans cesse.

3° Mésanges moustaches. *Calamophilus*, Léach.
(*Mystacinus*, Boie.)

7. **Mésange moustache**. *Parus biarmicus*, Lin.
Syn. — *Calamophilus biarmicus*, Bonap. — *Panurus biarmicus*, Koch.

Rare ici depuis une vingtaine d'années; nous ne la voyons plus guère qu'en automne. Fréquente les lieux marécageux où abondent les roseaux dont les graines lui servent de nourriture. Vit aussi

Digitized by Google

d'insectes aquatiques et, à défaut, de très-petits limaçons qu'elle avale avec leur coquille. Niche ordinairement dans de petits îlots couverts de joncs, mais toujours de manière à ne pas voir sa progéniture submergée par les hautes eaux. M. de Lamotte soupçonne qu'elle niche encore dans les vastes jonchaies de Long et de Longpré. Suivant M. Baillon, elle court dans les joncs comme la Lavandière sur le bord de l'eau. Ses mœurs paraissent plus sociables que celles des autres Mésanges. Émigre l'hiver par petites troupes. On l'élève très-bien en captivité, surtout lorsqu'elle y est en société de ses semblables. Varie du blanc au blanc tapiré de blanchâtre.

II[e] GENRE. — ROITELET. *REGULUS*, Cuv.
(*Motacilla*, Lin.—*Sylvia*, Lath.)

1. ROITELET HUPPÉ. *Regulus cristatus*, Ray.

Syn.—*Motacilla regulus*, Lin.—*Sylvia regulus*, Lath. — *R. crococephalus*, Brehm. — *R. flavicapillus*, Schinz. — (Vulg. *Roitelet couronné*).

C'est le plus petit de nos oiseaux d'Europe. Arrive chaque année en octobre et séjourne l'hiver; émigre au nord en avril. Quelques couples nichent accidentellement dans nos bois et vergers. On le trouve d'ordinaire sur les chênes, les pins élevés, les sapins et les saules. D'une agilité extrême, il voltige sans cesse au milieu de ces arbres. Sa familiarité est telle, qu'il vient se poser presque à la portée de la main de celui qui l'observe. Les plus petits insectes sont sa nourriture habituelle; tantôt il les prend au vol, tantôt il les cherche dans les gerçures des écorces ou dans les paquets de feuilles mortes qui restent au bout des branches. A la chute des feuilles, on en voit souvent un assez grand nombre; et lorsque les arbres sont totalement dépouillés, on en rencontre de petites bandes de quinze à vingt, qui alors se mêlent à des troupes de Mésanges, de Sitelles, de Grimpereaux, et exploitent, de concert, les bois taillis et les charmilles. On croit qu'il nous vient des bords de la Baltique. Souvent le froid le fait périr.

Digitized by Google

2. Roitelet moustache. *Regulus ignicapillus*, Naum.

Syn. — *Sylvia ignicapilla*, Brehm. — (Vulg. *Roitelet triple bandeau*).

De passage comme le précédent, et de mêmes mœurs. Vient plus du nord, et se répand habituellement dans les bois taillis. Précède de quelques jours le Roitelet huppé lors de ses migrations d'automne ; repasse en mars et avril. On assure qu'il ne recherche pas, comme son congénère, les arbres verts, et qu'il préfère les buissons et les branches basses des arbres. Voyage par petites familles de quatre ou six individus, le plus souvent par paires.

N. B. Dans nos campagnes, on donne à tort le nom de Roitelet au *Troglodyte d'Europe*, qui est la seule espèce que nous ayons du genre *Troglodyte*.

Ve Famille. — CORBEAUX. *CORVIDÆ.*

Ier Genre. — CORBEAU. *CORVUS*, Lin.

1. Corbeau ordinaire. *Corvus corax*, Lin.

Syn. — *C. maximus*, Scop. — (Vulg. *Corbeau noir*).

Sédentaire. Vit par couples et se tient presque toujours dans les forêts ; niche dans la forêt de Crécy et plus souvent dans nos falaises. Sa démarche est grave et son courage remarquable : on le voit quelquefois poursuivre certains rapaces pour les combattre, et, lorsqu'on le tient en captivité, il ne redoute ni les chiens, ni les chats, ni même l'homme. Sa nourriture favorite consiste en charognes, qu'il sent de très-loin ; mais, à défaut de cadavres, il se contente de graines ou d'insectes, et souvent il attaque les animaux vivants, tels que les rats, les perdrix, les reptiles. On le dit particulièrement attaché à la localité où il s'est accouplé. Pris jeune, on parvient à lui faire imiter le cri de quelques oiseaux et même la parole de l'homme. Dans le nord, il a souvent le plumage mêlé de blanc ; c'est alors le *Corvus leucophæus* de quelques auteurs.

Digitized by Google

2. CORBEAU CORNEILLE. *Corvus corone*, Gm.
(Vulg. *Corneille, Corneille noire, Corbine corbeau.*— En pic. *Cornaille*).

La Corneille passe l'été dans nos bois et n'en sort que pour chercher sa nourriture. Tout lui convient, insectes, charognes, vers, poissons, graines, fruits et œufs d'oiseaux. En hiver, elle vit en société avec les Corbeaux mantelés et les Freux, ainsi que des mêmes substances; c'est alors qu'elle s'approche plus fréquemment des habitations; mais elle se tient plus volontiers dans les terres labourées, erre pêle-mêle avec nos troupeaux et cherche, à la suite de la charrue, les vers et les larves d'insectes que le soc met à découvert. Le soir, ces oiseaux se rassemblent et se retirent dans les bois où ils passent la nuit au sommet des grands arbres; un seul de ces végétaux porte quelquefois un groupe de cinquante à soixante individus. Vers le mois de mars, ils se séparent par couples pour nicher, disparaissent de la plaine et ne s'éloignent presque plus des bois.

3. CORBEAU MANTELÉ. *Corvus cornix*, Lin.
Syn.—*Cornix cinerea*, Briss.—(Vulg. *Gris-manteau*).

Arrive en assez grand nombre en octobre, et nous quitte à la fin de mars par petites bandes qui se dirigent vers le nord. On le voit quelquefois dans les plaines et sur les grands chemins, mais il fréquente plus particulièrement les bords de la mer, où il aime à se repaître de coquillages, de crustacés, de poissons et de vers. Quelques-uns nichent dans nos bois et souvent à terre dans nos dunes. Naumann assure qu'il s'accouple de temps en temps avec le Corbeau corneille, d'où il résulte des métis féconds et à plumage bigarré. On en trouve, en effet, des variétés blanche et presque noire.

4. CORBEAU FREUX. *Corvus frugilegus*, Lin.
Syn.—*Cornix frugilega*, Briss.—*Trypanocorax frugilegus*, Kaup.—(Vulg. *Corneille noire, Frayonne*).

Nous ne le voyons qu'en automne et en hiver, surtout par les grands vents du nord-est. Vit en société dans nos champs, et dévore autant de grains que d'insectes. Quelques-uns sont séden-

Digitized by Google

taires, mais la plupart semblent migrateurs. Vers la fin de mars, il n'est pas rare de trouver des Freux réunis par troupes dans certains cantons qu'ils affectionnent, soit près des villages, soit dans les prairies plantées d'arbres, construire leurs nids en commun. On prétend même qu'une fois établis, il est presque impossible de les déloger, et qu'ils ne craignent ni le bruit ni les coups de fusil qu'on leur tire. Les jeunes passent pour être un manger délicat. On en trouve des variétés accidentelles, comme chez les autres espèces du genre.

5. **Corbeau choucas.** *Corvus monedula,* Lin.
Syn.—*Monedula turrium,* Brehm.—(Vulg. *Corneille des clochers.*—En pic. *Couette*).

Sédentaire et très-commun. Se réunit en troupes l'hiver, et explore nos terres labourées. Il a, du reste, le régime des Corneilles, et vole souvent avec elles, en formant cependant des groupes distincts. Vit, en été, avec sa femelle, et niche dans les clochers élevés, les vieilles tours, plus rarement sur les arbres. Les oiseaux de proie n'ont pas d'ennemi plus vigilant. On l'apprivoise facilement et on lui apprend, sans beaucoup de peine, à parler. Son plumage varie comme celui de ses congénères.

IIe Genre.—CRAVE. *CORACIA*, Vieill.
(*Corvus*, Lin.—*Fregilus*, Cuv.—*Pyrrhocorax*, Tem.)

1. **Crave ordinaire.** *Coracia graculus,* Degl.
Syn.—*Corvus graculus,* Lin.—*Fregilus graculus,* Cuv.—*Coracia erythroramphos,* Vieill.—*Pyrrocorax graculus,* Tem.—*Fregilus Europæus,* Less.—(Vulg. *Coracias, Coracias à bec rouge*).

D'apparition accidentelle. Observé au Plessiel, au milieu de Corneilles et de Choucas. Habite spécialement les Alpes suisses, les Pyrénées, les montagnes de la Provence; descend dans les plaines en hiver, et vient à cette époque, sur les chemins, fouiller les excréments des bêtes de somme, pour y trouver quelque nourriture. Niche dans les fentes des rochers inaccessibles et non sur les arbres. Vit par familles.

Digitized by Google

IIIe GENRE. — PIE. *PICA*, Briss.
(*Corvus*, Lin.)

1. PIE ORDINAIRE. *Pica caudata*, Lin.
Syn. — *Corvus pica*, Lin. — *P. melanoleuca* et *albiventris*, Vieill. — *Garrulus picus*, Tem. — *P. varia*, Schleg. — (En pic. *Agache*).

Sédentaire et très-commune. Se tient de préférence près des lieux habités, et vit toujours par couples, même en hiver, époque pendant laquelle on en voit quelquefois quatre ou six réunies ensemble. Niche sur les arbres élevés, et c'est ordinairement vers le mois de février qu'elle se met à l'œuvre. Sa nourriture consiste en toutes sortes de matières. Son perpétuel babillage l'a rendue célèbre. On sait son penchant à voler et à cacher tout ce qui brille.

IVe GENRE. — GEAI. *GARRULUS*, Briss.
(*Corvus*, Lin. — *Perisoreus* et *Garrulus*, Bonap.)

1. GEAI ORDINAIRE. *Garrulus glandarius*, Vieill.
Syn. — *Corvus glandarius*, Lin. — (Vulg. *Geai glandivore*. — En pic. *Gai*).

Sédentaire et commun. Vit par paires ou par petites troupes dans les bois de chênes, et en sort l'été pour se porter dans les champs ou aller dans les jardins à la recherche des fruits dont il est très-avide. Se nourrit surtout de glands, de noisettes, de baies de différentes espèces, d'insectes et de vers. Niche sur les arbres à l'insertion des branches, et quelquefois au sommet des buissons. On lui apprend facilement à parler. La chair des jeunes est la seule qui soit mangeable.

Ve GENRE. — CASSE-NOIX. *NUCIFRAGA*, Briss.
(*Corvus*, Lin. — *Caryocatactes*, Cuv.)

1. CASSE-NOIX VULGAIRE. *Nucifraga caryocatactes*, Briss.
Syn. — *Corvus caryocatactes*, Lin. — *Caryocatactes nucifraga*, Cuv. — *N. guttata*, Vieill. — *Caryocat. caryocatactes*, Schleg. — (Vulg. *Casse-noix moucheté*).

Plusieurs individus ont été tués à Canchy et un autre à Hami-

court près du Plouy. Ses mœurs sont peu connues, probablement parce qu'il se tient presque toujours éloigné des lieux habités. Vit de noisettes, de noyaux de faînes, de glands, de toutes espèces de baies, même d'insectes et de larves. Son cri ressemble à celui de la Pie. C'est, dit-on, un oiseau des montagnes du nord.

N. B. Le bec du Casse-noix n'offrant pas toujours la même longueur ni la même grosseur, M. Brehm en a fait deux espèces sous les noms de *Nucif. macrorhynchos* et *brachyryncos*. M. Baillon dans son *Catalogue*, et M. de Selys-Longchamps (*Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, t. II, n° 10), ont suivi son exemple; mais comme cette partie, chez les oiseaux, est sujette à de fréquentes variations et que, suivant plusieurs observateurs, on rencontre dans les mêmes bandes des individus à gros bec et à bec mince et d'autres avec un bec intermédiaire, il est peu vraisemblable que ces oiseaux forment deux espèces ou deux races différentes.

VIe Famille.—ÉTOURNEAUX. *STURNIDÆ.*

Ier Genre.—ÉTOURNEAU. *STURNUS*, Lin.

1. Étourneau vulgaire. *Sturnus vulgaris*, Lin.
Syn.—*S. varius*, Mey.—(Vulg. *Sansonnet.*—En pic. *Étourgneau*).

Sédentaire et commun. Habite de préférence les cantons boisés, les lieux humides, les prairies, les marais, au milieu du bétail, dans la fiente duquel il recherche les semences qui ont échappé à la digestion. Se nourrit surtout d'insectes, d'annélides, de petits mollusques, de fruits pulpeux et de baies. Niche sous les toits des grands édifices, dans des trous d'arbres, de clochers et même dans des colombiers. Vit en grandes troupes l'hiver, et se mêle alors aux bandes de Corneilles qui ravagent nos champs. On lui apprend facilement à parler et même à chanter. Sa chair est désagréable.

IIe Genre.—MARTIN. *PASTOR*, Tem.
(*Turdus*, Lin.—*Merula*, Briss.—*Acridotheres*, Ranz.)

1. Martin roselin. *Pastor roseus*, Tem.
Syn.—*Turdus roseus*, Lin.—*Merula rosea*, Briss.—*Acridotheres roseus*, Ranz.—(Vulg. *Merle rose*).

Appartient aux régions chaudes de l'Afrique et de l'Asie, et ne

Digitized by Google

paraît que de loin en loin dans nos pays. On en a tué un à Thuison sur des cerisiers, et un autre à Saucourt. Hors le temps de la reproduction, il vit en sociétés nombreuses comme les Étourneaux. Sa nourriture consiste principalement en insectes et en larves qu'il cherche dans les fumiers et sur le dos des bestiaux ; se repaît aussi de baies et de fruits tendres. On croit qu'il niche dans les fentes des rochers et dans les masures, mais l'on ne sait rien de positif à cet égard.

VII[e] Famille. — COTINGAS. *AMPELIDÆ.*

I[er] Genre. — JASEUR. *BOMBYCILLA*, Briss.
(*Ampelis*, part. Lin.—*Bombycivora*, Tem.)

1. **Jaseur ordinaire.** *Bombycilla garrula*, Vieill.
Syn. —*Ampelis garrula*, Lin.—*B. Bohemica*, Briss.— *B. polyocephala*, Mey.—*Bombycivora garrula*, Tem. — (Vulg. *Jaseur de Bohême*).

De passage dans nos contrées à des intervalles très-longs et sans régularité ; nous visite de préférence en hiver. Quelques individus ont été tués à Lamotte-Croix-au-Bailly, il y a une quinzaine d'années ; on en a tué un autre à Ouville, le 6 janvier 1850. Vit d'insectes, de baies et, au besoin, de bourgeons d'arbres. Niche dans les régions arctiques de l'Europe. Sa chair passe pour exquise.

VIII[e] Famille. — CHÉLIDONS. *HIRUNDINIDÆ.*

I[er] Genre. — HIRONDELLE. *HIRUNDO*, Lin.
(*Chelidon*, *Cotyle* et *Hirundo*, Bonap.)

1. **Hirondelle de cheminée.** *Hirundo rustica*, Lin.
Syn. —*H. domestica*, Briss.— (Vulg. *Hirondelle domestique*).

Commune. Arrive la première au printemps, et nous quitte en octobre. Ordinairement son apparition signale le retour de la belle saison. Niche dans les granges, sous les poutres des écuries des fermes, le plus souvent dans la partie la plus élevée des tuyaux

Digitized by Google

de cheminée, et doit à cette dernière particularité le nom qui la distingue. Varie quelquefois.

2. Hirondelle de fenêtre. *Hirundo urbica,* Lin.
Syn. — *Chelidon urbica,* Boie. — (Vulg. *Hirondelle cul blanc, Petite Hirondelle* ou *Martinet cul blanc*).

Très-commune. Arrive peu après l'espèce précédente, et nous quitte fort tard ; on en voit quelquefois jusqu'à la mi-novembre et même en décembre, lorsque la saison est tempérée. Niche dans les encoignures des fenêtres, sous les rebords des toits et sous les grandes portes des fermes, mais jamais à l'intérieur. Varie accidentellement.

3. Hirondelle de rivage. *Hirundo riparia,* Lin.
Syn. — *H. cinerea,* Vieill. — *Cotyle riparia,* Bonap. — (En pic. *Térou*).

Ne se trouve communément que sur les rives sablonneuses des rivières. Arrive après ses congénères et part avant elles. Plusieurs ont niché, depuis quelques années, dans les fortifications de la porte Marcadé ; niche encore dans nos sablières ; se cantonne et dépose ses œufs dans des trous profonds qu'elle creuse en terre au moyen de son bec et de ses pieds. Lorsqu'on l'inquiète dans un endroit, elle l'abandonne et va chercher ailleurs une retraite plus tranquille. On la voit souvent dans la compagnie des autres Hirondelles, surtout dans les temps qui précèdent l'émigration générale.

IIe Genre. — MARTINET. *CYPSELUS,* Illig.
(*Hirundo*, Lin. — *Apus*, Dum. — *Micropus*, Mey.)

1. Martinet noir. *Cypselus apus,* Illig.
Syn. — *Hirundo apus*, Lin. — *Micropus murarius*, Mey. — *C. murarius*, Tem. — (Vulg. *Martinet de muraille*).

Commun. Nous visite le dernier de tous les oiseaux qui viennent se reproduire dans nos climats, et s'en va le premier ; d'ordinaire il paraît du 1er au 8 mai, et émigre au plus tard dans les premiers jours d'août. Vit d'insectes ailés, principalement d'hyménoptères

Digitized by Google

et de diptères. Niche dans des crevasses de vieux monuments, dans des trous de murs de clochers, et s'accroche solidement aux surfaces les plus lisses. Son vol est d'une force et d'une rapidité extraordinaires; aussi passe-t-il, pour ainsi dire, toute son existence dans les plus hautes régions de l'air. La brièveté de ses pieds, jointe à la longueur de ses ailes, fait que lorsqu'il tombe à terre, par cas fortuit, il ne peut que très-difficilement s'envoler. Souvent nous en avons vu ramasser de parfaitement sains dans les rues d'Abbeville, et qui ne reprenaient leur essor qu'en les jetant en l'air. Son apparition dans nos campagnes n'a lieu, dit-on, que par les temps d'orage.

IIIe Genre.—ENGOULEVENT. *CAPRIMULGUS*, Lin.

1. Engoulevent vulgaire. *Caprimulgus Europæus*, Lin.
Syn. — *C. punctatus*, Mey. — *C. vulgaris*, Vieill. — (Vulg. *Tête-chèvre*, *Crapaud-volant*. — En pic. *Attrape-mouques*).

Assez commun. Arrive à la mi-mai, et nous quitte vers la fin de septembre ou en octobre. Habite les bruyères, les airelles, les genêts, au pied desquels il demeure blotti tout le jour. Niche sur la terre nue au milieu des racines des buissons, ou au pied des arbres sur des feuilles sèches. Vit d'insectes ailés, mais ne se montre et ne chasse qu'au déclin du jour et pendant les belles nuits d'été. Lorsqu'il vole, il fait très-souvent entendre un bourdonnement sourd et faible. Émigre seul ou par paires.

IXe Famille. — GOBE-MOUCHES. *MUSCICAPIDÆ*.

Ier Genre. — GOBE-MOUCHE. *MUSCICAPA*, Lin.
(*Butalis*, *Muscicapa* et *Erythrostema*, Bonap.)

1. Gobe-mouche gris. *Muscicapa grisola*, Lin.
Syn.—*Butalis grisola*, Boie.

Arrive à la fin d'avril, et nous quitte de bonne heure en automne. Fréquente les jardins, les bosquets; vit solitaire, et se

Digitized by Google

tient constamment perché sur les poteaux et sur les branches mortes des arbres. Sa nourriture se compose presque uniquement de diptères et de tétraptères qu'il saisit au vol. Niche dans les espaliers, dans des buissons et dans des trous de murs. A l'époque des amours, il ne cesse de faire entendre un cri plaintif et monotone. Les froids du printemps le font souvent périr.

2. Gobe-mouche noir. *Muscicapa atricapilla,* Lin.
Syn. — *Motacilla ficedula,* Gm. — *Sylvia ficedula,* Lath. — *M. luctuosa,* Tem. — (Vulg. *Gobe-mouche, Bec-figue, Traquet d'Angleterre*).

De passage, en petit nombre, au printemps et vers la fin de l'été. On le trouve de préférence, durant la saison des amours, dans les taillis et sur les buissons au bord des chemins; en d'autres temps, il s'approche des habitations et fréquente les vergers. Sa nourriture consiste en insectes qu'il trouve en partie sur les fruits mous. Niche dans des trous d'arbres.

X[e] Famille.—PIES-GRIÈCHES. *LANIADÆ.*

I[er] Genre. — PIE-GRIÈCHE. *LANIUS*, Lin.
(*Lanius* et *Enneoctonus*, Boie).

1. Pie-grièche grise. *Lanius excubitor,* Lin.
Syn. — *L. cinereus,* Briss. — (En pic. *Agache troëlle* ou *treuelle*).

Sédentaire et assez commune. Se tient dans les bois et les forêts durant l'été; s'approche des habitations en automne et en hiver. Niche tantôt dans des embranchements et fourches de futaies solitaires, tantôt dans les haies touffues et épineuses. Sa nourriture se compose, comme celle des suivantes, de petits mammifères, de grenouilles, de lézards et surtout de gros insectes. Varie accidentellement.

2. Pie-grièche rousse. *Lanius rufus,* Briss.
Syn — *L. rutilus,* Lath. — *L. ruficeps,* Mey. — *Enneoctonus rufus,* Bonap.

Beaucoup moins commune que la précédente. Nous quitte en

Digitized by Google

octobre et revient en avril. Habite la lisière des bois, les taillis, les vergers, et se tient de préférence sur les coteaux boisés. Niche dans les parties les plus touffues des grandes haies, en pleine campagne ou sur les bords des jeunes taillis; rarement dans l'intérieur des bois. Vit des mêmes animaux que la précédente. C'est un oiseau qui imite et s'approprie très-facilement le chant et les cris de ses voisins. Kaup en a fait un genre sous le nom de *Phoneus*.

3. Pie-grièche écorcheur. *Lanius collurio,* Lin.
Syn.—*Enneoctonus collurio,* Bonap.

Rare. Arrive chez nous au printemps, et nous quitte à l'automne. Voyage par familles. Habite les lisières des bois, les lieux accidentés, les bruyères, et se plaît surtout à la cime des grands buissons. Niche dans les haies épaisses et très-souvent sur les arbres épineux. C'est aussi un oiseau imitateur, mais qui a, de plus que la précédente, la singulière habitude de fixer sur la pointe des épines de certains arbres les insectes et les autres animaux dont il s'empare, probablement après s'être repu et pour les reprendre ensuite lorsque l'appétit lui revient.

XIe Famille. — ALOUETTES. *ALAUDIDÆ.*

Ier Genre. — ALOUETTE. *ALAUDA*, Lin.

(*Certhilauda*, *Alauda*, *Galerida*, *Phileremos* et *Melanocorypha*, Bonap. — *Alaemon*, *Alauda*, *Phileremos* et *Melanocorypha*, Keys. et Bl.)

1° Alouettes proprement dites. *Alauda*, Lin.
(*Alauda*, *Galerida* et *Eremophila*, Boie.)

1. Alouette des champs. *Alauda arvensis,* Lin.
(Vulg. *Alouette commune*).

Sédentaire et très-commune. Voyage par grandes bandes en hiver. Lorsqu'il y a de la neige, on en prend par milliers, au moyen de lacs, sur nos côtes. Vit de graines, d'herbes tendres, de vermisseaux, et ne perche pas. Niche entre deux mottes de terre, dans les champs d'avoine, de trèfle et de luzerne. Nos oiseleurs la

Digitized by Google

recherchent à cause de la force et de la mélodie de son chant. Sa chair est, en automne, fort délicate, et par cela même très-estimée. On en voit des variétés accidentelles : blanche, tapirée de blanc et jaunâtre.

2. **Alouette Alpestre.** *Alauda Alpestris*, Lin.
Syn. — *Phileremos Alpestris* et *Otocoris Alpestris*, Bonap. — (Vulg. *Alouette hausse-col noir*).

Habite les contrées les plus boréales des deux continents ; accomplit de grandes migrations en hiver, et ne nous visite que très-accidentellement. On en signale une capturée au miroir près d'Abbeville. Vit comme l'Alouette des champs ; ne perche pas, et recherche de préférence, dans ses voyages, les dunes, les landes, les sols calcaires, les terres en friche, etc. On ne connaît point son chant.

3. **Alouette cochevis.** *Alauda cristata*, Lin.
Syn. — *Galerida cristata*, Boie. — (Vulg. *Alouette huppée*).

Sédentaire. Habite les champs, les prairies, et se tient sur les revers des fossés et sur la crête des sillons. On la voit fort souvent sur les grandes routes, où elle cherche sa nourriture dans le crottin de cheval, surtout l'hiver. On la rencontre aussi, mais rarement, perchée sur un arbre à l'entrée des bois, dans lesquels elle ne s'enfonce presque jamais ; quelquefois elle se pose sur les toits, les murs de clôture, etc. Niche le plus souvent dans le voisinage des chemins, et presque toujours dans un pas de bœuf ou de cheval. Nos oiseleurs la préfèrent de beaucoup à l'Alouette commune, parce que son chant, quoique plus élevé, est plus agréable et plus mélodieux. Sa chair est moins bonne que celle de cette dernière.

4. **Alouette lulu.** *Alauda arborea*, Lin.
Syn. — *A. nemorosa*, Gm. — *A. cristatella*, Lath. — *Galerida arborea*, Boie. — (Vulg *Alouette des arbres*).

Assez rare. Les lieux stériles, incultes, voisins des bois, sont ceux qu'elle recherche de préférence. C'est là qu'elle choisit une

Digitized by Google

place pour y construire un nid qu'elle cache sous une motte de terre ; quelquefois dans les taillis. Vit de graines de diverses espèces, et se distingue principalement de ses congénères par la faculté qu'elle a de se percher sur les arbres ; elle a, de plus, comme l'Alouette des champs, l'habitude de s'élever très-haut presque verticalement, de se soutenir pendant longtemps à la même place et de faire entendre, du haut des airs, un chant fort doux. Voyage en hiver, surtout dans les fortes gelées, par petites troupes qui ne se mêlent jamais aux grandes bandes de l'*Arvensis*. Ses variétés sont à peu près comme celles de cette dernière.

5. **Alouette calandrelle**. *Alauda brachydactyla*, Leisl.
Syn. — *A. arenaria*, Vieill. — *Melanocorypha arenaria*, Bonap. — *Phileremos brachydactyla*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Alouette à doigts courts*).

De passage accidentel. Observée plusieurs fois à Étaples par M. Bardes. C'est une espèce tout-à-fait méridionale, qui fréquente les champs calcaires, les lieux sablonneux, et qui a à peu près le cri, les allures et le mode de voler de l'Alouette commune. Les insectes et les graines paraissent sa nourriture habituelle. Ses mœurs sont peu connues.

XIIe Famille. — MOTACILLES. *MOTACILLIDÆ*.

Ier Genre. — PIPI. *ANTHUS*, Bechst. (*Alauda*, Lin.)

1. **Pipi Richard**. *Anthus Richardi*, Vieill.
Syn. — *A. longipes*, Holl. — *Corydalla Richardi*, Sw.

Rare. On l'a tué à Feuquières et près d'Abbeville. C'est le plus grand du genre *Anthus*. Son passage dans nos contrées a lieu aux mois de mai et d'octobre et quelquefois en novembre, mais il n'y séjourne probablement pas longtemps. Son cri ressemble à celui de la Rousseline. M. de Lamotte a remarqué que ce Pipi a un mouvement de queue très-prononcé. M. Marchand l'a désigné sous le nom de *Anthus longipes*, dans la Faune de la Moselle, année 1825. M. Vigors en fait le type de son genre *Corydalla*.

Digitized by Google

2. Pipi rousseline. ***Anthus campestris,*** **Bechst.**

Syn. — *Alauda campestris,* Briss. — *Anth. rufescens,* Tem. — *Anth. rufus.* Vieill. — *Agrodroma campestris,* Sw. — (Vulg. *Pipi rousselin*).

De passage irrégulier et par petites troupes en avril. Se montre surtout dans nos dunes de Saint-Quentin, à Cayeux, dans nos sables au bord de la mer, quelquefois sur les coteaux pierreux couverts de bruyères et de thyms; aussi, mais rarement, dans les champs incultes. Niche à l'abri d'une motte, d'un buisson ou dans une touffe d'herbe. Vit principalement d'insectes névroptères; court très-vite, et se perche rarement sur les grands arbres. M. Degland dit que son cri a beaucoup d'analogie avec celui de l'Alouette calendrelle. Varie selon l'âge et les saisons.

3. Pipi des prés. ***Anthus pratensis,*** **Bechst.**

Syn. — *Alauda pratensis*, Lin. — *Anthus sepiarius*, Vieill. — (Vulg. *Pipi des buissons, Pipi farlouse.* — En pic. *Pipette, Détérot*).

De passage, et très-commun dans les mois de septembre, d'octobre et de mars. Se montre quelquefois en bandes nombreuses à la fin de l'été, avant d'émigrer. Niche à terre dans nos herbages et dans nos bruyères humides. Se nourrit d'insectes et de petits grains, comme les autres espèces du genre. C'est le plus petit des Pipis d'Europe. Sa chair est fort délicate, surtout à la fin de la saison, époque où il est gras.

Le plumage de ce Pipi offre de grandes variations dans les teintes et les taches, suivant l'âge, les saisons et les localités qui l'ont vu naître. C'est à cet oiseau qu'il faut rapporter, d'après M. Degland, l'*Anthus tristis* de M. Baillon, décrit dans son *Catalogue* comme espèce distincte.

4. Pipi des arbres. ***Anthus arboreus,*** **Bechst.**

Syn. — *Alauda trivialis,* Lin. — *Al. pratensis,* Briss. — *Dendronanthus arboreus,* Blyth. — *Pipastes arboreus,* Kaup. — (Vulg. *Alouette des prés, Pipi des buissons, Pipi farlouse*).

Commun depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre. Perche

Digitized by Google

beaucoup plus que ses congénères. Se tient en été sur les coteaux couverts de bois taillis et de bruyères; recherche les prairies naturelles et artificielles pendant l'automne, et devient, à cette époque, tellement gras, qu'il peut à peine voler. Niche dans des touffes d'herbes, sur de petites éminences, ou sur les racines des taillis. Le mâle, pendant l'incubation, se tient au sommet d'un arbre voisin du nid, d'où il s'élève en chantant dans les airs, puis se laisse tomber rapidement à sa place au haut de l'arbre. Dans le temps de ses migrations, il ne fait entendre, surtout en volant, qu'un petit cri bref et fréquent, bien connu des chasseurs.

5. **Pipi spioncelle**. *Anthus spinoletta,* Bonap.
Syn. — *Alauda spinoletta,* Lin. — *Anthus aquaticus,* Bechst. — (Vulg. *Alouette spipolette, Pipi spipolette*).

De passage annuel en automne et au printemps; toujours en petit nombre, et le long des rivières et de nos côtes. Vit d'insectes aquatiques et de graines de différentes espèces. Le mâle, au printemps, se perche pour rappeler sa femelle. Ce Pipi est bon à manger. Varie selon les saisons, l'âge et le sexe.

Suivant M. Degland, l'*Anth. aquaticus*, Tem., est l'oiseau jeune ou adulte, en robes d'automne et d'hiver, époques où il descend dans les vallées et fréquente le bord des eaux. L'*Anth. montanus* de quelques auteurs, est l'oiseau en livrée d'été et durant tout le temps qu'il habite le haut des montagnes.

6. **Pipi obscur.** *Anthus obscurus,* Penn.
Syn.—*Alauda obscura,* Lath.—*Anth. littoralis,* Brehm. — *Alauda aquaticus*, Gould. — *Anth. aquaticus*, Schinz. — *Anth. ruspestris,* Bonap. — (Vulg. *Pipi maritime*).

De passage au commencement du printemps et en octobre, sur les bords de la mer ou dans le voisinage de nos côtes. Vit ordinairement dans les falaises, dans les joncs situés à l'embouchure des rivières, et surtout dans les irrigations formées par les marées, où il trouve une abondante nourriture qui paraît consister en

Digitized by Google

insectes marins et fluviatiles. Niche dans le nord et peut-être aussi dans nos dunes. Varie suivant les saisons et les localités qu'il habite.

M. Degland croit qu'on doit lui rapporter l'*Anth. palustris* de Meissner et l'*A. rupestris* de Faber, ainsi que l'*A. littoralis* de Brehm, qui paraît être l'oiseau en robe d'hiver ou de voyage.

7. Pipi invariable. *Anthus immutabilis*, Degl.

Voyage en compagnie du précédent et se montre, comme lui, chaque année, au printemps et en automne, sur nos côtes. C'est l'*Anth. obscurus*, var. A, de Temminck. Peut-être n'est-ce qu'une race locale. Sa dénomination spécifique est motivée sur ce que ce Pipi ne change pas de plumage en été, tandis que l'*Obscurus* perd, à cette époque, une grande partie des grivelures du dessous du corps qui est alors lavé de roux chamois clair, à la poitrine surtout.

IIe Genre. — BERGERONNETTE. *MOTACILLA*, Lin.
(*Motacilla* et *Budytes*, Cuv.)

1° Hochequeues *Motacilla*, Cuv.

1. Bergeronnette grise. *Motacilla alba*, Lin.

Syn. — *M. cinerea*, Briss. — (Vulg. *Hochequeue, Lavandière*. — En pic. *Auche-cul*).

Arrive vers le commencement de mars, quelquefois à la fin de février. Commune au bord des rivières, dans les plaines submergées par les pluies de l'hiver, et en général dans tous les lieux bas et humides ; on la voit également dans les champs, parcourir les sillons fraîchement ouverts, pour y ramasser les vers et les larves que la charrue met à découvert, puis s'envoler devant le laboureur et se poser à quelques pas derrière lui pour recommencer, un instant après, la même manœuvre. Vit principalement de mouches, de moucherons et de tous les insectes qui peuplent les rives des étangs et des mares. Niche près des eaux, dans des tas de bois ou de pierres, sous des racines, sous des ponts dans des trous, et même dans des masures. Aussi longtemps qu'elle vole, elle fait entendre un petit cri bref, vif et redoublé. Son départ a lieu par petites troupes en octobre, et souvent, à cette époque, on les

Digitized by Google

entend passer en l'air, quelquefois fort haut, se réclamant et s'entr'appelant sans cesse.

Cette Bergeronnette offre la race suivante, que les uns considèrent comme une variété dépendante de l'âge ou des saisons, et que d'autres ont érigée en espèce.

2. Bergeronnette Yarrell. *Motacilla Yarrellii*, Gould.
Syn.—*M. lugubris*, Vieill.—*M. alba-lugubris*, Schleg.

Rare et de passage au printemps et en automne. Fréquente les mêmes lieux que la Bergeronnette grise, a les mêmes mœurs, le même genre de vie, et émigre comme elle par petites troupes. Tout porte à croire quelle niche dans nos contrées. La plupart des auteurs la confondent avec la *M. lugubris* de Pallas.

3. Bergeronnette boarule. *Motacilla boarula*, Gm.
Syn.—*M. flava*, Briss.—*M. sulphurea*, Bechst.—*Calobates sulphurea*, Kaup.—*Pallenura sulphurea*, Bonap.—(Vulg. *Bergeronnette jaune*).

Nous ne la voyons guère ici qu'en automne, et l'on rencontre seulement quelques individus pendant l'hiver au bord des eaux stagnantes et des ruisseaux qui coulent peu. Quelquefois, lorsque ceux-ci sont gelés, elle s'approche des habitations, et ne craint point de venir chercher sa nourriture dans les fumiers des jardins et jusque dans les cours et les basses-cours. Quand le temps n'est pas très-rigoureux, elle fait entendre, suivant Buffon, un petit chant doux et comme à demi-voix. Le cri qu'elle jette en volant est très-différent et fort peu agréable. C'est, du reste, un oiseau solitaire et peu sociable : rarement, même à l'époque où les autres s'attroupent, on en voit deux ensemble. Son plumage varie selon l'âge et les saisons, comme toutes les espèces du genre.

2° **Bergeronnettes.** *Budytes*, Cuv.

4. Bergeronnette printanière. *Motacilla flava*, Lin.
Syn.—*M. verna*, Briss.—*Budytes flava*, Bonap.—*M. neglecta*, Gould.—(Vulg. *Bergeronnette de printemps*).

Très-commune et extrêmement familière. Arrive en avril. Se

Digitized by Google

tient dans les lieux bas et humides, dans les plaines couvertes de verdure, dans les pâturages, et poursuit les insectes au milieu des bestiaux. Niche dans les champs de colzas, les emblavures, les guérets, les prairies. Vers la fin de l'été, elle se rassemble et forme des familles plus ou moins nombreuses qui émigrent dans les derniers jours d'octobre ou en septembre. Varie, comme la Lavandière, suivant l'âge, le sexe, les saisons et même les climats.

5. **Bergeronnette de Ray.** *Motacilla Rayi,* Degl.

Syn. — *M. flava,* Ray. — *M. flaveola,* Tem. — *Budytes Rayi,* Bonap. — (Vulg. *Bergeronnette flavéole, Bergeronnette à tête jaune*).

De passage et assez commune dans nos marais au printemps; aussi, mais plus rarement, en automne. Peut-être n'est-ce qu'une race locale. Diffère de la *Flava* par ses larges sourcils d'un beau jaune et le dessus de la tête verdâtre clair ou même jaunâtre.

XIIIe Famille. — LORIOTS. *ORIOLIDÆ.*

Ier Genre. — LORIOT. *ORIOLUS,* Lin.

1. **Loriot jaune.** *Oriolus galbula,* Lin.

(En pic. *Compère lulliot*).

Arrive vers la fin d'avril; repart dans les derniers jours d'août et en septembre. Habite les bois, les vergers où il y a des arbres élevés. Sa nourriture se compose de chenilles, de fruits, surtout de cerises, dont il fait une grande consommation. Niche sur les arbres, principalement sur les ormes, les peupliers, les chênes. Tout le monde connaît son nid, artistement construit en forme de coupe peu profonde, qu'il suspend entre deux branches. Le vieux mâle a pour chant une espèce de sifflement éclatant dont les inflexions sont assez variées. Lorsqu'on l'imite, il répond à l'instant à cette sorte de provocation en changeant de ton. Émigre en famille, quelquefois à deux ou trois. Les jeunes, dans les mois de juillet et d'août, s'engraissent et deviennent un bon manger.

Digitized by Google

XIVe FAMILLE. — MERLES. *TURDIDÆ*

Ire DIVISION. — MERLES. *Merulæ.*

Ier GENRE. — MERLE. *TURDUS*, Lin.

(*Turdus*, *Ixocossiphus*, *Arceuthornis*, *Cichloides*, *Merula* et *Copsychus*, Kaup. — *Merula*, *Turdus* et *Oreocincla*, Bonap.)

1° Merles. *Merula*, Ray.

1. MERLE NOIR. *Turdus merula,* Lin.

Syn. — *Merula vulgaris,* Ray. — (Vulg. *Merle commun.* — En pic. *Ormèle, Ermèle, Normèle, Mouviar*).

Sédentaire et commun dans les bois, les bosquets. Niche sur les buissons, rarement sur les arbres élevés, souvent très-près du sol, quelquefois au pied d'un taillis. Les insectes, les baies, les fruits forment sa nourriture habituelle. Lorsque la neige couvre la terre et que la faim le presse, il vient s'abattre, avec un vol bruyant, dans nos jardins, nos vergers, nos basses-cours même. C'est, du reste, un oiseau craintif, défiant et solitaire. Pris jeune, il s'apprivoise aisément, apprend à siffler et à parler. Sa chair est savoureuse, surtout lorsqu'elle est grasse. Les variétés blanches ou tapirées de blanc sont très-rares.

2. MERLE A PLASTRON. *Turdus torquatus,* Lin.

Syn. — *Merula montana,* Briss. — *M. torquata,* Gesn. — (Vulg. *Merle à collier*).

Plus où moins nombreux lors de son double passage à la fin de septembre et au printemps. Rarement il nous reste plus de deux ou trois semaines. Vit solitaire ou par petites troupes qui habitent de préférence les lieux montueux et boisés; ne se montre dans nos pays de plaine qu'accidentellement et lorsqu'il émigre. Sa nourriture se compose de baies de diverses espèces, surtout de celles de genièvre. Sa chair a la même délicatesse que celle du Merle noir. On en cite des variétés albines, totales ou partielles.

Digitized by Google

3. **Merle a gorge noire.** *Turdus atrogularis,* Tem.

Syn. — *Merula atrogularis* et *Planesticus atrogularis,* Bonap.

Habite la Sibérie, et ne paraît que très-accidentellement dans nos contrées. M. de Lamotte nous l'indique comme ayant été tué à Feuquières. On ne connaît rien de ses mœurs.

2° Grives proprement dites. *Turdus,* Briss.

4. **Merle grive.** *Turdus musicus,* Lin.

(Vulg. *Grive, Grive chanteuse*).

Passe ici en grand nombre à la fin de septembre et en octobre, puis en mars et avril. On en prend alors presque partout, dans le voisinage des bois, au pied des haies et des buissons, dans les bosquets, les jardins et les vergers. Sa nourriture consiste en insectes, en baies d'épines et de sorbiers, et en fruits divers. Quelques individus séjournent et nichent dans nos bois, surtout dans ceux qui abondent en érables. C'est, de tous les Merles, celui qui chante le mieux et dont on mange le plus. Varie du blanc parfait au brun plus ou moins tapiré de blanc; il en est aussi dont le plumage est d'un roux ardent ou d'un roux jaunâtre.

5. **Merle draine.** *Turdus viscivorus,* Lin.

Syn—*Ixocossyphus viscivorus,* Kaup — (Vulg. *Grosse Grive, Grive du pays.*—En pic. *Lutrone*).

Sédentaire et solitaire dans nos bois et vergers. C'est l'espèce la plus grande, et l'un des premiers de nos oiseaux qui annoncent l'approche du printemps par leur chant. Niche de très-bonne heure, soit sur les pommiers et les poiriers, soit sur les hêtres, les chênes et les sapins. Sa nourriture consiste en insectes, en limaçons, en baies de diverses espèces, surtout de gui et de genièvre. Quoiqu'en dise Belon, sa chair est moins bonne que celle de la Grive. Varie moins que cette dernière.

6. **Merle litorne.** *Turdus pilaris,* Lin.

Syn. — *Arcenthornis pilaris,* Kaup. — (Vulg. *Litorne* ou *Tourdelle.*—En pic. *Cha-cha*).

De passage régulier. N'arrive chez nous qu'aux premières

Digitized by Google

gelées, et se répand alors en bandes nombreuses dans les friches et les prairies humides; quelques individus séjournent pendant l'hiver, en compagnie du Mauvis et de la Draine, mais la plupart disparaissent selon les localités sans quitter le pays. Se nourrit surtout de vers, de limaçons et de baies d'épines. Émigre ordinairement en mars; néanmoins il en reste, suivant les années, jusqu'à la fin d'avril. A cette époque, il n'est pas rare d'en rencontrer, par couples, sur la lisière des taillis éloignés des habitations, mais on n'en voit plus au mois de mai. Sa chair est la moins bonne de toutes les espèces du genre. Varie du blanc jaunâtre au blanc plus ou moins foncé.

7. **Merle mauvis.** *Turdus iliacus*, Lin.

De passage annuel et régulier, en même temps et après la Grive. Voyage, comme la Litorne, par grandes bandes qui disparaissent ordinairement avant Noël; cependant il en reste de petites familles qui se cantonnent pendant l'hiver et se tiennent de préférence dans les champs voisins des vergers et des bosquets. Il reparaît au printemps, vers le mois de mars, et l'on n'en rencontre plus ensuite. Son genre de nourriture est à peu près le même que celui de ses congénères. Sa chair est délicate; elle est même préférée à celle des autres espèces. On le prend facilement au lacet. Varie quelquefois.

IIe Genre. — TRAQUET. *SAXICOLA*, Bechst.
(*Motacilla*, Lin. — *Vitiflora* et *Rubetra*, Briss. — *Sylvia*, Lath. — *Œnanthe*, Vieill. — *Saxicola* et *Vitiflora*, Bonap. — *Praticola*, Koch).

1° Motteux. *Vitiflora*, Briss.

1. **Traquet motteux.** *Saxicola œnanthe*, Mey.

Syn. — *Motacilla œnanthe*, Lin. — *Vitiflora cinerea* et *grisea*, Briss. — *Sylvia œnanthe*, Lath. — *Œnanthe cinerea*, Vieill. — *Vitiflora œnanthe*, Bonap. — (Vulg. *Motteux* ou *Cul-blanc*).

Commun au printemps et à l'automne. Semble ne se plaire que dans les lieux découverts, les friches, les jachères, et se fait re-

Digitized by Google

marquer par les mouvements brusques de sa queue. On le voit souvent parcourir les sillons fraîchement ouverts, pour y chercher les insectes et les vers dont il fait sa nourriture ordinaire. Niche sous les gazons, les mottes de terre, les tas de pierres et de fagots, toujours enfin sous quelque abri. Son vol court, bas et rapide, paraît effleurer la surface du sol. C'est un oiseau peu sociable, bien que plusieurs individus se rapprochent vers la fin de l'été pour émigrer. Son nom vient de l'habitude qu'il a de se poser sur les mottes les plus élevées. Sa chair est délicieuse et fort grasse en automne.

2° Traquets. *Rubetra*, Briss.

2. **Traquet tarier.** *Saxicola rubetra*, Mey.
Syn.—*Motacilla rubetra*, Lin.—*Sylvia rubetra*, Lath. — *Œnanthe rubetra*, Vieill. — *Praticola rubetra*, Koch. — (Vulg. *Fauvette d'herbes*).

Arrive assez communément dès la fin de mars, et nous quitte en octobre et en novembre. Habite, comme le précédent, les lieux découverts, mais moins arides ; fréquente aussi les prairies naturelles et artificielles, les plaines couvertes de verdure, les bords des ruisseaux ; on le trouve même sur la lisière des bois et dans les jeunes taillis. Niche à peu de distance de terre, dans les prairies humides ; quelquefois dans les champs de fourrages. Vit d'insectes, de vers et de mouches. Sa chair est excellente en automne.

3. **Traquet rubicole.** *Saxicola rubicola*, Mey.
Syn. — *Motacilla rubicola*, Lin. — *Sylvia rubicola*, Lath. — *Œnanthe rubicola*, Vieill. — *Praticola rubicola*, Koch. — (Vulg. *Traquet pâtre*).

Beaucoup moins commun que les précédents. Arrive en mars et repart en octobre, quelquefois plus tard. Habite les terrains secs, arides et en pentes, les jeunes taillis, les halliers, les bruyères. Voltige sans cesse sur les haies, les ronces, les buissons, et a un petit cri semblable au tic-tac d'un moulin. On le voit toujours seul, hors le temps de sa propagation. Un petit nombre niche ici,

Digitized by Google

soit au fond des buissons, soit sous l'avance de quelque racine ou de quelque pierre. Varie accidentellement.

III[e] Genre. — RUBIETTE. *ERITHACUS*, Cuv.
(*Motacilla*, Lin. — *Sylvia*, Lath. — *Ficedula* et *Curruca*, part. Less.
— *Luscinia*, *Ruticilla*, *Dandalus*, *Cyanecula* et *Calliope*,
Bonap. — *Lusciola*, Keys. et Bl.)

1° **Rossignols**. *Philomela*, Sw.

1. Rubiette rossignol. *Erithacus luscinia*, Cuv.
Syn. — *Motacilla luscinia*, Lin. — *Sylvia luscinia*, Lath. — *Curruca luscinia*, Cuv. — *Luscinia philomela*, Bonap. — *Lusciola luscinia*, Keys. et Bl. — *Philomela luscinia*, Brehm. — (Vulg. *Rossignol*. — En pic. *Rossigno;* quelquefois *Oursigno*).

Arrive, chaque année, du 1[er] au 15 avril, et se répand dans nos bois et bosquets. Niche sous les buissons touffus, près du sol, ou tout-à-fait à terre parmi les herbes. Durant toute la belle saison et surtout pendant l'incubation de sa femelle, le mâle chante jour et nuit. Passé le mois de juin, il perd sa voix, et n'a plus alors qu'un cri rauque et une sorte de croassement désagréable. Émigre en septembre et se dirige vers le sud.

2° **Rouges-queues**. *Ruticella*, Brehm.

2. Rubiette rouge-queue. *Erithacus phœnicurus*, Cuv.
Syn. — *Motacilla phœnicurus*, Lin. — *Sylvia phœnicurus*, Lath. — *Ruticilla phœnicura*, Bonap. — *Lusciola phœnicurus*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Rossignol de muraille* ou *Gorge-noire*. — En pic. *Rossigno de mur*).

Arrive dans nos campagnes à la fin d'avril, s'y reproduit en assez grand nombre, et émigre en octobre. Niche dans les trous des arbres vermoulus, dans les vieux murs, sous les toits des maisons isolées. Pendant toute la durée de l'incubation, le mâle ne cesse de faire entendre son chant doux et mélancolique. On voit peu d'oiseaux dont le plumage soit susceptible d'autant de variations.

Digitized by Google

3. Rubiette tithys. *Erithacus tithys,* Cuv.

Syn.—*Motacilla erithacus,* Lin.—*Sylvia tithys,* Lath. —*Ruticilla tithys,* Brehm.—*Lusciola tithys,* Keys. et Bl.—*Ruticilla cairii,* Gerbe.—*R. erithaca,* Bonap. —(Vulg. *Rouge-queue, Bec-fin rouge-queue*).

Arrive en avril, et part dans le courant d'octobre. Habite principalement nos villes, et niche dans les crevasses des vieux murs, sous les toits des maisons solitaires, dans les trous des tours en ruines et des bâtiments élevés. Chaque couple s'empare d'un édifice d'où il éloigne les autres individus de son espèce. Dès l'aube du jour, on voit le mâle perché sur le sommet d'une église, sur une cheminée ou sur les toits, d'où il fait entendre son chant ou ses cris d'appel. Vit de baies, d'insectes, et imprime fréquemment à sa queue un mouvement de vibration très-vif. Sa chair est assez estimée en automme.

3° Rouges-gorges. *Rubecula,* **Briss.**

4. Rubiette rouge-gorge. *Erithacus rubecula,* Cuv.

Syn. —*Motacilla rubecula,* Lin. —*Sylvia rubecula,* Lath. —*Dandalus rubecula,* Boie.—*Lusciola rubecula,* Keys. et Bl. —*Rubecula familiaris,* Blyth. — (Vulg. *Rouge-gorge, Bec-fin rouge-gorge.* —En pic. *Magnon foireuse, Magnon fouroule, frileuse* ou *frilleuse*).

Abonde dans tous nos bois, et y passe la belle saison ; s'approche des habitations à l'arrivée des froids. Niche dans les buissons, entre les racines, au milieu des herbes sur les revers des fossés, rarement dans les trous d'arbres. Sa nourriture consiste en insectes et en vermisseaux pendant l'été, en fruits mous et en baies dans l'arrière saison. Une partie est sédentaire, mais le plus grand nombre émigre. Lors des grandes neiges dans notre localité, on voit souvent des individus de cette espèce pénétrer dans les maisons, voltiger dans les appartements, sans s'effaroucher et paraître souffrir à peine de la captivité. Sa chair est très-délicate en automne.

Digitized by Google

4° Gorges-bleues. *Cyanecula*, Brehm.

5. Rubiette gorge-bleue. *Erithacus cyanecula*, Cuv.
Syn. — *Sylvia cyanecula*, Mey. — *Cyanecula suecica*, Boie. — *Lusciola cyanecula*, Schleg. — *Cyanecula cyane*, Bonap. — (Vulg. *Gorge-bleue*).

De passage irrégulier et de loin en loin, dans nos lieux boisés et humides. M. de Lamotte l'a observée plusieurs fois dans les marais de la Bresle en avril, et plus tard, en octobre, dans les champs d'œillettes et de pommes de terre. Vit surtout d'insectes et de baies. On la voit presque toujours chercher sa nourriture à terre, courant avec une certaine vitesse en relevant la queue de temps en temps, surtout lorsqu'il entend le cri de sa femelle. Niche dans les buissons, les osiers, les trous d'arbres, et sur le sol dans les broussailles ou une touffe d'herbe. Pendant la durée de l'incubation, le mâle s'enlève presque droit en l'air d'un vol court, en chantant, fait une pirouette et retombe à la place d'où il s'est élancé. Selon Frisch, son ramage est très-doux; il le fait entendre le jour et même la nuit. D'après Hermann, ce chant n'aurait rien d'agréable. La différence de ces deux opinions peut s'expliquer par celle où les observations ont été faites par ces deux auteurs. On assure que la belle couleur azurée de sa gorge et de sa poitrine s'efface lorsqu'on la tient en captivité. Sa chair passe pour un mets délicat.

6. Rubiette suédoise. *Erithacus suecica*, Degl.
Syn. — *Motacilla suecica*, Lin. — *Sylvia suecica*, Lath. — *Lusciola suecica*, Keys. et Bl. — *Cyanecula suecica*, Brehm. — (Vulg. *Gorge-bleue suédoise* ou *à miroir roux*).

De passage accidentel et dans les mêmes lieux que la Gorge-bleue; aussi de mêmes mœurs et de même genre de vie. Quelques auteurs doutent encore si cette Rubiette forme une espèce distincte, ou bien seulement une race propre au nord de l'Europe.

Digitized by Google

Fauvettes. *Curruca*.

Ire Section. — Sylvies ou Fauvettes vraies. *Sylviæ*.

IVe Genre.—ACCENTEUR. *ACCENTOR*, Bechst.

(*Motacilla*, Lin.—*Curruca*, Briss.—*Sturnus* et *Sylvia*, Lath.)

1. Accenteur mouchet. *Accentor modularis*, Tem.

Syn. —*Motacilla modularis*, Lin.—*Curruca sepiaria*, Briss.—*Sylvia modularis*, Lath.—*Prunella modularis*, Vieill.—(Vulg. *Traîne-buisson, Fauvette d'hiver, Moineau de haie.*—En pic. *Grisette, Gris-moignet, Freille, Treille*).

Sédentaire et commun dans les bois et les jardins. Niche au milieu des taillis, sur les buissons, dans les haies. M. de Lamotte a remarqué que c'est presque toujours dans le nid de ce passereau que le Coucou dépose ses œufs. Sa nourriture, pendant la belle saison, consiste principalement en vers et en insectes qu'il cherche au pied des arbres, dans les broussailles, dans les herbes et sous les feuilles. Lors des grands froids, il s'approche des habitations et vient jusque dans les cours des fermes pour y chercher des graines. Peu défiant, il se laisse facilement prendre aux piéges qu'on lui tend. Vit très-bien en captivité.

Ve Genre.—FAUVETTE. *SYLVIA*, Scop.

(*Motacilla*, Lin.—*Ficedula* et *Curruca*, Briss.—*Sylvia* et *Curruca*, Cuv.— *Sylvia*, *Curruca*, *Nisoria*, *Melizophilus*, *Pyrophthalma* et *Streparola*, Bonap.)

1° Fauvettes proprement dites. *Sylvia*, Gerbe.

1. Fauvette a tête noire. *Sylvia atricapilla*, Lath.

Syn. —*Motacilla atricapilla*, Lin. — *Curruca atricapilla*, Briss. —*S. rubricapilla*, Landb. —(Vulg. *Bec-fin à tête noire.*—En pic. *Feuvette à tête noère*).

Commune dans nos bois, bosquets et jardins où elle niche. On en voit dès les premiers jours d'avril ; elle nous quitte en automne

Digitized by Google

avec ses congénères. Sa nourriture ordinaire se compose d'insectes mous et de vermisseaux ; mais, lorsqu'au commencement de l'automne, ceux-ci deviennent rares, elle mange aussi des baies. C'est un oiseau timide, mais très-gai : à la vue du moindre danger, il se cache dans l'épaisseur du feuillage, et, peu d'instants après, il reparaît et voltige de nouveau. Le mâle est très-recherché de nos oiseleurs, à cause de son chant mélodieux, peu étendu, il est vrai, mais richement nuancé.

2. Fauvette des jardins. *Sylvia hortensis*, Mey.

Syn. — *S. ædonia*, Vieill. — *Curruca hortensis*, Bonap. — (Vulg. *Fauvette bretonne, Fauvette ædonie, Passerinette, petite Fauvette, Bec-fin Fauvette*).

Très-commune. Habite, comme la précédente, les bois, les bosquets, et a le même régime. Arrive à la fin d'avril, et nous quitte à l'automne. Niche presque à découvert dans les charmilles, sur les grands arbrisseaux, et rarement ailleurs. Sa voix a moins d'éclat que celle de la Fauvette à tête noire, mais elle est aussi mélodieuse et ses reprises sont plus variées.

2° Babillardes. *Curruca*, Gerbe.

3. Fauvette babillarde. *Sylvia curruca*, Lath.

Syn. — *Motacilla curruca*, Lin. — *Mot. sylvia*, Pall. — *Curruca garrula*, Briss. — *S. garrula*, Mey. — *S. sylviella?* Lath. — *S. guttata?* Landb. — (Vulg. *Bec-fin babillard*).

Nous la voyons rarement ici, et seulement de mai en août. Habite les bosquets, les taillis, et préfère les endroits les plus épais et les plus solitaires. Niche près de terre, au milieu des buissons et des fourrés. Se nourrit de vers, d'insectes, de baies, surtout de chenilles. Son chant, très-remarquable, a une certaine analogie avec celui de l'*Effarvate*.

C'est à cette espèce, suivant Roux, qu'il faut rapporter la *Bouscarle* de Buffon, et non à la *Fauvette cetti*, comme le veut Temminck.

Digitized by Google

4. Fauvette grisette. *Sylvia cinerea*, Lath.
Syn.—*Motacilla sylvia*, Lin.—*S. fruticeti*, Vieill.—
(Vulg. *Fauvette cendrée, Fauvette roussâtre*).

Très-commune dans les jardins et les bois. Nous quitte en septembre, pour revenir à la fin de mars. Niche dans les buissons, les haies, les broussailles, les champs de fèves et de pois. On la voit sans cesse voltiger de branche en branche, s'élever en l'air, pirouetter en chantant, et, toujours en continuant son ramage, retomber presque perpendiculairement sur le buisson d'où elle est sortie. Cet oiseau, après avoir pris son plumage d'hiver, est la *S. fruticeti* de Vieillot.

3° Mélizophiles. *Melizophilus*, Léach.

5. Fauvette pitchou. *Sylvia provincialis*, Tem.
Syn.—*S. dartfordiensis*, Lath.—*S. ferruginea*, Vieill.
—*Melizophilus provincialis*, Léach.

C'est une espèce méridionale, mais qui pousse accidentellement ses migrations jusque dans nos contrées. M. Baillon l'a trouvée près d'Abbeville, et M. de Lamotte à Feuquières. M. Degland cite aussi une capture aux environs de Montreuil-sur-Mer. Les coteaux secs couverts de bruyères et les landes où croissent les ajoncs, sont les lieux qu'elle habite de préférence. Sa nourriture consiste surtout en insectes et en baies. Son vol est bas et s'exécute par soubresauts.

VI° Genre.—POUILLOT. *PHYLLOPNEUSTE*, Mey.
(*Motacilla*, Lin. — *Sylvia*, Lath. — *Regulus*, Cuv. — *Ficedula*, part. Keys. et Bl.)

1. Pouillot fitis. *Phyllopneuste trochilus*, Mey.
Syn. —*Motacilla trochilus*, Lin. — *Sylvia trochilus*, Lath.—*S. fitis*, Bechst.—*Ficedula trochilus*, Keys. et Bl. —(Vulg. *Bec-fin Pouillot, Fauvette fitis*).

Arrive vers le mois de mars, et nous quitte à la fin d'août ou en septembre. Très-commun dans les bois, où il niche à peu de distance de terre comme ses congénères. Le mâle, pendant l'in-

Digitized by Google

cubation, se tient sur le faîte d'un arbre peu élevé, et y fait entendre son cri monotone. Après les couvées, il s'approche des habitations et fréquente les vergers. Ceux qu'on voit à cette époque ont, principalement les jeunes, le dessous du corps d'un cendré moins olivâtre et les parties inférieures d'un jaune jonquille plus uniforme qu'au printemps. C'est alors la *S. flaviventris* de Vieillot.

2. **Pouillot véloce.** ***Phyllopneuste rufa,*** **Bonap.**
Syn. — *Curruca rufa,* Briss. — *Sylvia rufa,* Lath. — *Sylvia collybita,* Vieill. — *Ficedula rufa,* Keys. et Bl. — (Vulg. *Pouillot collybite, Bec-fin véloce, Fauvette collybite*).

Arrive en petit nombre, dans nos contrées, à la fin de mars, et y reste jusqu'à la fin de septembre. Habite non-seulement les bocages qui sont sur la lisière des grands bois, mais encore les forêts épaisses et sombres; préfère surtout les endroits les plus frais et les plus ombragés. On le voit souvent, avec le Fitis, à la cime des arbres. Niche à terre, au pied des haies, entre les racines des arbres, au milieu des herbes. Le mâle a les mêmes habitudes et quelquefois le même chant que celui de l'espèce précédente.

3. **Pouillot sylvicole.** ***Phyllopneuste sylvicola,*** **Degl.**
Syn. — *Sylvia sylvicola,* Lath. — *S. sibilatrix,* Bechst. — *S. sibilatrix,* Bonap. — *Ficedula sibilatrix,* Keys. et Bl. — (Vulg. *Pouillot sylvicole, Bec-fin siffleur*).

Rare ici, où il arrive vers le mois de mai et disparaît à la fin d'août. Se tient ordinairement dans les bois de haute futaie, et se pose presque toujours à la cime des arbres, particulièrement sur les hêtres et les bouleaux, d'où il fait entendre un chant très-fort et accompagné d'un mouvement d'ailes précipité. Vit de petits insectes et de chenilles. Roux dit qu'il niche souvent à terre, et qu'il donne à son nid la forme d'un petit four.

Ce Pouillot a été confondu avec la *Motacilla hippolais,* Gm.; mais il en diffère par sa taille, par les teintes des parties inférieures, les proportions des premières rémiges et le chant.

Digitized by Google

4. **Pouillot Bonelli.** ***Phyllopneuste Bonelli,*** **Bonap.**
Syn.—*Sylvia Bonelli,* Vieill.—*S. Nattereri,* Tem.—(Vulg. *Pouillot Bonelli, Bec-fin Natterer*).

Se montre accidentellement sur nos collines boisées. M. de Lamotte l'a tué à Feuquières. C'est un oiseau du midi et du centre de l'Europe. Niche à terre, parmi les herbes et les racines. Son régime est le même que celui de ses congénères. Vieillot l'a décrit le premier, d'après un individu qui a été capturé dans le Piémont et qui lui a été communiqué par Bonelli.

IIe Section. — Rousserolles ou Fauvettes fausses. *Pseudo-sylviæ.*

VIIe Genre. — HIPPOLAIS. *HIPPOLAIS*, Brehm. (*Motacilla*, Lin. — *Sylvia*, Lath. — *Ficedula*, Keys. et Bl.)

1. **Hippolais lusciniole.** ***Hippolais polyglotta,*** **Degl.**
Syn.—*Motacilla hippolais,* Lin.—*Sylvia hippolais,* Lath.—*S. polyglotta,* Vieill.—*H. salicaria?* Bonap. —(Vulg. *Grand Pouillot*).

Arrive en avril et nous quitte en août. Commun dans les lieux bas et frais, les jardins, les bosquets, etc. Niche dans les arbustes, les grandes plantes et les haies. Son ramage est agréable et varié.

C'est à cette espèce qu'il faut rapporter, selon M. Gerbe (*Revue zool.*, 1846, p. 422), la *Sylvia flaveola* du *Catalogue* de M. Baillon, décrite à tort comme espèce distincte par Vieillot. D'après M. de Selys-Longchamps (*Faune belge*, p. 100), l'*Hippolais icterina* Degl. n'est aussi qu'un jeune Hippolais à bec plus court et un peu plus élargi que chez les vieux.

VIIIe Genre. — ROUSSEROLLE. *CALAMOHERPE*, Boie. (*Turdus*, part. Lin.—*Motacilla*, Gm.—*Sylvia*, Mey.—*Arundinaceus*, Less. — *Salicaria*, Selby).

1. **Rousserolle turdoïde.** ***Calamoherpe turdoides,*** **Boie.**
Syn.—*Turdus arundinaceus,* Lin.—*Sylvia turdoides,* Tem.—*Arundin. turdoides,* Less.—*Salic. turdina,* Schleg. —(Vulg. *Fauvette* ou *Rossignol de marais*).

Très-commune. Arrive à la mi-avril et émigre à la fin de

Digitized by Google

septembre. Habite les bords des viviers, les marais, les taillis marécageux. Niche parmi les roseaux, et ne mange guère que des insectes aquatiques. Le chant du mâle, très-bruyant dans la saison des amours, le fait de suite reconnaître; on ne l'entend plus après les premiers jours de juillet, époque où les couvées sont terminées.

2. **Rousserolle effarvatte.** *Calamoherpe arundinacea*, Boie.

Syn. — *Sylvia strepera*, Vieill. — *Salicaria arundinacea*, Selby. — *Sylvia affinis* et *arundinacea*, Hardy. — (Vulg. *Effarvatte, petite Rousserolle, Bec-fin des roseaux*).

Arrive dans le courant d'avril et part à la fin d'août. Fréquente les bords des rivières, des étangs, et généralement les lieux arrosés où croissent les roseaux. Niche dans les mêmes endroits, ordinairement à un pied de l'eau, et se tient presque toujours cachée dans les herbes où elle cherche sa nourriture. Son chant, qu'elle fait continuellement entendre, même pendant les nuits chaudes de l'été, a des accents mélodieux et variés.

L'Effarvatte a les plus grands rapports avec la Turdoïde, par sa forme, son plumage et sa manière de nicher. Vieillot, qui croyait la reconnaître dans la *Sylvia palustris* de Meyer, l'a confondue avec la suivante, dans le *Nouveau Dictionnaire d'hist. nat.* (2e édit., t. II, p. 132), et dans l'*Encyclopédie méthodique* (Ornithol., p. 416). Temminck lui rapporte les *Calomoherpe alnorum* et *Brehmii*; et probablement on doit y joindre, selon M. Degland, son *Calomoherpe piscinarum*, qui, au dire de l'auteur, ressemble tout à la fois aux *Sylvia arundinacea* et *palustris*, et au *Calomoherpe alnorum*.

3. **Rousserolle verderolle.** *Calamoherpe palustris*, Boie.

Syn. — *Sylvia palustris*, Bechst. — *Salicaria palustris*, Keys. et Bl.

Arrive, mais rarement dans nos contrées, en mai, et nous quitte à la fin d'août. On ne la voit guère que dans les saulaies et les

Digitized by Google

lieux couverts de roseaux. Niche près de terre, sous des racines d'arbres et d'arbustes. Temminck dit qu'elle imite, à s'y méprendre, le chant d'autres oiseaux, particulièrement celui de l'*Hippolais*. M. Millet (*Faune de Maine-et-Loire*, t. I, p. 199) assure, au contraire, que son chant ne ressemble à aucun ramage des autres espèces de ce genre; que le plus souvent il est rendu à demi-voix, et que l'on dirait un oiseau craintif qui n'ose la déployer dans toute son étendue.

On confond souvent cette espèce avec l'*Arundinacea;* mais cette dernière a le bec comprimé plus haut que large, tandis que la *Palustris* l'a déprimé plus large que haut, comme celui de l'*Hippolais*, dont on la distingue à ses pieds forts et verdâtres, à son plumage plus rembruni, etc.

IXe Genre. — CETTIE. *CETTIA*, Gerbe.
(*Sylvia*, Tem. — *Cettia, Pseudo-luscinia* et *Calamodyta*, part. Bonap. — *Salicaria*, Keys. et Bl.)

1. Cettie a moustaches noires. *Cettia melanopogon*, Gerbe.
Syn. — *Sylvia melanopogon*, Tem. — *S. fuscicapilla*, Bon. — *S. Bonelli*, Naum. — *S. fuscescens?* Vieill. — *Calamodyta melanopogon*, Bonap. — *Salicaria melanopogon*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Fauvette Savi*).

Nous visite accidentellement. A été tuée dans le marais de Saint-Gilles. M. Degland dit qu'on l'approche de très-près, au point même qu'on peut la tirer avec du sable. Vit de mouches, de petits coléoptères et de cousins, qui abondent dans le voisinage des eaux. Ses mœurs sont peu connues.

Xe Genre. — PHRAGMITE. *CALAMODYTA*, Bonap.
(*Motacilla*, Lin. — *Sylvia*, Lath. — *Salicaria*, Keys. et Bl. — *Lusciniola*, Gray).

1. Phragmite des joncs. *Calamodyta phragmitis*, Bonap.
Syn. — *Sylvia phragmitis*, Bechst. — *Sylv. schœnobœnus*, Vieill. — *Salicaria phragmitis*, Selby. — (Vulg. *Fauvette des joncs, Bec-fin phragmite*).

Arrive à la fin d'avril; émigre au commencement de l'automne.

Digitized by Google

Commun sur les bords des étangs, des rivières, des viviers, où il se tient dans les joncs, les roseaux et les broussailles épaisses. Niche à peu de distance du sol, sur une touffe d'herbes, sur la souche d'un arbuste ou d'un arbre étêté. Se nourrit surtout de petits limaçons et d'insectes aquatiques. Son plumage est sujet à varier.

2. Phragmite aquatique. *Calamodyta aquatica*, Degl. Syn. — *Motacilla aquatica*, Gm. — *Sylvia aquatica*, Lath. — *Sylv. salicaria*, Mey. — *Sylv. paludicola*, Vieill. — *Cal. schœnobænus* et *cariceti*, Bonap. — *Salicaria aquatica*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Fauvette de marais*, *Bec-fin aquatique*).

Rare et accidentellement dans nos plaines, le long des remises et des buissons, en été; quelquefois aussi le long des rivières. On le confond souvent avec le précédent, dont il a un peu les mœurs et les habitudes, mais il est facile de l'en distinguer par sa taille un peu plus petite et par une bande médiane jaunâtre au sommet de la tête, séparée de deux autres d'un brun noirâtre.

XI° Genre. — LOCUSTELLE. *LOCUSTELLA*, Kaup.
(*Curruca*, Briss. — *Sylvia*, Lath. — *Calamoherpe*, Boie. — *Salicaria*, Selby).

1. Locustelle tachetée. *Locustella nævia*, Bonap. Syn. — *Sylvia locustella*, Lath. — *Salicaria locustella*, Selby. — *L. Rayi*, Gould. — *Acrocephalus fluviatilis?* Naum. — (Vulg. *Bec-fin Locustelle*).

Arrive en petit nombre, dans nos campagnes, vers le mois d'avril; y niche, et émigre en octobre. M. Degland dit qu'elle habite de préférence les taillis, les champs de genêts, les bois et les terrains montueux, et que ce n'est qu'au printemps qu'on la trouve dans les roseaux. Son chant ressemble à celui d'une sauterelle; elle le fait souvent entendre le soir, surtout lorsque le ciel est serein. Ses mœurs cachées la rendent fort difficile à découvrir.

Digitized by Google

XIIe Genre. — TROGLODYTE. *TROGLODYTES*, Vieill.
(*Motacilla*, Lin. — *Sylvia*, Lath.)

1. **Troglodyte d'Europe.** *Troglodytes Europæus*, Cuv.
Syn. — *Motacilla troglodytes*, Lin. — *Sylvia troglodytes*, Lath. — *T. Europæa*, Vieill. — *T. punctatus*, Brehm. — *T. vulgaris*, Tem. — *T. parvulus*, Koch. — *T. troglodytes*, Schleg. — (Vulg. *Roitelet*. — En pic. *Roételet*, *Rutelet*, *Cabot*).

Sédentaire et commun. Vit dans les haies, les buissons épais, les tas de fagots, les piles de bois, autour des habitations; fréquente les broussailles au bord des eaux. Niche souvent dans les toits de chaume. Sa nourriture se compose de vers, d'insectes et de larves. Souvent il chante après le coucher du soleil, et son ramage flatte d'autant plus qu'il le fait entendre au fort de l'hiver et même lorsque la terre est couverte de neige. Son vol est court, bas et tournoyant. Presque tout le monde l'appelle à tort *Roitelet*, confondant le vraï Roitelet huppé avec les Mésanges.

XVe Famille. — GRIMPEREAUX. *CERTHIADÆ*.

Ier Genre. — SITELLE. *SITTA*, Lin.

1. **Sitelle torche-pot.** *Sitta Europæa*, Lin.
Syn. — *Sitta cæsia*, Mey. — (Vulg. *Pic maçon*).

Habite nos grands bois pendant l'été, s'approche l'hiver des lieux fréquentés, se montre dans les vergers et quelquefois dans les jardins. Vit par couples ou par petites familles. Niche dans les arbres creux. Sa nourriture consiste aussi bien en insectes qu'en graines de pins, de hêtres, de tournesol, de chanvre, etc. Ses habitudes, ainsi que son organisation, sont intermédiaires entre celles des Mésanges et des Grimpereaux. Son vol est très-doux et peu bruyant; ses mouvements sont lestes et très-prompts. Son nom vulgaire vient de la manière dont elle travaille à la construction de son nid. La chair des jeunes est bonne à manger.

Digitized by Google

IIe GENRE.—GRIMPEREAU. *CERTHIA*, Lin.

1. GRIMPEREAU FAMILIER. *Certhia familiaris*, Lin.
(En pic. *Grimpart, Grimpaire, Grimpé*).

Sédentaire et commun dans les bois, les jardins, les vergers. On le voit sans cesse occupé à grimper le long des arbres, à la manière des Pics, pour y chercher des insectes, des larves et notamment des fourmis. Fort souvent on le rencontre à la suite des Mésanges, où il semble être à la piste pour saisir la proie qui échappe à leur recherche. Niche dans des trous d'arbres.

XVIe FAMILLE.—HUPPES. *UPUPIDÆ*.

Ier GENRE.—HUPPE. *UPUPA*, Lin.

1. HUPPE VULGAIRE. *Upupa epops*, Lin.
(En pic. *Bout-bout*).

Arrive vers le 10 avril; émigre en septembre. Vit d'insectes et de vers qu'elle cherche à terre. Niche dans nos plaines basses, nos pâturages, et établit son nid dans des trous de vieux arbres. Son vol est lent, sinueux, et elle paraît ne pouvoir se soutenir en l'air que par un mouvement d'ailes souvent répété. Frisch dit qu'elle a la faculté de grimper, comme les Pics, sur les arbres. Ses noms grec, français et latin sont une imitation de son cri.

XVIIe FAMILLE.—ROLLIERS. *CORACIADIDÆ*.

Ier GENRE.—ROLLIER. *CORACIAS*, Lin.
(*Galgulus*, Briss.)

1. ROLLIER COMMUN. *Coracias garrula*, Lin.
Syn. — *Galgulus garrula*, Vieill. — (Vulg. *Rollier d'Europe*).

De passage de loin en loin et toujours isolément. Un individu a été tué au faubourg Menchecourt, et un autre près de Pendé. Vit de vers, d'insectes, de limaçons, et probablement de baies de différentes espèces. Schwenokfeld dit qu'il se jette quelquefois

Digitized by Google

sur les voiries. Niche dans les grandes forêts de bouleaux du nord. C'est, sans contredit, le plus bel oiseau de notre pays.

XVIIIe Famille. — GUÊPIERS. *MEROPIDÆ.*

Ier Genre. — GUÊPIER. *MEROPS*, Lin.
(*Apiaster*, Briss.)

1. **Guêpier vulgaire.** *Merops apiaster*, Lin.

Habite le midi de la France et n'apparaît que très-rarement, par petites troupes ou isolément, dans nos contrées. Au mois de juillet 1840, une bande de quinze à vingt individus vint s'établir à Pont-Remy, au milieu d'une sablière, où plusieurs ont niché. Se nourrit surtout d'insectes, tels que guêpes, abeilles, sauterelles, etc., qu'il saisit en volant comme les Hirondelles. Son cri, selon Belon, est aussi éclatant que celui du Loriot.

XIXe Famille. — ALCYONS. *ALCEDINIDÆ.*

Ier Genre. — MARTIN-PÊCHEUR. *ALCEDO*, Lin.
(*Ispida*, Lin. — *Alcedo* et *Ceryle*, Bonap.)

1. **Martin-pêcheur vulgaire.** *Alcedo ispida*, Lin.
(Vulg. *Martin-pêcheur Alcyon.* — En pic. *Pêque-roche, Vert-manier*).

Sédentaire et commun en hiver le long des fossés et des rivières. Vit solitaire; aussi est-il rare d'en voir deux ensemble, sauf dans la saison des pariades. Niche en terre dans nos marais boisés, souvent dans des trous de rats et de taupes. Sa nourriture se compose de petits poissons qu'il prend en se précipitant dans l'eau du haut de quelque branche où il se tenait perché pour guetter sa proie. Les grands froids le font périr, parce que sans doute n'émigrant pas, il ne peut, dans les temps rigoureux, trouver de quoi se repaître suffisamment. Son vol est bas, très-rapide et peu direct. Sa chair a une odeur de musc désagréable.

Digitized by Google

IIIe Ordre. — PIGEONS. *COLUMBÆ.*

Ire Famille. — COLUMBIENS. *COLUMBIDÆ.*

1er Genre. — COLOMBE. *COLUMBA*, Lin.

(*Columba, Turtur* et *Ectopistes*, Less. — *Columba* et *Ectopistes*, Keys. et Bl.)

1° Ramiers ou Bisets. *Columba*, Lin. (*Palumbus*, Kaup).

1. Colombe ramier. *Columba palumbus*, Lin.
Syn. — *Palumbus torquatus*, Léach. — (Vulg. *Pigeon ramier*. — En pic. *Biset*).

Arrive vers la fin de février par petites troupes ; s'apparie de suite et niche dans nos bois ; nous quitte en octobre et en novembre. Quelques individus restent durant l'hiver, à moins qu'il ne soit trop rigoureux. Vit de graines et de fruits de différentes espèces ; mange aussi des glands, des faînes, etc. Son roucoulement est plus fort que celui des Pigeons. Sa chair est très-estimée comme gibier quand l'oiseau est jeune.

2. Colombe colombin. *Columba œnas*, Lin.
Syn. — *Palumbæna columbella*, Bonap. — (Vulg. *Pigeon sauvage, petit Ramier*).

De passage, en mars et en novembre, dans nos bois ; quelques couples y nichent. Voyage presque toujours isolément. Sa nourriture se compose de toutes sortes de graines, de fruits, et parfois de baies. Son naturel est des plus sauvages. La chair des jeunes est également très-bonne.

2° Tourterelles. *Peristera*, Boie. (*Turtur*, Ray).

3. Colombe tourterelle. *Columba turtur*, Lin.
Syn. — *Turtur auritus*, Ray. — (Vulg. *Tourterelle des bois*. — En pic. *Tourte*).

Commune dans tous nos bois et vergers. Arrive vers la fin de mars et en avril ; repart dans le courant de septembre. Niche sur

Digitized by Google

les arbres peu élevés, quelquefois sur de grands buissons. On l'approche difficilement.

Cette Tourterelle, en captivité, s'apparie avec la Tourterelle blonde à collier (*C. risoria*), qui est originaire de l'Afrique et des grandes Indes, et dont les mœurs sont semblables. Cette union est féconde, mais ses produits sont stériles.

IVe Ordre.—GALLINACÉS. *GALLINÆ.*

Ire Famille. — PERDRIX. *PERDIX.*

Ier Genre.—PERDRIX. *PERDIX*, Briss.

(*Tetrao*, Lin.—*Francolinus*, *Perdix*, *Sturna*, *Coturnix*, Bonap.— *Attagen*, *Perdix*, *Starna*, *Ortyx*, *Ortygion*, Keys. et Bl.)

1° Perdrix proprement dites. *Starna*, **Bonap.**

1. **Perdrix grise.** *Perdix cinerea*, Briss.

Syn. — *Starna cinerea*, Bonap. — (En pic. *Partrix*, *Pardrix*).

Sédentaire dans nos champs. Très-commune, surtout dans les réserves. Vit en familles pendant la plus grande partie de l'année, mais se sépare de bonne heure au printemps pour s'accoupler. Niche dans un trou profond sur quelques brins d'herbes, quelquefois dans des broussailles. C'est un des gibiers les plus estimés en automne. On en trouve accidentellement des variétés blanches ou tapirées de blanc.

2° Cailles. *Coturnix*, **Mœhr.** (*Ortygion*, **Keys. et Bl.**)

2. **Perdrix caille.** *Perdix coturnix*, Lath.

Syn. — *Tetrao coturnix*, Lin. — *Coturnix dactylisonans*, Tem. — *Ortygion coturnix*, Keys. et Bl. — (En pic. *Coaille*).

Arrive en mai et se répand communément dans nos blés, soit pour y vivre, soit pour y nicher; nous quitte en septembre et octobre. Le mâle féconde plusieurs femelles. La bonté de sa chair, au moment du départ, ne contribue pas peu à accroître le nombre de ses ennemis. Les variétés tapirées de blanc sont très-rares.

Digitized by Google

Ve Ordre. — ÉCHASSIERS.
GRALLATORES.

Ire Division. — Échassiers pressirostres.
Grallatores pressirostres.

Ire Famille. — OUTARDES. *OTIDÆ.*

Ier Genre. — OUTARDE. *OTIS*, Lin.

1. Outarde barbue. *Otis tarda,* Lin.
(Vulg. *Grande Outarde.*—En pic. *Utarde*).

De passage accidentel à la fin de février ou en mars. Fréquente les grandes plaines, les champs ensemencés. Nous la voyons surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige. Les mâles adultes paraissent rares : ce sont presque toujours des jeunes ou des femelles que l'on tue. Sa nourriture se compose, suivant les climats, de graines, d'insectes, de vers, etc. On l'approche difficilement. C'est l'un de nos meilleurs gibiers.

2. Outarde cannepetière. *Otis tetrax,* Lin.
Syn. — *Tetrax campestris*, Léach. — (Vulg. *Petite Outarde*).

Rare et de passage irrégulier. Habite les champs d'avoine et d'orge, ainsi que les prairies arides. Niche accidentellement dans les garennes de Berck et de Saint-Quentin. On en voit quelques individus isolés jusqu'en hiver, mais ce sont toujours des jeunes ou des femelles. C'est aussi, en automne, un très-bon gibier.

IIe Genre. — COURE-VITE. *CURSORIUS*, Lath.
(*Charadrius*, Gm.—*Trachydromus*, Illig.)

1. Coure-vite isabelle. *Cursorius Europæus,* Lath.
Syn.—*Charadrius gallicus*, Gm. — *Curs. isabellinus*, Mey. — *Trachydromus Europæus*, Vieill. — *Curs. gallicus*, Bonap.

De passage accidentel. Un individu a été tué près d'Abbeville. Vit dans les terrains arides et sablonneux. On ne connaît ni sa propagation ni ses mœurs.

Digitized by Google

IIe Famille. — PLUVIERS. *CHARADRIDÆ.*

Ier Genre. — ŒDICNÈME. *ŒDICNEMUS*, Tem.
(*Charadrius*, Lin. — *Otis*, Lath.)

1. **Œdicnème criard.** *Œdicnemus crepitans*, Tem.
Syn.—*Charadrius œdicnemus*, Lin.—*Otis œdicnemus*, Lath.—*Œ. Europœus*, Vieill.—(Vulg. *Grand Pluvier* ou *Courlis de terre.*—En pic. *Hermeric*).

Arrive en avril, et part en novembre. Habite les lieux incultes et pierreux. Niche dans la garenne de Saint-Quentin, à la pointe du Hourdel, à Hautbut, et dépose ses œufs à terre dans un petit enfoncement. Vit de limaçons, de vers et d'insectes. C'est surtout le soir qu'il se montre et se fait entendre. On ne l'approche que par surprise. La chair des jeunes est, dit-on, un assez bon manger. Les teintes de son plumage varient suivant les saisons.

IIe Genre. — PLUVIER. *CHARADRIUS*, Lin.
(*Ægiolites*, *Eudromias*, *Charadrius* et *Hoplopterus*, Bonap.)

1° Pluviers proprement dits. *Charadrius*, Auct.

1. **Pluvier doré.** *Charadrius pluvialis*, Tem.
Syn.—*C. apricarius*, Lin.—*C. auratus*, Mey.—*Pluvialis apricarius*, Bonap.

De passage régulier, au printemps en mars et avril, et à l'automne en octobre et novembre. Habite les marais et les plaines les plus étendues. Voyage par troupes composées d'un plus ou moins grand nombre d'individus. Lorsque l'hiver est tempéré, il est commun sur nos côtes, et on le voit, sur la plage, suivre constamment la ligne des eaux en poussant un petit cri et en frappant le sol humide de ses pieds pour mettre en mouvement les vers et les autres petits animaux marins dont il aime à se nourrir. Niche dans le nord. Très-estimé par nos amateurs de gibier.

Digitized by Google

2. Pluvier guignard. *Charadrius morinellus*, Lin.
Syn. — *Eudromias morinella*, Bonap. — *Eudromias morinellus*, Keys. et Bl.

De passage périodique dans les mois de mai et d'août. Voyage par grandes bandes, et recherche les terrains élevés, secs et crayeux. Commun, surtout dans les plaines de Feuquières, à son passage d'août. On le dit stupide et lourd, sans doute parce qu'il tombe facilement dans les piéges qu'on lui tend. Niche dans le nord. Sa chair est aussi très-délicate et très-estimée. Son plumage varie suivant les saisons.

3. Pluvier rebaudet. *Charadrius hiaticula*, Lin.
Syn. — *Ægialites hiaticula*, Bonap. — *Hiaticula torquata*, Léach. — (Vulg. *Grand Pluvier à collier*).

De passage régulier au printemps et en automne, dans nos marais et surtout le long de nos côtes. Se nourrit de vers, court très-vite, fait de petits vols et toujours en criant. Sa chair, quoique assez bonne, l'est beaucoup moins que celle du Guignard.

4. Pluvier gravelotte. *Charadrius minor*, Mey.
Syn. — *Ch. curonicus*, Beseke. — *Ægialites curonicus*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Petit Pluvier à collier*).

Rare et de passage irrégulier. Habite de préférence les bords des rivières et des mares d'eau salée. Voyage ordinairement en compagnie du Rebaudet, dont il a les mœurs.

5. Pluvier a collier interrompu. *Charadrius cantianus*, Lath.
Syn. — *Charad. albifrons*, Mey. — *Ægialites cantianus*, Bonap. — (Vulg. *Pluvier à poitrine blanche*. — En pic. *Tribaudet, Mougette*).

Commun sur nos côtes, où il niche. Nous quitte en hiver. Vit de vers marins, de petits coléoptères, et de petits coquillages bivalves qui sont rejetés par les vagues. On le voit souvent, au printemps et en automne, mêlé aux bandes nombreuses de petits échassiers qui pâturent sur la grève.

Digitized by Google

III° Genre. — HUITRIER. *HÆMATOPUS*, Lin.
(*Ostralega*, Briss.)

1. **Huitrier pie.** *Hœmatopus ostralegus*, Lin.
Syn.—*Ostralega Europœa*, Briss.—(Vulg. *Pie de mer* ou *Bécasse de mer*).

Assez commun sur nos côtes en automne et en hiver. Sa nourriture consiste principalement en mollusques, et, à l'aide de son bec, il parvient à ouvrir les coquilles d'huîtres et d'autres bivalves pour en extraire les animaux; il fouille aussi la terre pour y chercher des vers. Son vol est rapide, et, bien que ses pieds ne paraissent pas conformés pour la natation, on le voit de temps en temps nager avec facilité. On en renferme souvent dans les jardins pour détruire les limaçons et les vers.

IV° Genre. — GLARÉOLE. *PRATINCOLA*, Kram.
(*Hirundo*, Lin.—*Glareola*, Gm.)

1. **Glaréole giarole.** *Pratincola glareola*, Degl.
Syn.—*Hirundo pratincola*, Lin.—*Glareola Austriaca*, Gm.—*Gl. pratincola*, Bonap.—(Vulg. *Perdrix de mer*, *Glaréole à collier*).

De passage irrégulier sur nos côtes. Voyage par petites troupes. Vit d'insectes et de vers. Lorsqu'on l'approche, elle court rapidement et part comme un trait en poussant un cri aigu. Son nom de Glaréole a rapport à sa manière de vivre sur les grèves de la mer. La *Gl. nœvia*, Lath., est le jeune âge de cette espèce.

V° Genre.—VANNEAU. *VANELLUS*, Lin.
(*Tringa*, Lin. — *Vanellus* et *Squatarola*, Cuv.)

1° Vanneaux proprement dits *Vanellus*, Auct.

1. **Vanneau huppé.** *Vanellus cristatus*, Mey.
Syn. — *Tringa vanellus*, Lin. — (En pic. *Ouvergne* et *Auvergne*).

De passage périodique au printemps et en automne; commun à ces époques. Quelques couples nichent dans nos marécages. Sa

Digitized by Google

nourriture consiste principalement en vers qu'il sait tirer de terre avec une grande adresse. Vers la fin de novembre ou au commencement de décembre, on le voit souvent par petites familles qui se répandent dans les champs cultivés et pâturent comme les Corbeaux. Sa chair n'est pas estimée ici, mais ses œufs sont un manger très-délicat.

2° **Vanneaux-pluviers.** *Squatarola*, Cuv.

2. **Vanneau suisse.** *Vanellus Helveticus*, Vieill.
Syn. — *Tringa Helvetica*, Lin. — *V. melanogaster*, Bechst. — *V. squatarola*, Schleg. — *Squatarola Helvetica*, Bonap. — (Vulg. *Vanneau pluvier.* — En pic. *Houvière*).

De passage périodique sur nos côtes; nous le voyons surtout vers la mi-mai, en juillet, août et septembre. Vole par petits groupes en faisant entendre une sorte de sifflement. Niche dans le nord. Cuvier en fait le type de son genre *Squatarola*.

IIe Division. — Échassiers cultrirostres. *Grallatores cultrirostres.*

IIIe Famille. — GRUES. *GRUIDÆ*.

Ier Genre. — GRUE. *GRUS*, Lin. (*Ardea*, Lin.)

1. **Grue cendrée.** *Grus cinerea*, Bechst.

De passage de loin en loin; paraît, au contraire, assez régulièrement sur quelques points de la France, à l'automne, depuis septembre jusqu'en novembre; mais elle ne fait que passer rapidement, et elle revient au printemps, en mars et avril, lorsqu'elle retourne au nord où elle niche dans les marais. Ces oiseaux s'abattent rarement; s'ils le font, c'est au milieu de vastes champs, plus souvent dans les vallées élevées et durant la nuit. Pour voyager, la troupe se forme en un triangle dont le sommet est occupé par le chef. Leur vol a lieu, tantôt à haute distance, tantôt assez près de terre. On entend leur cri de rappel de fort loin. Les

Digitized by Google

anciens ont beaucoup parlé des Grues, parce que leur chemin principal semble être par la Grèce et l'Asie-Mineure.

IVe FAMILLE. — HÉRONS. *ARDEIDÆ.*

Ier GENRE. — HÉRON. *ARDEA*, Lin.

(*Ardea*, *Egretta*, *Buphus*, *Botaurus* et *Nycticorax*, Bonap.)

1° Hérons proprement dits. *Ardea*, Auct.

1. **HÉRON CENDRÉ.** *Ardea cinerea*, Lin.
(Vulg. *Héron huppé*).

Commun, en hiver, dans les prairies humides. Pendant les grands froids, il se répand au bord des eaux qui ne gèlent pas. On en voit également au milieu des champs après la moisson, où ils vivent de petits mammifères et de reptiles; mais la nourriture de prédilection de cet oiseau consiste en poissons d'eau douce, aussi est-il regardé comme le fléau des étangs. Quelques-uns nichent dans nos grands marais. On l'approche difficilement.

2. **HÉRON POURPRÉ.** *Ardea purpurea*, Lin.
(Vulg. *Héron roux*).

De passage irrégulier, tantôt isolément, tantôt par troupes. Vit surtout dans les lieux marécageux les plus épais en roseaux et en jonchaies. Sa nourriture est la même que celle du précédent. Vole peu, si ce n'est vers le soir. Lorsqu'on l'approche, il fait entendre un cri aigre et sec.

2° Aigrettes. *Egretta*, Bonap.

3. **HÉRON AIGRETTE.** *Ardea alba*, Lin.
Syn. — *Ardea candida*, Briss. — *Ardea egretta*, Mey. — *Egretta alba*, Bonap. — (Vulg. *Grande Aigrette*).

De passsage accidentel sur nos côtes. Nous n'avons connaissance que d'un seul individu tué entre Eu et le Tréport. Ses mœurs et ses habitudes sont probablement semblables à celles des autres espèces du genre; sa nourriture est sans doute aussi la même.

Digitized by Google

4. **Héron garzette.** *Ardea garzetta,* Lin.

Syn. — *Egretta garzetta,* Bonap. — (Vulg. *Petite Aigrette*).

De passage accidentel sur nos côtes et dans nos marais. A sans doute aussi les mœurs et les habitudes des Hérons précédents. Vit surtout de frai, de petits poissons et de lézards. Très-recherché pour la confection des parures de plumes.

3° **Crabiers.** *Buphus,* Boie.

5. **Héron crabier.** *Ardea comata,* Pall.

Syn. — *Ardea ralloides,* Scop. — *Buphus ralloides,* Bonap. — (Vulg. *Crabier de Mahon*).

De passage de loin en loin. On l'a tué dans nos marais, en avril et en novembre. Comme tous les petits Hérons, il se perche sur les arbres lorsqu'il est poursuivi. Selon M. Crespon, il n'est nullement farouche. Sa nourriture se compose de petits poissons, d'insectes et de coquillages. Son nom lui vient de ce que les anciens pensaient qu'il vivait de crabes qu'il trouvait sur le bord de de la mer.

4° **Butors.** *Botaurus,* Steph.

6. **Héron butor.** *Ardea stellaris,* Lin.

Syn. — *Botaurus stellaris,* Bonap. — (Vulg. *Grand Butor*).

De passage en automne et en hiver; commun alors. Quelques-uns restent durant l'été, et nichent dans les joncs de nos marécages. Vit de petits poissons, de mollusques, de vers, d'insectes aquatiques, et se jette rapidement sur sa proie. Durant l'automne, il va, dit-on, dans les bois, chasser les rats et les mulots, qu'il saisit avec beaucoup d'adresse et qu'il dévore tout entiers. Le soir, il sort de l'immobilité où il se tient ordinairement pendant le jour, et il s'élève dans les airs, en décrivant une spirale, à une hauteur où on le perd de vue. Lorsqu'il est attaqué, il se défend avec courage et en portant à ses ennemis de violents coups de bec.

Digitized by Google

5° Blongios. *Ardeola*, **Bonap.**

7. **Héron blongios.** *Ardea minuta,* Lin.
Syn.—*Ardeola minuta,* Bonap.

Arrive au printemps, et nous quitte en automne. Commun dans nos marais boisés. Niche parmi les joncs, quelquefois sur les buissons, le plus souvent sur une vieille souche au bord de l'eau. Sa principale nourriture consiste en jeunes poissons, frai, vers et insectes. Vit très-bien en captivité.

6° Bihoreaux. *Nycticorax*, **Steph.**

8. **Héron bihoreau.** *Ardea nycticorax,* Vieill.
Syn.—*Nycticorax griseus,* Strickl.—*Nyct. ardeola,* Tem.—*Nyct. gardeni,* Bonap.—(Vulg. *Bihoreau à manteau noir*).

Rare et de passage irrégulier. Habite les rivages de nos côtes, les bords des rivières, les marais couverts de joncs et de buissons. Cherche moitié dans l'eau, moitié sur la terre, sa nourriture qui se compose de grillons, d'insectes, de petits poissons et de rainettes. Ses mœurs sont à demi-nocturnes. Willughby compare sa voix aux sanglots du vomissement.

II° Genre. — CIGOGNE. *CICONIA*, Lin.
(*Ardea,* Lin).

1. **Cigogne blanche.** *Ciconia alba,* Briss.
Syn.—*Ardea ciconia,* Lin.—(En pic. *Chigogne*).

De passage régulier à la fin d'août et en septembre; revient dans le courant de mars ou en avril, pour aller dans le nord où elle niche. On en tue tous les ans dans nos grands marais. Vit de reptiles, de petits mammifères et même de vers. Voyage par grandes troupes qui se reposent rarement.

2. **Cigogne noire.** *Ciconia nigra,* Bechst.
Syn.—*Ardea nigra,* Lin.—*C. fusca,* Briss.—*Melanopelargus niger,* Reich.

De passage irrégulier. Beaucoup plus rare et plus sauvage que

Digitized by Google

sa congénère. Vit dans les forêts sombres et marécageuses de l'est. Préfère le poisson à toute autre nourriture; mange en outre, comme la précédente, beaucoup de reptiles, de petits mammifères et de vers.

IIIe Genre. — SPATULE. *PLATALEA*, Lin.

1. **Spatule blanche.** *Platalea leucorodia*, Lin.
Syn. — *P. platea*, Lin. — *P. nivea*, Cuv. — *P. leucorodius*, Keys. et Bl. — (En pic. *Pelincan*, *Palette*, *Palottier*).

De passage irrégulier au printemps et en automne. Commune, suivant les années, sur nos côtes, surtout en avril et mai; rare dans l'intérieur des terres. Voyage au nombre de trois ou quatre, ou par bandes. Sa nourriture consiste en petits poissons, frai, vers et insectes aquatiques. Les individus sans huppe (*P. nivea*) sont des jeunes de l'année ou des sujets en mue. Ceux dont le bec est notablement plus fort qu'à l'ordinaire sont probablement d'une autre race.

IIIe Division. — Échassiers longirostres.
Grallatores tenuirostres.

Ve Famille. — IBIS. *IBISIDÆ*.

Ier Genre. — IBIS. *IBIS*, Cuv.
(*Tantalus*, Lin. — *Numenius*, Briss.)

1° Falcinelles. *Falcinellus*, Bechst.

1. **Ibis falcinelle.** *Ibis falcinellus*, Vieill.
Syn. — *Tantalus falcinellus*, Lin. — *Numenius viridis* et *castaneus*, Briss. — *Ibis sacra*, Tem. — *Falcinellus igneus*, Bechst. — *Plegadis falcinellus*, Kaup.

De passage irrégulier, surtout par les temps d'orage et de forts vents. On en a tué deux à Sur-Somme, en octobre 1857. Vit de vers, de petits coquillages et de végétaux aquatiques. Voyage par petites troupes ou à trois ou quatre. On pense que c'est l'*Ibis noir* des anciens.

Digitized by Google

VI

VIe FAMILLE. — BÉCASSES. *SCOLOPACIDÆ.*

Ier GENRE. — COURLIS. *NUMENIUS*, Lin.
(*Scolopax*, Lin.)

1. **COURLIS CENDRÉ.** *Numenius arquata*, Lin.
Syn. — *Scolopax arquata*, Lin. — *N. arquatus*, Vieill. —(Vulg. *Grand Courlis.*—En pic. *Corlu, Corleru, Corlieu, Turluy, Ouret, Ouiret*).

De passage, chaque année, dans les mois de mars, avril, octobre et novembre. Fréquente principalement nos plaines marécageuses et nos côtes, où il arrive en grandes troupes. Vit de menus coquillages, de vers de terre et d'insectes. Son vol est élevé et soutenu. On ne l'approche que difficilement et par surprise. Son nom dérive de son cri. Sa chair est d'un goût médiocre.

2. **COURLIS CORLIEU.** *Numenius phæopus*, Lath.
Syn. — *Scolopax phæopus*, Lin. — *N. minor*, Briss. — (Vulg. *Petit Courlis.* — En pic. *Cotteret*).

De passage régulier, au printemps et en automne, sur nos côtes. Plus rare que le Courlis cendré, duquel il ne diffère que par sa taille moindre de moitié et son bec plus court et moins arqué. Niche, dit-on, vers le pôle nord.

3. **COURLIS A BEC GRÊLE.** *Numenius tenuirostris*, Vieill.

De passage accidentel. Un individu a été tué dans le marais de Noyelles et un autre à Cayeux. Ses mœurs et ses habitudes sont inconnues; tout porte à croire qu'elles ont de l'analogie avec celles des autres Courlis.

IIe GENRE. — BARGE. *LIMOSA*, Tem.
(*Numenius* et *Scolopax*, Lin.—*Limicula*, Vieill.—*Terekia* et *Limosa*, Bonap.)

1. **BARGE COMMUNE.** *Limosa ægocephala*, Bonap.
Syn. — *Scolopax ægocephala*, Lin. — *Totanus limosus*, Mey. — *L. melanura*, Tem. — *Limicula melanura*, Vieill. — (Vulg. *Grande Barge rousse, Barge à queue noire.* — En pic. *Pilhui, Bout-feumé*).

Commune et de passage en mars, avril, septembre et octobre;

Digitized by Google

quelquefois aussi en hiver. Fréquente les prairies salées, les limons des embouchures des rivières. Vit de vers, de larves et d'insectes mous. Ses mœurs sont peu connues; elle est très-rusée. Son cri est fort aigre. On en prend beaucoup au printemps sur nos côtes, que l'on conserve dans les jardins clos de murs. Le plus grand nombre cependant périt l'hiver, faute de nourriture convenable en cette saison. Sa propagation a lieu dans le nord.

2. **Barge rousse.** *Limosa rufa,* Briss.
Syn.— *Scolopax Lapponica,* Lin.— *Scolopax leucocephala,* Lath.—*Totanus ferrugineus,* Mey.—*Limicula Lapponica,* Vieill.—(Vulg. *Barge à queue barrée.*— En pic. *Bouffarie*).

De passage, sur nos côtes, pendant les mois de septembre, d'octobre et de mai; mais moins commune dans ce dernier mois que dans les autres. Ses mœurs ne diffèrent pas de celles de l'espèce précédente. Niche, dit-on, en Angleterre et en Hollande, dans les endroits les plus marécageux, mais pas plus avant dans le nord.

3. **Barge de Meyer?** *Limosa Meyeri,* Leisl.
Syn.—*Limicula Meyeri,* Vieill.

De double passage sur nos côtes, mais généralement rare. On doute que ce soit une espèce distincte. M. de Keyserling, le professeur Blasius et Schlegel pensent qu'elle est formée de sujets appartenant à la Barge rousse.

4. **Barge cendrée.** *Limosa cinerea,* Degl.
Syn.—*Scolopax cinerea,* Guld.—*Scol. terek,* Lath.—*Limicula terek,* Vieill.—*Limosa terek,* Tem.—*Limosa recuvirostra,* Schleg.—*Xenus cinereus,* Kaup.—*Terekia cinerea,* Bonap.

De passage accidentel sur nos côtes. Un individu a été tué à Cayeux, en mai. Se nourrit de vers, d'insectes et de petits coquillages. C'est un oiseau de la mer Caspienne. On en fait le genre *Terekia,* Bonap.

Digitized by Google

III° Genre. — CHEVALIER. *TOTANUS*, Tem.

(*Scolopax* et *Tringa*, Lin. — *Totanus* et *Tringa*, Mey. — *Actitis*, *Actiturus*, *Totanus*, *Catoptrophorus* et *Glottis*, Bonap. — *Totanus* et *Actitis*, Keys. et Bl.)

1° **Chevaliers-Barges.** *Glottis*, Nils.

1. **Chevalier aboyeur.** *Totanus glottis*, Tem.
Syn. — *Scolopax grisea*, Briss. — *T. chloropus*, Mey. — *Glottis chloropus*, Bonap. — *Glottis canescens*, Nils. — (Vulg. *Chevalier aux pieds verts*, *Barge variée* et *Barge aboyeuse*. — En pic. *Rousselette*, *Tilvot*).

Passe communément, au printemps et à la fin de l'été, sur nos côtes ; accidentellement sur nos rivières et dans nos marais. Nous le voyons le plus souvent par paires. Les petits poissons, les coquillages bivalves, le frai, les vers et les insectes d'eau lui servent de pâture. Niche dans le nord. Son nom lui vient de ce que son cri ressemble à l'aboiement du chien. Sa chair est bonne à manger.

2° **Chevaliers proprement dits.** *Totanus*, Auct.

2. **Chevalier brun.** *Totanus fuscus*, Mey.
Syn. — *Scolopax fusca*, Lin. — *Limosa fusca*, Briss. — *Tringa atra*, Gm. — *Erythroscelus fuscus*, Kaup. — (Vulg. *Barge brune*, *Chevalier noir*, *Chevalier arlequin*. — En pic. *Bouillard noër*).

Assez commun, sur nos côtes, à son double passage de printemps et d'automne. Voyage isolément ou par petites bandes. Suivant M. Crespon, il aime à entrer dans l'eau jusqu'au ventre pour y chercher les insectes, les vers et les petits limaçons dont il se nourrit. Sa propagation n'est pas connue. Son cri est fort et très-aigre ; il le fait souvent entendre. On prend rarement les mâles en robe d'amour parfaite.

3. **Chevalier stagnatile.** *Totanus stagnatilis*, Bechst.
Syn. — *Scolopax totanus*, Lin. — (Vulg. *Chevalier à longs pieds*).

De passage accidentel sur nos côtes. Observé plusieurs fois à

Digitized by Google

Cayeux, au printemps. Vit en grande partie de vers et d'insectes. M. Nordmann dit que cet oiseau est aussi bon nageur que les Phalaropes. Son cri est une espèce de sifflement. Niche dans les régions arctiques.

4. Chevalier gambette. *Totanus calidris,* Bechst.

Syn. — *Scolopax calidris,* Lin. — *Gambetta calidris,* Kaup. — (Vulg. *Chevalier aux pieds rouges.* — En pic. *Bouillard*).

De passage, en grand nombre, dans les mois de mars, de septembre et d'octobre. Nous le voyons dans les marais au printemps, et de préférence sur nos côtes en automne. Sa nourriture se compose d'insectes sans élytres, de vermisseaux, de chevrettes et quelquefois de jeunes mollusques. Voyage par petites troupes. Sa chair est recherchée dans certains pays.

5. Chevalier sylvain. *Totanus glareola,* Tem.

Syn.—*Tringa glareola,* Lin.—*Tot. glareolus,* Vieill. —*Rhynchophilus glareola,* Kaup.—(Vulg. *Chevalier des bois.*—En pic. *Rititi*).

De passage en mai, septembre et octobre; le plus souvent seul ou par paires. Ne fréquente guère, selon M. Hardy, que les marais d'eau douce, où il se tient caché dans les herbes et se laisse difficilement approcher. Se nourrit comme ses congénères. Niche dans les régions pôlaires.

6. Chevalier cul-blanc. *Totanus ocrophus,* Tem.

Syn.—*Tringa ocrophus,* Lin.—*Helodromus ochropus,* Kaup.—(Vulg. *Cul-blanc de rivière*).

Arrive, en grand nombre, au printemps et à la fin de l'été; quelquefois l'hiver. Fréquente les fossés, les marais fangeux; on le voit courir sur les graviers ou raser au vol la surface de l'eau. Vit de petites mouches et d'autres insectes. Niche à terre sur le sable ou parmi les herbes. Voyage ordinairement par couples ou par petites bandes. Sa chair est peu estimée.

Digitized by Google

3° Chevaliers guignettes. *Actitis*, Boie.

7. **Chevalier guignette.** *Totanus hypoleucos*, Degl.

Syn. — *Tringa hypoleucos*, Lin. — *Actitis hypoleucos*, Bonap. — (Vulg. *Petite Alouette de mer*. — En pic. *Triot*).

Arrive en avril. Commun, surtout en juillet et août, dans nos marais et sur nos côtes. Émigre en septembre. Se nourrit de vermisseaux et d'insectes. Niche parfois dans nos contrées. Voyage par couples ou par petites bandes qui suivent de préférence le voisinage de la mer. Son vol est bas et saccadé. C'est un gibier excellent lorsqu'il est gras.

IV° Genre. — COMBATTANT. *MACHETES*, Cuv.
(*Tringa*, Lin.)

1. **Combattant ordinaire.** *Machetes pugnax*, Cuv.

Syn. — *Tringa pugnax*, Lin. — *Tringa cinereus*, Briss. — *T. variegata*, Brünn. — *T. equestris* et *littorea*, Lath. — (En pic. *Paon de mer*, le mâle; *Sotte*, la femelle).

De passage, sur nos côtes et dans nos marais voisins de la mer, au printemps et en automne. Commun, principalement vers la fin de mars ou en avril. Les mâles nous visitent les premiers en août et septembre, puis les femelles et ensuite les jeunes; le contraire a lieu au printemps. Son alimentation est la même que celle des Chevaliers. Niche dans le nord, et accidentellement dans notre pays. Son nom vient des combats furieux que les mâles se livrent au moment des pariades.

Ce n'est que dans le mois de juin que les mâles ont leur belle parure de noces. A cette époque, on trouve rarement deux individus dont la fraise et les oreillons soient colorés de même. Ces ornements accessoires varient à l'infini: il y en a de *blancs*, de *noirs*, de *fauves*, de *gris*, et toutes les couleurs intermédiaires diversement mélangées s'y rencontrent.

Digitized by Google

Vᵉ GENRE. — BÉCASSE. *SCOLOPAX*, Lin.

(*Numenius*, Lin.—*Rusticola* et *Scolopax*, Vieill.—*Macroramphus*, *Gallinago* et *Scolopax*, Bonap. — *Macroramphus*, *Ascolopax* et *Scolopax*, Keys. et Bl.)

1° Bécassines. *Gallinago* Steph.

1. Bécasse major. *Scolopax major*, Gm.

Syn. — *Scolopax media*, Vieill. — *Gallinago major*, Léach. — *Ascolopax major*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Bécassine double*).

De passage dans les mois d'avril et d'août, souvent seule ou par deux ou trois. Vit dans les prairies humides et les terres inondées, où elle cherche des vermisseaux, des limaçons et des insectes qui forment sa principale nourriture. Son vol est droit et peu rapide.

2. Bécasse bécassine. *Scolopax gallinago*, Lin.

Syn. — *Gallinago scolopacinus*, Bonap. — *Ascolopax gallinago*, Keys. et Bl.—(En pic. *Bécachaine*).

Arrive ordinairement dès le mois de mars, en petit ou en grand nombre, selon que le vent est plus ou moins favorable; reste jusqu'à la fin d'avril, puis se dirige vers le nord pour y nicher; revient à la fin de juillet, et l'on en voit alors jusqu'aux premières gelées. Voyage par petits groupes de quatre à cinq, ou bien isolément. Se repaît de vers, d'insectes et de petits coquillages, qu'elle cherche dans la terre molle et la vase. C'est un gibier exquis.

N. B. La Bécassine de Brehm (*Scol. Brehmii*), indiquée par M. Baillon, ressemble à la *Scol. gallinago*, dont elle a été séparée par M. Kaup, mais elle a seize pennes à la queue, au lieu de quatorze. Temminck doute que ce soit une espèce distincte. M. Baillon sépare aussi, sous le nom de Bécassine de Lamotte (*Scol. Delamottii*, Vieill.), des individus qui n'ont que douze rectrices et sont, du reste, semblables aux spécimens ordinaires. Celle qu'il nomme *Pygmæa* (*Scol. peregrina*, Brehm) et qui diffère seulement de la Bécassine ordinaire par une taille plus petite et la queue qui n'aurait que douze pennes, n'est sans doute également qu'une espèce très-douteuse.

Digitized by Google

3. **Bécasse sourde**. *Scolopax gallinula*, Lin.
Syn.—*Gallinago minor*, Briss.—*G. gallinula*, Bonap. —*Ascolopax gallinula*, Keys. et Bl.

Commune dans les mêmes localités que la Bécassine ordinaire et aux mêmes époques. Comme la précédente, elle se nourrit de vers, d'insectes et de petits coquillages. Son nom de Sourde lui vient de ce qu'elle semble ne pas entendre le bruit qui se fait autour d'elle. Sa chair est aussi bonne que celle de ces dernières.

2° **Bécasses**. *Rusticola*, Mœhr.

4. **Bécasse ordinaire**. *Scolopax rusticola*, Lin.
Syn.—*Rusticola vulgaris*, Vieill.—*R. Europæa*, Less.

De passage périodique pour la plupart; commence à se montrer vers la fin d'octobre, ordinairement seule ou par couples; revient au printemps, mais elle est moins bonne alors. Quelques-unes nichent dans nos bois. Sa subsistance consiste en vermisseaux, en limaçons et en petits coléoptères. On observe de temps en temps des variétés d'un jaunâtre pâle.

VI° Genre. — BÉCASSEAU. *TRINGA*, part. Lin.
(*Tringa* et *Scolopax*, Gm.— *Tringa*, Mey. — *Calidris* et *Pelidna*, Cuv. — *Tringa* et *Pelidna*, Bonap. — *Calidris*, *Pelidna* et *Numenius*, Less.)

1° **Maubèches**. *Calidris*, Cuv.

1. **Bécasseau maubèche**. *Tringa canutus*, Lin.
Syn.—*Tringa cinerea*, Brünn.—*T. ferruginea*, Mey. — (Vulg. *Maubèche*, *Maubèche grise*, *Bécasseau canut*.—En pic. *Ouillard*, *Woyard*).

Commun sur nos côtes, en avril, mai, août et septembre; rarement dans nos marais de l'intérieur. Vit de petits vers, de coléoptères aquatiques et de menus coquillages. Niche dans les régions arctiques. C'est le plus grand du genre, et l'un de ceux qui offrent le plus de variétés dans le plumage. On l'a décrit sous sept noms différents.

Digitized by Google

2. Bécasseau violet. *Tringa maritima,* Brünn.
Syn.—*Calidris maritima,* Cuv.—*T. nigricans,* Montag.

De passage sur nos côtes en même temps que le précédent, mais généralement rare. Nous ne le voyons jamais dans nos marais. Niche fort avant dans le nord.

3. Bécasseau rousset. *Tringa rufescens,* Vieill.
Syn.—*Actitis rufescens,* Schleg.

De passage accidentel. Un jeune sujet a été tué à Feuquières par M. de Lamotte. Habite l'Amérique septentrionale. On ne connaît ni son régime ni ses mœurs.

2° Alouettes de mer. *Pelidna,* Cuv.

4. Bécasseau cocorli. *Tringa subarquata,* Tem.
Syn. — *T. ferruginea* et *cinerea,* Brünn. — *Scolopax subarquata,* Gm. — *Numenius Africanus,* Lath. — *Pelidna subarquata,* Cuv.—*Numenius subarquatus,* Less.—*Ancylocheilus subarquatus,* Kaup.

Assez commun à son double passage sur nos côtes, en avril, mai, juin et à la fin de l'été; rarement dans l'intérieur des terres. Se mêle souvent aux bandes de l'espèce suivante. Les vers et les petits insectes forment le fond de sa nourriture. Niche très-avant dans le nord. Cuvier en fait le type de son genre *Pelidna.* Varie suivant l'âge et les saisons.

5. Bécasseau cincle. *Tringa cinclus,* Keys. et Bl.
Syn.—*T. Alpina,* Lin.—*T. variabilis,* Mey.—*Pelidna cinclus,* Cuv.— (Vulg. *Tringa à collier*).

De passage régulier et en très-grandes bandes, aux mêmes époques que le *Cocorli,* dont il diffère principalement par le bec qui est plus long et un peu arqué dans celui-ci. Nous le voyons dans nos marais et surtout sur nos côtes. Vit, comme ses congénères, d'insectes et de vers. Niche dans les mêmes régions.

6. Bécasseau brunette? *Tringa torquata,* Degl.
Syn.—*T. Schinzii,* Brehm.

Plus commun que le précédent, dans les mêmes localités et aux

Digitized by Google

mêmes époques. Ce n'est probablement, d'après M. de Selys-Longchamps, qu'une race locale plus petite, mais se rapportant au *Cinclus*, comme Temminck l'a pensé. Naumann adopte pourtant l'opinion de Brehm, et croit que cette race pénètre plus avant dans le nord que l'espèce ordinaire. Selon Temminck, il ne faut pas confondre cette espèce ou race avec la *T. Schinzii*, Bonap., du nord de l'Amérique.

7. Bécasseau platyrhinque. *Tringa pygmæa*, Degl.

Syn. — *Numenius pygmæus*, Mey. — *T. platyrhyncha*, Tem. — *T. eloriodes*, Vieill — *Pelidna platyrhyncha*, Bonap. — (Vulg. *Tringa Eloriode*).

De passage irrégulier sur nos côtes. Observé plusieurs fois au hable d'Ault et à Cayeux. C'est un oiseau du nord des deux mondes. Ses mœurs et son régime sont inconnus. M. Koch en a fait le genre *Limicola*.

8. Bécasseau minule. *Tringa minuta*, Leisl.

Syn. — *Pelidna minuta*, Bonap. — *Actodromus minutus*, Kaup. — (Vulg. *Bécasseau échasses*).

De passage, en avril et à la fin de l'été, sur nos côtes. Fréquente quelquefois nos marais au printemps. C'est le nain du genre. Peu rare, mais il échappe souvent, par sa petitesse, à la poursuite du chasseur. Vit de très-petits vers et d'insectes fluviatiles. Niche dans le nord.

9. Bécasseau temmia. *Tringa Temminckii*, Leisl.

Syn. — *Pelidna Temminckii* et *Actrodomus Temminckii*, Bonap. — (En pic. *Petrot*).

De passage, comme le *Minuta*, au printemps et à la fin de l'été, mais un peu plus rare. S'arrête quelquefois dans nos marais. Se nourrit des mêmes aliments que ce dernier, et se mêle souvent aux bandes de Bécasseaux et de Cincles qui pâturent sur nos grèves. Sa propagation est encore inconnue. M. Faber pense qu'il niche dans les ravins des montagnes rocailleuses de l'Islande.

Digitized by Google

VII° Genre. — SANDERLING. *ARENARIA*, Bechst.
(*Charadrius*, Lin.—*Tringa*, Briss.—*Calidris*, Illig.)

1. Sanderling des sables. *Arenaria calidris*, Mey.
Syn.—*Charadrius calidris*, Lin.—*Calidris arenaria*, Illig.—*Calidris rubidus*, Vieill.—*Tringa arenaria*, Schleg.—(Vulg. *Guerlette rouge* ou *blanche*).

De passage régulier sur nos côtes, dans les mois d'avril, mai, septembre et octobre. Vit de vers et d'insectes. Ses mœurs sont les mêmes que celles des Pluviers et des Bécasseaux. On assure qu'il pousse ses migrations jusqu'au 74° degré de latitude. Niche probablement dans les régions les plus septentrionales.

VIII° Genre. — TOURNE-PIERRE. *STREPSILAS*, Illig.
(*Tringa*, Lin. — *Arenaria*, Vieill.)

1. Tourne-pierre vulgaire. *Strepsilas interpes*, Bonap.
Syn.—*Tringa interpes*, Lin.—*Strep. collaris*, Tem.—*Arenaria interpes*, Vieill. — (Vulg. *Coulond chaud*. — En pic. *Colombé*).

De passage régulier sur nos côtes, au printemps et en automne. Commun au hable d'Ault, du 10 au 25 mai. Sa nourriture consiste en petits coquillages bivalves ou autres animaux marins, qu'il cherche sous les pierres et les gros graviers. Niche sur les sables, selon Temminck. Vit très-bien dans les jardins, à la manière des Pluviers, et s'apprivoise facilement.

VII° Famille.—PHALAROPES. *PHALAROPIDÆ*.

Ier Genre. — PHALAROPE. *PHALAROPUS*, Briss.
(*Tringa*, Lin.—*Crymophilus* et *Phalaropus*, Vieill.—*Phalaropus* et *Lobipes*, Cuv.)

1° Lobipèdes. *Lobipes*, Cuv.

1. Phalarope hyperboré. *Phalaropus lobatus*, Lath.
Syn.—*Tringa hyperborea*, Lin.—*Ph. cinereus*, Briss. —*Lobipes hyperboreus*, Bonap.—(Vulg. *Phalarope cendré* ou *de Sibérie*).

De passage irrégulier et de loin en loin. M. de Lamotte en pos-

Digitized by Google

sède un capturé sur nos côtes en mai. Se repaît de petits insectes marins qu'il prend à la surface de l'eau ou sur la grève. Niche dans les contrées les plus septentrionales.

2° Phalaropes. *Phalaropus*, Cuv.

2. **Phalarope dentelé.** *Phalaropus fulicarius*, Bonap. Syn. — *Tringa fulicaria*, Lin. — *Ph. platyrhinchus*, Tem. — *Crymophilus rufus*, Vieill. — (Vulg. *Phalarope à festons dentelés*).

De passage irrégulier sur nos côtes, en octobre, novembre, décembre et mai. Nous visite surtout à la suite des tempêtes. On le voit souvent en pleine mer, à de grandes distances de la terre, où il cherche rarement sa subsistance. Niche, selon Temminck, par le 68ᵉ degré de latitude.

IIᵉ Genre. — ÉCHASSE. *HIMANTOPUS*, Briss.
(*Charadrius*, Lin. — *Hipsibates*, Nitz.)

• 1. **Échasse ordinaire.** *Himantopus melanopterus*, Mey. Syn. — *Charadrius himantopus*, Lin. — *H. albicollis*, Vieill. — *Hypsibates himantopus*, Nitz. — (Vulg. *Échasse à manteau noir, Échasse à cou blanc.* — En pic. *Gambade*).

Rare et de passage irrégulier sur nos côtes, en mai et juin. Un couple a niché, en 1849, dans la garenne de Saint-Quentin. Vit de frai de grenouilles, de vermisseaux et de petits insectes aquatiques. Lorsqu'elle marche, elle se balance de droite à gauche, et semble ne pouvoir se soutenir sur ses longues jambes. Son vol est rapide.

IVᵉ Division. — Échassiers palmipèdes.
Grallatores palmipedes.

VIIIᵉ Famille. — RÉCUVIROSTRES.
RECUVIROSTRIDÆ.

Iᵉʳ Genre. — RÉCUVIROSTRE. *RECUVIROSTRA*, Lin.

1. **Récuvirostre avocette.** *Recuvirostra avocetta*, Lin. (Vulg. *Avocette à nuque noire.* — En pic. *Clette, Clèpe*).

De passage annuel sur nos côtes et dans les grands marais

Digitized by Google

voisins. Nous visite de préférence en avril et en septembre, mais moins communément en automne qu'au printemps. Voyage par couples ou à trois ou quatre. Vit de frai, de crustacés et de très-petits insectes qu'elle saisit sur la vase ou dans l'écume des flots. Selon Temminck, lorsqu'elle prend sa nourriture, on dirait qu'elle bat l'eau avec son bec. Son vol est rapide et soutenu.

IXe Famille. — PHÉNICOPTÈRES. *PHŒNICOPTERIDÆ*.

Ier Genre. — PHÉNICOPTÈRE. *PHŒNICOPTERUS*, Auct.

1. **Phénicoptère flammant**. *Phœnicopterus roseus*, Pall. Syn. — *Ph. ruber*, Lin. — *Ph. Europœus*, Vieill. — *Ph. antiquorum*, Bonap. — (Vulg. *Flammant rose*).

De passage très-accidentel. Un individu égaré a été vu, il y a quelques années, dans la vallée de la Bresle. Vit sédentaire dans le midi de la France, et se tient ordinairement en troupes sur les plages humides et dans les étangs salés qui avoisinent la mer. Sa nourriture se compose de mollusques, de frai, de poissons et d'insectes d'eau. On l'approche difficilement. Son nom vient de la riche couleur de ses ailes.

Ve Division. — Échassiers macrodactyles. *Grallatores macrodactyli*.

Xe Famille. — RALES. *RALLIDÆ*.

Ier Genre. — RALE. *RALLUS*, part. Lin.

1° Râles proprement dits. *Rallus*, Lin.

1. **Rale d'eau**. *Rallus aquaticus*, Lin. (En pic. *Raille, Reille*).

Arrive en mars ; émigre en novembre ou décembre. Habite en été les marais, et y niche dans les joncs et les roseaux. On le voit nager au milieu des grandes plantes aquatiques, à la manière des Poules d'eau. Sa nourriture consiste en insectes, en limaçons et en herbes tendres. Son vol est bas, peu soutenu et en ligne droite.

Digitized by Google

Les chasseurs le connaissent par les ruses sans nombre qu'il emploie pour dépister les chiens. Sa chair a un goût très-prononcé de marécage.

2° Crex. *Crex*, Bechst.

2. **Rale de genêt**. *Rallus crex*, Lin.

Syn. — *Gallinula crex*, Lath. — *Crex pratensis*, Mey. — (Vulg *Râle de blé, Roi des Cailles, Poule d'eau de genêt.* — En pic. *Roussette, Rousselet, Raille, Reille*).

Arrivé à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai; part en septembre, en octobre et même en novembre. Niche dans les prairies humides et dans les pièces de trèfles. Vit de graines aussi bien que d'insectes et de vermisseaux. Son nom latin, *Crex*, est l'expression de son cri. On l'a appelé Roi des Cailles, parce qu'il arrive et s'en va avec elles; ce qui a fait croire qu'il les conduisait. Sa chair est la plus délicate des espèces du genre.

3° Marouettes. *Porzana*, Vieill. (*Zaporina*, Steph. - *Alecthelia*, Sw.)

3. **Rale marouette**. *Rallus porzana*, Lin.

Syn. — *Gallinula porzana*, Lath. — *Porzana maruetta*, Vieill. — *Ortygometra porzana*, Bonap. — (Vulg. *Poule d'eau Marouette, petit Râle d'eau.* — En pic. *Relé, Réve, Griset*).

Assez commun. Arrive à la même époque que le Râle d'eau, et n'émigre que dans le fort de l'hiver. Niche dans nos marais, et fait, avec du jonc, un nid en forme de nacelle qu'il attache à quelque tige de roseau. Sa nourriture se compose également de substances végétales ou animales; il préfère néanmoins ces dernières. Son cri peut être comparé à celui d'un petit oiseau de proie. Sa chair égale, dit-on, en délicatesse, celle du Râle de genêt.

4. **Rale poussin**. *Rallus pusillus*, Pall.

Syn. — *Gallinula pusilla*, Mey. — *Ortygometra pusilla* et *Zaporina minuta*, Bonap. — *Ort. minuta*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Poule d'eau poussin*).

Rare et de passage irrégulier. Ses mœurs et ses habitudes sont

Digitized by Google

les mêmes que celles du précédent. Niche parmi les roseaux. Quelquefois il se rend dans les champs de fourrages et dans les terrains habités. Lorsqu'on le chasse, il exécute tant de manœuvres et court si rapidement dans les fourrés, qu'il finit presque toujours par lasser la patience des chasseurs et des chiens.

5. **Rale Baillon.** ***Rallus Bailloni,*** **Vieill.**

Syn.—*Gallinula Bailloni,* Tem.—*Ortygometra Bailloni* et *Zaporina pygmæa,* Bonap.—*Ort. pygmæa,* Keys. et Bl.

Arrive dans le mois de mai ; émigre à la fin d'août. Niche dans nos marais, sur un peu d'herbes, et n'est pas commun. Ses mœurs et ses habitudes ne diffèrent en rien de celles du Poussin, avec lequel il a été longtemps confondu. C'est le plus petit du genre.

IIe Genre. — GALLINULE. *GALLINULA*, Lath. (*Fulica*, Lin.)

1. **Gallinule ordinaire.** ***Gallinula chloropus,*** **Lath.**

Syn.—*Fulica chloropus,* Lin.—(Vulg. *Poule d'eau*).

Sédentaire et commun dans les étangs bordés de joncs, où il niche. Diffère peu des Râles, si ce n'est par le prolongement du bec sur le front. Vit d'insectes, de plantes aquatiques et de graines. Sa chair est généralement peu estimée.

IIIe Genre. — FOULQUE. *FULICA*, Lin.

1. **Foulque macroule.** ***Fulica atra,*** **Lin.**

(Vulg. *Foulque Morelle*.—En pic. *Bléry, Berlaude*).

Habite partout où il y a de grands étangs ; n'est pas rare au hable d'Ault. Paraît surtout le soir ou au crépuscule. Niche au milieu des roseaux morts, et se construit un nid quelle entasse et recouvre d'herbes. Se nourrit d'insectes et de plantes aquatiques. A l'approche de l'hiver, une partie nous quitte pour se transporter plus au nord. Voyage isolément. Sa chair est bonne à manger, mais elle a un goût de marais trop prononcé.

Digitized by Google

VI° ORDRE. — PALMIPÈDES. *NATATORES.*

Ire DIVISION. — PALMIPÈDES LONGIPENNES. *Natatores longipennes.*

Ire FAMILLE. — MOUETTES. *LARIDÆ.*

Ier GENRE. — STERCORAIRE. *STERCORARIUS*, Briss. (*Larus*, Lin. — *Catharacta*, Brünn. — *Lestris*, Illig.)

1. STERCORAIRE CATARACTE. *Stercorarius catarrhactes*, Vieill.

Syn. — *Larus catarrhactes*, Lin. — *Catharacta Skua*, Brünn. — *Lestris catharractes*, Tem. — *Megalestris catarrhactes*, Bonap. — (Vulg. *Labbe* ou *Stercoraire brun, Goëland brun*).

Paraît accidentellement sur nos côtes après les tempêtes. Vit de poissons et de jeunes oiseaux, sur lesquels il fond avec la rapidité d'un trait. On a remarqué qu'il a, dans le port et dans l'air de sa tête, quelque chose de l'Aigle. Niche à Feroë et en Islande.

2. STERCORAIRE POMARIN. *Stercorarius pomarinus*, Vieill.

Syn. — *Larus parasiticus*, Mey. — *Lestris pomarinus*, Tem. — *Coprotheres pomarinus*, Reich. — (Vulg. *Labbe pomarin*).

De passage accidentel sur nos côtes après les ouragans, en automne et en hiver. Nous ne voyons le plus souvent que des jeunes. Son alimentation est la même que celle du Cataracte. Niche dans l'Amérique du nord.

3. STERCORAIRE DES ROCHERS. *Stercorarius cepphus*, Degl.

Syn. — *Catharacta cepphus*, Brünn. — *Larus crepidatus*, Gm. — *Lestris parasiticus*, Tem. — *L. Richardsonii*, Bonap. — *L. cephus*, Keys. et Bl. — *L. parasitica*, Schleg. — (Vulg. *Labbe des rochers, Stercoraire parasite*).

Très-accidentellement sur nos côtes, en automne et en hiver.

Digitized by Google

Son vol est vif et balancé comme celui de l'Autour; le vent le plus fort ne l'empêche pas de se diriger sur la mer. On ne peut guère l'approcher ni le tirer que lorsqu'on lui jette un appât. Niche dans les régions arctiques.

4. STERCORAIRE LONGICAUDE. *Stercorarius longicaudatus*, Briss.

Syn. — *Catharacta parasitica*, Brünn. — *Lestris parasiticus*, Tem. — *L. Buffonii*, Boie. — *L. parasitica*, Bonap. — (Vulg. *Labbe* ou *Stercoraire à longue queue*).

De passage sur nos côtes en même temps que ses congénères, mais moins rare. Ceux qui nous visitent paraissent venir du nord de l'Angleterre ou de Terre-Neuve. Habite les régions les plus boréales.

IIe GENRE. — GOELAND. *LARUS*, Lin.
(*Gavia*, *Xema*, *Rossia* et *Larus*, Bonap.)

A. GOELANDS. *Eulari*, Degl.

1. GOELAND MARIN. *Larus marinus*, Lin.

Syn. — *Larus niger*, Briss. — *Dominicanus marinus*, Bruch. — (Vulg. *Goëland à manteau noir*. — En pic. *Quévat*).

Commun sur nos côtes, dans les mois de septembre, octobre et décembre. On ne le voit que rarement et seulement après les tempêtes, sur les eaux de nos marécages. Sa nourriture se compose de poissons morts ou vivants, de frai, de voirie et d'insectes. Vit très-bien à l'état de captivité, ainsi que la plupart de ses congénères. C'est l'un des plus grands du genre.

2. GOELAND BRUN. *Larus fuscus*, Lin.

Syn. — *L. flavipes*, Mey. — *Clupeilarus fuscus*, Bonap. — (Vulg. *Goëland à pieds jaunes*, *Mouette à pieds jaunes*, *Goëland gris*).

De passage sur nos côtes, dans les mois de mai, août, octobre et novembre. Assez rare ici. Temminck dit qu'en automne il vole

Digitized by Google

à une grande hauteur, en troupes composées d'individus adultes. Vit de poissons et de cadavres d'animaux marins. Niche principalement dans le nord.

3. Goeland argenté. *Larus argentatus,* Brünn.

Syn.—*L. glaucus,* Mey.—*Laroides argentatus,* Brehm. —(Vulg. *Goëland à manteau gris ou cendré* et *à manteau bleu.*—En pic. *Grisard, Manard-Grisard*).

Commun sur nos dunes, surtout en automne. Niche dans nos hautes falaises. Une partie émigre en hiver et se dirige dans le midi. Se repaît de petits poissons, de crabes et d'étoiles de mer. Varie beaucoup pour la taille et le plumage, suivant l'âge, le sexe et les saisons.

4. Goeland bourguemestre. *Larus glaucus,* Brünn.

Syn.—*L. leucopterus,* Vieill.—*L. glacialis,* Macgill. —*L. Islandicus,* Edm.—*Leucus glaucus,* Bonap.— (Vulg. *Mouette glauque*).

De passage irrégulier et isolément sur nos côtes. En hiver, on n'y voit presque jamais que des jeunes; les vieux ne quittent que très-rarement les régions arctiques. Se montre le plus souvent mêlé aux bandes de Goëlands cendrés et marins. Vit de poissons, surtout de harengs. Le cri qu'il fait entendre en volant est rauque et assez semblable à celui du Corbeau. C'est à tort que Temminck le dit le plus grand des Goëlands connus.

5. Goeland leucoptère. *Larus leucopterus,* Fab.

Syn.—*Leucus leucopterus,* Bonap.—(Vulg. *Mouette leucoptère*).

Rare et de passage accidentel, dans les hivers rigoureux, sur nos côtes. Ceux qui nous visitent sont des jeunes. Habite les régions arctiques de notre hémisphère. Quoi qu'en dise Temminck, cette espèce, dans aucune période de sa vie, ne ressemble pas assez au *Larus glaucus* pour la confondre avec lui. La livrée des jeunes est aussi tout-à-fait différente de celle des jeunes *Glaucus*.

Digitized by Google

B. Mouettes. *Lari.* (*Gavia*, Briss.)

6. Goeland cendré. *Larus canus*, Lin.
Syn. — *L. Heinii*, Hom. — *L. lacrymosus*, Brehm. — (Vulg. *Mouette à pieds bleus*. — En pic, *Mauve*, *Miauve*, *Miaule*, *Miaux*, *Miolis*, avec la plupart de ses congénères).

Très-commun, en automne et en hiver, sur nos côtes. Se montre principalement en grandes troupes à l'approche des tempêtes. On le dit moins vorace et moins querelleur que les précédents. Niche dans les régions arctiques.

7. Goeland sénateur. *Larus eburneus*, Gm.
Syn. — *Gavia eburnea*, Bonap. — *Pagophila eburnea*, Boie. — (Vulg. *Mouette sénateur*).

De passage accidentel sur nos côtes. Vit isolément et se tient plus en mer que les autres Goëlands. On le nomme Sénateur, à cause de sa démarche grave et compassée. Habite les glaces des régions polaires.

8. Goeland tridactyle. *Larus tridactylus*, Lin.
Syn. — *L. rissa*, Brünn. — *Rissa tridactyla*, Léach. — (Vulg. *Mouette tridactyle*).

Commun, sur nos côtes, en automne et en hiver. Se montre quelquefois dans nos marais au printemps, mais toujours seul et vers la fin de mars ou en avril. Se nourrit surtout de poissons, de frai et d'insectes. Niche en grandes bandes dans les rochers des mers du nord.

9. Goeland rieur. *Larus ridibundus*, Lin.
Syn. — *Gavia ridibunda*, Bonap. — (Vulg. *Mouette rieuse*).

De passage, sur notre littoral, en automne et au printemps. Quelques-uns se fixent dans nos grands marais, notamment en avril et en mai. Vole sans cesse sur les flaques d'eau salée qui touchent à la mer, pour y chercher les petits poissons et les insectes dont il se repaît. On l'approche difficilement lorsqu'il est à

Digitized by Google

terre, tandis qu'au vol il n'est pas farouche. Son nom vient de son cri qui a paru ressembler à un éclat de rire. Vit très-bien à l'état de domesticité.

M. de Lamotte soupçonne que le *Larus capistratus*, Tem., est la femelle de cette espèce. Ce ne serait, d'après MM. de Selys-Longchamps et Schlegel, qu'une simple race locale ou variété.

10. GOELAND PYGMÉE. *Larus minutus*, Pall.

Syn.—*Xema minutum*, Bonap.—*Hydrocolæus minutus*, Kaup.

De passage accidentel sur nos côtes, à la suite des vents impétueux. Temminck dit que les jeunes seuls paraissent sur les rivières. Niche au nord, sur le Volga. C'est le plus petit du genre.

11. GOELAND DE SABINE. *Larus Sabinii*, Léach.

Syn.—*L. collaris*, Sab.—*Xema Sabinii*, Bonap.

Espèce de l'extrême nord; s'égare accidentellement sur nos côtes, à la suite des tempêtes de l'hiver. Deux ou trois sujets ont été tués à Cayeux. Vit surtout d'insectes marins.

III° GENRE.—STERNE. *STERNA*, Lin.

(*Larus*, Lin.—*Sterna*, *Hydrochelidon*, *Megalopterus*, *Thalasseus*, *Gelochelidon* et *Sylochelidon*, Bonap.—*Sterna* et *Megalopterus*, Keys. et Bl.)

1. STERNE HANSEL. *Sterna anglica*, Montag.

Syn.—*Gelochelidon Anglica*, Brehm.—(Vulg. *Sterne des marais*).

De passage accidentel sur nos côtes, après les ouragans. Vient quelquefois dans nos marais, en suivant les cours d'eau. Niche en Hongrie.

2. STERNE TSCHEGRAVA. *Sterna caspia*, Pall.

Syn.—*S. megarhynchos*, Mey.—*Sylochelidon caspia*, Brehm.—*Hydrochelidon caspia*, Kaup.

De passage accidentel. Plusieurs individus ont été tués au hable d'Ault. M. Degland dit qu'elle est jetée parfois assez loin dans l'intérieur des terres par les bourrasques. Brehm en fait le

Digitized by Google

type de son genre *Sylochelidon*. C'est la plus grande des Sternes d'Europe.

3. **Sterne caugeck.** *Sterna cantiaca*, Gm.
Syn. — *S. Boysii*, Lath. — *S. canescens*, Mey. — *Thalasseus cantiacus*, Boie. — (Vulg. *Hirondelle de mer.* — En pic. *Plouvré criard*, *Privaret*, *Puveret*, *Tavernot*).

Très-commune sur nos côtes en avril, époque de son passage; moins nombreuse au printemps, lorsqu'elle repasse. Vole par grandes troupes sur les bancs de sable; presque jamais dans l'intérieur des terres. C'est un oiseau criard et d'une chasse facile. Niche sur les bords de la mer.

4. **Sterne Pierre-Garin.** *Sterna hirundo*, Lin.
(Vulg. *Hirondelle de mer Pierre-Garin*).

Très-commune sur nos côtes, à son double passage de mai et d'août. Paraît quelquefois dans les prairies peu éloignées de la mer, à la suite des coups de vent. Vit surtout de poissons. Niche dans nos dunes. Son vol haut et rapide lui permet de franchir en peu de temps des distances immenses.

5. **Sterne arctique.** *Sterna macrura*, Naum.
Syn. — *S. hirundo*, Lin. — *S. arctica*, Tem. — (Vulg. *Hirondelle de mer Arctique*).

Passe en même temps que la précédente, avec laquelle elle a été confondue. Commune en mer. M. Labitte l'a tuée au Crotoy, dans le mois de juillet. Niche dans les régions du cercle arctique.

Temminck pense que la *S. Nitzschii* de Kaup, et la *S. brachytarsa* de Grabba, sont des sujets de cette espèce. M. Hardy croit avoir acquis la certitude que cette Sterne et l'*Hirundo* s'accouplent quelquefois ensemble, et donnent des métis qui ressemblent plus ou moins au père et à la mère.

6. **Sterne de Dougall.** *Sterna paradisea*, Brünn.
Syn. — *S. Dougalii*, Montag.

De passage en août et septembre. Préfère les marais inondés.

Digitized by Google

On l'a vue nicher sur nos côtes, parmi les pierres. Vit de poissons, et recherche plus particulièrement les vers, les libellules, les phalènes et autres papillons crépusculaires. Vole souvent de compagnie avec la Sterne Pierre-Garin, mais ce sont toujours, d'après Temminck, des individus ou des couples isolés.

7. STERNE PETITE. *Sterna minuta*, Lin.

Syn. — *S. parva*, Penn. — *Sternula minuta*, Boie. — (Vulg. *Petite Hirondelle de mer*).

Peu commune, et de passage régulier sur nos côtes en mai et août. Fréquente aussi les rivières, les marais. Niche, dit-on, dans nos dunes ou sur les bords de la mer, entre les petits galets amassés par les eaux. On l'observe fort avant dans le nord. Son plumage varie suivant les saisons.

8. STERNE ÉPOUVANTAIL. *Sterna fissipes*, Lin.

Syn. — *S. nigra* et *nævia*, Briss. — *Hydrochelidon fissipes*, Boie. — (Vulg. *Hirondelle de mer Épouvantail*).

Commune sur nos côtes durant presque toute l'année. Paraît aussi, avec ses congénères, dans nos marais voisins de la mer. Niche près des eaux, parmi les joncs; quelquefois sur les grandes feuilles des plantes aquatiques. Se nourrit de vers et d'insectes. Varie beaucoup aux époques de la mue, selon que celle-ci est plus ou moins avancée.

9. STERNE LEUCOPTÈRE. *Sterna leucoptera*, Meissner.

Syn. — *S. nigra*, Lin. — *Hydrochelidon leucopterum*, Bonap.

De passage accidentel. On l'a tuée au hable d'Ault et dans nos marais salants. Habite le midi de l'Europe.

10. STERNE MOUSTAC. *Sterna hybrida*, Pall.

Syn. — *S. leucopareia*, Natt. — *S. Delamotti*, Vieill. — *Hydrochelidon hybrida*, Bonap. — (Vulg. *Hirondelle de mer Moustac*).

Espèce des parties les plus orientales du midi de l'Europe.

Digitized by Google

S'égare quelquefois sur nos rivages et dans nos marais voisins de la mer. M. de Lamotte l'a tuée à Cayeux. Vit d'insectes.

IIe Famille. — PROCELLAIRES. *PROCELLARIDÆ*.

Ier Genre. — PETREL. *PROCELLARIA*, Lin.

1. **Petrel fulmar.** *Procellaria glacialis*, Lin.
Syn. — *Fulmarus glacialis*, Léach.

De passage irrégulier. On le trouve le plus ordinairement sur nos côtes, mort ou mourant, à la suite des tempêtes. Sa nourriture se compose en partie de cétacés morts et de mollusques. Dans les mers polaires, où il vit en très-grand nombre, on le rencontre à des distances considérables de terre.

IIe Genre. — PUFFIN. *PUFFINUS*, Cuv.
(*Procellaria*, Lin. — *Nectris*, Keys. et Bl.)

1. **Puffin cendré.** *Puffinus cinereus*, Bonap.
Syn. — *Procellaria puffinus*, Tem. — *Nectris cinerea*, Keys. et Bl. — (Vulg. *Puffin, Petrel Puffin*).

De passage très-accidentel. M. Baillon le signale comme ayant été capturé une seule fois sur nos côtes. Sa nourriture se compose notamment de poissons, de vers et de mollusques. Ses mœurs sont semi-nocturnes. Niche sur les bords de l'Adriatique.

2. **Puffin major.** *Puffinus major*, Fab.

Habite les mers du nord. On le trouve accidentellement sur nos côtes, le plus souvent à l'état de cadavre et à la suite des tempêtes. M. de Lamotte le regarde comme le Puffin proprement dit, décrit depuis longtemps. Sa propagation n'est pas connue.

3. **Puffin manks.** *Puffinus Anglorum*, Ray.
Syn. — *Procellaria puffinus*, Lin. — *Proc. Anglorum*, Tem. — *Nectris puffinus*, Keys. et Bl.

De passage accidentel sur nos côtes, après les ouragans d'automne. Vient de l'Écosse. Se nourrit de vers, de mollusques et de cétacés flottant à la surface de l'eau. Niche dans le nord.

Digitized by Google

4. **Puffin obscur.** ***Puffinus obscurus*, Boie.**

Syn. — *Procellaria obscura*, Gm. — *Nectris obscura*, Keys. et Bl.

De passage, de loin en loin, sur nos côtes, à la suite des mauvais temps. Plus rare que l'*Anglorum*, duquel il ne diffère que par sa taille beaucoup plus petite. On l'a peu étudié encore, et il n'est pas certain qu'il soit une espèce distincte. Niche sur les rivages de l'Afrique.

IIIe Genre. — THALASSIDROME. *THALASSIDROMA*, Vig.

(*Procellaria*, part. Lin. — *Thalassidroma* et *Oceanites*, Keys. et Bl.)

1. **Thalassidrome tempête.** ***Thalassidroma pelagica*, Less.**

Syn. — *Procellaria pelagica*, Lin. — *Th. militensis*, Schemb. — (Vulg. *Oiseau de tempête, Petrel tempête.* — En pic. *Satanite, Écaillette*).

Apparaît en toute saison sur nos côtes, à la suite des ouragans et des tempêtes. On le trouve le plus souvent mort ou mourant sur les sables. Niche dans les plus hautes falaises. Sa nourriture consiste en insectes marins et en mollusques microscopiques amenés par le remous à la surface de la mer. La puissance de son vol est si grande qu'on le voit rarement se poser, et que l'œil a de la peine à saisir son passage d'un point à l'autre de l'horizon.

2. **Thalassidrome de Léach.** ***Thalassidroma Leachii*, Vig.**

Syn. — *Procellaria Leachii*, Tem. — *Proc. Bullochii*, Selby. — (Vulg. *Petrel de Léach*).

De passage irrégulier sur nos côtes, après les tempêtes. Plus rare que son congénère, avec lequel il a été longtemps confondu, et dont il a les mœurs et les habitudes. Niche particulièrement aux îles Orcades. La *Procellaria furcata* de Pennant est, sans doute, un individu de cette espèce.

Digitized by Google

IIe DIVISION. — PALMIPÈDES TOTIPALMES.
Natatores steganopodes.

IIIe FAMILLE. — PÉLICANS. *PELECANIDÆ.*

Ier GENRE. — CORMORAN. *PHALACROCORAX*, Dum.
(*Pelecanus*, Lin. — *Carbo*, Mey. — *Hydrocorax*, Vieill.)

1. CORMORAN ORDINAIRE. *Phalacrocorax carbo*, Cuv.
Syn. — *Pelecanus carbo*, Lin. — *Carbo cormoranus*, Mey. — *Hydrocorax carbo*, Vieill. — (Vulg. *Grand Cormoran*. — En pic. *Camarin*).

De passage régulier, au printemps et en automne, sur nos côtes. On en voit quelquefois l'hiver. Voyage par petits groupes. Se perche sur les arbres. Un individu égaré a été tué, il y a quelques années, sur l'une des tours de Saint-Vulfran. Niche dans nos falaises. Vit de poissons, sur lesquels il plonge avec la rapidité du trait. Sa chair est d'un goût détestable.

N. B. Cette espèce offre plusieurs variétés de taille, dont une plus grande a été nommée *Crabo crassirostris* par M. Baillon. Suivant M. Hardy, cette variété ne devrait ses dimensions plus fortes qu'à l'abondance et surtout à la qualité de sa nourriture, le poisson de mer contenant plus de principes nutritifs que celui de rivière, dont le Cormoran ordinaire fait surtout usage.

2. CORMORAN TENGMICK. *Phalacrocorax cristatus*, Bonap.
Syn. — *Pelecanus graculus*, Lin. — *Carbo graculus*, Mey. — *C. cristatus*, Tem. — *Phalacrocorax graculus*, Keys. et Bl. — *Graculus cristatus*, Bonap. — (Vulg. *Cormoran huppé, Cormoran Largup*).

De passage accidentel sur nos côtes. Sa huppe n'est belle qu'en mars; dans le mois d'avril, les plumes qui la composent commencent à tomber, et en mai elles n'existent plus. Niche, assure-t-on, dans les crevasses des rochers des îles de la Manche. C'est un oiseau du nord.

Digitized by Google

II[e] Genre. — FOU. *SULA*, Dum.
(*Pelecanus*, Lin. — *Dysporus*, Illig. — *Morus*, Vieill.)

1. Fou de Bassan. *Sula Bassana*, Briss.

Syn. — *Pelecanus Bassanus*, Lin. — *Sula alba*, Mey. — (Vulg. *Fou blanc*. — En pic. *Margot*).

Assez commun sur nos côtes, à la suite des tempêtes et des ouragans; quelquefois dans l'intérieur des terres. Se nourrit de poissons de mer, sur lesquels il plonge en se laissant tomber du haut des airs où il plane sans cesse. Quand il est rassasié, il se pose sur l'eau, s'endort et flotte au gré des vagues. Dans la saison où les harengs émigrent et se rapprochent des rivages, il fait sa principale nourriture de ces poissons et s'en gorge tellement que, pour s'envoler, il est obligé d'en rejeter une partie. Son nom spécifique vient d'une petite île du golfe d'Édimbourg, où il se multiplie beaucoup.

IV[e] Division. — Palmipèdes lamellirostres.
Natatores lamellirostres.

IV[e] Famille. — CANARDS. *ANATIDÆ.*

I[er] Genre. — OIE. *ANSER*, Briss.
(*Anas*, Lin. — *Anser*, *Bernicla* et *Chenalopex*, Bonap. — *Anser* et *Chenalopex*, Keys. et Bl.)

1° Oies proprement dites. *Anser*, Auct.

A. Oies a front gris, sans noir a la poitrine. Selys (*in litter.*)

1. Oie cendrée. *Anser ferus*, Tem.

Syn. — *Anas anser*, Lin. — *Anser cinereus*, Mey. — (Vulg. *Oie première*).

De passage accidentel en hiver. Longe de préférence les bords de la mer dans ses migrations. Niche, selon Temminck, par le 53[e] degré de latitude nord. Les Oies domestiques proviennent de cette espèce.

Digitized by Google

2. **Oie vulgaire**. *Anser sylvestris*, Briss.
Syn.—*Anas segetum*, Gm.—*Anser segetum*, Mey.—(Vulg. *Oie sauvage, Oie grise, Oie des moissons.*—En pic. *Euson seuvage*).

De passage périodique en automne, en hiver et au printemps, toujours par bandes nombreuses qui se reposent durant la nuit au bord des étangs et des rivières. Vit de végétaux terrestres et aquatiques. Sa vigilance est extrême; aussi nos chasseurs ont-ils la plus grande peine à la tirer. On la confond facilement avec l'*A. brachyrhynchus*, dont elle a le petit bec noir à zône orange; mais elle s'en distingue toujours à ses pieds d'un jaune orange et non rouges comme ceux de cette dernière.

3. **Oie a bec court**. *Anser brachyrhynchus*, Baill.

De passage, le long de nos côtes, dans les hivers rigoureux. Diffère de l'Oie des moissons par une taille un peu plus petite et un bec beaucoup plus court; se distingue également de l'*A. albifrons* par une couleur rouge aux pattes et une tache pourpre vif au bec. C'est probablement elle que Brehm décrit sous le nom d'*A. rufescens*, et que Thienemann indique sous celui d'*A. brevirostris*.

B. Oies a front blanc, avec du noir a la poitrine. Selys (*in litter.*)

4. **Oie a front blanc**. *Anser albifrons*, Bechst.
(Vulg. *Oie rieuse*).

La plus commune de nos Oies. Arrive ordinairement dans les mois de décembre, janvier et février, toujours en grandes troupes qui s'abattent au milieu des champs cultivés et y occasionnent de grands dégâts. Niche dans le nord. Vit et se propage dans nos basses-cours. Son nom d'Oie rieuse lui a probablement été donné à cause de son cri qui a quelque rapport avec un éclat de rire. L'*A. segetum*, Tem., est le jeune âge de cette espèce.

5. **Oie naine**. *Anser minutus*, Naum.
Syn.—*A. Temminckii*, Boie.

C'est une espèce douteuse. Nous ne la voyons qu'à l'époque des émigrations d'automne. Temminck la regarde comme le jeune âge de l'*Albifrons*. MM. Meyer et Brehm la considèrent comme for-

Digitized by Google

mant une espèce tout-à-fait distincte, et ils la désignent, d'après Schlegel, le premier sous le nom d'*A. medius*, et le second sous celui d'*A. cineraceus*. Cette Oie diffère de l'*Albifrons* par sa taille plus petite et le blanc du front remontant entre les yeux très-haut. Le jeune âge (*A. cineraceus*, Brehm) diffère aussi de celui de l'*Albifrons* par sa taille et son bec beaucoup plus petits.

2° **Bernaches.** *Bernicla*, Steph.

6. **Oie bernache.** *Anser erythropus*, Vieill.
Syn. — *Anas erythropus*, Lin. — *Anser leucopsis*, Bechst. — (Vulg. *Oie nonnette*).

De passage dans les mois de novembre, décembre et janvier, surtout quand le froid est intense. Voyage isolément ou par petits groupes. Temminck dit qu'elle a des habitudes beaucoup plus aquatiques que les autres Oies. Vit de graines et de racines de roseaux. Niche dans le nord. Sa chair est très-bonne.

7. **Oie cravant.** *Anser bernicla*, Tem.
Syn.—*Anas bernicla*, Lin.—*Anser torquatus*, Mey.— *Bernicla brenta*, Steph.—(En pic. *Crot nonnette*).

Plus commune que la précédente. Arrive ordinairement en automne et en hiver. Sa taille ne dépasse pas celle d'un Canard de forte espèce. Son apparition dans l'intérieur des terres est aussi rare que celle de la Bernache. Selon Temminck, elle semble plus attachée aux eaux que ses congénères : on la voit des jours entiers, nageant à l'embouchure des rivières, au milieu des algues marines. Niche dans les pays les plus reculés du nord. Sa chair est aussi très-bonne.

II° Genre. — CYGNE. *CYGNUS*, Lin.
(*Anas*, Lin.)

1. **Cygne sauvage.** *Cygnus ferus*, Briss.
Syn. — *Anas cygnus*, Gm. — *C. melanorynchus*, Mey. — *C. musicus*, Bechst. — *Olor cygnus*, Wagl. — (Vulg. *Cygne à bec jaune*, *Cygne à bec noir* et *Cygne chanteur*. — En pic. *Cyngne seuvage*).

De passage périodique en hiver, sur nos côtes et sur nos grands

Digitized by Google

étangs. Abonde lorsque cette saison est rigoureuse. Voyage en troupes. Vit principalement d'herbes, au moins en captivité. Niche dans les contrées boréales de l'Europe. On le nomme à tort Cygne chanteur : le chant du Cygne mourant n'est qu'une fable.

2. Cygne Bewich. *Cygnus minor,* Keys. et Bl.
Syn.—*C. Bewickii,* Yarr.—*Olor minor,* Bonap.

De passage accidentel sur nos côtes pendant les hivers rigoureux. Habite l'extrême nord. On pense qu'il nous visite presque aussi souvent que le précédent, dont il ne diffère que par une taille un peu plus petite et quelques particularités anatomiques; mais comme on l'a presque toujours confondu avec lui, on n'a que peu de données sur son apparition. Niche en Islande, suivant Temminck.

3. Cygne tuberculé. *Cygnus olor,* Vieill.
Syn.—*Anas olor,* Gm.—*C. gibbus,* Bechst.

Visite nos contrées dans les froids très-vifs, mais il est toujours rare. Ses mœurs et ses migrations ont la plus grande analogie avec celles du Cygne sauvage. Sa nourriture consiste en herbes aquatiques, en petits poissons et en coquillages. Vit principalement dans les grandes mers de l'intérieur. Il est la souche du Cygne domestique.

IIIe Genre. — CANARD. *ANAS*, Lin.

(*Tadorna*, *Casarca*, *Anas*, *Mareca*, *Chaulelasmus*, *Dafila*, *Rhynchaspis*, *Cyanopterus*, *Querquedula* et *Aix*, Bonap.—*Vulpanser*, *Dendronessa*, *Anas*, *Rynchaspis* et *Cairina*, Keys. et Bl.)

1° Tadornes. *Tadorna*, Léach.

1. Canard tadorne. *Anas tadorna,* Lin.
Syn. — *Tadorna vulpanser,* Bonap. — *Vulpanser tadorna,* Keys. et Bl. —*Tad. Belloni,* Léach.—*Tad. familiaris,* Boie. — (En pic. *Ringand*).

De passage irrégulier dans les hivers rigoureux. Fréquente les bords de la mer, les prairies sablonneuses, et a la singulière habitude de chercher, à son arrivée, les trous de lapins pour y élire

domicile. Voyage par paires et non par troupes. Se nourrit de coquillages bivalves, de petits poissons, d'insectes et de plantes aquatiques. Niche quelquefois dans nos dunes. On l'apprivoise aisément. Sa chair n'est pas de bon goût.

2° Souchets. *Spatula*, Boie. (*Rhynchaspis*, Léach. - *Clypeata*, Brehm).

2. Canard souchet. *Anas clypeata*, Lin.
Syn. — *Rhynchaspis clypeata*, Léach. — *Spatula clypeata*, Boie. — (Vulg. *Canard spatule.* — En pic. *Rouge*).

De passage régulier. Nous le voyons dès la fin d'octobre, et il se montre de nouveau dans les derniers jours de février ou dans le courant de mars. Son régime paraît purement animal. Gesner dit qu'il attrape adroitement les mouches en voltigeant. Niche dans le nord. Sa chair passe pour succulente.

3° Canards vrais. *Anas* de certains auteurs.

3. Canard sauvage. *Anas boschas*, Lin.
(En pic. *Canair seuvage*).

Commun, surtout au commencement et à la fin de l'hiver. Reste dans nos eaux aussi longtemps qu'elles ne sont pas gelées. Voyage par bandes plus ou moins nombreuses, de jour comme de nuit, le plus souvent vers le soir. Vole très-haut. Sa nourriture principale consiste en poissons, frai, vers, limaçons, insectes et toute sorte d'herbes aquatiques. Quelques-uns nichent dans nos dunes. Sa chair est très-estimée.

4. Canard pilet. *Anas acuta*, Lin.
Syn. — *A. caudacuta*, Ray. — *Dafila acuta*, Léach. — (Vulg. *Pilet* ou *Canard à longue queue.* — En pic. *Penard, Woime à longue queue*).

Arrive par petites troupes. Commun à son passage du printemps; moins nombreux en automne. Ses mœurs, sa propagation et sa nourriture sont les mêmes que celles des espèces précédentes. On le distingue facilement aux deux raies blanches qu'il a sur les côtés du cou, et notamment à sa longue queue dont les pennes

Digitized by Google

intermédiaires dépassent de beaucoup les latérales. Sa chair est aussi bonne que celle du Canard sauvage. Varie accidentellement.

5. Canard ridenne. *Anas strepera*, Lin.

Syn.—*Chaulelasmus strepera*, Gray.—(Vulg. *Canard chipeau.*—En pic. *Tierce*).

Assez commun en novembre, en décembre, en février et dans le courant de mars. Émigre vers la fin d'avril, et pénètre alors très-loin dans le nord. Sa voix ressemble à celle du Canard sauvage. Vit de coquillages, de plantes et d'insectes aquatiques. Sa chair est excellente lorsqu'il est gras.

6. Canard siffleur. *Anas pelenope*, Lin.

Syn.—*A. fistularis*, Briss.—*Mareca penelope*, Steph. —(En pic. *Wagne, Wuiot, Woingne, Wignet*).

Très-commun dans nos marais au commencement du printemps et en automne. Arrive en octobre, et s'avance beaucoup plus loin dans le midi que ses congénères; repasse à la fin de février ou dans les premiers jours de mars. On le distingue à sa voix claire et sifflante qu'il fait entendre très-fréquemment, surtout en volant: Buffon compare ce cri au son du fifre. Se nourrit à peu près comme les précédents et, comme eux, il se rend dans le nord pour y propager son espèce. Sa chair est aussi fort bonne.

7. Canard sarcelle. *Anas querquedula*, Lin.

Syn.—*A. circia*, Less.—*Cyanopterus circia*, Bonap. —(Vulg. *Sarcelle ordinaire* ou *Sarcelle Criquart, Sarcelle d'été.*—En pic. *Crèpe, Sercelle, Sarceille, Cartier, Criquet, Crac*).

Commun en automne et au commencement du printemps. Niche dans nos marais, parmi les herbes, au bord des eaux. Au moment de la pariade, le mâle fait entendre un cri qui a quelque rapport avec celui du Râle de genêt. Sa subsistance consiste en petits limaçons, en insectes et en plantes aquatiques. Quoique de difficile digestion, sa chair est très-recherchée.

Digitized by Google

8. CANARD SARCELLINE. *Anas crecca*, Lin.
Syn. — *Querquedula minor*, Briss. — *Querq. crecca*, Steph. — (Vulg. *Sarcelle d'hiver, petite Sarcelle*. — En pic. *Sarcé, Trufleur*).

Arrive par petites troupes et en même temps que la Sarcelle. Beaucoup plus commun que cette dernière, surtout à l'approche de l'hiver et immédiatement après le dégel. Son vol est prompt et léger. M. Crespon compare son cri à un coup de sifflet prolongé. Niche dans nos marais. Sa chair est aussi très-bonne.

IVe GENRE.—FULIGULE. *FULIGULA*, part. Auct.
(*Anas*, part. Lin.—*Somateria*, *Stelleria*, *Oidemia*, *Callichen*, *Nyroca*, *Aythia*, *Fuligula*, *Clangula*, *Harelda* et *Erismatura*, Bonap.— *Somateria*, *Oidemia*, *Undina*, *Glaucion*, *Harelda* et *Fuligula*, Keys. et Bl.)

1° Garrots. *Clangula*, Flem. (*Glaucion*, Keys. et Bl.)

1. FULIGULE GARROT. *Fuligula clangula*, Degl.
Syn.—*Anas clangula*, Lin.—*Clangula glaucion*, Boie. —*Cl. vulgaris*, Flem.—*Cl. chrysophthalma*, Steph. —*Glaucion clangula*, Keys. et Bl.—(Vulg. *Canard garrot*. — En pic. *Pilet neunette, Plet nonnette, gros Pilet à tête noère*).

Assez commune à son double passage de printemps et d'automne, sur nos côtes et dans nos grands marais. Se répand, en hiver, sur les rivières et les sources qui ne gèlent pas, mais on y voit fort peu de vieux mâles. Son vol, quoique peu élevé, est très-rapide. Ses habitudes sont tout-à-fait aquatiques, et c'est presque toujours au fond de l'eau qu'elle cherche les animaux et les plantes dont elle vit. Niche dans les contrées arctiques des deux mondes.

2. FULIGULE MIQUELONNAISE. *Fuligula glacialis*, Degl.
Syn. — *Anas glacialis*, Lin. — *A. miclonia*, Bodd.— *Harelda glacialis*, Léach.—(Vulg. *Canard à longue queue* ou *de Miclon*. — En pic. *Queot Pilet, Bésagu, Pilet d'ériveux*).

De passage très-accidentel sur nos côtes, pendant les hivers

Digitized by Google

rigoureux. Ne voyage pas en troupes ; ne se fait voir qu'isolément ou par couples. Vit de moules et de débris de plantes marines. Niche sur les bords de la mer glaciale.

2° Morillons. *Fuligula*, Léach.

3. Fuligule milouinan. ***Fuligula marila,*** Bonap.

Syn. — ***Anas marila,*** Lin. — ***Marila frenata,*** Bonap. — (En pic. ***Cumer, Pilet-Macreuse***).

Commune en automne et au printemps, dans nos grands marais et principalement sur nos côtes. Vit de poissons, de coquillages et de plantes marines. Niche dans les pays les plus reculés du nord. Sa chair est de mauvais goût.

4. Fuligule milouin. ***Fuligula ferina,*** Keys. et Bl.

Syn. — ***Anas ferina,*** Lin. — ***A. rufa,*** Gm. — ***Aythya ferina,*** Boie. — (En pic. ***Rouget, Pilet maillé, Pilet teiné, Pilet cheindré***).

Très-commune en automne et au printemps. Voyage par pelotons serrés qui s'abattent sur nos côtes et dans nos marécages. Nous ne la voyons plus aussitôt les gelées venues. Son vol est très-rapide. Le cri qu'elle fait entendre ressemble plutôt au sifflement d'un serpent qu'au cri d'un oiseau. Se nourrit, comme la précédente, de poissons, de coquillages et de végétaux marins. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit ou le matin au crépuscule qu'on peut la tirer, car elle fuit au moindre danger. Niche dans le nord.

5. Fuligule morillon. ***Fuligula cristata,*** Ray.

Syn. — ***Anas fuligula,*** Lin. — ***A. colymbis,*** Pall. — (Vulg. ***Canard morillon.*** — En pic. ***Jacobin, Diablotin, Pilet vireux, Pilet huppé***).

Commune dans nos marais au printemps et en automne; souvent, en hiver, sur nos côtes et sur les eaux qui ne gèlent pas. Vit de petits poissons, de crustacés et de coquillages. On l'approche facilement à portée de fusil, et lorsqu'elle part, elle ne

Digitized by Google

fait jamais de longues remises. Niche dans les régions arctiques de l'Ancien-Monde. Sa chair est assez recherchée.

6. Fuligule nyroca. *Fuligula nyroca,* Keys. et Bl.
Syn. — *Anas nyroca,* Guld. — *Nyroca leucophthalma,* Flem. — (Vulg. *Sarcelle d'Égypte, petit Milouin, Canard à iris blanc*).

De passage régulier au printemps et en automne. Voyage isolément ou par paires. Vit d'insectes, de jeunes grenouilles et de plantes aquatiques. Très-difficile à tirer quand elle n'est pas au vol. Niche dans les marais du nord.

7. Fuligule huppée. *Fuligula, rufina,* Keys. et Bl.
Syn. — *Anas rufina,* Pall. — *Branta rufina,* Boie. — *Callichen ruficeps,* Brehm. — *Call. rufinus,* Bonap. — (Vulg. *Canard siffleur huppé, Milouin huppé*).

De passage très-accidentel. M. Baillon en signale une capturée sur nos côtes. C'est un oiseau du centre et de l'orient de l'Europe, que nous ne voyons que dans les hivers les plus rigoureux. Voyage par couples ou par petites compagnies. Se repaît de coquillages ou de végétaux aquatiques. Sa propagation n'est pas connue.

3° Eiders. *Somateria,* Léach. (*Platypus,* Leisl.)

8. Fuligule eider. *Fuligula molissima,* Degl.
Syn. — *Anas molissima,* Lin. — *Anser lanuginosus,* Briss. — *Somateria molissima,* Léach. — (Vulg. *Canard Eider, Oie à duvet*).

Rare et de passage accidentel sur nos côtes. Apparaît souvent à la suite des tempêtes. Les individus qui nous visitent sont ordinairement des femelles ou des jeunes. Sa nourriture consiste en poissons et surtout en coquilles bibalves. Niche au pôle nord, au milieu des terres baignées par la mer. Très-recherchée pour le duvet soyeux et élastique qu'elle porte sous le ventre, et dont le commerce a tiré parti. Le mot *édredon* ne signifie pas autre chose que *duvet d'Eider* (*Eider-down*).

Digitized by Google

9. Fuligule élégante. *Fuligula spectabilis*, Degl.
Syn. — *Anas spectabilis*, Lin. — *Somateria spectabilis*, Léach. — (Vulg. *Canard à tête grise*).

De passage très-accidentel. On l'a tuée une seule fois à Cayeux. Les jeunes seulement s'égarent dans nos contrées lors des plus grands froids. Vieillot n'a pas connu ce Canard ; il le croyait un jeune Eider de trois ans. Niche dans les régions arctiques.

4° **Macreuses**. *Oidemia*, Flem. (*Melanetta*, Boie).

10. Fuligule macreuse. *Fuligula nigra*, Degl.
Syn. — *Anas nigra*, Lin. — *A. atra*, Pall. — *Oidemia nigra*, Flem. — (Vulg. *Macreuse*).

Arrive par bandes nombreuses sur nos côtes à l'époque des gelées, et repart vers la fin d'août dans les régions arctiques pour s'y propager. Ne quitte presque jamais la mer, nage avec une grande facilité, et court sur les vagues comme les Petrels. Sa nourriture se compose principalement de coquilles bivalves et de petites moules. Sa chair est d'un goût désagréable.

11. Fuligule brune. *Fuligula fusca*, Degl.
Syn. — *Anas fusca*, Lin. — *Melanetta fusca*, Boie. — *Oidemia fusca*, Bonap. — (Vulg. *Grande Macreuse*, *double Macreuse*).

De passage, sur nos côtes, en hiver. Moins commune que la précédente. On la voit plonger sans relâche après les coquilles bivalves qui glissent au fond de l'eau. Niche, par bandes, sur les rives des mers du nord.

12. Fuligule a lunettes. *Fuligula perspicillata*, Degl.
Syn. — *Anas perspicillata*, Lin. — *Oidemia perspicillata*, Bonap. — *Pelionetta perspicillata*, Kaup. — (Vulg. *Canard marchand*, *Macreuse à large bec*).

De passage accidentel sur nos côtes. Voyage ordinairement au milieu de troupes de Macreuses, dont elle paraît avoir les habitudes et les mœurs. Niche dans l'Amérique du nord.

Digitized by Google

Ve Genre. — HARLE. *MERGUS*, Lin.
(*Mergus* et *Merganser*, Bonap.)

1. **Harle bièvre.** *Mergus merganser,* Lin.

Syn. — *Merganser castor,* Bonap. — *Mergus castor,* Keys. et Bl. — (Vulg. *Harle commun, grand Harle.* — En pic. *Grande Ridenne, Hère*).

De passage, sur nos côtes, en automne et au printemps. Pendant les grands froids, nous en voyons de petits groupes le long de nos rivières qui ne gèlent pas. La faculté qu'il possède de rester plongé fort longtemps et de voler, pour ainsi dire, dans l'eau, lui permet de satisfaire son appétit sur les poissons qu'il avale tout entiers, bien qu'ils paraissent plus gros que son cou. Sa présence dans nos viviers est aussi funeste que celle de la Loutre; car, outre sa grande puissance de natation, il vole si rapidement d'un point à un autre, que sa proie lui échappe rarement. Sa chair et celle des espèces suivantes sont d'un goût détestable.

2. **Harle huppé.** *Mergus serrator,* Lin.

Syn. — *Merganser cristatus,* Briss. — (En pic. *Hurlard, Hurlu*).

Beaucoup moins commun que le grand Harle. Arrive aux mêmes époques et fréquente les mêmes lieux, mais n'émigre pas aussi avant dans le midi. Ses mœurs sont à peu près identiques. Vit de poissons et de reptiles amphibies. C'est le plus petit du genre. Niche dans les contrées du cercle arctique.

3. **Harle piette.** *Mergus albellus,* Lin.

Syn. — *Mergellus albellus,* Bonap. — (Vulg. *Petit Harle.* — En pic. *Pilet neunette, queot Hurlard*).

De passage en automne et au printemps. Se mêle aux bandes des espèces précédentes. Ceux qui nous visitent sont presque toujours des femelles ou des jeunes. Nous en voyons souvent dans nos marais au moment du dégel. Sa nourriture et ses habitudes ne diffèrent pas de celles de ses congénères. Niche dans le nor , sur les bords des lacs et des rivières.

Digitized by Google

IVe Division. — Palmipèdes brachyptères.
Natatores brachypteri.

Ve Famille. — PLONGEONS. *COLYMBIDÆ.*

Ier Genre. — PLONGEON. *COLYMBUS*, Lin.
(*Mergus*, Briss.—*Eudites*, Illig.)

1. **Plongeon imbrim.** *Colymbus glacialis,* Lin.
Syn.—*C. torquatus,* Brünn.— (Vulg. *Grand Plongeon de la mer du nord.*—En pic. *Raket double*).

De passage irrégulier sur nos côtes, en automne et en hiver, et quelquefois dans nos marais lorsqu'ils sont submergés; mais le plus souvent il nous visite sous son plumage des premiers âges. Vit continuellement sur les eaux où d'ordinaire il se tient plongé, sortant la tête de temps en temps pour respirer. Il émigre en suivant les rivières, les lacs et les étangs; ce n'est qu'à l'époque de la propagation qu'il se rend à terre. Sa nourriture se compose de harengs, de frai, d'insectes et de végétaux marins. Niche dans les régions arctiques des deux mondes. Sa peau sert à l'habillement de plusieurs peuplades à demi-sauvages du nord.

2. **Plongeon lumme.** *Colymbus arcticus,* Lin.
(Vulg. *Plongeon à gorge noire*).

De passage sur nos côtes avec le précédent, mais plus rare. Nous ne voyons guère que des jeunes sujets. Détruit beaucoup de poissons. Ses mouvements dans l'eau sont si rapides que sa proie ne lui échappe presque jamais. Niche en Islande, en Norwége, en Laponie, etc. Sa chair est mauvaise et on ne la mange pas; mais sa peau, qui est couverte d'un duvet épais comme celui du Cygne, sert aux Lapons à faire des bonnets d'hiver.

3. **Plongeon cat-marin.** *Colymbus septentrionalis,* Lin.
Syn.— *C. stellatus,* Brünn.— *C. rufogularis,* Mey.— (Vulg. *Plongeon à gorge rousse* —En pic. *Raket*).

Commun à la fin de l'automne et de l'hiver sur nos côtes. Nage et plonge avec une facilité extrême. Son nom de *Cat-marin* (Chat-

Digitized by Google

marin) lui a été donné par les pêcheurs, parce qu'il fait une grande destruction de poissons. On le voit, en effet, sans cesse à l'embouchure des rivières, rechercher de petits merlans, du frai d'esturgeons, des chevrettes. Niche vers le pôle arctique.

VIe Famille. — GRÈBES. *PODICEPIDÆ.*

Ier Genre. — GRÈBE. *PODICEPIDÆ*, Lath.
(*Colymbus*, Lin. — *Sylbeocyclus* et *Podiceps*, Bonap.)

1. Grèbe huppé. *Podiceps cristatus,* Lath.

Syn. — *Colymbus cristatus,* Lin. — (Vulg. *Grèbe cornu.* — En pic. *Cache-veau, Ripoupée*).

De passage régulier le long de nos côtes, dans les mois d'avril, mai, octobre, novembre et décembre ; principalement des jeunes sujets. Commun à ces différentes époques. Sa nourriture se compose d'insectes aquatiques et de poissons qu'il poursuit jusqu'à une grande profondeur. Nage, plonge et vole à la surface de l'eau avec une étonnante rapidité. Au moindre bruit, il disparaît sous l'eau et va montrer sa tête plus loin, pour disparaître de nouveau si le danger le menace. Voyage par paires, en suivant les rivières à la nage, et rarement au vol.

2. Grèbe jougris. *Podiceps rubricollis,* Lath.

Syn. — *P. subscristatus,* Jacq. — (Vulg. *Grèbe à joues grises*).

De passage, au printemps et en automne, sur nos côtes et dans nos grands marais, mais il y est assez rare. Les vieux ne s'y voient presque jamais, surtout avec leur plumage de nôces. Ses habitudes et ses mœurs ressemblent à celles du Grèbe huppé.

3. Grèbe Esclavon. *Podiceps cornutus,* Lath.

Syn. — *P. Sclavus,* Bonap. — (Vulg. *Petit Grèbe cornu, Grèbe d'Esclavonie*).

De passage non régulier sur nos côtes, et aussi très-rare à l'état adulte. Ses mœurs, sa nourriture et sa nidification sont

Digitized by Google

identiques à celles de ses congénères. Sa véritable patrie est l'Europe orientale et septentrionale. Temminck pense que ce Grèbe pourrait bien être le *Podiceps auritus* de Linné.

4. GRÈBE OREILLARD. *Podiceps auritus*, Lath.

Syn. — *Colymbus auritus*, Tem. — (Vulg. *Grèbe à oreilles*).

Rare sur nos côtes. Arrive au printemps et en automne. Vit indifféremment sur les eaux salées et sur les eaux douces. Se repaît de poissons, de vers et d'insectes. Vole très-vite en rasant la surface de l'eau, et s'il arrive qu'on veuille le tirer, il se soustrait comme par enchantement au plomb meurtrier du chasseur. Niche dans l'Europe tempérée.

5. GRÈBE CASTAGNEUX. *Podiceps minor*, Lath.

Syn. — *Colymbus fluviatilis*, Briss. — *Tachybatus minor*, Reich. — *Sylbeocyclus minor*, Bonap. — (Vulg. *Petit Grèbe castagneux*. — En pic. *Plomion*).

Le plus commun du genre, surtout en hiver. Niche dans nos grands marais. Se réfugie pendant les froids sur les rivières qui ne gèlent pas, ou bien émigre. Sa nourriture principale consiste en coléoptères aquatiques. Quoique sa chair répande une odeur musquée, elle paraît pourtant moins mauvaise que celle des autres espèces.

VIIe FAMILLE. — ALQUES. *ALCIDÆ*.

Ier GENRE. — GUILLEMOT. *URIA*, Briss.
(*Colymbus* et *Alca*, Lin. — *Grylle*, Br.)

1. GUILLEMOT TROILE. *Uria troile*, Lath.

Syn. — *Colymbus troile*, Lin. — (Vulg. *Grand Guillemot*, *Guillemot à capuchon*. — En pic. *Ouérot*, *Guillame*).

De passage à la fin de l'hiver et au commencement de l'automne. Commun parfois sur nos côtes. Habite les mers glaciales.

Digitized by Google

Vit, ainsi que les suivants, d'insectes marins, de crustacés et de petits poissons. Niche dans nos hautes falaises. C'est un oiseau peu défiant : il se laisse approcher avec une grande facilité. Son plumage varie suivant les saisons.

2. Guillemot bridé. *Uria ringvia,* Brünn.
Syn. — *Uria lacrymans,* Lap. — (Vulg. *Guillemot pleureur*).

De passage accidentel. Deux ou trois sujets ont été trouvés morts sur la grève à Cayeux. Habite les régions arctiques. Faber et Graba prétendent que ce Guillemot n'est qu'une variété de l'*Uria troile,* avec lequel il s'accouplerait. MM. Thienemann et de Lamotte sont d'un avis contraire : ils considèrent cet oiseau comme formant une espèce distincte.

3. Guillemot gryllé. *Uria grylle,* Lath.
Syn.—*Colymbus grylle,* Lin.—*U. Groenlandica,* Gr. —*Cephus grylle,* Bonap.—(Vulg. *Guillemot à miroir blanc*).

De passage sur nos côtes, après les gros temps. Nous visite notamment en mars et en novembre. Habite les mers du pôle nord. Varie suivant les saisons et accidentellement.

IIe Genre. — MERGULE. *MERGULUS,* Ray. (*Alca,* Lin.)

1. Mergule nain. *Mergulus alle,* Bonap.
Syn. — *Alca alle,* Lin. — *Uria minor,* Briss. — (Vulg. *Guillemot nain, Guillemot noir et blanc*).

Du nord des deux continents. Nous visite l'hiver ou lorsque le mauvais temps l'empêche de tenir la haute mer et le force à chercher un refuge sur nos rivages. Jamais il ne s'élève très-haut dans les airs ; il vole ordinairement en ligne droite et en rasant les vagues. Sa nourriture consiste en poissons, insectes et crustacés marins qu'il saisit en plongeant dans l'eau avec une rare habileté. Son plumage varie suivant les saisons.

Digitized by Google

III° GENRE. — MACAREUX. *FRATERCULA*, Briss.
(*Alca*, Lin. — *Mormon*, Illig. — *Lunda*, Pall.)

1. MACAREUX MOINE *Fratercula arctica*, Vieill.

Syn. — *Alca arctica*, Lin. — *Mormon fratercula*, Tem. — *M. arcticus*, Bonap. — *Lunda arctica*, Keys. et Bl. — (En pic. *Cordonnier*, *Ouérot*).

De passage non régulier le long de nos côtes. Reste toujours en mer ; ne se trouve sur les bords qu'après les coups de vent. Se nourrit d'insectes marins, d'étoiles de mer, de crustacés et de petits poissons qu'il saisit en plongeant dans l'eau. Son vol est facile et quelquefois élevé. Niche dans le nord. Il paraît que le *M. glacialis*, Léach, n'en est qu'une variété.

IV° GENRE. — PINGOUIN. *ALCA*, Lin.
(*Utamania* et *Alca*, Bonap.)

1. PINGOUIN TORDA. *Alca torda*, Lin.

Syn. — *Utamania torda*, Bonap. — (En pic. *Gaude*).

De passage sur nos côtes, en automne et surtout en hiver. Ne va jamais à terre, excepté après les ouragans ou pour y nicher. Nous le voyons quelquefois en été, mais rarement. Vit de petits poissons, d'insectes et de chevrettes. Les mers glaciales sont les lieux qu'il semble habiter de préférence. Varie suivant les saisons et accidentellement.

Digitized by Google

IIIᵉ Classe. — REPTILES.

Iᵉʳ Ordre. — CHÉLONIENS ou TORTUES.

Nous ne possédons pas encore de reptiles de cet ordre qui est divisé en quatre familles, savoir : les *Chersistes*, *Elodites*, *Potamites* et *Thalassites*.

IIᵉ Ordre. — SAURIENS ou LÉZARDS.

Iʳᵉ Famille. — LACERTIENS ou AUTOSAURES.

Iᵉʳ Genre. — LÉZARD. *LACERTA*, Lin.

(*Seps*, part. Laur. — *Lacerta*, *Zootaca* et *Podarcis*, Wagl.)

1. **Lézard des souches.** *Lacerta stirpium*, Daud.

Syn. — *Seps varius*, *cœruleus*, *argus* et *ruber*, Laur. — *Lacerta vulgaris*, Müll. — *L. arenicola* et *Laurentii*, Daud. — *L. agilis*, Merr. — (En pic. *Lizard*, ainsi que les suivants).

Commun sur la lisière des bois, dans les haies, les grands jardins. Son agilité est extrême ; il est peu craintif, et se glisse dans les broussailles lorsqu'on veut le saisir. Sa demeure est un trou étroit plus ou moins profond, creusé sous une touffe d'herbes ou entre les racines d'un arbre ; il s'y tient caché durant l'hiver, après en avoir bouché l'entrée avec un peu de terre ou quelques feuilles sèches, et on ne le voit plus alors que dans la belle saison ou lorsque le temps est favorable à la chasse des petits insectes dont il se nourrit. C'est la plus grande espèce du genre dans notre pays.

Digitized by Google

2. **Lézard vivipare.** *Lacerta vivipara,* Jacq.

Syn.—*Lacerta pyrrhogaster,* Merr.—*L. crocea,* Fitz. —*L. schrebersiana,* Milne Edw.—*L. agilis,* Gray. —*L. montana,* Schinz.—*Zootoca Jacquin,* Cocteau. —*L. pyrrogaster,* Tsch.

Assez commun dans les broussailles d'hippophaës des dunes de Saint-Quentin. Préfère les endroits sombres ; se tient toujours à terre, et se creuse des trous sous les tas de feuilles mortes. Sa nourriture consiste en insectes, mais il recherche plus particulièrement les diptères. On en trouve quelquefois dont la couleur du ventre est blanchâtre ou jaune safran. Cette dernière variété (*Zootaca crocea* de plusieurs auteurs) est en outre ponctuée de noir en dessous.

Par une exception singulière à ce qui se voit chez presque tous les reptiles, ce Lézard pond des œufs qui contiennent de jeunes animaux ayant acquis déjà un développement tel, qu'ils sortent de leur enveloppe au moment même de la ponte. Ce fait, observé pour la première fois par Jacquin, a été vérifié depuis par MM. Lauckaert et Cocteau. Ce dernier, en particulier, a écrit sur ce sujet une excellente dissertation. (Voyez le *Magasin de Zoologie* de Guérin).

3. **Lézard des murailles.** *Lacerta muralis,* Merr.

Syn.—*Seps muralis,* Laur.—*Lacerta agilis, Bognartii, maculata* et *tiliguerta,* Daud.—*L. sericea,* Merr.—*L. muralis,* Fitz.—*Seps muralis,* Koch.—*Podarcis muralis,* Wagl.

C'est le plus commun du genre. La vivacité de ses mouvements, sa forme agréable et déliée, le font généralement remarquer. On le trouve, surtout en été, sur les vieux murs ou sur les arbres où il grimpe avec une grande facilité et détruit beaucoup d'insectes. A l'approche de l'hiver, il se cache au fond d'une retraite qu'il se creuse dans la terre et s'y engourdit. Son accouplement a lieu dans les premiers jours du printemps; il est

Digitized by Google

monogame et ne vit que par paires. Sa queue se brise fréquemment, mais elle repousse comme celle de ses congénères.

Chez cette espèce, le mode de coloration est très-sujet à varier, selon l'âge, le sexe ou les individus. On peut assez facilement en distinguer cinq ou six variétés, mais toutes sont liées l'une à l'autre par des nuances intermédiaires.

IIe Famille.—SCINCOIDIENS ou LÉPIDOSAURES.

Ire Sous-Famille. — SAUROPHTHALMES.

Ier Genre. — ORVET. *ANGUIS*, Lin.

1. Orvet fragile. *Anguis fragilis*, Auct.
Syn.—*Anguis erix*, Merr.—*Anguis lineata*, Laur. —*Anguis erix* et *fragilis*, Daud.—(Vulg. *Serpent de verre*).

Commun dans nos bois au printemps et spécialement à l'époque de la fenaison, où ses retraites étant découvertes, il est plus facile de le saisir. Se trouve aussi, mais en plus petit nombre, dans les vieilles haies, les tas de fumier, sous les pierres, etc., autour des villages. Souvent il devient la proie des hérissons, des poules, des canards et des oies. Se nourrit de vers, d'insectes et de petits mollusques terrestres. On le croit plus susceptible de résister au froid que la plupart des Serpents avec lesquels on l'a confondu. Son accouplement a lieu à la manière des Ophidiens, c'est-à-dire que le mâle et la femelle s'entortillent l'un autour de l'autre, et restent assez longtemps unis. On a constaté son ovo-viviparité.

Sa fragilité, que rappelle la dénomination de *Serpent de verre*, est extrême. Au moindre choc, sa queue se détache en tout ou en partie; mais cet organe se répare de lui-même, et l'individu mutilé a, l'année suivante, une queue nouvelle qui porte une simple cicatrice correspondant à la section première. Ce reptile est, du reste, tout-à-fait inoffensif, malgré la crainte qu'il inspire dans nos campagnes. Ses couleurs varient beaucoup: il est rare de trouver deux individus dont les nuances soient semblables et disposées de même.

Digitized by Google

IIIe Ordre.—OPHIDIENS ou SERPENTS.

Ire Tribu.—AGLYPHODONTES ou AZÉMIOPHIDES.

Ire Famille. — SYNCRANTÉRIENS.

Ier Genre. — TROPIDONOTE. *TROPIDONOTUS*, Kuhl. (*Coluber*, Lin.)

1. Tropidonote a collier. *Tropidonotus natrix*, Schleg.

Syn. — *Coluber natrix*, Lin.—*Natrix vulgaris*, Laur. —*N. torquata*, Merr.—(Vulg. *Serpent d'eau*, *Couleuvre à collier*.—En pic. *Culeuve*).

Les parties humides des bois, les marais, les eaux dormantes sont l'habitat ordinaire de ce Tropidonote. Sa nourriture consiste en petits rongeurs et grenouilles qu'il saisit en se jetant dans les eaux, à la surface desquelles on le voit nager rapidement. Lorsqu'il est effrayé, il exhale une forte odeur due à la projection d'une matière sécrétée par des glandes volumineuses dites *glandes anales*, à cause de leur situation sous la queue et en arrière du cloaque. Sa ponte a lieu dans des trous en terre, le plus souvent dans des tas de paille ou de fumier. Selon M. Duméril, le nombre des œufs varie de neuf à quinze. Ils sont joints entr'eux par une matière gluante qui, lorsqu'elle est desséchée, forme une sorte de ligament flexible et un peu élastique. La coque de ces œufs est molle et blanche. On regarde à tort ce reptile comme venimeux: c'est un animal craintif qui ne cherche à mordre que quand on le saisit, et dont la morsure est à peine sensible.

IIe Genre. — CORONELLE. *CORONELLA*, Laur. (*Coluber*, Lin.—*Zacholus*, Wagl.)

1. Coronelle lisse. *Coronella lævis*, Laur.

Syn.—*Coluber Austriacus*, Lin.—*Col. lævis*, Daud.—*Zacholus Austriacus*, Wagl.—(Vulg. *Couleuvre lisse*).

Cette espèce n'est pas rare dans les taillis calcaires du bois de

Digitized by Google

Port ; nous l'y avons souvent rencontrée à l'époque où les deux sexes se recherchent pour l'accouplement. Sa taille n'est jamais considérable.

La femelle est ovo-vivipare. La preuve de ce fait est consignée par M. Wyder dans un intéressant *Essai sur les Serpents de la Suisse*, 1826, p. 26. On possède aussi, sur ce mode de parturition, des observations détaillées recueillies par M. le docteur Dugès et analysées dans les *Comptes rendus de la Société de Biologie* (*Gaz. médic.*, 1850, n° 43, p. 786).

IIe Tribu.—SOLÉNOGLYPHES ou VIPÉRIFORMES.

Ire Famille.—VIPÉRIENS.

Ier Genre. — PÉLIADE. *PELIAS*, Merr.
(*Coluber*, Lin.—*Vipera*, Auct.)

1. Péliade berus *Pelias berus*, Merr.

Syn. — *Coluber berus*, Lin.—*Vipera berus* et *prester*, Daud.—*Vip. chersea* et *berus*, Schleg.—*Pelias berus* et *chersea*, Bonap.—(Vulg. *Petite Vipère*).

Assez commun sur les coteaux et dans les taillis de la partie sud des bois de Port et de Laviers ; mais on ne le rencontre guère que durant la belle saison et jusque vers l'heure où le soleil prend le plus de force, la chaleur l'obligeant à retourner dans les trous sombres où il se blottit ordinairement. L'hiver il s'engourdit dans des excavations souterraines, dans des trous d'arbres cariés, sous des souches, et ne se réveille de cette léthargie qu'au printemps. Sa nourriture se compose de petits mammifères, d'oiseaux, de lézards, de grenouilles, de crapauds et de salamandres. On sait qu'il mange aussi, au besoin, des insectes coléoptères, des sauterelles, des araignées, des vers de terre et des mollusques. Son accouplement a lieu vers le mois d'avril, et parfois de nouveau avant la fin de l'été. La femelle fait ses petits vivants ; de là le nom de Vipère, contraction du terme ou de l'adjectif *vivipara*, que quelques auteurs lui ont imposé.

Ce reptile présente plusieurs variétés, suivant l'âge, le sexe et

Digitized by Google

peut-être les localités où il vit. C'est, de tous les Solénoglyphes de l'Europe, le plus dangereux et celui dont la morsure, même dans notre climat froid, peut occasionner les accidents les plus graves.

On a souvent confondu ce Péliade avec la Vipère commune ou proprement dite (*V. aspis* et *prester*); or, cette espèce en diffère essentiellement par la présence, sur la région antérieure de la tête, de petits écussons, dont un central plus considérable.

Ces deux Serpents offrent d'ailleurs, relativement à leur distribution géographique, une particularité remarquable de nature à les distinguer. Cette particularité, mentionnée d'une façon très-nette par M. Schlegel dans son *Essai* et par M. Ch. Bonaparte dans sa *Faune*, est relative à la limite de la zône d'habitation de chacune de ces espèces. En effet, l'Aspic ou Vipère commune, si reconnaissable à l'absence de grandes plaques sur la tête, ne dépasse jamais le nord de Paris et, en particulier, les forêts de Fontainebleau et de Montmorency, où elle est commune; tandis que le *Pelias* s'observe beaucoup plus au nord et vit même en Sibérie.

IVe ORDRE. — BATRACIENS OU GRENOUILLES.

Ier SOUS-ORDRE. — ANOURES.

Ier GROUPE. — PHANÉROGLOSSES.

Ire FAMILLE. — RANIFORMES.

Ier GENRE. — GRENOUILLE. *RANA*, Lin.

1. **GRENOUILLE VERTE**. *Rana viridis*, Roës.

Syn. — *Rana esculenta*, Lin. — (Vulg. *Grenouille commune*, *Grenouille mangeable*. — En pic. *Raigne*, *Raine*, *Guernouille*, ainsi que la suivante).

Très-commune et très-incommode en été par la continuité de ses clameurs nocturnes. Vit dans les rivières, les étangs, les fossés, les mares et les plus petites flaques d'eau; c'est particulièrement dans les endroits herbeux qu'on la voit, et elle semble se plaire davantage là où croissent des roseaux et des plantes

Digitized by Google

aquatiques, sur les feuilles desquelles elle aime à s'exposer aux rayons du soleil. Au moindre bruit, elle s'élance dans l'eau par un mouvement en ligne courbe, s'enfonce sous les herbes et jusque dans la vase pour s'y cacher, mais elle ne tarde pas à reparaître dès qu'elle suppose que le danger a cessé.

La Grenouille verte se nourrit d'insectes et de petits mollusques aquatiques, de larves, de vers, pourvu qu'ils aient du mouvement. Son accouplement a lieu de la fin de mars au commencement de mai, suivant que la température est plus ou moins douce. Quelques individus, surtout d'âge moyen, ont le dos noirâtre avec trois raies longitudinales vertes.

Quoiqu'elle serve, avec la *Temporaria*, à l'approvisionnement des marchands qui vendent les cuisses de Grenouilles comme denrée, c'est spécialement cette espèce qui fournit cet aliment dont l'usage est fréquent dans certaines localités : de là le nom de *Grenouille mangeable*, qui est la traduction donnée par Daubenton (*Encyclopédie méthodique*) de l'une des dénominations imposées à ce reptile par Linné qui, le premier, s'est servi, pour la désigner, du mot *esculenta*.

2. Grenouille rousse. ***Rana temporaria*, Lin.**
Syn.—*Rana muta*, Laur.

Commune partout, aussi bien dans les lieux secs que dans les bois et les jardins. Se montre la première au printemps, et ne recherche les ruisseaux, les petites rivières ou les mares que pour le moment de la ponte ou pour hiverner. Sa nourriture se compose d'insectes, de vers, de chenilles et de petits mollusques. Son coassement est moins fort que celui de la Grenouille verte, et elle a, dit-on, de plus que celle-ci, la singulière faculté de le produire sous l'eau. Son têtard grandit un peu moins avant la métamorphose que celui de sa congénère.

Quelques individus varient beaucoup pour la couleur; mais le principal caractère de cette espèce est d'avoir la région latérale de la tête, comprise entre l'œil et l'épaule, nuancée de noir ou de brun foncé; ce qui lui a valu le nom de *Temporaria*, c'est-à-dire marquée à la tempe.

Digitized by Google

II

II° GENRE. — PELODYTE. *PELODYTES*, Fitz.
(*Obstetricans*, part. Dugès. — *Alytes*, part. Tsch.)

1. PÉLODYTE PONCTUÉ. *Pelodytes punctatus*, Bonap.
Syn. — *Rana punctata* et *plicata*, Daud. — *Bombinator plicatus*, Fitz. — *Obstetricans punctatus*, Dugès. — *Alytes punctatus*, Tsch.

On rencontre cette jolie espèce au printemps, dans le voisinage des eaux où s'accomplit l'acte de la fécondation. Nous l'avons trouvée plusieurs fois, en automne, dans les sablières de Menchecourt et dans les buissons de ronces et les longues herbes qui bordent les murs des fortifications de la ville. On ne sait rien encore de bien certain sur son mode de reproduction; M. Duméril croit cependant qu'elle pond ses œufs en longs chapelets.

Ce Pélodyte coasse sous l'eau, et se distingue des autres Grenouilles par le pouvoir qu'il a de grimper presqu'aussi facilement que les Rainettes le long d'un plan vertical et très-uni, telles que les parois d'un vase de verre. Cette particularité, signalée par Daudin, avait frappé M. Duméril depuis longtemps déjà, et il l'a consignée dans l'*Erpétologie générale* (t. VIII, p. 464).

III° GENRE. — ALYTES. *ALYTES*, Wagl.
(*Bufo*, Auct. — *Bombinator*, Merr.)

1. ALYTES ACCOUCHEUR. *Alytes obstetricans*, Wagl.
Syn. — *Rana companisona*, Laur. — *Bufo obstetricans*, Latr. — *Bombinator obstetricans*, Merr. — (Vulg. *Crapaud accoucheur*).

Commun et de préférence dans les herbages pierreux, sous des tas de bois, dans des trous sous terre, parfois sous la mousse et au pied des arbres. Ses mœurs singulières n'ont été observées que fort tard ; c'est à M. Brongniart que l'on en doit la connaissance. Sa voix, qu'il fait entendre à l'époque de ses amours et dans les belles soirées d'été, ressemble au son d'une clochette de verre, tant ce bruit est aigu. Les deux sexes se recherchent et s'accouplent vers la fin de mars et au commencement d'avril.

Digitized by Google

Le mot *obstetricans*, employé comme désignation spécifique de cet Anoure, est destiné à rappeler une singulière particularité de son genre de vie. En effet, au moment où la femelle pond les œufs, le mâle s'en empare et les féconde, puis il les enlace autour de ses membres postérieurs et les emporte. Tant que dure cette sorte de gestation extérieure, ce Crapaud reste immobile, caché dans une retraite sombre et humide ; mais au bout de vingt-cinq à trente jours, temps nécessaire pour le développement du germe, il se dirige vers les eaux du voisinage où doivent naître les jeunes têtards, dont la respiration est branchiale durant les premiers instants de leur existence. Là se termine le rôle de ce Batracien ; il reprend alors ses habitudes et la manière de vivre qui lui est propre.

IVe Genre. — SONNEUR. *BOMBINATOR*, Wagl.
(*Rana*, Lin.)

1. Sonneur a ventre couleur de feu. *Bombinator igneus*, Merr.

Syn.—*Rana variegata* et *bombina*, Lin.—*Bufo igneus*, Laur. — *Bufo bombinus*, Daud. — *Bomb. igneus*, Merr.—*Bomb. pachypus*, Bonap.—(Vulg. *Crapaud sonneur* ou *à ventre jaune*).

C'est le plus petit et le plus aquatique de nos Crapauds. Très-commun dans les mares, les fossés, et de préférence dans les étangs saumâtres. Ses mouvements dans l'eau et sur la terre sont aussi vifs que ceux de la grenouille verte. Il ne se tient guère à terre que le soir ou de grand matin, mais toujours près de l'eau où il se précipite au moindre danger. Quand on le surprend hors de l'eau, il essaie d'abord d'échapper en sautant ; s'il sent l'inutilité de ses efforts, il s'arrête et se recourbe le plus qu'il peut, en rapprochant sa tête de sa partie postérieure et en creusant son dos pour faire renfler son abdomen. Sa copulation a lieu en mai, cependant il ne fraie qu'en juin ; ses œufs sont en petits pelotons, et plus gros que ceux des espèces précédentes. Roësel a observé ses métamorphoses.

Le Sonneur ne mérite pas plus ce nom que les autres Batra-

Digitized by Google

cieus. Le coassement qu'il fait entendre n'a rien qui serve à le désigner ainsi : il ressemble plutôt à une sorte de ricanement qu'au son d'une cloche ou de tout autre instrument analogue.

IIe Famille. — HYLÆFORMES.

Ier Genre. — RAINETTE ou RAINE. *HYLA*, Laur.
(*Rana*, Lin. — *Calamita*, Schn. — *Hyas*, Wagl. — *Dendrohyas*, Tsch.)

1. **Rainette verte.** *Hyla viridis*, Laur.
Syn. — *Rana arborea*, Lin. — *Calamita arboreus*, Schn. — *Hyas arborea*, Wagl. — *Hyla arborea*, Schinz. — *Dendrohyas arborea*, Tsch. — (Vulg. *Grenouille d'arbre, Rainette Saint-Martin, Grasset*, etc.)

Assez commune, et bien connue par le coassement bruyant et monotone que les mâles font entendre dans la saison des amours et surtout durant la nuit à la fin du printemps. Ses habitudes en font une espèce essentiellement dendrophile, et, hors le temps de la reproduction et de celui de l'engourdissement hivernal, elle se tient sur les arbres. Sa nourriture se compose d'insectes qu'elle poursuit même sur les feuilles les plus lisses. Roësel observe, avec raison, que ses allures pour les saisir ressemblent assez à celles du chat qui guette une souris ; c'est effectivement en sautant quelquefois à un pied de distance qu'elle s'empare de sa proie, ayant la gueule ouverte et se servant de sa langue pour l'entraîner au fond du gosier. Son accouplement a lieu dans l'eau, de la fin d'avril au commencement de juin, suivant que la saison est plus ou moins chaude. M. Duméril a constaté que ce n'est qu'à l'âge de quatre ans qu'elle est propre à reproduire son espèce. Son têtard achève sa métamorphose au mois d'août.

IIIe Famille. — BUFONIFORMES.

Ier Genre. — CRAPAUD. *BUFO*, Laur.
(*Rana*, Lin. — *Bufo*, Auct).

1. **Crapaud commun.** *Bufo vulgaris*, Laur.
Syn. — *Rana bufo*, Lin.

Très-commun. Se cache d'ordinaire dans les endroits sombres

Digitized by Google

et étouffés, d'où il ne sort que pendant la nuit ou immédiatement après les pluies chaudes et abondantes de l'été. Dans nos pays, où l'hiver est froid, il passe cette saison engourdi dans des trous. Sa respiration devient alors extrêmement bornée, et le contact d'une très-petite quantité d'air sur la peau suffit à l'entretien de son existence. Lorsque la position où il se trouve diminue les pertes qu'il éprouve par l'évaporation habituelle, il peut vivre ainsi très-longtemps. Quand on veut le saisir, il vide quelquefois dans la main toute sa vessie urinaire, et si on l'irrite davantage, une substance laiteuse suinte de quelques-unes des cryptes du dos. Il possède encore un moyen de défense dans l'extensibilité de sa peau, qui adhère peu aux muscles et qui peut, au gré de l'animal, contenir entre elle et ces derniers une quantité assez notable d'air qui ballonne le corps et le place au milieu d'une couche élastique de gaz qui le rend insensible aux chocs du dehors. On a beaucoup parlé de sa morsure et de l'humeur venimeuse sécrétée par ses verrues, mais ni l'une ni l'autre ne sont dangereuses, du moins pour l'homme.

Le Crapaud se nourrit, comme la Grenouille, d'animaux articulés et de mollusques, mais il est plus terrestre, et il rampe plutôt qu'il ne marche. Sa voix, qu'il fait entendre lorsque le temps est beau, est un cri monotone, plaintif et flûté, et qui rappelle un peu celui de certains oiseaux de proie nocturnes. Son accouplement se fait dans l'eau, en mars et avril. Lorsqu'il a lieu sur terre, la femelle se traîne à l'eau en portant son mâle. Elle produit des œufs très-nombreux et réunis, par une gelée transparente, en deux cordons extrêmement longs. Le têtard est noirâtre, et, de tous ceux de notre pays, c'est celui qui est encore le plus petit lorsqu'il prend ses pieds et perd sa queue.

En été, à la suite des orages, on observe souvent des myriades de très-jeunes Crapauds venant d'accomplir leur dernière métamorphose, couvrir la terre et s'éparpiller partout, là où avant la pluie on n'en remarquait aucun. Le vulgaire est persuadé qu'il *pleut des Crapauds*, mais cette opinion n'est nullement admissible.

Var. A. *Verdâtre, tacheté de brun* (*B. Rœselii,* Daud.)

Digitized by Google

Var. B. *Cendrée* (*B. cinereus,* Daud.) De moitié au moins plus petite que l'espèce.

On en connaît d'assez forte taille. Ceux-là ont un aspect repoussant et se tiennent de préférence près des habitations rurales.

2. Crapaud calamite. *Bufo calamita,* Laur.

Syn. — *B. portentosa,* Blum. — *B. cruciatus,* Schn. — *B. mephitica,* Shaw. — *B. fœtidissima,* Herm. — (Vulg. *Crapaud des joncs*).

Commun dans les lieux secs. Il ne saute point, mais court assez vite en se soutenant sur ses quatre membres. C'est pendant la nuit qu'il cherche sa nourriture, qui consiste principalement en insectes. Durant le jour, il se tient caché dans les fentes des murailles, à la surface desquelles il grimpe, même à une certaine élévation, en faisant le vide sous la partie moyenne de son ventre, ce qui produit l'effet d'une ventouse, puis en s'élevant à l'aide de ses pattes antérieures.

Ce Crapaud répand une odeur désagréable lorsqu'on le saisit ou qu'on l'excite, et ne va à l'eau que pour l'accouplement, en mai ou juin. La fécondation s'opère en une heure. Le mâle crie comme celui de la Rainette verte, et, comme lui, il a une poche sous la gorge.

Var. A. *Sans raie dorsale jaune* (*Bufo viridis,* Laur.)

Cette variété constitue les *Bufo schreberianus*, Laur.; *Rana bufina,* Müll.; *Bufo stibunda* et *variabilis*, Pall. On la trouve dans nos dunes, mais elle y est rare et paraît spécialement méridionale. M. de Selys-Longchamps la regarde comme une espèce distincte du *Calamita.*

IIe Sous-Ordre. — URODÈLES.

Ire Famille. — ATRÉTODÈRES ou SALAMANDRIDES.

Ier Genre. — SALAMANDRE. *SALAMANDRA*, Wurf. (*Lacerta*, Lin.)

1. Salamandre terrestre ou tachetée. *Salamandra maculosa,* Laur.

Syn. — *Lacerta salamandra*, Lin. — *Sal. terrestris,* Latr. — *S. maculata,* Merr. — (En pic. *Tac*).

Nous l'avons reçue communément de la forêt d'Eu, vers le mois

Digitized by Google

de septembre ; on l'a prise aussi, mais en petit nombre, dans celle de Crécy. Habite surtout les endroits humides et obscurs. Elle se nourrit d'insectes, de petits mollusques et d'annélides. C'est la nuit qu'elle sort de préférence, peut-être de grand matin ou quand l'air est humide. Lorsqu'on la met dans l'eau, elle cherche à en sortir, et ne peut rester au fond sans venir à chaque instant respirer à la surface. Sur terre, elle se met souvent en spirale. On a constaté que ces animaux se réunissent quelquefois en grande quantité dans les mêmes lieux. Les campagnards ont un dégoût superstitieux pour ce reptile qu'ils croient venimeux : loin de là, c'est un être faible, timide et inoffensif, à peu près sourd et presque aveugle.

La Salamandre est ovo-vivipare, c'est-à-dire que les jeunes, assez nombreux pour chaque gestation, se développent dans l'oviductus, et lorsqu'ils naissent, ils ne diffèrent guère, à l'extérieur, des adultes, que par la présence des branchies, par leur queue qui est carénée et par un autre mode de coloration : leur vie est alors tout-à-fait aquatique, aussi les femelles vont-elles les déposer à l'eau à mesure qu'elles les mettent bas.

On a souvent trouvé des Salamandres gelées au milieu de glaçons solides : leur corps était dur et inflexible ; mais déposé avec soin dans la neige qu'on a fait fondre lentement, on s'est assuré que ces animaux pouvaient continuer de vivre ; de sorte que c'est un fait curieux observé positivement par M. Duméril, que ce même reptile, cette Salamandre, qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouissait au contraire de la faculté de résister aux effets de la congélation.

Quant à la croyance vulgaire que la Salamandre ne pouvait être détruite par l'action du feu, c'est une fable qui ne repose sur rien, si ce n'est peut-être que lorsqu'on irrite ce reptile, il suinte des pores nombreux dont sa peau est criblée, une humeur visqueuse assez abondante pour éteindre un charbon incandescent avec lequel l'animal serait mis en contact. On a fait également de la Salamandre le plus funeste des animaux, en la considérant comme celui dont le poison était le plus dangereux ; mais depuis le résumé d'un mémoire intéressant publié par MM. Gratiolet et

Digitized by Google

Cloez, sur la question des effets que peut produire le venin des Batraciens, on a acquis la preuve que le fluide lactescent des glandes cutanées de la Salamandre ne peut agir à la manière d'un poison que pour les animaux faibles. (Voyez ce travail, inséré par extrait dans les *Comptes rendus de l'Institut*, t. XXXII, n° 10, p. 592, et t. XXXIV, p. 729).

II° Genre. — TRITON. *TRITON*, Laur.
(*Salamandra*, Auct.—*Molge*, Merr.—*Oiacurus*, Leuck.—*Triturus*, Raf.—*Lissotriton*, part. Bonap.)

1. Triton à crête. *Triton cristatus*, Laur.
Syn. — *Lacerta palustris*, Lin. — *Salamandra cristata* (mâle) et *Sal. pruinata* (femelle), Schn. — *Sal. aquatica*, Daud. — *Molge palustris*, Merr. — *Sal. platycauda*, Rusc. — (Vulg. *Salamandre crêtée*. — En pic. *Lizard d'ieu* ou *d'iau*, ainsi que les suivants).

Cette espèce vivait, il y a quelques années, en sociétés nombreuses, dans les fossés des fortifications d'Abbeville, entre la porte du Bois et la porte Saint-Gilles ; mais depuis le curement de ces fossés, elle en a presque totalement disparu. C'est la plus grande du genre. Rarement elle quitte les eaux, et fournit plusieurs variétés produites par l'âge et la nature de leur habitation. Sa nourriture consiste particulièrement en animaux aquatiques. On a constaté son existence jusque dans les régions les plus froides de l'Europe.

2. Triton ponctué. *Triton punctatus*, Latr.
Syn. — *T. Parisinus*, Laur. — *Salamandra tæniata*, Schn. — *Sal. punctata* et *elegans*, Daud. — *Mologe punctata*, *cinerea* et *cincla*, Merr. — *Lissotriton punctata*, Bonap.

Très-commun dans les eaux stagnantes au printemps, et, après cette époque, dans tous les lieux humides, au pied des vieux murs, sous les pierres, les écorces d'arbres, la mousse, dans les

Digitized by Google

souterrains et les celliers, d'où il sort de grand matin ou quand il pleut pour chercher sa nourriture.

Chez ce Triton, les mâles adultes se montrent sous trois apparences principales : les uns ont la crête très-distincte, tantôt avec les orteils palmés ou demi-palmés ; tantôt et plus tard ces mêmes orteils sont simples ou non lobés ou palmés ; et enfin la crête est à peine distincte et les doigts restent encore simples. C'est ainsi que Gravenhorst les a décrits, et qu'ils sont énumérés par M. Duméril.

Ce reptile se présente, du reste, sous tant de formes, suivant l'âge, le sexe, la taille et surtout aux époques de la fécondation, que les individus examinés dans ces diverses circonstances ont été regardés comme des espèces distinctes. (Voyez, pour l'indication de ces différences et les doubles emplois auxquels elles ont donné lieu, l'*Erpétologie générale*, t. IX, p. 143 et 144).

3. TRITON DES ALPES. *Triton Alpestris*, Laur.
Syn.—*T. Wurffbanii*, Laur.—*Salamandra rubriventris*, Daud.—*Molge Alpetris*, Merr.—*Lissotriton Alpestris* et *Apuanus*, Bonap.

Les mœurs et les habitudes de ce Triton sont identiques à celles du *Cristatus*; nous l'avons trouvé dans les mêmes lieux et en aussi grand nombre. Outre un coassement très-faible, il fait un petit cri assez semblable à un grincement de dents.

4. TRITON ABDOMINAL OU PALMIPÈDE. *Triton palmatus* (mâle), Schn.; *Salamandre abdominale* (femelle), Latr.
Syn.—*Salamandra exigua*, Laur.—*Sal. palmipède*, Latr.—*Sal. palmipedes* et *abdominalis*, Daud.—*Molge palmata*, Merr.—*Triton exiguus*, Bonap.

Vit en familles nombreuses dans les fossés des fortifications de la ville, ainsi que dans ceux des prés de Menchecourt et de Thuison. Le mâle est remarquable à ses cinq orteils tout-à-fait palmés, et à sa queue terminée par une sorte de fil qui peut atteindre jusqu'à cinq ou six millimètres de long. Au reste, ces particula-

Digitized by Google

rités disparaissent et semblent s'oblitérer lorsque l'époque de la reproduction est passée. En été, cette espèce quitte les eaux et se retire, pendant le jour, sous les pierres. On la trouve alors avec la queue arrondie comme dans les Salamandres terrestres. C'est la seule du genre qui conserve ses branchies aussi longtemps.

Quand on touche ce reptile, sa peau laisse exhaler une odeur désagréable provenant d'une humeur muqueuse qui s'attache aux doigts et y reste longtemps. On assure qu'un quart-d'heure dans un air sec suffit pour le faire périr.

Ce Triton varie peu, si ce n'est à l'époque des amours. Plusieurs auteurs ont donné pour le *Palmipes* des variétés du *Punctatus*.

Digitized by Google

IVᵉ Classe. — POISSONS.

Iʳᵉ Sous-Classe. — CARTILAGINEUX, CHONDRICHTHES ou TRÉMATOPNÉS.

Iʳᵉ Tribu. — CYCLOSTOMES.

Iʳᵉ Famille. — EXOTRÈMES.

Iᵉʳ Genre. — LAMPROIE. *PETROMYZON*, Lin.

1. Lamproie marine. *Petromyzon marinus*, Lin.
(Vulg. *Grande Lamproie, Lamproie marbrée*).

Commnne sur nos côtes. Remonte dans les rivières à l'époque du frai, en mars, avril et mai, selon Bloch. Lorsqu'elle commence à s'engager dans l'eau douce, son squelette est gélatineux ou à peine visible ; plus tard, il s'épaissit, et il se durcit à la fin de la saison ; aussi ce poisson a la chair très-délicate, surtout quand il y a peu de temps qu'il a quitté la mer. Sa nourriture consiste en substances animales mortes ou vivantes. Les anciens l'élevaient en grand nombre dans leurs viviers.

2. Lamproie fluviatile. *Petromyzon fluviatilis*, Lin.
(Vulg. *Pricka, Sept-Œil,* etc. — En pic. *Bête à sept treus,* ainsi que la suivante).

Commune dans la Somme, qu'elle abandonne quelquefois pour entrer dans les ruisseaux qui lui sont tributaires. Vit surtout d'animaux morts et de toute sorte de débris. Fraie en avril, et dépose ses œufs entre les pierres. On est dans l'usage de la harponner avec des fourchettes plates et barbées.

N. B. Le *Petr. argenteus* de Bloch, observé à Cayeux par M. Baillon, n'est sans doute qu'une variété d'âge de cette espèce.

Digitized by Google

3. **Lamproie de Planer.** *Petromyzon Planeri*, Gm.
(Vulg. *Petite Lamproie, Sucet*).

Commune dans les petits cours d'eau vive du marais de Sailly-Bray. Vit souvent en société, au fond d'une sorte d'entonnoir très-ouvert qu'elle creuse dans la vase. On la prend difficilement, et elle semble particulière à certains ruisseaux. Cuvier croit que les *Petr. sept-œil* et *noir* ne sont que des variétés de cette espèce.

II° Genre. — AMMOCÈTE. *AMMOCŒTES*, Dum.
(*Petromyzon*, Lin.)

1. **Ammocète branchial.** *Ammocœtes branchialis*, Dum.
Syn. — *Petromyzon branchialis*, Lin. — *Am. ruber*, Dum. — (Vulg. *Lamprillon, Lamproyon*, etc.)

Ce poisson, l'un des animaux vertébrés les plus imparfaits, est gros comme un fort tuyau de plume. On le trouve dans la plupart de nos petits ruisseaux d'eau vive, où il se tient dans la vase. Ses mœurs ont, du reste, beaucoup d'analogie avec celles des vers auxquels il ressemble encore plus que les Gastrobranches par leur forme générale. On lui a supposé l'habitude de sucer les branchies des poissons, peut-être parce qu'on le confondait avec le *Petr. Planeri;* mais il ne peut se fixer avec la bouche comme les Lamproies proprement dites. (Voyez, sur les mœurs de ce poisson et sur celles du *Planeri*, le mémoire publié en 1808 par M. d'Homalius d'Halloy, dans le *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle*, p. 349 ; travail dans lequel l'auteur prouve la nécessité de séparer les Ammocètes des Lamproies, auquelles on les avait jusque là réunies).

II° Tribu. — PLAGIOSTOMES.

Ire Famille. — PLEUROTRÈMES ou SQUALES.

Ier Genre. — ROUSSETTE. *SCYLLIUM*, Cuv.
(*Squalus*, Lin.)

1. **Roussette chien de mer.** *Scyllium canicula*, Cuv.
Syn. — *Squalus canicula*, Lin. — *Squalus catulus*, Bl. — (Vulg. *Grande Roussette, Roussette tigrée*, etc.)

Commune sur nos côtes. Vit presque constamment cachée dans

Digitized by Google

la vase, comme la plupart des Raies, pour de là saisir les poissons qui passent à sa portée. Sa chair est dure et répand une odeur forte qui approche de celle du musc. Sa peau, après avoir été préparée, constitue le *chagrin* qui sert à polir l'ivoire et les métaux, à revêtir des étuis, à couvrir des livres, etc.

2. **Roussette rochier**. *Scyllium catulus*, Cuv.
Syn. — *Squalus catulus* et *stellaris*, Lin. — (Vulg. *Petite Roussette, Chat des rochers*).

Fréquente la haute mer et ne paraît jamais aussi communément sur nos rivages que la précédente. Habite au milieu des rochers, de là le nom qu'elle porte. Sa nourriture se compose de poissons, de crustacés et de mollusques. Sa chair a une odeur moins désagréable que celle de sa congénère; on emploie aussi sa peau dans l'industrie, aux mêmes usages et sous le même nom.

IIe Genre. — AIGUILLAT. *SPINAX*, Cuv.
(*Squalus*, Lin. — *Acanthias*, Bonap.)

1. **Aiguillat épineux.** *Spinax acanthias*, Cuv.
Syn. — *Squalus acanthias*, Lin. — *Acanthias vulgaris*, Bonap. — (Vulg. *Aiguillat*).

C'est l'un des Squales les plus communs sur nos côtes. Vit de toute espèce de poissons, mais plus spécialement, dans la saison, de morues et de harengs. Sa chair est dure, filamenteuse et d'assez mauvais goût. Sa peau est employée dans les arts, aux mêmes usages que celles des Requins et des Roussettes.

L'Aiguillat, suivant Belon, ne se montre qu'en automne sur nos côtes; aux autres époques, il fréquente la haute mer. Nos pêcheurs redoutent beaucoup l'aiguillon de ses nageoires.

IIIe Genre. — ÉMISSOLE. *MUSTELUS*, Cuv.
(*Squalus*, Lin.)

1. **Émissole lisse.** *Mustelus lævis*, Cuv.
Syn. — *Squalus mustelus*, Lin. — *Galeus lævis*, Rond. — *Mustelus equestris?* Bonap. — (Vulg. *Émissole commune*).

Nous la voyons de temps en temps sur nos côtes, mais toujours

Digitized by Google

en petit nombre. Vit principalement dans la Méditerranée. Sa forme la rapproche un peu du Milandre. Ses dents sont très-courtes, très-serrées; aussi sont-elles moins propres à déchirer qu'à broyer.

2. Émissole étoilée. *Mustelus stellatus*, Risso.

Syn.—*Squalus mustelus*, Lin.—*Galeus asterias*, Rond. —*Mustelus punctulatus*, Risso. —(Vulg. *Chien de mer estellé, Émissole tachetée*).

Habite la même mer que sa congénère, et se montre, comme elle, en petit nombre sur nos côtes. Sa couleur est d'un brun cendré en dessus et parsemée d'étoiles, de là son nom d'Étoilée ou de Lentillat. Willughby et plusieurs ichthyologistes ne l'ont pas distinguée comme espèce, mais ils la confondent avec le *Lævis* sous le nom commun de *Squalus mustelus*.

IV

IVᵉ Genre. — MILANDRE. *GALEUS*, Cuv.
(*Squalus*, Lin.)

1. Milandre ordinaire. *Galeus vulgaris*, Cuv.

Syn.—*Squalus galeus*, Lin.—*Galeus canis*, Bonap.

Se trouve en petite quantité sur nos côtes, et paraît plus abondant dans la Méditerranée que partout ailleurs. Vit ordinairement en société, en pleine mer. On le distingue facilement à son museau allongé et aplati, à ses dents dentelées seulement à leur côté extérieur. Ce poisson est, dit-on, plus vorace que le Requin. Sa chair est dure et d'une odeur désagréable.

Vᵉ Genre.—SQUALE. *SQUALUS*, Lin.
(*Carcharias*, Cuv. — *Prionodon*, Müll. et H.)

1. Squale requin. *Squalus carcharias*, Lin.

Arrive de loin en loin sur nos côtes, par les grands vents du nord-ouest. Sa force est extrême et ses mouvements des plus rapides. Il est célèbre par sa voracité, aussi est-il un des animaux les plus dangereux pour ses ennemis et pour les poissons dont il fait sa proie. On pense qu'il est cosmopolite; toutefois on a donné son nom à d'autres espèces pourvues de dents tranchantes. Malgré

Digitized by Google

les dangers que sa pêche présente, on ne laisse pas que de le poursuivre pour avoir sa chair, son foie, surtout sa peau dont on fait, dans les pays du nord, des harnais, des nacelles, etc.

2. Squale bleu. *Squalus glaucus,* Lin.
Syn.—*Carcharias glaucus,* Cuv.

Apparaît accidentellement sur nos côtes. C'est aussi un animal très-dangereux. Sa couleur empêche qu'on le distingue de loin au milieu des eaux. Sa vélocité est extrême, ainsi que sa force et son audace. On le confond souvent avec le Requin. Sa peau est moins rude que celle de la plupart des autres espèces.

VIe Genre. — SQUATINE. *SQUATINA,* Dum.
(*Squalus,* Lin.— *Rhina,* Raf.)

1. Squatine ange. *Squatina angelus,* Dum.
Syn. — *Squalus squatina,* Lin. — *Squ. lævis,* Cuv. — *Rhina squatina,* Raf.— (Vulg. *Ange de mer, Angelot de nos poissonnières*).

Très-abondant sur nos côtes, en automne et au printemps. Se tient habituellement au fond de la mer, dans la vase, où il fait la guerre aux plies, aux limandes et aux autres pleuronectes. Voyage souvent en troupes nombreuses. On le prend aux filets et à l'hameçon. Sa chair est blanchâtre, coriace et sans goût; sa peau sert à faire le galuchat.

IIe Famille. — HYPOTRÈMES ou RAIES.

Ier Genre. — RAIE. *RAJA,* Lin.

1. Raie batis. *Raja batis,* Lin.
Syn. — *R. oxyrinchus major,* Rond. — (Vulg. *Raie blanche* ou *cendrée*).

C'est la seule de ce groupe qui atteigne d'aussi grandes dimensions; on en pêche quelquefois qui ont plus de deux mètres, mais sur nos côtes elle arrive rarement à la moitié de cette taille. On la rencontre dans toutes les mers. Elle est très-vorace, et se tient ordinairement au fond des eaux, où sa couleur sombre et à

Digitized by Google

peu près semblable à celle du sable la dérobe à tous les yeux. Les taches qu'on remarque dans sa jeunesse disparaissent avec l'âge, et elle prend alors une teinte plus pâle et plus uniforme. Sa chair, quoique naturellement dure, est bonne et recherchée.

2. Raie nègre. *Raja nigra,* Lacep.

On la prend pêle-mêle avec les Raies batis, les Bouclées et d'autres Raies plus ou moins blanches, dont les nuances font ressortir sa couleur noire. Comme elle est moins nombreuse que les bonnes espèces et que sa chair est peu estimée, elle vient rarement sur nos marchés. Elle ne mesure jamais, à ce qu'il paraît, une bien grande taille.

3. Raie bordée. *Raja marginata,* Lacep.
Syn. — *R. rostrata* et *bicolor,* Risso.

Rare sur nos côtes, où elle n'atteint qu'une moyenne grandeur. On la pêche en mai et juin. Sa chair est, dit-on, excellente. Cuvier pense que cette Raie est la même que la Raie petit museau (*R. rostellata,* Risso), très-voisine elle-même de la Lentillade (*R. oxyrhincus*, Rond.)

4. Raie ronce. *Raja rubus,* Lin.

Commune sur nos côtes, mais principalement vers le nord. Cette espèce est une de celles qui offrent les piquants les plus forts et les plus multipliés.

Plusieurs ichthyologistes n'ont pas distingué une espèce dans la *R. fullonica* ni même dans la *R. clavata;* tandis que d'autres, tel que Rondelet, les ont partagées en plusieurs espèces qu'ils ont décrites et figurées sous divers noms. La *Raie batis* de Penn. (*Brit. zool.*, n° 30), n'est autre chose que le *Rubus* de Lacep. Le *Rubus* de Bloch, n° 84, qui est la *R. clavata* de Will , constitue sinon une espèce, du moins une variété reconnaissable à quelques boucles éparses en dessus et en dessous. On en distingue aussi une variété marquée d'un œil sur chaque aile: c'est la *R. oculata aspera* de Rond., n° 35.

Nous pensons qu'il faut également rapporter à cette espèce la Raie que Donovan a figurée et caractérisée pl. 114 de ses poissons

Digitized by Google

britanniques, à cause de la forme radiée des gros aiguillons dont toute la partie supérieure était armée, ainsi que d'une série unique dorsale et caudale.

5. Raie miroir. *Raja speculum,* Blainv. ?

Cette Raie est, comme la précédente, commune sur nos côtes. C'est une espèce douteuse. Donovan (*British Fisch.*, pl. 103) la figure, et quoiqu'il lui donne le nom de *Miralet,* il doute, avec raison, que ce soit la véritable *R. miraletus* de la Méditerranée.

6. Raie ondulée. *Raja undulata,* Lacep.

Syn. — *R. picta* et *alba,* Lacep. — *R. mosaica,* Risso. — *R. fenestrata,* Raf.

Rare. C'est la plus belle des Raies de nos côtes. Diffère peu ou point de la *R. mosaica* du même auteur, suivant Cuvier.

7. Raie bouclée. *Raja clavata,* Lin.

Syn. — *Dasybatis clavata,* Blainv. — (Vulg. *Raie clouée*).

Se pêche communément sur nos côtes, et se reconnaît à son corps presque carré, très-aplati, hérissé sur ses deux surfaces de tubercules osseux munis chacun d'un aiguillon recourbé comme une boucle, d'où son nom. On la prend en plus grande quantité dans les mois de juin et de juillet, parce qu'alors elle s'approche plus particulièrement des rivages. Sa chair est plus estimée que celle d'aucune autre Raie : en effet, elle est blanche, fine, tendre et savoureuse.

IIe Genre. — PASTENAGUE. *TRYGON,* Adans.
(*Raja,* Lin.)

1. Pastenague commune. *Trygon vulgaris,* Risso.

Syn. — *Raja pastinaca,* Lin. — *Tr. lymna,* Geoffr. — *Tr. Aldrovandi,* Risso. — *Tr. pastinaca,* Adans. — (Vulg. *Fouilleux* de nos poissonnières).

Très-commune sur nos côtes, où on en prend souvent d'une assez forte taille. On la pêche plus ordinairement dans l'été. Les dentelures de son aiguillon occasionnent parfois des blessures

Digitized by Google

assez graves ; aussi est-elle regardée comme venimeuse par nos pêcheurs. Sa chair est grasse, huileuse et d'un goût désagréable.

Certains auteurs, trompés par l'existence de plusieurs aiguillons, ont décrit comme espèces distinctes des variétés sans importance.

IIe Sous-Classe. — FIBRO-CARTILAGINEUX OU CHONDROSTÉS.

Ire Famille. — HYPOSTOMATES.

Ier Genre. — ESTURGEON. *ACIPENSER*, Lin. (*Sturio*, Fitz.)

1. **Esturgeon ordinaire.** *Acipenser sturio*, Lin.

Se pêche assez fréquemment sur nos côtes au printemps. On en a vu remonter très-haut dans la Somme. Ce n'est que dans la saison des amours et à l'époque de la ponte qu'il entre dans les eaux douces. Sa nourriture principale se compose de vers et de fretins ; engagé dans les fleuves, il attaque les saumons. La fécondité des femelles est prodigieuse. Sa chair a été recherchée de tout temps. On fait le caviar avec ses œufs, et la colle de poisson avec sa vessie natatoire.

IIe Famille. — GYMNOGNATHES.

Ier Genre. — MOLE. *MOLA*, Nord. (*Orthagoriscus*, Schn.)

1. **Mole lune.** *Mola luna*, Nord.

Syn. — *Tetraodon mola*, Lin. — *Cephalus mola* et *orthagoriscus*, Risso. — *Mola aspera*, Bonap. — (Vulg. *Poisson lune*, à cause de la forme orbiculaire de son corps).

Arrive de temps en temps sur nos côtes en été. Vit de mollusques, de vers, de fucus, et atteint quelquefois la taille de plus d'un mètre. Son corps est rude et d'une belle couleur argentée. On estime peu sa chair qui est grasse, visqueuse et d'une odeur

Digitized by Google

désagréable. Les squales et quelques autres cétacés lui font seuls la guerre.

IIIe Famille.—PTÉROPODES.

Ier Genre.—CYCLOPTÈRE. *CYCLOPTERUS*, Lin.

1. Cycloptère lump. *Cyclopterus lumpus*, Lin.
(Vulg. *Bouclier lump, Lièvre de mer*, etc.)

Habite nos côtes et se tient caché derrière les monticules de sable, d'où il s'empare des jeunes poissons que les flots lui amènent. Vit, surtout dans le nord, de méduses et autres animaux gélatineux; aussi sa chair est-elle mollasse et insipide. Fraie en mars, selon Bloch. Lourd et de peu de défense, il devient souvent la proie des dauphins, des phoques et des squales. Le mâle, dit-on, garde avec soin les œufs qu'il a fécondés. On croit que le *Cycl. pavoninus* n'est qu'une variété de cette espèce.

2. Cycloptère liparis. *Cyclopterus liparis*, Lin.
Syn.—*Liparis vulgaris*, Cuv.—*Liparis cyclogaster*, Eichw.

On le trouve avec le précédent, et de préférence au fond de la mer ou attaché aux rochers, sous les saillies desquels il se place. Bloch dit qu'il vit d'insectes aquatiques, de jeunes escargots et de petits poissons. Fraie en février, selon Pennant. Sa chair, quoique médiocre, est recherchée sur quelques-unes de nos côtes.

IIe Genre.—BAUDROIE. *LOPHIUS*, Lin.

1. Baudroie commune. *Lophius piscatorius*, Lin.
Syn.—*Batrachus piscatorius*, Risso.—*Lophius cornubicus*, Shaw.—(Vulg. *Raie pêcheresse, Diable de mer, Lophie*).

Commune sur notre littoral; on la pêche même beaucoup plus au nord. Sa chair étant peu estimée, on ne l'apporte que rarement sur notre marché. Rondelet dit qu'elle offre une ténacité de vie extrême, et qu'elle subsiste longtemps hors de l'eau; c'est une erreur que M. Valenciennes a rectifiée d'après ses propres observations.

Digitized by Google

La Baudroie nage difficilement et demeure presque toujours sur le sable ou enfoncée dans la vase. On assure qu'en faisant jouer les rayons dont sa tête est pourvue, elle attire les petits poissons qui prennent l'extrémité souvent élargie et charnue de ces rayons pour des vers, et qu'elle peut ainsi en saisir et en retenir dans le sac de ses ouïes. (Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. x, p. 180).

IVe Famille. — LOPHOBRANCHES.

1er Genre. — SYNGNATHE. *SYNGNATHUS*, Lin. (*Siphostoma*, Raf. — *Acus*, Sw. — *Scyphius*, Risso).

1. **Syngnathe typhle.** *Syngnathus typhle*, Lin.
Syn. — *Syng. Rondeletti*, Delar. — *Typhle hexagonus*, Raf. — *Siphostoma typhle*, Bonap. — (Vulg. *Aiguille de mer*, ainsi que le suivant).

C'est un poisson de nos côtes, qu'on ne prend jamais à l'hameçon, mais qu'on trouve très-communément sur le sable ou dans les filets. Sa nourriture se compose de vers marins, de petits mollusques et sans doute de frai. On ne le mange point, en raison du peu d'abondance de sa chair, et on ne l'emploie guère que comme appât.

2. **Syngnathe aiguille.** *Syngnathus acus*, Lin.
Syn. — *Syng. major*, Sw. — *Tiphle heptagonus*, Raf. — *Syng. pelagicus*, Donov. — *Siphostoma acus*, Bonap.

Se trouve avec le précédent, et ne s'en distingue guère que par son corps et surtout sa tête plus allongés. Sa nourriture est aussi la même. On l'emploie également comme appât.

3. **Syngnathe ophidion.** *Syngnathus ophidion*, Lin.
Syn. — *Acus ophidion*, Sw. — *Syng. lumbriciformis*, Jen. — *Nerophis ophidion*, Bonap. — (Vulg. *Vipère de mer*).

C'est encore un habitant de nos rivages, mais plus particulièrement des mers du nord. Son corps est très-délié. On a lieu de

Digitized by Google

croire qu'il vit surtout de polypes, car il paraît rechercher spécialement les varecs flottants qu'on rencontre si abondamment dans la haute mer et qui sont surchargés de sertulaires, d'hydres et d'autres animaux de cette classe. De tous les Syngnathes, c'est celui qui ressemble le plus à un serpent.

IIe Genre. — HIPPOCAMPE. *HIPPOCAMPUS*, Cuv.
(*Syngnathus*, Lin.)

1. **Hippocampe a bec court.** *Hippocampus brevirostris*, Cuv.

Syn. — *Syngnathus hippocampus*, Lin. — *H. antiquus*, Risso. — *H. heptagonus*, Raf. — (Vulg. *Cheval marin*).

Habite la Méditerranée, la mer du nord, et échoue de temps en temps sur nos côtes à la suite des tempêtes. Sa nourriture ordinaire consiste en vers, larves, insectes aquatiques et œufs de poissons peu développés. Lorsqu'il est vivant, son corps est allongé comme celui des Syngnathes; mais après sa mort, le tronc et la tête se recourbent et prennent quelque ressemblance avec l'encolure d'un cheval : de là, sans doute, sa dénomination vulgaire.

IIIe Sous-Classe. — OSSEUX, OSTICHTHES OU ICHTHYOSTÉS.

Ier Ordre. — APODES ou ACATOPES.

Ire Famille. — PANTOPTÈRES IDIAPODES.

Ier Genre. — ANGUILLE. *ANGUILLA*, Cuv.
(*Muræna*, Lin.)

1. **Anguille vulgaire.** *Anguilla vulgaris*, Cuv.

Syn. — *Muræna anguilla*, Lin. — *Ang. vergniaux?* Cuv.

L'Anguille habite les rivières, les fossés, etc. Elle est très-vorace et d'une agilité extrême. Sa nourriture se compose de vers, d'insectes, de petits poissons, de frai, de cadavres en décomposition et même, dit-on, de substances végétales. Bloch

Digitized by Google

affirme qu'elle chasse particulièrement la nuit; le jour, elle se tient presque sans cesse enfoncée dans la vase ou cachée dans des trous qu'elle creuse le long des berges. Quand la saison est très-chaude, elle aime à sortir de l'eau, et va quelquefois bien loin à travers les prairies : elle peut, en effet, favorisée par une force de vitalité qui lui est propre, rester longtemps à l'air libre sans périr. Les nuits humides sont celles qu'elle choisit pour exécuter ces singuliers voyages. Si elle est surprise par le jour, elle se blottit dans une touffe d'herbes, et, roulée sur elle-même, elle attend la nuit suivante.

C'est à la fin de l'automne que les Anguilles quittent la Somme et ses affluents pour se rendre à la mer, vers l'eau salée ou saumâtre, afin d'y frayer; elles s'abandonnent alors au courant, enroulées les unes autour des autres, de façon à former des paquets assez volumineux. Cette émigration, qui commence vers le 15 septembre et finit vers le 1er décembre, ne se fait pas d'une manière continue : elle n'a lieu que pendant la nuit, avant le lever de la lune, et surtout lorsque le vent vient de la région comprise entre le sud et l'ouest. Dès que la lune se montre ou que le temps devient calme, les Anguilles se cantonnent jusqu'à la nuit suivante. C'est durant l'obscurité et au moyen de filets tendus en travers de la rivière, que l'on en prend le plus. Celles qui ont échappé à cette pêche arrivent bientôt à l'embouchure du canal de la Somme, puis dans le port de Saint-Valery, et font leurs nids dans les intervalles existant entre les moëllons crayeux des digues de ce port; c'est là qu'elles déposent, vers la fin de janvier ou au commencement de février, soit à l'état d'œufs, soit déjà en vie, les jeunes Anguilles qui remontent la rivière au printemps.

L'apparition à l'embouchure du canal des jeunes Anguilles qui se sentent assez de force pour remonter dans les eaux douces, a lieu vers le 1er avril; elles franchissent ordinairement l'écluse au moment de la pleine mer et seulement pendant deux ou trois jours avant et après la pleine lune ou la nouvelle lune; elles ne voyagent que le matin et le soir, et se disposent le long de chaque rive en bandes de plusieurs lieues de longueur, d'une largeur de

Digitized by Google

trente à quarante centimètres et d'une épaisseur d'environ vingt centimètres. Chaque bande suit toutes les sinuosités de la rive contre laquelle elle s'appuie; on l'aperçoit depuis le point du jour jusque vers huit heures du matin, et depuis cinq ou six heures du soir jusqu'à la nuit. Les sujets qui composent ces bandes sont connus ici sous le nom de *Montinettes;* ils ont, en moyenne, cinq centimètres de longueur et deux millimètres de diamètre. Quand le temps est doux et calme, la *montée* est abondante; mais si la température se refroidit et si le vent se met à souffler avec force, les jeunes Anguilles s'enfoncent dans la vase et ne reprennent leur course que lorsque le calme est revenu.

Une fois dans les eaux douces, les jeunes Anguilles parviennent assez vite à la taille de quarante à cinquante centimètres, et quoique celle des adultes soit habituellement d'un mètre, on en trouve parfois de plus grandes: M. Yarrell en cite du poids de vingt-sept livres.

On en distingue également plusieurs variétés suivant l'âge, le sexe et, à ce qu'il paraît, selon la qualité des eaux où elles vivent. Celles qui habitent les eaux limpides ont le dos verdâtre et le ventre argenté, tandis que celles qui se tiennent dans la vase sont d'un brun noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous. La forme de leur museau varie aussi, et les pêcheurs assurent que ces différences caractérisent quelques espèces distinctes, telles que :

L'Anguille long bec ou *A. acutirostris* de Yarrell, dont le museau est plus pointu et plus comprimé;

L'Anguille plat bec ou *Grig-Eel* des Anglais, qui a le museau plus aplati et plus obtus, avec l'œil plus petit;

L'Anguille pimperneaux ou *Glut-Eel*, qui a le museau proportionnellement plus court et les yeux plus grands; et peut-être encore

L'Anguille moyen bec ou *Snig-Eel*, distinguée par M. Yarrell.

Toutes ces espèces, variétés ou sexes ont, du reste, en dehors des différences que nous venons de signaler, des caractères communs, des mœurs semblables, et par conséquent la même manière de vivre.

Digitized by Google

IIe Genre. — CONGRE. *CONGER*, Cuv.
(*Muræna*, Lin. — *Anguilla*, Sw.)

1. Congre commun. *Conger vulgaris*, Cuv.

Syn. — *Muræna conger*, Lin. — *Anguilla conger* et *Echelus grungus*, Raf. — *Conger verus* et var. *albus*, Risso. — *Conger communis*, Costa. — (Vulg. *Anguille de mer*).

Le mois d'avril est surtout l'époque où il paraît sur notre littoral. On en apporte sur notre marché qui mesurent souvent un mètre cinquante centimètres à un mètre soixante-quinze. C'est un poisson vorace, qui aime à se tenir près de l'embouchure des rivières, et qui attaque avec vigueur et en les entrelaçant dans les replis de son corps, les animaux qu'il veut dévorer. Sa couleur, généralement cendrée, devient tantôt noirâtre et tantôt piquetée de blanchâtre, suivant la nature des eaux. Sa chair est courte et maigre.

Le Congre ne se montre pas au-delà des mers de l'Europe. La côte de Bretagne est celle où on le pêche en plus grande quantité; mais la salaison s'en fait presqu'exclusivement dans les îles qui avoisinent l'extrémité ouest, et sur la côte comprise entre Bréhat et les Glénans.

IIIe Genre. — AMMODYTE. *AMMODYTES*, Lin.

1. Ammodyte lançon. *Ammodytes tobianus*, Bl. (Vulg. *Lançon*).

Commun sur nos rivages, où il se tient dans le sable et la vase molle. Se nourrit de vers; Bloch dit qu'il dévore aussi les petits de sa propre espèce. Fraie en mai, et dépose ses œufs dans le sol près des bords. On le prend de préférence en été et à marée basse; mais il faut avoir une grande précaution pour le saisir, car il s'enfonce dans le sable avec la rapidité du trait. Quoique bon à manger, on ne l'utilise que comme appât.

Digitized by Google

2. **Ammodyte appat.** *Ammodytes lancea,* Cuv.

Syn. — *A. tobianus,* Donov. — (Vulg. *Equille*).

Aussi commun sur nos côtes que le Lançon, avec lequel il a été longtemps confondu. On en doit la distinction à M. Lesauvage, médecin à Caen ; mais il a transposé le nom de *Tobianus* et la citation des figures des auteurs anciens. (Voyez *Bullet. des Sc.*, septembre 1824, p. 141). La synonymie qu'il indique n'est pas non plus celle adoptée par Cuvier. Son *Am. tobianus* est l'Equille ou *A. lancea* ci-dessus (Pennant, *Brit. zool.*, pl. 25, fig. 66) ; celui-ci a conservé le nom d'*Am. tobianus* pour le Lançon proprement dit (Bloch, *Ichthyologie,* 3e partie, pl. 71, fig. 2).

IIe Ordre. — JUGULAIRES, ANTÉROPES OU PROPODES.

Ire Tribu. — STÉNOPES.

Ire Famille. — GADOÏDES.

Ier Genre. — GADE. *GADUS*, Lin.
(*Morrhua*, Cuv.)

1. **Gade morue.** *Gadus morrhua,* Lin.

Syn. — *Morrhua cabeliau,* Cuv. — *Morrhua vulgaris,* Auct. — *Gadus punctatus?* Turton. — *Morrhua punctata,* Yarr. — (Vulg. *Morue* (salé), *Cabeliau* (frais), *Stockfisch* (sec).

Répandu dans le voisinage de nos côtes, à l'entrée de la Manche ; mais c'est en Islande, au cap Nord et surtout aux environs du banc de Terre-Neuve, qu'on le pêche le plus abondamment.

En hiver, les Morues se retirent dans les profondeurs de la mer ; mais dans la saison chaude, le besoin de frayer et de pourvoir à leur subsistance les rapproche des côtes et des bas-fonds. Leur voracité est extrême : elles se nourrissent de poissons, notamment de harengs, de mollusques, de crustacés, etc. Leur fécondité est prodigieuse.

Digitized by Google

La Morue est l'objet d'un commerce très-considérable, car lorsqu'elle est salée ou séchée, elle se conserve longtemps et peut être transportée sur tous les points du globe.

2. GADE ÉGREFIN. *Gadus æglefinus,* Lin.
Syn. — *Morrhua æglefinus,* Cuv. — *Merlangus æglefinus,* Bonap. — (Vulg. *Aiglefin*).

Nous ne le voyons guère sur notre littoral qu'en hiver et au printemps. On pêche ordinairement les plus gros depuis décembre jusqu'en février, et depuis ce temps jusqu'en mai apparaissent les plus petits. Fraie en février: alors les femelles viennent en troupes nombreuses déposer leurs œufs entre les algues, non loin du rivage; les mâles s'y rendent ensuite pour les féconder. Dans les temps orageux, dit Bloch, il se cache dans le sable ou dans les herbages, où il se tient tranquille jusqu'à ce que le calme soit revenu. Sa nourriture se compose de vers, d'insectes marins, de mollusques et surtout de harengs. Sa chair est blanche, ferme et de bon goût, mais moins estimée que celle de la Morue. Quand il est salé, on le nomme *Hadou*, d'après son nom anglais *Hadock.*

3. GADE CALLARIAS. *Gadus callarias,* Lin.
Syn. — *Morrhua callarias,* Cuv. — (Vulg. *Faux Merlan*).

Se trouve dans les mêmes parages que les précédentes espèces. Bloch dit qu'il avance dans les fleuves tant que les eaux de la mer se mêlent avec les leurs. Vit de poissons, de crustacés et de vers. Fraie en janvier, quelquefois en février. C'est le Gade le plus agréable à manger frais. On le sale et on le sèche à la manière de la Morue.

4. GADE BARBU. *Gadus barbatus,* Lin.
Syn. — *Asellus luscus,* Will. — *Morrhua lusca?* Cuv. — (Vulg. *Mollé, Gade,* etc.)

On ne le voit sur nos rivages qu'à l'époque du frai, en été; dans les autres saisons, il habite loin des côtes et se tient ordinairement dans le sable ou au milieu des hauts fucus, dans les endroits où le soleil pénètre à des profondeurs quelquefois très-

grandes au-dessous de la surface de la mer. Les jeunes poissons et particulièrement les Ammodytes forment le fond de sa nourriture. On estime peu sa chair qui est sèche, molle et se corrompt facilement.

IIe GENRE.—MERLAN. *MERLANGUS*, Nilss.
(*Gadus*, Lin.—*Merlangus* et *Morrhua*, part. Cuv.)

1. MERLAN COMMUN. *Merlangus vulgaris*, Cuv.
Syn.—*Gadus Merlangus*, Lin.

Abonde sur nos côtes. Sa nourriture se compose de petits poissons, de crustacés et de mollusques. On le pêche durant toute l'année, parce qu'il ne s'éloigne guère du rivage, ou du moins qu'il y est aussi répandu que dans la haute mer. C'est principalement après la ponte du hareng, dont il dévore les œufs, que ce Merlan est le plus gros et le plus recherché. A l'époque du frai, vers la fin de février, il devient maigre, allongé, et sa chair est alors beaucoup moins bonne. On a prétendu qu'il en existait des individus hermaphrodites ; c'est une erreur qui vient d'une fausse apparence du foie, souvent très-volumineux dans les femelles, et qu'on a pris pour une laitance. Suivant que ce poisson habite des fonds de roche ou de vase, la saveur de sa chair est fort différente : légère, tendre et de facile digestion, on en permet l'usage aux convalescents.

2. MERLAN POLLACK. *Merlangus pollachius*, Cuv.
Syn.—*Gadus pollachius*, Lin.—*Pollachius typus*, Bonap.—(Vulg. *Lieu, Merlan jaune*).

On le prend toute l'année sur nos côtes. Fréquente surtout les parages habituellement battus de la tempête, et se tient plus volontiers à la surface de l'eau que dans les asiles profonds de la mer. Son alimentation se compose de petits poissons et principalement d'Ammodytes qu'il va chercher dans le sable, ou bien il attrape en nageant tout ce qui flotte sur les vagues. Sa chair est blanche, ferme et meilleure que celle du suivant, mais moins bonne que celle du Gade callarias et du Merlan commun : on la recherche particulièrement au printemps.

Digitized by Google

3. Merlan charbonnier. *Merlangus carbonarius,* Cuv.
Syn. — *Gadus carbonarius,* Lin. — *Pollachius carbonarius,* Bonap — (Vulg. *Merlan noir, Colin, Charbonnier, Morue noire,* etc.)

Assez rare sur notre littoral; très-commun vers la partie nord de l'Angleterre et des îles Orcades, où il se tient dans les fonds et sur les rives rocailleuses. On le pêche pendant toute l'année, mais de préférence au printemps. Il fraie ordinairement vers la fin de décembre jusqu'en février. Sa chair est coriace; on la sale et on la sèche comme celle de la Morue.

IIIe Genre. — MERLUCHE. *MERLUCIUS,* Cuv.
(*Gadus,* Lin.).

1. Merluche commune. *Merlucius vulgaris,* Cuv.
Syn. — *Gadus merlucius,* Lin. — *Merl. borealis,* Sw. — (Vulg. *Merlus*).

Paraît rarement sur nos côtes. Sa gloutonnerie est extrême. Voyage par troupes, et poursuit particulièrement les maquereaux et les harengs. Sa chair est blanche, feuilletée, mais un peu molle et d'assez mauvais goût: salée et séchée dans le nord, elle prend le nom de *Stock-fisch,* qui se donne également à la Morue sèche.

IVe Genre. — LOTE. *LOTA,* Cuv.
(*Gadus,* Lin. — *Molva,* Nilss.)

1. Lote molve. *Lota molva,* Cuv.
Syn. — *Gadus molva,* Lin. — *Enchelyopus molva,* Schn. — *Molva vulgaris,* Flem. — (Vulg. *Lingue, Morue longue*).

Habite vers les hauts parages de l'Océan, et ne se rencontre d'ordinaire près de nos côtes qu'au printemps, époque à laquelle elle recherche l'embouchure des rivières pour y déposer son frai. Vit de mollusques, de crabes et de poissons. Dans le nord, on en fait un article de pêche presque aussi important que celui de la Morue.

Digitized by Google

2. **Lote commune.** *Lota vulgaris*, Cuv.

Syn. — *Gadus lota*, Lin. — *Enchelyopus lota*, Schn. — (Vulg. *Lote de rivière*).

C'est le seul Gadoïde qui remonte dans nos eaux douces. Se nourrit de vers, d'insectes aquatiques, de fretin et n'épargne pas même, dit-on, les individus de son espèce. Fraie en février, selon Jurine; en décembre et janvier, suivant Bloch. Il a la vie fort dure.

Ce poisson croît rapidement. On l'a prétendu vivipare, et ce point de son histoire n'étant pas suffisamment éclairci, peut néanmoins être admis comme probable. Sa chair est blanche et de bon goût; son foie volumineux est regardé comme un mets délicat; ses œufs passent pour malsains et de difficile digestion.

Ve Genre. — MOTELLE. *MOTELLA*, Cuv.
(*Gadus*, Lin. — *Onos*, Risso.)

1. **Motelle mustèle.** *Motella mustela*, Nilss.

Syn. — *Gadus mustela*, Lin. — *Mustela vulgaris*, Will. — *Gadus quinquecirratus*, Penn. — *Enchelyopus mustela*, Schn. — *Motella quinquecirrata*, Cuv. — (Vulg. *Mustèle commune*).

C'est une espèce de nos côtes, mais plus ordinairement de celles du grand Océan. Sa nourriture se compose de petits crustacés et de mollusques. L'époque de son frai est quelquefois retardée jusque dans l'automne, ou se renouvelle dans cette saison. Multiplie peu, et devient souvent la proie des grands poissons, particulièrement de quelques gades et de plusieurs scombres. La viscosité de sa peau est très-épaisse. Sa chair est molle et d'assez mauvais goût.

IIe Famille. — BLENNOÏDES.

Ier Genre. — BLENNIE. *BLENNIUS*, Lin.

1. **Blennie gattorugine.** *Blennius gattorugine*, Lin.

Syn. — *Bl. patuvanus*, Raf. — *Bl. varus?* Pall. — *Bl. gatt.* et var. *fasciatus*, Risso. — (Vulg. *Blennie à bandes*).

Visite quelquefois nos rivages, et se cache sous les pierres à

Digitized by Google

la marée basse. Sa taille ne dépasse guère vingt à vingt-deux centimètres ; aussi ne se nourrit-il que de vers, de petits crabes et de fretin. On le recherche peu, quoique sa chair soit blanche et d'un goût agréable. Ses couleurs sont sujettes à varier.

IIe Genre. — GONELLE. *GUNELLUS*, Cuv.
(*Blennius*, Lin. — *Pholis*, Gronov. — *Ophisomus*, Sw.)

1. Gonelle vulgaire. *Gunellus vulgaris*, Cuv.
Syn. — *Blennius gunellus*, Lin. — *Ophidion flavum* et *imberbe*, Schonev. — *Muraenoides guttata*, Lacep. — *Centronotus gunellus*, Nilss.

Vit dans les fonds pierreux de nos côtes et principalement dans les fentes des rochers, où il se tient d'ordinaire caché dans les algues : on l'y prend aisément lors de la marée basse. Sa nourriture consiste en insectes marins ou en frai de poissons. Sa vie est dure, et il peut rester trois heures hors de l'eau sans périr. On ne le mange point à cause de sa petitesse, quoique sa chair soit assez bonne ; mais il devient la proie des oiseaux et des poissons voraces.

IIIe Genre. — ZOARCÈS. *ZOARCÆUS*, Cuv.
(*Blennius*, Lin.)

1. Zoarcès vivipare. *Zoarcæus viviparus*, Cuv.
Syn. — *Blennius viviparus*, Lin. — *Gunellus viviparus*, Flem. — (Vulg. *Loquette* de nos poissonnières).

Commun sur plusieurs points de notre littoral et particulièrement au Crotoy, où on le prend sous des tas de pierres que l'on rassemble à la marée basse et où il est retenu quand la mer baisse de nouveau. C'est le seul qui appartienne proprement à la mer du nord ; il descend, à la vérité, dans la Manche, mais on ne l'observe guère au-delà.

Cette espèce est célèbre par la faculté qu'elle possède de produire des petits vivants, chose assez rare chez les poissons osseux. C'est vers le solstice d'hiver que les femelles mettent bas ; mais dès le solstice d'été, ces animaux s'éloignent des côtes et se cachent dans les trous des rochers. Leur nourriture se compose

Digitized by Google

principalement de frai de harengs, de vers et de moules. Les oiseaux de rivage leur font une chasse acharnée.

IVe Genre. — ANARRHIQUE. *ANARRICHAS*, Lin.

1. Anarrhique loup. *Anarrichas lupus*, Lin.
(Vulg. *Loup, Chat marin*).

Ce poisson n'est pas rare sur nos côtes, et il est surtout très-commun dans les mers du nord. Sa nourriture consiste en un grand nombre de coquillages, en crabes, en astéries, en oursins et autres animaux durs, qu'il brise à l'aide de sa bouche très-bien armée. La femelle fraie en été et en hiver, sous les plantes marines. Il nage le plus souvent avec lenteur par des mouvements d'ondulation, et il se retire de préférence dans les anfractuosités des rochers. Il peut vivre longtemps hors de l'eau. On a cru que ses dents pétrifiées formaient les bufonites, mais elles n'en ont ni la forme ni le tissu. Sa chair est d'une grande ressource pour les Islandais, qui la mangent séchée et salée; ils emploient sa peau comme chagrin, et son fiel comme savon.

IIIe Famille. — TRACHINOÏDES.

Ier Genre. — CALLIONYME. *CALLIONYMUS*, Lin.

1. Callionyme lyre. *Callionymus lyra*, Lin.
Syn. — *C. dracunculus*, Auct. *fœm.* — (Vulg. *Savary*).

C'est un poisson de nos côtes, et l'un des plus beaux du genre. Vit isolément et ne se montre nulle part en grand nombre. Pennant dit qu'il se tient d'ordinaire à trente ou quarante brasses, et qu'on le trouve souvent dans l'estomac de la Morue. Sa nourriture se compose de vers, de mollusques et de testacés. Sa chair est blanche et légère, mais de peu de goût.

2. Callionyme dragonnet. *Callionymus dracunculus*, Lin.
Syn. — *C. festivus*, Pall. — *C. admirabilis*, Risso. — *C. lacerta*, Cuv. — *C. pusillus*, De la Roche. — (Vulg. *Doucet*).

Ce n'est probablement que la femelle du *Callionymus lyra*; on

Digitized by Google

les prend presque toujours ensemble, et leur différence, suivant M. Valenciennes, consiste seulement en ce que le Dragonnet a la tête un peu plus courte, la première dorsale beaucoup plus basse, le lobule génital beaucoup plus petit, et enfin les couleurs moins vives: toutes circonstances assez communément indicatives du sexe féminin.

Plusieurs auteurs contestent cependant que les *Lyra* soient toujours mâles et les Dragonnets toujours femelles, et, excepté Pallas, la plupart des naturalistes les ont considérés comme deux espèces distinctes.

II[e] Genre. — TRACHINE. *TRACHINUS*, Lin.
(*Corystion*, Raf. *mutilat.*)

1. Trachine dragon. *Trachinus draco*, Lin.

Syn. — *Tr. lineatus*, Bl. — *Tr. major*, Penn. — *Corystion mustazola?* Raf. — (Vulg. *Grande Vive, Vive commune*).

Très-commune sur nos côtes; c'est à la fin du printemps et au commencement de l'été qu'elle s'en approche en très-grand nombre. Ordinairement elle séjourne dans le fond, et paraît en juin dans les endroits unis. Son régime se compose de petits poissons et de crustacés. Les fortes épines de son opercule et la finesse des pointes de celles de sa première nageoire, la rendent redoutable aux pêcheurs et à ceux qui marchent sur les bords de la mer ou qui y fouillent sans précaution. On pense que c'est le *Draco* et l'*Araneus* des anciens naturalistes. Sa chair est délicate.

2. Trachine vipère. *Trachinus vipera*, Cuv.

Syn. — *Tr. draco*, Penn. — *Tr. aureo-vittatus*, Cocco. — (Vulg. *Petite Vive, Toquet* de nos pêcheurs).

Aussi commune sur nos côtes que la précédente et encore plus redoutable, parce que vu sa petitesse, soit qu'elle se tienne dans le sable, soit qu'elle se trouve mêlée à d'autres poissons dans un filet, on se précautionne moins contre elle.

Digitized by Google

IIIe ORDRE. — THORACIQUES, MÉDIOPES OU HÉMISOPODES.

Ire TRIBU. — GLYPHOPOMES.

Ire FAMILLE. — PERCOÏDES.

Ier GENRE. — PERCHE. *PERCA*, Lin.

1. **PERCHE DE RIVIÈRE.** *Perca fluviatilis*, Lin.

(Vulg. *Percot* de nos pêcheurs).

Commune dans presque toutes nos rivières, mais elle remonte plutôt vers les sources qu'elle ne descend vers les embouchures. Les joncs, les roseaux l'attirent volontiers, surtout quand elle est près de frayer, et c'est ordinairement à deux ou trois pieds sous l'eau qu'on est le plus sûr de la prendre. Sa nourriture se compose en général de vers, d'insectes qui nagent ou qui volent sur l'eau, de petits crustacés et de petits poissons. Les jeunes grenouilles lui servent aussi d'aliment. Lacépède assure même qu'elle se jette avec avidité sur de jeunes rats d'eau.

La Perche varie quelquefois par le plus ou moins de gibbosité du dos, et par la couleur qui est souvent tachetée de noirâtre. C'est un de nos plus beaux et de nos meilleurs poissons d'eau douce.

IIe GENRE. — BAR. *LABRAX*, Cuv. (*nec* Pall.) (*Perca*, Lin.)

1. **BAR LOUP.** *Labrax lupus*, Cuv.

Syn. — *Perca labrax*, Lin. — *Sciæna punctata* et *diacantha*, Bl. — *Centropomus lineatus* et *nigrescens*, Risso. — *Labrax punctatus* et *nigrescens*, Risso. — (Vulg. *Bar commun, Loup, Loubine*).

Ce poisson recherche l'embouchure des fleuves et nage près de la surface de l'eau. On le pêche pendant toute l'année, surtout vers la fin de l'été et au commencement de l'automne; car à cette époque, il s'approche de nos côtes pour y déposer ses œufs, choi-

Digitized by Google

sissant pour cela les anses où se jette quelque ruisseau d'eau douce. Sa nourriture consiste en petits poissons; il est très-hardi et très-vorace. C'est probablement cette voracité qui lui a fait donner, par les anciens, les noms de *Labrax* et de *Lupus*. Sa taille, dans les plus grands individus, est de cinquante centimètres environ. Sa chair est très-recherchée.

IIe Famille. — ANTHIADIDES.

Ier Genre. — SERRAN. *SERRANUS*, Cuv.
(*Perca*, Lin.)

1. Serran commun. *Serranus cabrilla*, Cuv.
Syn. — *Perca cabrilla*, Lin. — *Labrus chanus*, Gm. — *Holoncentrus chani*, Lacep. — *Hol. virescens*, Bl. — *Grammistes cabrilla*, Schn. — *Lutjanus serranus*, Raf. — *Hol. serranus* et *flavus*, Risso. — *Serranus chaunus*, Couch.

Habite tout le bassin de la Méditerranée, mais il entre aussi dans l'Océan et s'avance même quelquefois dans la Manche et jusque vers l'embouchure de la Somme. On l'observe le plus ordinairement sur les fonds de roches. Sa taille, dans les plus grands individus, est de dix à douze centimètres. Sa chair est très-savoureuse.

IIe Genre. — GRÉMILLE. *ACERINA*, Cuv.
(*Perca*, Lin.—*Gymnocephalus*, Schn.)

1. Grémille gougeonnière. *Acerina cernua*, Bonap.
Syn.—*Perca cernua*, Lin.—*Acerina vulgaris*, Cuv.—*Gymnocephalus cernua*, Schn.—(Vulg. *Perche gougeonnière*).

Ses habitudes sont identiques à celles des Perches; son alimentation est aussi la même. Comme beaucoup d'autres espèces, elle se montre de préférence au temps du frai, vers les mois de mars et d'avril. On n'en prend guère que durant la belle saison; l'hiver, elle se tient dans les profondeurs.

Digitized by Google

La Grémille vit volontiers en troupes, et dépose ses œufs dans les lieux où il y a des roseaux. Sa chair est regardée comme un des aliments les plus sains que puisse fournir la classe des poissons.

III[e] Famille. — SCIÉNOÏDES.

I[er] Genre. — SCIÈNE. *SCIÆNA*, Lin.

1. Sciène aigle. *Sciæna aquila,* Cuv. et Val.
(Vulg. *Maigre d'Europe*),

Ce poisson est assez commun sur nos côtes, où il semble suivre ou précéder les grandes bandes des espèces qui émigrent, tels que les Harengs, les Maquereaux, etc. Ceux que l'on pêche n'ont guère qu'un mètre de long. Quand ils nagent en troupes, ils poussent un mugissement plus fort que celui des Grondins et assez bruyant pour être entendu sous plusieurs brasses d'eau. Duhamel dit que ce poisson est d'une force tellement grande que quand on le tire vivant dans une barque, il peut, d'un coup, renverser un matelot. Sa chair très-délicate, surtout celle de sa tête, était autrefois recherchée.

II[e] Tribu. — LEIOPOMES.

I[re] Famille. — SARCODONTÉS.

I[er] Genre. — LABRE. *LABRUS*, Lin.

1. Labre vieille. *Labrus bergylta,* Asc.
Syn. — *L. ballan,* Penn. — *L. maculatus,* Bl. — *L. aper,* Retz. — *L. lineatus,* Donov. — *L. cornubiensis,* Couch. — (Vulg. *Vieille commune, Perroquet de mer*).

Abonde sur nos côtes, où il se tient de préférence sur les fonds pierreux. Se nourrit d'oursins, de petits coquillages, de crustacés, dont il brise l'enveloppe calcaire par l'action de ses pharyngiens fortement dentés. Au printemps, il se réfugie au milieu des fucus et des autres algues marines, y dépose ses œufs, et ses petits y trouvent un abri contre la violence des vagues et contre leurs

Digitized by Google

ennemis. Sa chair est généralement recherchée comme un aliment sain et agréable.

Ce Labre présente beaucoup de variétés, dont plusieurs brillent des couleurs les plus vives :

Var. A. *Fond bleuâtre maillé de rouge.*

Var. B. *Variée de rouge, de jaunâtre et de verdâtre.*

M. Baillon a signalé d'autres variétés qui non-seulement diffèrent des précédentes par les couleurs, mais par le nombre des rayons à la dorsale.

2. Labre varié. *Labrus mixtus*, Art.

Syn.—*L lineatus*, Penn.—*L. vetula*, Bl.—*L. exoletus ?* Müll.—*L. suillus*, Fabr.—*Sparus formosus*, Shaw.—*L. variegatus*, Yarr.—*L. pavo*, Risso.

Ce Labre, comme le précédent, vit sur nos côtes à fond pierreux, et se repaît de jeunes crustacés. Souvent il apparaît en troupes nombreuses. M. Risso l'indique comme se tenant spécialement sur les rivages sablonneux. Varie encore plus que son congénère.

IIe Genre. — CRÉNILABRE. *CRENILABRUS*, Cuv.
(*Cynœdus* et *Thalliurus*, Sw.)

1. Crénilabre Baillon. *Crenilabrus Bailloni*, Val.

C'est une espèce établie d'après un individu pris dans la baie de Somme, et recueilli par M. Baillon. On ne connaît rien de ses mœurs.

IIIe Genre. — CTÉNOLABRE. *CTENOLABRUS*, Val.
(*Labrus*, Lin.)

1. Cténolabre des roches. *Ctenolabrus rupestris*, Val.

Syn. — *Labrus rupestris*, Lin. — *Perca rupestris*, Müll. — *Lutjanus rupestris*, Bl. — *Crenilabrus rupestris*, Selby.

Habite les bas-fonds de notre littoral, et ne se montre que lorsque la mer est calme. Tous les auteurs des Faunes du nord en parlent comme d'une espèce commune sur les rives rocheuses.

Digitized by Google

Vit de plantes marines et de petits crustacés. On en trouve de huit à douze centimètres de longueur. Sa chair est blanche, légère et de bon goût.

IIe Famille. — GYMNOSTOMÉS ou GYMNODONTÉS.

Ier Genre. — MULLE. *MULLUS*, Lin.

1. **Mulle surmulet.** *Mullus surmuletus*, Lin.

Syn. — *M. major*, Sal. — *M. fuscatus?* Raf. — (Vulg. *Surmulet, grand Mulet rayé de jaune*).

Assez commun sur nos côtes pendant les mois d'avril et de mai. Remonte très-loin dans le nord. Vit de petits poissons, de mollusques, de crustacés et de cadavres d'animaux. Dès les premiers jours du printemps, il apparaît en troupes nombreuses auprès des embouchures des rivières, et y fait sa ponte dans les profondeurs de la mer. On le pêche avec des filets, et principalement à l'hameçon. Sa chair, quoique recherchée, l'est beaucoup moins que celle du suivant.

2. **Mulle rouget.** *Mullus barbatus*, Lin.

Syn. — *M. minor*, Sal. — *M. fuscus*, Risso. — (Vulg. *Rouget barbet*).

Habite surtout la Méditerranée, et se montre aussi, mais rarement, sur nos côtes au printemps. On l'y prend d'ordinaire sur les fonds limoneux. C'est le Mulle célèbre par son bon goût et par le plaisir puéril que les Romains prenaient à contempler les changements de couleur qu'il éprouvait en mourant.

IIe Genre. — PAGRE. *PAGRUS*, Cuv.
(*Sparus*, Lin.)

1. **Pagre ordinaire.** *Pagrus vulgaris*, Cuv.

Syn. — *Sparus pagrus*, Lin. — *Sp. argenteus*, Schn. — (Vulg. *Pagre de la Méditerranée*).

Arrive de loin en loin sur nos rivages, à l'époque du frai au printemps. L'hiver, il se tient dans la haute mer pour être moins exposé aux changements de température. Son régime se compose

Digitized by Google

d'algues, de seiches, de squilles et de coquilles. Il atteint une assez grande longueur. Sa chair est peu estimée.

III° Genre. — PAGEL. *PAGELLUS*, Cuv.
(*Sparus*, Lin.)

1. Pagel a dents aigues. *Pagellus centrodontus*, Cuv.
Syn. — *Sparus Massiliensis*, Risso. — *Sp. pagrus*, Bl. — *Sp. aurata*, Donov. — *Sp. mupa?* Raf. — *Sp. centrodontus*, De la Roche. — (Vulg. *Pagre Rousseau*).

On l'a pris plusieurs fois à quelques lieues au large de nos côtes, vers les mois d'août et de septembre ; mais il n'est pas probable qu'il s'avance plus au nord. A la fin de l'automne, il regagne les hauts parages de l'Océan et de la Méditerranée, et se retire dans les profondeurs. Sa nourriture, comme celle de tous les Sparoïdes à molaires en pavés, se compose de crustacés et de petits mollusques. Cornide dit qu'il vit de menus poissons et de plantes marines. Sans devenir très-grand, il atteint néanmoins cinquante et même soixante centimètres de longueur. Sa chair est très-agréable et recherchée.

2. Pagel acarne. *Pagellus acarne*, Cuv.
Syn. — *Acarne*, Rond. — *Bogueravel*, De la Roche. — *Pagrus acarne*, Risso.

Se pêche de loin en loin avec le précédent, mais il est beaucoup plus rare, plus côtier, et la meilleure saison pour le prendre paraît être l'époque du frai au printemps. Voyage par petites troupes et regagne, comme tous les Pagels, la haute mer pendant les froids. Sa chair est aussi bonne que celle du Rousseau.

3. Pagel bogueravel. *Pagellus bogaraveo*, Cuv.
Syn. — *Sparus bogaraveo*, Brünn. — *Parus acarne*, Cuv. — *Pag. bugaravella*, Risso. — (Vulg. *Pilonneau*).

Apparaît quelquefois très-près de nos côtes. M. Baillon l'y a recueilli au printemps. Se nourrit comme ses congénères et habite les mêmes mers. Diffère peu de l'Acarne. On ne le recherche pas à cause de sa petitesse.

Digitized by Google

IVe Genre. — CANTHÈRE. *CANTHARUS*, Cuv.
(*Sparus*, Lin.)

1. Canthère commun. *Cantharus vulgaris*, Cuv.
Syn. — *Sparus cantharus*, Lin. — *C. tanuda*, Risso.

Son habitat ordinaire est la Méditerranée, bien qu'on l'ait observé dans nos parages, où il aura sans doute été amené par quelque cause fortuite. Selon Risso, ce poisson vit isolément, et sa chair est molle et peu estimée. Sur ce dernier point, dit M. Valenciennes, il s'accorde avec Rondelet; mais quant au premier, Rondelet assure, au contraire, que les Canthères vont par bandes, qu'ils cherchent les endroits où les eaux sont vives, et que lorsqu'on les prend dans ces lieux et s'ils y ont séjourné quelque temps, leur chair a meilleur goût.

2. Canthère gris. *Cantharus griseus*, Cuv.
Syn. — *Sparus lineatus*, Mont. — *Sp. veluta*, Couch. — *Pagrus lineatus*, Flem. — (Vulg. *Brême grise*, *Brême de mer*).

Commun sur nos plages vaseuses aux mois d'août et de septembre; n'y acquiert jamais plus de quarante à quarante-cinq centimètres de longueur. Très-vorace et facile à pêcher. Sa nourriture paraît être exclusivement animale. Sa chair blanche et légère ressemble à celle du Bar.

IIIe Tribu. — OMALOTES.

Ire Famille. — PÉTALOSOMES.

Ier Genre. — CÉPOLE. *CEPOLA*, Lin.

1. Cépole rougeatre. *Cepola rubescens*, Lin.
Syn. — *Ophiudium macrophtalmum*, Lin. — *Serpens rubescens*, Rond. — *Tænia rubra*, Will. — *C. tænia*, Bl. — *C. marginata*, Raf. — (Vulg. *Cépole ruban*).

Ne se montre que très-accidentellement sur nos côtes; paraît rare aussi dans l'Océan et dans tous les parages de cette mer. Elle se tient parmi les algues marines, et se nourrit de crustacés et de

Digitized by Google

zoophytes. La femelle est pleine d'œufs au printemps. Sa chair a peu de goût, et d'ailleurs elle forme des couches si minces qu'elle ne vaudrait pas la peine d'être recherchée quand même elle serait meilleure.

IIe Famille.—LEPTOSOMES.

Ire Sous-Famille. — MICRODONTÉS.

Ier Genre. — ZÉE. *ZEUS*, Lin.

1. **Zée forgeron.** *Zeus faber*, Lin.

(Vulg. *Zée de Saint-Pierre, Dorée commune, Dorade forgeron*, etc.)

Commun sur nos côtes, où il poursuit les poissons qui viennent y frayer. On en prend souvent de petits dans nos parcs. Remonte peu vers le nord, et ne vit point en troupes. Sa grande voracité est cause qu'il mord à toute sorte d'appât. Sa chair est délicieuse, qualité dont la découverte est toute moderne; cependant sa forme bizarre et repoussante le fait peu rechercher pour nos tables.

IIIe Famille. — PLEURONECTES ou HÉTÉROSOMES.

Ier Genre. — PLIE. *PLATESSA*, Cuv.
(*Pleuronectes*, part. Lin.)

1. **Plie commune.** *Platessa vulgaris*, Cuv.

Syn. — *Pleuronectes platessa*, Lin. — (Vulg. *Plie franche*).

Commune sur nos côtes, mais plus abondante encore sur celles du nord. Vit ordinairement au fond de la mer, et ne s'approche des rivages qu'au printemps pour y déposer ses œufs entre les pierres et les herbes. Sa nourriture consiste en petits poissons, en jeunes mollusques et en crustacés. Sa chair est fort tendre, quoique moins estimée que celle de la Sole.

2. **Plie large.** *Platessa lata*, Cuv.

Ce n'est peut-être qu'une variété assez rare de la précédente. Son corps n'est qu'une fois et demie aussi long qu'il est haut.

Digitized by Google

3. **Plie flet.** ***Platessa flesus,*** Cuv.

Syn.—*Pleuronectes flesus,* Lin.—(Vulg. *Flet, Picaud*).

C'est l'espèce la plus commune du genre dans la baie de Somme. On l'observe aussi dans l'eau douce, où elle vit très-bien ; il paraît même qu'elle y multiplie, mais les individus qu'on y pêche ont habituellement la couleur plus claire et la chair plus molle que ceux que l'on trouve dans la mer. On la prend surtout pendant l'été, et c'est au milieu de cette saison qu'elle est plus estimée.

On voit assez souvent des exemplaires *reverses*, c'est-à-dire ayant les yeux et la couleur foncée du côté gauche : c'est la *Pl. passer* de Bloch.

4. **Plie pole.** ***Platessa pola,*** Cuv.

Syn.—*Pleuronectes pola,* Yarr.—*Pleur. nigromanus,* Nils. —*Pleur. saxicola,* Fab.—(Vulg. *Vraie Limandelle*).

Peu commune ; on la prend ordinairement avec les autres Pleuronectes. Durant l'hiver, elle se retire dans les enfoncements du rivage où les eaux sont profondes. On l'estime autant que la Sole.

5. **Plie limande.** ***Platessa limanda,*** Cuv.

Syn.—*Pleuronectes limanda,* Lin.—*Limanda oceanica,* Bonap.

Plus petite que la Plie et moins commune qu'elle sur nos côtes. Ses écailles sont plus âpres que celles des espèces précédentes, ce qui lui a valu son nom. Sa subsistance se compose de vers, de mollusques et de crustacés. C'est à la fin de l'hiver qu'on l'estime le plus : après le frai, c'est-à-dire au milieu du printemps, sa chair devient molle et de mauvais goût.

IIe Genre.—FLÉTAN. *HIPPOGLOSSUS,* Cuv.
(*Pleuronectes,* Lin.)

1. **Flétan vulgaire.** ***Hippoglossus vulgaris,*** Auct.

Syn.—*Pleuronectes hippoglossus,* Lin.—*Hipp. gigas,* Sw.—(Vulg. *Helbot*).

On ne le voit guère qu'en petit nombre sur nos côtes, mais

Digitized by Google

il est commun dans les mers du nord où sa pêche est très-suivie. Ce poisson devient énorme. On en consomme une grande quantité. La membrane de son estomac est transparente : les Groënlandais en font des plaques qui servent de vitres à leurs fenêtres.

La voracité des Flétans est extrême: ils se nourrissent de gades, de raies, de cycloptères, de crustacés, et lorsque la faim les presse, ils s'attaquent avec acharnement et se dévorent les nageoires et la queue. C'est au printemps, près du rivage et entre les pierres, qu'ils déposent leurs œufs. Jeunes, ils ont pour ennemis les oiseaux de proie et les dauphins; mais quand ils sont devenus adultes, leur grande force ne leur fait plus redouter que ces derniers.

IIIe Genre. — TURBOT. *RHOMBUS*, Cuv.
(*Pleuronectes*, Lin.—*Psetta*, Sw.)

1. Turbot très-grand. *Rhombus maximus*, Cuv.
Syn. — *Pleuronectes maximus*, Lin. — *Scophthalmus maximus* et *Bothus imperialis*, Raf. — *Psetta maxima*, Sw. — (Vulg. *Turbot*).

C'est dans la baie de Somme que l'on prend tous ceux qu'on apporte sur notre marché. On estime surtout ceux qui sont pêchés sur les fonds caillouteux. Son régime se compose de menus poissons, de vers et de petits crustacés qui abondent à l'embouchure des rivières, lieu qu'il choisit de préférence pour se tenir en embuscade. Sa chair est blanche, grasse, feuilletée et délicate.

2. Turbot commun. *Rhombus vulgaris*, Cuv.
Syn.—*Pleuronectes rhombus*, Lin.—*Rh. lævis*, Rond. —*Pl. cristatus*, Lichtenstein.—*Rh. barbatus*, Risso. — *Scophthalmus rhombus*, Raf. — *Psetta rhombus*, Bonap. — *Passer rhombus*, Val. — (Vulg. *Barbue*).

Ce poisson se trouve dans tous les parages où l'on pêche le Turbot. Il y en a d'aussi grands, et sa chair est non moins estimée: on la croit même plus légère et d'une digestion plus facile. Son nom de Barbue lui vient vraisemblablement des filets

Digitized by Google

minces et libres, analogues aux barbes des poissons, qui dépassent les rayons extérieurs de la nageoire dorsale, rayons qui s'étendent jusque sur la tête de l'animal, entre les yeux.

3. **Turbot targeur.** ***Rhombus punctatus,*** Yarr.
Syn. — *Pleuronectes punctatus,* Bl. — *Scophthalmus punctatus,* Bonap.

Appartient aux mers du nord; très-rare sur nos côtes. Vit de mollusques, de crustacés et de jeunes poissons. Sa chair est tendre et de bon goût.

IVe Genre. — SOLE. *SOLEA,* Cuv.
(*Pleuronectes*, Lin.)

1. **Sole vulgaire.** ***Solea vulgaris,*** Cuv.
Syn. — *Pleuronectes solea,* Lin. — *Solea lævis,* Klein. — *S. buglossa,* Raf. — (Vulg. *Sole*).

Très-répandue et se prend assez abondamment sur nos côtes, surtout à l'embouchure des rivières. On la pêche à l'hameçon dans les eaux profondes; on la trouve aussi dans les filets tendus au bord de la mer, et qui restent à sec à marée basse. Sa nourriture se compose de frai et de petits des autres espèces. C'est un de nos meilleurs poissons. Le nombre des rayons des nageoires varie selon les individus.

IVe Tribu. — IDIOMORPHES.

Ire Famille. — GONGYLOSOMES.

Ier Genre. — GOBIE. *GOBIUS,* Lin.

1. **Gobie noir.** ***Gobius niger,*** Lin.
Syn. — *Gobius jozo,* Müll. — (Vulg. *Gobie commune, Boulereau noir*).

Abonde sur nos côtes, où il se tient ordinairement dans des trous pour y épier sa proie. Recherche l'embouchure des rivières au printemps. Se nourrit d'insectes et de petits poissons. Fraie en mai et surtout en juin. Les jeunes sont d'une couleur plus claire et plus brillante en dessous que les adultes.

Digitized by Google

2. Gobie buhotte. ***Gobius minutus,*** **Penn.**
(Vulg. *Boulereau blanc*).

Aussi commun que le *Niger* sur nos rivages; on en voit souvent dans les petites flaques d'eau que la marée descendante laisse entre les rochers, et quelquefois dans les fossés qui communiquent à la mer. Les petits crustacés forment sa principale subsistance : on en trouve presque toujours dans son estomac.

3. Gobie a deux taches. ***Gobius punctatus,*** **Yarr.**

On le pêche avec ses congénères, mais beaucoup plus rarement et de préférence sur les fonds argileux. De tous ceux du genre, il est le seul qui n'ait que sept rayons à la première dorsale et onze à la seconde. Donovan l'avait improprement nommé *Niger*.

4. Gobie a haute dorsale. ***Gobius jozo,*** **Lin.**
Syn.—*G. nebulosus?* Risso.—(Vulg. *Boulereau bleu*).

Paraît rare sur nos côtes. M. Baillon l'y a recueilli avec les précédents. On le dit commun dans la Méditerranée et dans tous les parages de cette mer. Se tient ordinairement près des bancs de sable. Vit de mollusques, de crustacés et de menus poissons. Diffère des autres Gobies par la hauteur de sa dorsale.

IIe Famille.—ATRACTOSOMES ou FUSIFORMES.

Ier Genre.—MAQUEREAU. *SCOMBER*, Lin.

1. Maquereau commun. ***Scomber scombrus,*** **Lin.**
(En pic. *Macrieux*).

Ce poisson se montre chaque année en avril, mai et juin, par grandes bandes, sur nos côtes. Les premiers qui arrivent par l'ouest de la Manche et que l'on prend souvent avec les harengs au commencement de mai, n'ont ni œufs ni laitance. Vers la fin du même mois, ils sont pleins et délicieux. Dans les derniers jours de juillet on en pêche encore, mais ils sont *chevillés*.

C'est sous les glaces polaires que les Maquereaux, comme les Harengs, se reproduisent, naissent et grandissent. Lorsqu'ils sont arrivés à tout leur développement, ils se répandent en

Digitized by Google

troupes innombrables dans les mers des zônes tempérées ; mais différant en cela des Harengs, ils reviennent au pôle vers l'hiver et y passent probablement la saison des grandes gelées engourdis dans la vase. On fait une grande consommation de ces poissons, soit frais, soit salés. On dit qu'un Maquereau est *chevillé*, quand il a frayé : sa chair est alors beaucoup moins estimée.

On en connaît plusieurs variétés peu différentes du Maquereau commun, tels que le *Robelot* qui n'est pas plus gros qu'un Hareng, et le *M. jaspé*, moins long, mais plus charnu que le Maquereau ordinaire.

IIe Genre. — CARANX. *CARANX*, Cuv.
(*Scomber*, Lin.—*Trachurus*, Raf.)

1. Caranx trachure. *Caranx trachurus*, Lacep.
Syn.— *Scomber trachurus?* Lin.— *Trachurus saurus*, Raf. — *Tr. vulgaris*, Cocco. — (Vulg. *Saurel*, *Maquereau bâtard*).

Arrive au printemps sur nos rivages pour frayer, et c'est à cette époque qu'on en prend une grande quantité au filet et à la ligne. Les épines qui hérissent latéralement sa queue paraissent lui servir, comme on l'a dit, pour percer sa proie. Sa chair est huileuse et très-inférieure à celle du Maquereau. On en trouve beaucoup de variétés qui diffèrent entr'elles par le nombre des boucliers de la ligne latérale, et dans les rapports entre les longueurs des deux parties des deux courbures de cette même ligne.

Famille anormale. — GASTÉROSTIDÉS.

Ier Genre.— GASTÉROSTE. *GASTEROSTEUS*, Lin.

1. Gastéroste épinoche. *Gasterosteus aculeatus*, Lin.
Syn.—*G. trachurus* et *gymnurus*, Cuv.—*G. ponticus?* Nord. —(Vulg. *Grande Épinoche*.—En pic. *Épinoque*, *Épinette*).

Très-commun à peu près partout où il y a quelque ruisseau, quelque mare ou quelque flaque d'eau. Trois épines libres sur le dos font facilement reconnaître ce petit poisson dont la longueur varie de cinq à dix centimètres. Il fraie dans les mois de juillet et

d'août, et dépose ses œufs dans un nid qu'il construit sur la vase. Sa nourriture consiste en vers, chrysalides, insectes, œufs de poissons et même en fretin. Sa voracité est excessive ; aussi est-il regardé comme très-nuisible aux étangs, et lorsqu'il y a pénétré, il est très-difficile de l'en extirper. Comme aliment, on l'estime fort peu, soit à cause de sa petite taille, soit à cause des écailles osseuses et des épines qui le hérissent.

La plupart des *Gasterosteus aculeatus* que nous avons recueillis jusqu'alors appartiennent à la variété qui n'a de bandes écailleuses que dans la région pectorale (*G. leiurus*, Cuv.). La variété armée (*G. trachurus*, Cuv.) ne se montre que dans la Somme où elle est rare. Le Gastéroste demi-armé (*G. semi-armatus*, Cuv.) se trouve dans la petite rivière de Bray-sous-Mareuil. D'après M. Baillon, on rencontre la variété demi-cuirassée (*G. semi-loricatus*, Cuv.) au hable d'Ault, et la variété à douze écailles de Bloch, pl. 2, dans nos fossés saumâtres. On a observé, en France et en Angleterre, des individus intermédiaires : M. de Selys-Longchamps ne pense pas que ces caractères constituent plusieurs espèces ; les auteurs anglais sont aussi de cet avis, car le nombre des plaques osseuses des flancs paraît dépendre des eaux qu'habite le poisson. (Voyez, à ce sujet, un excellent mémoire de M. Thompson, dans les *Annals of natural history*, avril 1841).

2. **Gastéroste épinochette.** *Gasterosteus pungitius*, Lin.

Syn. — *Leiurus pungitius*, Sw. — (Vulg. *Épinochette*, *petite Épinoche*).

Très-commun dans tous nos petits cours d'eau de source. On prétend qu'on l'observe aussi dans l'eau saumâtre, et qu'il remonte les rivières pour y frayer. Au printemps, les mâles sont souvent d'un beau noir mat et profond : la plupart des auteurs ne parlent pas de cette coloration. Sa taille est encore inférieure à celle du précédent. On n'en fait et on n'en peut faire aucun usage ; on le prend même rarement dans les filets, car il passe entre les mailles.

Var. A. *Gastéroste à queue sans carène* (*G. lævis*, Cuv)

Digitized by Google

IIIe Famille. — DACTYLÉS.

Ier Genre. — TRIGLE. *TRIGLA*, Lin.

1. **Trigle pin.** *Trigla pini,* Bl.
Syn. — *T. cuculus?* Lin. — *T. hirundo,* Risso. — *T. lineata,* Mont. — (Vulg. *Rouget commun, Grondin rouge*).

Très-commun; on l'apporte généralement sur notre marché aux mois de septembre et de décembre. Fraie en mai, près des rivages. Sa nourriture se compose spécialement de crustacés et de mollusques. Son corps est plus effilé que celui de la plupart des autres Trigles. Sa chair est ferme et de bon goût.

2. **Trigle hirondelle.** *Trigla hirundo,* Bl.
(Vulg. *Perlon, Rouget grondin*).

Ce Trigle est, de tous ceux de nos côtes, celui qui devient le plus grand et que l'on voit le plus souvent sur notre marché; on le pêche surtout au printemps et jusque vers le solstice. Linné lui attribue, quand on le prend, un son et une sorte de tremblement qui doivent se manifester plus ou moins dans toutes les espèces du genre. Pennant lui a donné l'épithète de *saphirin*, probablement à cause du bleu de ses pectorales. Sa chair est dure; on en fait des salaisons.

3. **Trigle a pectorales tachetées.** *Trigla pœciloptera,* Cuv.
(Vulg. *Petit Perlon*).

Commun sur nos plages, où on le voit nager à marée basse dans les flaques d'eau que la mer laisse en se retirant. Ce Trigle porte sur la pectorale, à sa face qui regarde le corps, une tache semée de points blancs, qui le distingue facilement des autres espèces. M. Valenciennes, qui l'a découvert sur les côtes de Dieppe, dit qu'on le prend en quantité, à trois ou quatre pieds de profondeur, dans les filets qui servent à pêcher des crevettes, avec la petite Vive et les petits Harengs appelés *blanquettes*, dont

Digitized by Google

il mange la progéniture. Les pêcheurs assurent unanimement que ce Trigle ne dépasse pas douze centimètres.

4. Trigle gurnard. *Trigla gurnardus*, Lin.
Syn. — *Trigla hirundo*, Lin. —(Vulg. *Grondin gris*, *Gurneau*, etc.)

Très-commun sur nos côtes. Il fraie à la même époque que le *Pini*, dont il partage, du reste, toutes les habitudes. Les taches de son dos manquent souvent sur ceux que l'on prend dans le nord. C'est l'espèce que nos pêcheurs désignent sous le nom de *Grondin*, probablement parce que le murmure qu'il fait entendre est plus fort et plus réitéré. On l'estime beaucoup moins que les autres Trigles, à cause de sa chair qui est comme cotonneuse.

IVe Famille. — CÉPHALOTES.

Ier Genre. — CHABOT. *COTTUS*, Lin.

A. Espèces de mer Scorpichthes. *Marini*, Bonap.

1. Chabot scorpion. *Cottus scorpius*, Lin.
(Vulg. *Cotte chaboisseau*, *Scorbion de mer*, *Crapaud de mer*).

Commun sur nos côtes. Ses habitudes sont assez solitaires. Il est très-vorace, et nage avec une grande rapidité. En hiver, il s'enfonce dans les profondeurs de la mer, qu'il quitte au printemps pour s'établir dans des trous parmi les rochers du rivage, et où il reste pendant la marée basse. On ne le mange point.

L'épine qui arme le préopercule de cette espèce est très-redoutée des pêcheurs qui la regardent comme empoisonnée, quoiqu'il n'y ait aucun organe pour sécréter une substance venimeuse quelconque.

B. Espèces de mer. Cotti. *Fluviatiles*, Bonap.

2. Chabot têtard. *Cottus gobio*, Lin.
(Vulg. *Cotte Chabot*, *Chabot de rivière*. — En pic. *Caborgne*).

Très-commun dans nos rivières, surtout celles qui sont claires

Digitized by Google

et qui coulent sur des fonds de sable ou de pierres. Se tient ordinairement près des bords. Les enfants, pour le prendre, soulèvent avec précaution les pierres sous lesquelles il se blottit et le transpercent avec une fourchette solidement attachée au bout d'un bâton.

Ce poisson nage avec une rapidité extrême. Il fraie à la fin de l'hiver, en mars et avril, et dépose ses œufs sous les cailloux. Sa nourriture consiste en insectes, en vers, en larves de libellules, etc.; il sévit même, dit-on, contre sa propre espèce. Sa chair délicate devient rouge par la cuisson, comme celle du Saumon ; elle constitue un aliment très-agréable et fort sain. C'est, après le Goujon, le poisson que de mai en juillet l'Anguille aime le plus ; aussi s'en sert-on pour amorcer les lignes de fond.

Lorsque le Chabot est en danger, il gonfle la membrane de ses ouïes et soulève son préopercule de manière à blesser avec l'épine osseuse, aiguë et recouverte de peau qui le termine.

IIe Genre. — ASPIDOPHORE. *ASPIDOPHORUS*, Lecep. (*Cottus*, Lin.—*Agonus*, Schn.—*Phalangista*, Pall.)

1. Aspidophore d'Europe. *Aspidophorus Europæus*, Cuv.

Syn. — *Cottus cataphractus*, Lin. — *Trachinus draco*, Müll.—*Agonus cataphractus*, Schn.—*Asp. Schoneveldi*, Flem. — *Asp. cataphractus*, Bonap. — (Vulg. *Agonus d'Europe*).

Arrive quelquefois sur notre littoral au printemps. Recherche les lieux sablonneux. Vit d'insectes aquatiques, de vers, de mollusques et principalement de *Cancers grangon*. Fraie en mai, et dépose ses œufs entre les pierres près du rivage. On ne le mange point.

IIIe Genre. — SCORPÈNE. *SCORPŒNA*, Lin.

1. Scorpène brune. *Scorpæna porcus*, Lin.

Syn. — *S. fasciata*, Costa. — (Vulg. *Rascasse, petite Scorpène*).

D'apparition accidentelle dans nos parages. Habite spécialement

Digitized by Google

la Méditerranée; se tient près des côtes et se cache sous les varecs et autres productions marines, où elle attend les petits poissons et les crustacés dont elle fait sa proie. C'est la plus ancienne et la mieux connue du genre. On la pêche au filet ou à l'hameçon. Lorsqu'elle est prise, elle relève sa nageoire dorsale et cherche à piquer avec ses aiguillons. Sa chair est maigre et coriace.

IVe Ordre. — ABDOMINAUX, POSTÉROPES ou OPHISTOPODES.

Ire Tribu. — GYMNOPOMES.

Ire Famille. — CYPRINOÏDES.

Ier Genre. — CYPRIN. *CYPRINUS*, Lin.

1. Cyprin carpe. *Cyprinus carpio*, Lin.

Se trouve dans la Somme, mais en petit nombre. Très-commune dans beaucoup d'étangs et de viviers, où on l'élève. Vit de frai, d'insectes, de vers et de débris de substances animales ou végétales. Sa ponte a lieu en mai et en août, sur les herbes. Sa fécondité est prodigieuse. On en voit souvent de fort grosses, à front très-bombé et à museau très-court. Sa chair est généralement estimée, mais elle a l'inconvénient d'être remplie d'arêtes.

On trouve parfois, avec l'espèce type, une variété à grandes écailles, dont certains individus ont la peau nue par places : c'est le *Cypr. macrolepidotus*, Klein; *Cypr. specularis*, Lacep. (*Cypr. rex cyprinorum*, Bl.). Cette variété accidentelle ne peut pas constituer une race, quoi qu'en dise Cuvier, et encore moins une ou deux espèces, comme l'ont pensé plusieurs auteurs.

IIe Genre. — BOUVIÈRE. *RHODEUS*, Ag. (*Cyprinus*, Lin.)

1. Bouvière amère. *Rhodeus amarus*, Ag.

Syn. — *Cyprinus amarus*, Bl. — (Vulg. *Péteuse*).

On la prend dans la Somme au printemps, pêle-mêle avec les Ablettes. Sa taille est de deux à trois centimètres au plus. A

Digitized by Google

l'époque du frai, en avril et en mai, on la distingue par une ligne d'un bleu d'acier de chaque côté de la queue. Nos pêcheurs disent qu'elle recherche la bourbe (de là son nom de Bouvière, ou peut-être à cause de la boue qu'on trouve dans son pharynx); c'est une erreur, car ce poisson se plaît beaucoup plus dans les grands courants d'eau vive que partout ailleurs.

IIIe Genre. — TANCHE. *TINCA*, Cuv.
(*Cyprinus*, Lin.)

1. Tanche vulgaire. *Tinca vulgaris*, Cuv.
Syn. — *Cyprinus tinca*, Lin. — *Tinca chrysitis*, Ag. — *Tinca Italica*, Bonap.

Commune dans nos viviers et nos tourbières, où elle se tient dans la vase comme l'Anguille dont elle a la couleur. Elle fraie à la fin de mai et en juin, autour des herbes marécageuses. Sa nourriture est la même que celle des Carpes; de plus, elle avale les sangsues et les détruit. Sa chair est fade, difficile à digérer et exhale fréquemment une odeur de vase.

Dans les rivières dont le fond est sablonneux et le cours rapide, ou dans les étangs où la pureté des eaux est remarquable, la Tanche devient souvent d'une belle couleur dorée: c'est alors la Dorée d'étang (*Cypr. tinca auratus* de Bl., pl. 15). Au surplus, les teintes de ce poisson offrent beaucoup d'autres variétés, selon l'âge, le genre de nourriture et le climat.

IVe Genre. — VÉRON. *PHOXINUS*, Ag.
(*Cyprinus*, Lin. — *Leuciscus*, Cuv.)

1. Véron lisse. *Phoxinus lævis*, Ag.
Syn. — *Cyprinus phoxinus*, Lin. — *Leuciscus phoxinus*, Val. — (Vulg. *Cassot*, *Woéron* des pêcheurs de la Bresle).

Excessivement commun dans la Bresle et dans tous les canaux d'irrigations alimentés par cette rivière. MM. Lesueur et Baillon l'ont également trouvé dans la Ternoise et dans plusieurs autres petites rivières de Hesdin. Or, dans toutes ces eaux, les Truites

Digitized by Google

abondent, et elles s'en nourrissent avec avidité. M. Valenciennes pense qu'il y a association pour condition naturelle d'existence entre ces deux espèces.

Le Véron se tient de préférence sur les bords des ruisseaux; il aime à en remonter le cours et à recevoir de la nouvelle eau. Sa nourriture se compose de vers, de larves d'insectes aquatiques, de substances animales et végétales en décomposition. Il fraie à la fin du printemps, Bloch dit à la fin de juin, et périt aussitôt qu'il est hors de l'eau. Sa taille dépasse rarement huit centimètres. En hiver, il se réfugie au fond de l'eau, autour des herbes qui y croissent; mais aussitôt que l'atmosphère est réchauffée par les rayons solaires, il vient se jouer à la surface de l'eau en s'élançant souvent au-dessus; ce qui fait, dit Jurine, que lorqu'on veut le conserver dans un bocal, où il vit fort longtemps, il faut avoir soin de le couvrir.

La couleur du Véron varie suivant l'âge, le sexe et les saisons, à peu près comme l'Épinoche. Chez tous, le dos est verdâtre et le ventre pâle; on remarque une tache noire sur l'opercule et une autre à la base du lobe inférieur de la queue. M. de Selys-Longchamps affirme que les nuances de ce poisson sont d'autant plus brillantes qu'il vit au milieu d'une bourbe fétide.

Tous les auteurs s'accordent à dire que la chair du Véron est assez bonne, mais qu'il est plus propre à employer comme appât, soit pour les Truites, soit pour les grosses Perches. Son nom français lui vient de la variété de ses couleurs, *piscibus varius*, disent les anciens, et nullement, comme le croit Duhamel, parce qu'il est à peu près de la grosseur d'un ver.

V° Genre. — CHONDROSTOME. *CHONDROSTOMA*, Ag. (*Cyprinus*, Lin. — *Leuciscus*, Cuv.)

1. Chondrostome nez. *Chondrostoma nasus*, Ag.

Syn. — *Cyprinus nasus*, Lin. — (Vulg. *Cyprin bouche en croissant*).

Très-répandu dans la Somme au printemps; moins commun dans les autres saisons, bien qu'on le pêche durant toute l'année.

Digitized by Google

Fraie en mars et en avril, et choisit de préférence, pour y déposer ses œufs, un endroit où l'eau coule rapidement sur un fond de gravier. On le reconnaît de suite à sa bouche arquée ou en croissant. Rondelet l'a très-bien décrit dans son chapitre *De cephalo fluviatili*. Sa chair est fade et peu estimée.

VIe Genre. — MEUNIER. *LEUCISCUS*, Klein. (*Cyprinus*, Lin.)

1. Meunier argenté. *Leuciscus argenteus*, Ag.

Syn. — *Cyprinus leuciscus*, Auct. — *Leuciscus vulgaris*, Flem. — (Vulg. *Vandoise*).

Très-commun dans la Somme et ses affluents, mais il n'entre dans ces derniers qu'au printemps. On le pêche en toutes saisons. Il fraie à la fin de février ou en mars, quelquefois en mai. Sa nourriture se compose de plantes, de coquillages et de substances animales. Tous les auteurs affirment qu'il est l'un des Cyprins qui multiplient le plus dans les eaux vives, qu'il nage avec rapidité, saute souvent au-dessus de l'eau, et vit en troupes. Sa taille ordinaire est de vingt-cinq à vingt-huit centimètres. Sa chair cassante est peu estimée : d'ailleurs remplie d'arêtes, elle est pénible à manger.

2. Meunier chevaine. *Leuciscus dobula*, Val.

Syn. — *Cyprinus dobula*, Lin. — *Squalius dobula*, Bonap. — (Vulg. *Meunier*, *Cavergne* de nos pêcheurs).

Commun dans la Somme et dans quelques-uns de ses affluents, mais point dans les eaux vaseuses ni dans les étangs. Bloch dit qu'il se nourrit de substances végétales et de vers, ainsi que de petites sangsues noires et de jeunes limaçons blancs qui s'attachent aux herbes. Son frai a lieu de la mi-mars à la mi-mai, sur les pierres des rivières. Il meurt promptement hors de l'eau. Vers l'hiver, il se retire dans les endroits profonds, et y demeure dans une sorte de somnolence jusqu'au printemps suivant. Sa chair est blanche et saine ; mais remplie d'arêtes, elle est peu recherchée.

Digitized by Google

3. **Meunier ide.** *Leuciscus idus*, Lin.

Syn. — *Cyprinus idus* et *idbarus*, Lin. — *Cyprinus microlepidotus*, Ekstr. — *Idus idbarus*, Bonap.

Assez commun dans la Somme, où on le pêche au printemps et surtout en été. Il ressemble beaucoup au *Dobula*, mais il en diffère par le nombre de ses écailles. M. Heckel lui donne comme synonyme le *Jeses* de Bloch. Quant à l'*Idus* du même auteur, M. de Selys-Longchamps croit que ce serait plutôt le *Jeses* de Jurine, sauf la dorsale.

4. **Meunier orphe.** *Leuciscus orphus*, Val.

Syn. — *Cyprinus orfus*, Lin. — *Idus orfus?* Heck.

Signalé comme se trouvant dans la Somme par M. Valenciennes. Vit d'insectes, de vers et des œufs des autres poissons. Fraie en mai, et dépose sur les herbages ses œufs qui sont petits et jaunes. Selon Bloch, il n'a pas la vie dure, et meurt dès qu'il est sorti de l'eau. C'est l'un des poissons qui peuvent rivaliser le plus avec la Dorade de la Chine (*Cyprinus auratus*, Lin.). Sa chair est blanche, quelquefois rougeâtre et de bon goût, surtout au printemps.

5. **Meunier jesse.** *Leuciscus jeses*, Val.

Syn. — *Cyprinus jeses*, Lin. — *Idus jeses*, Bonap.

Habite la Somme, mais en petite quantité et seulement depuis quelques années. Recherche surtout les endroits où le courant est très-rapide, et se trouve le plus souvent auprès des buttes de sable. On croit qu'il ne s'avance pas vers le nord autant que les autres Cyprins. M. Valenciennes dit qu'il fraie en avril et qu'il lâche ses œufs plus ou moins promptement, suivant les variations de température. On évalue à plus de cent mille le nombre de ses œufs. Sa chair, difficile à digérer, devient jaune après la cuisson.

6. **Meunier rosse.** *Leuciscus rutilus*, Val.

Syn. — *Cyprinus rutilus*, Lin. — *Gardonus rutilus*, Bonap. — (Vulg. *Gardon*, *Roche* de nos pêcheurs).

Commun dans toutes nos eaux douces. Sa nourriture est celle de tous les Cyprins, c'est-à-dire animale et végétale. Fraie en avril, ordinairement vers midi ; Linné fixe cette époque en mai.

Digitized by Google

C'est, dit Bloch, le plus rusé des poissons de nos contrées : il reste caché au fond de l'eau tant qu'il entend du bruit à la surface. Beaucoup de pêcheurs le confondent, sous le nom de *Rosse*, avec le *Rotengle*. D'après les auteurs anglais, on en trouve parfois d'une assez grande taille. Dans nos rivières, il ne mesure guère que dix-huit à vingt centimètres.

7. **Meunier rutiloïde.** *Leuciscus rutiloides,* Selys.

Sa présence dans la Somme a été constatée par M. Baillon. On le distingue du *Jeses* par son dos encore plus comprimé et plus élevé que chez le *Rutilus*. Il diffère en outre de ce dernier par son œil plus petit et jaune pâle, et en ce qu'aucune des nageoires n'est colorée de rouge ni d'orangé. Peut-être n'est-ce qu'une variété du *Rutilus*. M. de Selys-Longchamps n'est pas certain non plus que ce soit une espèce distincte.

8. **Meunier rotengle.** *Leuciscus erythropthalmus,* Val.
Syn. — *Cyprinus erythropthalmus,* Lin. — *Scardinius erythropthalmus,* Bonap.

Commun dans la Somme, ainsi que dans nos viviers et nos tourbières, mais se plaît mieux dans les eaux vives. Sa nourriture se compose de plantes, de mollusques et de substances animales. C'est, de toutes les espèces du genre, celle qui mord le plus à toutes sortes d'appâts. Suivant Bloch, ce Meunier fraie en avril et en mai. Sa chair cassante est peu estimée.

M. de Selys-Longchamps croit que ce poisson varie en ce qu'il a tantôt sept et tantôt huit rangées d'écailles supérieures, et en ce que son corps est plus ou moins élevé. Dans tous ses états, il diffère du *Rutilus,* avec lequel nos pêcheurs le confondent, par ses yeux petits et jaunes, par la forme de sa bouche et par la position de sa dorsale en arrière des ventrales de quatre ou cinq écailles.

VIIe Genre. — ASPE. *ASPIUS*, Ag.

(*Cyprinus*, Lin.—*Leuciscus*, Cuv.—*Alburnus*, Heck.)

1. **Aspe able.** *Aspius alburnus,* Ag.
Syn. — *Cyprinus alburnus,* Lin. — *Aspius ochrodon,* Ag. — *Alburnus lucidus,* Heck. — (Vulg. *Ablette*).

Excessivèment commun dans la Somme, et remarqué de tous

nos pêcheurs à cause de sa voracité et de son éclat métallique. Vit en grandes troupes, ce qui rend sa capture plus facile. Fraie en mai et juin, près des rives. A cette époque, les mâles ont le dessus de la tête, du dos et même des opercules hérissé de petites aspérités qui transforment la surface de ces parties en une espèce de râpe.

L'Able devient la proie des poissons voraces, et on s'en sert comme appât pour les prendre. Sa chair est de bon goût, mais le grand nombre des arêtes la fait peu rechercher.

2. Aspe biponctué. *Aspius bipunctatus*, Ag.
Syn. — *Cyprinus bipunctatus*, Lin. — *Alburnus bipunctatus*, Heck. — (Vulg. *Spirlin*).

Répandu dans la Somme et dans la plupart de ses affluents à eaux claires et vives ; il joue à leur surface. Fraie dans le mois de mai, et à cette époque il cherche les endroits les plus rapides, afin de se frotter contre les petits cailloux. Sa forme le rapproche des Brêmes : on le reconnaît principalement à la double rangée de points noirs bordant la ligne latérale.

Le Spirlin vit longtemps dans des bocaux dont on renouvelle l'eau, et en l'alimentant avec des substances végétales. Sa chair est blanche et de bon goût.

3. Aspe alburnoïde. *Aspius alburnoides*, Selys.

Rare. M. Baillon l'a recueilli dans la Somme parmi des bandes d'Ablettes. M. de Selys-Longchamps, qui l'a fait connaître le premier, l'avait d'abord pris pour l'*Aspius alburnus* type, mais il n'a pas tardé à le distinguer de ce dernier, dont il diffère par son corps plus effilé et sa tête plus longue. L'*Alburnus* aurait aussi, suivant M. Agassiz, les nageoires plus grandes que l'*Alburnoides*.

VIII[e] Genre. — BRÊME. *ABRAMIS*, Cuv.
(*Cyprinus*, Lin.)

1. Brême ordinaire. *Abramis brama*, Heck.
Syn. — *Cyprinus brama* et *farenus*, Lin.

Vit dans la Somme en troupes nombreuses ; se plaît également dans les eaux stagnantes et bourbeuses. Elle se nourrit de plantes,

Digitized by Google

de vers, d'insectes, etc. Dans sa jeunesse, on la confond, dit Bloch, avec la Bordelière, à laquelle elle ressemble beaucoup par son corps mince et de forme allongée. Son nom de Brême, *Brama*, vient évidemment par contraction d'*Abramis*. Sa chair est blanche, de bon goût et assez généralement estimée.

La Brême croît assez vite; elle fraie en mai et juin, et même dès la fin d'avril s'il fait chaud. Ses œufs, qu'elle dépose sur les herbes, sont petits et rougeâtres. D'après Bloch, chaque femelle serait suivie de trois ou quatre mâles qui, à cette époque, ont les écailles chargées de tubercules dont on ignore l'usage. Lorsque le temps devient froid au moment du frai, l'anus des femelles se resserre et s'enflamme, le poisson enfle, dépérit et meurt. On en pêche souvent d'une longueur de quarante à quarante-cinq centimètres: c'est la plus grande espèce du groupe.

2. Brême bordelière. *Abramis blicca,* Bonap.
Syn. — *Cyprinus blicca,* Gm. — *Cypr. bjoerkna,* Art. — *Cypr. ballerus,* Meid. — *Cypr. laskir,* Pall. — *Leuciscus blicca,* Val. — *Blicca bjoerkna,* Heck. — (Vulg. *Petite Brême*).

Presque aussi commune que la Brême ordinaire, avec laquelle on la prend pêle-mêle. Son frai a lieu depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de juin, et ordinairement à trois reprises différentes. Rondelet prétend qu'on lui donne le nom de Bordelière, parce qu'elle se tient de préférence sur les bords des rivières. Cette espèce se distingue de ses congénères en ce qu'elle a de vingt à vingt-cinq rayons à l'anale, dix séries supérieures d'écailles, l'œil grand et la tête très-courte. Sa chair est peu estimée, et elle ne sert que de pâture pour les poissons de viviers.

3. Brême de Buggenhagen. *Abramis Buggenhagii,* Cuv.
Syn.— *Cyprinus Buggenhagii,* Bl.

On la pêche dans les mêmes eaux que les précédentes, mais elle est beaucoup moins commune, et diffère de la Bordelière par le petit nombre de ses écailles n'ayant que huit rangées supérieures. M. Hollandre l'a nommée *Cypr. abramorutilus,* pensant

Digitized by Google

qu'elle n'était pas la même que la vraie *Buggenhagii*. On la distingue de suite des *Leucicus rutilus* et *erythropthalmus* à ses dix-huit rayons de la nageoire dorsale. Les jeunes sont plus claires que les adultes.

4. Brême de Heckel. *Abramis Heckelii*, Selys.
Syn. — *A. Buggenhagii?* Yarr.

Rare ici. M. Valenciennes pense que cette Brême n'est qu'une simple variété, et ne diffère de l'espèce précédente que par la présence de deux écailles de plus au-dessus de la ligne latérale, c'est-à-dire que l'*Abramis Buggenhagii* en a huit, tandis que l'*A. Heckelii* en possèderait dix. M. de Selys-Longchamps dit que les pêcheurs de la Meuse la regardent comme un hybride du *Blicca* et du *Rutilus*, et il ajoute que ce poisson a bien quelques rapports éloignés avec l'*A. blicca*, mais qu'il en diffère d'ailleurs par le nombre des rayons de l'anale et de la dorsale, par sa tête plus allongée et la grandeur de l'œil.

IIe Famille. — CLUPEIDES.

Ier Genre. — CLUPE. *CLUPEA*, Lin.

1. Clupe hareng. *Clupea harengus*, Lin.

Ce poisson part en été des mers du nord, descend en automne sur les côtes occidentales de la France par bandes innombrables, fraie en route, et arrive à l'issue de la Manche vers le milieu de l'hiver. Les meilleurs sont ceux que l'on prend le plus au nord: une fois dans nos parages, leur chair devient maigre et est moins estimée.

C'est principalement au fond de la mer que se tient le Hareng; on le pêche par trente, quarante et même cinquante brasses de profondeur, et dans les mauvais temps il descend plus bas encore. Sa nourriture se compose de petits crustacés, de très-jeunes poissons, de frai, même celui de son espèce, d'annélides et autres matières animales fraîches ou en décomposition. La fécondité des femelles est très-grande. Quant au nombre d'œufs contenus dans l'ovaire, il varie selon la grosseur des individus. Les jeunes gran-

Digitized by Google

dissent vite, et commencent à s'approcher des côtes en juillet ou en août. On en trouve très-peu pendant l'hiver, ce qui doit faire présumer qu'ils accompagnent les vieux dans leur voyage vers les glaces polaires.

La pêche du Hareng occupe des milliers de personnes; elle commence ordinairement au mois de septembre et ne finit qu'en mars et même quelquefois en mai. Les quartiers maritimes de Boulogne, Dieppe, Fécamp, Grandville, Honfleur, sont le siége principal de cette industrie.

IIe Genre. — HARENGULE. *HARENGULA*, Val.
(*Clupea*, Bl.)

1. **Harengule blanquette.** *Harengula latulus*, Val.
Syn. — *Clupea alba?* Yarr. — (Vulg. *Blanquette*).

Très-abondante sur nos côtes. Rien n'égale l'éclat et la vivacité de ses couleurs. Les individus que l'on prend dans nos parages ont une longueur de huit à dix centimètres. On confond souvent cette espèce avec la suivante. Sa chair, quoiqu'un peu sèche, est excellente.

2. **Harengule esprot.** *Harengula spratus*, Val.
Syn. — *Clupea spratus*, Lin. — (Vulg. *Esprot, Melet, Harenguet*).

Se pêche non moins abondamment que sa congénère, et presque toujours pêle-mêle avec le fretin du Hareng. Une bande dorée se montre le long de ses flancs à l'époque du frai. On en fait des salaisons dans le nord.

Ce poisson a la même dentition que la Blanquette, mais il en diffère par sa taille qui ne dépasse pas huit centimètres et par ses quarante-huit vertèbres. On le connaît jusque sur les côtes de l'océan boréal. Artédi et ses successeurs l'ont confondu avec la Sardine.

IIIe Genre. — MELETTE. *MELETTA*, Val.

1. **Melette commune.** *Meletta vulgaris*, Val.

Habite nos côtes, mais plus particulièrement celles de Berck.

Digitized by Google

Sa dentition est réduite à une bandelette d'aspérités sur la langue seulement. Nos plus grands individus n'ont que dix à douze centimètres. Cuvier l'a confondu avec le Haranguet ou avec le Sprat.

IVᵉ Genre. — ALOSE. *ALOSA*, Cuv.
(*Clupea*, Lin.)

1. Alose commune. *Alosa vulgaris*, Val.
Syn. — *Clupea alosa*, Bl. — *Alosa proprie dicta*, Cuv. — *Alosa communis*, Yarr.

Extrêmement commune sur notre littoral, où on la prend avec les Célans. Vers la fin d'avril et durant le mois de mai, elle passe des eaux salées dans les eaux douces pour y frayer : on la pêche au tramail, et elle meurt aussitôt qu'on l'a tirée de l'eau. Son alimentation se compose de vers, d'insectes et de petits poissons. Sa chair est délicate, mais elle est moins savoureuse quand on la prend dans la mer. Les femelles sont plus grosses que les mâles et offrent un meilleur manger.

2. Alose finte. *Alosa finta*, Cuv.

Se pêche avec la précédente, mais elle est moins délicate, et en diffère par ses flancs plus ou moins tachetés et par les petites dents qui garnissent sa bouche. M. Valenciennes la confond avec la commune dont elle n'en serait que le jeune âge, l'étude du squelette des variétés de ce poisson n'offrant, selon lui, aucun caractère spécifique qui puisse établir une séparation entre les deux. M. Ch. Bonaparte (*Catalogo methodico*) en fait, au contraire, deux espèces, une *A. communis* et une *A. finta;* il en inscrit même, d'après M. Richwald, une troisième, *A. pontica*, que nous croyons très-voisine, si toutefois elle n'est pas la même.

3. Alose Pilchard. *Alosa Pilchardus*, Val.
Syn. — *Clupea Pilchardus*, Bl. — (Vulg. *Célan* ou *Célerin* de nos pêcheurs).

C'est l'espèce célèbre par la délicatesse et le bon goût de sa chair. Sa taille est identique à celle du Hareng commun, avec lequel on l'a mal à propos confondue, mais ses écailles sont plus

Digitized by Google

grandes et sa nageoire anale a un ou deux rayons de plus. On la pêche surtout vers la fin de juillet sur nos côtes, et de préférence sur la côte ouest de l'Angleterre. Pendant l'hiver, elle se tient dans les profondeurs de la mer, mais vers le mois de juin, elle se rapproche des rivages par légions si serrées, qu'on en prend parfois jusqu'à trente ou quarante mille d'un seul coup de filet.

Suivant les auteurs anglais, le Pilchard ne remonterait pas vers le nord au delà de l'Écosse. En France, c'est depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à l'extrémité de la Bretagne qu'on en fait les plus belles pêches.

D'après M. Valenciennes, le Pilchard serait le *Clupea spratus* de Brünnich, et il paraît même que cet auteur est le seul qui en ait indiqué le caractère par l'expression d'*operculis striatis*. C'est aussi la Sardine de Willughby, de Pennant, d'Yarrell et de la plupart des Faunes anglaises; seulement on ne la trouve citée dans ces ouvrages que sous son nom de Pilchard.

Var. A. La *Sardine* (*Clupea sardina,* Cuv.). Un peu plus petite que la précédente.

Cuvier a cru qu'il fallait distinguer cette variété du Pilchard, et il en a fait deux espèces dans son *Règne animal,* tout en faisant observer que le poisson qu'il nomme Sardine est tellement semblable au Pilchard, qu'il ne lui trouve d'autre différence que sa taille plus petite. La même erreur a été adoptée par M. Ch. Bonaparte, et antérieurement dans les ouvrages de Risso.

Famille anormale. — ATHÉRINIDÉS.

Ier Genre. — ATHÉRINE. *ATHERINA*, Lin.

1. **Athérine prêtre.** *Atherina presbyter,* Cuv.

Syn. — *Atherina hespetus*, Penn. — (Vulg. *Prêtre*, *Abusseau,* etc.)

Arrive sur nos côtes en mai, et s'en éloigne en novembre. L'époque de son frai commence en mars et finit en août. On en prend jusqu'à une lieue du rivage et à quatre brasses environ de profondeur sur toute espèce de fond. Sa nourriture consiste en petits crustacés, en vers, etc. Sa chair est ferme et agréable.

Digitized by Google

IIIe Famille. — POGONOPHORES.

Ier Genre. — LOCHE. *COBITIS*, Lin.

1. Loche franche. *Cobitis barbatula*, Lin.

Commune dans nos ruisseaux, où elle se tient sous les pierres : quand on les remue, elle s'en échappe avec une telle rapidité que l'œil peut à peine la suivre. Elle fraie en mars et en mai, selon Marsigli, qui dit que sa couleur devient à cette époque d'un rouge cinabre. Ses œufs sont jaunes et petits, et elle les dépose sur le sable ou entre les cailloux ; ils sont si nombreux, dit Marsigli, qu'ils s'échappent du ventre de la mère, déchiré par la cuisson. Sa nourriture se compose de vers et d'insectes. Sa chair est délicate et de bon goût, très-recherchée en novembre et en mai.

IIe Genre. — ACANTHOPSIS. *ACANTHOPSIS*, Ag.
(*Cobitis*, Lin. — *Botia*, Gray).

1. Acanthopsis rubannée. *Acanthopsis tænia*, Ag.
Syn. — *Cobitis tænia*, Lin. — *Botia tænia*, Gronov. — (Vulg. *Loche de rivière*).

Ses habitudes la rapprochent de la Loche franche, mais sa vivacité est plus grande encore. Elle se tient entre les pierres, perd la vie difficilement, et fait entendre une sorte de bruissement quand on la saisit. Sa nourriture se compose de vers, d'insectes aquatiques et de petits poissons. Elle fraie en avril et en mai, entre les pierres, dans le courant des rivières ; ses œufs sont très-petits, peu nombreux et blanchâtres. Sa chair, maigre, coriace et peu recherchée, est incommode à manger à cause des aiguillons et des arêtes ; ce qui confirme le dire de Rondelet.

IIIe Genre. — BARBEAU. *BARBUS*, Cuv.
(*Cyprinus*, Lin.)

1. Barbeau fluviatile. *Barbus fluviatilis*, Flem.
Syn. — *Cyprinus barbus*, Lin. — *B. microphthalmus?* Heck. — (Vulg. *Barbeau commun*).

Assez commun dans la Somme ; quelquefois dans ses affluents à eaux claires et vives. Sa nourriture consiste en petits poissons,

en mollusques et en insectes. M. Yarrell et d'autres auteurs anglais s'accordent à dire qu'il se repaît de plantes aquatiques et de viande corrompue dont l'odeur l'attire beaucoup. Suivant M. Valenciennes, on le prend presque toujours en compagnie du Goujon, avec lequel on le confond souvent quand il est jeune.

Le Barbeau fraie en mai et juin, et dépose ses œufs sur les pierres. Sa chair est blanche et de bon goût. Son nom lui vient des barbillons situés au bout et aux deux angles de sa mâchoire supérieure.

IVe Genre. — GOUJON. *GOBIO*, Cuv. (*Cyprinus*, Lin.)

1. **Goujon fluviatile.** *Gobio fluviatilis*, Cuv.
   Syn. — *Cyprinus gobio*, Lin.

Commun dans la Somme et dans plusieurs de ses affluents, notamment dans la rivière du Doigt. Vit en troupes, et ne dépasse guère vingt centimètres de longueur. Sa nourriture se compose ordinairement d'insectes aquatiques et de végétaux; il est fort avide des charognes que l'on jette dans les rivières, et on l'accuse de manger le frai d'autres poissons.

Le Goujon perd difficilement la vie. Il fraie en mai et juin, où l'eau coule avec vitesse; le volume de ses œufs est très-petit, et il les dépose entre les pierres, mais lentement. Sa chair est très-estimée. Les anguilles s'en repaissent avec avidité. C'est un des poissons les plus propres à introduire dans les étangs pour servir de pâture aux brochets. On l'emploie aussi comme appât.

2. **Goujon a tête obtuse.** *Gobio obtusirostris*, Val.

Rare. M. Baillon l'a recueilli mêlé au *Fluviatilis*. Diffère peu de ce dernier; seulement l'œil est plus petit, le cercle entame la ligne du profil du front, la tête est plus vaste; la hauteur du tronc est aussi un peu plus petite.

IVe Famille. — OPISTHOPTÈRES.

Ier Genre. — BROCHET. *ESOX*, Lin.

1. **Brochet commun.** *Esox lucius*, Lin.
   Syn. — *Lucius vorax*, Raf.

Se trouve dans toutes les rivières et dans la plupart des étangs.

Digitized by Google

Sa voracité est extrême, et il détruit beaucoup de poissons. L'époque de son frai est, suivant Bloch, de février en avril, et, d'après Jurine, durant les trois mois du printemps. Sa chair est blanche, très-ferme, feuilletée et dépourvue d'arêtes. Les plus estimés sont ceux des eaux vives ; ceux qui habitent les étangs et les tourbières ont une odeur de vase.

Var. A. *Presque noire*. Elle a été recueillie dans un creux d'eau bourbeuse. Cette variété accidentelle de couleur, ou cette mélanose, se remarque aussi dans la Truite, dans l'Omble chevalier, etc. Selon Hermann (*Observat. zool.*, p. 314), les Brochets de cette nuance se trouvent dans les eaux froides et dures ; dans les eaux stagnantes, ils sont jaunâtres. On en voit de rouges.

IIe Genre. — ORPHIE. *BELONE*, Cuv.
(*Esox*, Lin.—*Ramphistoma*, Raf.)

1. Orphie vulgaire. *Belone vulgaris*, Cuv.

Syn. —*Esox belone*, Lin. —*B. acus*, Risso. —*B. rostrata*, Fab. —*Ramphistoma vulgaris*, Raf. —(Vulg. *Bécassine de mer* de nos pêcheurs).

Très-commune sur nos côtes au printemps. Elle séjourne habituellement dans les profondeurs de la mer, d'où elle sort en troupes, depuis mars jusqu'en juin, pour chercher les plages unies et y frayer. On la voit ordinairement paraître avant les Maquereaux, dont la chair a beaucoup de rapports avec la sienne. Nos pêcheurs la considèrent comme le guide de ces poissons. C'est un excellent manger, malgré la prévention qu'inspire la couleur verte de ses arêtes.

IIIe Genre. — SCOMBRÉSOCE. *SCOMBRESOX*, Lacep.
(*Sayris*, Raf.)

1. Scombrésoce campérien. *Scombresox camperi*, Lacep.

Syn.—*Esox saurus*, Penn.—*Sayris hians, maculatus, serratus* et *recuvirostris*, Raf.—*Sc. saurus*, Flem.—*Sayris saurus*, Yarr.—*Sayris camperi*, Bonap.

Un seul spécimen de ce poisson a été pris dans le fond de la baie de Somme, il y a une vingtaine d'années. C'est un habitant

Digitized by Google

de la haute mer. Il est voyageur, à ce que croit M. Yarrell, et ne paraît près de nos côtes qu'à la suite des grandes tempêtes.

IIe Tribu et Ve Famille. — LÉPIDOPOMES.

Ier Genre. — MUGE. *MUGIL*, Lin.

1. Muge capiton. *Mugil capito,* Cuv.
Syn. — *Mugil cephalus,* Penn.

C'est le plus grand des Muges de notre littoral. Commun dans la baie de Somme au printemps. On le pêche peu en grande eau, mais c'est surtout dans les parcs et à l'époque du frai qu'on en prend le plus. Avant l'établissement du canal d'Abbeville à la mer, on le capturait abondamment dans la Somme, mais on ne l'y voit plus depuis. D'après les observations de M. Baillon, ce Muge entrait dans la Somme au mois de mai et se portait avec la marée jusqu'au Pont-Remy et au-delà, quelquefois en légions si nombreuses que la rivière en était couverte, mais ceci ne durait que deux ou trois jours, puis on n'en rencontrait plus que de loin en loin et ils ne remontaient plus aussi haut.

2. Muge a grosses lèvres. *Mugil chelo,* Cuv.
Syn. — *Mugil labrosus,* Risso.

Ce Muge est aussi commun sur nos côtes que le Capiton, et c'est celui qui pénètre le plus dans les baies et dans les embouchures des rivières. Ses couleurs sont très-brillantes, mais il est surtout remarquable par ses lèvres grosses et charnues. On en trouve d'une assez forte taille.

3. Muge doré. *Mugil auratus,* Cuv.

Habite les mêmes parages que le précédent, mais se montre moins en troupes et ne paraît pas s'avancer autant dans le nord. Il ne diffère du *Capito* que par ses dents plus fortes et par ses pectorales plus longues, plus pointues et sans taches noires. C'est probablement le *Myxo* de Rondelet. Sa chair est très-savoureuse.

4. Muge raccourci. *Mugil curtus,* Yarr.

Ressemble beaucoup au *Capito*. Il doit être rare, car M. Baillon n'en a vu qu'un seul individu qui a été pris dans la baie de Somme. M. Yarrell, qui atteste la présence de cette même espèce

Digitized by Google

sur les côtes d'Angleterre, la regarde aussi comme fort rare, n'en ayant vu également qu'un seul exemplaire.

IIIe Tribu.—DERMOPTÈRES.

VIe Famille.—SALMONIDES.

Ier Genre.—SAUMON. *SALMO*, Lin.

1. Saumon commun. *Salmo salar*, Lin.
Syn.—*Salar salmo*, Val.

Remonte de la mer dans la Somme durant la belle saison, notamment à l'époque du frai, du mois de juin à la fin de septembre, et redescend vers l'automne, après avoir frayé. Les taches brunes et irrégulières de son corps s'effacent promptement dans l'eau douce. Son alimentation se compose de petits poissons, d'insectes et de vers. Sa chair est rouge, mais délicate et recherchée.

2. Saumon bécard. *Salmo hamatus*, Cuv.

Les individus de cette espèce se prennent plus à la mer que les vrais Saumons ; ils remontent dans la Somme comme ces derniers, mais bien moins haut, et n'apparaissent que trois ou quatre mois après. On ne les trouve point non plus en aussi grandes troupes. Leur chair est plus pâle et beaucoup moins bonne.

IIe Genre.—FORELLE. *FARIO*, Val.
(*Salmo*, Lin.)

1. Forelle argentée. *Fario argenteus*, Val.
(Vulg. *Truite argentée, Truite de mer*).

Comme les Saumons, elle quitte la mer pour les eaux douces à l'époque du frai. On l'a prise au Royon en 1848. M. Valenciennes pense que cette espèce est celle que Cuvier a appelée *Truite de mer*, mais il ne croit pas que ce soit là le *Salmo Schiefermulleri* de Bloch et encore moins de M. Agassiz.

IIIe Genre.—TRUITE. *SALAR*, Val.
(*Salmo*, Lin.)

1. Truite commune. *Salar ausonii*, Val.
Syn.—*Salmo fario*, Lin.

Commune dans l'Authie et dans la Bresle ; on la pêche aussi,

Digitized by Google

mais en petit nombre, dans la rivière de la Bouvaque, de Lheure, de Caux et de Neufmoulins ; nous l'avons vue prendre également dans la Somme, toutefois il ne paraît pas qu'elle s'y multiplie beaucoup.

Comme toutes les espèces du genre Saumon, la Truite habite dans des trous au bord des rivières, et s'y tient tellement tranquille qu'on peut l'y prendre à la main. Sa nourriture consiste en petits poissons, mollusques, crustacés, vers et insectes ; elle est très-vorace et sévit même contre sa propre espèce. Bloch dit qu'elle fraie en septembre et en octobre, entre les racines des arbres et les grosses pierres. Dans nos eaux, elle atteint assez vite une taille moyenne de seize à vingt centimètres, mais ensuite la rapidité de sa croissance diminue, et on affirme que les Truites de trente à quarante centimètres sont vieilles.

Dans ces dernières années, on a introduit les Truites dans les bassins de beaucoup de jardins. Quand l'eau est limpide et froide, elles s'accoutument fort bien à cet état de semi-liberté, mais elles finissent par dépérir et ne se reproduisent pas.

Var. A. *Salmo salmatus* des Anglais. Des bandes transversales brunes sur les côtés, peu de points rouges et noirs. C'est, selon M. Agassiz, le jeune âge de la Truite.

Var. B. *Salmo sylvaticus.* Presque noire. Vit dans les endroits les plus ombragés des rivières.

Var. C. *Truite blanche* des pêcheurs. Pâle et peu tachetée.

M. Valenciennes a fait une seconde race de la variété à tête allongée ; elle est commune dans la rivière de Flixecourt, et Cuvier l'a désignée sous le nom de *Salmo marmoratus.*

N. B. La *Truite saumonée*, qu'on dit avoir été prise au-dessus du moulin de Drucat, n'est sans doute qu'une variété de cette espèce. Peu de poissons d'ailleurs se colorent avec autant de facilité que la Truite ; elle peut ensuite perdre la nuance qu'elle a prise et recouvrer la première : les expériences de Jurine (*Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 160) ne laissent aucun doute à ce sujet ; aussi cet auteur regarde comme appartenant à la Truite les espèces désignées sous les noms de *Truite ordinaire*, *Truite saumonée*, *Truite de lac* et *de rivière*, *Truite des Alpes*, *Truite fario*, *Truite carpione*,

Digitized by Google

etc., en attribuant toutefois leurs différences à des modifications dépendantes de l'âge, du sexe, des saisons, de la nature des eaux, du genre d'aliments et de l'influence de la lumière. Cuvier n'a probablement pas goûté ces raisons, puisque dans son *Règne animal* il conserve comme espèces les *Salmo Lemanus*, *Salmo trutta* et *Salmo punctatus*.

Nous croyons difficile de juger entre Jurine et Cuvier. Le premier parle d'après les faits et ses observations ; il a d'ailleurs pour lui l'autorité d'Artédi (*Ichthyol.*, part. II, p. 76, n° 214), qu'il ne cite pas. Le dernier est le représentant de la science au XIX° siècle.

2. Truite Baillon. *Salar Bailloni*, Val.

Rare. Habite la Somme. On la reconnaît à la présence de neuf rayons à la membrane branchiostèse. M. Valenciennes croit qu'elle vient des contrées septentrionales et descend vers nos côtes en compagnie des autres Saumons. Ne serait-ce pas plutôt une espèce particulière à la Somme, et qui y demeurerait sans jamais aller à la mer ?

IV° Genre. — ÉPERLAN. *OSMERUS*, Cuv.
(*Salmo*, Lin.)

1. Éperlan ordinaire. *Osmerus eperlanus*, Cuv.

Syn. — *Salmo eperlanus*, Lin. — *S. eperlano-marinus*, Bl.

On en pêche quelquefois à l'embouchure de la Somme. Remonte aussi dans les rivières pour y frayer, mais jamais au-delà de l'endroit où arrivent les plus fortes marées, et retourne ensuite à la mer. Vit en troupes. Se nourrit de vers et de petits mollusques. Ses téguments sont transparents, et il répand une odeur forte et peu agréable. Sa chair est blanche, tendre et très-recherchée. On croit qu'il doit son nom à sa couleur argentée et brillante qui rappelle celle des perles.

Digitized by Google

TABLEAUX

DE LA

CLASSIFICATION

DES

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

RÉSUMÉ

DE LA

CLASSIFICATION PARALLÉLIQUE DES MAMMIFÈRES

DE M. ISID. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

Ire DIVISION.—QUADRUPÈDES SANS OS MARSUPIAUX.

Ier ORDRE. — PRIMATES.

1. Singes.
   1. Pithéciens.
   2. Cynopithéciens.
   3. Cébiens.
   4. Halapiens.
2. Lémuridés.
   1. Indrisiens.
   2. Lemuriens.
   3. Galagiens.
3. Tarsidés.
4. Cheiromydés.

IIe ORDRE. — TARDIGRADES.

1. Bradypodés.

Digitized by Google

IIIe Ordre. — CHÉIROPTÈRES.

1. Galéopithécidés.
2. Ptéropodés.
   1. Ptéropodiens.
   2. Hypodermiens.
3. Vespertilionidés.
   1. Taphozoïens.
   2. Molossiens.
   3. Vespertiliens.
   4. Nyctériens.
   5. Rhinolophiens.
4. Noctilionidés.
5. Vampiridés.
   1. Sténodermiens.
   2. Phyllostomiens.
6. Desmodidés.

IVe Ordre. — CARNASSIERS.

Ire Section. — Carnivores.

1. Potidés.
2. Viverridés.
   1. Ursiens.
   2. Mustéliens.
   3. Viverriens.
   4. Caniens.
   5. Hyéniens.
   6. Féliens.

IIe Section. — Amphibies.

1. Phocidés.
2. Trichéchidés.

IIIe Section. — Insectivores.

1. Eupléridés.
2. Tupaïdés.
3. Gymnuridés.
4. Macroscélidés.
5. Soricidés.
6. Talpidés.
   1. Talpiens.
   2. Chrysochloriens.
7. Érinacéidés.

Ve Ordre. — RONGEURS.

1. Sciuridés.
   1. Sciuriens.
   2. Arctomyens,
2. Muridés.
   1. Castoriens.
   2. Muriens.

Digitized by Google

3. Gliriens.
4. Dipodiens.
5. Hélamyens.

3. Pseudostomydés.
4. Spalacidés.
5. Hystricidés.
6. Léporidés.
7. Cavidés.
   1. Viscaciens.
   2. Caviens.

VIe Ordre. — PACHYDERMES.

1. Hyracidés.
2. Éléphantidés.
3. Tapiridés.
4. Rhinocéridés.
5. Hyppopotamidés.
6. Suidés.
7. Équidés.

VIIe Ordre. — RUMINANTS.

1. Camélidés.
2. Antilopidés.
   1. Moschiens.
   2. Camélopardaliens.
   3. Cerviens.
   4. Antilopiens.

VIIIe Ordre. — ÉDENTÉS.

1. Dasypodés.
2. Myrmécophagidés.
3. Manidés.

IIe Division. — Quadrupèdes avec os marsupiaux.

Ier Ordre. — MARSUPIAUX CARNASSIERS

(Parallèles aux Carnassiers des Mammifères sans os marsupiaux).

Ire Section.

1. Dasyuridés.
2. Didelphidés.
3. Péramélidés.

IIe Section.

1. Myrmécobidés.
2. Tarsipédidés.

Digitized by Google

IIe Ordre. — MARSUPIAUX FRUGIVORES

(*Parallèles aux Rongeurs des Mammifères sans os marsupiaux*).

Ire Section. — Semi-Rongeurs.

1. Phalangidés.
2. Phascolarctidés.
3. Macropodés.

IIe Section. — Rongeurs.

1. Phascolomidés.

IIIe Ordre. — MONOTRÈMES

(*Parallèles aux Édentés des Mammifères sans os marsupiaux*).

1. Ornithorhynchidés.
2. Échidnidés.

IIIe Division. — Mammifères bipèdes.

Ier Ordre. — SYRÉNIDES

(*Parallèles aux Pachydermes des Quadrupèdes sans os marsupiaux*).

1. Manatidés.
2. Halicoridés.
3. Rytinidés.

IIe Ordre. — CÉTACÉS

(*Parallèles aux Ruminants et aux Edentés des Quadrupèdes sans os marsupiaux; les deux dernières familles parallèles aussi aux Monotrèmes des Marsupiaux*).

1. Delphinidés.
2. Physétéridés.
3. Baleinidés.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DE LA CLASSIFICATION DES MAMMIFÈRES

PROPOSÉE PAR LE PRINCE CH. BONAPARTE

ET MODIFIÉE PAR M. DE SELYS-LONGCHAMPS.

SUBCLASSIS I. — PLACENTALIA.

SERIES I. — EDUCABILIA.

DIVISIO I. — UNGUICULATA.

ORDO I. — PRIMATES.

SECTIO I. — BIMANA.

1. Hominidæ.

SECTIO II. — QUADRUMANA.

1. Simidæ.
   1. Simina.
   2. Cebina.
   3. Hepalina.
2. Galeopithecidæ.
3. Chiromyidæ.

ORDO II. — FERÆ.

1. Cercoleptididæ.
2. Ursidæ.
   1. Ursina.
   2 Melina.
3. Felidæ.
   1. Viverrina.
   2. Canina.
   3. Felina.
   4. Mustelina.
   5. Lutrina.

Digitized by Google

Divisio II. — Pinnata.

Ordo III. — PINNIPEDIA.

1. Phocidæ.
   1. Otarina.
   2. Phocina.
2. Trichechidæ.

Ordo IV. — SIRENIA.

1. Manatidæ.

Ordo V. — CETÆ.

1. Delphinidæ.
   1. Delphinina.
   2. Monodontina.
2. Physeteridæ.
3. Balænidæ.

Divisio III. — Ungulata.

Ordo VI. — BELLUÆ.

Sectio I. — Elephantia.

1. Dinotheridæ.
2. Elephantidæ.
3. Hippopotamidæ.
   1. Rhinocerontina.
   2. Hippopotamina.

Sectio II. — Fissipedia.

1. Suidæ.
   1. Tapirina.
   2. Suina.
   3. Anoplotherina.
2. Hyracidæ.

Sectio III. — Solipedia.

1. Equidæ.

Ordo VII. — PECORA.

1. Camelidæ.
2. Cervidæ.
   1. Moschina.
   2. Cervina.
3. Camelopardalidæ.
4. Bovidæ.

Digitized by Google

SERIES II. — INEDUCABILIA.

ORDO VIII. — BRUTA.

SECTIO I. — EDENTATA.

1. Orycteropodidæ.
2. Myrmecophagidæ.
3. Manididæ.
4. Dasypodidæ.

SECTIO II. — TARDIGRADA.

1. Bradypodidæ.

ORDO IX. — CHIROPTERA.

1. Pteropodidæ.
2. Vespertilionidæ.
    1. Vespertilionina.
    2. Rhinolophina.
3. Vampyridæ.

ORDO X. — BESTIÆ.

1. Talpidæ.
2. Soricidæ.
    1. Myogalina.
    2. Soricina.
    3. Macroscelidina.
    4. Cladobatina.
3. Erinaceidæ.
    1. Erinaceina.
    2. Centetina.

ORDO XI. — GLIRES.

1. Muridæ.
    1. Sciurina.
    2. Arctomydina.
    3. Dipodina.
    4. Murina.
    5. Cricetina.
2. Castoridæ.
    1. Castorina.
    2. Arvicolina.
    3. Aspalacina.
3. Bathyergidæ.
    1. Bathyergina.
    2. Echymidina.
4. Hystricidæ.
    1. Hystricina.
    2. Erethizontina.
5. Cavidæ.
    1. Dasyproctina.
    2. Cavina.
6. Lagostomidæ.
7. Leporidæ.

Digitized by Google

SUBCLASSIS II.—OVOVIVIPARA.

(Ineducabilia).

ORDO XII. — MARSUPIALIA.

SECTIO I. — GLIRIFORMIA.

1. Phascolomyidæ.
2. Macropodidæ.

SECTIO II. — BESTIÆFORMIA.

1. Phalangistidæ.
2. Didelphidæ.
3. Peramelidæ.
4. Myrmecobiidæ.

SECTIO III. — FERIFORMIA.

1. Dasyuridæ.

ORDO XIII.—MONOTREMATA.

SECTIO I. — BRUTIFORMIA (*fossoria*).

1. Echidnidæ.

SECTIO II. — ANATIFORMIA (*natantia*).

1. Ornithorhynchidæ.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

D'UN PROJET DE CLASSIFICATION DES OISEAUX

PAR M. DE SELYS-LONGCHAMPS.

Divisio I. — Insessores.

Ordo I. — INERTES.

1. Dididæ.

Ordo II. — ACCIPITRES.

Sectio I. — Diurni.

1. Vulturidæ.
2. Serpentaridæ.
3. Falconidæ.

Sectio II. — Nocturni.

1. Strigidæ.

Ordo III. — CHELIDONES.

1. Caprimulgidæ.
2. Hirundinidæ.

Ordo IV. — PASSERES.

Sectio I. — Depressirostres.

1. Bombyciphoridæ.
2. Muscicapidæ.

Sectio II. — Compressirostres.

1. Edolidæ.
2. Laniadæ.
3. Euryceridæ.
4. Corvidæ.
5. Sturnidæ.

Digitized by Google

SECTIO III. — CONIROSTRES.

1. Fringillidæ.
2. Artamidæ.
3. Tanagridæ.
4. Alaudidæ.

SECTIO IV. — SUBULIROSTRES.

1. Turdidæ.
2. Paridæ.

SECTIO V. — TENUIROSTRES.

1. Sittidæ.
2. Certhiadæ.
3. Tichodromidæ.
4. Epimachidæ.
5. Paradisæidæ.
6. Meliphagidæ.
7. Cynniridæ.

ORDO V. — PICI.

A. MELIVORI.

SECTIO I. — TUBULILINGUES.

1. Trochilidæ.

B. INSECTIVORI.

SECTIO II. — BREVILINGUES.

1. Galbulidæ.
2. Trogonidæ.
3. Coraciadidæ.
4. Momotidæ.
5. Meropidæ.
6. Upupidæ.
7. Todidæ.
8. Alcedinidæ.
9. Capitonidæ.
10. Cuculidæ.
11. Crotophagidæ.
12. Bucconidæ (1).

SECTIO III. — SAGITTILINGUES.

1. Picidæ.

(1) Incertæ sedis: 1. *Ampelidæ*.—2. *Pipridæ*.—3. *Eurylaimidæ*.

Digitized by Google

C. Frugivori.

Sectio IV. — Grandirostres.

1. Scythropidæ.
2. Buceridæ.
3. Ramphastidæ.

Sectio V. — Uncirostres.

1. Psittacidæ.

Sectio VI. — Gallirostres.

1. Phytotomidæ.
2. Coliidæ.
3. Musophagidæ.
4. Ophistocomidæ.

Ordo VI. — COLUMBÆ.

1. Columbidæ.

Divisio II. — Grallatores.

Ordo VII. — GALLINÆ.

1. Penelopidæ.
2. Cracidæ.
3. Meleagridæ.
4. Phasianidæ.
5. Numididæ.
6. Perdicidæ.
7. Tetraonidæ.
8. Pteroclidæ.
9. Tinamidæ.

Ordo VIII. — ALECTORIDES.

1. Rallidæ.
2. Megapodidæ.
3. Parridæ.
4. Palamedeidæ.

Ordo IX. — STRUTHIONES.

1. Apterygidæ.
2. Struthionidæ.

Ordo X. — GRALLÆ.

A. Cursores.

Sectio I. — Pressirostres.

1. Otididæ
2. Glareolidæ.

Digitized by Google

3. Psophidæ.
4. Gruidæ.
5. Dromadidæ.
6. Charadriadæ.
7. Chionididæ.

SECTIO II. — LONGIROSTRES.

1. Hæmatopidæ.
2. Recuvirostridæ.
3. Phalaropidæ.
4. Scolopacidæ.

B. AMBULATORES.

SECTIO III. — CULTRIROSTRES.

1. Tantalidæ.
2. Ciconidæ.
3. Ardeidæ.

SECTIO IV. — LATIROSTRES.

1. Cancromidæ.
2. Plataleidæ.

C. HYGROBATES.

SECTIO V. — PYXIDIROSTRES.

1. Phænicopteridæ.

ORDO XI. — ANSERES.

SECTIO I. — LAMELLIROSTRES.

1. Anatidæ.

SECTIO II. — TOTIPALMÆ.

1. Pelecanidæ.
2. Plotidæ.
3. Heliornidæ.
4. Phaetondidæ.

SECTIO III. — LONGIPENNES.

1. Laridæ.
2. Procellaridæ.

SECTIO IV. — BREVIPENNES.

1. Alcidæ.
2. Colymbidæ.
3. Podicipidæ.
4. Spheniscidæ.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DE LA CLASSIFICATION DES REPTILES

DE M. C. DUMÉRIL.

Ier ORDRE. — CHÉLONIENS OU TORTUES.

1. Chersites ou Tortues terrestres.
2. Élodites ou Tortues paludines.
   - A. Cryptodères.
   - B. Pleurodères.
3. Potamites ou Tortues fluviales.
4. Thalassites ou Tortues marines.

IIe ORDRE. — SAURIENS OU LÉZARDS.

1. Crocodiliens ou Aspidiotes.
2. Caméléoniens ou Chélopodes.
3. Geckotiens ou Ascalabotes.
4. Varaniens ou Platynotes.
5. Iguaniens ou Eunotes.
   - A. Pleurodontes.
   - B. Acrodontes.
6. Lacertiens ou Autosores.
7. Chalcidiens ou Cyclosaures.
   - A. Ptychopleures.
   - B. Glyptodermes.
8. Scincoïdiens ou Lépidosaures.
   - A. Saurophthalmes.
   - B. Ophiophthalmes.
   - C. Typhlophthalmes.

IIIe ORDRE. — OPHIDIENS OU SERPENTS.

Ire TRIBU. — OPOTÉRODONTES OU SCOLÉCOPHIDES DITS VERMIFORMES.

1. Épanodontiens.
2. Catodontiens.

Digitized by Google

II

IIe Tribu. — AGLYPHODONTES ou AXÉMIOPHIDES.

1. Holodontiens.
2. Aprotérodontiens.
   - A. Érycides.
   - B. Boéïdes.
3. Acrochordiens.
4. Calamariens.
5. Upérolissiens.
6. Plagiodontiens.
7. Coryphodontiens.
8. Isodontiens.
9. Lycodontiens.
   - A. Boëdoniens.
   - B. Lycodoniens.
   - C. Eugnathiens.
   - D. Paréasiens.
10. Leptognathiens.
11. Syncrantériens.
12. Diacrantériens.

IIIe Tribu. — OPISTHOGLYPHES ou APROBÉROPHIDES.

1. Oxycéphaliens.
2. Sténocéphaliens.
3. Anisodontiens.
4. Platyrhiniens.
5. Scytaliens
6. Dipsadiens.

IVe Tribu. — PROTÉROGLYPHES ou FALLACIFORMES.

1. Canocerques ou Terrestres.
2. Platycerques ou Aquatiques.

Ve Tribu. — SOLÉNOGLYPHES ou VIPÉRIFORMES.

1. Vipériens.
2. Crotaliens.

IVe Ordre. — BATRACIENS ou GRENOUILLES.

Ier Sous-Ordre. — PÉROMÈLES ou OPHIOSOMES.

IIe Sous-Ordre. — ANOURES.

Ier Groupe. — Phanéroglosses.

1. Raniformes.
2. Hilæformes.
3. Bufoniformes.

IIe Groupe. — Phyrynoglosses ou Pipæformes.

IIIe Sous-Ordre. — URODÈLES ou BATRACIENS.

1. Atrétodères.
2. Protéides.
3. Amphiumides.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DE LA CLASSIFICATION ICHTHYOLOGIQUE

DE M. C. DUMÉRIL.

Ire Sous-Classe. — CARTILAGINEUX, CHONDRISTES ou TRÉMATOPNÉS.

Ire Tribu. — CYCLOSTOMES.

1. Eudotrèmes.
2. Exotrèmes.

IIe Tribu. — PLAGIOSTOMES.

1. Pleurotrèmes ou Squales.
2. Hypotrèmes ou Raies.

IIe Sous-Classe. — FIBRO-CARTILAGINEUX ou CHONDROSTÉS.

1. Hypostomates.
2. Gymnognathes.
3. Ptéropodes.
4. Lophobranches.
5. Sclérodermes, Ostracides et Balistides.

IIIe Sous-Classe. — OSSEUX, OSTICHTHES ou ICHTHYOSTÉS.

Ier Ordre. — APODES ou ACATOPES.

1. Opichthes.
2. Péroptères.
3. Pantoptères, Idiapodes et Pseudapodes.

IIe Ordre. — JUGULAIRES, ANTÉROPES ou PROPODES.

Ire Tribu. — STÉNOPES.

1. Gadoïdes.
2. Blennoïdes.
3. Trachinoïdes.

Digitized by Google

IIIe Ordre. — THORACIQUES, MÉDIOPES ou HÉMISOPODES.

Ire Tribu. — GLYPHOPOMES.

1. Percoïdes.
2. Anthiadides.
3. Pomacentrides.
4. Sciénoïdes.
5. Holocentrides.

IIe Tribu. — LEIOPOMES.

1. Sarcodontés.
2. Gymnodontés.
3. Ostéodontés.

IIIe Tribu. — OMALOTES.

1. Pétalosomes.
2. Leptosomes.
    1. Chélodontés.
    2. Temnodontés.
    3. Microdontés.
3. Pleuronectes ou Hétérosomes.

IVe Tribu. — IDIOMORPHES.

1. Gongylosomes.
2. Atractosomes ou fusiformes.
3. Lophionotes.
4. Hydrotamies.
5. Dactylés.
6. Céphalotes.

IVe Ordre. — ABDOMINAUX, POSTÉROPES ou OPHISTOPODES.

Ire Tribu. — GYMNOPOMES.

1. Cyprinoïdes.
2. Clupeides.
3. Pogonophores.
4. Ophisthoptères.

IIe Tribu et Ve Famille. — LÉPIDOPOMES.

IIIe Tribu. — DERMOPTÈRES.

1. Salmonides:
2. Characins.

IVe Tribu. — OPLOPHORES.

1. Siluroïdes.
2. Diptéronotes.

Ve Tribu et Ire Famille. — SCUTOCÉPHALES.

VIe Tribu.

1. Syphonostomes ou Aphyostomes.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DU SYSTÈME ICHTHYOLOGIQUE

DU PRINCE CH. L. BONAPARTE,

D'APRÈS SON *CATALOGO DEI PESCI EUROPEI.*

SUBCLASSIS I. — ELASMOBRANCHII.

SECTIO I. — PLAGIOSTOMI.

ORDO I. — SELACHA.

1. Rajidæ.
    1. Cephalopterini.
    2. Myliobatini.
    3. Trygonini.
    4. Anacanthini.
    5. Rajini.
    6. Torpedinini.
    7. Rhinobatini.
    8. Pristiini.
2. Squalidæ.
    1. Squatinini.
    2. Spinacini.
    3. Scymnorhinini.
    4. Notidanini.
    5. Odontaspidini.
    6. Lamnini.
    7. Alopecini.
    8. Squalini.
    9. Mustelini.
    10. Cestracionini.
    11. Rhinodontini.
    12. Scylliini.

ORDO II. — HOLOCEPHALA.

1. Chimæridæ.
    1. Chimerini.

SUBCLASSIS II. — PNEUMOBRANCHII.

SECTIO II. — SIRENOIDEI.

ORDO III. — PROTOPTERI.

1. Lepidosirenidæ.
    1. Lepidosirenini.

Digitized by Google

Subclassis III. — EPIBRANCHII.

Sectio III. — Ganoidei.

Ordo IV. — STURIONES.

1. Polyodontidæ.
   1. Polyodontini.
2. Acipenseridæ.
   1. Acipenserini.
   2. Scaphirhynchini.

Ordo V. — SAUROIDI.

1. Lepidosteidæ.
   1. Palæoniscini (*Foss.*)
   2. Lepidosteini.
   3. Cephalaspidini (*Foss.*)
   4. Acanthoidini (*Foss.*)
2. Saurodontidæ (*Foss.*)
   1. Saurodontini.
3. Pycnodontidæ (*Foss.*)
   1. Pycnodontini.
4. Cælacanthidæ (*Foss.*)
   1. Cælacanthini.
5. Polypteridæ.
   1. Saurotomini (*Foss.*)
   2. Polyterini.
6. Amiidæ.
   1. Amiini.

Subclassis IV. — POMATOBRANCHII.

Sectio IV. — Physostomi.

Ordo VI. — CYPRINI.

1. Osteoglossidæ.
   1. Arapaimini.
   2. Osteoglossini.
2. Characinidæ.
   1. Erythrichthiini.
   2. Characinini.
   3. Militini.
   4. Hydrocynini.
3. Salmonidæ.
   1. Salmonini.
   2. Argentinini.
4. Galaxiidæ.
   1. Galaxiini.
5. Esocidæ.
   1. Esocini.
   2. Umblini.
6. Pæciliidæ.
   1. Pæciliini.
   2. Anableptini.
7. Cobitidæ.
   1. Cobitini.
8. Cyprinidæ.
   1. Cyprinini.
   2. Leusciscini.

Digitized by Google

9. Clupeidæ.
   1. Clupeini.
   2. Alepocephalini.

10. Chauliodontidæ.
   1. Chauliodontini.

11. Scopelidæ.
   1. Paralepidini.
   2. Aulopodini.
   3. Scopelini.
   4. Sternoptygini.

12. Mormyridæ.
   1. Mormyrini.

Ordo VII. — SILURI.

1. Loricariidæ.
   1. Loricariini.

2. Siluridæ.
   1. Callichthiini.
   2. Pimelodini.
   3. Silurini.
   4. Clariini.
   5. Eremophilini.

3. Amblyopsidæ.
   1. Amblyopsini.

Ordo VIII. — OPHISOMATA.

1. Muræenidæ.
   1. Anguillini.
   2. Muræenini.

2. Gymnonotidæ.
   1. Gymnonotini.

3. Symbranchidæ.
   1. Symbranchini.

Sectio V. — Physoclysti.

Ordo IX. — GADI.

1. Leptocephalidæ.
   1. Leptocephalini.

2. Ammodytidæ.
   1. Ammodytini.

3. Ophidiidæ.
   1. Ophidiini.

4. Macruridæ.
   1. Macrurini.

5. Gadidæ.
   1. Lotini.
   2. Gadini.
   3. Ranicepini.

6. Batrachidæ.
   1. Batrachini.

7. Bibroniidæ.
   1. Bibroniini.
   2. Coccolini.

Ordo X. — HETEROSOMATA.

1. Pleuronectidæ.
   1. Pleuronectini.
   2. Platessini.
   3. Psettini.

2. Soleidæ.
   1. Soleini.
   2. Plagiusini.

Digitized by Google

Ordo XI. — PERCÆ.

1. Chætodontidæ.
   1. Pimelepterini.
   2. Chætodontini.
2. Anabantidæ.
   1. Anabantini.
   2. Ophiocephalini.
3. Aphredodeiridæ.
   1. Aphredodeirini.
4. Teuthyidæ.
   1. Amphacanthini.
   2. Teuthyini.
5. Menidæ.
   1. Mænini.
6. Sparidæ.
   1. Obladini.
   2. Cantharini.
   3. Denticini.
   4. Sparini.
7. Sciænidæ.
   1. Sciænini.
8. Percidæ.
   1. Percini.
   2. Holocentrini.
   3. Polynemini.
9. Trachinidæ.
   1. Uranoscopini.
   2. Trachinini.
10. Sphyrænidæ.
    1. Sphyrænini.
11. Atherinidæ.
    1. Atherinini.
12. Mugilidæ.
    1. Mugilini.
13. Mullidæ.
    1. Mullini.
14. Triglidæ.
    1. Triglini.
    2. Scorpænini.
    3. Cottini.

Ordo XII. — BLENNII.

1. Gobidæ.
   1. Gobini.
   2. Eleotrini.
2. Cyclopteridæ.
   1. Cyclopterini.
3. Echeneididæ.
   1. Echeneidini.
4. Blenniidæ.
   1. Blenuiini.
   2. Anarrhichini.
   3. Opistognathini.
5. Callionymidæ.
   1. Callionymini.
6. Lophiidæ.
   1. Lophiini.

Digitized by Google

Ordo XIII. — SCOMBRI.

1. Fistulariidæ.
   1. Caproidini.
   2. Centriscini.
   3. Fistulariini.
2. Gasterosteidæ.
   1. Gasterosteini.
3. Tetragonuridæ.
   1. Tetragonurini.
   2. Notacanthini.
4. Scombridæ.
   1. Centronotini.
   2. Scombrini.
   3. Carangini.
   4. Vomerini.
   5. Zeini.
   6. Bramini.
5. Coryphænidæ.
   1. Stromateini.
   2. Coryphænini.
   3. Centrolophini.
6. Cepolidæ.
   1. Trichiurini.
   2. Trachypterini.
   3. Lophotini.
   4. Cepolini.
7. Alepisauridæ.
   1. Alepisaurini.
8. Xipheidæ.
   1. Xipheini.

Ordo XIV. — PHARYNGOGNATHI.

1. Exocetidæ.
   1. Belonini.
   2. Exocetini.
2. Chromididæ.
   1. Chromidini.
   2. Cychlini.
3. Pomacentridæ.
   1. Pomacentrini.
4. Labridæ.
   1. Labrini.
   2. Scarini.

Sectio VI. — Plectognathi.

Ordo XV. — GYMNODONTES.

1. Tetraodontidæ.
   1. Tetraodontini.
   2. Diodontini.
2. Orthagoriscidæ.
   1. Molini.
   2. Orthagoriscini.

Digitized by Google

Ordo XVI. — SCLERODERMI.

1. Ostracionidæ.
   1. Ostracionini.

2. Balistidæ.
   1. Monacanthini.
   2. Balistini.

Subclassis V. — LOPHOBRANCHII.

Sectio VII. — Syngnathi.

Ordo XVII. — OSTEODERMI.

1. Pegasidæ.
   1. Solenostomini.
   2. Pegasini.
   3. Hippocampini.

2. Syngnathidæ.
   1. Siphostomini.
   2. Syngnathini.

Subclassis VI. — MARSIPOBRANCHII.

Sectio VIII. — Cyclostomi.

Ordo XVIII. — HYPEROARTII.

1. Petromyzonidæ.
   1. Petromyzonini.
   2. Ammocætini.

Ordo IX. — HYPEROTRETI.

1. Myxinidæ.
   1. Myxinini.

Sectio IX. — Leptocardii.

Ordo XX. — AMPHIOXI.

1. Branchiostomidæ.
   1. Branchiostomini.

Digitized by Google

TABLE

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

L'HOMME ANTÉDILUVIEN

ET DE SES ŒUVRES.

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION DANS SA SÉANCE DU 7 JUIN 1860.

Messieurs,

Près d'un quart de siècle s'est écoulé depuis qu'ici même je vous entretenais de l'ancienneté de l'homme et de sa contemporanéité probable avec ces mammifères gigantesques, dont les espèces, anéanties lors de la grande catastrophe diluvienne, n'ont pas reparu sur la terre.

Ce système que je soumettais à votre examen était nouveau : cet homme antérieur au déluge, cet homme qui vivait, au milieu de ces colosses ses aînés dans la création, n'était pas reconnu par la science.

Repoussé par elle, il l'était aussi par l'opinion : un siècle avant, cette opinion, qui acceptait sans difficulté les géants humains, ne voulait pas croire aux géants animaux, et dans chaque os d'éléphant, elle voyait celui d'un homme.

Aujourd'hui, elle croit aux éléphants et ne croit plus aux géants. En ceci, elle a raison ; mais son scepticisme

Digitized by Google

a été trop loin quand elle a nié que l'homme eût vécu durant la période qui a précédé la formation diluvienne, ou ce cataclysme qui a donné à la surface terrestre sa configuration actuelle. C'est cette lacune de notre histoire, cette ignorance où nous sommes des premiers pas de l'homme sur la terre, que je vous signalais; c'est sur ce peuple primitif, ses mœurs, ses habitudes, ses monuments ou les vestiges qu'il avait dû laisser, que je désirais jeter quelque lumière.

Vos conseils ne m'ont pas fait défaut; j'en ai largement usé lorsque, dans nos séances de 1836 à 1840, je vous développais cette théorie, comme complément de mon livre *De la Création* (1), en ajoutant que cet homme fossile ou ses œuvres devaient se trouver dans le diluvium ou les terrains qu'on nommait alors *tertiaires*. Si vous n'adoptiez pas toutes mes idées, vous ne les repoussiez pas non plus; vous les écoutiez, non avec l'intention de les condamner, mais avec celle de les juger : vous admettiez le principe, seulement vous vouliez des preuves.

Hélas! je n'en avais pas à vous donner: j'en étais encore aux probabilités et aux systèmes. En un mot, ma science n'était que prévision. Mais cette prévision chez moi était devenue conscience : je n'avais pas encore analysé un seul banc que je tenais déjà ma découverte pour faite.

(1) Ces lectures et les dissertations auxquelles elles donnaient lieu sont rappelées dans les procès-verbaux des séances et les volumes de 1836 à 1840 des *Mémoires* de la Société d'Émulation. (Voir, pour les dates, l'extrait des procès-verbaux, page 428, du volume de 1837, et années suivantes.)

Digitized by Google

J'étais bien jeune, lorsque cette pensée m'avait préoccupé pour la première fois. En 1805, me trouvant à Marseille chez M. Brack, beau-frère de Georges Cuvier et ami de mon père, j'allai visiter dans les environs une grotte, dite de *Roland*. Mon premier soin fut d'y chercher de ces os dont j'avais si souvent entendu parler par Cuvier. J'en rapportai, en effet, quelques échantillons. Etaient-ils fossiles? — Je ne saurais le dire.

Plus tard, en 1810, je visitai une autre grotte, celle de Palo (États-Romains). Cette fois, j'étais avec M. Dubois-Aymé, depuis membre de l'Institut. Là, on prétendait avoir trouvé des squelettes humains: c'est possible, mais nous n'en vîmes pas. Nous ramassâmes, comme j'avais fait à Marseille, des os d'animaux et j'y recueillis plusieurs pierres qui me parurent taillées. Je les montrai à M. Dubois, en lui communiquant mes idées; il se chargea d'en faire le sujet d'une note, qu'il a dû envoyer à l'Institut.

Lorsque, en 1836, je vous entretenais des pierres taillées du diluvium, pierres qui étaient encore à découvrir, j'avais formé une collection de celles des grottes, tombelles, tourbières et terrains rapportés. C'est en recueillant ces dernières qui, évidemment, n'étaient plus dans leur gissement primitif, que la pensée me vint de rechercher quelle pouvait être leur origine ou la composition de ce gissement. La teinte jaunâtre de quelques-unes, fut un premier indice. Seulement extérieure, cette teinte n'était pas celle de la pâte du silex : j'en conclus qu'elle était due à la nature ferrugineuse du sol, avec lequel la pierre avait originairement été en contact. Certaine couche du diluvium remplissait cette condition: la nuance en était bien celle de mes haches. Elles y

Digitized by Google

avaient donc séjourné; mais ce séjour était-il l'effet d'une révolution récente et d'un remaniement secondaire, ou datait-il de la formation du banc? La question était là.

Dans le cas de l'affirmative, ou si la hache était dans le banc depuis son origine, le problème était résolu: l'homme qui avait fabriqué l'instrument était antérieur au cataclysme qui avait formé le banc. Ici, plus de doute possible, car ces dépôts diluviens n'offrent pas, comme les tourbières, une masse élastique et perméable; ni comme les caverses à ossements, un gouffre béant, ouvert à tout venant, et qui, de siècle en siècle, a servi d'asile et puis de tombeau à tant d'êtres divers: dans ce pêle-mêle de tous les âges, dans ce terrain neutre, sorte de caravanserail des générations passées, comment caractériser les époques.

Dans les formations diluviennes, au contraire, chaque période est nettement tranchée. Ces couches horizontalement superposées, ces bancs de nuances et de matières différentes, nous montrent en caractères majuscules l'histoire du passé: les grandes convulsions de la nature y semblent tracées par le doigt de Dieu.

Quoiqu'unis aujourd'hui en un seul ensemble, comme les assises d'un même mur, tous ces bancs ne sont pas frères, des siècles peut-être les séparent, et les générations qui ont vu naître l'un n'ont pas toujours vu se former l'autre. Mais depuis le jour où chaque lit fut posé et affermi, il est resté intégralement le même: en se condensant, il n'a rien perdu, il n'a rien gagné. Là, point d'introduction d'en haut ni d'infiltration secondaire: chaque assise est exempte de l'influence de celle qui la suit comme de celle qui la précède; homogène et compacte, il faudrait, pour la modifier, une cause non

Digitized by Google

moins puissante que celle qui l'a créée. Telle vous la voyez, telle elle était le jour où sa formation fut achevée. Si un éboulement ou un travail quelconque en eût altéré la régularité, une ligne oblique ou perpendiculaire, coupant la ligne horizontale, vous le dirait.

Ici, Messieurs, les preuves commencent : elles seront sans réplique, si cette œuvre humaine que nous cherchons, cette œuvre dont je vous disais : *elle est là,* s'y trouve depuis le jour qu'elle y fut apportée. Non moins immobile que le banc lui-même, venue avec lui, elle s'y est arrêtée comme lui ; et puisqu'elle a contribué à sa formation, elle existait avant lui.

Ce coquillage, cet éléphant, cette hache ou la main qui la fabriqua furent donc témoins du cataclysme qui donna à notre pays sa configuration présente. Peut-être même déjà fossiles à cette époque, cette coquille, cet éléphant, cette hache, étaient-ils, débris échappés à un premier déluge, les souvenirs d'un autre âge ; qui peut mettre des bornes au passé? n'est-il pas infini comme l'avenir? Où donc est l'homme qui a vu commencer une chose? où est celui qui la verra finir? Ne marchandons donc plus sur la durée des âges ; croyons que les jours de la création, ces jours qui commencèrent avant notre soleil, furent les jours de Dieu, les longs jours du monde. Rappelons-nous enfin que, pour ce Dieu éternel, mille siècles ne sont pas plus qu'une seconde, et qu'il a mis sur la terre des causes et des effets que ces mille siècles n'ont pas rendus moins jeunes qu'ils l'étaient à l'heure même où sa main les posa.

Mais toutes les assises de la terre, toutes ces enveloppes schisteuses, crayeuses, argilleuses, sabloneuses, qui recouvrent son noyau, ne sont pas le résultat d'une cause

Digitized by Google

subite, d'une convulsion ou d'un déluge. Si l'effort d'un torrent a pu, de ces couches arrachées à d'autres couches, élever des bancs en un jour, il en est qui sont la conséquence d'une action lente et des dépôts successifs d'une eau tranquille qui, elle aussi, accomplissant son œuvre, a posé des collines et édifié des montagnes, non plus avec des masses jetées sur des masses, mais par grains de sable semés sur des grains de sable. Or, si nous admettons que les bancs de Menchecourt et autres se sont ainsi élevés par une croissance insensible, par une suite de dépôts et de sédiments, l'ancienneté de ces os et de ces haches, gisants sous plusieurs mètres de sable lentement accumulé, puis recouvert d'une couche de limon ou d'argile, puis encore d'un lit de craie roulée et de cailloux brisés, surmontés eux-mêmes d'une couche épaisse de terre végétale, cette ancienneté, dis-je, sera bien plus grande encore que celle que nous présente la formation subite des couches diluviennes.

Après vous avoir rappelé la configuration du terrain et la nature des éléments qui le composent, je vous répèterai sur quelles bases, en 1836 et 1837, j'établissais la probabilité de la présence de l'homme et de ses œuvres, et l'espèce de certitude que j'avais de les y trouver. — Je fondais cette certitude :

1° Sur la tradition d'une race d'hommes détruite par le déluge ;

2° Sur les preuves géologiques de ce déluge ;

3° Sur l'existence, à cette époque, des mammifères les plus voisins de l'homme et ne pouvant vivre que dans les mêmes conditions atmosphériques ;

4° Sur la preuve, ainsi acquise, que la terre était habitable pour l'homme ;

Digitized by Google

5° Sur ce que, dans toutes les régions, îles ou continents, où l'on a rencontré ces grands mammifères, l'homme y vivait ou y avait vécu ; d'où l'on pouvait conclure que si les animaux avaient paru sur la terre avant l'espèce humaine, elle les y avait suivis de près, et, qu'à l'époque du déluge, elle y était déjà assez nombreuse pour y laisser des signes de son passage ;

6° Enfin, sur ce que ces débris humains avaient pu échapper aux investigations des géologues et des naturalistes eux-mêmes, parce que la différence de conformation qu'on remarque entre les individus fossiles et leurs analogues actuellement vivants, pouvait exister entre les hommes antédiluviens et ceux d'aujourd'hui ; dès-lors qu'on avait pu les confondre avec d'autres mammifères ; qu'ici, les probabilités physiques, l'expérience présente et passée, la géologie comme l'histoire, enfin la croyance universelle, venaient à l'appui de la tradition ; qu'évidemment une race d'hommes, antérieurs au dernier cataclysme qui avait changé la surface de la terre, y vivait dans les mêmes temps, et vraisemblablement dans les mêmes lieux, que les quadrupèdes dont on a retrouvé les os.

Vous reconnaissiez la justesse de ces inductions, mais vous me demandiez : pourquoi ces terrains, plutôt que d'autres, étaient-ils la sépulture de l'homme primitif ou le dépôt de ses œuvres ?

Je vous répondais que le torrent diluvien, en balayant la surface terrestre, avait fait alors ce que font journellement, sur une moindre échelle, nos pluies d'orage, quand, ramassant sur le sol les objets qui n'y sont pas assez solidement fixés par leur poids ou leurs attaches, elles les emportent, les charient et les jettent dans

Digitized by Google

quelque égoût ; ou lorsqu'elles ne rencontrent qu'un terrain plat, les y étalent en couches plus ou moins épaisses. Alors si vous examinez ces couches, leur analyse vous indiquera avec certitude les lieux que l'averse a parcourus : vous saurez si elle a traversé un pays peuplé ou désert, une ville ou une campagne, une prairie ou une forêt, un champ cultivé ou un sol aride et pierreux ; vous verrez aussi si le lieu habité l'a été par les hommes ou par les animaux. Bref, dans ces résidus d'un orage, vous pourrez non seulement suivre sa marche, mais en décrire les incidents.

Sans doute, à mesure que les jours s'écouleront, cette analyse deviendra moins facile; tous les corps dissolubles auront changé de figure ou se seront fondus dans la masse terreuse, mais les corps durs seront encore là.

Ainsi fit le torrent, bouleversant, emportant, entassant tout ce qu'il saisissait et en formant d'énormes amas composés de corps appartenant à tous les règnes et d'œuvres produits de toutes les intelligences. Là aussi les parties molles ou corruptibles ont disparu : il ne resta que ce qui était à l'épreuve du temps.

C'était donc bien dans ces ruines du vieux monde, dans ces dépôts devenus ses archives, qu'il en fallait chercher les traditions; et, faute de médailles et d'inscriptions, s'en tenir à ces pierres grossières, qui, dans leur imperfection, n'en prouvent pas moins l'existence de l'homme aussi sûrement que l'eût fait tout un Louvre.

Ainsi convaincu et fort de votre approbation, je poursuivis mon œuvre. Les circonstances me favorisaient : d'immenses travaux entrepris pour les fortifications d'Abbeville, le creusement d'un canal, les voies ferrées qu'on préparait, mirent successivement à découvert, de

Digitized by Google

1830 à 1840, ces nombreuses assises de diluvium sur lesquelles repose une partie de notre vallée, et qui, de la craie qui en forme la base, s'élèvent jusqu'à trente-trois mètres au-dessus du niveau de l'eau; banc immense qui, du bassin de la Somme, va rejoindre celui de Paris et qui s'avance ainsi vers le centre de la France.

Un vaste champ était donc ouvert à mes études. Aussi combien de journées ai-je passé courbé sur ces bancs devenus pour moi l'arcane de la science et ma terre de promission! Que de milliers de silex, disons même de millions, n'ont pas été remués sous mes yeux. Je faisais ma besogne en conscience: tous ceux qui par une couleur ou une coupe spéciale se distinguaient des autres, je les ramassais, je les examinais sur toutes les faces; pas la moindre cassure ne m'échappait: quelquefois je croyais voir cette trace si péniblement cherchée: c'en était une sans doute, mais si faible! j'y trouvais une indication, ce n'était pas une preuve.

Enfin cette preuve vint: ce fut à la fin de 1838 que je vous soumis mes premières haches diluviennes. Ce fut aussi vers cette époque, ou dans le cours de l'année 1839, que j'en portai à Paris et que je les communiquai à quelques membres de l'Institut, notamment à mon respectable ami, M. A. Brongniart, qui était peut-être plus intéressé que tout autre à ce que ma découverte ne fut qu'illusoire, puisque, avec Cuvier, il avait établi comme principe que l'homme, nouveau sur la terre, n'était pas contemporain des grands pachydermes antédiluviens. Néanmoins, Al. Brongniart, bien loin de me décourager, m'engagea fort à continuer (1).

(1) C'est également ce que firent MM. Flourens, Elie de Beau-

Digitized by Google

Cependant, je dois vous en faire l'aveu, lui non plus, Messieurs, ne put reconnaître la main de l'homme dans ces grossiers essais. J'y voyais des haches, et je voyais juste, mais la coupe en était vague et les angles émoussés; leur forme aplatie différait de celle des haches polies, les seules que l'on connut alors; enfin, si des traces de travail s'y révélaient, il fallait réellement, pour les voir, avoir les yeux de la foi. Je les avais, mais je les avais seul : ma doctrine s'étendait peu ; je n'avais pas un seul disciple.

Il me fallait d'autres preuves, dès-lors d'autres recherches, et pour les étendre je pris des associés. Je ne les choisis point parmi des géologues, je n'en aurais pas trouvé; au seul mot de haches et de diluvium, je les voyais sourire. Ce fut donc chez les ouvriers que je cherchai mes aides. Je leur montrai mes pierres; je leur fis voir aussi des dessins qui les représentaient telles qu'elles devaient être avant d'avoir été émoussées par le frottement diluvien.

Nonobstant ces soins, il me fallut plusieurs mois pour former mes élèves; mais avec de la patience, des primes distribuées à propos, et surtout la découverte de quelques morceaux nettement taillés, que, sous leurs yeux, je retirai des bancs, je parvins à les rendre tout aussi habiles que moi, et, avant la fin de 1840, j'avais pu vous offrir et soumettre à l'examen de l'Institut une vingtaine de silex où la main humaine était manifeste.

mont, L. Cordier, Valanciennes, de Blainville, Jomard. Ce dernier, quelque temps après, se rendit à Abbeville avec M. Constant Prevost et y visita les bancs et ma collection. M. de Blainville y vint plus tard, mais il s'occupa spécialement des tourbières.

Digitized by Google

M. Brongniart ne douta plus; M. Dumas, son gendre, adopta son opinion. A partir de ce moment, j'eus des prosélytes. Le nombre en fut petit, comparativement à celui des opposants. Ma collection qui s'accroissait rapidement et que, dès le principe, j'avais ouverte aux curieux, en attira quelques-uns; mais les hommes pratiques dédaignèrent de voir; disons-le: ils en avaient peur; ils craignaient de se rendre complices de ce qu'ils appelaient une hérésie, presqu'une mystification: ils ne soupçonnaient pas ma bonne foi, mais ils doutaient de mon bon sens.

J'espérais que la publication de mon livre des antiquités antédiluviennes, qui parut d'abord sous le titre: *De l'Industrie primitive,* dissiperait tous les doutes: ce fut le contraire. Sauf vous, Messieurs, chez qui j'ai trouvé un constant appui (1), personne n'y crut. En 1837, on avait accueilli la théorie sans trop de difficultés; quand, se réalisant, cette théorie devint un fait que chacun pouvait vérifier, on n'y voulut plus croire, et l'on

(1) Parmi les membres de la Société à qui je dois surtout des remercîments, je citerai feu le docteur Ravin, qui m'aida à établir les coupes de terrains; MM. Ed. Pannier et Os. Macqueron qui, avec une obligeance parfaite et un talent incontestable, ont dessiné et lithographié toutes les planches; M. H. Tronnet, qui a revu toutes mes épreuves avec un soin et un savoir qui m'a été bien utile; MM. Louandre père et fils, Dusevel, de Marsy, Florentin Lefils, qui ont publié plus d'un article pour défendre mon livre; MM. Hecquet d'Orval, Feret, le baron de Clermont-Tonnerre, Baillon, Buteux, Vion, le comte d'Hinnisdal, le baron de Girardot, Di-Pietro, l'abbé Cochet, l'abbé Decorde, l'abbé Corblet, Marcotte, Pinsard, Ch. Gomart, le comte de Mailly, d[r] L. Douchet, Garnier, Goze, etc.

Digitized by Google

m'opposa un obstacle plus grand que l'objection, que la critique, que la satire, que la persécution même : *le dédain*. On ne discuta plus le fait ; on ne prit même plus la peine de le nier : on l'oublia.

C'est ainsi qu'il sommeilla paisiblement jusqu'en 1854. Alors le docteur Rigollot qui, sur ouï-dire, s'était pendant dix ans montré mon constant adversaire, se décidant à juger la question par lui-même, visita les bancs d'Abbeville, et successivement ceux de Saint-Acheul et de Saint-Roch-lès-Amiens. Sa conversion fut prompte : il comprit que j'avais raison. En honnête homme qu'il était, il le déclara hautement dans une brochure que vous connaissez tous (1).

Ce mémoire très-clair, très-consciencieux, qui valut à son auteur sa nomination à l'Institut, rappela l'attention sur mon livre. Malheureusement, elle ne fut pas bienveillante. D'une question purement géologique, on fit un sujet de controverse religieuse. Ceux qui ne mirent pas en doute ma religion (2), m'accusèrent de témérité :

(1) *Mémoire sur les Instruments en silex trouvés à Saint-Acheul.* Brochure in-8°. Amiens, 1854.

(2) Dans la *Science pour tous* et dans son mémoire : *L'Homme fossile,* dédié au savant évêque de Tulle, M. Léopold Giraud et le docteur Halleguen, dans les *Annales de la Philosophie chrétienne,* de M. Bonnetty, prouvent nettement que les découvertes géologiques de M. Boucher de Perthes peuvent très-bien marcher d'accord avec nos croyances religieuses. Déjà l'*Univers* s'était prononcé dans le même sens dans ses numéros des 21 octobre et 16 novembre 1859.

En Angleterre, quelques membres de la Société Biblique, plus sévères que nos théologiens, virent dans ce nouveau système une tendance au papisme, et les géologues anglais qui l'avaient

Digitized by Google

archéologue inconnu, géologue sans diplôme, je voulais renverser tout un système confirmé par une longue expérience et adopté par tant d'hommes éminents. C'était là, disait-on, une étrange prétention.

Étrange, en effet. Mais cette prétention, Messieurs, je ne l'avais pas, je ne l'ai jamais eue. Je révélais un fait : il en découlait des conséquences neuves peut-être, mais ces conséquences je ne les avais pas faites. La vérité n'est l'œuvre de personne : elle a été créée avant nous, elle est aussi vieille que le monde ; souvent cherchée, mais plus souvent repoussée, on la trouve, mais on ne l'invente pas. Parfois aussi nous la cherchons mal, car ce n'est pas seulement dans les livres qu'elle réside : elle est partout, dans l'eau, dans l'air, sur la terre ; nous ne pouvons pas faire un pas sans la rencontrer, et quand nous ne l'apercevons pas, c'est que nous fermons les yeux ou que nous détournons la tête. Oui, ce sont nos préjugés ou notre ignorance qui nous empêchent de la sentir, de la toucher. Si nous ne la voyons pas aujourd'hui, nous la verrons demain, car, quelqu'effort que l'on fasse pour l'éviter, elle apparaît quand son heure est venue : heureux alors celui qui se trouve là pour l'accueillir et dire aux passants (1) : *la voilà.*

adopté, eurent à se défendre contre cette singulière attaque. Dans un *meeting* qui avait lieu à Newcastle, un des membres présents y répondit ainsi : « Les faits, quand ils se révèlent d'eux-mêmes, doivent non seulement être acceptés, mais bien reçus. Les traits forgés par des mains antédiluviennes peuvent blesser notre géologie et notre chronologie, mais les blessures guériront et la science ne s'en portera que mieux. »

(1) Voici ce que l'auteur disait ailleurs sur ce même sujet :

« Dès qu'une vérité est découverte, elle devient un bien com-

Vous comprendrez, Messieurs, que ceci n'a rapport qu'aux vérités morales et que je n'ai pas la prétention de l'appliquer à ma modeste trouvaille et au petit coin du voile qu'elle peut aider à soulever.

Après ces objections sur l'ensemble de mon livre, ou ce qu'on peut nommer sa moralité, on en vint aux détails: on mit en question la nature des bancs. Ici M. Rigollot ne fut pas plus ménagé que moi-même: savant naturaliste et habile archéologue, on ne voulut pas qu'il sût distinguer un terrain remanié de celui qui ne l'était pas; on lui refusa le savoir que possède le dernier des terrassiers; enfin, pour saper son travail dans sa base, on prétendit que les bancs de Saint-Acheul, de Saint-Roch, et conséquemment ceux d'Abbeville et de Paris, leurs analogues, étaient non seulement de formation récente, mais une création toute moderne et qui n'avait pas précédé de beaucoup l'arrivée des Romains dans les Gaules. En vain ces bancs dénommés *diluviens* par Elie de Beaumont et, précédemment, par A. Brongniart, et par Cuvier qui y avait découvert une partie de ses grands fossiles, ces bancs qui déjà de *tertiaires* qu'ils étaient, il y a dix ans, étaient devenus *quartenaires*, rajeunis encore et, changeant à la fois de nom et d'état, n'étaient plus que des terrains *remaniés*. — Mais remaniés par qui? — Par

mun. Celui qui l'a vue le premier, n'y a pas plus de droit que les autres, il ne peut pas plus dire : elle est à moi, que l'astronome ne le dira de la planète qu'a trouvée sa lunette. Mais dût-il même au hasard sa découverte, en est-elle moins un bienfait pour tous? Non. Heureux donc celui qui l'a faite! car l'acquisition d'une vérité nouvelle vaut souvent mieux qu'une mine d'or, et nous parut-elle stérile, tôt ou tard elle devient féconde. »

Digitized by Google

l'homme? — Non; toute la population des Gaules n'y aurait pas suffi. — Par un cataclysme? — Lequel? — Serait-ce un cataclysme récent, postérieur au déluge de Noé? — Je vous le demande, Messieurs, quand le souvenir du déluge de l'Écriture est resté dans la mémoire de tous les peuples, comment la tradition d'une catastrophe nouvelle et qui, ainsi que la précédente, aurait bouleversé la surface terrestre, ne serait-elle pas venue jusqu'à nous? comment aurait-elle été oubliée, même au temps de César, puisque ni lui ni aucun historien n'en parle? comment aussi ces bancs, résidus d'un courant qui balayait ce sol habité par des hommes si rapprochés de la civilisation, ne présenteraient-ils rien qui en rappelât les arts et les monuments: ciments, poteries, métaux? pourquoi n'y trouvait-on pas non plus les espèces domestiques et les races aujourd'hui indigènes? Non, dans ces bancs tout dénonçait l'enfance des âges et une nature disparue: tous les débris organiques y étaient fossiles.

Ce cataclysme récent ou ce remaniement subit de l'enveloppe, à une époque si rapprochée de nous, est donc démenti: d'abord par le silence de la tradition, puis par la figure du sol; enfin par la composition des lits.

Si nous attribuons cette modification de la superficie et la formation des couches à des dépôts successifs, nous aurons pour nous cette superficie même et ces jalons qui heureusement ont leurs dates et qui peuvent ainsi, sur bien des points, nous montrer presque d'année en année, l'histoire de ce sol et les variations de son niveau, et je dirai: quand la position des monuments, dont quelques-uns, tels que ceux de Ninive, les Pyramides d'Égypte, les constructions dites cyclopéennes, remon-

Digitized by Google

tant à trois et quatre mille ans, quand les troncs verticaux de certains arbres non moins antiques, quand la configuration géographique de terrains décrits par les plus anciens auteurs prouvent que depuis ces temps reculés la forme et même l'aspect de ces terrains n'ont presque point varié; en outre, quand les dépôts par sédiments, dont on suit les progrès, offrent une croissance tellement lente que les centimètres y représentent des siècles, qui pourra croire que quelques milliers d'années auraient suffi pour élever de onze mètres et plus ces bancs qu'on dit remaniés, et comment accorder ce remaniement qui, quelle qu'en soit la cause, ne peut rappeler qu'un désordre ou un mouvement anormal, avec la régularité des couches?

La formation de la tourbe est encore une preuve du temps qu'exigent les dépôts par sédiments. Dans les pays où l'on exploite les tourbières depuis un temps immémorial, personne n'a vu la tourbe recroître d'une manière sensible. L'on en a conclu avec raison qu'il fallait des siècles pour en produire une épaisseur de quelques centimètres. On peut juger, d'après ceci, combien longue est la période que représentent les masses tourbeuses de la vallée de Somme, masses dont l'épaisseur atteint jusqu'à onze mètres, et qui reposent sur la craie, à douze et treize mètres de la superficie.

Mais la base de craie de la tourbe n'est que l'exception et ne se rencontre ici que sous les bancs qui bordent la vallée. La tourbe y git d'ordinaire sur une mince couche d'argile, sous laquelle est un lit de sable et de cailloux. Eh bien! Messieurs, dans ce lit de diluvium, recouvert de plusieurs mètres d'une tourbe noire et compacte, j'ai trouvé des traces de l'homme, j'y ai

Digitized by Google

recueilli plusieurs belles haches légèrement roulées et qui ne diffèrent de celles de Menchecourt que par leur patine d'un jaune foncé; différence provenant de ce que ces haches au lieu de se trouver, comme d'ordinaire, dans le lit de sable gris dit *aigre*, étaient dans celui de sable jaune ferrugineux dit *sable gras*, dont elles ont pris la couleur, ainsi que vous pouvez le voir par celles qui sont encore entourées de leur gangue, et que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

Devant ces faits et à l'aspect de ces larges coupes de Menchecourt, où se dessinent, comme autant de rubans et aussi nettement que les couleurs d'un drapeau, ces lits superposés vous montrant d'un coup-d'œil tous les mouvements du sol de la période diluvienne, comment admettre une formation récente et un cataclysme d'hier?

La présence de la tourbe sur les points où elle remplace la terre végétale, et le temps qu'exige l'affermissement d'une assise tourbeuse, quelque peu épaisse qu'elle soit, suffiraient pour démontrer la vieillesse du sol; mais s'il est difficile de préciser l'âge des couches diluviennes sur lesquelles repose notre vallée à certains points et qui la dominent sur d'autres et de dire si elles sont la suite de plusieurs formations séparées par de longues périodes ou la conséquence d'une convulsion unique et spontanée, cette difficulté est moindre en ce qui concerne les dépôts tourbeux, et l'on arrivera peut-être, après des études bien approfondies, à savoir ce qu'il a fallu de temps pour décomposer d'année en année, concentrer et durcir les masses de végétaux qui forment un lit de tourbe.

J'ai déjà présenté quelques indications sur ce sujet, en donnant la mesure des couches qui recouvraient des

Digitized by Google

vases enfouis de main d'homme dans un lit de sable fluvial, enfouissement qui avait évidemment eu lieu avant que le banc de tourbe ait commencé à se former. Malheureusement la date, même approximative, de ces vases qui, si l'on en juge à leur imperfection et à la grossièreté de leur pâte, doivent être très-anciens, restait inconnue; mais au-dessus, dans la tourbe même, j'ai trouvé des poteries romaines ou gallo-romaines que la tourbe aussi commençait à couvrir. Quant à celles-ci, il était possible d'établir un calcul sur des données probables (1).

D'induction en induction, on pourrait ainsi arriver à connaître sinon l'âge des bancs où se trouvent nos haches, du moins l'époque où la formation diluvienne étant achevée, elle a pu servir d'assiette à la formation tourbeuse.

Ce sont ces mêmes bancs de tourbe, postérieurs à la consolidation diluvienne, mais qui l'ont peut-être suivie de près, qui s'étendent jusque sous la Manche. Cette tourbe qu'on nomme bocageuse à cause des parties ligneuses et des fruits de noisetiers qui la composent en grande partie, doit être antérieure au cataclysme qui a séparé l'Angleterre du continent. On ne peut donc douter de son ancienneté (2). Qu'est-ce alors de celle des bancs qu'elle recouvre!

(1) M. Cf. L. Horner, dans son mémoire sur certains débris de terre cuite de la vallée du Nil, mémoire intitulé : *An account of some recent researches near Cairo.* Philos. Trans. 1858. Vol. CXLVIII, part. Ire, p. 53, donne à ces poteries quinze mille années d'ancienneté, en calculant sur une base connue, le temps que la couche de terre qui les recouvre a mis à s'amonceler.

(2) Il existe à Abbeville, dans le vaste et beau jardin de M.

Digitized by Google

Remarquez que ce n'est pas seulement dans le bassin de la Somme et dans celui de Paris qu'on retrouve ces dépôts diluviens présentant tous la même succession de couches avec les mêmes espèces fossiles et les mêmes traces de l'industrie humaine : l'Angleterre nous les montre aussi et avec des circonstances identiques.

En ce qui concerne le mode de formation de ces couches et la nature primitive du sol où elles se sont superposées, on peut là-dessus établir plusieurs hypothèses. A Menchecourt, que je cite ici comme un des bancs les mieux caractérisés et parfaitement identique à ceux de Paris (allée de la Motte-Piquet), on ne rencontre de coquilles que dans la couche la plus profonde et reposant immédiatement sur la craie. Or, ces co-

Foucques d'Émonville, un banc de tourbe qui y a été mis à découvert pour creuser un bassin. La tourbe qui a commencé à apparaître noire et compacte au niveau de la Somme, y était recouverte d'un lit de trente à quarante centimètres de cailloux roulés. Cette tourbe contient beaucoup d'ossements de bœufs, sangliers, cerfs, chevreuils, etc. On y a aussi recueilli quelques haches demi-polies. Dans une autre tourbière peu éloignée de celle-ci, au lieu dit : *la Bouvaque*, j'ai trouvé sous cinq à six mètres de tourbe, à six ou sept de la superficie et six et demi au-dessous du niveau de l'eau, des arbres sur pied ou dans leur position verticale, enracinés dans une terre végétale mélangée de sable. Parmi ces arbres, dont le tronc a jusqu'à deux mètres de circonférence, on reconnaît le chêne, l'aulne. Il y en a aussi de couchés. Leur grand nombre annonce une forêt. Le dernier lit de tourbe est mêlé de noisettes. Au-dessous est un sable gris et fin qui doit recouvrir une autre couche de tourbe assise elle-même sur un banc de sable jaune diluvien mêlé de silex, puis un lit de sable gris-blanc reposant sur la craie. A Mareuil, commune voisine d'Abbeville, on trouve des arbres à six,

Digitized by Google

quilles marines et fluviales, devenues très-fragiles par leur état fossile et se brisant au moindre contact, sont ordinairement intactes lorsqu'on les découvre. On en pourrait conclure que dans un temps très-reculé et antérieur au dernier bouleversement, il y a eu là un cours d'eau, un étang ou un marais, et que ces coquilles fluviales sont nées sur place.

Quant aux coquilles marines toujours assez rares, elles y auraient pénétré accidentellement, et de loin à loin, à la suite d'un ras-de-marée ou même de marées ordinaires qui auraient, poussées par le vent, dépassé la hauteur normale.

C'est dans ces marais ou ces étangs que les grands mammifères dont on retrouve les os auraient péri, ou que leurs cadavres auraient été entraînés par les eaux,

sept et huit mètres au-dessous du niveau de la Somme. Ce sont surtout des chênes qui ont jusqu'à trois mètres de circonférence; leurs racines sont dans une terre végétale mêlée de sable jaune, annonçant l'approche du diluvium. La tourbe à Mareuil a souvent dix mètres d'épaisseur ; la terre végétale qui la recouvre n'a que quarante centimètres. Peut-être une première couche de tourbe y a-t-elle été, très-anciennement, exploitée : faute d'instruments convenables, on n'enlevait que la superficie. Les troncs d'arbres sur pied y paraissent moins communs qu'à la Bouvaque, mais les arbres couchés y sont en grand nombre. Là encore il y avait une forêt. On s'aperçoit, par leur racine et par leur position, qu'ils sont tombés au lieu même où ils croissaient et par une cause subite, car ils sont tous, dit-on, couchés du même côté ou la tête en amont de la rivière. Il doit en être ainsi dans toute la vallée de la Somme. Ce fut un coup de vent venant de la mer, ou une marée extraordinaire, peut-être celle qui a rompu l'isthme joignant l'Angleterre au continent, qui causa ce grand bouleversement.

Digitized by Google

en même temps que les haches et les gros silex. Il est évident que si les coquilles avaient été poussées par ce même torrent et mêlées avec les silex et les os, on n'en retrouverait que peu ou point d'entières; elles étaient donc là lorsque les os et les haches y furent jetés. La couche de sable aigre et les débris organiques qu'elle contenait, amenée par un torrent ou une haute marée, ou formée par les dépôts successifs d'une eau tranquille, aurait ainsi, soit subitement, soit peu à peu, comblé le marais ou l'étang.

Les couches supérieures, celle de sable jaune, celle d'argile ou de limon, enfin celle de silex brisés où il y a absence complète de débris organiques, notamment de coquilles, auraient été formées ensuite par autant de cataclysmes différents, séparés par des périodes plus ou moins longues; ou bien, comme nous venons de le dire, par des sédiments lentement superposés. Il faut admettre l'une ou l'autre de ces données, ou croire que les deux modes de formation se sont alternativement succédé. C'est aux géologues, plus habiles que moi, à résoudre la question.

Maintenant nous en revenons à nos haches, qui, elles aussi, vont jeter quelque lumière sur l'origine de ces bancs : ici une donnée se fortifie par une autre. On a souvent parlé de cette patine blanche ou jaune qui recouvre les haches diluviennes d'Abbeville et dont seraient dépourvues celles d'Amiens. Cette différence n'est pas aussi générale qu'on a cru le voir, et j'ai trouvé au moulin Quignon, et même à Menchecourt, des haches qui, comme celles de Saint-Acheul, avaient conservé la couleur primitive du silex : cela dépend de la nature du terrain où elles ont séjourné. Ordinairement, celles qui

Digitized by Google

reposent sur la craie ou dans le sable qui en est mêlé, restent dépourvues de patine. Celles du sable aigre ou gris-blanc en présentent aussi assez peu. Mais celles du sable ferrugineux acquièrent une teinte jaune plus ou moins foncée, selon que le sable est coloré lui-même. Dans l'argile pure, les silex deviennent d'un blanc mat qui rappelle la porcelaine. A Menchecourt, on ne trouve pas de haches dans cette couche, mais à une époque quelconque, ces haches porcelanisées doivent avoir été en contact avec l'argile.

La patine d'un blanc sale ou terreux qui en recouvre d'autres, aurait une origine différente: elle ne proviendrait pas du banc où elles ont été enfouies, mais d'un effet atmosphérique et du long séjour qu'elles ont fait sur la superficie avant d'être ramassées par le torrent et enterrées dans la gangue où on les trouve (1). En effet, sur ces haches d'un blanc douteux, on aperçoit souvent des traces d'un frottement, qui est postérieur à leur enduit. Elles diffèrent aussi de celles que l'on recueille aujourd'hui sur le sol, en ce qu'elles n'offrent pas, comme celles-ci, des taches de rouille provenant du contact d'instruments de fer, socs de charrue, fers de chevaux, etc., preuve que, dans la période antérieure à leur enfouissement, on ne connaissait pas encore l'emploi des métaux ; tandis que celles qui ont séjourné sur ce sol à une époque plus récente, ou depuis la civili-

(1) Il ne faut pas confondre avec la patine une teinte blanchâtre que les silex obtiennent dans un temps assez limité, par l'effet alternatif du soleil et de la pluie. Cette nuance n'est pas une coloration du silex, mais une décoloration qui, peut-être, précède ce vernis que nous avons nommé patine.

Digitized by Google

sation, sont rarement exemptes de ces taches de rouille.

La patine blanche qui recouvre les haches recueillies sur la superficie et qui leur est commune avec des silex brisés, parmi lesquels elles sont et avec lesquels on les retrouve dans les bancs, annonce toujours, quand cette patine a pénétré dans la pâte ou a acquis, si elle vient de dépôts extérieurs, une certaine épaisseur, un long séjour à l'air. Ainsi, celles que nous trouvons couvertes de ce vernis atmosphérique étaient déjà bien vieilles quand elles furent saisies et entraînées par le torrent diluvien (1).

Qu'on accorde maintenant ceci avec la nouveauté de l'homme et celle des grands pachydermes parmi lesquels reposent ses œuvres, car on ne peut scinder la question : le même cataclysme les apporta, le même terrain les enveloppe, le seul aspect des bancs lève tous les doutes à cet égard. On ne peut donc rajeunir les uns sans rajeunir les autres : si les haches ne sont pas antédiluviennes, ces races éteintes ne le sont pas non plus. Cuvier, revenant au monde, serait bien étonné d'apprendre que son éléphant *primigenius*, son rhinocéros *tichorinus* sont devenus modernes.

Que dirait-on si ces haches étaient bien plus vieilles encore que nous-mêmes n'avons osé le dire? et pourtant la chose est possible. Déjà M. J. Prestwich, le savant

(1) Plusieurs géologues considèrent comme une des preuves matérielles de l'extrême vieillesse des haches du diluvium, les *dendrites* et surtout une couche de carbonate de chaux déposée par sublimation qu'on y retrouve, et qu'on rencontre également sur les cailloux roulés et les silex brisés qui composent, en partie, le terrain. (*Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen. Rapport de M. George Pouchet. 1860.*)

Digitized by Google

géologue anglais, a trouvé avec elles, à Menchecourt, entr'autres coquilles fossiles, la *cyrena consobrina* ou *fluminalis*, qui ne vit plus que dans le Nil et quelques autres fleuves (1) ou lacs des pays chauds Or, cette coquille annonce ordinairement la présence de l'*elephas antiquus*, du rhinocéros *leptorinus*, de l'*hippopotamus major*, etc., qui, du moins les deux premiers, ne vivaient aussi que dans les hautes latitudes. Sa présence et son état d'indigénéité dans les Gaules, annonceraient donc d'autres conditions atmosphériques, et conséquemment une suite de révolutions dont on ne peut pas même entrevoir le nombre et la durée.

D'après ceci, il est évident qu'aux inductions qu'on s'efforce de grouper pour démontrer que le diluvium qui contient les haches est un produit récent (2), on pourrait en opposer d'autres, bien autrement puissantes,

(1) Dans le rapport fait par M. J. Prestwich à la Société royale de Londres, dans sa séance du 26 mai 1859 (*Proceeding of the royal Society*, page 5). Après la nomenclature des coquilles fossiles recueillies à Menchecourt par ce géologue, on lit :

White sand.— The author has also found the cyrena consobrina and littorina rudis, with them are associated numerous mammalian remains and, it is said, flient-implements.

(2) Nous n'ignorons pas que la science emploie quelquefois le mot *récent* pour indiquer des faits même très-anciens : par là elle veut dire qu'ils sont postérieurs à la dernière révolution géologique. Cette manière de s'exprimer n'est pas comprise du public qui, par *récent*, entend et ne peut entendre, s'il sait sa langue, qu'un fait *nouveau*, un fait datant de la veille. Lisez le dictionnaire de l'Académie. La science peut inventer des mots nouveaux, mais non changer la signification de ceux qui existent; ce droit n'appartient qu'à l'Académie française.

Digitized by Google

pour prouver que ces bancs sont antérieurs à la dernière révolution géologique.

S'il était assez facile de fournir des preuves toutes matérielles contre la nouveauté des terrains fossilifères contenant les haches, il l'était moins de démontrer par des faits encore visibles que l'homme non plus n'était pas nouveau sur la terre, et que si les animaux étaient ses aînés, ils l'étaient de peu. Partout où les autres mammifères ont existé, avons-nous dit, l'homme y a pu vivre: dès-lors, on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas vécu, et par quelle singulière exception, quand les analogues de toutes les races existantes aujourd'hui ou les espèces correspondantes peuplaient ce globe, la sienne seule y aurait-elle fait défaut? pourquoi cette lacune dans la chaîne organique? pourquoi cette création tronquée? Point de vide dans l'ensemble des choses, point d'hésitation dans leur marche.

Dans la nature, il n'y a pas plus de catégories incomplètes que de formes boiteuses; on ne connaît pas d'être dont toutes les parties ne s'enchaînent et ne forment équilibre (1); pas d'animal à trois pattes ou n'ayant

(1) Ce que nous disons des êtres, nous le dirons des choses. L'organisation des corps célestes n'est encore que la démonstration de l'équilibre : il n'y a pas plus de mondes que d'êtres sans contrepoids. L'équilibre est la grande loi de l'univers ; il est la base du repos et le principe du mouvement. C'est par lui que tout se forme et se complète : c'est le doigt de Dieu. Lorsque l'équilibre cesse, tout n'est que désordre et confusion, mais son absence est transitoire ; c'est une suspension momentanée de la marche de la nature ou de l'impulsion créatrice qui bientôt reprend le dessus. Telle est le système que nous avons exposé dans notre livre *De la Création* et dans *Hommes et Choses*, t. IV, p. 38 et suiv.

Digitized by Google

qu'un œil. Or, il en est de même des règnes, des classes, des genres, des espèces : là aussi tout s'harmonie, tout se lie et se pondère ; une race unique n'a jamais peuplé aucune terre; partout ces races se groupent, et, assorties dans leurs inégalités mêmes, elles s'équilibrent par le contraste. Si l'homme manquait à la terre, qui sait ce qu'il adviendrait des autres espèces, et réciproquement.

Depuis que l'histoire nous parle de découvertes de continents nouveaux, en cite-t-elle un seul où l'on n'ait pas trouvé quelques grands quadrupèdes indigènes? En est-il un aussi où la présence de ces espèces n'ait annoncé celle de l'homme? Oui! partout où vivent certains mammifères, les hommes sont, ou ont été. Quand il n'en est pas ainsi, c'est un cas anormal, momentané ou purement local.

Cette double présence de l'homme et des grands herbivores vous sera révélé avant même que vous ayiez aperçu la moindre trace des uns ou des autres ; et, débarqué sur une plage inconnue, en voyant les végétaux qu'elle produit, vous pourrez dire quels sont les êtres qu'elle nourrit.

Remarquez bien que je parle ici d'une terre vierge et étrangère à la civilisation ; mais cette terre est vaste, elle est féconde, elle a ses fruits, ses racines, son gibier, elle a de l'eau potable et un climat salubre, enfin elle offre tout ce qui est nécessaire à l'homme et aux animaux qui vivent dans les mêmes conditions que lui : dès-lors elle est habitée par ces races, ou elle l'a été, ou elle le sera (1).

(1) Dans l'état de nature, l'homme, vivant de chasse, fait aux animaux une guerre d'extermination. Cela dure jusqu'au moment

Digitized by Google

Certaines espèces, par leur taille, deviendront elles-mêmes une indication de l'étendue du pays. Vous ne trouverez jamais des débris d'éléphants dans les couches inférieures d'une île de moyenne dimension. Si vous les y rencontrez et qu'ils n'y aient pas été apportés par la mer, vous êtes assuré que cette île a fait partie de quelque continent. Les dents de mastodontes et d'éléphants, si abondantes sur quelques points de l'Angleterre, prouvent qu'elle n'a pas toujours été une île. Cette masse de débris de grands sauriens ou crocodiles qu'on voit en Normandie sur des points où ils ne peuvent avoir été jetés par les torrents, indique de grands fleuves, de grands lacs, de vastes marais qui ont disparu. Ces squelettes énormes d'hippopotames qu'on trouve encore dans l'Arno, démontrent qu'il fut un temps où cette rivière était, quant

qu'il devient pasteur. Arrivé là, il a compris que l'animal pouvait être autre chose que son ennemi ou sa victime : aussi, lorsque nous remontons dans l'antiquité, nous voyons que l'homme partout où il s'est organisé en société, s'y est groupé avec certaines espèces qui, bientôt, sont devenues sinon membres de la communauté, du moins une de ses nécessités. La domesticité des animaux ou leur association aux travaux de l'homme a donc toujours suivi la civilisation, si elle ne l'a commencée. Tant qu'un peuple n'essaie point de se les attacher, tant qu'il les tue et les dévore sans songer à les utiliser autrement, il restera dans l'enfance et de bien peu supérieur à ces bêtes dont il se nourrit. Il ne faut pas d'ailleurs un temps bien long pour faire d'une famille civilisée une horde sauvage : qu'elle cesse de se livrer à un travail régulier, qu'elle abandonne la charrue, qu'elle renonce aux troupeaux et ne vive que de chasse, à la troisième génération elle différera peu, quant aux mœurs, des Peaux-Rouges et des Nouveaux-Zélandais. Si la marche de la civilisation est lente, le retour vers la barbarie est prompt.

Digitized by Google

à sa profondeur et à la masse de ses eaux, bien autre qu'elle n'est aujourd'hui.

Par cet accord des espèces entr'elles et de chacune d'elles à la localité (1) et aux ressources qu'elle comporte, on voit que la présence d'une famille, en révélant une autre famille et en même temps les substances végétales ou animales dont l'une et l'autre devaient se nourrir, peut nous guider dans cette revue rétrospective; puis, par le rapprochement des espèces avec lesquelles l'homme vit aujourd'hui et les conditions sans lesquelles ni elles ni lui ne pourraient vivre, nous montrer celles avec qui il vivait autrefois. Des mêmes causes sortent les mêmes effets, le temps n'y fait rien; et quand on trouve leurs traces dans des terrains et des conditions semblables, il n'y a pas plus de raison de croire à la nouveauté de l'homme qu'à l'ancienneté de l'animal. Alors, pour être conséquent, il faut reconnaître qu'ils sont tous deux nouveaux ou qu'ils sont tous deux anciens.

Si vous n'admettez pas ceci, que voyons-nous? — La surface terrestre couverte de toutes ces bêtes, y vivant depuis un temps immémorial comme elles y vivent encore, les unes en se nourrissant de végétaux, les autres en donnant la chasse aux espèces plus faibles. C'est au milieu de cette multitude, reine du sol et s'y disputant

(1) On peut aussi calculer la nature et la température des eaux par les plantes, les coquilles et les êtres de toute espèce qui y vivent ou y ont vécu. On n'a pas fait, à cet égard, assez d'expériences comparatives. Dans un espace assez resserré, on rencontre souvent des eaux très-diverses par leur composition et leur température : c'est une indication qui n'est pas à négliger dans les études géologiques.

Digitized by Google

la suprématie de la force, que serait tombé l'homme nu, l'homme seul, l'homme enfant! De quelle façon y aurait-il été reçu? — Probablement comme l'est aujourd'hui, par les tigres et les lions, le passant qui s'offre à eux sans défense, et le premier-né de notre espèce eût ainsi cessé d'exister dès son apparition sur la terre.

Puisqu'il n'en a pas été ainsi, c'est que l'homme est né avant les carnivores (1), ou lorsque toutes les créatures, dans leur innocence native, se nourrissaient de fruits et de racines: telle est la version de l'Écriture, et c'est la plus logique, car si l'homme n'est pas né le même jour que les animaux, il est né le lendemain: enfant avec eux, il a crû avec eux, et ils n'ont pas été assez long-temps ses aînés pour qu'ils pussent devenir ses maîtres. Cette contemporanéité que la géologie nous indique, prouvée par la tradition, l'est aussi par le raisonnement.

Mais en admettant même cette innocuité des animaux et supposition faite que l'abondance de la nourriture leur permettait à tous de vivre sans se la disputer, il faut reconnaître que les débuts de l'homme sur cette terre encore mal affermie et dans une atmosphère chargée d'électricité et dès-lors plus sujette aux tempêtes (2),

(1) Si la plupart des races animales sont nées avant l'homme, rien ne prouve qu'aucune ne soit née après. Sans doute nous n'en connaissons pas de nouvelles quant au type, mais nous en pouvons citer plus d'une s'il s'agit des variétés: l'homme, par des croisements, a fait sinon des espèces, du moins des formes nouvelles.

(2) Il existe autour de la terre une zône de corps que nous nommons aérolithes et qui doit, dans l'espace, ressembler à l'anneau de Saturne. Nous voyons, de loin à loin, de ces corps pénétrer dans notre atmosphère et arriver sur la terre. Il est pro-

Digitized by Google

durent être difficiles et qu'il a eu à subir de longues et de terribles traverses. Ce n'est donc pas d'un seul cataclysme qu'il a été témoin et victime : cruellement éprouvée, notre espèce s'est plus d'une fois trouvée réduite à quelques familles. Il faut bien qu'il en ait été ainsi, car si les générations incessamment fécondes n'avaient pas été retardées dans leur développement, si tous les peuples avaient continué à s'accroître comme la tradition nous l'apprend (1) et comme nous le voyons même aujourd'hui en Chine et dans certaines parties de l'Europe, depuis longtemps la terre n'y aurait pas suffi. Rien n'a donc été plus variable que le chiffre de la population humaine.

On peut dire la même chose de la population animale qui, à mesure que la nôtre s'accroissait, a dû, au moins localement, diminuer dans une proportion équivalente (2).

bable qu'il y en arrivait beaucoup plus dans les premiers âges du globe, et qu'à une profondeur quelconque il en existe des couches épaisses. Peut-être même le centre de la planète n'est-il qu'une immense aérolithe, point attractif qui en attira d'autres.

(1) Aujourd'hui, on se bat pour la gloire. En d'autres temps, on s'est battu pour la nourriture : l'antropophagie n'est qu'une suite de ces guerres de famine. Un peuple affamé se jetait sur un autre peuple, non pour le soumettre, mais pour le manger. Quelque différence de taille ou de forme, quelque nuance de couleur mettaient à l'aise la conscience du vainqueur : il considérait le vaincu comme gibier. Des races humaines ont ainsi disparu.

(2) Nous sommes dans une période où notre espèce, après avoir été plus nombreuse qu'elle ne l'est, puis l'avoir été moins, semble prendre une nouvelle extension ; tandis que c'est le contraire chez tous les autres mammifères. Nonobstant les efforts que nous faisons pour multiplier ceux qui servent à nos besoins, il y a certainement moins de grands quadrupèdes sur la terre qu'il n'y en

Digitized by Google

L'homme, dès qu'il a été nomade ou seulement dépaysé, s'est fait chasseur, et de frugivore qu'il était comme tous les quadrumanes et comme d'ailleurs l'annoncent quelques parties de sa conformation, il est devenu carnivore. Est-ce par goût ou par nécessité? — C'est par nécessité. Né dans les latitudes chaudes où les fruits et les végétaux propres à sa nourriture se produisaient sans culture et en toute saison, ce n'est pas volontairement qu'il les a quittées pour se répandre dans les pays froids où il ne devait rencontrer que privations, et le départ d'Adam chassé du paradis terrestre nous rappelle les migrations forcées de ses descendants. La bonne harmonie ou la tolérance réciproque entre l'homme et les autres espèces a cessé en même temps que l'abondance. Ces deux populations ont plus d'une fois été déplacées l'une par l'autre: les animaux ont fui devant les hommes devenus nombreux et forts, et ceux-ci, à leur tour, ont dû s'éloigner devant la trop grande multiplication des animaux.

Mais antérieurement à ces conflits entre les deux races, cette Europe, si riche et si peuplée, a été, elle aussi, une vaste solitude ravagée par les torrents ou soulevée par des feux intérieurs. Chacune de ses montagnes était un volcan ou un glacier: inondée ou brûlante, elle ne pouvait nourrir le plus infime des mammifères. Cela a duré

avait. Ceci dure depuis les temps romains. C'est notamment sous les empereurs qu'ont commencé ces grandes tueries de bêtes: ce qu'on en détruisait dans les cirques est incroyable. C'est aussi de ce moment que les dépôts naturels de débris animaux ont cessé de se former. Quant à ceux d'hommes, on n'en a pas encore découvert, ou du moins l'histoire ne le dit pas. Cependant il en existe quelque part: victimes des mêmes révolutions, on doit retrouver leurs ossuaires comme on retrouve ceux des animaux.

Digitized by Google

bien longtemps. Puis, habitée dès qu'elle a été habitable, elle a pu, à des intervalles plus ou moins longs, cesser de l'être et avoir été rejetée dans le chaos par ces secousses qui en ont, sur bien des points, modifié la surface.

Ces évènements, tout grands qu'ils sont, ne nous semblent pourtant que secondaires si l'on étudie la flore et la faune des temps précédents, car on reconnaît alors qu'elle a eu aussi sa révolution atmosphérique, soit subite et par un mouvement de l'axe (1), soit, ce qui est plus probable, par un refroidissement successif. Mais avant cet abaissement de la température, ces végétaux et ces arbres gigantesques dont les analogues ne se développent que sous le soleil des tropiques, croissaient dans nos campagnes comme aujourd'hui les chênes et les hêtres. Sous leurs ombrages reposaient ces grands carnassiers et ces énormes pachidermes qui, eux non plus, ne pouvaient alors exister que sous un ciel brûlant.

Est-ce dans cette période que vivaient les hommes dont nous retrouvons les œuvres, ou n'ont-ils commencé à y paraître que bien des siècles après et lorsque le

(1) Si l'on admet une période de froid excessif et l'Europe ainsi transformée en un vaste glacier, la fonte des neiges accumulées pendant des siècles a dû, à mesure que la température s'est radoucie et dans ces alternatives de froid et de chaud, amener une suite de déluges ou de torrents dont le volume d'eau et la rapidité variaient selon l'action du soleil. Ceci pourrait expliquer les mouvements de la superficie et même, comme nous le dirons bientôt, l'absence de tout débris organique dans certains bancs. La superposition des couches limoneuses après une forte pluie et les pentes que sillonne l'eau de neiges pendant le dégel, doivent nous présenter en miniature les formations diluviennes : les petits effets nous révèlent souvent de grandes causes et *vice-versâ*.

Digitized by Google

climat était retombé à la température propre à ces mammouths au pelage rude et épais, à ces ours des cavernes, à ces cerfs gigantesques, espèces éteintes, mais dont nous rencontrons aussi de nombreux débris?

Les hommes contemporains de ces grandes races habitaient-ils les forêts où elles pullulaient, ou peuple vagabond et chasseur, suivaient-ils le gibier dans ses migrations, à peu près comme font encore les sauvages des prairies américaines? Questions difficiles, mais qu'un jour aussi on saura résoudre.

Quittant un instant ces bancs diluviens, si nous abordons une période moins ancienne et si nous revenons à ces dépôts végétaux, ces tourbières de la Somme qui, avons-nous dit, s'étendent jusque sous la Manche, dans cette tourbe aussi nous retrouvons des masses d'ossements. Mais une nouvelle modification s'est opérée dans le sol et dans le climat, la nature a pris une autre face, toutes les anciennes espèces ont disparu : plus d'éléphants, plus de grands carnassiers, plus de rhinocéros, mais des cerfs, des bœufs autres que ceux du diluvium, des sangliers, des buffles, des castors, etc., entourés de végétaux semblables à ceux qu'on voit encore. La température, depuis ce temps qui a dû précéder de peu l'âge historique, n'a donc pas changé.

Comme leurs prédécesseurs, ces peuples étaient chasseurs. Que pouvaient-ils être, et de quoi auraient-ils vécu? L'absence de débris d'animaux domestiques annonce qu'ils n'étaient point pasteurs. — Laboureurs? — Comment l'était-on avant la charrue ou sans le fer de son soc? Nul instrument d'agriculture n'indique qu'ils cultivaient la terre : dès-lors ils ne pouvaient vivre que de chair.

Digitized by Google

Ce sont ces hommes, dont les anciennes tourbières, par ces vases d'une pâte grossière, ces haches, ces couteaux de silex, ces os et bois de cerfs taillés en gaines, en outils, nous indiquent les arts, les mœurs et l'état social ; ce sont ces hommes enfin qui, de siècle en siècle, de génération en génération, sous le nom de Celtes, seraient arrivés jusqu'aux Gaulois dont ils auraient été sinon les pères, du moins les prédécesseurs (1) et le lien rattachant les temps historiques aux temps diluviens.

En suivant cette longue succession de peuples divers séparés par des âges de solitude, en examinant surtout cette surface bouleversée et rendue stérile, puis restaurée et redevenant fertile sous des alluvions cent fois centenaires, qui voudra croire encore à la nouveauté de l'homme et du sol qu'a foulé son pied ?

Si j'ai tant insisté sur cette question d'ancienneté à laquelle aurait répondu sans moi et mieux que moi ce sol si on l'avait interrogé, c'est que là était la solution du problème : on hésitait à croire à l'homme antédiluvien,

(1) Lorsque dans le diluvium on rencontre tant de débris animaux, quand dans la tourbe on en trouve plus encore, on se demande toujours ce que sont devenus ceux des hommes ; car, remarquez-le bien, dans les tourbières, malgré cette puissance conservatrice que n'a pas toujours le diluvium, les os humains sont presqu'aussi rares, et en vingt ans, après avoir visité bien des tourbières et examiné des milliers d'os, il ne m'est arrivé que trois à quatre fois d'en trouver qu'on pouvait reconnaître pour des restes humains. Il faut en conclure que ces tribus celtiques ne faisaient que traverser le pays, et que si elles y brûlaient leurs morts et y déposaient leurs cendres, c'est qu'il y avait là des lieux consacrés aux dieux et aux mânes et qui leur servaient de point d'arrêt ou de rendez-vous de guerre ou de chasse.

Digitized by Google

ou si l'on y croyait, on ne voulait pas qu'il eût eu ses arts et son industrie. Quand on admettait qu'il avait vécu et dès-lors que sa vie devait avoir laissé des traces, on niait que ces traces ou ces œuvres eussent pu parvenir jusqu'à nous : entre elles et nous on jetait le néant des siècles : on oubliait que les siècles n'anéantissent rien, que la matière est aussi immortelle que l'esprit, que dans des milliers de siècles il n'y en aura pas un atome de moins. Sans doute les œuvres qui en sont faites s'altèrent, se décomposent, se modifient ou se déplacent, mais qui peut limiter la durée de certains corps inertes ? Il en est sur notre globe qui, émanés d'ailleurs, sont peut-être plus anciens que lui, plus anciens que le soleil, et qui, aînés du monde, seront encore quand ce soleil ne sera plus.

Mais ne nous arrêtant qu'à ce qui est là sous nos yeux, lorsque dans d'autres bancs bien plus vieux encore que notre diluvium, cette fragile coquille de l'époque secondaire a conservé sa couleur ; quand un peu plus loin nous rencontrons l'empreinte de cette mousse si tenue, si délicate, et jusqu'à celle de l'insecte microscopique qui s'y reposa, nous regardons ceci comme tout simple. Et puis nous allons nous étonner devant l'œuvre dont quelques centaines de siècles nous séparent, quand cette œuvre est faite d'une des substances les plus dures que la nature nous offre, et lorsqu'immobilisée depuis ces centaines de siècles, cette œuvre s'est trouvée, par sa position, à l'abri des effets de l'atmosphère et du mouvement des eaux. Dans cette situation, elle pourrait durer mille siècles encore. Il n'y avait donc rien d'impossible ni même d'imprévu dans sa découverte, et nous n'avons rien trouvé de plus que ce qu'aurait trouvé,

Digitized by Google

comme nous, le premier curieux qui se serait donné la peine de le chercher. Ne nous obstinons donc pas à soutenir cette nouveauté de notre monde que dément le seul aspect de son enveloppe. Oui, nous sommes dans l'enfance de la terre, si nous comparons la vie à l'éternité; mais l'infini ne peut pas ici servir de terme de comparaison: dans ce qui ne commence ni ne finit, il ne peut y avoir ni jeunesse ni vieillesse (1).

Là ne se bornent pas les objections: après les systèmes de rajeunissement viennent les théories les plus bizarres sur la formation de ces haches et leur introduction dans les bancs. Ici on explique une chose surprenante par des raisons plus surprenantes encore. Les uns veulent que ces haches soient le produit du feu; qu'élaborées dans la fournaise d'un volcan, elles aient été lancées liquides dans l'espace, et que c'est en retombant dans l'eau qu'elles ont pris cette forme de larmes.

D'autres ont fait intervenir le froid; ils ont voulu que, frappés par la gelée, les silex se fussent fendus, de ma-

(1) Le temps, c'est le vide, c'est le néant: les faits seuls sont réels. Ce n'est pas le temps qui nous vieillit, ce sont les faits qui s'éloignent. Jalons du souvenir, ces faits font les âges. Il faut donc deux faits au moins pour établir une période: l'un la commence, l'autre la finit. Le temps, c'est le vide qui les sépare; la durée n'est encore que le temps jalonné par les faits ou par les sensations. La sensation isolée ne saurait non plus servir de mesure. Absorbés dans une sensation unique, nous n'aurions aucune idée de la durée ni la conscience de nous-mêmes. Nous ne sentons l'existence que par les contrastes ou l'inégalité des chocs et par la diversité des pensées que ces contrastes éveillent.

Nous avons présenté ailleurs cette question du *temps*. Voir: *De la Création, essai sur la progression des êtres*, tome IV.

Digitized by Google

nière à former des couteaux et à dessiner des haches (1).

Quant à l'introduction dans les bancs, on a dit d'abord qu'elle était le fait des ouvriers. — Mais pour introduire des haches dans un banc, il faut en trouver dans un autre, ou bien en faire. — En faire n'est pas facile : les haches du diluvium portent un cachet qui ne s'imite pas. Pour en avoir sans les faire, il fallait en aller chercher : mais où ? Celles des tourbières eussent été immédiatement reconnues.

Ensuite on a voulu que ces haches se soient introduites toutes seules et que, posées sur la superficie, elles soient descendues par leur propre poids jusqu'au point où on les trouve, c'est à-dire à huit, neuf et jusqu'à douze mètres de cette superficie. Cette infiltration serait possible dans un terrain mou ou spongieux, comme est souvent la tourbe, mais il suffit d'avoir vu un banc de diluvium pour reconnaître qu'elle y est impossible : ce terrain est souvent si dur qu'il résiste à la pioche. D'ailleurs, disposé par couches horizontales, toute introduction venant de haut en bas, en dessinant une ligne perpendiculaire, devient immédiatement visible. Ces lignes se rencontrent quelquefois : ce sont non des infiltrations, mais des éboulements. Or, ce n'est pas dans ces éboulements où domine ordinairement la terre végétale, qu'on recueille les haches et les fossiles.

Ajoutons que si ces haches venaient de la surface, on en trouverait à toutes les profondeurs et dans toutes les couches, et nous avons dit que c'est dans la couche la plus profonde qu'on les rencontre. La couche immédia-

(1) Ces singulières théories ont été publiées dans le *Times* et quelques autres journaux.

Digitized by Google

tement au-dessus en présente aussi quelquefois; mais les couches supérieures n'en offrent jamais.

Si toutes les objections eussent été comme celles-ci, il n'y aurait pas eu à s'en préoccuper; ce qui me semblait pis dix fois que les critiques, c'était ce refus obstiné d'aller au fait, et ces mots: *c'est impossible,* prononcés avant de voir si cela était. Enfin plus d'une année s'était écoulée que la question n'avait pas fait un pas: elle paraissait plutôt avoir reculé, et dans les assises scientifiques de Laon tout avait été remis en doute. Les attaques y avaient même été si vives, que j'y dus faire une réponse, qui fut insérée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie* (1).

Cette réponse serait restée inaperçue si le savant docteur Falconer, vice-président de la Société Géologique de Londres, étant passé à Abbeville, n'eut eu l'idée de visiter ma collection. Il n'avait pas cru à mon livre, à ses descriptions, à ses dessins: il crut aux objets mêmes.

A son retour en Angleterre, il le dit à la Société Géologique, et M. Joseph Prestwich, accompagné de M. John Evans, membres de la même Société, vinrent à Abbeville, le 26 avril 1859.

A leur arrivée, ces messieurs ne me cachèrent pas qu'ils avaient des préventions très-grandes sur la portée de mes découvertes, et qu'ils craignaient que je ne me fusse trompé sur l'âge et la nature du terrain. D'ailleurs, très au fait de l'état de la question, ils n'avaient rien négligé pour en préparer la solution, et, après avoir pris quelques renseignements locaux, ils se rendirent

(1) *Réponse à MM. les antiquaires et géologues présents aux assises archéologiques de Laon*. Brochure in-8°. Amiens, 1859.

Digitized by Google

sur les bancs et visitèrent successivement tous ceux d'Abbeville et d'Amiens.

Les résultats furent ce qu'ils devaient être. Après une vérification approfondie, ils virent ce que j'avais vu, ils trouvèrent ce que j'avais trouvé, et M. Prestwich, heureux de revenir sur sa première opinion, reconnut hautement, ainsi que M. Evans, que j'avais raison.

C'est cette enquête que vous avez constatée dans votre séance du 23 juin 1859, par un procès-verbal inséré dans vos registres.

Dès qu'il fut rentré à Londres, M. Prestwich fit à la Société royale (1) et à celle de géologie le rapport de son voyage. Immédiatement répété par les journaux de Londres, ce récit eut un grand retentissement en Angleterre.

Cependant l'exposé de MM. Joseph Prestwich et J. Evans trouva aussi des contradicteurs. Pour lever tous les doutes, ils désirèrent une contre-vérification, et, le 29 mai 1859, accompagnés de trois autres membres des Sociétés Royale et Géologique de Londres, MM. R. Godwin-Austen, J.-W. Flower, R.-W. Mylne, tous hommes connus dans les sciences, ils recommencèrent leur examen à Abbeville et Amiens, ouvrirent d'autres tranchées, firent de nouvelles fouilles, et à ces études employèrent plusieurs jours.

Les résultats ne furent pas moins concluants que les premiers. Ces messieurs retirèrent eux-mêmes, des

(1) *Proceedings of the royal Society from may* 29, 1859.

Voici le titre de ce mémoire :

On the occurence of flint-implements associated with the Remains of extinct mammalia, in undisturbed Beds of a late geological period. By Joseph Prestwich, esq.

Digitized by Google

bancs ouverts devant eux, de beaux échantillons d'ossements fossiles et des haches nettement travaillées. Ces faits furent, comme les premiers, constatés par des rapports circonstanciés, lus aux sociétés précitées et publiés dans le *Times* (1).

Le chef de l'école géologique d'Angleterre, sir Charles Lyell, dont l'ouvrage célèbre, *Principes of geology*, est à sa dixième édition, ne pouvait pas laisser passer cette question sans émettre son avis. Cet avis était pour moi d'une haute importance. Le 26 juillet 1859, il arriva à Amiens et le lendemain à Abbeville. Comme les savants qui l'avaient précédé, il reconnut l'ancienneté géologique des bancs, leur état vierge, la présence de l'éléphant fossile et celle des silex taillés.

Il rendit compte de ce voyage dans un discours qui fut prononcé en septembre dernier à Aberdeen, dans le vingt-neuvième meeting de l'Association britannique, en présence du prince Albert qui venait d'en être élu président. Ce discours, publié par les journaux d'Écosse et répété par le *Times* du 19 septembre 1859, fut reproduit dans les journaux français.

D'après M. Lyell, ces bancs seraient formés de dépôts successifs produits par de très-anciennes rivières n'existant plus aujourd'hui. Or, comme les bancs de Saint-Acheul, Saint-Gilles, Moulin-Quignon, etc., s'élèvent jusqu'à trente-trois mètres au-dessus du niveau de la Somme, on peut juger quelle série de siècles cette succession de couches représente.

Cependant à la suite d'un de ses voyages à Abbeville,

(1) Voir les nos du *Times* des 9, 19 septembre 1859, et des 18 novembre, 1er, 3, 5 et 9 décembre, même année.

Digitized by Google

M. Prestwich, sur le regret que j'avais exprimé qu'on n'eut encore exploré aucun des bancs de diluvium d'Angleterre (1), eut la pensée d'aller visiter un terrain situé à Hoxne en Suffolk, où, d'après une note de M. Frère, archéologue habitant le pays, on avait découvert autrefois des pierres qui semblaient taillées, ainsi que des os d'un animal inconnu qui, malheureusement, n'avaient pas été conservés et dès-lors dont l'espèce et le plus ou moins d'ancienneté n'avaient pu être constatés.

Rendu sur les lieux, M. Prestwich reconnut, à la première vue, que ce terrain, exploité depuis longtemps pour faire des briques, était analogue à ceux d'Abbeville et d'Amiens. Il apprit des ouvriers qu'on y rencontrait fréquemment des os avec des pierres d'une forme singulière, mais qu'aujourd'hui ils en trouvaient moins. Comme ils ne les ramassaient pas, ils ne purent lui en présenter; mais y ayant fait fouiller immédiatement, il en recueuillit lui-même à plusieurs mètres de profondeur dans un sable vierge.

Ces haches, dont il me montra une, ne différaient en rien de celles de nos bancs et se trouvaient, comme elles, entourées de débris fossiles.

Cette découverte, due à une circonstance fortuite et à la perspicacité de M. Prestwich, était importante et ne pouvait manquer de jeter un jour nouveau sur la question; elle détruisait cette objection qu'on m'avait si

(1) Dès l'année 1848, j'avais envoyé à la Société archéologique d'Angleterre une suite d'échantillons de haches antédiluviennes, en demandant qu'on fît quelques recherches autour de Londres dans les bancs analogues à ceux d'Abbeville. Voir *Proceedings of the british archeological association*, séance du 25 avril 1849, et *The literary gazette*, Londres, 28 avril 1849.

Digitized by Google

souvent faite : pourquoi ne voit-on de vos haches qu'à Abbeville et à Amiens ?

Quelques-uns même ajoutaient : comment se fait-il que ces haches que, selon vous, on doit trouver partout, il n'y ait que vous qui les trouviez ?

En effet, avant les recherches faites à Amiens en 1853 par le docteur Rigollot, personne, pas même les ouvriers, n'en avaient aperçu une seule, même à Saint-Acheul, où elles ne sont pas rares.

C'est aussi ce qui était arrivé à ceux d'Abbeville, quinze ans avant : ils n'en virent que lorsque je leur appris à en voir. Il en est encore ainsi des nouveaux terrassiers, qui ne les découvrent que du jour où ils ont intérêt à le faire.

Toujours infatigable, M. Prestwich fit à Abbeville et à Amiens une troisième excursion ; il étudia non seulement les bancs, mais la vallée entière. C'est à la suite de ce dernier voyage qu'il lut à la Société Royale (1) un nouveau rapport où il s'exprime ainsi :

« La non existence de l'homme sur la terre jusqu'après « les derniers changements géologiques et l'extinction « des mammouths et autres mammifères gigantesques, « était presque considérée comme une chose manifeste « et un fait établi. Mais maintenant cet article de foi de « la science doit être révisé, et voici des instruments « trouvés de main d'homme, découverts dans les pro- « fondeurs du globe. »

M. Prestwich, rectifiant les faits en conséquences, prend les conclusions suivantes :

(1) Voir les journaux anglais du mois de septembre 1859, notamment le *Gateshead observer* du 10

Digitized by Google

1° *Les instruments en silex sont l'œuvre des hommes;*

2° *Ils ont été trouvés dans des terrains vierges;*

3° *Ils étaient joints à des débris de races éteintes;*

4° *Cette période était une des dernières des temps géologiques et antérieurs au temps où la surface de la terre avait reçu sa configuration actuelle* (1).

Mon procès était gagné en Angleterre, comme il l'avait été en Amérique, grâce aux publications de MM. L. Agassiz, W. Usher, H.-S. Patterson (2); mais il fallait le gagner en France. Plusieurs difficultés étaient aplanies: M. I. Geoffroy Saint-Hilaire qui, depuis plusieurs années, avait cru à mes découvertes, et qui, plus hardi que d'autres professeurs, n'avait pas craint de les citer dans ses cours, demanda que, de son côté, Paris fit une vérification. M. Albert Gaudry, naturaliste attaché au Muséum d'histoire naturelle et déjà connu par des travaux paléontologiques fort estimés, fut désigné. Ce jeune savant se rendit donc le 7 août 1859 à Amiens et le 9 à

(1) Aux noms des savants anglais déjà cités qui, dans ces derniers temps, ont contribué à répandre du jour sur cette question, nous devons ajouter ceux du révérend A. Hume, de Liverpool; de MM. Ch. Roach Smith, l'auteur de *Collectanea antiqua;* Miles Gerald Keon, sous-gouverneur des Bermudes; James Wyatt, dont on a remarqué les articles dans les journaux anglais de 1859 et 1860; T.-Y. Akerman, Clarkson Neale, Alfred Dunkin, James Yates, John Thurnam, W.-M. Wylie, Warne, H.-C. Sorby. Je dois aussi des remercîments à M. Ferguson qui, par des traductions aussi élégantes que fidèles des articles anglais, a grandement contribué, en 1859 et 1860, à populariser en France cette grande question géologique.

(2) Voyez *Types of mankind,* by j. c. Nott and geo. R. Gliddon, pages 327 à 373. Philadelphie, 1854.

Digitized by Google

Abbeville Là, après avoir fouillé et analysé le terrain, l'avoir reconnu non remanié et avoir extrait lui-même neuf haches de la roche où elles étaient engagées parmi des ossements fossiles, il fit à l'Académie des sciences un rapport qui y fut lu dans la séance du 3 octobre 1859, et dont voici les conclusions :

1° Nos pères ont été contemporains du *rhinoceros tichorinus*, de l'*hippopotamus major*, de l'*elephas primigenius*, du *cervus somonensis*, d'un grand bœuf, etc., toutes espèces aujourd'hui détruites ;

2° Le terrain nommé *diluvium* par les géologues, a été formé (au moins en partie) après l'apparition de l'homme. La formation a, sans doute, été le résultat du grand cataclysme resté dans les traditions du genre humain (1).

A cette même époque, M. George Pouchet, de Rouen, auteur d'un ouvrage sur les races humaines, est aussi venu visiter les bancs d'Amiens, d'où il a extrait lui-même une hache, après avoir constaté par une vérification minutieuse leur état vierge, vérification dont il adressa le rapport à l'Institut le 7 octobre 1859 (2).

(1) Voir le *Journal de l'Institut*, Ire section : Science mathématique, physique et naturelle. N° 1,544. 5 octobre 1859.

(2) Tous ces faits sont relatés dans une brochure intitulée : *Extrait des Actes du muséum d'histoire naturelle de Rouen*, 1860. *Excursion aux carrières de Saint-Acheul*, par George Pouchet.

Une erreur s'est glissée dans cette brochure, page 42 ; il y est dit que le premier volume des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* avait été imprimé en 1849. Cette impression était commencée dès 1844, et le premier volume paraissait à la fin de 1846 sous le titre : *De l'industrie primitive ou des arts à leur origine*. Ce fut en 1847 que le titre fut changé. Voyez *Comptes-rendus de*

La vérité allait donc aussi se faire jour en France. M. de Saulcy, le savant antiquaire, l'écrivain élégant, le voyageur intrépide, qui d'abord s'était, comme tout le monde, prononcé contre mon livre, revenant sur son premier avis, proclama courageusement dans l'*Opinion nationale* du 11 septembre 1849, qu'il s'était trompé: que la présence des œuvres de l'homme dans le diluvium, que l'existence de cet homme dans les mêmes temps et les mêmes lieux que les grands mammifères d'espèces aujourd'hui éteintes, étaient des faits incontestables, que l'homme antédiluvien était enfin découvert, et que j'étais l'auteur de cette découverte.

Dans la *Revue des Deux-Mondes,* n° du 1er mars 1858, tome XIVe, pages 15 et suivantes, M. E. Littré, de l'Institut, avait cité mes recherches et présenté les faits avec une impartialité de bon augure. Sil n'était pas entièrement convaincu, il ne demandait pas mieux de l'être. Il attendait de nouvelles preuves qui, ajoutait-il, ne devaient pas tarder à paraître. La prévision était juste (1).

Dans le n° de novembre 1859, tome XXIV de cette même revue, pages 115 et 116, un autre membre éminent

l'Académie des sciences, tome XXI, page 355, séance du 17 août 1846. Les évènements politiques de 1848 firent oublier l'ouvrage; un nouveau prospectus, imprimé en 1849, le rappela au public: de là l'erreur.

(1) Parmi les personnes qui se sont occupées de cette question, je dois citer M. Ed. Hébert, directeur des études scientifiques de l'école normale, qui, en 1853, était avec M. Rigollot quand il vint visiter les bancs d'Abbeville et ma collection; MM. Victor Simon; Ed. Lambert; Hyp. Boyer; de Caumont; Vapereau; Vte de Pibrac; M. Henri Martin, le grand historien, et M. Geffroy son digne émule.

Digitized by Google

de l'Académie des sciences, M. Alfred Maury, qui, lui aussi, avait figuré parmi les incrédules, équitable comme l'avait été M. de Saulcy, après avoir résumé la question et rappelé que les bancs où l'on trouve ces traces de la main humaine, sont de plus de cent pieds au-dessus du niveau de la Somme et que leur état vierge a été parfaitement constaté, conclut par ces mots :

« Ainsi les doutes qu'élevaient la plupart des géologistes sur l'exactitude des observations de M. Boucher de Perthes, sont enfin levés : l'homme a laissé la preuve de son existence à une époque dont l'antiquité ne saurait encore être calculée, mais qui dépasse toutes les prévisions et contredit même les inductions historiques. Ces haches n'ont pu être transportées de loin, car leurs tranchants sont à peine émoussés. Elles dénotent un état bien primitif de la société humaine, un âge où notre espèce ignorait l'emploi des métaux. L'homme a donc habité l'Europe en même temps que les énormes pachydermes et les grands ruminants qui ont disparu à la suite des dernières révolutions du globe. » (1).

Mon collègue et ami, M. Charles des Moulins, président de la Société Linnéenne de Bordeaux, dont les mémoires sur les sciences naturelles et archéologiques sont si estimés, s'était également prononcé contre la présence des ouvrages d'hommes dans le diluvium. Mais depuis les dernières découvertes, dans un rapport à l'Académie de Bordeaux, modifiant son opinion, sans

(1) Trois articles non moins explicites de M. Victor Meunier, l'éloquent rédacteur de la partie scientifique du *Siècle*, ont paru dans les n^{os} de ce journal des 15 février, 6 mars et 15 juin 1860, et dans la revue qu'il dirige, *Grands hommes et grandes choses*.

Digitized by Google

toutefois adopter complètement la mienne, il a conclu à la contemporanéité de notre espèce avec les grands pachydermes antédiluviens.

Dans les n[os] de la *Bibliothèque universelle*, de décembre 1859 et mars 1860, M. F.-J. Pictet, de Genève, traite en détail la question, avec cette supériorité ordinaire à cet habile professeur. Ses conclusions sont les mêmes que les précédentes, et les géologues et archéologues genèvois admettent également l'homme antédiluvien (1).

(1) J'ai trouvé le même assentiment chez plusieurs autres savants et littérateurs suisses, dont les noms sont bien connus: M. le baron de Bonstetten de Thoune; MM. Ch.-Lh. Gaudin, de Lausanne; Marcou, du Jura; docteur F. Keller, de Zurich; A. Kehler, de Porentruy; le commandant Scholl, de Bienne; le colonel Schwab, qui m'ont facilité l'étude des antiquités lacustres de leur pays.— A Philadelphie, M. W. F. Kintzing m'a aussi parfaitement secondé.

Dans cette nomenclature, je ne dois pas oublier mes amis d'Italie, car la confraternité des sciences est devenue universelle. Je commencerai par le comte Gilbert Borromeo, l'aîné de cette noble famille qui, de génération en génération, s'est distinguée par sa science et son patriotisme; puis le digne abbé Gatti, directeur de la bibliothèque ambroisienne de Milan, fondée aussi par un Borromeo; M. Sismondo, de Turin; l'abbé Isnardi, recteur de l'Université de Gênes, dont les conseils ne m'ont jamais fait faute; un autre savant génois, le marquis Laurent Pareto, auteur d'un bon ouvrage géologique; mon respectable ami le marquis Georgio Pallavicino Trivulce, dont le courage et le dévouement à la cause de l'Italie sont devenus historiques; le marquis Ridolfi, de Florence, bien connu aussi par son savoir, son amour du progrès et ses grands travaux agronomiques.

Au nord, je citerai des noms également européens. Je commencerai par un témoignage de haute sympathie à l'un des hommes les plus lettrés de l'Europe, tout prince impérial qu'il soit, et dont

Digitized by Google

Cette conviction, devenue presque unanime, des géologues américains, anglais, belges, suisses, italiens, et de la grande majorité de nos compatriotes, devait entraîner celle de l'Académie des sciences. J'ai dit que depuis longtemps M. Geoffroy Saint-Hilaire avait adopté mes croyances. Dès 1858, il m'avait donné, avec M. de Quatrefages, son confrère à l'Institut, rendez-vous à Abbeville pour visiter les bancs de cet arrondissement. Malheureusement, j'étais indisposé, et il fallut remettre ce voyage au mois suivant. Des travaux importants

je n'oublierai jamais le bon accueil et les savants entretiens quand, traversant avec lui la Baltique, je voyageais de Stettin à Saint-Pétersbourg, S. A. I. le duc Pierre d'Oldembourg.

En Pologne, j'ai rencontré la même bienveillance dans l'aimable et savant directeur des musées impériaux, M. Jarocki na Jaroczini.

En Danemark, je rappellerai des noms que n'ignore aucun géologue, aucun archéologue, enfin nul de ceux qui ont étudié l'histoire, MM. Thomsen, Rafn, Vorsaaé, de Copenhague. Je n'affirmerai pas qu'ils aient adopté mes opinions géologiques, mais je ne les en remercie pas moins de m'avoir aidé de leurs lumières.

En Suède, le comte Oxenstiern, de Stockolm; le professeur Retzius, le docteur Daniel Sodelberg, de Wisby.

A Berlin, le conseiller Perhz, le colonel de Ledebur, m'ont aussi gracieusement secondé lorsque j'ai visité les musées de cette capitale et m'ont donné des renseignements bien utiles. Il en fut de même à Munich, du naturaliste voyageur de Martius. A Vienne, de feu mon ami le baron de Hammer qui, nonobstant son grand âge, est venu en 1855 me rendre ma visite à Abbeville; du maréchal de Fiquelmont; du savant bibliothécaire M. Wolf. En Belgique, de M. Quetelet, dont le nom est également connu de tous; du professeur Spring, du vicomte de Kerchove, etc. Ici encore je n'assure pas que tous ces savants partagent toutes mes doctrines; je les cite seulement pour leur parfaite obligeance quand j'ai fait appel à leur savoir.

Digitized by Google

retinrent à Paris M. Geoffroy Saint-Hilaire et M. de Quatrefages fut chargé dans le midi d'une mission qui l'y retint longtemps; mais le 5 avril 1860, accompagné du docteur Jacquart, M. de Quatrefages put se rendre à Abbeville.

Ces messieurs examinèrent ma collection; ils étudièrent les gissements diluviens avec un soin scrupuleux, et leur opinion fut aussitôt fixée.

Le 12 du même mois, M. Lartet, a qui la pantéologie doit tant, et qui déjà m'avait témoigné l'intérêt qu'il prenait à mes recherches, vint avec M. Edouard Collomb, du Muséum d'histoire naturelle, faire la même vérification.

Le 16, M. Joseph Prestwich visita Abbeville et ses bancs pour la quatrième fois; il était accompagné de M. George Busk, du capitaine Douglas-Galton et de M. John Lubbock (1), qu'attirait aussi l'étude des gissements tertiaires et quartenaires de notre vallée.

Le 19, M. de Verneuil et sir Roderich Murchison, dont les vastes travaux géologiques ont rendu les noms célébres, m'ont aussi honoré de leur visite, et le temps qu'ils ont passé à Abbeville n'a pas été perdu pour la science (2).

(1) M. John Lubbock est connu par de bons mémoires sur l'entomologie.

(2) Depuis sont aussi venus à Abbeville et à Amiens pour y étudier cette même question, le major Bennigsen-Forder, géologue prussien; M. Alphonse Favre, professeur de géologie de l'Académie de Genève ; M. d'Otreppe de Bouvette, président de l'Institut archéologique de Liége. Enfin, sir Charles Lyell s'y est rendu une seconde fois ; il a séjourné dans l'arrondissement dont il a étudié toutes les parties ayant rapport à la question et a porté ses in-

Digitized by Google

Le rapport fait à son retour d'Abbeville, par M. Albert Gaudry à l'Académie des sciences, dans sa séance du 3 octobre 1859, et ses conclusions, ne donnèrent lieu à aucune observation; mais l'Académie, en les adoptant et en les insérant dans ses comptes-rendus, avait omis de parler des faits qui avaient précédé les vérifications du jeune professeur délégué. Il réclama contre cette omission, et, dans sa séance du 21 octobre 1859, elle a fait droit à sa réclamation. L'extrait du compte-rendu de cette séance est inséré tome XLIX, page 581 des registres de l'Institut (1). Mon livre des

vestigations jusque dans la Seine-Inférieure, et de là s'est rendu à Amiens pour y compléter son travail.

A la même époque, nous avons vu M. H.-D. Rogers, professeur à l'Université de Glascow. Né Américain, c'est par une érudition hors ligne et un exemple bien rare que M. Rogers est devenu professeur d'une université anglaise.

(1) Voici la reproduction textuelle de cet extrait :

« M. Boucher de Perthes communique à l'Académie une suite de silex taillés, provenant des fouilles faites à Abbeville et faisant partie de la collection qu'il a formée depuis vingt ans, en vue d'établir l'existence de l'homme à une époque contemporaine de la formation des bancs diluviens de la Somme. De semblables objets, également trouvés par M. Boucher de Perthes, avaient déjà été présentés à l'Académie par M. Geoffroy-Saint-Hilaire en mai 1858.—Voir les *Comptes-rendus de l'Académie*, t. XLVI, p. 903.

« Dans une note adressée en même temps que ces objets, M. Boucher de Perthes rappelle les vues qui l'ont dirigé dans ses longues recherches, et les diverses vérifications des résultats annoncés par lui, qui viennent d'être faites par plusieurs géologues et naturalistes français et anglais. Parmi ces derniers, MM. Prestwich, C. Lyell et d'autres membres de la Socité royale et de la Société géologique de Londres, après quatre vérifications indé-

Digitized by Google

Antiquités antédiluviennes cesse donc d'être mis à l'index de la science, et maintenant, Messieurs, vous pouvez y croire, sans cesser d'être orthodoxe. Je ne m'étais donc pas trop avancé en vous disant que mon procès

pendantes les unes des autres et faites sur la plus grande échelle, ont pleinement reconnu la vérité des faits annoncés par M. Boucher de Perthes.

« M. Prestwich, à son retour d'Abbeville, ayant fait fouiller à Hoxne en Suffolk, des bancs analogues, y a trouvé aussi des silex taillés associés à des ossemens fossiles d'éléphants, et il y a tout lieu de croire que l'attention des géologues étant maintenant fixée sur les faits de cet ordre, ils ne tarderont pas à se multiplier dans la science.

« M. Élie de Beaumont annonce que de son côté il a reçu une lettre de M. Boucher de Perthes, dans laquelle le savant auteur des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* lui exprime son regret de ce qu'on n'a mentionné ni son nom ni son livre dans les communications insérées dernièrement dans les *Comptes-rendus* relativement aux haches en silex découvertes dans les terrains meubles de la vallée de la Somme.

« M. le secrétaire perpétuel rappelle à ce sujet que le mémoire lu par M. Albert Gaudry, dans la séance du 3 octobre dernier, renfermait un paragraphe relatif aux haches en silex trouvées a Abbeville, dans lequel le nom et l'ouvrage de M. Boucher de Perthes étaient mentionnés, ainsi que la justice l'exigeait. La nécessité d'abréger, pour le compte-rendu, l'extrait de ce mémoire, l'a fait réduire à ce qui se rapportait à son objet principal, c'est-à-dire aux fouilles faites près d'Amiens. Le paragraphe relatif aux haches d'Abbeville a été omis comme étant moins nouveau, en ce qu'il ne faisait que confirmer les faits annoncés, il y a treize ans, par M. Boucher de Perthes, faits bien connus de l'Académie, et mentionnés en même temps que son ouvrage *De l'industrie primitive* ou des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, dans plusieurs endroits des *Comptes-rendus*, et particulièrement t. XXIII, p. 355

Digitized by Google

était gagné (1). Mais il en est un autre qui ne l'est pas encore. On a reconnu que l'homme antédiluvien avait existé ; on ne met plus en doute qu'il n'ait fabriqué des haches, des couteaux, des pointes de flèches ou de lances. Or, s'il a fait ces choses, pourquoi n'en aurait-il pu faire d'autres ; et s'il l'a pu, comment ne

(séance du 17 août 1846) ; t. XXIII, p. 527 et 1040 ; t. XXIV, p. 1062 ; t. XXV, p. 127 et 223, et t. XLVI, p. 903 (séance du 10 mai 1858).

« Le retranchement du paragraphe relatif aux motifs qui avaient porté M. Gaudry à chercher dans le diluvium des produits de l'art humain, était au fond un hommage tacite rendu aux droits de priorité si notoires de M. Boucher de Perthes; mais M. le secrétaire l'aurait laissé subsister, s'il avait pensé un seul instant que cette abréviation eût pu causer le moindre regret à un savant dont il honore également les travaux et le caractère. »

(1) Sur plusieurs points de la France, des fouilles exécutées par des géologues ont confirmé cette prédiction de l'auteur, qu'on trouverait des traces de l'homme dans tous les bancs ossifères où l'on en chercherait. On en a trouvé en effet, avec des os d'éléphant, à Creil ; on en a trouvé aussi dans un département du midi. Mais la découverte la plus saillante est celle qui a été faite à Paris par M. H.-J. Gosse, de Genève ; en voici le rapport qui a été lu à l'Académie des sciences, dans la séance du 30 avril 1860 :

« Dans son remarquable ouvrage sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, M. Boucher de Perthes dit (t. II, p. 123) : « Si l'on « veut avoir un aperçu des sablières de Menchecourt, on visitera « celles qui sont à Paris, derrière le Champ-de-Mars, allée de la « Motte-Piquet; elles sont d'une nature et d'un aspect identiques... « Si j'avais pu y continuer mes recherches, j'y aurais certainement « trouvé des silex ouvrés... » Plus loin il ajoute (p. 495) : « qu'il « a trouvé au Vésinet un silex portant quelques traces de travail « humain, mais trop peu caractérisées pour faire preuve. »

« Vivement intéressé par les découvertes de M. Boucher de

Digitized by Google

l'aurait-il pas fait? Cet homme primitif avait comme nous une femme, des enfants, un ménage : dans un ménage, il ne suffit pas d'avoir des haches, des lances, des flèches, il faut aussi des meubles, des ustensiles et des outils, car il n'est pas de sauvage, si arriéré, qui n'ait les siens. Si vous voulez bien y réfléchir, et mesurer ce qui a été par ce qui est encore, vous remarquerez

Perthes, je visitai avec soin les différentes sablières de Grenelle, actuellement en exploitation.

« Les découvertes que j'eus l'occasion d'y faire et sur lesquelles je désire attirer un instant votre attention, donnent une entière confirmation aux prévisions de M. Boucher de Perthes. Deux sablières attirèrent plus particulièrement mon attention : celle de M. Bernard, située avenue de la Motte-Piquet, 61-63 ; celle de M. Étienne Bielle, rue de Grenelle, 15. Elles sont creusées toutes deux, d'après M. Hébert, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris, qui eut l'extrême obligeance de les visiter avec moi, dans les bancs de sable et de gravier appartenant au diluvium inférieur, et qui ne présentent aucune trace de bouleversement. Leur profondeur moyenne, dans ce moment, est de six mètres. J'y ai trouvé des ossements fossiles et des silex taillés. La couche qui les renfermait, placée à une profondeur de 4^m,50 à 5 mètres, présente une épaisseur variant de 1 mètre à 1^m,50.

« Les ossements fossiles, que M. Lartet a eu la complaisance d'examiner, se rapportent au cheval, au *bos primigenius*, à un bœuf élancé analogue à l'aurochs, à un animal du genre cerf, voisin du renne, à l'*elephas primigenius* et à un grand carnivore, peut-être le grand felis des cavernes. Les silex taillés se rapportent, quant au but auquel ils ont dû être utilisés, à des catégories diverses. Ce sont des pointes de flèches et de lances, des couteaux, des haches en coin et des haches circulaires ou allongées. Ces dernières, dont je n'ai trouvé encore que deux, et les couteaux, dont le nombre dépasse déjà cinquante, suffisent amplement pour démontrer la présence de l'homme dans ces terrains diluviens. »

Digitized by Google

qu'il existe une série d'œuvres et de faits qui ont été, sont et seront toujours les mêmes chez tous les peuples, à quelque degré de civilisation ou de barbarie qu'ils soient. Sans doute ces faits et ces œuvres varient dans leurs formes, mais partout l'intention ou le but reste identique. — Pourquoi? — C'est que ces faits comme ces œuvres sont la conséquence nécessaire de notre position, de notre constitution physique et aussi de nos besoins moraux. Il est donc certains objets qu'un homme, à une époque quelconque de sa vie, a eu en sa possession ou tout au moins à sa disposition. Ainsi tous les êtres humains, même ces sauvages qu'on accuse de vivre dans une nudité complète, ont un vêtement ou quelque chose qu'ils considèrent comme tel, dont la destination est sinon de les couvrir, du moins de les orner; ils possèdent une parure, ou si ce ne sont eux, ce sont leurs filles, leurs femmes: elles auront une coiffure, un collier, des bracelets, des pendants d'oreilles, etc.

Jamais homme non plus n'a vécu sans être ou avoir été possesseur d'une arme, ne fût-ce qu'une massue ou un bâton, car s'armer est la conséquence de la peur plus encore que de la haine ou de l'envie, et cette peur quel homme ne l'a jamais éprouvée?

Il a eu aussi plusieurs meubles ou ustensiles: une coquille, une calebasse ou la coque d'une noix pour puiser l'eau;

Un couteau à découper la viande ou les végétaux dont il se nourrit;

Un autre pour raccourcir sa barbe, ses cheveux, ses ongles, quand, par leur longueur, ils ont gêné ses mouvements;

Une hache ou un coin pour tailler ou fendre le bois

Digitized by Google

nécessaire à son foyer, car on n'a pas encore rencontré d'être humain qui n'ait connu l'usage du feu ;

Un marteau propre à briser les os dont il suçait la moëlle, et le noyau dont il mangeait l'amande.

Si l'on nie ceci, si l'on prétend que je donne bien gratuitement un ameublement à l'homme à peine sorti de sa crèche; si l'on veut qu'il n'ait eu, comme les bêtes, que ses dents pour armes, ses ongles pour outils, sa peau pour vêtements et la terre pour lit, je demanderai quelle différence voyez-vous entre lui et cette bête? S'il n'a pas eu, dès que le besoin et le danger se sont fait sentir, l'intelligence de comprendre ce qu'il lui fallait pour satisfaire l'un et se défendre de l'autre, pourquoi l'aurait-il compris plus tard?

Mais il l'a compris dès qu'il a eu la conscience de sa faiblesse, et le premier emploi qu'il a fait de sa raison, a été de se créer les moyens d'y suppléer, de se procurer un asile, de se pourvoir d'armes pour repousser l'ennemi qui aurait pu le lui disputer, de se munir d'une pierre pour la lui lancer, d'un bâton pour l'en frapper, et, s'il n'avait ni l'une ni l'autre, de le chercher, d'arracher cette pierre au rocher, ce bâton à la terre, et de les rendre propres à l'usage qu'il en voulait faire.

Quand pressé par la faim, dans la saison où les arbres sont sans fruits et les bois sans gibier, il a dû creuser cette terre pour en extraire la racine indispensable à son repas; quand cette nécessité de manger s'est renouvelée tous les jours avec les mêmes difficultés et qu'il a senti l'insuffisance de ses ongles, il n'a pu manquer de prendre un os, une écaille, un morceau de bois qu'il a aiguisé pour fouiller ce sol trop dur pour sa main : ce fut là son premier outil.

Digitized by Google

Battu par le vent et la pluie, s'il n'a pas trouvé le creux d'un rocher ou le tronc d'un arbre pour se garantir, il a ramassé des branches, il les a entrelacées, il a bouché les interstices avec des feuilles ou des gazons et s'est formé un abri : ce fut là sa première maison.

Se pourvoir d'un gite, d'une arme, d'un outil, furent donc les premiers actes de l'homme déshérité, le jour où la justice de Dieu le jeta sur la terre..

Ces meubles primitifs dont on pourrait étendre encore la liste, sont si nécessaires et si naturels à l'homme, et leur absence le mettrait si bas, qu'on ne pourrait pas regarder comme faisant partie de l'espèce humaine les créatures qui n'y auraient ni songé ni pourvu.

A cet aperçu des besoins du corps, ajoutons un mot de ceux de l'âme.

Je ne pense pas qu'on ait jamais mis en doute que les premiers hommes eussent un langage : vivre en société ou seulement en famille, sans moyen de s'entendre, est impossible. Ces premiers hommes avaient donc, comme nous, un mode de communication intellectuelle ou d'échange des idées par la parole.

Ceci admis, nous en déduirons que cette langue parlée, si elle n'a pas été précédée par celle des signes, a dû en être bientôt suivie, ou plutôt que les deux langues ont été simultanées. Si l'on n'a pas vu de peuple muet, on n'en a pas trouvé non plus qui ne joignit les gestes aux paroles et qui ne remplaçât souvent les uns par les autres.

Les gestes et les signes oraux conduisent aux signes fixes et muets. Remplaçant à la fois le discours et le geste, ces signes stables suppléent au silence de l'individu qui, absent, veut communiquer sa pensée à un tiers, la lui rappeler et la faire survivre à lui-même en ma-

Digitized by Google

térialisant ainsi le souvenir. Ceci encore rentre si bien dans la nature de l'homme, qu'on ne pourrait pas citer un seul peuple, une seule famille qui n'ait eu ses signes de convention, ses marques indicatives ou caractères mémoratifs, son écriture enfin, écriture bien imparfaite d'une langue non moins pauvre; mais toute chose complexe a commencé par une chose simple. Dans ces milliers d'idiômes qui se sont succédé sur la terre, il y en a eu un premier, avec son premier mot et bientôt son premier signe, qui ne pouvait rester longtemps seul, car dès qu'une idée s'est manifestée, l'homme s'est efforcé de la rendre palpable à l'œil et à la main. Ce n'est même que de ce désir de matérialiser la pensée qu'est née non seulement l'écriture, mais l'amour de l'art. Ajoutons-y celui de la propriété. Le prix de ce que l'on possède n'est que celui qu'on y attache: toute possession est la matérialisation d'un désir ou la conscience d'un droit. La propriété est donc l'expression et la réalisation de l'idée: l'amour de la conservation en est la conséquence. *Acquérir* et *conserver*, tels sont, Messieurs, le principe, le mobile et le nœud de toutes les associations humaines, en d'autres termes de la famille et de la société. Ne vous étonnez donc pas de l'importance que j'attache à ces signes d'un autre âge. Si cette société venait à se dissoudre, ou si les hommes frappés par un grand désordre, comme déjà ils l'ont été, se trouvaient disséminés par couples rares sur la surface terrestre, c'est encore par cette même suite de besoins, de dangers, de pensées, de désirs, de tentatives et d'ébauches, enfin par cette filière d'armes rustiques, de meubles informes, d'outils grossiers, d'images grotesques, de signes indescriptibles ou problématiques, que passerait l'humanité.

Digitized by Google

Ne dédaignons donc pas ces premiers essais de nos pères; ne les repoussons pas du pied; s'ils ne les avaient pas faits ou s'ils n'avaient pas persévéré dans leurs efforts, nous n'aurions ni nos villes, ni nos palais, ni ces chefs-d'œuvre qu'on y admire. Le premier qui frappa un caillou contre un autre pour en régulariser la forme, donnait le premier coup de ciseau qui a fait la Minerve et tous les marbres du Parthénon.

Ainsi l'homme primitif a eu ses images, ses symboles et ses signes. Était-ce des traces qu'il dessinait sur le sable, ou des fragments de bois, de roche, d'os, auxquels il donnait une forme déterminée, ou qu'il choisissait parmi les pierres brutes et leurs brisures quand elles avaient naturellement cette forme? (1). L'un et l'autre sont probables, et en ceci il n'aurait rien fait que ne fasse encore aujourd'hui le sauvage, et même nos enfants dans leurs jeux, sans qne personne le leur enseigne. Tous les hommes naissent sculpteurs, dessinateurs et peintres; tous aiment à représenter ce qu'ils voient. Le goût des arts, issu du penchant à l'imitation, est commun à tous; partout où on l'encourage, il prend un développement rapide, et les œuvres de certains barbares prouvent qu'un peuple peut être artiste et poète avant d'être civilisé.

L'homme n'est donc pas né stupide, et le jour qu'il sortit des mains du Créateur il n'était pas, plus qu'au-

(1) Il est à croire que certaine pétrification, notamment les oursins qu'on rencontre dans tous les pays où il y a des bancs de craie ou des dépôts de diluvium, ont servi de signes de reconnaissance, d'échange, de monnaie peut-être, dès le principe du monde. Chez les Romains, ils étaient l'objet d'une attention superstitieuse : ils le sont encore aujourd'hui chez nos paysans.

Digitized by Google

jourd'hui, en dehors de la raison, ni plus enfant que nos enfants. Dès qu'il eût ouvert les yeux et qu'il put remuer la main, il a fait ce que nous faisons. Il l'a fait moins bien, sans doute, il n'avait ni bons outils, ni bons modèles, mais il l'a fait comme il l'a pu, et peut-être pas si mal qu'on pourrait le croire, puisque ce qu'il en reste, n'en est certainement que la moindre partie, et qu'en raison de la dureté de la matière, elle se prêtait le moins à l'exécution et à l'achèvement de l'œuvre.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette longue argumentation : voici bien des phrases pour démontrer des choses toutes simples et qui n'auraient, selon moi, jamais dû être mises en question, car en définitive de quoi s'agit-il?

De savoir : — 1° Si les premiers hommes pensaient;

2° S'ils parlaient;

3° S'ils travaillaient.

Or si l'on nous répond affirmativement, il faudra bien en venir à ces conclusions :

Puisqu'ils parlaient, ils avaient des mots, et des signes pour se les transmettre quand leur voix était insuffisante;

Puisqu'ils travaillaient, ils avaient des outils.

Tout outil annonce une œuvre.

Eh bien! ce sont ces mots ou les signes qui les représentent, ce sont ces outils et les œuvres qu'ils servaient à faire que nous avons cherchés et que nous avons trouvés.

Cette trouvaille, si l'on a pesé ce qui précède, était facile à prévoir; elle n'a donc rien de surprenant. Ce qui, à plus juste titre, pourrait surprendre ici, c'est qu'on ne l'ait pas faite plus tôt, ou si on l'a faite, qu'on n'en ait tiré aucune conséquence.

Digitized by Google

Une autre objection qui m'a été posée à l'égard des haches m'a été répétée pour les outils, la voici : puisque ces outils, ces signes sont si nombreux, pourquoi personne n'en avait-il trouvé? — Je pourrais répondre : parce que personne n'en avait cherché. — Cette objection est d'ailleurs de celles qu'on pourrait faire de toutes les découvertes. Tous les jours nous apprenons que telle plante, telle larve, telle coquille vient d'être observée dans un pays où elle ne l'avait jamais été : croit on qu'elle y est née du jour au lendemain? Non, elle y était, mais on ne l'y avait pas vue.

Ajoutons qu'il faut ici, comme pour toutes autres recherches, une certaine habitude : ces pierres taillées sont perdues dans des milliers d'autres, parmi lesquelles on doit les distinguer. Cette distinction n'est pas toujours facile : au premier aspect, beaucoup peuvent nous échapper. Ce n'est qu'à la longue qu'on peut réunir un certain nombre de similaires, et si je vous en présente autant, c'est qu'il y a vingt ans et plus que j'en cherche et que j'en trouve.

Cette difficulté d'obtenir des analogues (1) n'existe pas dans les sépultures celtiques : là, les silex n'ont pas été jetés par un torrent comme ceux du diluvium, ils y ont été mis par la main de l'homme et dans des lieux évidemment disposés à cet effet. Dans ces gissements artificiels, ce sont les silex bruts ou non taillés qui deviennent l'exception, et quand on les y rencontre, c'est

(1) Quand les silex ne portent que de légères traces de travail, l'auteur ne les admet comme types ou œuvres que si ces traces sont répétées sur plusieurs. S'en rapporter à un seul et même à deux, surtout quand il s'agit de symboles ou de figures, exposerait à de graves erreurs.

Digitized by Google

presque toujours parce qu'ils présentent naturellement une forme qui se rapproche de celle qu'on leur donnait par le travail.

Dans ces masses de silex qui entourent les vases cinéraires et qui, garantis par la tourbe, le tuf ou le sable fluvial, n'ont souffert ni de l'usage, ni du choc, ni du frottement, les rapprochements sont faciles et l'on reconnaît bientôt les analogies. C'est cette étude qui m'a guidé dans celle des silex diluviens, bien qu'au premier coup-d'œil il n'y ait entr'eux aucune ressemblance : les silex des tourbières sont noirs ou bleutés et frais comme s'ils venaient d'être taillés. Ceux du diluvium sont blancs, jaunes, bruns, gris, selon la couche de sable qui leur sert de gangue, et ils ne conservent leur couleur naturelle ou noire, comme il arrive souvent à Saint-Acheul, que lorsqu'ils touchent la craie ou qu'ils sont enfouis dans un sable qui en est mélangé (1). Ensuite, si quelques formes des deux origines se ressemblent, d'autres diffèrent beaucoup : les silex figurant des animaux, rares dans les tourbières, le sont moins dans le diluvium ; et dans ces tourbières, sauf peut-être celles dites bocageuses ou antédiluviennes, les images des grands pachydermes ne se retrouvent plus.

L'emploi des silex comme hommage aux morts, qui remonte à une haute antiquité, car dans ces cimetières souterrains ou dépôts cinéraires on ne trouve aucune

(1) On s'est étonné de cette fraîcheur des silex de certains bancs; cela arrive presque toujours quand ces bancs sont crayeux. La craie est conservatrice comme la tourbe. Les silex qu'on trouve brisés dans les blocs de craie paraissent l'avoir été la veille, bien que cette brisure remonte probablement à l'origine du banc, c'est-à-dire à l'époque secondaire.

Digitized by Google

trace de métaux, s'est perpétué jusqu'à l'époque historique; on en a recueilli dans des tombelles et autour de cercueils annonçant une civilisation déjà avancée. Ces silex des sépultures, silex dits *éclats*, ont reçu ce nom parce qu'on a pensé que c'étaient les résidus de ceux qui avaient servi à faire des haches. Je l'ai cru d'abord comme tout le monde, mais après un examen attentif, j'ai reconnu que non seulement ce n'étaient pas des rebuts jetés par l'ouvrier, mais que chacune de ces pierres était elle-même une œuvre préparée avec un certain soin et par un travail dont on pouvait suivre l'intention.

Puisqu'il y avait travail, il y avait certainement un but.—Quel était-il?—C'est ce qui me restait à savoir. Je vis bientôt que ces centaines de pierres taillées qui, au premier abord, semblent présenter autant de formes, n'en offraient en réalité qu'un nombre déterminé, que c'étaient toujours les mêmes, indéfiniment répétées. Il n'y avait donc là ni accident, ni caprice: chacune de ces formes, arrêtée d'avance et consacrée par l'usage, avait sa signification : le silex taillé en rond ne pouvait pas dire ce que disait celui qui l'était en ovale ou en triangle.

Dans ces types parfaitement distincts, comme on le voit dans les figures que j'en ai données, il en était qui ne devaient servir à aucun usage domestique. Les autres, à l'aide d'un manche, pouvaient être utilisés comme outils; mais tous étant neufs et ne portant aucune trace d'usure, il devenait évident que c'était aussi comme *ex-voto* ou signes commémoratifs qu'ils avaient été mis là.

Nul doute encore que s'ils n'avaient représenté qu'une intention unique ou rappelé qu'un seul fait, ils n'eussent eu qu'une forme; mais comme il y en avait douze et

Digitized by Google

plus, il fallait bien croire que chacune avait sa signification et que leur assemblage, formant un ensemble, devait exprimer au moins une pensée. On ne peut supposer que des êtres raisonnables, car nos premiers parents devaient l'être, puisque c'étaient des hommes, se fussent, de génération en génération et durant des siècles, donné le souci de tailler des pierres, d'en assortir les formes, de les placer sur la sépulture de leurs chefs ou de leurs aïeux, sans que cette manifestation n'eût sa moralité et son but, enfin sans qu'elle ne rappelât un souvenir ou n'invoquât un avenir.

De l'ensemble de ces douze signes si constamment et si uniformément répétés, on peut donc conclure que ces peuples avaient une langue écrite ayant ses caractères ou ses images; et s'ils en avaient oublié la signification, s'ils n'agissaient que sous l'empire d'une prescription qui se perdait dans le passé et dont la cause oubliée était devenue incomprise, elle ne l'avait pas toujours été: c'était une langue morte si vous voulez, mais une langue qui avait vécu.

Ces dolmens, ces pierres levées, qui, échappés à plus d'un cataclysme (1), datent peut-être des premiers âges de l'homme, avaient aussi leur signification. Érigés par les efforts réunis d'un grand nombre d'individus, leur présence annonce que le pays était déjà très-peuplé. Ces hommes étaient-ils les mêmes que ceux qui fabriquaient les haches et autres outils? étaient-ils contemporains

(1) Parmi ces pierres, il y en a d'époques bien différentes. Il est à croire que ces obélisques bruts sont les premiers monuments élevés par les hommes en société; mais cet usage s'est perpétué d'âge en âge, et s'il existe encore de ces dolmens primitifs, le nombre ne peut en être grand.

Digitized by Google

des Celtes ou des peuples antédiluviens? Nul n'a pu nous le dire; mais quels qu'ils fussent, ils ont eu leur vocabulaire, leur langue parlée, leur langue écrite, et ces pierres, grandes et petites, étaient leurs inscriptions, leurs archives et leurs trophées.

Je vous ai dit, Messieurs, que les bancs de diluvium contiennent des formes ou des œuvres analogues à celles des tourbières. En ceci rien encore qui doive vous surprendre, car il est telles de ces tourbières, si l'on en juge à l'épaisseur de leur couche et au temps qu'il a fallu pour les produire, qui ont une vieillesse égale, si elle n'est supérieure, à celle des dépôts diluviens. Ces ressemblances rentrent dans la marche ordinaire des choses, et nous vous avons déjà fait remarquer qu'il est des idées, des actes, des habitudes et conséquemment des formes, des œuvres qui, traversant toutes les révolutions et tous les climats, sont communs aux hommes de tous les siècles, et qui le seront tant que ces hommes auront les mêmes organes, les mêmes besoins, les mêmes désirs, les mêmes passions.

Parmi ces ressemblances, la plus frappante est celle des haches, non qu'elle soit complète, car on distingue facilement celles du diluvium de celles des tourbières, mais nonobstant on s'aperçoit qu'une même intention a dirigé les ouvriers des deux époques. Du reste, sauf le cas où elles sont altérées par le frottement, le travail en a été rarement mis en doute. Il n'en est pas ainsi de celui des pierres purement symboliques, notamment de celles qui représentent des figures : on m'a opposé les jeux de la nature et ces nombreuses empreintes de corps marins qui nous offrent assez souvent des simulacres de mammifères, d'oiseaux, de poissons, etc.; mais il suffit

Digitized by Google

de regarder ces pétrifications pour reconnaître qu'il n'y a là aucun indice de travail. Quand ce travail existe, on l'aperçoit immédiatement : les éclats enlevés le sont justement aux points où ils doivent l'être pour compléter la ressemblance. Cependant, ici encore un seul exemplaire ne suffit pas pour faire preuve ; mais quand l'œuvre est réelle, vous rencontrez bientôt son similaire.

Ceci doit arriver aussi dans les empreintes et les pétrifications, mais jamais dans les silex purement accidentés. Vous avez pu observer, Messieurs, que les jeux de la nature ne sont pas comme ses lois : celles-ci sont invariables, tandis que ses jeux varient sans cesse : jamais ils ne vous montreront deux fois la même forme, et dans ces milliards de silex qu'offrent nos bancs diluviens, si l'homme n'y a pas touché, vous n'en trouverez pas deux dont l'identité soit parfaite. Si vous les y trouvez, c'est qu'il les a faits tels, et vous en rencontrerez bientôt un troisième, un quatrième et plus encore. Examinez chacune de ces pierres qui, isolée, vous a paru un simple accident ; si vous y voyez que ces entailles que vous avez prises pour des brisures sont autant d'éclats enlevés de la même manière et aux mêmes places, cette répétition ne peut être que la suite d'une combinaison : la main humaine a passé là. Et vous n'en douterez plus quand vous aurez reconnu dans la façon de toutes ces pierres une même intention : c'est un oiseau, un poisson, un quadrupède qu'on a voulu représenter ; vous en distinguez non-seulement le genre, mais l'espèce. Tous ces silex ont donc été ouvrés ; seulement l'ouvrier, pour abréger sa besogne, a eu soin de prendre ceux dont la coupe et la dimension se rapprochaient le plus du modèle qu'il voulait imiter.

Digitized by Google

C'est ainsi que ma conviction s'est formée et comme la vôtre se formera aussi quand vous aurez compté jusqu'à vingt exemplaires d'une même image et que, dans toutes, vous suivrez le travail par lequel on est arrivé à leur donner cette ressemblance.

Je suppose maintenant que vous vouliez augmenter ce nombre d'analogues et vous en procurer un vingt-unième, tôt ou tard vous le trouverez et peut-être dix encore. Mais que vous en vouliez un seul vous offrant cette même forme avec tous ses détails sans que la main humaine y soit intervenue, vous le chercherez en vain, vous ne le trouverez pas. Pourquoi? — C'est que si l'homme peut imiter la nature et même l'accident, jamais cette nature ni cet accident n'imiteront le travail de l'homme. Si le hasard semble en approcher quelquefois, vous aurez bientôt reconnu la différence: les détails vous la montreront.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les représentations d'animaux que nous offrent les tourbières comme le diluvium, ne sont que celles des individus qui existaient alors: ces ouvriers primitifs copiaient et n'inventaient pas. D'ailleurs, à quoi bon des inventions qu'on n'aurait pas comprises. Je ne doute donc pas que ces ébauches de pierre ne nous donnent un aperçu de ces grands quadrupèdes dont nous recueillons les os: oui, nous avons là les miniatures des mastodontes, des *megatherium*, des *megalonix*, des *palæotherium*, etc.; ces animaux gigantesques ont frappé les premiers hommes comme ils nous auraient frappés nous-mêmes. Dès-lors doit-on s'étonner qu'ils aient essayé de les représenter: quel est le peuple dans les monuments et les archives duquel on n'ait retrouvé ces reproductions de la vie?

Digitized by Google

Les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les barbares eux-mêmes ont toujours eu une grande propension à prendre les animaux pour enseigne et pour symbole; ils ont mis leurs images dans leurs temples et même dans le ciel; ils en ont fait leur zodiaque et leur langue hiéroglyphique et religieuse.

Dans notre galerie antédiluvienne, vous retrouverez aussi diverses espèces de quadrumanes, qu'on distingue aisément à l'expression de leur face, notamment quand les yeux y sont indiqués.

Les figures d'hommes (1), autant qu'on peut en juger par ces grossières imitations, indiquent la race blanche ou caucasique. Plus rarement on croit reconnaître le type nègre.

Ces imitations de la vie, bien qu'il faille aussi quelque habitude pour les distinguer des accidents, en demandent pourtant moins que les outils proprement dits ou qui n'avaient d'autre destination que d'aider à la main-d'œuvre. Il s'agit ici de ceux du diluvium, car les instruments des tourbières se bornant à certains types bien tranchés et toujours les mêmes se reconnaissent aisément. Mais l'ouvrier antédiluvien ne s'est pas astreint à une forme spéciale : sans se préoccuper de la régularité ou de l'élégance de cette forme, il s'assurait d'abord qu'elle était commode à la main ou qu'il ne lui faudrait

(1) Il faut se tenir en garde contre les figures de profil. La cassure du silex offre naturellement de ces rapprochements humains; vous croyez voir un front, un nez, une bouche, un menton, et tout ceci n'est qu'un prestige. Les figures de trois quarts et de face présentent plus de garantie. On peut pourtant aussi, en les examinant à la loupe, reconnaître les profils réellement travaillés : on y distingue une suite de petits éclats enlevés régulièrement.

Digitized by Google

pas un trop long labeur pour arriver à la rendre telle. Ce n'est donc qu'après avoir examiné la pierre brute dans tous les sens et vu le parti qu'il en pouvait tirer, qu'il commençait à la tailler.

Ce qui déterminait d'abord son choix, était l'extrémité devant servir de manche ou d'appui. Si le silex ne lui présentait pas ce manche naturel, ou s'il ne prévoyait pas pouvoir le finir par un court travail ou par l'enlèvement de quelques éclats, il cherchait un autre silex.

L'avait-il trouvé et ce manche offrait-il les proportions exigées, il mettait alors tous ses soins à préparer le tranchant: s'il voulait faire une scie, il en dessinait les dents; si c'était un perçoir, il en ménageait la pointe. Mais ici, comme lorsqu'il s'agissait de façonner des chevilles d'assemblage, il fallait que la cassure l'y aidât. Il commençait donc par brisér beaucoup de pierres et parmi les éclats, il choisissait ceux qui s'écartaient le moins de la figure et de la dimension de l'instrument qu'il voulait faire (1). Le silex dit *plaquette* servait surtout pour les chevilles et quelques outils.

Le tranchant d'un couteau pouvait être produit d'un seul coup ou par un simple choc: on sait que le silex,

(1) On m'a demandé pourquoi ces hommes préféraient le silex à toutes les autres pierres? Ceci s'explique: la dureté du silex et sa cassure tranchante leur offraient d'abord un double avantage; ensuite, se présentant en formes variées, et l'ouvrier trouvant presque toujours celle qui se rapprochait de l'objet qu'il désirait faire, s'épargnait la peine qu'il aurait prise pour tailler cette forme dans un bloc qu'il eût dû détacher d'un rocher. Le silex a donc eu son règne, et avant la découverte des métaux il a, vu son utilité, joui d'une haute estime. Transporté dans les pays où l'on n'en trouve pas, il y devint un objet d'échange et de commerce,

Digitized by Google

de même que le verre, se divise naturellement en lames. Mais ces lames si tranchantes sont d'un court usage, à la moindre résistance elles s'ébrèchent ou se cassent. Pour rendre leur tranchant solide, c'est en gouge ou en biseau qu'il devait le faire. C'est ce qu'a compris le coutelier antédiluvien, et c'est ainsi qu'il a fabriqué des couteaux assez forts non seulement pour tailler et unir le bois, mais pour le pénétrer et y creuser des vases, des coffres et même des bateaux. La cassure du silex ne pouvait seule produire ce biseau ou cette concavité de la gouge : là il fallait un calcul et un labeur. Il en fallait plus encore pour confectionner des tarrières, des vrilles : il fallait comprendre le jeu de l'hélice.

Pour les rabots, la forme de la pierre et la prise qu'elle offrait à la main étaient surtout à considérer. Les pierres convenables à cet utile instrument sont rares, et, pour les hommes d'alors, c'étaient véritablement des pierres précieuses.

Percer un silex pour l'emmancher comme marteau eut demandé trop de temps, on profitait donc de ceux qui l'étaient naturellement. On en faisait aussi des masses d'armes et des casse-tête.

peut-être y servait-il de monnaie, et certaines formes dont nous ne devinons pas l'emploi étaient les espèces d'alors.

Il est à croire, d'ailleurs, que l'ouvrier antédiluvien, de même que l'ouvrier celtique, employait le silex pour tailler le silex. Plus tard, lorsqu'on est arrivé à polir les haches, c'est avec du grès et une pierre volcanique noire, poreuse et très-dure, puis du sable, qu'on opérait ce polissage. Des tourbières m'ont procuré une série d'instruments qui avaient évidemment servi à la confection des haches. C'est par des procédés analogues que l'homme antédiluvien devait aiguiser ses gouges et ses biseaux.

Ces pierres trouées n'étant pas communes, ou présentant des formes peu propres à l'usage qu'on en voulait faire, on devait avoir un autre mode d'emmanchement. J'ai décrit ceux qu'employaient les Celtes. Depuis, de nombreuses découvertes ont confirmé mes prévisions, que rendait faciles la coupe de leurs haches tranchantes d'un seul côté. Il n'en était pas ainsi de celles du diluvium. Les unes en forme de larmes ou de lances présentaient à une extrémité une pointe mousse ou un tranchant étroit, et de l'autre une masse plane ou arrondie. On pouvait s'en servir comme poignard pour frapper de près, ou de projectiles pour atteindre de loin, mais plus probablement on les emmanchait dans un bâton troué ou fourchu (1); la pierre placée horizontalement dans l'ouverture, y était maintenue par la seule pression d'un bois élastique ou au moyen de coins. Cette pierre, formant croix avec le manche, offrait ainsi d'un côté une pointe ou un tranchant, et de l'autre une masse ou marteau: c'était notre pioche. (Voyez pl. 1re, fig. 1.)

Des pierres taillées, mais souvent roulées, qu'on rencontre assez fréquemment dans les mêmes bancs, et dont la forme, qui rappelle bien mieux la hache, a peut-être

(1) Les gaînes en bois de cerf, en retenant la pierre au moyen d'une ouverture horizontale, recevaient le manche par un trou transversal. Mais j'ai trouvé des gaînes où ce trou transversal manquait. J'en ai conclu que la gaîne, dont l'extrémité opposée à celle qui recevait la hache étant disposée en cheville arrondie, devait être introduite horizontalement dans un manche de bois. On s'en servait alors comme on se sert de nos haches de fer, dont elle prenait aussi l'apparence. En faisant faire un demi-tour au tranchant, l'instrument pouvait être employé comme l'aissette des tonneliers.

Digitized by Google

servi de modèle à nos francisques ou haches d'armes, s'emmanchaient de la même manière que la précédente, mais la pierre ne ressortait que d'un côté (fig. 2).

D'autres haches du diluvium, ovales ou en amandes, moins épaisses et plus finies que la hache-pioche, sont tranchantes dans toute leur circonférence. Je ne m'expliquais pas l'utilité de ce tranchant circulaire et je ne voyais pas comment elles devaient être emmanchées, puisqu'en raison même de ce tranchant, elles ne pouvaient servir à la main. Cependant, au temps qu'avait dû demander leur confection, car il en est qui, quoique non polies, ont une régularité, disons mieux, une harmonie dans leurs proportions, telle que le plus habile de nos ouvriers ne ferait pas beaucoup mieux, on devait croire que cet emploi n'était pas d'une mince importance et qu'il ne s'agissait point d'une pierre à jeter au vent, ou d'un simple projectile. Après divers essais, j'ai reconnu qu'un des côtés du tranchant avait dû être introduit de profil dans un manche de bois, non par un des bouts, mais dans une rainure pratiquée le long de ce manche et creusée assez profondément pour qu'on put y faire entrer le silex jusqu'à la moitié de sa largeur. Ainsi placé de profil, il présentait un côté entier de son tranchant se développant en demi-ovale en dehors du manche (fig. 3).

Quand ce côté était émoussé, on sortait la hache de la rainure, on y introduisait la partie émoussée, qui, ainsi retournée, était remplacée à l'extérieur par la partie encore neuve.

Ce second tranchant s'émoussait-il à son tour, on retirait de nouveau la hache de la rainure que l'on recreusait un peu et dont on augmentait la profondeur

Digitized by Google

en diminuant la longueur à l'aide d'un ou deux coins. Puis on y introduisait, par l'une de ses extrémités, la hache qui, au lieu d'un tranchant oblong et demi-ovale, en présentait un formant le demi-cercle (fig. 4).

On pouvait même (1), au lieu de placer la hache sur la longueur du manche, pratiquer la rainure dans sa largeur; alors la pierre, se montrant comme les dents d'un rateau ou la lame de nos ratissoires de jardin, la hache ainsi emmanchée devenait le teil ou tille de nos charpentiers (fig. 5).

(1) La recherche de ces modes possibles de l'emmanchement des haches de pierres m'a conduit, plus tard, à examiner si l'on n'employait pas un procédé analogue pour fixer à un manche ces haches de bronze dites gauloises, tranchantes d'un coté, creuses de l'autre, et qui se distinguent par une petite anse en demi-anneau fixée à une des faces. Ces armes ou outils, qui ont suivi l'âge de pierre et précédé l'âge de fer, n'ont, si l'on en juge à la quantité et à la conservation de celles que l'on trouve, été abandonnées qu'assez tard ; mais à cette époque, notamment au début de l'emploi du bronze, ce métal, encore rare, était cher ; d'ailleurs l'habitude de se servir d'armes et d'outils en silex, consacrée par l'usage, faisait en quelque sorte partie des mœurs et même de la religion. Pour tout concilier, il n'est pas impossible qu'on ait employé simultanément les deux substances, et que la partie creuse de la hache de bronze ne servît à introduire et fixer une hache de pierre ou bien un éclat de silex qui, n'y étant que légèrement uni, restait dans la blessure quand le coup était donné. Peut-être aussi ce silex, comme la pierre de fronde et taillé en conséquence, pouvait-il être lancé au moyen d'un mouvement circulaire imprimé au manche. J'ai indiqué, dans le premier volume des *Antiquités celtiques et antédiluviennes,* un autre emploi de ces haches de bronze. Celui-ci présente-t-il plus de probabilité? Je n'oserais l'affirmer.

Digitized by Google

Le même manche, fendu en croix (fig. 6), servait à emmancher la pierre verticalement ou horizontalement et à en faire tour-à-tour, selon le besoin de l'ouvrier, une hache ou un teil, et même une pioche en approfondissant la fente et en plaçant la pierre tranversalement.

Remarquez que quelque fût la position qu'on donnât à la pierre, on pouvait toujours, au moyen de coins, la fixer solidement. Il fallait seulement entailler le bois ou l'os de manière à ce qu'il ne pût se fendre.

Au besoin, une simple branche en fourche serrée par le haut ou un morceau de bois fendu pouvait servir à l'emmanchement ; mais il était moins solide, car la hache n'étant retenue que d'un côté pouvait s'échapper. Néanmoins, par cet arrangement, les deux parties du silex pouvant être mises à découvert, on avait à volonté une hache à un ou à deux tranchants (pl. 2, fig. 7).

Si l'on examine avec soin ces pierres diluviennes au tranchant circulaire et la manière dont ce tranchant est ménagé au moyen d'un renflement partant du centre de chaque face et se perdant insensiblement en s'amincissant jusqu'aux bords, on reconnait que tout ici était combiné pour assurer leur force et leur durée et pour que, utilisées dans tous les sens, aucune partie n'en fût perdue (1).

(1) Beaucoup d'autres silex, dont je ne m'expliquais pas l'emploi, m'ont apparu sous leur véritable jour dès que j'eus trouvé ce mode d'emmanchement de profil au moyen d'une entaille en rainure. Les personnes qui ont vu, dans ma collection, les haches que j'ai fait ainsi emmancher et les services qu'elles pouvaient rendre, avant l'emploi des métaux, comme instruments de travail ou comme armes de chasse et de guerre, n'ont pas mis en doute que ce procédé ne dût être le véritable, car il explique parfaitement le

Digitized by Google

C'est encore de cette manière qu'on employait comme couteaux, hachoirs, etc., ces silex en lame coupant des deux côtés ou couteaux sans dos. L'arête simple ou double (fig. 8 et 9) ménagée dans la longueur de la face convexe, était très-propre à les maintenir dans la rainure. Lorsqu'un tranchant était usé, de même que des haches au coupant circulaire, on se servait de l'autre, et le premier rentrait dans la rainure.

Ces couteaux pouvaient aussi, comme ces haches, s'emmancher au moyen d'une fente verticale ou horizontale, c'est-à-dire se placer dans la longueur ou la largeur du manche (fig. 10).

tranchant circulaire de ces haches et le double tranchant des couteaux à arêtes.

J'ai indiqué, dans mon premier volume des *Antiquités celtiques*, comment les têtes de flèches, de lances et les haches elles-mêmes, quand, pointues d'un côté, elles se terminent de l'autre par une coupe droite, devaient être lancées au moyen d'une branche ou d'un jonc formant ressort. Ce ressort pouvait être pris dans le roseau ou le bois même s'il était vert ou élastique; il suffisait d'en fendre dans sa longueur la partie supérieure sans la détacher de sa base, de l'amincir et de la ployer en arc; ou plus simplement encore, de prendre une branche à deux jets ou faisant fourche et d'employer comme ressort ou moteur le jet le plus flexible (voyez fig. 14).

Il ne fallait pas plus de travail pour rendre certains silex (fig. 15) propres à servir l'instrument et faire ainsi de ces pierres à pan coupé, qui pèsent depuis cinquante grammes jusqu'à un kilo, de dangereux projectiles : telles furent les premières arbalètes, balistes et catapultes. Peut-être ces silex taillés que nous trouvons avec les os des grands animaux fossiles avaient-ils, ainsi lancés, servi à les blesser et à amener ensuite leur mort en restant dans la plaie.

Digitized by Google

Pour certains outils dits râcloirs, etc., on préférait les couteaux dont la courbure était très-prononcée (fig. 11). On les emmanchait d'abord horizontalement dans une planchette à laquelle on ajoutait un manche en bâton comme à un rateau ; ou bien supprimant ce bâton, on tenait l'outil comme on tient un peigne.

On emmanchait également ces éclats ou couteaux en introduisant une des extrémités dans la cavité d'un os ou dans un morceau de bois ouvert, non plus sur le côté ou sur l'une des faces, mais par un des bouts (fig. 12). On avait ainsi un couteau à deux tranchants ou un ciseau, un poinçon, une flèche, une lance.

Certains silex à crochet servaient de harpons pour la pêche. On devait aussi en faire en os, en coquille. L'invention des hameçons a dû suivre de près celle des harpons.

Les couteaux à dos ou qui n'étaient tranchants que d'un côté (fig. 13), offrant un appui à la main, pouvaient se passer de manche et servir à des œuvres de force. C'était des instruments analogues que, plus tard, les Scandinaves employèrent pour ouvrir les huîtres et autres bivalves dont ils se nourrissaient.

De ces couteaux à dos large, on faisait encore des scies. J'en ai rencontré dans le diluvium ayant jusqu'à vingt centimètres de longueur sur huit de largeur et deux d'épaisseur du côté opposé au tranchant, et pouvant scier des os durs et épais (1).

(1) On voit dans ma collection un fragment de bois de cerf fossile trouvé dans une des sablières d'Abbeville et qui porte des traces de ces scies ou de lame de silex. M. Lartet, qui l'avait examiné, a depuis reconnu sur d'autres ossements antédiluviens

Digitized by Google

Ces outils primitifs paraîtront misérables si on les rapproche des nôtres; néanmoins, il faut bien reconnaître qu'ils ont un grand mérite : c'est celui de la priorité. Si l'apparence n'est pas égale, on s'aperçoit bientôt que le but est identique. Sans doute on les a beaucoup perfectionnés quant à l'élégance de la forme et la qualité de la matière, mais on n'a rien ajouté à l'intention et à l'utilité. Le ciseau, la gouge, le couteau, la scie, la pioche, le pic, la cognée, le marteau, etc., sont encore tels que les a conçus leur premier auteur, et ces milliers d'instruments qui remplissent nos ateliers et nos expositions, rayons d'une même idée, ne sont aussi qu'une conséquence de ces types en silex aujourd'hui si contestés.

Tel fut toujours le sort des inventeurs, et pourtant qu'on m'en cite un qui, mieux que celui-ci, a bien mérité de l'humanité? Véritable père des arts et de l'industrie, il a posé la première pierre de nos temples et de nos cités, et aussi celle de nos fabriques et de nos ateliers.

Il me reste encore une objection : c'est la plus sérieuse, disons même la seule sérieuse. J'y ai fait une réponse, cependant je sens qu'il y a quelque chose à y ajouter, non

des entailles qui sont certainement le fait d'une main humaine. La netteté et la profondeur de ces entailles démontrent qu'elles ont été faites alors que ces os étaient encore frais et non dépourvus de matière animale. Parmi les animaux d'espèces éteintes sur lesquels il a constaté ces empeintes, M. Lartet cite : *megaceros hibernicus*, *cervus semonensis*, *rhinoceros tichorinus*. Ce savant paléontologiste vient de présenter sur ce sujet, à l'Académie des sciences, un travail intitulé : *Notes sur l'ancienneté géologique de l'espèce humaine*. Voir le *Siècle* du 15 juin 1860 et l'article très-remarquable de M. Victor Meunier.

Digitized by Google

pas en faits, je n'en ai pas découvert de nouveaux, mais en probabilités. Cette objection, la voici : pourquoi ne retrouve-t-on pas les os de l'homme antédiluvien dans ces mêmes bancs où l'on rencontre ses œuvres et les débris si nombreux des mammifères ses contemporains?

J'ai répondu :

1° Que si on ne les avait pas encore trouvés, on ne devait pas en conclure qu'ils n'y étaient pas, ni conséquemment qu'on ne les découvrirait pas un jour ;

2° Que les ouvriers, par un sentiment louable, manquaient rarement de rendre à la terre les os humains que leur pioche mettait à découvert ;

3° Que, dans tous les temps, les hommes, sauf un petit nombre, avaient cherché à faire disparaître les cadavres de leurs proches, soit en les brûlant comme faisaient les Grecs et les Romains, soit en les abandonnant aux flots comme les Indiens, soit en les cachant dans les cavernes et lieux secrets, ainsi que font encore quelques peuples océaniens ;

4° Que, lors des cataclysmes qui ont détruit les autres mammifères, l'homme, plus intelligent qu'eux ou prévenu d'avance, avait eu plus de chances d'échapper au désastre, comme on le voit aujourd'hui dans les inondations et autres sinistres où il périt toujours moins d'hommes que d'animaux ;

5° Que les débris humains, par une cause que l'on ne s'est pas encore expliquée, étaient partout rares, comparativement à ceux des animaux, et nullement en proportion avec la population présente et passée ; qu'on citait des contrées longtemps populeuses où, nonobstant les recherches, on n'avait découvert aucun squelette d'homme.

Digitized by Google

A ces considérations, j'en ajouterai une qui depuis longtemps m'a frappé. L'espèce humaine, comme les espèces animales, avons-nous dit, a pu être renouvelée plus d'une fois, non en totalité, mais en grande majorité. Alors les hommes se sont trouvés, quant au nombre, la portion très-secondaire de la population terrestre. C'est ainsi que nous avons vu le règne des sauriens, celui des pachydermes, celui des grands carnassiers, etc. Il est facile de comprendre que, lorsque l'homme n'avait pour défense que ces haches de pierre, la trop grande multiplication des carnivores ou de toute autre créature pouvant lui disputer sa nourriture, a dû rendre son existence fort difficile et parfois impossible.

Dans cette position, la famille humaine n'a pu que décroître de plus en plus, et ce qu'il en restait, fuyant devant le danger, dut abandonner le pays à l'espèce la plus forte ou la plus nombreuse qui a continué de s'accroître aux dépens de toutes les autres (1).

(1) C'est ainsi que certaine race animale a pu finir par occuper seule une contrée et, par cette solitude même, si elle était carnivore, en être réduite à s'entredévorer, ou si elle était herbivore, à anéantir, par une consommation plus rapide que la reproduction, tous les végétaux qui pouvaient la nourrir. — Cette hausse ou cette baisse dans le nombre des individus d'une famille est commune aux petites comme aux grandes espèces, et nous en avons journellement des exemples. On voit tout d'un coup apparaître des nuées d'une mouche, d'un coléoptère, d'une mite, réputés rares jusqu'alors. Si la multiplication de ces insectes continuait dans cette proportion, ils envahiraient la terre, l'eau, l'air: rien ne leur résisterait, toutes les autres créatures devraient périr étouffées, affamées ou dévorées par ces myriades d'atomes si débiles en apparence. Puis, à une heure dite, le fléau disparaît, l'insecte devient aussi rare qu'il l'était avant l'invasion, et des

Digitized by Google

L'extinction d'une classe d'animaux et même d'une race d'hommes et la dépopulation d'un monde n'ont donc pas toujours été la conséquence d'une révolution atmosphérique, d'un cataclysme igné ou aqueux, d'une influence délétère, d'une contagion, d'une peste; elles ont pu être celle de la multiplication prodigieuse d'un parasite, d'un rongeur, d'une chenille, d'une fourmi, dévorant jusqu'au tronc des arbres, jusqu'aux os des morts; ou bien encore de la rareté ou seulement de la modification de la nourriture devenue impropre aux hommes et aux animaux.

Ceci, Messieurs, expliquerait comment des contrées ont pu être alternativement populeuses ou désertes sans que rien eut changé dans la nature du climat ni du sol, sans même que l'aspect de ce sol eût varié d'une manière sensible. Il nous montre également que durant de longues périodes la race humaine, réduite à quelques tribus errant sur d'immenses surfaces naguère couvertes de nations, est devenue une espèce rare et, quant au nombre, comptant à peine sur la terre.

Il en était probablement ainsi lorsque vivaient ces éléphants dont le diluvium a conservé les os. Se trouvant, quant à la force et même à l'intelligence, les premiers d'un pays où les hommes n'étaient plus, ces animaux avaient pu s'y multiplier sans obstacle.

Combien cet état de choses dura-t-il de siècles ou de centaines de siècles? Nul ne pourrait le dire; mais il

années, des siècles s'écoulent sans qu'on le voie renaître : peut-être même a-t-il disparu pour toujours. C'est ainsi que la population terrestre a pu varier indéfiniment. Chaque espèce, même la plus faible, devenue souveraine, a, régnant à son tour, été le tyran, puis le bourreau de tout ce qui vivait.

Digitized by Google

existait probablement depuis bien longtemps quand le torrent diluvien vint balayer tout ce qui couvrait la superficie. Il n'entraîna pas d'hommes, puisque leur race s'y était éteinte et que leurs ossements même, épars sur la terre, y avaient été décomposés par l'effet alternatif du soleil et de l'humidité, ou broyés sous les pieds des colosses qui la foulaient sans cesse. Mais sur ce sol restaient d'autres traces de ces hommes, et celles-ci avaient résisté aux saisons et aux pieds des mastodontes comme à la dent des carnassiers : c'étaient ces mêmes haches, ces mêmes outils, ces mêmes signes en silex, témoignage du long séjour qu'y avaient fait ces peuples morts depuis si longtemps.

Ce que je dis ici des Gaules et spécialement de notre pays, je ne prétends pas l'appliquer à la terre entière; dès-lors je n'en maintiens pas moins ce que j'ai avancé ailleurs, qu'on trouverait un jour quelque immense dépôt de débris humains. Remarquez bien que dans les grandes crises, l'instinct de presque toutes les créatures d'une même espèce est de se réunir en troupeaux et de subir un sort commun, comme l'ont prouvé ces plaines jonchées d'os d'éléphants et ces collines composées de ceux de deux ou trois autres familles.

Ces vastes ossuaires ont dû se former de deux manières : les uns par l'effet d'un cours d'eau chariant des débris d'êtres morts ailleurs; les autres par l'entassement subit de leurs cadavres tombés à l'endroit même où nous les retrouvons, frappés par une cause imprévue, ensevelis sous la neige ou les sables soulevés par la tempête, ou tués par une trombe ou un courant électrique, enfin morts de soif ou de faim, comme ces caravanes dont le Sahara nous offre trop souvent les tristes restes.

Digitized by Google

De toutes ces causes, quelle est celle qui a détruit ces grandes espèces dans les Gaules ou qui les a forcées à émigrer? C'est ce qu'une étude approfondie pourra nous révéler un jour. Mais ne nous arrêtant ici qu'aux faits locaux et à nos dépôts ossifères de Menchecourt et de Saint-Acheul, tout annonce qu'ils se composent de débris d'animaux ayant vécu à peu de distance des lieux où l'on retrouve leur charpente osseuse, et qu'ils furent engloutis sinon vivants, du moins encore en chair, comme l'indiquent ces agglomérations sabloneuses imprégnées d'une sorte de gélatine qui les a solidifiées et qui doit provenir de la décomposition des parties charnues dont elles rappellent les contours.

D'un autre côté, si l'on considère leur pêle-mêle dans un même lit de sable avec des silex bruts et taillés offrant un même état de frottement ou de conservation, on ne peut guère douter qu'os, haches et cailloux aient été entraînés ou déposés ensemble dans la position où on les trouve.

Jusqu'ici tout est clair et, sur ce point, la question semble résolue; mais on pourrait demander si les hommes qui ont fait les haches vivaient encore lorsque les éléphants dont on trouve les os furent engloutis, et si les haches charriées avec les silex bruts et qu'on ramasse avec eux dans les bancs, n'étaient pas aussi anciennement sur le sol que ces silex mêmes, c'est-à-dire depuis le jour où les unes et les autres furent jetés là par suite d'un premier cataclysme? Ceci présente quelque probabilité quand on reconnaît que, taillés ou non, tous ces silex ont la même teinte, que leurs angles ont subi les mêmes chocs, et qu'on peut distinguer sur un certain nombre, à travers la couleur due au contact du sable di-

Digitized by Google

luvien, cette patine d'un blanc terreux qui résulte d'un long séjour à l'air.

Si on admettait l'affirmative ou leur séjour prolongé sur le sol ou dans quelqu'autre banc plus ancien que celui qui les renferme aujourd'hui, on pourrait croire qu'enfouis au même instant que ces os et par l'effet d'un même courant, ces haches et les hommes qui les avaient fabriquées n'appartiendraient pas à une même période et dateraient d'une époque bien plus reculée : contemporains, je suppose, de l'*elephas antiquus* et de la *cyrena fluminalis*, ils ne l'auraient pas été de l'*elephas primigenius*, et, de même que le premier, ils auraient cessé, depuis un temps immémorial, d'exister dans ce climat refroidi. Ce ne pourrait donc être qu'accidentellement qu'on y retrouverait les os de ces hommes, comme on y retrouve de loin à loin ceux de l'*elephas antiquus*, de l'*hippopotamus major*, etc., confondus avec ceux de l'*elephas primigenius*, et ce serait dans des bancs plus anciens ou antérieurs à l'époque où vivait ce dernier pachyderme qu'il faudrait chercher des êtres humains.

Quant aux silex taillés enfouis dans de plus vieux gissements ou épars sur le sol avec le petit nombre d'os échappés au cataclysme précédent, ils y seraient restés jusqu'au jour où ils ont été entraînés par ce dernier déluge. Mais le courant qui a pu ramasser de nombreux silex ouvrés et non ouvrés, a dû rencontrer peu d'os de la même période, parce que ces os n'avaient point la solidité des silex, et qu'exposés à l'air, à la dent des bêtes féroces et aux pieds des éléphants, ils avaient été anéantis depuis longtemps.

D'après ceci, notre pays aurait subi une suite de révolutions, dont trois semblent bien caractérisées :

Digitized by Google

Durant la première, il était très-peuplé en hommes;

Pendant la seconde, il l'aurait été en grands animaux, les hommes s'étaient éloignés;

Enfin durant la troisième, les animaux eux-mêmes avaient disparu, et ce sol, si longtemps animé, n'était plus qu'un désert.

Voilà sur quoi j'établissais mon opinion:

Que trouvons-nous à Menchecourt? — Immédiatement au-dessus de la craie, à une profondeur de neuf à douze mètres au-dessous de la superficie, une couche de gros silex peu ou point roulés, recouverts d'un lit de sable gris-blanc dans lequel sont des os, des haches et des coquilles fluviales et marines. Au-dessus de cette couche, laissant les subdivisions, nous trouvons celle de sable jaune dit *gras;* puis successivement les couches d'argile marneuse, de limon, de glaise ferrugineuse, de craie roulée et de silex brisés entourés de marne blanche ou terreuse, d'humus mêlé d'argile, enfin d'humus pur ou terre végétale noire. (Voir, ci-après, la coupe réduite du banc de Menchecourt).

Dans la couche de sable gras, on rencontre des os, parfois des silex taillés en couteaux, rarement des haches, jamais de coquilles marines ni fluviales.

Quant aux autres couches, elles n'offrent ni os, ni haches, ni coquilles.

Toutes ces couches — sable gris-blanc, sable jaune, argile, limon, marne, glaise, silex et craie roulée — sont-elles le produit d'un seul déluge ou bien de trois ou quatre cataclysmes différents, séparés par des siècles? Ou sont-elles des dépôts produits d'année en année par une inondation périodique, une crue progressive, puis une eau tranquille s'apurant en sédiment?

Digitized by Google

On peut choisir entre ces versions diverses; mais quelle que soit celle que l'on adopte, il faudra reconnaître une époque de dépopulation produite soit par la stérilité d'un sol dénudé, soit par le refroidissement successif de la température, suivi d'une période de glace pendant laquelle la neige, couvrant la terre, y arrêtait à la fois la vie végétale et la vie animale; soit enfin par l'inondation produite par la fonte de cet amas glacé et le long séjour des eaux sur un fond durci par le froid.

Si l'on ne croit qu'à un cataclysme unique, on pourra dire que les premiers flots du torrent ayant entraîné tout ce qui se trouvait sur la superficie et en ayant formé le premier banc, c'est-à-dire le plus profond, celui des gros silex, des os et des haches, le second devait naturellement en être dépourvu ou en contenir moins, et le troisième et le quatrième n'en plus contenir du tout. C'est, en effet, ce qui arrive à Menchecourt, à Paris et dans tous les bancs analogues. Néanmoins à l'aspect du terrain, on comprend dificilement que les couches argileuses et limoneuses et plus encore celles de silex et de craie roulée aient pu être formées par la même eau qui a déposé sur la craie les gros silex, les gros os et les haches, car ces gros silex, ces os, ces haches si peu fatigués et surtout ces coquilles fluviales encore entières semblent avoir été mis là par une eau presque calme, si même ces coquilles ne sont pas nées sur place; tandis que les couches supérieures d'argile, de limon, de silex brisés, de craie roulée, n'ont pu y être poussées que par un courant impétueux et venant de loin.

Mais qu'il y ait eu, comme nous l'avons dit, une période glaciale accompagnée de neige et suivie d'avalanches et de torrents; que ces torrents aient été impétueux ou

Digitized by Google

d'une rapidité moyenne et la stagnation des eaux qui leur a succédé plus ou moins longue, il est certain qu'après ce grand bouleversement qui a non seulement formé de nouveaux bancs, mais creusé des vallées et élevé des collines, ce sol, inondé dans ses bas-fonds et dépouillé, sur les pentes, de ses végétaux et même de sa terre végétale, a dû être inhabitable pendant un temps bien long: on sait combien il en faut pour la reproduction de l'humus, notamment sur les côteaux et les sites élevés. Ce sont les déjections de quelques oiseaux de passage et les dépôts insensibles de la poussière atmosphérique qui répandent, sur la superficie aride, les premiers éléments de végétation et fournissent les moyens de se développer à ces germes répandus dans l'air, à ces lichens dont les détritus vont former le grain de terreau qui donnera naissance à la première mousse, puis au premier brin d'herbe. Mais de ce grain à la masse nécessaire pour faire croître un chêne, il y a loin encore.

Ici, l'absence des végétaux explique celle des animaux (1).

(1) Les eaux douces et salées ont été, je n'en doute pas, habitées bien longtemps avant la terre; et ceci parce que la végétation sous-marine et sous-lacustre a commencé avant la végétation terrestre. Toutes les matières solaires ou atmosphériques propres à constituer un dépôt fécond ont d'abord été entraînées par les eaux, et ces eaux elles-mêmes contenant une substance nutritive ou productrice ont eu aussi leurs dépôts. Il y a donc eu des plantes fluviales et lacustres avant les plantes terrestres, et des forêts sous-marines avant nos forêts de la terre, dont, sous les eaux, nous retrouverions, si nous cherchions bien, les germes primitifs, comme on y retrouve les types originels de tous nos mammifères.— La tourbe a ainsi précédé l'humus, et avant la

Digitized by Google

Si nous n'admettons pas de cataclysme ou de formation convulsive et subite, et si nous reconnaissons que ces bancs sont le produit d'une eau calme et de sédiments successifs, cette absence de débris organiques dans les couches supérieures, serait plus difficile à expliquer. Pourquoi ces eaux tranquilles n'auraient-elles laissé aucun mollusque, aucune plante propre à produire la tourbe, et comment concevoir que, durant tant de siècles, nul être vivant n'y ait été entraîné, car les couches limoneuses, argileuses, ni celles de marne et de silex brisés, n'en offrent pas la moindre trace.

Ici la conclusion la plus plausible est que, pendant un temps indéfini, la terre des Gaules, par l'effet des glaces et des neiges qui la couvrait, et du froid excessif qui s'en suivait, a été complètement impropre à la vie: qu'aucun végétal n'y a crû, qu'aucun animal n'y a vécu. Lorsqu'au dégel final les torrents la balayèrent, ils ne pouvaient donc rencontrer de résidus organiques sur une surface depuis si longtemps stérile et qui, avant cette époque de stérilité, avait déjà été labouré par un ou plusieurs déluges. Les couches argileuses, limoneuses, crayeuses, postérieures à la période glaciale, couches dont les plus tourmentées sont le résultat de la débâcle neigeuse, et les autres de la fonte plus lente des glaces, ne devaient donc offrir que des matières inertes, variant selon la nature des terrains que les eaux parcouraient, mais tou-

tourbe bocageuse, composée d'arbres et de plantes terrestres, il en était une autre formée de plantes ne vivant que dans l'eau. Il doit exister aussi une tourbe sous-marine, résultat des détritus des premiers végétaux marins. Les êtres dont on trouverait les débris dans ces tourbières primordiales, sont, sans contredit, les aînés de la création.

Digitized by Google

jours dépourvues de détritus végétaux et animaux, sauf peut-être quelques rares coquilles marines, appartenant à l'époque secondaire, restes des fragments de craie roulée et brisée.

C'est donc avant cette période de glace que vivaient les animaux et les hommes dont nous retrouvons les traces dans les bancs de diluvium les plus profonds ou d'une formation antérieure à celle des glaciers. Ces hommes et ces animaux peuplaient notre pays durant cette époque d'une température moyenne qui, par un refroidissement probablement très-lent, a remplacé celle où croissaient dans les Gaules le palmier et toutes les plantes de la zône torride. C'est ce refroidissement qui, de siècle en siècle, est arrivé jusqu'à la neige continue et à ce degré de froid qui rendit toute végétation impossible, que nous avons nommé: *période glaciale.*

Cette longue stérilité des Gaules qui a pu s'étendre sur l'Europe entière, et même sur une grande partie du globe terrestre, y dépeuplant aussi les lacs, les rivières et les mers devenus un immense glaçon, explique cette absence de débris animaux dans ces couches qui en recouvrent d'autres où ils abondent, et tend à prouver cette alternative de vie et de mort, de population et de solitude qui paraît avoir été et devoir être encore le sort de chaque face de notre planète. A une période torride a succédé un climat modéré, amenant, par un refroidissement lent, la période glaciale, qui, elle-même, nous a progressivement ramenés à la température moyenne, laquelle nous conduira de nouveau, après une succession de siècles, à la chaleur tropicale (1).

(1) C'est aux astronomes à décider si notre système solaire est

Digitized by Google

Je ne sais si je me trompe, mais ce qui précède explique jusqu'à certain point l'absence ou la rareté des restes humains dans le diluvium de nos pays du nord (1). Les animaux, sauf quelques espèces, ne résistent pas plus que l'homme à un froid excessif et, comme lui, ils le redoutent; mais les hommes ont pu faire ce que les animaux ne font pas: ils ont prévu le danger et ils se sont éloignés avant que le froid ne fût devenu extrême, espérant trouver ailleurs un climat moins rigoureux.

soumis à ces alternatives à longue période de chaleur et de refroidissement, et quelle influence le refroidissement de la lune peut avoir sur la terre.

(1) Depuis qu'on a commencé cette impression, de nombreuses notices et brochures ont encore paru en France, en Suisse en Angleterre, etc., sur cette question si grave de l'ancienneté de l'homme. Parmi celles qui nous sont parvenues, nous citerons: *Les Celtes, les Armoricains, les Bretons*, par le Dr E. Halleguen; — *Artefacta antiquissima. Geology in its relations to primeval man*, par M. Henry Duckworth, esq. Liverpool, 1860.

La *Bibliothèque universelle* de juillet 1860, n° 31, pages 193 et suivantes, contient deux articles très-remarquables: l'un de M. E. Lartet, lu à l'Académie des sciences le 19 mars 1860, a pour titre: *L'ancienneté géologique de l'espèce humaine dans l'Europe occidentale;* l'autre, intitulé: *Existence de l'homme sur la terre antérieurement à l'apparition des anciens glaciers*, est de M. Ed. Collomb.

Aux savants français et étrangers que nous avons cités, nous devons ajouter: feu le président Ledict-Duflos; M. A. de Longpérier, de l'Institut; le comte de Viel-Castel, conservateur au Louvre; MM. les professeurs J.-B. Noulet et Leroy de Méricourt; le Dr Reuter, directeur de la Société d'archéologie de Nassau; M. J. Arneth, directeur du cabinet impérial des médailles à Vienne; l'amiral W. Smith; MM. Daniel Wilson, Éveret, Joseph Mayer.

Digitized by Google

Cette dépopulation des Gaules, en ce qui concerne notre espèce, a donc pu durer longtemps, même après le retour des autres races : on a vu que les restes humains n'étaient pas beaucoup plus communs dans les tourbières qui pourtant contiennent, comme le diluvium, des masses d'ossements d'animaux. Cette disproportion n'est pas purement locale, il en est ainsi à peu près partout, et ce n'est que lorsqu'on se rapproche de la superficie ou de la civilisation que la balance se rétablit et, sur quelques points, semble pencher en notre faveur. Mais cette suprématie du nombre n'apparaît qu'à l'époque historique : précédemment et dans l'état sauvage, la multiplication des animaux était à la fois plus grande et plus rapide que celle des hommes. Si l'on en juge à la masse de leurs os, il est des familles de mammifères qui ont fourni à elles seules plus d'individus que n'en produisit jamais l'espèce humaine.

Il en résulte que si l'on rapprochait le nombre d'hommes de celui des quadrupèdes nés depuis la contemporanéité, la race humaine ne formerait pas la cent millième partie de ces seules espèces. Si ce calcul est exact, il n'est pas étonnant qu'on découvre si peu d'hommes dans les terrains anciens, car on n'en doit rencontrer qu'un sur cent mille d'autres mammifères.

En considérant ces révolutions de notre terre, ces races y succédant à d'autres races, ces alternatives de dépopulation et de repeuplement séparés par des époques de solitude qu'indiquent assez ces couches dépourvues de débris organiques, on se demande si ces révolutions sont les premières, si, sous ce sol exploré, il n'y a pas un autre sol, et sous celui-là, un sol plus vieux encore. Le rayon de la terre a six mille sept cent soixante-dix-

Digitized by Google

sept kilomètres ; si notre œil pouvait seulement en percer dix, quel vaste champ d'étude s'ouvrirait devant nous! La géologie qui, depuis soixante ans, a fait tant de progrès, n'en est pourtant qu'à la surface, et nous n'en savons pas plus sur la composition intérieure de notre planète que sur celle de la lune : nul de nous ne peut dire si son enveloppe nous cache une mer centrale, une immense fournaise ou une suite de cavernes habitées par des êtres dont nous n'avons pas même l'idée, êtres ayant aussi leur air respirable et leur jour relatif. De cette terre connaissons-nous toutes les issues, tous les soupiraux, toutes les communications sous-marines? C'est donc tout un monde que nous avons à découvrir; et quand nous ne sommes encore qu'à l'enveloppe, quand nous avons à peine levé un petit coin du voile, il y aurait un singulier orgueil à déclarer qu'il n'y a rien dessous, et que cette couche de trois à quatre kilomètres, sur la formation et la composition (1) de laquelle nous ne sommes même pas d'accord, représente tout ce que contient la masse entière du globe.

La réflexion nous dit qu'il n'en peut être ainsi : qu'il est évident que la terre a été habitée dès qu'elle a été habitable; que l'homme y vivait lorsque des convulsions terribles l'ont entièrement bouleversée; qu'il y vivait

(1) Notre planète est-elle formée d'une matière éthérée qui s'est successivement concentrée et qui, de l'état de vapeur, a passé à l'état solide? — Est-ce un point attractif qui s'est accru, s'accroît encore et s'accroîtra indéfiniment de cette zône d'aérolithes qui l'entoure? — Est-ce un composé de débris de mondes brisés et de soleils éteints? Ou aérolithe lui-même, ce globe est-il insensiblement attiré vers un globe plus grand, à l'accroissement duquel il doit servir un jour? — Qustions à résoudre.

Digitized by Google

également lorsque sa surface a été modifiée par un effet plus lent ou un mouvement successif; que depuis son principe et aujourd'hui encore, cette terre croît en volume par l'adjonction de ces myriades d'aérolithes dont, ainsi qu'un anneau, une zône l'enveloppe; que ce volume s'accroît aussi de ces couches produites par la substance impalpable et par ces germes que nous apportent la lumière, la chaleur, l'électricité, accroissement insensible, mais incessant et tendant à enfermer tous les jours davantage ce sol le premier peuplé, à le comprimer, à le tasser vers le centre.

En présence de ces faits, qui de nous peut affirmer que là, sous nos pieds, à quelques cents mètres plus bas que les quelques cents mètres que nous connaissons, nous ne retrouverions pas la nature primordiale, avec d'autres formes, d'autres espèces, d'autres hommes, enfin cette ancienne superficie couverte des débris d'une humanité et peut-être d'une civilisation oubliées.

Sans doute il est plus court de dire qu'il n'y a rien eu au-delà de ce que nos yeux ont vu ou que notre mémoire nous rappelle, et qu'avant Ninive et Babylone on n'avait point bâti de villes; mais pensez-vous qu'une pareille croyance ait été admise dans ces cités, et que si elles avaient leurs écoles et leurs sages, ceux-ci y enseignaient, comme les nôtres, qu'avant eux il n'y avait rien? Non, à cette époque comme aujourd'hui, l'histoire de l'homme se perdait dans la nuit des temps, et on n'en savait pas plus sur ses premiers pas que nous n'en savons nous-mêmes. Les recherches des anciens, moins observateurs que nous, se portaient ailleurs; mais si ces sages, devenus naturalistes, avaient voulu approfondir l'étude de l'homme, ils auraient, comme nous, inter-

Digitized by Google

rogé le grand livre de la nature; ils auraient fouillé ces mêmes bancs, nés d'un cataclysme déjà si loin d'eux; ils y auraient trouvé ce que nous y trouvons, ces débris de races éteintes, ces grands mammifères inconnus, étranges pour eux comme ils l'ont été pour nous. Ces haches leur eussent révélé un peuple dont ils n'avaient pas même soupçonné l'existence. Enfin, Messieurs, ces quarante siècles qui se sont écoulés depuis l'époque où vivaient ces antiques habitants de Ninive et ces quarante autres qui vont s'écouler entre nous et un autre peuple pour qui, à notre tour, nous serons les Ninivites ou l'antiquité la plus reculée, cette période de huit mille ans ne sera pourtant qu'un point dans l'histoire de l'homme.

Étudions-la donc, mais comme elle doit l'être. Sortons du cercle étroit tracé par la routine, et ne limitons pas la puissance de Dieu en la mesurant à notre faiblesse. Pour lui, que sont les siècles? Que sont-ils même pour nous dès que, croyant à l'âme, nous ne voyons plus la vie dans ces quelques jours qui nous sont donnés sur la terre? Rappelons-nous que Dieu créa l'homme à son image, mais à son image divine, et répétons que Dieu éternel a fait l'homme *éternel*.

Lorsque l'éternité et l'espace sont là devant nous, ne craignons plus de regarder en arrière; remontons dans le passé: c'est seulement ainsi que nous pourrons mesurer l'avenir. De cette terre nous connaissons l'enveloppe, voyons ce qu'elle nous cache; ne nous bornons pas, comme la poule, à gratter la poussière pour en extraire un vermisseau; interrogeons ses entrailles: le sondage des mers, le percement des montagnes, le creusement des isthmes, enfin ces travaux d'art les plus grands que l'industrie humaine ait peut-être jamais

Digitized by Google

conçus, offrent en ce moment aux antiquaires et aux géologues (1) des moyens d'études qui ne se représenteront de longtemps. C'est aux amis des sciences à en profiter.

Peut-être serait-il utile qu'une commission fût nommée pour suivre ces grands remaniements de terrains, et que des instructions fussent données à ceux qui les dirigent (2), que des primes, que des médailles fussent accordées aux contre-maîtres et aux ouvriers qui les mériteraient par des découvertes ou le concours qu'ils auraient apporté aux recherches. Ce n'est, Messieurs, vous le savez, que par des soins analogues, dans la

(1) C'est pour exprimer cette double qualité que l'auteur a imaginé ce mot : *archéogéologie*, désignant ainsi cette science nouvelle ou l'étude de la géologie appliquée à l'histoire de l'enfance de l'homme et de ses premiers pas dans les arts et l'industrie.

(2) Le percement de l'isthme de Suez peut, si les terrains superposés sont soigneusement explorés, conduire à de grandes découvertes, non-seulement en archéologie, mais en histoire naturelle, en géologie, en paléontologie, en anthropologie : là encore on doit trouver l'homme antédiluvien.

On le retrouverait aussi sous l'ancien sol de Ninive, si les antiquaires qui y font des fouilles, ne se bornant pas aux monuments de la civilisation, voulaient pousser leurs sondages à quelques mètres au-dessous de ce sol qu'ont foulé les Assyriens. Là ils rencontreraient les traces du peuple qui les a devancés, car les chaumières ont partout précédé les palais, comme la hutte ou la tente a précédé la chaumière. Un mètre plus bas encore, ils arriveraient au gissement de la faune éteinte, et là aussi, avec les débris de ces grands mammifères, s'ils ne trouvaient pas ceux de l'homme, ils y verraient les traces de ses premiers pas sur la terre. L'étage supérieur leur avait fourni des chefs-d'œuvre, l'étage d'en bas leur montrera ce qui y a conduit : les arts de la nécessité ou l'industrie primitive.

Digitized by Google

mesure que me permettaient mes moyens, que je suis parvenu à créer des ouvriers antiquaires, des terrassiers géologues, et que nous sommes arrivés à ce point que dans notre arrondissement bien peu d'objets, grâce aux soins intelligents de ces ouvriers, échappent à nos études. Je serais donc injuste si je ne citais point, parmi ceux qui m'ont secondé, les terrassiers d'Abbeville.

Heureux le temps où je pouvais, comme eux, manier la pioche, et en les aidant de mes conseils le faire aussi de mon exemple; aujourd'hui l'âge ne m'a laissé que des doigts pour remuer une plume. Peut-être ici en ai-je abusé, mais vous me le pardonnerez: quand on a, pendant tant d'années, suivi une idée qu'on croit vraie, il est tout simple qu'on insiste pour la faire prévaloir. Grâce à vous, Messieurs, et à tous ces hommes mes maîtres en savoir, et dont les études ont secondé les miennes, une nouvelle voie est ouverte: ne nous arrêtons pas au premier pas de cette marche rétrospective, elle n'est pas sans profit. A mesure que les temps écoulés se révèleront à nous, l'horizon s'étendant, la science aussi lèvera ses barrières; le libre-échange des lumières s'établissant entre tous les peuples, il n'y aura pas plus de prohibitions en bon sens qu'en commerce et en industrie (1). Alors, considérée comme objet de pre-

(1) Ce fut M. Boucher de Perthes qui, en 1830, dans son livre intitulé: *Opinion de M. Cristophe sur la liberté du commerce*, en demandant la levée des prohibitions, donna le premier l'idée du libre-échange. Ce fut également lui qui, en 1833, dans un discours imprimé la même année dans les *Mémoires* de la Société d'Émulation, proposa de remplacer l'exposition des produits français qui devait avoir lieu prochainement à Paris, par une exposition universelle, c'est-à-dire où ceux de toutes les nations seraient admis. Il renouvela sa demande en 1835, en 1837 et en 1846.

Digitized by Google

mière nécessité et affranchie de tout droit, la raison, mise à la portée de tous, deviendra populaire.

J. BOUCHER DE PERTHES.

P. S. Depuis que l'attention s'est portée sur l'homme primitif et qu'on a compris que la géologie, qui nous a si bien renseignés sur la faune antique, pouvait aussi nous apprendre quelque chose sur notre propre histoire, les recherches ont été plus actives, plus approfondies. On ne s'est plus arrêté aux premières assises du temple et, comme le demandait l'auteur des *Antiquités antédiluviennes,* on a creusé dessous. Ses prévisions, ici encore, se sont réalisées. Dans le dernier compte-rendu de la Société des antiquaires de Londres, qui a paru depuis l'impression de ce discours, M. Taylor, en ce moment en Asie, annonce qu'à la suite de plusieurs fouilles qu'il a opérées sous les ruines de Babylone, il a trouvé de nombreux outils en silex, haches, couteaux, etc. Les dessins qui sont joints à son rapport prouvent que ces morceaux diffèrent peu, quant à la forme, de ceux de notre diluvium et de nos tourbières.

Digitized by Google

HAUTEUR DES BANCS DILUVIENS D'ABBEVILLE ET ENVIRONS,

Cités dans le livre des Antiquités celtiques et antédiluviennes et le présent Mémoire.

Nivellement fait le 6 juillet 1859 pour connaître la hauteur du terrain des carrières (diluvium) ci-après dénommées, par rapport au niveau moyen de la Somme, aux plus hautes eaux de la même rivière, aux marées extraordinaires et au niveau moyen de la mer à Saint-Valery-sur-Somme et au Hâvre.

DÉSIGNATION DES CARRIÈRES.		AU-DESSUS DES					
		Niveau moyen de la Somme.	Plus hautes eaux de retenues artificielles de la Somme en 1837.	Hautes eaux extraordinaires de la Somme en 1841.	Marées extraordinaires de vives eaux au pont de Saint-Valery-sur-Somme.	NIVEAU MOYEN DE LA MER à Saint-Valery-sur-Somme.	NIVEAU MOYEN DE LA MER au Hâvre.
	Ligne de comparaison. .	106m 70	107m 60	107m 06	106m 20	112m 87	114m 81
Carrière de cailloux à l'extrémité côté gauche du faubourg St-Gilles.	Terrain naturel au sommet de la carrière.	28 25	21 95	21 41	20 55	27 02	29 16
	Partie nivelée du terrain exploité. .	21 05	19 95	19 41	18 55	25 02	27 16
Carrière de cailloux de la porte du...	Terrain naturel au sommet de la carrière.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

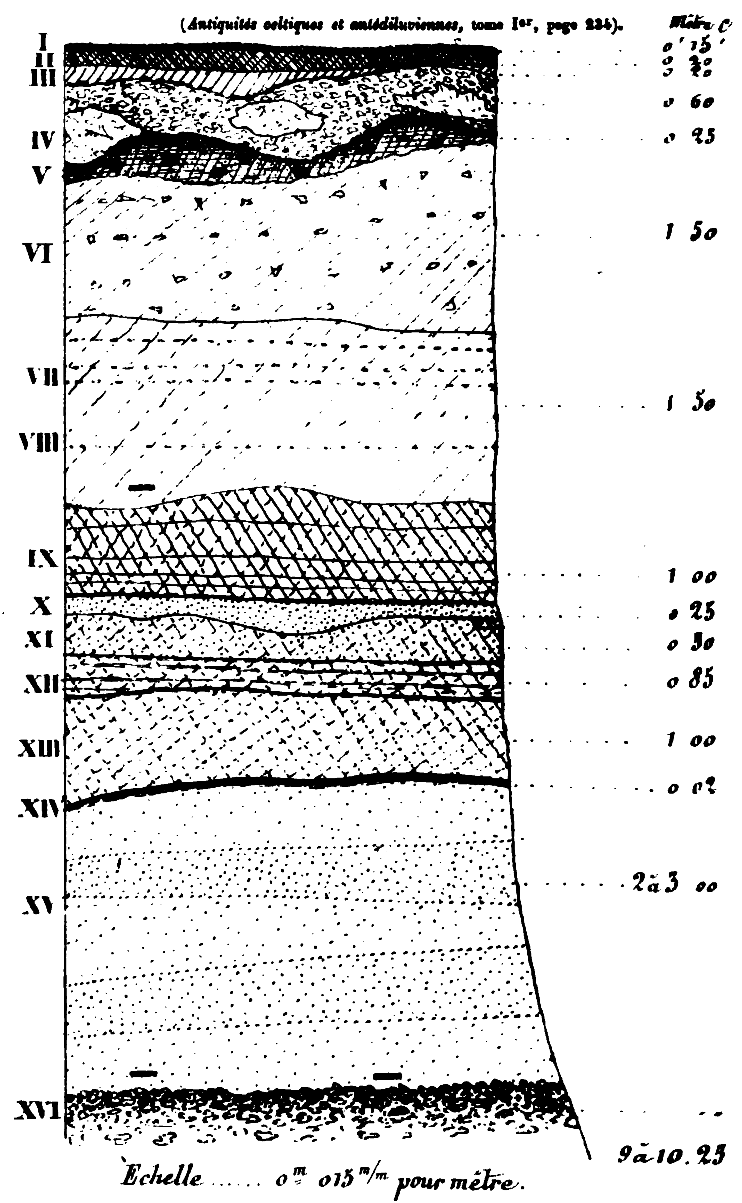
Carrière de sable de Menchecourt appartenant aux sieurs Dufour et Coulombel.	Terrain naturel au sommet de la carrière.	14 07	12 97	12 43	11 57	18 04	20 18
	Partie nivelée du terrain exploité et en culture.	8 87	7 77	7 23	6 37	12 84	14 98
Moulin de l'argilière, à Menchecourt.	Tertre sur lequel le moulin est placé	52 59	51 49	50 95	50 09	56 56	58 70
Carrière de Mautort, au sieur Papillon, à gauche de la route impériale n° 25.	Dessus de la carrière du sieur Papillon.	1 88	» 78	» 24	—» 62	5 85	8 »
	Plafond ou sol de ladite carrière. .	—2 12 (1)	—3 22	—3 76	—4 62	1 85	4 »
Niveau du terrain de la vallée, près la station du chemin de fer d'Abbeville.	Niveau de la vallée près de la station du chemin de fer.	1 50	» 40	—» 14	—1 »	5 47	7 60

(1) Le signe — indique les côtes qui se trouvent en contrebas des points de comparaison. Ainsi le plafond ou sol de la carrière du sieur Papillon est à 2m 12 au-dessous du niveau moyen de la Somme, à 3m 22 au-dessous des plus hautes marées de retenues artificielles, etc.; tandis, qu'au contraire, il se trouve à 4m au-dessus du niveau moyen de la mer au Hâvre.

Digitized by Google

COUPE RÉDUITE DU TERRAIN DE MENCHECOURT PRÈS ABBEVILLE.

(*Antiquités celtiques et antédiluviennes*, tome Ier, page 234).



Échelle ..... 0m 015 m/m pour mètre.

Digitized by Google

EXPLICATION DE LA PLANCHE OU DE LA COUPE.

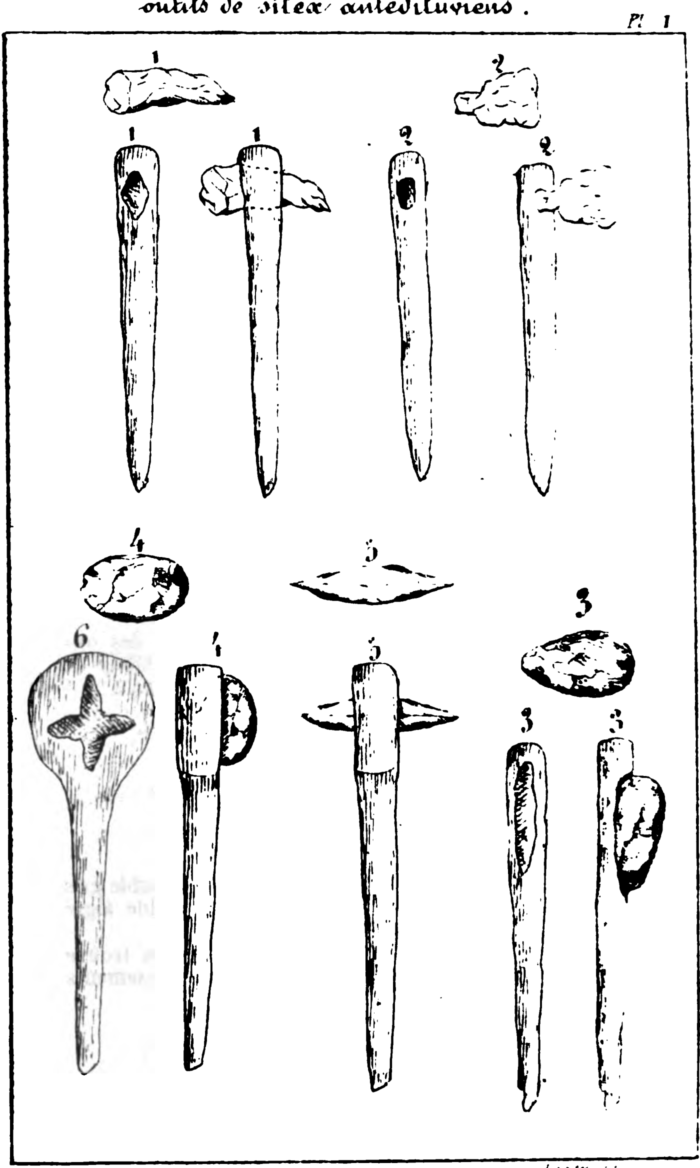
Terrains modernes ou alluviens.		I.	Terre végétale superficielle, noire; humus.
		II.	Terre végétale inférieure, argileuse (mélange d'humus et d'argile).
Terrains diluviens ou clysmiens (Al. Brong.) — Terrain clysmien détritique.		III.	Argile brune, biéfeuse inférieurement.
		IV.	Banc supérieur de silex roulés et brisés, contenant des paquets de marne blanche et de craie roulée en fragments amygdalins.
		V.	Glaise ferrugineuse brune, compacte (vulgairement appelée bief).
Terrain clysmien limoneux (Al. Brongniart).	Limono-détritique.	VI.	Argile marneuse, piquée de silex brisés à écorce blanche.
	Argile-sableux.	VII.	Sable marneux (sable gras des ouvriers). (La puissance de cette couche peut s'élever au-delà de 5 mètres; elle contient des ossements de mammifères.)
		VIII.	Lits de craie roulée réduite à de petits fragments pisiformes, mêlés de graviers siliceux; ces lits traversent le banc de sable marneux (VII) à diverses hauteurs.
		IX.	Glaise blonde, mêlée de veine de sable ocreux.
		X.	Lit de sable blond (sable aigre jaune des ouvriers), contenant de petits fragments de craie roulée et de coquillages brisés.
		XI.	Glaise grise, sableuse.
		XII.	Glaise et sable ocreux, par veines.
		XIII.	Glaise pure, grise.
		XIV.	Veine ocreuse
Terrain clysmien détritique	Sableux.	XV.	Lits alternatifs un peu obliques de sable gris et de sable blanc, coquilliers (sable aigre blanc des ouvriers). (C'est au milieu de ce sable que l'on trouve principalement les coquilles et les ossements diluviens.)
	Caillouteux.	XVI.	Banc inférieur de silex roulés et brisés.

▬ ▬ ▬ Ces marques indiquent l'emplacement des haches en silex.

Digitized by Google

De l'homme antédiluvien et de ses œuvres.
par Mr Boucher de Perthes.
Emmanchement probable des haches et autres outils de silex antédiluviens.

Pl. 1



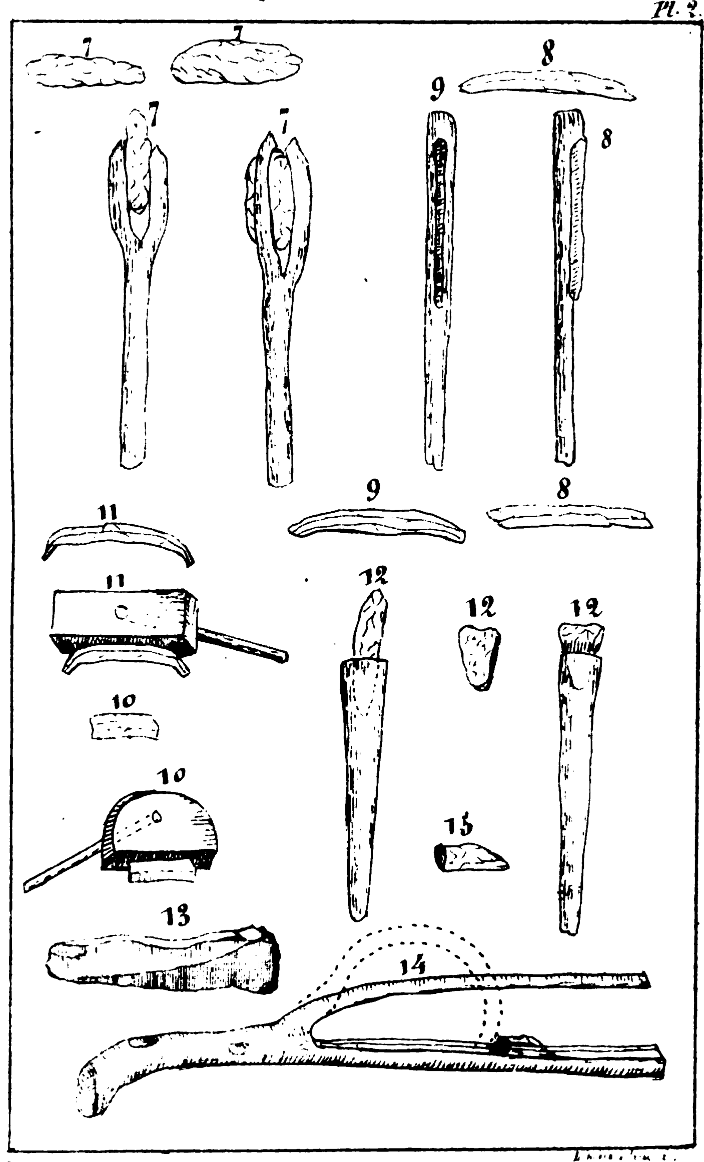
Voir la page 540 et les suivantes

Digitized by Google

Discours prononcé

à la Société Imp.le d'Emulation d'Abbeville le 7 Juin 1860.

Pl. 2.



Voir la page 543 et les suivantes.

CATALOGUE DE L'ŒUVRE

DE

JACQUES-FIRMIN BEAUVARLET

D'ABBEVILLE

PRÉCÉDÉ D'UNE

NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

PAR

L'ABBÉ DAIRAINE

Aumônier de l'Hôpital général

Jacques-Firmin Beauvarlet est né à Abbeville, paroisse Saint Georges, dans la maison qui fait le coin de la rue du Vert-Soufflet dite rue des Jacobins, le 25 septembre 1732. Son père se nommait Jacques Beauvarlet, et sa mère Marie Thomas. Il était encore enfant quand il eut le malheur de perdre ses parents; son oncle Pierre Beauvarlet, s'étant chargé de l'élever, le confia d'abord à Robert Hecquet, puis à Philippe-Augustin Lefebvre, qui lui donnèrent les premières leçons du dessin et de la gravure. Les progrès du jeune élève ayant été fort rapides, ses maîtres déterminèrent son oncle à l'envoyer, en 1750, à Paris, où il travailla sous la direction de Laurent Cars et de Charles Dupuis, et sous les yeux de Jean Daullé, graveur abbevillois. En 1753, Beau-

Digitized by Google

varlet, sorti de cette école célèbre, entreprit et exécuta, dit M. Louandre, les quatre estampes: *Acis et Galathée*, le *Jugement de Pâris*, l'*Enlèvement des Sabines* et l'*Enlèvement d'Europe*, d'après Lucas Giordano, dans lesquelles se manifeste le bon goût de cette école et qui rappellent les beaux temps de la gravure. Son mérite, dans ce début, le fit agréer à l'Académie le 29 mai 1762, et il fut reçu académicien le 25 mai 1776.

Beauvarlet ne fut pas toujours heureux dans le choix de ses sujets, et on regrette qu'il ait quelquefois gravé d'après des tableaux médiocres; quoi qu'il en soit, il est encore regardé comme un homme de talent, et un grand nombre de ses estampes lui donnent une place distinguée parmi les graveurs du XVIIIe siècle. Son désir de propager les peintres français lui fit traduire les tableaux de Raoux, de De Troy et de Vanloo. Un travail pur et une exécution précise distinguent ses différentes productions. *La Conversation et la Lecture espagnoles*, planches d'après Carle Vanloo, par lesquelles il débuta dans le genre sérieux, lui attirèrent les suffrages des amateurs, parce qu'elles sont d'un fini extrême. Plus tard, cédant au mauvais goût de son temps, il ne chercha plus qu'à plaire au public: il s'efforça d'obtenir des effets de lumière et s'exerça à composer des figures imaginaires où la grandeur des yeux et la petitesse des bouches sont vraiment outrées. Les sept gravures de l'*Histoire d'Esther*, d'après De Troy, font voir ce mauvais goût.

C'est à Beauvarlet que l'on doit la tête de Marie de la Tude, dite Mlle Clairon, représentée en Médée. Le roi Louis XV ayant chargé Carle Vanloo de peindre le portrait de Mlle Clairon, celui-ci s'en acquitta au gré de la cour et des connaisseurs. Cars fut désigné pour le graver.

Digitized by Google

Mlle Clairon lui demande quelle somme il exigerait?— Mille écus, répondit l'artiste. — C'est trop peu, reprit la superbe Médée; vous en aurez deux mille, car c'est le Roi qui paie. Cars fit de vains efforts pour imiter l'œuvre du peintre; six fois il retoucha son travail sans pouvoir réussir. Saint-Aubin et Jardinier ne furent pas plus heureux que lui. Rebuté de ces inutiles tentatives, Cars pria Beauvarlet, son élève, de faire cette tête moyennant le prix de cent louis, ce qui fut respectivement convenu. Mais le lendemain, Cars fit un autre traité avec Cochin et reprit à Beauvarlet la planche qu'il lui avait confiée, en exprimant des doutes sur le succès de son entreprise. Le célèbre Cochin ne fut pas plus habile que les trois précédents. Mlle Clairon, qui n'était pas très-jolie et à qui le rôle de Médée ne prêtait pas de charmes, ayant alors demandé à Cars quel serait le sujet qu'il croirait le plus capable de rendre cette tête si difficile et si rebelle au burin des plus célèbres artistes, Cars lui avoua que Beauvarlet s'était vanté d'y réussir. L'actrice, accoutumée aux grands rôles, monte dans sa voiture et se rend aussitôt chez Beauvarlet: « Vous vous êtes vanté, lui « dit-elle, de bien rendre la tête de mon portrait; il est « de votre honneur de vous en acquitter, sinon tout Paris « saura que votre promesse à Cars n'était qu'une vaine « jactance; ce qui serait le comble de la honte pour un « artiste qui aspire à la célébrité. » Beauvarlet, atterré par la force de l'argument et par le ton théâtral de l'héroïne, accepta, sous la condition qu'on lui compterait cent louis; que les estampes porteraient son nom, et ne seraient vendues et débitées que chez lui; ce qui fut exécuté. On croit que c'est le portrait de Mlle Clairon qui lui valut le titre de graveur du Roi.

Digitized by Google

Parmi les gravures sorties du burin de Beauvarlet, les plus connues et les plus recherchées par les amateurs sont: *les sept sujets de l'histoire d'Esther* (1), *l'Annonciation de Jésus-Christ* où les filles de Louis XV figurent en anges, *Sainte Geneviève, les Chevaliers danois, les Couseuses, Télémaque dans l'île de Calipso, les Enfants de France, l'Enlèvement des Sabines, l'Enlèvement d'Europe, la Toilette pour le Bal, le Retour du Bal, Acis et Galathée, la Lecture et la Conversation espagnoles, Suzanne au bain, la Sultane, la Confidence, le Bourg-mestre, la Chasteté de Joseph, le Combat de Persée, le Portrait du marquis de Pombal.*

Le marquis de Pombal, ministre du Portugal: dans ce tableau, la marine est de Vernet, et le reste de Vanloo. Ce ministre, dont la figure se prêtait si bien au succès du pinceau et du burin, est représenté sur une terrasse, ayant devant lui le port de Lisbonne et la partie qui lui doit sa restauration. Les Portugais n'ont en rien contribué à cette espèce de monument élevé à la reconnaissance. Le tableau fut gravé en 1772, aux frais de deux négociants anglais établis à Lisbonne; l'un fut David Praisy, l'autre Girard de Vismes, petit-fils de Jean de Vismes, né dans un village auprès d'Abbeville. Cette gravure est devenue fort rare.

Beauvarlet était d'un caractère doux et modeste. Peu enorgueilli de ses succès, il les attribuait plus aux ouvrages qu'il traduisait et aux bontés du public qu'à son propre mérite. Tout le monde convient que sa taille est régulière et brillante, mais aussi qu'elle est molle et

(1) Lorsqu'un membre de sa famille se mariait, il lui donnait, comme présent de nôces, les sept gravures d'*Esther*.

Digitized by Google

monotone. On lui reproche d'avoir tiré trop d'épreuves avant la lettre.

Ses estampes ont eu une très-grande vogue, et ses épreuves avant la lettre sont montées, de son vivant, à des prix excessifs, qui ont beaucoup diminué depuis sa mort arrivée le 7 décembre 1797, à l'âge de soixante-cinq ans. Beauvarlet se maria trois fois, et deux de ses femmes, Catherine-Françoise Deschamps et Marie-Catherine Riollet, l'aidèrent dans ses travaux. On prétend qu'elles dessinaient les planches qu'il devait graver.

Catherine-Françoise Deschamps, née à Paris en 1740, a gravé quatre-vingt-dix pièces pour la petite académie de Mme de Sainci. On lui doit aussi : 1° *la Cuisinière*, d'après Jean-Baptiste Greuze ; 2° *la Marchande de Harengs* et son pendant, également d'après Greuze ; 3° *les Baigneuses surprises*, d'après de Troy ; 4° *la Maman...* ; 5° *le prince de Brunswick...* ; 6° *Zéphir et Flore*, d'après Louis Galloche ; 7° *la belle Pleureuse*, 8° *la Bergère craintive*, 9° *la Dormeuse*, 10° *la Bacchante surprise* (terminée par Voyez, graveur abbevillois). Ces quatre dernières pièces ont été gravées d'après Saint-Quentin, ainsi que douze vignettes avec cette devise : *longè propè*.

Marie-Catherine Riollet, née à Paris en 1755 et morte dans cette capitale en 1788, a gravé *le Mauvais Riche*, d'après David Teniers, et une *Vue de Clermont en Beauvaisis*.

Beauvarlet a formé de nombreux élèves d'Abbeville, parmi lesquels on distingue : 1° Jean-Charles Levasseur, né le 21 octobre 1731, mort à Paris le 29 novembre 1816 ; il avait été reçu à l'Académie cinq ans avant son maître, le 26 janvier 1771 ; 2° Eustache Danzel, né à Abbeville et mort à Paris en 1775 ; 3° Jacques-Claude Danzel,

Digitized by Google

parent du précédent, né le 5 mai 1735 et mort dans sa ville natale le 24 décembre 1809; 4° Nicolas VOYEZ, né en 1742; 5° François VOYEZ, frère du précédent, né en 1746; 6° Louis DENNEL, né en 1741, vivait encore à Paris en 1828; 7° François HUBERT, oncle de Millevoye, né le 2 février 1744 et mort le 14 février 1809; 8° Louis-Charlemagne THOMAS, tué sur le champ de bataille aux avant-postes d'Aix-la-Chapelle, le 1er mars 1793; 9° Blaise ELLUIN; 10° Pierre MALOEUVRE, né en 1740. Enfin, il forma plusieurs autres artistes distingués, tels que JOURDENEUIL, BINET, DUGOULX, AUDOUIN et le fameux PORPORATI.

Beauvarlet a fait au dessin plusieurs portraits de ses compatriotes, tels que *Daniel-François Formentin*, avocat du roi, qui a légué sa bibliothèque à la ville d'Abbeville; M. *Foucques de Tœufles*, etc. Il existe aussi à Abbeville plusieurs dessins, faits au crayon par Beauvarlet, sur les fables de La Fontaine. Son buste en terre cuite, par Boizeau et donné par M. de Bommy, se voit à la bibliothèque publique.

Digitized by Google

CATALOGUE

DE

L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

JACQUES-FIRMIN BEAUVARLET

D'ABBEVILLE (1)

SUJETS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

* 1. *Loth et ses filles*, d'après Lucas Giordano. Pièce large de 400 millimètres, haute de 298.
* 2. *La Chasteté de Joseph*, d'après Jean-Marc Nattier. Larg. 410 millim., Haut. 285. A Paris, rue St-Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

3. *Le Jugement de Salomon*, d'après de Troy.

* 4. *La chaste Suzanne*, d'après Joseph-Marie Vien. Larg. 405 millim., Haut. 282.

5. *La chaste Suzanne tentée par les vieillards*, d'après Lucas Giordano. Larg. 428 millim., Haut. 202.

* 6. *Suzanne surprise par les vieillards*, d'après Guido Cagnacci.

(1) Un * désigne les gravures qui se trouvent à la bibliothèque d'Abbeville, 1860.

Digitized by Google

L'Histoire d'Esther. Sept gravures en largeur, d'après Jean-Baptiste-François de Troy :

* 7. *Mardochée refuse de fléchir les genoux devant Aman,*
* 8. *Esther couronnée par Assuérus,*
* 9. *Toilette d'Esther,*
*10. *Repas d'Assuérus,*
*11. *Évanouissement d'Esther,*
*12. *Aman arrêté par ordre d'Assuérus,*
*13. *Triomphe de Mardochée.*
14. *L'Évanouissement d'Esther,* d'après de Troy. Pièce en hauteur.

SUJETS DU NOUVEAU TESTAMENT.

*15. *Annuntiatio Beatissimæ Virginis Mariæ,* d'après François Le Moine. Pièce en hauteur, signée *Beauvarlai.*
16. *St Jérôme,* d'après Van-Dyck.
17 *L'Incrédulité de St Thomas,* d'après Matteo Preti. Larg. 395 millim., Haut. 290.
18. *Sainte Geneviève...*

SUJETS DE LA FABLE ET DE L'HISTOIRE ANCIENNE, ETC.

*19. *Offande à Priape,* d'après Jean Raoux. Beauvarlet excudit.
*20. *Télémaque dans l'île de Calipso,* d'après Jean Raoux (le tableau est au musée du Louvre). Larg. 555 milim., Haut. 395.
*21. *Les Chevaliers Danois séduits par les Nymphes d'Armide,* d'après L. J. Fr. Lagrenée. Larg. 553 millim., Haut. 398. Pendant du n° précédent.

Digitized by Google

* 22. *Tancrède secouru par Herminie*, d'après L. J. Fr. Lagrenée. Larg. 410 millim., Haut. 285.

* 23. *L'Ane et le petit Chien*, d'après Jean-Baptiste Oudry. Haut. 286 millim., Larg. 214. Planche pour les Fables choisies de La Fontaine. Paris, 1755.

* 24. *La Suprise du Renard*, d'après Jean-Baptiste Oudry.

* 25. *La Garde fidelle*, chiens gardant du gibier, d'après C. Huet. Larg. 291 millim., Haut. 210.

* 26. *Acis et Galathée*, d'après Lucas Giordano. Larg. 543 millim., Haut. 388.

27. *Persée combattant contre Phinée*, d'après Lucas Giordano. Larg. 490 millim., Haut. 348.

* 28. *L'Enlèvement d'Europe*, d'après Lucas Giordano. Larg. 542 millim., Haut. 308.

* 29. *Le Jugement de Pâris*, d'après Lucas Giordano. Larg. 542 millim., Haut. 392.

* 30. *Offrande à Cérès*, d'après Joseph-Marie Vien. Haut. 400 millim., Larg. 285.

* 31. *Offrande à Vénus*, d'après Joseph-Marie Vien. Haut. 395 millim., Larg. 285.

32. *Diane et Actéon*, d'après Rottenhamer et Jean Breughel. Larg. 290 millim., Haut 223.

* 33. *La Mort d'Adonis pleurée par Vénus*, d'après Bacciarelli née Richter. Larg. 342 millim., Haut. 265.

* 34. *La Marchande d'Amours*, d'après Joseph-Marie Vien, sur une peinture antique d'Herculanum. Larg. 468 millim., Haut. 361.

35. *L'Amour enchaîné par les Grâces*, d'après François Boucher. Haut. 448 millim., Larg. 348.

* 36. *L'Amour à l'épreuve*, d'après François Boucher. Haut. 312 millim., Larg. 241. Pièce libre. Beauvarlet direxit.

Digitized by Google

37. *L'Amour en repos,* d'après Carle Vanloo.
38. *L'Amour et l'Hymen,* d'après François Boucher.
* 39. *Le Départ du Courrier,* d'après François Boucher.
* 40. *Le Retour du Courrier,* d'après François Boucher.
* 41. *Silvie fuit le Loup,* d'après François Boucher. Pièce en hauteur. La planche existe encore.
* 42. *La Pêche,* d'après Fr. Boucher. Pièce en hauteur.
* 43. *La Chasse,* d'après Fr. Boucher. Pièce en hauteur.
44. *Les Baigneuses,* d'après Fr. Boucher.
* 45. *La Rêveuse,* d'après Fr. Boucher.
* 46. *La Lecture espagnole,* d'après Carle Vanloo. Pièce en hauteur.
* 47. *La Conversation espagnole,* d'après Carle Vanloo. Pièce en hauteur.
* 48. *La Confidence,* d'après Carle Vanloo. Haut. 435 millim., Larg. 352. La planche existe encore.
* 49. *La Sultane,* d'après C. Vanloo. Haut. 430 millim., Larg. 354. La planche existe encore.
* 50. *La Bascule,* d'après Honoré Fragonard. 1760.
* 51. *Le Colin-Maillard,* d'après H. Fragonard. Pièce en hauteur.
* 52. *La Famille du Fermier,* d'après H. Fragonard. Larg. 415 millim., Haut. 323. Beauvarlet direxit.
* 53. *Le Danger d'aimer,* d'après Fr. Boucher. Beauvarlet direxit. Pièce en largeur.
* 54. *L'Amour frivole,* d'après Fr. Boucher. Beauvarlet direxit. Pièce en hauteur.
* 55. *Le Berger indiscret,* d'après Fr. Boucher. Beauvarlet direxit. Pièce en largeur.
* 56. *Actéon métamorphosé en Cerf,* d'après Rottenhamer.
57. *Le Rendez-vous agréable,* d'après Jean Raoux. Haut. 420 millim., Larg. 342.

Digitized by Google

58. *Les deux Musiciennes*, d'après Jean Roux.

59. *La douce Mélancolie*, d'après Joseph-Marie Vien. Pièce en hauteur.

60. *Une Mendiante tenant son enfant*, d'après Jean-Baptiste Greuze.

61. *La Maman*, d'après J.-B. Greuze. Pièce en hauteur. Beauvarlet excudit.

62. *La Marchande de Marrons*, d'après J.-B. Greuze. Pièce en hauteur.

63. *L'Écureuse*, d'après J.-B. Greuze. Pièce en hauteur.

*64. *L'Enlèvement des Sabines*, d'après Lucas Giordano. Larg. 538 millim., Haut. 390.

*65. *Défaite du Convoi prussien près d'Olmutz*, d'après F. Casanova. Beauvarlet excudit.

*66. *Levée du Siége d'Olmutz*, d'après F. Casanova. Pièce en largeur. Beauvarlet excudit.

*67. *Les Couseuses*, d'après Guido Reni, qui est au musée de St-Pétersbourg. Larg. 548 millim., Haut. 395.

*68. *Le Jeu de Trictrac*, d'après Adrien Van-Ostade.

*69. *Le Café hollandais*, d'après Adrien Van-Ostade.

70. *Le Bourg-Mestre*, d'après Adrien Van-Ostade. Haut. 375 millim., Larg. 305. Sans nom de graveur.

*71. *Le Joueur de Cornemuse*, d'après David Teniers. Larg. 374 millim., Haut. 250.

*72. *Le Ménage octogénaire*, d'après David Teniers. Pièce en largeur.

*73. *La bonne Intelligence*, d'après David Teniers. Pièce en hauteur.

74. *La prompte Obéissance*, d'après David Teniers. Pièce en hauteur.

75. *Les Délices de la Tabagie*, d'après David Teniers.

76. *Le Plaisir des Vieillards*, d'après David Teniers. Pièce en hauteur.

Digitized by Google

77. *L'Opération inutile*, d'après David Teniers, pièce en hauteur.

78. *Le Jeu de Trictrac*, d'après David Teniers.

79. *Le Jeu de Dés*, d'après Léonard Bramer. Pièce en largeur. Beauvarlet excudit.

80. *Le Jeu de Quilles*, d'après Léonard Bramer. Pièce en largeur. Beauvarlet excudit.

* 81. *La double Surprise*, d'après Gerard Dov. Haut. 433 millim., Larg. 342.

82. *La Femme rusée*, d'après Corn. Bega.

83. *La Cuisine allemande*, d'après Jobst Juncker.

* 84. *Les Savoyards*, d'après Étienne Jeaurat.

* 85. *L'Éplucheuse de Salade*, d'après Étienne Jeaurat. Haut. 309 millim., Larg. 246.

* 86. *La Toilette ou les Apprêts du Bal*, d'après de Troy.

* 87. *Le Retour du Bal*, d'après de Troy.

* 88. *La Marchande de Poissons*, d'après Michel Carré.

89. *Zéphyr et Flore*, d'après Louis Galloche.

90. *L'Expérience sur l'Électricité*, d'après Amédée P. Vanloo. Cette pièce n'a pas été finie par Beauvarlet.

91. *Une Femme donnant un petit moulin à son enfant*, d'après Noël Hallé. Pièce en largeur.

* 92. *Les Adieux de Catin*, d'après P. Lenfant. Haut. 381 milim., Larg. 305.

93. *Le Testament de la Tulipe*, d'après P. Lenfant. Haut. 383 millim., Larg. 308.

* 94. *Le Jardinier*, d'après Vanasse. Pièce en hauteur.

* 95. *La Fruitière*, d'après Vanasse. Pièce en hauteur.

96-97. *Troisième et quatrième Vues de Dresde*, d'après Vagner.

98. *Paquebot hollandais*, d'après Lud. Bakuisen.

* 99. *Reliquiæ Danaum*, d'après Jean Selhein.

Digitized by Google

* 100. *Une Vue du fond du Golfe de Bays*, d'après Jean Selhein.

PORTRAITS.

* 101. *Le comte d'Artois et mademoiselle Clotilde assise sur une chèvre*. 1767. D'après Drouais. Le tableau est au musée de Versailles. Haut. 450 millim., Larg. 345.

1er ÉTAT : Avant la lettre et avant les armes ; on lit dans le coin inférieur : *g. Beauvarlet*, venu à rebours.

2e ÉTAT : Avant la lettre, mais avec les armes.

3e ÉTAT : Avant la lettre.

102. *Madame Adélaïde... L'Air...*, d'après Jean-Marc Nattier. Le tableau est au musée de Versailles. Larg. 353 millim., Haut. 250.

103. *Le marquis de Pombal assis sur le bord de la mer*. On voit, dans le fond, le port de Lisbonne. D'après L.-M. Vanloo et Joseph Vernet. 1772. Larg. 763 millim., Haut. 598.

* 104. *Hippolyte de la Tude Clairon* dans le rôle de *Médée*, par Laurent Cars et Jacques Beauvarlet, graveurs du roi. D'après Carle Vanloo. Grande pièce en hauteur.

105. *Madame la comtesse du Barry*, d'après Drouais. Haut. 282 millim., Larg. 203.

* 106. *Les Fils du duc de Béthune*. Deux enfants qui s'amusent à faire jouer un chien sur une guitare. D'après Drouais le fils. Larg. 470 millim., Haut. 305.

107. *Edme Bouchardon*, d'après Drouais. 1776. Haut. 360 millim., Larg. 243. Beauvarlet a présenté ce portrait pour sa réception à l'Académie.

Digitized by Google

* 108. *Edme Bouchardon,* d'après Drouais.

* 109. *Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne,* d'après Fredou. Haut. 100 millim , Larg. 81.

110. *M. J. Bandieri de Laval,* d'après Drouais. Haut. 218 millim., Larg. 152. Beauvarlet direxit.

111. *Ferdinand, prince de Brunswick,* d'après une médaille, par Françoise Deschamps, femme Beauvarlet. Haut. 203 millim., Larg. 163.

* 112. *J.-B. Poquelin de Molière,* d'après Sébastien Bourdon. Haut. 440 millim., Larg. 332.

1er État : Avant toute lettre.

2e État : Avec la lettre et l'adresse : *A Paris, chez le sieur Mailly,* mais avant la dédicace. Des deux côtés, des attributs dans le bas.

3e État : Avec la dédicace.

113. *André-J.-Hiac. Le Berthon, président du Parlement de Bordeaux,* d'après F.-J.-L. Lossing. Haut. 453 millim., Larg. 335.

* 114. *Jean-Charles Relongue, seigneur de la Louptière,* d'après Suruge. 1768.

* 115. *B.-G. Sage, censeur royal,* d'après G. Colson. Haut. 160 millim., Larg. 108.

116. *Claude Le Noir, avocat.* Buste posé sur un piédouche.

117. *François-M. Pichault, docteur en théologie.* Haut. 256 millim., Larg. 203.

118. *J.-A. Nollet,...,* d'après Maurice Quentin de la Tour. Haut. 114 millim., Larg. 85.

* 119. *Sylvain Perussault, jésuite,* d'après P. Dachon. Haut. 336 millim., Larg. 231.

120. *La princesse Catherine Galitzin,* d'après Lefèvre. Haut. 225 millim., Larg. 153.

Digitized by Google

* 121. *Pierre-François Ducluzel, marquis de Montpipeau, intendant de Tours en 1766*, d'après Roslin. Haut. 262 millim., Larg. 170.

* 122. *Pierre-François Ducluzel, en habit de chasse et tenant un fusil,* d'après Roslin. Haut. 258 millim., Larg. 169.

123. *Laurent-François Boursier, docteur en théologie.* Buste posé sur un piédouche. Haut. 80 millim., Larg. 46.

124. *Charles Coffin, ancien recteur de l'Université de Paris.* Buste posé sur un piédouche.

* 125. *François-Maurice Pichault, docteur en théologie, aumônier du roi.*

126. *Marie-Louise de Béringhen, marquise de Vieux-Pont.* Buste posé sur un piédouche. Haut. 83 millim., Larg. 48.

127. *Antoine-M. de Chaumont de la Galaisière, chancelier du roi de Pologne.* Ovale. Haut. 202 millim., Larg. 163. Ce portrait, imprimé dans un passe-partout, est anonyme.

* 128. *Philippe-Onuphre Desmaretz, théologien et confesseur du roi,* d'après Jouffroy. Haut. 328 millim., Larg. 226. An 1758.

129-130-131-132. *Les Ages.* Quatre pièces, d'après Jean Raoux.

133-134-135. *Trois sujets de la Galerie de Dresde,* d'après Luc Jordan.

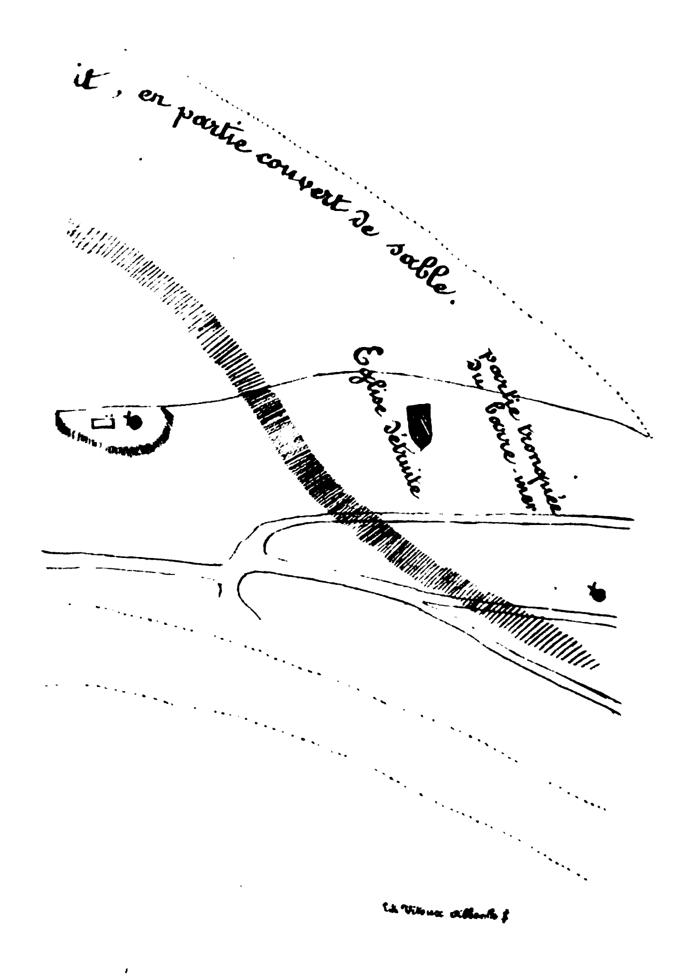
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

cien du Crotoy.

MME.



Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LES

RUINES DU CROTOY

A diverses époques, on a trouvé sous le sol du Crotoy des témoignages évidents de l'ancienne importance de cette localité, comme ville et comme port de mer. M. le docteur Ravin, de regrettable mémoire, avait déjà constaté cette importance; il s'était livré à des recherches très-intéressantes qui l'avaient conduit à y retrouver les traces d'un ancien établissement romain. Après lui, un autre membre de la Société d'Émulation, M. Labourt, portant son attention sur ces ruines et sur la position maritime du Crotoy, a aussi écrit un mémoire très-savant pour démontrer que la problématique *Britannia* de Pythéas devait être située au Crotoy, et que les ruines indiquées sur toute l'étendue du banc proviennent de cette importante ville des Gaules.

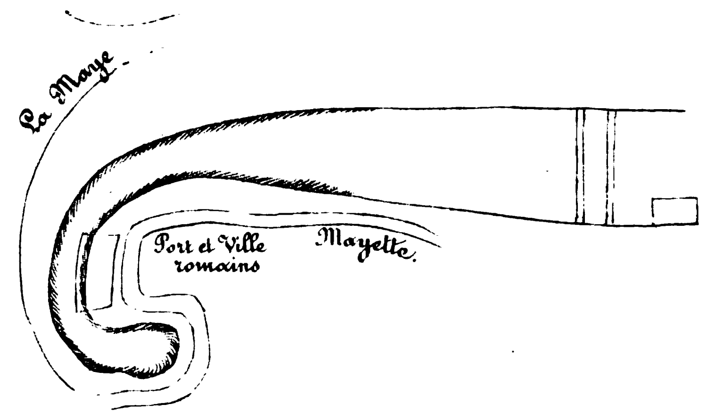
M. Labourt termine la seconde partie de ses recherches, en disant: « *Tout n'est pas encore dit sur l'histoire ancienne de cette intéressante localité.* » Nous répéterons ces paroles après lui, car chaque jour apporte une nouvelle révélation sur le passé de ce sol tour à tour ravagé par les vagues de la mer et par la main des hommes. Chaque coup de bêche qui remue le terrain inférieur apporte une preuve nouvelle; chaque coup de

Digitized by Google

mer, en déplaçant un banc de sable, ramène au jour des indices longtemps cachés.

M. Ravin ne s'était point trompé sur l'origine des ruines que ses fouilles lui firent découvrir. Une ville gallo-romaine exista au Crotoy; elle y existe encore sous les sables de la mer et du rivage, c'est-à-dire sur la partie de l'ancien territoire qui fut détruite par les éléments.

Le sol sur lequel est assis le Crotoy est un banc de galets recouvert de quelques mètres de sable gras mêlé de silex et de coquillages. Ce banc, qui prend naissance sur la rive gauche de la Maye, s'étend sur une longueur d'environ cinq kilomètres dans la direction du N.-E. au S.-O. et forme, aux abords de la Somme, un crochet nommé *hoc* en langue celtique, lequel était contourné de l'Ouest à l'Est par le Sud. La Maye suivait le pied de ce banc qui était le hoc de la Maye, *Maye-hoc*.



Les Romains s'établirent sur le versant septentrional du banc, lequel abritait une crique très-commode formée par les eaux de la Mayette qui, à mer haute, devaient donner une profondeur de quinze à vingt pieds. Les bas

Digitized by Google

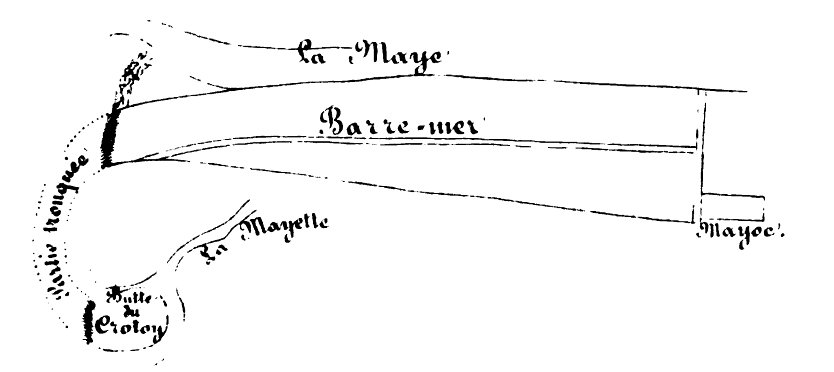
champs de Favières et Morlay n'existaient pas alors ou étaient à l'état de bancs de sable. Le périmètre de la baie, de ce côté, était formé par les collines de Forêt-montiers, Ponthoile et Noyelles. Peut-être quelques parties de grèves herbées surgissaient-elles du niveau des pleines mers, mais elles étaient rares, et à basse mer c'était un dédale de bancs et de courants qui rendaient ces lieux impraticables.

La mer battait la partie méridionale de la colline sur laquelle l'établissement romain du *Maye-hoc* était édifié et enlevait des portions qui diminuaient graduellement sa largeur. Il arriva un jour que, par une forte marée, la mer rompit la dernière tranche; les eaux firent irruption et la ville romaine fut inondée.

Faut-il reporter jusque là la tradition dont parle dom Grenier, qu'une grande ville existait sur ce point et qu'elle fut détruite par une inondation de la mer?

Il n'y avait point de remède possible à cette irruption des eaux; la mer continua à balayer le sol; le banc fut tronqué, l'extrémité du crochet resta debout et forma un ilot entouré par les marées hautes.

Les habitants se retirèrent sans doute sur la partie du banc qui était restée intacte et y rétablirent leurs habitations; mais ce nouvel établissement ne paraît point avoir été aussi important que le premier.



Digitized by Google

Par une de ces variations dont l'estuaire de la Somme donne si souvent des exemples, la mer reforma elle-même la digue qu'elle avait rompue : les sables enlevés par les vents s'arrêtèrent sur les débris de la ville submergée, et leur élévation forma des dunes qui opposèrent une nouvelle barrière aux irrigations de la mer. Il n'existait plus de traces de l'établissement romain.

Puis les Francs vinrent, et les Romains disparurent à leur tour. Mayoc devint une habitation que les premiers comtes de Ponthieu visitèrent quelquefois, où ils fondèrent une abbaye et qui, pendant les années mérovingiennes, paraît avoir été le seul lieu habité de ces parages.

Les évènements marchaient. La féodalité vint, et le comte de Ponthieu, qui vivait fréquemment en guerre avec ses voisins et surtout avec le seigneur de Saint-Valery, à cause de leurs mutuelles prétentions sur l'entrée de la Somme, établit une forteresse sur l'îlot formé par la rupture du hoc. Ce n'était, je crois, qu'un lieu désert où l'on n'arrivait qu'avec d'extrêmes difficultés, à cause des ravins profonds et des fondrières dont il était entouré du côté de la terre, et que la mer submergeait à marée haute. Dans la langue celtique, ces endroits vaseux avaient porté le nom de *crot (crotum,* creux, ravin, dit le docteur Pratbernon (1), d'où le mot *encroter),* et il est présumable que c'est de là que l'îlot fut nommé Crotoy. Ce fut une excellente position pour se rendre maître de la navigation dans l'embouchure de la Somme, en même temps que c'était une retraite

(1) *Mémoires de la Commission d'archéologie de la Haute-Saône,* 1er livre, page 9.

Digitized by Google

imprenable. C'est sur ce point que se retrouvent aujourd'hui les vestiges du moyen-âge.

Les ruines romaines existent, au contraire, sous les dunes de sable qui relient l'ilot à la partie tronquée du *hoc* qui, depuis, fut nommé *barre-mer*, parce qu'il arrêtait de ce côté les flots de la marée.

M. Ravin, assisté de M. César Roussel, fit en 1828, sur ce point, des fouilles qui amenèrent la découverte de nombreux débris d'habitations romaines existant à une profondeur de deux à trois mètres seulement; elles reposent sur un fond d'argile recouvert par un sable de mer déposé par les vents. Les fouilles n'ont point été continuées, et l'on n'a pu se prononcer sur l'étendue et l'importance des substructions qui peuvent exister sous ce sol : tout ce qu'il est permis de supposer, c'est que l'établissement couvrait tout le périmètre compris entre les murs du Crotoy, le cimetière, la pointe de Saint-Pierre et une étendue assez considérable de la grève qui formait autrefois une colline peu élevée.

Depuis les recherches de M. Ravin, divers travaux de terrassement ont apporté de nouveaux indices que ce lieu était l'emplacement de la ville romaine. Les débris n'existent pas seulement sous les dunes du rivage, on en retrouve à une assez grande distance dans les grèves; non point roulés par les vagues, mais entassés dans l'argile que le sable de mer a recouverte et que des circonstances dépendant des courants de la Somme mettent parfois à découvert.

La direction des courants qui viennent au jusant, du cap Cornu sur la pointe Saint-Pierre, a contribué à enlever le sable qui recouvrait cette plage ; depuis plusieurs mois, différentes parties du banc de galets qui

Digitized by Google

supportait le hoc ou crochet dont nous avons parlé sont à découvert, et l'on y retrouve à profusion les indices de l'établissement détruit. Il y a huit ans, M. Vaduntun, syndic des gens de mer au Crotoy, y trouva, sous une planche de bois pourri, sept vases parfaitement conservés.

On y a reconnu l'orifice d'un puits que je n'ai point vu et qui est encore sous le sable en ce moment. La grande marée de septembre 1860 a mis à découvert un autre puits à environ six cents mètres du premier ; la construction paraît être de l'époque romaine.

Une couche d'argile blanche parsemée de galets se montre sur plusieurs points ; lorsqu'on la fouille, on en retire un amalgame de tuiles, de pavés, de ciments, d'ossements humains et d'ossements d'animaux disposés pêle-mêle dans cette vase durcie ; les fragments de poterie rouge, jaune, grise et noire, fine ou grossière abondent; peu de vases sont entiers; on y ramasse aussi des morceaux de marbre, d'albâtre et de granit vert, jaune, gris, brisés en pièces, des morceaux de métal oxydés, du bois travaillé. Tout indique qu'un élément dévastateur a passé là et que les habitations se sont affaissées, brisant la charpente et la maçonnerie.

J'y ai trouvé une médaille grand bronze très-frustre; il y a quelques années, un préposé des douanes nommé Boileau, y trouva une médaille d'or bien conservée, portant l'effigie de Trajan; il la vendit au poids de l'or pour vingt-trois francs cinquante centimes. Plusieurs autres médailles furent ramassées au même endroit et sous les dunes qui sont voisines. M. Cuvelard, meunier, qui a fait un jardin d'une partie de dunes, en retire fréquemment des vases, des médailles et des morceaux de maçonnerie. Il m'a remis une médaille petit module,

Digitized by Google

argent et cuivre, à l'effigie de *Posthumus imp. aug*. Le revers représente un jeune homme couronné de rayons et portant un fouet. Le mot *oriens* entoure sa tête.

Parmi les fragments de vases que j'ai recueillis, il en est d'un très-grand diamètre et d'une pâte extrêmement fine. Les poteries rouges sont ornées de dessins, de fleurs, de pampres, d'animaux. Un morceau de petit vase porte un personnage très-bien conservé, nu, avec une ceinture inguinale; le pied droit est posé sur un cube, et la cuisse est entourée d'une étole ou d'un bandage flottant. On trouve aussi très-frèquemment, entre les galets, des morceaux de cuir ouvragé, qui se déchirent et s'écrasent sous les doigts.

L'inondation dut avoir lieu lors de l'occupation romaine, car il n'existe sur ce point aucun objet qui ait le caractère du moyen-âge.

Dans la direction du Nord, attenant aux habitations, étaient les jardins. Sur ce point, les débris de vases n'abondent plus; la terre est plus noire, plus tourbeuse; elle est entremêlée de végétaux et de branches d'arbres dont il ne m'a pas été possible de reconnaître l'essence. Si je ne me trompe point, une rue devait partir du port, vers l'endroit où M. Ravin fit ses fouilles et monter sur la colline qui abritait la ville des vents de la mer. C'est l'extrémité de cette rue et celles adjacentes, qui se trouvent abymées dans les grèves. Au bout de la rue devait se trouver un puits, si l'indication que les anciens du pays m'ont donnée de l'existence de ce puits n'est point fausse.

Il serait à désirer que les fouilles fussent continuées sous les dunes de sables, car c'est là qu'existait l'agglomération des habitations; on les trouverait sous les

Digitized by Google

quatre moulins qui existent depuis les murs du Crotoy jusqu'à la colline du barre-mer, et leurs résultats seraient intéressants.

Des débris de tuiles et de vases romains se retrouvent aussi, parmi les galets, sous les murs et sur le port du Crotoy, ainsi que des médailles; mais ils y furent apportés par les vagues, et ils n'indiquent point qu'il y ait eu des habitations romaines vers cette extrémité du bec.

Les débris qui se trouvent sur cette partie du rivage appartiennent au moyen-âge. Ce sont des tuiles et des carreaux de terre rouge peints, des poteries vernissées, des éclats de peinture murale sur un ciment très-dur, des carreaux de dallage, tous réduits en minces fragments; des morceaux d'épées et d'armures en fer et en cuivre, des clous, beaucoup de clés, des gonds de portes et autres ferrures provenant probablement de la destruction du château.

On y a trouvé des pièces d'artillerie, et probablement il en existe encore sous le sable et sous les galets.

Le château occupait l'extrémité de l'îlot qui fait face à Saint-Valery. Il avait été bâti en 1366 sur l'emplacement d'une autre forteresse détruite; mais on ignore à quelle époque il fut renversé : on croit que ce fut vers la fin du XVIIe siècle et par ordre de la cour. Cependant, un fait aussi important n'a rien laissé dans la tradition locale, et si ce n'était l'histoire, on ignorerait l'origine des ruines qui couvrirent longtemps ce sol et qui sont aujourd'hui presqu'entièrement disparues.

J'ai retrouvé, au comité des fortifications, à Paris, la vue de ce château, dessinée en 1710 par M. de la Vallée. C'est un document qui nous manquait et que je suis heureux d'offrir à la Société.

Digitized by Google

Il existe au Crotoy plusieurs substructions très-anciennes, dont quelques-unes servent de caves. On aurait lieu de s'étonner de voir des caves spacieuses et de solides constructions souterraines en pierre de taille à des chaumières, si l'on ne savait que la plupart de ces chétives habitations ont été édifiées sur les ruines de maisons plus importantes détruites ou par le feu ou par l'artillerie ennemie. Beaucoup de maisons du Crotoy sont édifiées sur d'anciennes habitations ayant portes, fenêtres et cheminées, et qui leur servent de caves. La ville aura été détruite, les sables auront recouvert les ruines, et une nouvelle génération aura élevé une ville nouvelle sur le squelette de l'ancienne.

Il y a une vingtaine d'années qu'un habitant du Crotoy, bêchant dans son jardin, sentit la terre s'enfoncer sous ses pieds; il tomba dans un caveau dont la construction n'avait rien des caves ordinaires. La voûte, qu'il touchait de la main, était supportée par des arceaux qui reposaient sur des colonnes adossées aux parois du caveau, dont la forme longue et elliptique représentait assez une chapelle de vingt mètres environ de longueur sur sept de largeur. Une baie ouverte sur un des côtés, donnait accès dans une pièce contiguë qui paraissait avoir été destinée à renfermer les fonts baptismaux. Le caveau était obstrué de terre sableuse jusqu'aux trois quarts de sa hauteur. Dans un autre caveau latéral, on a trouvé des ossements humains et un crâne perforé d'un dard de fer qui y était resté incrusté. On a bouché cette crypte sans y avoir pratiqué aucune fouille.

Y avait-il plusieurs de ces cryptes au Crotoy? On pourrait le croire, si on doit tirer l'étymologie de ce nom du bas latin *crota, crotum,* qui désignait des cavités

Digitized by Google

du sol; mais alors il faudrait supposer que ces substructions sont très-anciennes, et elles ne nous paraissent pas être antérieures au XIe ou XIIe siècle. Cette localité dut recevoir son nom par les premiers hommes qui vinrent l'habiter; ce ne dut être que bien longtemps après cette première occupation qu'on y creusa des souterrains, soit pour renfermer des marchandises, soit pour mettre les habitants et leúrs biens à l'abri des ennemis. Si les premiers habitants du Crotoy, en arrivant sur ce territoire sans nom, y eussent trouvé ces caves ou cryptes toutes faites, on comprendrait qu'ils auraient pu le nommer *crouste, crota, crotum* et peut-être *Crotoy,* à cause de ces substructions; mais ce fait n'est pas probable, et je considère comme plus rationnelle l'étymologie qui fait dériver Crotoy du celtique *crot, crota,* signifiant *creux, ravin, lagune, boue.*

On prétend que ces souterrains se prolongent jusqu'à Mayoc; mais c'est une supposition gratuite qu'on retrouve dans beaucoup de localités et dont nous nous défions jusqu'à preuve du contraire.

Au-delà de Mayoc, de l'autre côté du coteau du barre-mer, dans le marais dit de *la Bassée,* on retrouve, se prolongeant jusque dans les grèves, à des profondeurs différentes, des vestiges de forêts dont les arbres ont été brisés et renversés pêle-mêle. J'ai présenté à la Société, dans une de ses dernières séances, des fragments de ces bois; ils sont semblables à ceux qu'on retrouve à mer basse sur une grande partie du littoral de la Manche, depuis Antifer jusqu'au cap Grinez.

J'ai dit ailleurs, dans un mémoire que la Société des Antiquaires de Picardie a honoré d'une médaille d'or, qu'antérieurement à la destruction de l'isthme britan-

Digitized by Google

nique, la Manche était une grande vallée arrosée par un fleuve dont nos rivières de la Picardie et celles du rivage opposé en Angleterre étaient les tributaires. Ces terres basses étaient couvertes de forêts et d'une luxuriante végétation : un jour, les hautes terres se rompirent et une effroyable cataracte d'eau de mer emplit la vallée; les terres arrachées à l'isthme furent transportées et refoulées jusque dans le fond des anses et des vallons, où elles se déposèrent en fertiles alluvions. C'est ainsi que peut s'expliquer, sur plusieurs points de nos vallées, la présence de corps marins recouvrant des tourbières et des arbres entiers. C'est à cette débâcle que j'attribue la formation du banc alluvien à l'extrémité duquel est bâti le Crotoy. Ce *barre-mer,* comme le marais de la Bassée et comme les grèves voisines, recouvre des traces de cette vaste forêt : on en retrouve sur la rive opposée de la baie, à Saigneville, à Boismont, et sur la côte anglaise dans les *Marsh-land,* entre Rye et Hastings.

Tels sont les mystères que l'étude du sol du Crotoy nous a révélés Chaque jour étend le cercle de ces découvertes. Je crois être sur la voie de la vérité, et je m'empresse de porter mes remarques à la Société.

Fl. LEFILS.

Digitized by Google

LISTE

COMPLÈTE ET AUTHENTIQUE

DES

COMTES DE PONTHIEU

ALQUAIRE, chargé par Clovis du gouvernement des côtes maritimes depuis la Seine jusqu'à l'Escaut. Alquaire s'intitula, dit-on, *dux Franciæ maritimæ seu Ponticæ*. Certains auteurs l'ont fait père de saint Honoré, évêque d'Amiens; ce qui, par le rapprochement des dates, est bien peu probable. Alquaire florissait vers l'an 508.

AYMERIC, comte de Boulogne, qui avait épousé en secondes noces la veuve de Ragnacaire, roi de Cambray, assassiné par Clovis. Il vivait vers l'an 531.

Plusieurs inconnus.

HAYMON, qui résidait à Mayoc, près du Crotoy, vers 620.

DROCHTRIC, vers 650.

WALBERT OU WALDEBERT, vers 665.— Dans les mêmes temps, un autre duc ou comte de Ponthieu gouvernait cette province. Ipérius et Malbrancq le nomment SIGEFROY. Il était mari de sainte Berthe, célèbre sainte de l'Artois, et frère d'Erchinoald, maire du palais de Clovis II. Il mourut en 675.

Digitized by Google

COMTES HÉRÉDITAIRES DE PONTHIEU. 696.

Premiers inconnus.

Angilbert, comte-abbé de Saint-Riquier, gendre de Charlemagne, vers 790; mort le 18 février 814, simple moine à Saint-Riquier ou Centule.

Harnid et Nithard, 814.

Nithard seul, vers 825.

Rodolphe, frère de l'impératrice Judith, abbé-comte ou comte-moine, vers 853.

Helgaud, moine de Saint-Riquier, fils de Nithard selon les uns et petit-fils d'Harnid selon d'autres, en 859.

Herluin Ier, comte de Ponthieu, 864.

Helgaud II, comte de Ponthieu et de Montreuil, 878.

Herluin II, 926.

Roger ou Rotgaire, fils d'Herluin, 945.

Guillaume Ier, cru fils de Roger, 957 au plus tôt.

Hilduin ou Haudouin, nommé aussi Gilduin et Guilain, fils aîné de Guillaume.

Hugues Ier, son fils, vers 978, épousa Giselle, fille de Hugues-Capet.

Enguerrand Ier, nommé Isambart par le continuateur de l'histoire de Bède, épousa Adélaïde de Gand, veuve de Baudouin, comte de Boulogne.

Hugues II, son fils, 1046.

Enguerrand II, son fils, 1052.

Gui Ier, son frère, 1053, épousa Ade.

Robert, comte d'Alençon et de Bellême, 1100 ou 1101, épousa Agnès de Ponthieu, fille de Gui Ier et son unique héritière.

Agnès de Ponthieu, sa veuve, 11...

Digitized by Google

Guillaume II, dit *Talvas,* comte d'Alençon, épousa: 1° ....., fille d'Hélie, frère de Henri II, roi d'Angleterre; 2° Hélène ou Alix, dite aussi Élute, fille d'Eudes, duc de Bourgogne, et veuve en premières noces de Bertrand, comte de Toulouse. Il meurt le 29 juin 1172.

Gui II, comte de Ponthieu du vivant de son père, mort à Éphèse l'an 1147 en allant à la Terre Sainte avec le roi Louis-le-Jeune, épousa Ide ou Béatrix de Saint-Pol, encore vivante en 1180.

Jean Ier, fils de Gui II, lui succède du vivant de Guillaume son aïeul, 1147. Il épousa: 1° Mahaut, dont la maison n'est pas connue; 2° ...., fille de Bernard, seigneur de Saint-Valery; 3° Béatrix, fille d'Anselme, comte de Saint-Pol.

Guillaume III, 1191, épousa Alix, sœur du roi Philippe-Auguste.

Marie, sa fille, 1221, épousa en 1208 Simon de Dammartin, comte d'Aumale, qui eut plus tard le titre de comte de Ponthieu. Il meurt le 21 septembre 1239. Elle se remarie en 1243 à Mathieu de Montmorency, seigneur d'Attichy, fils puîné de Mathieu II de Montmorency, connétable de France. Il meurt en 1250, et à son tour elle décède à Abbeville en 1251.

Jeanne, fille de Marie et de Simon de Dammartin, 1251, mariée en 1237 à Ferdinand III, roi de Castille et de Léon. Veuve en 1252, elle se remarie en 1260 à Jean de Nesle, seigneur de Falvy-sur Somme, alors veuf de Béatrix, fille de Guillaume II, comte de Joigny. Elle meurt en 1279. Jean de Nesle conserve le titre honorifique de comte de Ponthieu, non sans difficulté.

Éléonore, nommée aussi Isabelle par quelques auteurs, fille de la comtesse Jeanne et de saint Ferdi-

Digitized by Google

nand III, 1279, épouse Édouard Ier, roi d'Angleterre, qui eut le titre de comte de Ponthieu. Éléonore mourut à Herdeby au comté de Lincoln, le 29 novembre 1290, et fut inhumée à Westminster, aux pieds de Henri III, son beau-père, sous une tombe de marbre, avec une statue de bronze doré.

Édouard II, son fils, 1290, épousa en 1308 Isabelle, fille de Philippe-le-Bel.

Édouard III, 1325, épousa Philippe de Hainaut.

Jacques de Bourbon, fils puîné de Louis Ier, duc de Bourbon, 1347, par suite de la confiscation du Ponthieu sur Édouard par Philippe de Valois.

Édouard III, pour la seconde fois, 1360.

Le comté de Ponthieu réuni à la couronne de France, 1369.

Jean, dauphin, fils de Charles VI, 1411 ou 1412, épousa Jacqueline, qui jouit après sa mort, en 1217, du comté de Ponthieu ; elle se remarie à Jean, duc de Brabant.

Charles, dauphin, frère du prince Jean, depuis Charles VII, prend en 1417 le titre de comte de Ponthieu.

Le Ponthieu cédé en 1435, par le traité d'Arras, à Pilippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

Louis XI recouvre le Ponthieu en 1463.

Charles, comte de Charolais, depuis Charles-le-Téméraire, 1465.

Le Ponthieu réuni à la couronne en 1477.

Diane, fille naturelle du roi Henri II, 1583. Elle épousa en 1553 Horace Farnèse, duc de Castro, tué au siége d'Hesdin cette même année. Elle se remaria à François, duc de Montmorency, maréchal de France, mort le 6 mai 1579. Elle lui survécut jusqu'au 11 janvier 1619.

Digitized by Google

Charles de Valois, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, comte apanagiste de Ponthieu et duc d'Angoulême, 1619, épousa Charlotte de Montmorency.

Louis de Valois, son fils, 1650, épousa Henriette de la Guiche.

Marie-Françoise, sa fille, comtesse de Ponthieu, mariée le 3 novembre 1649 à Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, grand chambellan de France. Devenue veuve l'année suivante, elle tomba dans un état d'imbécillité qui la fit renfermer à l'abbaye d'Essei, près d'Alençon, où elle mourut le 4 mai 1696.

Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise et prince de Joinville, leur fils, né à Toulon au mois d'août 1650, fut pourvu du duché d'Angoulême et du comté de Ponthieu par lettres patentes données à La Fère le 30 septembre 1654. Il mourut de la petite vérole le 30 juillet 1671, laissant un fils âgé d'un an, François-Joseph, qui mourut le 16 mars 1675.

Il y a apparence que ce ne fut qu'après la mort de Marie-Françoise de Valois, femme de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, arrivée en 1696, comme nous l'avons dit plus haut, que le Ponthieu fut irrévocablement réuni à la couronne, puisque par lettres patentes elle en avait la jouissance pour sa vie, mais cette jouissance n'empêchait pas la souveraineté de Louis XIV sur le comté de Ponthieu.

Charles, comte d'Artois, depuis le roi Charles X, comte apanagiste du Ponthieu en 1781 jusqu'en 1789.

J. LEFEBVRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCHÉOGÉOLOGIE

HACHETTES DILUVIENNES

DU BASSIN DE LA SOMME

RAPPORT

ADRESSÉ A

MONSIEUR LE SÉNATEUR PRÉFET

DE LA SEINE-INFÉRIEURE

PAR

M. L'ABBÉ COCHET

Inspecteur des Monuments historiques de la Seine-Inférieure,
Membre de la Société impériale d'Émulation d'Abbeville.

Monsieur le Préfet,

Vous avez bien voulu me confier l'intéressante mission d'explorer le bassin de la Somme au point de vue archéologique, afin d'y rechercher, dans leur gisement naturel, ces instruments de pierre imitant de grossières hachettes que l'on rencontre depuis vingt ans dans les sablières d'Abbeville et d'Amiens. Ces haches, dites *diluviennes* parce qu'elles se trouvent dans un terrain vierge formé par les eaux et où la main de l'homme n'a eu aucune part, remplissent à présent de leur célébrité non-seulement l'Europe savante, mais encore le monde scientifique tout entier.

Digitized by Google

Depuis dix-huit mois surtout que leur existence a été pour ainsi dire juridiquement constatée au moyen d'enquêtes plusieurs fois renouvelées par des géologues anglais, une nuée de savants, composée surtout d'archéologues et de naturalistes, s'est abattue sur le bassin de la Somme et est descendue dans les sablières de Menchecourt et de Saint-Acheul. Il serait trop long de citer ici les noms de ces visiteurs qui appartiennent tous à l'élite de la science, aussi bien en France qu'en Allemagne, en Suisse, en Belgique et surtout en Angleterre (1).

Un savant français, M. Boucher de Perthes, d'Abbeville, a la gloire d'avoir le premier, il y a vingt ans, découvert ces curieux monuments d'une civilisation perdue (2). Un antiquaire picard, M. le Dr Rigollot, aura l'honneur d'être venu le premier, il y a six ans, apporter l'appui d'un témoignage et d'une autorité motivée en faveur d'une découverte que le monde scientifique repoussait instinctivement (3). Mais ce sont des géologues

(1) Voir à ce sujet la dernière publication de M. Boucher de Perthes, intitulée : *De l'homme antédiluvien et de ses œuvres*, in-8° de 99 pag. et 2 pl., Abbeville, P. Briez, 1860 ; et la brochure de M. Léopold Giraud, intitulée : *L'homme fossile*, in-8° de 32 pages, Abbeville, P. Briez, 1860.—*Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, année 1859, n° 2, p. 70-85.

(2) M. Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 1 vol. in-8° de 628 pag. et 80 pl., Abbeville, C. Paillart, 1847. — Id., *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. II, in-8° de 511 pag. et 26 pl., Abbeville, P. Briez, 1857. — *Mém. de la Société d'Emul. d'Abbeville*, années 1844-1848, p. 707-710.

(3) Rigollot, *Mém. sur des instruments en silex trouvés à Saint-Acheul près Amiens et considérés sous les rapports géologiques et*

anglais, en tête desquels il faut placer d'abord MM. Prestwich et Evans (1), puis MM. Flower, Mylne et Godwin-Austen (2), et enfin sir Charles Lyell (3), tous membres des plus distingués de la Société géologique de Londres, qui, après trois épreuves contradictoirement répétées, ont fini par élever à la dignité de fait scientifique la découverte de M. Boucher de Perthes. Ce fut pour le monde savant un véritable évènement, et depuis dix-huit mois les feuilles publiques de l'Europe, le recueils scientifiques, l'enceinte des académies et des

archéologiques, in-8° de 40 pages avec 12 pl., Amiens, Duval et Hermant, 1854; et *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XIV. — *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, tom. II, pag. 6-12. — *De l'homme antédiluvien et de ses œuvres*, pag. 12 et 42. — L. Giraud, *L'homme fossile*, pag. 9 et 21. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, année 1859, n° 2, p. 65-67.

(1) *L'Abbevillois* des 7 juillet et 11 novembre 1859. — *Vigie de Dieppe* du 6 septembre 1859. — *Nouvelliste de Rouen* du 13 septembre 1859. — *Journal de ville et des campagnes* du 17 novembre 1859. — *L'Univers* des 21 octobre et 16 novembre 1859. — L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 22. — Boucher de Perthes, *De l'homme antédiluvien*, p. 38-40. — *Proceedings of the society of antiquaries of London*, vol. IV, p. 329-332. — *The Gentleman's magazine*, juillet 1859, p. 45-48. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, année 1859, n° 2, p. 85.

(2) *L'Abbevillois* du 7 juillet 1859. — *L'Univers* des 21 octobre et 16 novembre 1859. — L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 22. — Boucher de Perthes, *De l'homme antédiluvien*, p. 39. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, année 1859, p. 85-86.

(3) *Nouvelliste de Rouen* des 28 août, 13 et 26 septembre 1859. — *The Aberdeen free press* de septembre 1859. — *L'Abbevillois* du 11 novembre 1859. — Boucher de Perthes, *De l'homme antédiluvien*, p. 40. — L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 22-23.

Digitized by Google

sociétés savantes n'ont cessé de retentir du bruit d'une nouveauté aussi étrange qu'inattendue.

Du reste, comme il arrive toujours lorsqu'on s'appuie sur la vérité, ce qui alors paraissait un cas isolé et un fait exceptionnel est devenu, depuis quinze mois, la règle générale et la loi universelle dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde. « Quand une chose est vraie, dit avec raison le comte de Maistre, tout concourt à la démontrer. » Aussi des observations analogues faites en France et en Angleterre, sous l'influence comme en dehors des découvertes picardes, se sont produites sur plusieurs points, du moment que l'attention a été éveillée sur cette vérité.

Des silex taillés ont apparu en 1859 et en 1860 dans le bassin de Paris, notamment à Creil et à Grenelle. M. Radiguel a recueilli les premiers (1), et M. Gosse a porté les seconds jusque sur le bureau de l'Académie des Sciences (2). M. le Dr Noulet, de Toulouse, vient de raconter à l'Académie de cette ville que, dès 1851, il avait reconnu de lui-même et à son grand étonnement, des pierres taillées dans le bassin de l'Arriége et de la

(1) L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 22. — Boucher de Perthes, *De l'homme antédiluvien et de ses œuvres*, p. 52. — Le 16 mai 1860, M. Peigné de Lacourt a exposé à la Société des Antiquaires de France que M. Elie Petit, de Creil, avait, en 1858, recueilli une hachette et une dent d'éléphant dans une sablière du Précy (Oise). *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, année 1860, p. 91.

(2) Gosse, *Note sur des silex taillés trouvés dans le bassin de Paris*, in-4° de 2 pages avec 3 pl., Paris, Mallet-Bachelier (1860). — *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, séance du 30 avril 1860. — L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 31 et 32. — Boucher de Perthes, *De l'homme antédiluvien*, p. 52 et 53.

Digitized by Google

Garonne (1). Depuis, en Angleterre, le Dr Falconer en a constaté dans une caverne à Brixham près Torquay (2). De son côté, M. Tindall en recueillait pacifiquement, sinon de diluviennes, du moins de fort anciennes, dans sa collection de Old-Guild-hall (3); et M. Frère, habitant du pays, en avait observées qu'on peut croire analogues, trouvées en 1797 par les ouvriers dans les argilières de Hoxne, comté de Suffolk. Trois ans après, la savante Compagnie qui siége à *Sommerset House,* ayant eu connaissance de ce fait (4), le mentionnait dans les pages de *l'Archæologia* (5). En 1859, après soixante ans de si-

(1) J.-B. Noulet, *Sur un dépôt alluvien renfermant des restes d'animaux éteints mêlés à des cailloux façonnés de main d'homme, découvert à Clermont près Toulouse* (*Haute-Garonne*), dans les *Mém. de l'Acad. imp. des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* pour 1860, ve série, t. IV, p. 265-284.

(2) *Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences*, t. XLIX, p. 634-636.— L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 21.—*L'Univers* du 16 novembre 1859.

(3) *Nouvelliste de Rouen* du 22 septembre 1859.— *The Times* (septembre 1859).— *L'Univers* du 16 novembre 1859.

(4) *Archæologia*, vol. XIII.— *Gatheshead observer* (de Newcastle) du 10 septembre 1859. — *The Times* du 27 septembre 1859. — *Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences*, t. XLIX, p. 634-636. — *L'Univers* du 16 novembre 1859. — *The Gentleman's magazine* de juillet 1859, n° 47.— *Proceedings of the society of antiquaries of London*, vol. IV, p. 332.

(5) On était loin alors d'accorder à ces trouvailles l'importance qu'elles ont aujourd'hui, et quiconque eut donné à ces pierres une origine antédiluvienne, eut passé pour insensé. L'envoi de la note de M. Frère à la Société d'Archéologie annonce que l'on considérait le fait comme purement archéologique ou se rattachant aux temps historiques. Ce fut sous ce point de vue que l'envisagèrent aussi les géologues, puisque n'en tirant aucune conséquence,

Digitized by Google

lence et d'oubli, car personne alors ne songeait à donner à ces pierres une origine diluvienne, M. Prestwich, avec la sagacité qui le distingue, a pu reconnaître à Hoxne le banc où ces pierres avaient été signalées (1).

Enfin, M. Worsaae réclame aussi pour le Danemarck la présence de hachettes anté-historiques (2); et M. Alcide d'Orbigny, après avoir lu le livre de M. Boucher de Perthes, lui écrivait qu'il ne doutait pas que le diluvium américain ne présentât des haches analogues (3).

En présence d'une aussi grande démonstration et d'un mouvement scientifique aussi universel, l'archéologie ne

nulle vérification ne fut faite sur les lieux, ni de recherches opérées sur d'autres points. Les os de l'animal inconnu, aperçus dans la fosse, ne furent point recueillis, ni leur nature fossile ou non fossile, déterminée. Les pierres seules, ramassées par les ouvriers et apportées à M. Frère, qui crut d'abord à une fraude comme l'annoncent ces mots : *in no spirit of lawnes speculation*, furent envoyées à la Société des Antiquaires, mais trois ans après leur découverte, c'est-à-dire lorsqu'il devenait fort difficile de constater leur origine. Cela explique l'indifférence de la Société. Aussi, mises au rebut, ce ne fut que par le plus grand des hasards qu'elles furent retrouvées par M. Prestwich, à son retour d'Abbeville, en mai 1859, dans un grenier, à la place où elles étaient oubliées depuis cinquante-neuf ans.—*Archéogéologie*, p. 28, Abb., P. Briez, 1859.

(1) *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, année 1859, n° 2. — *L'Abbevillois* du 7 juillet 1859. — Boucher de Perthes, *De l'homme antediluvien*, p. 41.—*The Gentleman's magasine* de juillet 1859, p. 47.—*Proceedings of the society of antiquaries of London*, vol. IV, p. 332.

(2) L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 22.

(3) *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, année 1859, p. 70. —L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 21.

Digitized by Google

pouvait demeurer neutre ou indifférente, car si les monuments que l'on découvre appartiennent à la géologie par leur gisement et le milieu où ils se trouvent, néanmoins par leur forme et leur caractère industriel ils rentrent essentiellement dans le domaiue de l'archéologie. Ces monuments, on peut le dire, marquent l'extrême limite des deux sciences et forment, pour ainsi parler, le seuil de deux mondes. C'est pour les souder ensemble et les mieux définir que l'on a imaginé en leur faveur le nom d'*archéogéologie* (1), mot nouveau qui répond parfaitement aux besoins d'une science qui ne fait que de naître.

Déjà M. le Maire de Rouen, frappé de l'importance qui découle d'une si remarquable découverte, avait, dès l'année dernière, envoyé à Amiens M. Georges Pouchet pour y étudier les éléments de la science nouvelle dans le lieu même où ils avaient vu le jour (2). Cette mission avait été confiée au jeune géologue dans l'intérêt le mieux entendu des sciences naturelles et aussi afin d'enrichir de ces monuments curieux et intéressants le *muséum* de la ville de Rouen, l'un des plus complets et des mieux classés de l'Europe (3).

Vous n'avez pas voulu, Monsieur le Préfet, que l'ar-

(1) Boucher de Perthes, *De l'homme antédiluvien*, p. 93.— L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 23.

(2) *Vigie de Dieppe* du 9 septembre 1859.—*Nouvelliste de Rouen* des 22 et 26 septembre 1859.—*Journal des villes et des campagnes* du 17 novembre 1859.

(3) M. G. Pouchet a rendu compte de sa missiou dans une brochure de 15 pages, intitulée : *Excursion aux carrières de Saint-Acheul*, extrait des *Actes du Muséum d'hist. nat. de Rouen*, 1860. P. 33-47, Rouen, Rivoire (1860).

Digitized by Google

chéologie, si fort honorée en Normandie et surtout si bien représentée dans la Seine-Inférieure par notre musée départemental, demeurât en arrière dans une question qui intéresse à un si haut degré l'origine de l'homme ici-bas et l'histoire de la civilisation primitive. Vous ne vouliez pas non plus que notre musée d'antiquités, si bien assorti en monuments archéologiques de tout genre et de toute époque, fût plus longtemps déshérité, je ne ne dis pas pas seulement des plus anciennes œuvres de l'homme, mais de ces points de comparaison si précieux pour la science qu'il représente. Vous n'ignoriez pas, d'ailleurs, que d'un jour à l'autre, dans ce bassin de la Seine que nous habitons, des monuments semblables à ceux du bassin de la Somme peuvent se produire sur plusieurs points (1). Il est donc important de ne pas les méconnaître, de ne point les laisser se perdre, de conquérir un argument de plus à la science qui n'est autre que la vérité, et d'enregistrer pour l'histoire primitive de l'humanité un point de plus de son passage sur la terre. Ce sont ces considérations, Monsieur le Préfet, qui vous ont guidé dans la mission que vous avez bien voulu me confier dès l'année dernière et dont je n'ai pu m'acquitter que tout récemment, à cause d'une température constamment mauvaise.

La fin d'octobre de cette année s'étant présentée sous de meilleurs auspices, j'ai pu enfin accomplir un péle-

(1) Déjà cette prévision s'est accomplie. Dans une récente visite faite au Musée d'antiquités de Rouen, le 23 novembre dernier, nous avons remarqué dans la montre des objets de pierre deux hachettes de silex entièrement semblables à celles de Saint-Acheul. Le conservateur, M. Pottier, nous a assuré qu'elles provenaient des sablières de Sotteville, aux environs de Rouen.

Digitized by Google

rinage qui me tenait fort à cœur. De tous côtés, en effet, je voyais s'agiter et se débattre dans l'arène scientifique la question toujours si intéressante du commencement de l'homme et de ses premiers pas, de ses œuvres antiques et des produits de l'industrie primitive.

Il me tardait de savoir quoi penser de ces monuments, informes et grossiers sans doute, mais étranges par le milieu où ils se trouvent et précieux par les horizons nouveaux qu'ils ouvrent à la science, à l'histoire et à l'archéologie. C'est donc avec un grand empressement et un vif mouvement de curiosité que je me suis rendu sur les bords de la Somme et que j'ai abordé les deux points principaux où cette découverte s'est fait jour, Abbeville et Amiens.

A Abbeville, j'ai d'abord salué dans son hôtel le Christophe Colomb de ces modestes et renommés monuments, M. Boucher de Perthes, si longtemps repoussé du domaine de la science et qui ne doit son triomphe qu'à sa persévérance ou, pour mieux dire, à sa ténacité. Il est aujourd'hui bien consolé de ses épreuves premières, de ses vingt années de luttes et de répulsion ; à l'heure qu'il est, son nom parcourt le monde civilisé sur les lèvres de la science et sur les ailes de la renommée. A mon grand regret, je l'ai trouvé souffrant et fatigué, au retour d'un voyage en Ecosse, en Angleterre et dans le nord de l'Europe.

Malgré ses douleurs, il a voulu me montrer lui-même son musée lapidaire, collection unique en France et qui reporte si vivement le spectateur à cet âge de pierre créé par la science moderne, et dont je venais si avidement rechercher les plus anciens débris. Il poussa la bienveillance jusqu'à m'accompagner dans les tranchées

Digitized by Google

du *Moulin-Quignon*, où il avait autrefois recueilli beaucoup de silex travaillés ; mais en ce moment les caillou-tières sont en partie rebouchées et leur exploitation actuelle ne laisse plus même soupçonner les couches dont les hachettes sont sorties.

M. Boucher de Perthes n'ayant pu me conduire à Menchecourt, me donna, pour me piloter dans ces catacombes nouvelles, M. Marcotte, bibliothécaire et conservateur du musée de la ville, et M. Dimpre, jeune archéologue aussi zélé qu'intelligent. Ces obligeants confrères me firent voir d'abord les tranchées de la *porte Marcadé*, où bon nombre de hachettes avaient été trouvées. Le matin même, il m'en avait été présenté trois récemment émergées de cette brèche rougeâtre. De là nous sommes descendus dans les argilières de Menchecourt, fameuses dans les fastes de la géologie et qui, au-dessous d'un sable blanc et fin, ont fait voir en si grand nombre ces instruments de silex que possède M. Boucher de Perthes, et dont il a enrichi plusieurs collections publiques ou privées de l'Europe.

Mais ces carrières de sable et d'argile n'étaient pas alors en cours d'exploitation, et il ne m'a pas été donné d'y voir faire de découverte ni d'y recueillir aucun monument.

Le lendemain j'étais à Amiens, et après avoir visité quelques-uns de nos plus savants confrères de ce grand centre archéologique, je m'assurai de leur bienveillant concours pour être piloté aux sablières de Saint-Acheul, arènes célèbres où le fait des haches diluviennes a pris corps, où il a été établi d'une façon solide et incontestable, et d'où il s'est élevé à la hauteur d'un évènement scientifique.

Digitized by Google

Malheureusement M. Garnier, le savant bibliothécaire de la cité, le guide habituel des géologues anglais, ne put m'accompagner dans cette excursion : une absence forcée l'empêchait de se trouver à Amiens ce jour-là. Mais je fus dédommagé de cette privation par la gracieuseté de MM. le D[r] Goze, correspondant de nos comités historiques, l'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien,* et H. Dusevel, inspecteur des monuments historiques de la Somme, qui ne cessèrent de me prodiguer l'obligeant concours de leurs conseils et de leurs lumières. C'est en la compagnie de ces trois éminents antiquaires de la Picardie que je suis descendu dans les sablières de Saint-Acheul.

Trois d'entre elles ont surtout fixé mon attention. L'une appartient à M. Tattegrain et les deux autres à MM. Fréville, briquetiers de la localité, qui les exploitent au profit de leur industrie et pour le commerce du bâtiment.

En pénétrant dans ces catacombes d'un nouveau genre, ce qui m'a frappé tout d'abord, moi explorateur de cimetières, c'est la présence bien des fois répétée de cercueils de pierre de l'époque gallo-romaine. Quelques-uns, demeurés entiers, sont encore gisants sur le sol. Ce qui m'a également impressionné à l'aspect de ces tranchées profondes, c'est la vue de nombreuses sépultures, fosses ou sarcophages, apparaissant çà et là dans les coupes de ce sol curieux à tant de titres. Il faut se hâter de dire que, par une coïncidence singulière et bien remarquable, ce sol qui contient au plus profond de ses entrailles les plus anciens vestiges du passage de l'homme en ce monde, est aussi celui qui présente dans ses couches élevées les éloquents débris de la plus haute civilisation historique de nos contrées.

Digitized by Google

Ces champs à présent cultivés de Saint-Acheul furent, aux premiers siècles de notre ère, surtout au quatrième et au cinquième, la principale nécropole de la grande cité de *Samarobriva,* célébrée par César et par Cicéron, renommée par ses fabriques d'épées et de boucliers (1), et à jamais illustrée par la charité de saint Martin. Ce sont les contemporains de ce grand saint, le thaumaturge des Gaules, que l'on retrouve ici. Ce quartier de St-Acheul, avec son église, son cimetière, son collége, ses maisons et ses champs, ce fut autrefois la *villa d'Abladène,* la propriété du sénateur Faustinien, l'un des premiers chrétiens du pays des *Ambiani.* C'est là qu'il inhuma pieusement le corps de saint Firmin-le-Martyr, et que lui-même vint reposer avec toute sa famille dès le IVe siècle de notre ère, si l'on en croit la tradition (2). C'est là aussi que furent enterrés plus tard saint Firmin-le-Confesseur, troisième évêque d'Amiens, et le saint pontife Ursiscin ou Ursinien, dont les sablières ont rendu récemment le nom et l'inscription funéraire gravée sur une tuile romaine (3).

Depuis plus de deux cents ans, cette terre de Saint-

(1) « *Spotaria et scutaria,* » dit la *Notice des dignités de l'empire.* De Caumont, *Cours d'antiq. nor.*, t. II, p. 76-77.

(2) Rigollot, *Mém. sur des instruments en silex trouvés à Saint-Acheul près Amiens,* p. 28-29, 38-39; et *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. XIV. — Id., *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* année 1855, n° 2, p. 346-348.

(3) « *Ursicinus jacet cum pace.* » Cette tuile précieuse est conservée à Amiens chez M. Ch. Dufour, le grand organisateur du *Musée Napoléon.* — L'abbé Corblet, *Revue de l'art chrétien,* t. IV, p. 524, octobre 1860. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* année 1859, n° 1er, p. 17-21.

Digitized by Google

Acheul est connue pour être le *campo santo* d'Amiens; elle est regardée comme le berceau du christianisme dans la contrée et les catacombes de la religion nouvelle. En 1632, en 1653 et en 1697, des tombeaux y furent découverts comme en 1854 (1) et en 1860. Les sept ou huit cercueils de pierre que l'on conserve dans la crypte de l'église paroissiale de Saint-Acheul sont des tombeaux romains du IVe et du Ve siècle. Malheureusement ils ne possèdent aucun signe qui puisse les faire reconnaître pour avoir appartenu à des martyrs ou à des confesseurs, ou même à de simples chrétiens de ces temps reculés.

Cette vaste nécropole de Saint-Acheul, entièrement sécularisée aujourd'hui et déjà depuis des siècles, dut servir jusqu'aux temps mérovingiens ou carlovingiens, époque où les paroisses étant formées, les cimetières se fixèrent autour des églises. Saint-Acheul fut pour l'ancienne *Samarobriva* (Amiens), ce que furent pour l'antique *Rotomagus* (Rouen) le quartier Saint-Gervais et la côte du Mont-aux-Malades (2), et pour *Augustodurum* (Bayeux) l'ancien *Mont Phaunus,* devenu plus tard les cimetières de Saint-Floxel et de Saint-Vigor (3).

Comme partout, les sépultures romaines de Saint-

(1) Rigollot, *Mém. sur des instruments en silex trouvés à Saint-Acheul près Amiens*, p. 28-29, 38-39; et *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XIV.

(2) *La Normandie souterraine*, 1re édit., p. 37-38; 2e édit., p. 45-47. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. IV, p. 236-252, et t. X, p. 279.—Thieury, *St-Gervais de Rouen*, p. 98-102.

(3) Lambert, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XVII, p. 423. — *La Normandie souterraine*, 1re édit., p. 41-42; 2e édit., p. 50-51. — *Bull. monum.*, t. XXII, p. 623-625.

Digitized by Google

Acheul étaient en pierre ou en bois. Les cercueils de bois n'ont laissé dans le sol qu'une trace charbonnée, les longs clous qui les fermaient et les pentures de fer qui les consolidaient aux angles. Il est aisé de reconnaître la présence de ces bières dans les tranchées où leur coupe est nettement marquée. Leur profondeur varie beaucoup. Quelques-unes sont à 50 centimètres du sol; la plupart descendent depuis 1 mètre jusqu'à 2; mais d'autres atteignent jusqu'à 2 mètres 50.

Cette profondeur, toutefois, n'est rien en comparaison de celle des hachettes. Voici à peu près leur gisement tel que peut l'établir un homme étranger à toute notion géologique.

La couche d'humus ou de terre végétale m'a paru avoir environ 1 mètre 50; puis vient une couche d'argile ferrugineuse qui n'a guère moins d'un mètre. Sous l'argile règne un lit de sable blanc, auquel succède une forte assise de gravier et de sable mêlés avec des silex dont plusieurs, roulés par les eaux, ont été arrondis comme des cailloux de mer, tandis que d'autres ont à peine adouci leurs angles au contact des courants ou au frottement des vagues. Ils ressemblent à ceux que l'on trouve au bord des rivières ou dans le lit des torrents ravinés par l'orage. C'est dans cette couche, et à une profondeur de 5 à 6 mètres du sol, que se rencontrent les hachettes de silex, entières ou en morceaux.

Chose étrange, toutes ne sont qu'ébauchées; aucune n'est polie. Ce sont des rudiments plutôt que des outils, des essais et des ébauches plutôt qu'un travail complet et définitif. Aucun de ces silex ne paraît avoir passé au feu, comme on croit le reconnaître sur le caillou gris et cendré des hachettes celtiques. Mais il est évident que

Digitized by Google

sur tous ces instruments, si informes qu'ils soient, une main humaine a passé : nul homme de bonne foi ne saurait le méconnaître.

D'un autre côté, il n'est pas moins certain que le terrain d'où ils proviennent est entièrement vierge de tout travail humain, et qu'il est aujourd'hui tel qu'il a été laissé par les eaux. Reste à savoir à quelle époque remonte sa formation et par quelle sorte d'eaux il a été déposé ici : question importante que le temps résoudra sans doute.

Ce que je puis assurer, c'est que les hachettes s'y trouvent bien réellement. J'en ai vu une sortir de terre sous nos yeux, amenée par la pioche d'un ouvrier. Elle venait d'un terrain qui n'avait jamais bougé depuis sa formation par l'eau. Cette hachette n'était pas entière, il est vrai ; mais, en pareil cas, un fragment vaut un entier, et un entier en vaut mille. Mes trois compagnons de voyage ont été, comme moi, témoins de la découverte, et leur témoignage viendrait au besoin corroborer le mien.

Tout près de la hachette que nous avons recueillie, mais dans une autre tranchée, un second terrassier nous a fait voir une hachette encore engagée dans le sol et gisant dans sa gangue naturelle. Il la réservait, dit-il, pour les Anglais. M. Dusevel et moi avons examiné la pièce ; nous l'avons, avec nos mains, déchaussée du gravier qui l'enveloppait, et l'avons soulevée du sol auquel elle adhérait par le talon.

Du reste, ces ouvriers, dont quelques-uns sont des femmes et des enfants, qui tous ignorent ce qu'ils trouvent et l'intérêt scientifique qui s'y rattache, ont depuis plusieurs années rencontré par centaines ces

Digitized by Google

instruments de pierre (1). Les 30 et 31 octobre 1860, j'ai recueilli le fruit de deux journées du travail de six à huit personnes et j'ai emporté douze hachettes, laissant de côté quatre ou cinq pièces qui m'ont paru moins intéressantes.

Ces terrassiers, qui ne sont que des agents aussi aveugles que leurs outils, s'étonnent de l'importance que l'on attache à ces instruments grossiers qui ne leur disent rien et que, dans leur langage populaire et imagé, ils appellent des *langues de chat* (2). Leur bonne foi ne saurait en aucune façon être suspectée, et quand même plusieurs savants n'auraient pas vu en place (*in situ* comme disent nos voisins) ces hachettes mystérieuses et incompréhensibles, l'hypothèse d'une fabrication par les terrassiers ne saurait être admise. De temps à autre,

(1) Une circonstance assez bizarre, c'est qu'avant le jour où des terrassiers d'Abbeville et M. Boucher de Perthes lui-même, venus à Amiens, eussent fait voir de ces haches aux ouvriers de St-Acheul, aucun d'eux n'en avait aperçu. La même chose était arrivée à Abbeville, et, de 1838 à 1840, plus d'une année s'écoula avant que M. de Perthes, bien qu'il leur mît sous les yeux celles qu'il recueillait lui-même, put les déterminer à en ramasser. On se rappelle que c'est en 1836, et bien avant qu'il eut découvert un seul silex taillé dans le diluvium, que M. de Perthes avait annoncé que c'était dans ce diluvium qu'on devait trouver des débris de l'homme, ou à défaut, de ses œuvres. — *Procès-verbaux de la Société d'Émulation*, de 1836 à 1840. — *L'Ami de l'ordre*, 19 avril 1849.— *L'Impartial de la Somme*, même année.—*British archæological association*, séance du 25 avril 1849.—*The literary gazette*, London, 28 avril 1849.

(2) Pouchet, *Excursion aux carrières de Saint-Acheul*, p. 35.— L. Giraud, *L'homme fossile*, p. 16. — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, année 1859, n° 2, p. 69.

Digitized by Google

à la fin d'une journée péniblement gagnée, l'ouvrier cache en terre ou rapporte chez lui deux ou trois de ces *langues de chat;* il les garde soigneusement pour les visiteurs qui le rémunèrent à leur gré. Or, pour fabriquer ces deux ou trois hachettes, une journé suffirait à peine, et il faudrait à ces hommes des outils qu'ils ne possèdent pas : ils n'ont généralement avec eux qu'une pelle, une pioche, un rateau, une brouette et un tamis, le tout en assez mauvais état. Il me paraît donc aussi impossible à de pareils ouvriers de travailler eux-mêmes ces hachettes de pierre qu'ils cèdent pour quelques sous, qu'il leur serait impossible de forger les clous et les pentures des cercueils qu'ils livrent pour quelques centimes. Ces clous, ces pentures, ces équerres sont gallo-romains ; ils ont treize ou quatorze cents ans, et les terrassiers ignorent complètement la date et l'intérêt de ces débris. Il en est de même des hachettes. Ils ne sont à leur égard, on peut le dire sans les offenser, que les instruments aveugles d'une grande découverte.

C'est à la science qu'il appartient d'éclairer un fait désormais bien établi et hors de doute. C'est d'elle et de l'avenir que nous attendrons la lumière sur cette grave question.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, avec l'expression de la reconnaissance, l'hommage du respect de votre très-dévoué serviteur.

L'ABBÉ COCHET.

Dieppe, le 12 *Novembre* 1860.

Digitized by Google

Digitized by Google

Plan de la Pirogue.

Profil.

Coupe.

Echelle de 0m.02c par mètre

mètres

Digitized by Google

PIROGUE GAULOISE

TROUVÉE

A SAINT-JEAN-DES-PRÉS

Le 6 janvier 1860, des ouvriers occupés aux fortications que le génie fait élever dans les terrains dits de Saint-Jean-des-Prés, sur la rive gauche du canal de transit, découvrirent une pirogue gauloise à 3m,70 en contre-bas du chemin de halage et à 200 mètres environ du débarcadère du chemin de fer.

Cette pirogue, qui reposait sur un fond de tuf grisâtre mélangé de tourbe brune, était faite d'un seul tronc d'arbre, d'un chêne assez bien conservé pour que l'on put facilement en reconnaître l'essence. Elle avait 6m,60 de longueur, et ses bouts carrés étaient taillés en biais, en sorte que son plan horizontal se trouvait de 2m,50 plus long que sa ligne de flottaison. Sa plus grande largeur, prise au tiers de sa longueur, mesurait 0m,90 ; mais à partir de ce point, elle se rétrécissait vers l'une de ses extrémités qui ne présentait plus qu'une largeur de 0m,50. Or, comme il n'existe pas d'arbre défilant naturellement de 0m,40 sur une longueur de 4 mètres, il faut conclure que le tronc dont on s'est servi avait été taillé extérieurement, afin d'alléger la partie destinée à recevoir le gréement et mettre ainsi en équilibre toutes les parties de l'embarcation.

Digitized by Google

L'emplacement du mât était d'ailleurs indiqué par deux saillies placées à 2 mètres de l'extrémité la plus étroite et faisant corps avec les bordages et le fond plus épais en cet endroit. Ces saillies, de 0m,11 d'épaisseur, laissaient entr'elles un vide rectangulaire destiné sans doute à emboîter les deux côtés d'une pièce de bois à base carrée dont les deux autres faces devaient être maintenues par des traverses.

Cette pirogue différait essentiellement de celle trouvée en 1834 à Estrebœuf, et dont M. Ravin a donné la description dans les *Mémoires* de la Société publiés à cette époque.

Dans celle-là, l'emplacement du mât était indiqué sur la partie la plus large; dans la nôtre, au contraire, il devait occuper la partie la plus étroite. La pirogue d'Estrebœuf, longue de 10 mètres, large de 0m,55 et profonde de 0m,50, avait un fond plat en dessus comme en dessous, et ses bordages coupés verticalement en dedans et en dehors lui donnaient à peu près la forme d'une auge. Dans celle de Saint-Jean-des-Prés, la partie plongeante était seule aplanie sur une largeur de 0m,35, tandis que ses côtés latéraux, arrondis intérieurement et extérieurement, suivaient la ligne circulaire de l'arbre; son plus grand creux n'avait que 0m,25 de flèche, et son bordage, qui ne présentait dans le haut que 0m,02 d'épaisseur, se confondait avec le fond qui avait plus du double.

En définitive, cette dernière paraissait moins primitive, et l'on conçoit qu'il a fallu plus de réflexion pour combiner des dimensions exceptionnelles que pour creuser un arbre simplement équarri.

Cette pirogue n'a pu être extraite de sa souille; mais

Digitized by Google

débarrassée de la tourbe qui la couvrait, ses lignes parfaitement conservées n'indiquaient pas un long usage, et peut-être est-il à propos de rappeler ici que des vestiges trouvés il y a quatorze ans, en creusant les fossés de la porte d'Hocquet, font présumer qu'il existait à proximité un bois ou une forêt d'où a pu être extrait l'arbre qui a servi à la construction dont il s'agit.

E. PANNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES

JARDINS

D'AGRÉMENT

Adoptant l'opinion de M. Quatremère de Quincy, je pense qu'imiter dans les beaux-arts, c'est produire la ressemblance d'une chose dans une autre qui en est l'image. L'art de disposer les jardins n'est donc pas au rang des beaux-arts. Comme eux, sans doute, il exige la connaissance des lois du goût pour la disposition des plantes, des massifs, pour le choix des arbres et celui des points de vue, et ses ouvrages font également naître les affections de l'âme, ou du moins quelques-unes d'elles, mais il ne procure pas le plaisir résultant de la comparaison de l'imitation avec l'objet imité.

Nous devons à Champollion la connaissance d'un jardin égyptien représenté sur un monument. C'est un carré formé par des palissades en bois, contre lesquelles se trouve une double rangée d'arbres. Divisé en plusieurs compartiments symétriques, celui du centre, qui est le plus vaste, contient des treilles; les autres consistent en carrés garnis d'arbres et de fleurs et en pièces d'eau. On y voit en outre un berceau et des pavillons ou kiosques de diverses dimensions. Dans les hypogées, on voit aussi la représentation de jardins de peu d'étendue, consistant en un carré avec une pièce d'eau au milieu.

Digitized by Google

Le jardin du palais de Babylone était, sinon dans le genre paysagiste, du moins disposé en amphithéâtre, de manière à offrir un aspect pittoresque; on l'appela le jardin suspendu. Nabuchodonosor, environ six cents ans avant notre ère, le fit construire en formant, avec des pierres recouvertes de terre, de hautes terrasses en retraite les unes au-dessus des autres, plantées d'arbres de toute espèce et qui rappelaient à la reine, jusqu'à un certain point, dans ce pays de plaine, les montagnes de la Médie où elle avait été élevée. Treize murs très-épais formaient douze terrasses, dont la plus haute paraît avoir eu 17 mètres. Des pierres de grande dimension soutenaient la terre végétale et procuraient de vastes salles au-dessous. Ces jardins ont été longtemps attribués à Semiramis, qui vivait quinze cents ans plus tôt.

De grands vergers et une collection de plantes utiles formaient les jardins de Salomon : « Les jardins royaux de Jérusalem, de Babylone et de Suse, dit M. Obry (*Mém. de l'Acad. d'Amiens*, t. Ier, 2e série, p. 115), consistaient en des parcs plantés d'arbres et ornés de viviers dont les rois de l'Asie, et ceux de la Perse surtout, faisaient entourer la forteresse qui leur servait d'habitation. »

Les jardins des Grecs, sans doute simplement utiles et sans art, avaient peu d'étendue. Dans la description que fait Homère, dans l'*Odyssée*, des jardins d'Alcinoüs, il est seulement fait mention des arbres fruitiers et des plantes potagères qu'ils renfermaient. Les jardins publics, réguliers et très-simples, étaient plantés d'arbres non taillés. Tels étaient aussi ceux d'Academus et d'Epicure.

C'est dans les derniers temps de la République que

Digitized by Google

le luxe dans les jardins a commencé à Rome. Les premiers particulièrement cités sont ceux de Lucullus, de Salluste, ceux de Néron, d'après les plans de Celer et de Severus, comme le palais de ce prince, de Sénèque et d'Adrien. Réguliers, ils renfermaient dans leur vaste étendue des champs, des bois, des lacs, etc., ce qui, dans ces parties, leur donnait un caractère d'irrégularité ou, pour mieux dire, de naturel qu'aimaient Cicéron, Mécènes, etc. Les arbres et les bois étaient taillés de manière à repeésenter divers sujets, des sphinx, des statues et même des formes empruntées à l'architecture, idée due à Caius Matius, un des familiers d'Auguste. On y voyait des rochers sauvages, des grottes ornées de rocailles et de coquillages, des jets d'eau, des statues et autres ouvrages de sculpture. Dans le jardin de Pline-le-Jeune, on voyait l'eau s'échapper au-dessous d'un lit de repos en marbre blanc couvert d'une treille soutenue par quatre colonnes, comme si le poids de celui qui s'y couchait la faisait jaillir.

Des vases, des fontaines ornaient les berceaux qui entouraient les carrés de gazons placés devant les maisons.

Dans le Bas-Empire, on voyait à Constantinople, dans le jardin impérial, un arbre d'or, mais d'une plus grande élévation que ceux des jardins de l'Orient dont il était un souvenir.

Dans l'Inde, au-delà du Gange, en Chine et au Japon, on voit autour des temples bouddhistes, des cloîtres et des lieux de sépulture, des jardins plantés d'arbres étrangers et de fleurs.

Les jardins des Mongols sont réguliers et symétriques; il en est de même des paradis ou jardins de la Perse, ornés par des pavillons, des fontaines, des jets d'eau, etc.

Les jardins paysagistes existent en Chine depuis l'an-

Digitized by Google

tiquité la plus reculée. Selon quelques-uns, ils ne furent perfectionnés que sous le règne d'Yong-Sching, monté sur le trône en 1722; mais cela ne paraît pas prouvé. En effet, Lieou-Tochéou dit : « Quelle est la jouissance que l'on demande aux jardins d'agrément? Dans tous les siècles, on est convenu que les plantations sont destinées à dédommager les hommes de la vie délicieuse qu'ils auraient pu mener au sein de la libre nature, dans leur véritable séjour. L'art de dessiner les jardins consiste à réunir, autant qu'il est possible, le charme des perspectives, la richesse de la végétation, l'ombre, la solitude et le repos, de telle façon que les sens puissent s'y tromper. La variété est le plus grand attrait du libre paysage. On devra donc choisir de préférence un sol accidenté, où alternent les collines et les vallons, qui soit coupé de ruisseaux et de lacs couverts d'herbes aquatiques. Toute symétrie est fatiguante : la satiété et l'ennui naissent bientôt dans un jardin où tout trahit l'art et la contrainte. » Depuis longtemps, les Chinois ont écrit sur l'art de composer les jardins paysagistes. Le père Huc cite un *Poème des Jardins,* composé vers le XIe siècle. Il suit de tout ceci que les jardins, dans le siècle dernier, n'ont pas dû recevoir des perfectionnements notables. Quoi qu'il en soit, il n'y en a dans aucun pays d'aussi magnifiques, d'aussi étonnants. Ceux de l'empereur Ou-ty-desham avaient plus de cinquante lieues de tour. De riches particuliers en possédaient où tout était de la dernière recherche; mais, comme on doit s'y attendre chez les Chinois, le bizarre en était l'objet plus que le naturel, ou du moins autant.

Lors de la conquête du Mexique, les Espagnols admirèrent les jardins des palais de plaisance des souverains

Digitized by Google

de cette contrée. Ils formaient divers compartiments renfermant seulement des plantes et des arbustes remarquables par la beauté de leurs fleurs ou par leurs vertus médicinales; des bassins, des volières et des balustrades les ornaient.

Au Pérou, des jardins d'or étaient situés sous le temple du Soleil à Cuzco, à Caxamarca et dans la gracieuse vallée d'Yucai. On y voyait des arbres couverts de feuillages, de fruits et des oiseaux sur les branches, le tout de l'or le plus pur et artistement travaillé. Dans les jardins d'or qui n'étaient pas cachés sous la terre, des plantes vivantes croissaient à côté des plantes artificielles. Parmi ces dernières, on cite les hautes tiges et les épis du maïs comme étant ce qui imitait le mieux la nature.

Les Maures embellirent leurs jardins, qui étaient de forme régulière, de fleurs, d'arbrisseaux et de jets d'eau qui répandent une fraîcheur si agréable dans les pays chauds.

« Dans un des palais (de Bagdag sous les califes), on admirait un arbre d'or dont les branches étaient couvertes d'oiseaux d'un métal également précieux et qui faisaient entendre de mélodieux ramages..... Le troisième des Abdelrahman, x[e] siècle, avait fait élever au milieu des jardins du palais de Zebra..... un pavillon renfermant un bassin rempli de vif-argent..... qui jaillissait continuellement dans l'air en gerbes gracieuses, que reflétaient d'une manière éblouissante les rayons du soleil et de la lune. » (M. Husson, *Revue d'arch.*)

Près de Fosthat, capitale de l'Egypte au xi[e] siècle, « de vastes jardins entouraient le palais; les parterres étaient garnis de jasmins et d'autres fleurs qui repré-

sentaient divers dessins et des sentences du Koran. Le sultan y avait fait planter des palmiers dont le tronc était entouré de cuivre doré. Des tuyaux disposés au-dessous de cette enveloppe métallique se distribuaient aux branches de l'arbre et en laissaient tomber de ruisselantes fontaines ; une grande tour de bois renfermait une multitude d'oiseaux au brillant plumage. Enfin une sorte de divan était suspendu sur un vaste bassin de vif-argent qui, par une pression de l'air ménagée à cet effet, recevait des ondulations semblables à celles de l'eau. » *(Id.)*

A Constantinople, le palais domine sur une multitude de parterres de fleurs et d'arbrisseaux odoriférants, disposés symétriquement, entourés de murs de marbre blanc et arrosés par des jets d'eau. Entre le palais et le sérail se trouve un mur élevé, au bas duquel on voit des groupes de hauts platanes et des pelouses vertes dans l'intervalle; plus loin sont des jardins fruitiers et potagers, avec de l'eau pour les arroser. (Lamartine, *Voyage en Orient*).

A Shoubra, Mehemet-Ali a créé des jardins célèbres.

Dans l'Orient, très-souvent des volières ou des oiseaux libres apprivoisés embellissent les jardins.

Le cardinal d'Este créa, sur l'emplacement de la villa Adriana, un jardin régulier, consistant en allées droites et en bosquets avec des labyrinthes; de nombreuses statues le décoraient. Les artistes italiens, dans les somptueux jardins des villa qu'ils tracèrent dans la suite, ne négligèrent pas un embellissement qui a plus de charme encore dans les pays méridionaux, les fontaines, les bassins, les cascades. Ils firent un jardin dans un site, l'art parant la nature et ne la créant pas, et

Digitized by Google

profitèrent avec habileté de l'inégalité du terrain pour établir des terrasses d'où l'on jouit de belles vues. S'ils eussent abandonné à une moindre distance des habitations les lignes droites et se fussent montrés plus sobres d'ornements de détails qui n'étaient réellement que des colifichets, ils eussent atteint la perfection. Hirt, selon M. de Humboldt, pense que le désir d'imiter les jardins décrits par Pline-le-Jeune est la cause du goût qui se manifesta aux XV[e] et XVI[e] siècles, en Italie, pour les jardins symétriques Aussi serait-elle plus exacte la dénomination de jardins italiens, que celle de jardins français, pour les jardins réguliers et symétriques.

Angilbert, dans la *Vie de Charlemagne,* donne la description d'un parc, près d'Aix-la-Chapelle, qui renfermait des bois et des prairies. Les châteaux-forts de la féodalité ne pouvaient avoir des jardins d'agrément. Au XII[e] siècle, il y avait seulement des vergers autour des habitations. Un peu plus tard, on voyait parfois entre les vergers, les plantations d'arbres forestiers et les habitations, quelques fleurs auprès de treillis et de berceaux. Enfin, les grandes habitations de Chenonceaux, de Chantilly, etc., offrirent la liaison du château et du parc au moyen de l'intermédiaire du parterre.

François I[er] imita, dans les jardins de ses palais et de ses châteaux, ceux de l'Italie. Les jardins français conservèrent jusqu'après le milieu du XVII[e] siècle une forme régulière et une multiplicité singulière de détails toujours symétriques entr'eux qui ne paraissaient même pas avoir existés dans les premiers jardins de l'Italie. Les boulingrins, sortes de carrés longs d'un niveau inférieur d'un peu moins d'un mètre au reste des jardins et tout en gazon, en faisaient un des ornements

Digitized by Google

essentiels. Les labyrinthes en étaient aussi un des plus recherchés. Mollet, jardinier d'Henri IV, disposa le premier les parterres à compartiments et donna diverses formes aux arbres en les taillant. Les jardins de Saint-Germain, des Tuileries et de Fontainebleau, qu'Olivier de Serre présente comme modèles dans son *Théâtre d'agriculture* (voyez les planches), étaient dans ce genre. Cette régularité dans les plus petites parties fatigua bientôt et fit naître l'ennui. Les jardins d'Anguien, dans le Hainaut, gravés par Romayn de Hooghe (t. Ier de ses *Œuvres),* montrent qu'au XVIIe siècle, le même goût régnait dans ce pays qu'en France. Un homme d'un esprit supérieur, exclusif, comme son maître Louis XIV, Lenôtre, parut; il ordonna les jardins de Chantilly, de Versailles, des Tuileries, etc., symétrisant tout, mais sans multiplier les divisions, afin de conserver un caractère grandiose, adoptant seulement pour ornement des murailles formées d'arbres bien taillés et des ifs auxquels on fit représenter des vases, des pyramides, etc. Lenôtre acquit une telle réputation qu'il fut appelé à dessiner les jardins des principaux châteaux de la France. La Hotoie, célèbre promenade à Amiens, a été dessinée par lui. Appelé en Angleterre, il dessina les parcs de Greenwich et de Saint-James. Il fut préféré à Dufresny qui passe pour petit-fils d'Henri IV, auteur de plusieurs comédies spirituelles et qui proposait à Louis XIV le système des jardins paysagistes, après avoir fait courir tout Versailles pour admirer des jardins dans ce genre qu'il avait dessinés chez plusieurs personnes de cette ville et à Vincennes.

Degots, neveu de Lenôtre, et Leblond suivirent les traces de Lenôtre, mais sans l'égaler, puis Béranger.

Digitized by Google

En 1747, d'Argenville publia la quatrième édition de son *Traité de la théorie des jardins réguliers*, dont Leblond fit les dessins.

En Espagne, comme en Italie, avant que Lenôtre eut simplifié la disposition des jardins, on y voyait aussi des singularités : dans des bassins, des cygnes automates plongeaient, comme pour boire, leur tête dans l'eau ; puis, après s'être relevés, secouaient leurs ailes et arrosaient les assistants. Ailleurs, au détour d'une allée, apparaissait la tête d'un géant. Si vous en approchiez, elle ouvrait une bouche immense et lançait trente-trois jets d'eau sur vous.

En Angleterre, les jardins dont London et Wisse furent les ordonnateurs les plus distingués étaient disposés comme ceux de la France avant Lenôtre. Bacon proposa de les perfectionner ; ils le furent sous les Stuarts, par l'influence de Lenôtre, quoiqu'ils offrissent moins les dispositions grandioses qui font le mérite des œuvres de cet artiste éminent que beaucoup de colifichets, des treillages, des cabinets de verdure, etc., encore augmentés, ainsi que la recherche de leur forme, sous Guillaume. Leur vogue passa vite et l'on adopta le système des jardins paysagistes de Dufresny, système vivement soutenu par Bridgeman, Eyre et Brown, qu'Adisson et Pope développèrent, et réalisé à Astow près de Buckingham vers 1720, par Kent, auquel on peut reprocher une imitation affectée de la nature, car il construisit des ruines, des hameaux sans habitants, des temples, des tombeaux, planta des arbres morts, etc.

Bientôt Price fit sentir ce qu'avait d'exagéré le système de Kent, qui excluait les terrasses, les balustrades, les avenues, etc. Au commencement de ce siècle, Repton

Digitized by Google

exerça une heureuse influence par ses opinions éclectiques sur la composition des jardins.

Brown fut l'auteur du jardin de Blenheim.

En 1757, Chambers publia des notions sur les jardins chinois.

Il est peu probable que jusqu'à cette époque l'on en ait eu des notions assez nettes pour qu'elles aient pu contribuer à l'adoption du genre pittoresque.

Le goût pour les jardins paysagistes se répandit promptement en Angleterre, où la richesse de l'aristocratie permit d'en créer d'une vaste étendue; puis en France, vers la fin du XVIIIe siècle; puis en Allemagne. On leur donna d'abord le nom de jardins chinois et ensuite celui de jardins anglais.

Whately, Horace Walpole, l'évêque d'Avranche Huet, l'architecte Blondel (1752), Watelet, de Girardin, l'architecte More, le poète Delille, écrivirent en faveur du genre pittoresque; puis Morel, Delalos, de Wiart, Gabriel Thoin, au XIXe siècle.

Un architecte de la même époque, Dumont, donna le plan d'un jardin ou plutôt d'une promenade, car son mérite n'eut consisté ni dans les beautés des jardins paysagistes, ni dans celles des jardins avec des parterres ou plates-bandes garnis d'arbustes et de fleurs, mais dans la copie d'un monument célèbre qui eut sans doute inspiré un assez vif intérêt de curiosité. Au moyen d'arbres et de haies taillées, il formait des colonnes, des piliers et des murailles qui reproduisaient exactement Saint-Pierre de Rome. Les nefs, le dôme eussent procuré des promenades abritées. Dans les chapelles, les promeneurs fatigués trouvaient des siéges. Les deux colonnades qui entourent en partie la place en face de cette église eussent servi à la promenade.

Digitized by Google

Dans la dernière partie du XVIIIe siècle, Hubert Robert ordonna, selon le système paysagiste, le parc de M. Delaborde à Méréville, etc. D'autres dessinateurs de jardins acquirent aussi dans ce genre une certaine renommée à partir de cette époque. Sous l'Empire, Berthault dessina les jardins de Compiègne et de la Malmaison.

C'est surtout par les arbres taillés de manière à représenter toutes sortes de formes, par de longues allées couvertes et par des hémicycles en marbre pour siéges, que les jardins réguliers s'éloignaient de la nature. La beauté sévère des allées droites et des quinconces ne pouvait suffire pour faire pardonner ses défauts. Quelque vastes qu'ils soient, les jardins réguliers semblent petits, parce qu'on y voit tout d'un coup d'œil. Les dispositions variées des jardins paysagistes présentant, au contraire, dans un espace borné, toujours de nouveaux objets, ont une apparence d'étendue qui surpasse la réalité.

Les jardins paysagistes, surtout les petits, ont, en général, maintenant, une simplicité, un naturel, des formes gracieuses dont manquaient les premiers exécutés en France. Il n'y avait pas alors de si petit jardin qui n'eut sa rivière, des montagnes, des fabriques et tous les colifichets avec lesquels on prétendait les orner. Arthur Young, qui voyageait en France de 1787 à 1789, en parlant du jardin d'une terre de Mme du Barry, près de Toulouse, dit : « Il est au-dessous de tout mépris, si ce n'est comme exemple des efforts où peut entraîner l'extravagance : dans l'espace d'un acre (un peu moins d'un demi-hectare) sont entassés des montagnes de carton, des rochers de toile, des abbés, des vaches et des bergères, des moutons de plomb, des

singes et des paysans, des ânes et des autels en pierre, de belles dames et des forgerons, des perroquets et des amants en bois, des moulins à vent, des chaumières, des boutiques, des villages, tout, excepté la nature. »

Ces défauts ne se firent que faiblement sentir, seulement par la construction de temples, de chaumières, parfois de tombeaux, etc., dans les plus beaux jardins de cette époque et du commencement du XIXe siècle, tels que ceux de Méréville, d'Ermenonville, de Morfontaine, de la Malmaison, du Raincy, etc. Ils disparurent tout-à-fait dans le parc de Saint-Ouen et celui de Rosny dessinés sous Louis XVIII, et dans ceux de Neuilly sous le règne de Louis-Philippe.

Dans la disposition des jardins, comme dans celle des édifices, on évite les divisions trop nombreuses ; ainsi, les groupes, les massifs, les bosquets, les allées, etc., ne sont pas multipliés et surtout ne le paraissent pas. Il en naîtrait de la complication et une confusion pénible, s'il en était autrement : selon le site particulier, la disposition et la nature des plantations, le jardin est gai, sérieux, agréable, mélancolique, majestueux, ou offre successivement des scènes de ces différents caractères.

L'artiste ne cherche pas à créer un site, mais il dispose les différentes parties du jardin selon le site, la nature du sol, le climat ; il renforce le caractère du site et parvient ainsi à l'embellir. Il profite des points de vue qu'il lui offre, des irrégularités du terrain, du sol uni, des rochers, des chemins âpres, des cascades, des rivières. Il tâche de présenter des contrastes, des oppositions, mais sans les multiplier. Il évite les allées serpentant en formant des angles aigus, à moins qu'il ne s'agisse d'un torrent ou d'une descente abrupte, et

Digitized by Google

donne des courbes gracieuses aux cours d'eau que des arbres achèvent d'orner. Quelques arbres plantés çà et là dans les pelouses et généralement en nombre impair, pour faire repoussoir ou diminuer l'uniformité trop grande d'une vue; les retranchements des branches à la hauteur de 2 mètres à quelques groupes d'arbres isolés, afin de laisser passer la vue sous leur cime; des arbres d'un feuillage gai sur le devant des massifs; des arbres plantés de manière à contraster entr'eux par leur forme et la couleur de leur feuillage; des arbres isolés près des bois; des clairières dans ceux-ci; des bosquets d'arbres verts qui offrent un abri contre le froid et contre la pluie; des plantations, des massifs disposés de manière à produire des effets de lumière par suite de la direction du cours du soleil; de petits arbres seulement dans les petits jardins, afin de ne pas faire paraître moindre l'étendue de ceux-ci; des labyrinthes même, mais dont les allées ne sont pas régulièrement concentriques; un chemin de ceinture ayant une courbe à peu près régulière; telles sont les règles que l'artiste suit encore.

La régularité des lignes que présentent les édifices, oblige de coordonner les plantations des jardins à leur disposition. Aussi les jardins réguliers conviennent aux palais; leur situation annonce que l'art a dû les former, et l'esprit ne saurait désapprouver cette régularité. Par suite de ces motifs, on se garde d'y élever des chaumières, des châlets, car ces bâtiments annoncent la pleine campagne.

En Angleterre, les jardins publics sont dans le genre paysagiste, et cependant on pardonne cette inconvenance, tant la nature a de charmes, surtout lorsqu'elle

Digitized by Google

est choisie, c'est-à-dire lorsqu'on trouve réuni la beauté des arbres, leur disposition, à l'étendue des gazons, aux gracieux contours des cours d'eau, etc.

Par une transaction entre ces deux systèmes opposés, on dispose généralement les jardins des palais auprès de ces édifices, et l'on fait disparaître la symétrie et les lignes droites à une certaine distance. Il en est à plus forte raison ainsi de ceux des palais hors des villes et des villa ; ils se lient en s'éloignant par une progression artistement ménagée avec la campagne qui les entoure. Ces principes, on le sent, ne sauraient s'appliquer à de petits jardins comme ceux, par exemple, qui entourent le Louvre, mais ils doivent l'être aussi aux jardins des simples particuliers. Une allée d'une largeur convenable entourera l'habitation, puis la partie du jardin commençant après cette allée aura une disposition simple et régulière ou à peu près, parce que les idées d'ordre, de symétrie qui ont présidé à la construction de cette habitation doivent s'y faire sentir aussi à l'entour. C'est cependant ce qui n'a pas été observé dans les dispositions de nos jardins paysagistes servilement imités de ceux de l'Angleterre, le pays le moins artiste peut-être qui existe après l'Inde et la Chine. La liaison des lignes de l'architecture avec le paysage, qui ne se fait pas brusquement sentir, donne aux jardins un caractère sinon grandiose, au moins de distinction, et non un aspect prosaïque (1). La salubrité et la conservation de l'habitation demandent d'ailleurs que tout ce qui peut donner de l'humidité, tels que les massifs d'arbustes et de fleurs, en soit écarté.

(1) Voyez Percier et Fontaine, Quatremère de Quincy, M. Vitet, M. Léon Reynaud, etc.

Digitized by Google

L'habitation de campagne est comme placée au milieu d'un paysage, c'est-à-dire que la cour et le jardin forment un tout, un ensemble et offrent, par leur disposition pittoresque, des massifs de fleurs et d'arbustes, de belles pelouses, des futaies élevées, des taillis épais, des promenades, les unes à découvert, les autres à l'abri du soleil et du vent, et enfin des points de vue variés et agréables. Le potager et les bâtiments de basse-cour sont relégués sur un côté et cachés par des massifs qui en laissent à peine apercevoir quelques parties. L'homme aime à paraître affranchi des besoins matériels.

Le citoyen moins riche dispose sa cour régulièrement et se contente d'un jardin paysagiste.

D'après ce qui précède, il résulte qu'il n'y a réellement que deux genres de jardins, le régulier et le paysagiste. Le genre mixte, auquel ne sauraient précisément appartenir les jardins dont j'ai parlé à la page précédente, ne peut, à raison du manque d'unité, obtenir l'approbation du goût. Quant aux jardins potagers et fruitiers, ils n'appartiennent pas au domaine de l'art.

Je me contenterai de mentionner les jardins sur les fenêtres, quoiqu'il existe un traité particulier qui les concerne; je rappellerai seulement qu'en France on met les pots de fleurs sur la pierre d'appui, et qu'en Angleterre, en Hollande et au nord-ouest de l'Allemagne, les fleurs sont placées au dedans de la fenêtre, ce qui permet l'admission de plantes de serre dans la mauvaise saison.

Les jardins paysagistes deviendront de plus en plus agréables, leur charme se fera mieux sentir, car bientôt la charrue achèvera le défrichement des coteaux encore incultes il y a un demi-siècle; on arrachera les touffes d'arbres et les buissons des marais; des futaies épaisses

Digitized by Google

de peupliers rempliront les vallées et obstrueront la vue, feront disparaître la variété produite par les inégalités du sol et, par suite, le charme des coteaux et des prairies ; des lignes droites remplaceront les sinuosités, les contours arrondis que présentent encore les bords de quelques bois ; des plantations symétriques et rectilignes diviseront tous les prés, tous les herbages et parfois les champs ; enfin, partout les formes variées et différemment caractérisées de la surface de la terre ne s'offriront plus à la vue, mais la froide régularité produite par une culture économique et le désir de s'enrichir qui ne laisse aucun espace improductif, à l'exception des vues assez rares, qui embrassent une grande étendue variée par les mouvements du sol, les plantations, les champs cultivés, les habitations, et qui offrent un aspect agréable, parce que tout se fond à une grande distance, nos jardins seuls nous rappelleront ce qu'était autrefois la nature agreste.

Le simple habitant de la campagne ne saurait embellir son jardin que de quelques fleurs, ce à quoi il ne manque guère. Peut-être sera-t-il plutôt privé de l'aspect de la nature pittoresque que celui des villes. Effectivement, soit auprès ou au milieu des jardins réguliers des palais, soit aux environs des villes, on trouve parfois des jardins paysagistes, tels sont ceux près du palais de Fontainebleau dessinés sous Napoléon Ier, de Louis XVIII à Versailles, ceux de la petite Hotoie, à Amiens, sous Louis-Philippe, les bois de Boulogne et de Vincennes sous Napoléon III.

BUTEUX.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'EMPOISONNEMENT

PAR LES

ALLUMETTES CHIMIQUES AU PHOSPHORE BLANC ;

NÉCESSITÉ

D'EN INTERDIRE L'USAGE ET DE LES REMPLACER PAR LES ALLUMETTES CHIMIQUES AU PHOSPHORE ROUGE OU AMORPHE.

> « M. le Président pourrait rendre un grand service
> « à la société, en demandant à M. le Ministre que la
> « préparation des allumettes avec le phosphore ordi-
> « naire fût défendue en France, et qu'on ne tolérât
> « l'usage et la vente que des allumettes préparées avec
> « le phosphore rouge (phosphore amorphe) qui ne
> « peut déterminer l'empoisonnement. »
> *(Paroles prononcées par l'Expert à la cour d'assises de la Dordogne, dans l'affaire Piquet, le 7 juillet* 1858).

On trouve dans le commerce deux espèces d'allumettes chimiques phosphorées. Les unes sont préparées avec des allumettes soufrées ordinaires rendues inflammables par l'application d'une pâte qui renferme un mélange de phosphore *blanc,* de chlorate de potasse, de sable fin et d'une matière colorante rouge (vermillon) ou bleue (bleu de Prusse).

Les autres sont également préparées avec des allumettes soufrées recouvertes d'un mucilage de gomme très-épais, dans lequel on a délayé du chlorate de potasse et une matière colorante rouge ou bleue. Le phosphore, dans la préparation de ces allumettes chimiques, n'est pas mélangé avec le chlorate de potasse, mais il est isolé et fixé sur une carte spéciale au moyen d'un mucilage

Digitized by Google

de gomme; de plus, on a remplacé le phosphore blanc par le phosphore rouge. Ce procédé, dû à un Suédois nommé Lundstrom, a été vendu aux frères Coignet, de Lyon, qui ont aujourd'hui le privilége exclusif de cette fabrication. Grâce à ce procédé, les incendies sont moins à redouter, puisqu'on a isolé l'un de l'autre l'agent d'oxydation (le chlorate de potasse) et le corps destiné à enflammer l'allumette (le phosphore). On conçoit que des allumettes ainsi préparées, nécessitant un frottement sur le carton garni de phosphore, doivent diminuer le nombre des sinistres. Mais ce qui recommande surtout l'usage de ces allumettes, c'est que le phosphore rouge ou amorphe *n'est pas vénéneux* comme le phosphore blanc qui entre dans la composition des allumettes chimiques dites *allemandes*.

Le phosphore blanc est toxique à faible dose. Il peut produire la mort lorsqu'il est pris à l'intérieur depuis 5 jusqu'à 20 centigrammes, soit qu'il ait été dissous dans un véhicule quelconque, soit qu'il ait été introduit dans l'estomac à l'état solide. Dans ce dernier cas, il paraît agir comme corrosif et localement en déterminant l'inflammation de la muqueuse gastro-intestinale. Son action est beaucoup plus vive lorsqu'il a été transformé en acide phosphorique (1).

Martin Solon nous parle, dans son *Dictionn. de médecine et de chirurgie,* d'un homme qui succomba après avoir pris 4 grammes d'huile phosphorée contenue dans une potion, ce qui représentait 12 centigrammes de phosphore. Dans ce cas, la potion ayant été exposée quelque

(1) Voyez Orfila, *Toxicologie*, t. I, p. 83; Devergie, *Médecine légale*, 3ᵉ édit., t. III, p. 166; Julia Fontenelle, *Revue médicale*, t. III, 1829, p. 420.

Digitized by Google

temps à l'action des rayons solaires, on a constaté qu'elle laissait dégager des vapeurs blanches d'acide hypophosphorique.

Nous trouvons dans Orfila (1) que le 27 avril 1824, le nommé Ed. P** succomba après avoir avalé 2 grains 1/2 de phosphore, 0,13 de phosphore fondu dans l'eau.

Il nous serait facile de multiplier les citations, mais les faits que nous venons de rapporter suffisent pour prouver combien ce poison est actif.

Avant d'aller plus loin, nous allons rappeler en quelques mots les propriétés du phosphore et insister particulièrement sur les propriétés du phosphore blanc comparées aux propriétés du phosphore rouge. Découvert en 1669 par Brandt, sa préparation resta secrète jusqu'en 1737, époque à laquelle Hélot la rendit publique. Mais ce fut seulement en 1773 que Gahn, l'ayant découvert dans les os, indiqua, pour s'en procurer des quantités assez considérables, un procédé qu'on suit encore aujourd'hui après lui avoir fait subir quelques modifications.

Les noms de phosphore, de *Lucifer*, de *porte-lumière*, lui ont été donnés parce qu'il est lumineux dans l'obscurité. Ce phénomène tout-à-fait caractéristique dépend de sa combinaison avec l'oxygène de l'air; c'est une combustion lente.

Il est insoluble dans l'eau, un peu soluble dans l'alcool, plus soluble dans l'éther, les huiles grasses et volatiles. On le conserve dans de l'eau bouillie, et les flacons qui le contiennent doivent être placés dans l'obscurité ou être faits de verre violet foncé; alors il finit encore par se couvrir à la longue d'une couche d'un blanc mat qui

(1) Orfila (loc. cit.)

Digitized by Google

est l'hydrate de phosphore, mais il conserve sa transparence à l'intérieur. Quoique le phosphore soit insoluble dans l'eau, il donne cependant à ce liquide, lorsqu'on l'y laisse séjourner longtemps, des propriétés toxiques. L'eau présente alors une réaction acide, l'odeur alliacée et de la phosphorescence à l'obscurité. Évaporée à siccité, l'eau phosporée laisse un résidu acide qui noircit par le nitrate d'argent, ce qui indiquerait que dans ce cas le phosphore a subi la transformation acide par suite de la décomposition d'une petite portion d'eau.

Le phosphore est insipide, répand des vapeurs blanches et une odeur alliacée au contact de l'air. Il est solide, transparent et incolore, ou transparent et jaunâtre, ou bien demi-transparent. Il est mou, ductile comme la cire, facilement rayé par l'ongle; sa pesanteur spécifique est de + 1,77; il fond à + 43°.

Cette opération doit être faite sous l'eau, car sans cette précaution indispensable, il s'enflammerait dans l'air bien avant d'être arrivé à son point de fusion. Si, chauffé à + 70, on le refroidit brusquement, il devient noir, corné si le refroidissement est modéré, transparent au contraire quand il est lent. Ces différentes modifications dépendent d'une aggrégation particulière de ses molécules. Chauffé à 290, il bout et distille. Si l'on soumet le phosphore blanc pendant huit à douze jours en vase clos à une température de 168 à 172 degrés suivant les uns, à 230 degrés suivant les autres, on obtient le phosphore rouge ou *amorphe*. Ce corps, dont la découverte est due à Schrotter, n'est pas une nouvelle combinaison de phosphore avec un autre corps, c'est encore une simple transformation de ses propriétés physiques, c'est une modification allotropique dépendant

Digitized by Google

d'un arrangement moléculaire qui modifie toutefois profondément le phosphore de manière à changer ses propriétés physiques.

Ainsi le phosphore rouge amorphe est rouge-brun, dur au point de rayer facilement le spath d'Islande, il ne fond pas à + 250 degrés; au-delà de cette température, il redevient phosphore blanc. Sa densité est plus forte que celle du phosphore ordinaire; elle est de 2,10 environ. Il est insoluble dans les dissolvants ordinaires du phosphore, même dans le sulfure de carbone; il *ne brûle pas à l'air, si ce n'est à 260 degrés,* quand il repasse à l'état de phosphore blanc; il paraît ne pouvoir s'enflammer à l'air par frottement qu'en présence du chlorate de potasse (1); enfin il n'est point *vénéneux.*

Connaissant les propriétés physiques du phosphore blanc et du phosphore rouge, il est facile de comprendre théoriquement pourquoi le phosphore amorphe n'est pas vénéneux. En effet, si, comme l'indique Orfila, l'intoxication par le phosphore est due principalement à l'inflammation du tube intestinal développée par les acides phosphatique ou phosphorique résultant de l'oxydation de ce corps, le phosphore amorphe ne pouvant s'enflammer à l'air libre et à la température du corps qu'en présence du chlorate de potasse, l'isolement de ces deux substances met à l'abri de tout danger de sa transformation à l'état d'acide dans le cas où il serait ingéré.

Les travaux de MM. Bussy, Chevalier, Reynal, Le-

(1) Voyez, pour la préparation et la fabrication industrielle du phosphore rouge, le *Traité pratique d'hygiène administrative* de Maxime Vernois, t. II, p. 289.

Digitized by Google

comte, Orfila et Rigaut ont également établi d'une manière incontestable que le phosphore rouge n'exerce pas d'action toxique sur les animaux.

La vente de l'arsenic étant assujétie à des règlements particuliers (1), on ne comprend pas comment l'autorité a pu faire une exception en faveur du phosphore. La vente libre et sans contrôle d'un poison aussi actif que le phosphore blanc renfermé dans la pâte phosphorée des allumettes chimiques allemandes devait de toute nécessité multiplier les intoxications criminelles et accidentelles. Aussi depuis l'introduction de cette nouvelle substance dans l'industrie, les médecins sont-ils plus souvent appelés à combattre les empoisonnements par le phosphore que par l'arsenic. Il suffit de jeter les yeux sur le relevé des empoisonnements (2) qui ont eu lieu par le phosphore blanc ou la pâte phosphorée des allumettes chimiques de 1824 à janvier 1858 pour s'en convaincre. D'après ce résumé, nous trouvons les chiffres suivants

(1) Art. 8. L'arsenic et ses composés ne pourront être vendus pour d'autres usages que la médecine, que combinés avec d'autres substances. Les formules de ces préparations seront arrêtées sous l'approbation de notre Ministre secrétaire d'État de l'agriculture et du commerce, savoir : pour le traitement des animaux domestiques par le conseil des professeurs de l'école vétérinaire d'Alfort, pour la destruction des animaux nuisibles et pour la conservation des peaux et objets destinés à l'histoire naturelle par l'École de pharmacie.

Art. 9. Les préparations mentionnées dans l'article précédent ne pourront être vendues ou livrées que par des pharmaciens et seulement à des personnes connues et domiciliées. Les quantités livrées, ainsi que le nom et le domicile des acheteurs, seront inscrits sur un registre spécial.

(2) Chevalier, *Journal de chimie médicale*, 1859.

Digitized by Google

pour représenter les suicides, accidents, crimes causés par des produits phosphorés; savoir :

Suicides........................ 25, dont 18 avec des allumettes chimiques.

Empoisonnements criminels...... 40, dont 21 avec des allumettes chimiques.

Empoisonnements accidentels..... 21, dont 12 avec des allumettes chimiques.

Accidents........................ 2

Totaux.................... 88 51

Outre ces chiffres, nous avons encore huit cas dans lesquels des animaux sont morts empoisonnés par des préparations phosphorées.

« Nous ferons remarquer, ajoute M. Chevalier, que « les empoisonnements et suicides causés par les allu- « mettes chimiques et la pâte phosphorée croissent avec « les années. Ainsi, rares de 1824 à 1850, ils deviennent « plus nombreux surtout pendant les années 1855, 1856, « 1857, et si on fait le relevé des intoxication causées « par l'arsenic, nous voyons qu'elles sont en raison in- « verse de celles provenant des produits phosphorés; « en effet, nombreuses de 1824 à 1850, elles vont tou- « jours en décroissant jusqu'en 1858. »

Nous ne terminerons pas cette énumération sans établir ici que si la préparation des allumettes chimiques offre un très-grand danger sous le rapport de la vie de l'homme, elle en présente un très-grave au point de vue de la destruction de la propriété. En effet, nous sommes convaincu que si l'on établissait une statistique générale des causes d'incendie, on verrait que depuis quelques années un quart au moins, si ce n'est le tiers de ces malheurs sont déterminés par les allumettes chimiques,

Digitized by Google

soit qu'on les ait conservé avec négligence, soit que des circonstances particulières et accidentelles aient déterminé leur inflammation.

Ce n'est pas tout : le phosphore blanc contenu dans les allumettes chimiques peut encore occasionner des accidents chez les ouvriers lorsqu'il est volatilisé pendant la fabrication. On connaît depuis longtemps les belles recherches de deux savants allemands, MM. Bibra et Geist. On sait, en effet, que les ouvriers exposés aux vapeurs du phosphore contractent des nécroses des os maxillaires, surtout lorsqu'ils ont des dents gâtées. Des preuves expérimentales des nécroses identiques produites artificiellement sur des animaux, n'ont laissé aucun doute sur la production de cause à effet entre l'absorption des vapeurs phosporées et la lésion des os. Nous pourrions citer ici un grand nombre d'exemples de ces affections locales qui ont été le sujet de travaux intéressants de MM. Heyfelder, Roussel, Strohl, Bois de Loury, Bricheteau, Chevalier père, Sedillot, Maisonneuve, Trélat. Ces savants ont successivement constaté que les effets de cette maladie sont d'autant plus terribles qu'elle est extrêmement difficile à guérir ; ainsi, d'après ces travaux, nous voyons que sur soixante sujets atteints, plus de la moitié ont succombé ; et certes ce nombre n'est pas exagéré, car à Paris et même en province, il y a une foule d'ouvriers qui fabriquent des allumettes chimiques dans la même pièce où couche, mange, vit en un mot la famille. Que d'accidents, que de malaises, que d'intoxications inconnues doivent résulter de cet état de choses, qui disparaîtraient par l'emploi du phosphore rouge !

Bien plus, les ouvriers longtemps exposés, dans de

Digitized by Google

petits ateliers mal aérés, à la volatilisation du phosphore, peuvent présenter une série de troubles nerveux occasionnés par un véritable empoisonnement lent et progressif qui se fait alors par la muqueuse des voies respiratoires.

Ces faits étant encore peu connus, nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt l'observation suivante que nous empruntons à Magnus Huss (1) :

Empoisonnement lent par le phosphore blanc, observé chez un homme ayant travaillé pendant trois ans à la fabrication d'allumettes chimiques dites ALLEMANDES.

Un homme âgé de trente-neuf ans, vivant d'une manière régulière, travaillait depuis trois ans à la confection des allumettes chimiques phosphorées : il demeurait dans la chambre dans laquelle il travaillait et conservait dans le même appartement le phosphore et les objets fabriqués. Il n'avait d'abord ressenti aucun inconvénient de ces circonstances quand, il y a un an, une grande quantité de phosphore et d'allumettes phosphorées s'enflammèrent ; il en résulta une explosion si violente que les vitres de l'appartement volèrent en éclats. En cherchant à éteindre l'incendie, il respira beaucoup de vapeurs phosphorées, si bien qu'il ressentit un étouffement marqué. Peu à peu, après cet accident, il ressentit une faiblesse dans le dos, si bien qu'il lui semblait toujours qu'il allait s'affaisser sur lui-même ; il éprouva ensuite de la diminution de force dans les bras et dans les jambes, à un tel degré que la marche devint dificile,

(1) Extrait de Magnus Huss. *Alcoholismus chronicus*, traduction allemande de Van. den Busch, p. 248 ; Stockholm, 1852.

Digitized by Google

chaque effort provoquait un tremblement; enfin il s'aperçut de fourmillements sous la peau. Au début, il éprouva de fréquents désirs de relations sexuelles qui diminuèrent plus tard, si bien que dans les six derniers mois il n'eut plus aucune érection. Du reste, sa santé était bonne, l'appétit normal, ainsi que les évacuations alvines et les fonctions respiratoires; rien ne permettait de soupçonner une affection au cerveau. A son entrée au lazaret, on constata les symptômes suivants: les deux jambes sont tellement faibles que le malade ne peut faire que quelques pas en tremblant; dans la station, il survient du tremblement et des oscillations des genoux en dedans. Les bras et les mains tremblent également dès que le malade cherche à faire un effort. Dans l'état de repos, on observe au-dessous de la peau des soubresauts des muscles, surtout aux extrémités. Ces soubresauts se produisent à des époques différentes dans les régions musculaires. On provoque les soubresauts chaque fois que l'on touche une partie du corps. Sensation continue de fourmillement sous la peau du bras gauche. Le rachis n'est pas le siége de douleurs spontanées ou provoquées par la pression; les muscles du rachis sont tellement affaiblis que le malade ne peut pas s'asseoir seul ou conserver la position assise quand il a été placé sur son séant. Les fonctions de l'intelligence et des organes des sens sont intactes. L'articulation des mots est hésitante, caractère qu'elle n'offrait pas auparavant. Rien de morbide au cœur, aux poumons et aux organes de la digestion. L'urine est claire, acide et sans odeur.

Le malade vécut trois à quatre ans, conservant l'intégrité de son intelligence, mais présentant un accroisse-

Digitized by Google

ment graduel des accidents de paralysie contre lesquels tous les moyens médicaux employés n'eurent aucune action.

On voit, d'après le fait que nous venons de rapporter, que les personnes qui restent longtemps exposées aux émanations du phosphore peuvent ressentir un affaiblissement musculaire graduel accompagné de tremblement et terminer malheureusement leur vie avec une paralysie des membres. Il résulte également de cette observation que le phosphore absorbé par les voies respiratoires agit aussi d'une manière fâcheuse sur les organes de la génération.

Faisons remarquer, en passant, qu'il existe un point étiologique bien digne d'être étudié et éclairci. Il serait très-curieux et trés-intéressant de rechercher si l'air ozoné qui doit se développer dans les fabriques d'allumettes chimiques, où toutes les manipulations se font à l'air libre, ne contribuerait pas à produire des accidents. On sait, en effet, que le phosphore en contact avec l'oxygène dans l'air humide sous la pression ordinaire peut donner naissance à l'ozone (1), corps dont l'action sur l'économie animale est loin d'être connue.

(1) L'ozone, suivant Berzelius, ne doit pas être considéré comme un corps particulier élémentaire ou comme une combinaison inconnue de deux corps, puisqu'en électrisant de l'oxygène qui se dégage lentement du chlorate de potasse préalablement fondu, et par conséquent anhydre, on obtient un gaz présentant la réaction de l'ozone, c'est-à-dire décomposant à froid l'iodure de potassium. Cependant il restait encore des doutes dans l'esprit de tous les chimistes ; ils n'admettaient qu'avec hésitation cette modification allotropique de l'oxygène résultant de l'action de l'électricité, et donnant à ce corps de nouvelles propriétés per-

Digitized by Google

Avant de nous occuper des accidents toxiques développés par l'ingestion de la pâte phosphorée, nous allons rapporter ici un cas d'empoisonnement par les allumettes chimiques que nous avons observé à Abbeville en 1858.

OBSERVATION.

Empoisonnement par la pâte phosphorée qui entre dans la composition des allumettes chimiques au phosphore blanc. — Vomissements et selles quatre heures après l'ingestion du poison. — Céphalalgie. — Tremblements, fourmillements, douleurs dans les membres. — Faiblesse musculaire. — Somnolence. — Dilatation considérable des pupilles. — Cyanose. — Anéantissement complet des forces. — Paralysie de la sensibilité. — Coma. — Mort cinquante-quatre heures après l'ingestion du poison.

Le 8 décembre 1858, la femme Lecus, journalière, agée de soixante-quatre ans, domiciliée à Menchecourt-lès-Abbeville, rue de Bas, n° 20, déjeûne à huit heures et demie avec une soupe au lait qu'elle avait versée par inadvertance dans un vase où se trouvait un paquet d'allumettes chimiques. La pâte phosphorée, détrempée par le lait bouillant, se ramollit, se détache en partie et communique à la soupe un goût désagréable qui décèle immédiatement la présence des allumettes. La femme Lecus, ignorant l'action toxique de la pâte phosphorée, se borne à jeter au feu le paquet d'allumettes et continue, malgré les observations de sa nièce, à manger sa

manentes et un pouvoir oxydant beaucoup plus énergique que lorsqu'il a été préparé par les méthodes ordinaires. Les belles expériences de MM. Becquerel et Frémy (1) ont aujourd'hui dissipé tous les doutes.

(1) Recherches électro-chimiques sur les propriétés des corps électrisés, *Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. XXXV, p. 62, 1852.

Digitized by Google

soupe, ne voulant pas, disait-elle, perdre son lait parce qu'il avait un fort goût d'ail.

Trois heures après l'ingestion du poison, cette femme éprouve du malaise, de la céphalalgie, des éructations, des nausées, un sentiment d'angoisse et des tiraillements dans la région épigastrique. Ces tiraillements sont bientôt remplacés par une chaleur vive et brûlante dans l'estomac.

De midi à une heure, la céphalalgie augmente, les vomissements surviennent, et elle ressent un sentiment de faiblesse tellement prononcé dans les jambes qu'elle ne peut rester debout. Se trouvant alors dans l'impossibilité de continuer ses travaux, elle revient à Menchecourt où elle arrive en se traînant avec peine, fatiguée par de fréquents vomissements et tourmentée par une soif ardente qu'elle essaie de calmer en ingérant une grande quantité d'eau froide. Les boissons froides ou tièdes provoquent des vomissements et des selles sans parvenir à étancher la soif et à calmer la douleur. Celle-ci, limitée d'abord à l'estomac, s'étend à l'hypogastre et s'irradie dans les hypochondres; les vomissements sont fréquents et accompagnés d'efforts pénibles. Quant aux matières vomies, elles sont composées au début de matières alimentaires et des boissons ingérées ayant, au dire de la malade, un goût et une odeur alliacés.

Vers le soir, la faiblesse est si prononcée que la malade, n'ayant ni le courage ni la force de se déshabiller, se met au lit avec ses vêtements. Dans la nuit du 8 au 9, les évacuations, toujours fréquentes, se composent d'une bile verdâtre tirant sur le noir. La malade, sans cesse tourmentée par une sensation de brûlure à l'estomac et par une soif ardente, est prise d'un tremblement dans

Digitized by Google

les bras chaque fois qu'elle veut porter un vase à la bouche. Ce tremblement devient bientôt tellement fort qu'on est obligé de la soutenir et de lui donner à boire.

Le 9 au matin, la face est pâle, décomposée; la malade est dans le décubitus dorsal où elle reste jusqu'à ce que de nouvelles évacuations la fassent sortir de l'état de somnolence et d'adynamie où elle se trouve. La respiration paraît gênée et un peu plus fréquente; quant au pouls, il est petit et sans fréquence.

Vers le milieu de la journée, il survient des frissons suivis d'un tremblement comme au début d'une fièvre intermittente; la peau est froide et plombée; le pouls est petit, difficile à trouver; la respiration est gênée. Quant à la soif, elle est moins vive. L'intelligence est intacte; elle répond par monosyllabes à toutes les questions qu'on lui adresse, mais il faut la secouer un peu et lui parler très-haut pour la faire sortir de son assoupissement. Interrogée sur sa douleur, elle répond qu'elle souffre beaucoup moins de l'estomac, mais qu'elle ressent des fourmillements et des douleurs dans les membres, dans le dos et surtout dans les reins.

Les évacuations sont beaucoup plus rares. Quant à la sécrétion urinaire, elle a été très-peu abondante : elle a donné trois quarts de litre à peine en vingt-quatre heures. Ces urines étaient d'un rouge très-foncé, sans odeur particulière.

Dans la nuit du 9 au 10, l'affaiblissement fait des progrès. Il n'y a plus d'évacuations; les membres sont dans la résolution; il y a une prostration profonde, un anéantissement complet des forces. On remarque en outre la perte absolue de contractilité de l'iris qui se traduit par la dimension peu ordinaire des pupilles. La

Digitized by Google

peau est froide et cyanosée par place. La malade ne sent pas de douleur quand on pince ou qu'on pique la peau des membres. Il n'en est pas de même lorsqu'on pique la face, le cou et la partie antérieure de la poitrine.

Le 10 au matin, nous constatons l'état suivant : anesthésie complète; la malade respire avec peine; une vive anxiété se peint dans ses traits; à chaque respiration sa poitrine se dilate outre mesure, ainsi que les ailes du nez; les battements du cœur sont faibles, irréguliers, quelquefois vermiculaires et indistincts, généralement fréquents. Toute la surface de la peau était de couleur cendrée; elle offrait çà et là une teinte bleue foncée remarquable surtout aux mains, aux pieds et à la partie antérieure de la poitrine, et des taches livides bleuâtres assez analogues, pour la forme, à des pétéchies. La membrane muqueuse du nez, les lèvres, les gencives, la langue offraient la même altération de couleur. L'haleine était fétide; la périphérie du corps était froide, principalement aux extrémités.

Tous les symptômes ci-dessus s'aggravent rapidement et se terminent par la mort cinquante-deux heures après l'ingestion de la pâte phosphorée.

Cette observation est remarquable par la promptitude des effets toxiques; car nous devons faire remarquer que le sujet sur lequel cet empoisonnement a été observé ne présentait aucun état morbide capable de modifier ou d'influencer l'expression symptômatique de l'empoisonnement par le phosphore. Les signes d'irritation locale ont été très-développés et se sont montrés très-peu de temps après l'ingestion du poison. Les douleurs, les fourmillements dans les membres, la prostration, l'anesthésie, en un mot tous les troubles du système ner-

Digitized by Google

veux figurent encore ici au premier rang comme dans les observations d'empoisonnement par le même agent qui ont déjà été publiées. Toutefois le fait ci-dessus se fait encore remarquer pour la rapidité avec laquelle les accidents adynamiques se sont développés. Nous n'avons point observé, même dans les derniers moments, de délire ni de convulsions ; mais cette femme a succombé en nous offrant tous les symptômes de la période *cyanique* ou *asphyxique* du choléra indien, sans aucune apparence de réaction. Toute la peau du corps était glacée ; la chaleur n'y est pas revenue un seul instant, malgré tous les moyens employés pour rappeler la chaleur animale.

Nous allons maintenant entrer dans quelques détails sur les principaux phénomènes présentés par chaque appareil dans l'empoisonnement par la pâte phosphorée, tout en tenant compte des résultats des observations antérieures.

Appareil digestif. — Les malades disent éprouver une saveur et une odeur alliacées; l'haleine exhale cette odeur et quelquefois même des vapeurs blanches qui peuvent paraître phosphorescentes dans l'obscurité. C'est vers l'estomac, plus rarement vers l'œsophage, que les souffrances sont concentrées. Les malades se plaignent au début de tiraillements, de picotements et d'un sentiment d'angoisse dans la région épigastrique. Plus tard, ils éprouvent à l'estomac la sensation d'une brûlure, et la douleur qu'ils ressentent s'exapère par la pression, s'étend souvent dans les hypocondres et devient assez forte pour leur arracher des cris. Tourmentés par une soif ardente, ils réclament avec instance des

Digitized by Google

boissons froides. Celles-ci, loin de calmer leur douleur, provoquent souvent des vomissements et quelquefois la syncope. Il y a des rapports fréquents, des nausées, des vomissements excessivement douloureux, opiniâtres, qui persistent souvent jusqu'à la mort. Les matières des vomissements, incolores ou colorées en jaune, en vert ou en noir, répandent assez souvent l'odeur alliacée et sont phosphorescentes à l'obscurité. Il y a des déjections alvines avec ou sans douleur, et offrant les mêmes variétés que les vomissements sous le rapport de leurs propriétés physiques ou chimiques. Exceptionnellement on observe de la constipation.

Appareil circulatoire. — Le phosphore ou plutôt l'acide phosphorique absorbé exerce une action bien marquée sur la circulation qui se traduit par la concentration du pouls et l'affaiblissement des contractions du cœur.

Dans l'observation rapportée ci-dessus, la circulation capillaire ne se faisait plus. En appuyant le doigt sur un point de la peau, on déterminait une empreinte blanchâtre, puis la teinte bleue se reproduisait, mais avec lenteur; comme si le sang n'eut repris sa place que pour se remettre en équilibre dans ses vaisseaux.

Les veines, surtout celles de la face dorsale, des mains et des pieds, ainsi que les jugulaires, étaient très-dilatées.

Lœbelstein-Lœbel, Brera, Hufelaud, Zesseler, ont vu des exemples de cet empoisonnement avec taches gangréneuses (1). Notre malade a succombé trop rapidement

(1) Al. Cazenave, *Dict. de médecine* en 30 vol., 2e édit., t. XXIV, p. 287. Paris, 1841.

Digitized by Google

pour qu'il nous ait été possible de rencontrer les mêmes accidents. Les altérations de couleur de la peau se bornaient à une teinte bleue presque générale, plus foncée aux membres supérieurs et inférieurs et que l'on voyait parsemée çà et là de taches semblables à des pétéchies, surtout au tronc et à la partie antérieure du thorax.

L'ictère a été indiquée par M. Leudet, de Rouen, au nombre des symptômes produits par l'empoisonnement du phosphore. Cet auteur a insisté sur ce symptôme qui, d'ailleurs, avait déjà été noté par Worbe dans une observation rapportée par Orfila (1). « Chez nos deux « malades, dit M. Leudet (2), la couleur ictérique de la « de la peau fut un des symptômes les plus apparents; « chez l'un, la peau commença à se teindre en jaune « trente-six heures environ après l'ingestion de la pâte « phosphorée; chez l'autre, l'ictère se produisit à peu « près à la même époque de la maladie; cette ictère « commença d'abord à être manifeste aux conjonctives « et dura jusqu'à la mort. L'examen de la région de « l'hypocondre droit a fait, dans un cas, reconnaître « une saillie marquée de l'organe; dans l'autre ce n'é- « tait qu'une sensibilité prononcée à la pression s'éten- « dant même à l'épigastre. » L'altération de couleur du tégument s'est bornée, dans notre observation, à la teinte cyanique.

Appareil respiratoire. — La dyspnée ne s'observe ordinairement que longtemps après l'absorption du phosphore et dans les derniers moments. — Dans l'observation que nous venons de rapporter, la gêne de la

(1) Orfila, *Traité de toxicologie*, loc. cit., p. 82.

(2) Leudet, *Archives génér. de médecine*, mars 1857.

Digitized by Google

respiration s'est montrée presque au début et a toujours été en augmentant jusqu'à la mort. Nous avons constaté à l'auscultation des râles sibilant et sous-crépitant à grosses bulles, mais rien à la percussion.

SYSTÈME NERVEUX. — L'intelligence n'était point pervertie. Notre malade, bien que plongée dans une prostration profonde, répondait exactement à toutes les questions qu'on lui adressait. Cependant il arrive souvent que dans la dernière période de l'empoisonnement, lorsque la maladie doit avoir une issue funeste, qu'on voit survenir du délire seul ou accompagné de convulsions, de mouvements désordonnés et de cris. Dans un cas, ces accidents ont présenté une telle intensité qu'on les a comparés à la rage. (*Orfila,* loc. cit., p. 668).

La sensibilité générale peut rester intacte, mais souvent elle est altérée ou complètement anéantie dans la totalité ou dans une partie du corps.

On a encore noté des troubles de sensibilité tactile. Dans un cas fort remarquable rapporté par M. Leudet, de Rouen (loc. cit.), la malade cessa d'avoir la sensation de la sensibilité ordinaire de la peau; elle accusa en outre une difficulté de la préhension des objets d'un petit volume, d'une épingle par exemple. Simultanément elle éprouvait un engourdissement et des fourmillements dans les membres.

On constate encore d'autres troubles nerveux, tels que céphalalgie, douleurs, fourmillements dans les membres, tintements et bourdonnements d'oreilles, dilatation des pupilles *(ut supra)*.

En résumé, dans la majorité des cas on voit l'excitation du système nerveux succéder aux symptômes d'irritation locale et être remplacée par un affaiblissement

Digitized by Google

progressif qui s'accroît jusqu'à la mort. L'affaiblissement des forces se prononce quelquefois immédiatement après les symptômes d'irritation locale, comme dans l'observation ci-dessus, pour aboutir à l'état de résolution complète qui caractérise le coma.

L'état comateux, ou l'oppression nerveuse, est en général le phénomène qui précède et accompagne la terminaison de la vie.

Nous n'avons point observé d'excitation du côté des organes de la génération. La présence du phosphore dans l'économie et ses propriétés aphrodisiaques bien connues, ont fait croire à tort que le phosphore agissait toujours comme excitant des organes génito-urinaires; cette substance n'agit en général sur ces organes que lorsqu'elle a été administrée à faibles doses.

Sécrétions.—Les sécrétions n'ont rien offert de particulier à noter. Les urines étaient rouges, rares, sans odeur particulière et nullement phosphorescentes, comme cela est arrivé quelquefois dans plusieurs cas d'empoisonnement consignés dans les auteurs.

Quant à l'habitude extérieure du corps, je ne puis mieux comparer la femme Lecus qu'à une cholérique dans la période algide.

L'autopsie n'ayant point été pratiquée, nous ne dirons rien de l'anatomie pathologique. Nous avons publié ce fait uniquement à cause de l'intérêt qu'il nous a paru présenter au point de vue de ses détails cliniques.

Traitement. — Il n'en est point ici comme de certains poisons irritants qu'on attaque directement en les dénaturant ou en les neutralisant. Le phosphore n'a point d'antidote connu; cependant on a conseillé de suspendre

Digitized by Google

ou de dissoudre dans l'eau de la magnésie, du savon ou un carbonate alcalin, dans le but de neutraliser les acides résultant de l'acidification du phosphore. Ces moyens ne sont pas à négliger, mais il faut surtout au début provoquer sans retard l'expulsion du poison par la bouche en facilitant les vomissements par la titillation de la luette et en administrant des boissons mucilagineuses. Si les vomissements étaient nuls et trop lents à se manifester, il faudrait administrer un vomitif. Ce traitement doit être continué jusqu'à ce que les caractères physiques et chimiques des matières vomies ne présentent plus de traces de phosphore.

Il faut ensuite combattre les effets locaux ou éloignés. Les symptômes observés chez la femme Lecus étant ceux de l'état hyposthénique, nous avons eu recours aux toniques, aux stimulants et aux révulsifs cutanés, après avoir employé d'abord, mais avec une grande modération, les antiphlogistiques locaux. Au reste, le phosphore est un poison très-actif et dont les effets, une fois développés, sont très-difficiles à arrêter.

CONCLUSIONS.

Le phosphore blanc employé dans la fabrication des allumettes chimiques étant reconnu pour l'agent toxique qui détermine le plus grand nombre d'empoisonnements criminels et accidentels, nous devons faire des vœux pour que la vente d'une substance aussi dangereuse, placée à la portée de tous les individus de toutes les classes, soit soumise aux mêmes formalités que l'arsenic (voir la note de la page 650). De plus, il est à désirer, tant que sera toléré l'emploi du phosphore blanc, qu'on impose à tous les fabricants d'allumettes chimiques

Digitized by Google

l'obligation d'introduire dans la pâte phosphorée soit un corps amer (coloquinte ou aloès), soit un vomitif (tartre stibié). Ces moyens, déjà proposés par MM. Che-Chevalier et Causse d'Albi, préviendraient sans aucun doute bien des accidents.

D'un autre côté, l'autorité pourrait arriver facilement à restreindre considérablement l'usage des allumettes au phosphore *blanc* et à vulgariser de suite l'emploi des allumettes au phosphore *rouge* ou amorphe, en frappant les allumettes chimiques au phosphore *blanc* d'un impôt, de manière à en rendre la vente plus onéreuse et partant plus difficile (1).

Enfin, nous le répétons en terminant, la substitution du phosphore rouge ou amorphe au phosphore blanc dans la fabrication des allumettes chimiques, est une importante question qui intéresse à la fois l'hygiène de certaines industries, la sécurité et la santé des populations; et ce sera aussi un véritable bienfait lorsque M. le Ministre interdira définitivement l'emploi du phosphore ordinaire dans la fabrication des allumettes chimiques.

Dr A. HECQUET.

(1) En Russie, par suite d'un arrêté du conseiller d'État Boutowski, les allumettes préparees au phosphore blanc sont imposées. C'est une mesure générale appliquée au débit de tous les *mauvais* produits remplacés dans l'industrie par des méthodes perfectionnées et exemptes de tout danger.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE

(PROSPER-ABBEVILLE)

Le 7 décembre 1859, mourait à Abbeville, entouré de sa famille et des consolations de la religion, dans la maison où il était né soixante-dix ans avant, un des hommes les meilleurs dont s'honore notre ville.

Né le 4 décembre 1789, de Jean-Baptiste-Adrien Tillette de Mautort et de Louise-Adélaïde de Clermont-Tonnerre, celui que nous pleurons, Prosper-Abbeville Tillette de Clermont-Tonnerre, n'avait rien à désirer sous les rapports du nom, du rang et de la fortune : Dieu lui avait tout donné. Son père, étant maïeur en charge, il fut tenu sur les fonds de baptême par la ville d'Abbeville représentée par M. Duchesne de la Motte, échevin, et par Mme Lévêque de Neuvillette.

A cette époque, l'éducation était loin d'offrir les mêmes facilités qu'à présent : la Révolution avait nivelé jusqu'à la science. Nos vieux professeurs, ecclésiastiques pour la plupart, avaient fui; et les jeunes, requis pour le service de la patrie, étaient aux armées. Les colléges étant fermés, ce fut un précepteur qui fut chargé de l'éducation du jeune Prosper-Abbeville. Le

Digitized by Google

choix fut heureux, et c'est à ce maître et aux bons conseils de son père, homme instruit lui-même, qu'il dut cet amour du travail, cette rectitude de jugement, enfin ce goût des sciences qui ne l'a plus quitté et qui fit le charme de sa vie entière. Botaniste distingué, observateur précis, écrivain facile, il eût pu, lui aussi, obtenir un rang littéraire, si, moins modeste, il eût laissé publier les nombreuses observations, fruits de ses longues et consciencieuses études.

Son père avait vaillamment servi son pays comme officier d'artillerie; il voulut être militaire à son tour. D'ailleurs, qui ne l'était pas à cette époque? Attaché à l'état-major de la garde impériale, il fit la campagne de 1809. Il fit aussi celle de 1815 comme capitaine de la 2e brigade maritime de Cherbourg. Le 15 mars 1815, fait chevalier de la Légion-d'Honneur, puis chevalier de Malte, nommé capitaine dans la légion de la Somme (77e de ligne), il occupa ce grade jusqu'en 1818, époque à laquelle il donna sa démission.

Personne n'ignore comment l'honorable nom de Mautort fut remplacé, non moins honorablement, par celui de Clermont-Tonnerre. Le frère de sa mère, le comte Louis-François-Marie de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général, grand-croix de Saint-Louis, capitaine en second de la compagnie écossaise des gardes du corps, ayant perdu son fils unique, voulut le remplacer par son neveu. Il l'adopta en lui conférant, avec son nom, son titre de comte (1).

(1) Jean-Baptiste-Adrien Tillette de Mautort eut quatre fils de sa femme, Louise-Adélaïde de Clermont-Tonnerre. Son beau-frère, le comte Louis, adopta en même temps que l'aîné de ses neveux Prosper-Abbeville, le cadet Eugène.

Digitized by Google

Ainsi, comte par adoption et baron par le majorat qu'avait fondé son père, Prosper-Abbeville avait l'option entre les deux titres. Son ambition était si peu grande qu'il choisit le dernier; encore ne le prenait-il que dans les circonstances officielles et lorsqu'il y était en quelque sorte contraint par sa position parlementaire. On peut citer cet exemple de modestie, car il est rare de nos jours.

Maire de Cambron de 1826 à 1848; député de l'arrondissement d'Abbeville de 1842 à 1846; membre de l'Assemblée Constituante de 1848 à 1849; maire d'Abbeville en 1852; député au Corps Législatif de 1852 à 1859, il a montré dans ces diverses fonctions une sagesse, une fermeté, un désintéressement qu'on ne peut trop louer. Estimé du chef de l'Etat, placé à la source des faveurs, il eut pu tout obtenir; il ne demanda rien : simple dans ses goûts, il préférait aux dignités son jardin et ses plantes.

Il serait trop long de répéter ici les noms de toutes les sociétés savantes dont il a fait partie: membre correspondant de la Société Linnéenne de Paris, de celle d'Emulation d'Abbeville, de l'Académie d'Amiens, de la Société Botanique de France, président de la Société Botanique du Nord, du Comice Agricole, et fut nommé en 1858 correspondant du ministère de l'instruction publique.

Le comte Prosper-Abbeville Tillette de Clermont-Tonnerre, car aujourd'hui nous pouvons, sans blesser sa modestie, lui rendre son titre, est mort comme il avait vécu, avec le calme de l'homme de bien. Conservant jusqu'à son dernier moment toute la lucidité de son esprit, il parlait de sa fin prochaine comme il l'au-

Digitized by Google

rait fait d'un voyage dont le terme n'avait rien qui dut l'effrayer : douce sécurité d'une conscience pure et que la religion donne à celui qui croit. N'est-ce point là, la fin que nous souhaitons tous ?

Ses funérailles furent belles. Pauvres et riches, nous y fûmes tous ; et tous aussi nous entendîmes ce bon peuple abbevillois, ce peuple qui le pleurait comme nous, dire de sa voix aimante et naïve : *C'est encore un brave homme de moins !*

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice que par l'extrait suivant du procès-verbal de la séance du 23 décembre 1859 de la Société Botanique de France :

« Aussi modeste qu'instruit, M. Tillette de Clermont-Tonnerre aimait peu à se mettre en évidence, et je ne crois pas qu'il ait laissé d'autres notes que celles qui se trouvent éparses dans son herbier. Une trop grande défiance de ses forces et la crainte de ne faire qu'un travail incomplet, l'ont empêché, malgré nos vives instances, de réunir et de publier ses observations, si précieuses surtout pour la partie cryptogamique de notre flore.

« M. de Clermont-Tonnerre avait, dès ses jeunes années, fait son étude favorite de la botanique. Guidé alors par les conseils de l'auteur de la *Flore des environs d'Abbeville* (M. J.-A.-G. Boucher de Crévecœur, membre associé de l'Institut), il commença la formation de son riche herbier, qui renferme non-seulement les plantes récoltées dans les diverses parties de la France qu'il a parcourues, mais encore la plupart de celles qui ont été publiées à différentes époques. Par ses fréquentes herborisations, continuées jusqu'à ses derniers jours, il a enrichi la flore de Picardie d'un certain nombre

Digitized by Google

d'espèces phanérogames que M. Pauquy a indiquées dans sa *Statistique botanique du département de la Somme*, publiée en 1834. Je citerai en outre l'*Erythræa littoralis* Fries, dont la découverte plus récente lui appartient, et qui, je crois, n'avait pas été signalé en France avant lui.

« A l'étude de la phanérogamie, il avait joint celle des végétaux cryptogames, et, dans ses dernières années surtout, il s'y livrait avec une prédilection marquée. Il a recueilli, parmi les Champignons et les Algues, de nombreuses espèces nouvelles pour la flore française. La plupart d'entre elles font partie de l'importante collection que notre savant confrère, M. Desmazières, publie à Lille depuis près de trente ans, avec tant de soin et de persévérance, sous le titre de *Plantes cryptogames de la France*. L'une de ces espèces, qui se développe dans les tuyaux de bois servant à la conduite des eaux, porte son nom : *Rhizomorpha Tillettei* Desmaz. *Pl. crypt.* sér. 2, n. 156.

« M. Tillette de Clermont-Tonnerre a fait paraître, en 1840, dans le tome premier (p. 109 et 139) du *Bulletin de la Société Linnéenne du nord de la France*, deux notices intéressantes, l'une sur le *Dacryomyces Urticæ* Fries et le *Peziza fusarioides* Berk., l'autre sur le *Sagina stricta* Fries.—Un catalogue des plantes cryptogames recueillies aux environs d'Abbeville, dont il a fourni tous les matériaux, a été inséré dans la *Topographie physique et médicale de la ville d'Abbeville*, par M. le docteur Hecquet.—Il a entretenu de fréquents rapports avec la plupart des botanistes contemporains, qui ont souvent cité son nom dans leurs ouvrages.

« Travailleur infatigable, observateur consciencieux, le savant dont nous déplorons la perte avait acquis l'ex-

Digitized by Google

périence que donnent de longues et sérieuses études, et il la mettait au service de ceux qui partageaient ses goûts, avec un empressement et une bienveillance que nous n'oublierons jamais. Son herbier (1) et sa belle bibliothèque, qu'il augmentait sans cesse, étaient à leur disposition. En léguant ces précieuses collections à la ville d'Abbeville, il a voulu y perpétuer la tradition de la science qu'il affectionnait et dont il a toujours encouragé les progrès (2). »

B. DE P.

(1) « L'herbier se compose de 200 cartons. Les Phanérogames y sont rangés d'après le *Genera* d'Endlicher. La partie cryptogamique est très-riche. Un petit herbier à part renferme les cryptogame de la Somme. La bibliothèque, de 1,000 à 1,200 volumes, contient un grand nombre d'ouvrages précieux, entre autres *Flora danica*, *Bryologia Europæa* de Bruch et Schimper, *Phycologia britannica* de Hervey, *Tabulæ phycologicæ* de Kuetzing, *Monographie des Champignons* par Paulet et Léveillé, *British and exotic Ferns* de Lowe, *English Botany* de Smith et Sowerby, *Iconographia botanica* de Reichenbach, *Flore de l'Algérie* par E. Cosson et Durieu de Maisonneuve, etc. »

(2) Ces détails sur les travaux scientifiques de M. Tillette de Clermont-Tonnerre sont extraits d'une lettre du 18 décembre 1859, de M. Eloy de Vicq, membre de la Société d'Emulation et de la Société Botanique de France, à M. de Schœnefeld, secrétaire de cette Société.

Digitized by Google

DONATION

DU 27 NOVEMBRE 1859

DE

M. BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES

A LA VILLE D'ABBEVILLE

POUR LA FONDATION D'UNE PRIME ANNUELLE EN FAVEUR DES OUVRIÈRES (1)

Par-devant Me Crusel, notaire à la résidence d'Abbeville (Somme), soussigné, en présence des témoins ci-après nommés et aussi soussignés,

A comparu :

M. Jacques Boucher de Crèvecoeur de Perthes, propriétaire, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, demeurant à Abbeville, rue des Minimes, numéro vingt-sept;

Lequel, dans le but moralisateur de fonder une prime à décerner chaque année à l'ouvrière de la ville et des faubourgs qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail,

(1) M. Boucher de Crèvecœur de Perthes vient de faire des donations semblables et pour la même destination aux villes d'Amiens et de Rouen.

Digitized by Google

A, par ces présentes, fait donation entre vifs et irrévocable,

A LA VILLE D'ABBEVILLE,

Ce qui est accepté provisoirement par M. Jean Randoing, député au Corps législatif, officier de la Légion d'honneur et maire d'Abbeville, demeurant en ladite ville, à ce présent, agissant en sa dite qualité de maire et en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du vingt-trois juin dernier.

Objet de la donation.

De trente-quatre obligations au porteur du chemin de fer Grand Central de France, remboursables à cinq cents francs et produisant un intérêt de quinze francs chacune. *(Suivent les numéros desdites obligations.)*

Propriété et jouissance.

La ville d'Abbeville aura, des obligations ci-dessus indiquées, la pleine propriété et jouissance, à partir de ce jour, elle aura même droit aux intérêts échus le premier janvier et le premier juillet dernier.

Tradition.

En vue des présentes, les obligations dont il s'agit ont été déjà déposées chez M. Bellart, receveur municipal de la ville d'Abbeville.

Condition.

La présente donation est faite à la charge par la ville d'Abbeville, que M. le Maire y oblige,

D'employer annuellement les intérêts en une prime

Digitized by Google

de cinq cents francs au moins, qui sera décernée suivant le programme ci-après tracé, à l'ouvrière de la ville ou des faubourgs qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail.

Cette prime augmentera au fur et à mesure de l'augmentation du capital par l'appel au remboursement des obligations lorsqu'il y aura lieu.

Si les revenus des obligations venaient à diminuer et à ne produire qu'un chiffre inférieur à cinq cents francs, la prime ne pourrait excéder ces revenus.

PROGRAMME DU CONCOURS

POUR LA DISTRIBUTION DE LA PRIME

ARTICLE PREMIER.

Tous les ans, et autant que possible le dimanche qui précédera le vingt-sept novembre, jour anniversaire de la donation de M. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, il sera décerné, par les soins de l'administration municipale, avec les revenus et intérêts de la donation ci-dessus, une prime de cinq cents francs à l'ouvrière de la ville ou des faubourgs qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail.

ARTICLE DEUXIÈME.

Une médaille de bronze, sur laquelle seront gravés avec les armoiries d'Abbeville, le nom du donateur et

Digitized by Google

celui de l'ouvrière récompensée, sera remise à cette dernière, ainsi qu'un diplôme avec la prime.

ARTICLE TROISIÈME.

Cette prime consistera en un livret de la Caisse d'épargne de ladite somme de cinq cents francs, qui ne pourra être remboursée sans l'autorisation du Maire que six ans après son obtention ni cédée à des tiers.

ARTICLE QUATRIÈME.

Une Commission municipale présidée par le Maire, à laquelle s'adjoindront deux Membres de la Société d'Émulation avec droit de vote, désignera chaque année l'ouvrière qui aura mérité la prime.

ARTICLE CINQUIÈME.

A mérites égaux entre deux ouvrières, la prime sera partagée et il sera en conséquence accordé deux livrets et deux médailles. Si aucune ouvrière ne présentait un mérite suffisant pour obtenir la prime, le concours serait renvoyé à l'année suivante, et la prime serait doublée sans pouvoir jamais dépasser mille francs : l'excédant de ces mille francs viendrait augmenter le capital de la donation.

ARTICLE SIXIÈME.

A chaque concours, il pourra être décerné deux médailles d'encouragement. Quatre de ces médailles obtenues durant quatre années consécutives, donneront droit à un livret de deux cent cinquante francs pour l'année suivante. Ces deux cent cinquante francs diminueront d'autant la prime de cette même année.

Digitized by Google

Le nombre de deux médailles d'encouragement ne pourra être dépassé que dans des circonstances exceptionnelles et impérieuses que la commission municipale appréciera souverainement.

ARTICLE SEPTIÈME.

La Commission adoptera les moyens qui lui paraîtront les plus propres à assurer le succès de la fondation par le choix réfléchi des candidates.

ARTICLE HUITIÈME.

Il suffira pour être admise à concourir d'être ouvrière dans la ville ou les faubourgs et d'avoir quinze ans révolus, sans distinction entre les occupations industrielles, agricoles et horticoles, ni entre l'ouvrière travaillant pour maître, soit chez lui, soit chez elle, soit chez ses parents.

ARTICLE NEUVIÈME.

Toute ouvrière qui aura reçu la prime ne sera plus admise à concourir durant les quatre années suivantes que pour la médaille. Après l'expiration de ces quatre années, elle sera admise à concourir de nouveau pour la prime.

ARTICLE DIXIÈME.

La ville décernera régulièrement la prime de cinq cents francs au moins, sous la réserve expliquée à l'article six ci-dessus, de manière à ce que l'intention du donateur puisse être accomplie à perpétuité.

Digitized by Google

Frais.

Le coût des présentes et de l'acceptation définitive seront acquittés par la ville d'Abbeville.

Dont acte,

Fait et passé à Abbeville, en l'hôtel de M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, donateur,

L'an mil huit cent soixante, le cinq novembre,

En présence de M. Louis-Alexandre-Edmond Pannier, propriétaire, et M. Alexandre Courbet, négociant, membre du Conseil général de la Somme, tous deux demeurant à Abbeville, témoins instrumentaires à ce appelés.

Lecture faite de cet acte aux parties, elles l'ont signé avec les témoins et le notaire.

La lecture du présent acte par Me Crusel et la signature par les parties ont eu lieu en la présence réelle des deux témoins instrumentaires.

En marge de la minute des présentes se trouve la mention d'enregistrement dont la teneur suit :

« Enregistré à Abbeville, le neuf novembre
« mil huit cent soixante, folio cent trente-
« six, recto, cases quatrième et cinquième.
« Reçu deux francs et vingt centimes pour le
« dixième.
« Signé : Debray. »

Signé : Crusel.

17 JANVIER 1861

ACCEPTATION DE DONATION

PAR LA VILLE D'ABBEVILLE

Par-devant Me Crusel, notaire à la résidence d'Abbeville (Somme), soussigné, en présence des témoins ci-après nommés et aussi soussignés,

Ont comparu :

M. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, propriétaire, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, demeurant à Abbeville, rue des Minimes, numéro vingt-sept,

d'une part;

Et M. Jean Randoing, député au Corps législatif, officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur et maire d'Abbeville, demeurant en ladite ville,

Agissant en sa dite qualité de Maire et en vertu de l'autorisation dont il sera ci-après parlé,

d'autre part;

Lesquels comparants, préliminairement à l'acceptation de donation faisant l'objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

Aux termes d'un acte passé devant Me Crusel, notaire, soussigné, en présence de témoins, le cinq novembre dernier, M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, comparant, a fait donation entre vifs à la ville d'Abbeville, de

Digitized by Google

trente-quatre obligations au porteur du chemin de fer Grand Central de France, remboursables à cinq cents francs et produisant un intérêt de quinze francs chacune.

Pour en avoir, la ville d'Abbeville, la pleine propriété et jouissance à compter du jour de la donation et avoir même droit aux intérêts échus les premier janvier et premier juillet mil huit cent soixante.

La donation dont il s'agit a été faite à la charge par la ville d'Abbeville :

D'employer annuellement les intérêts en une prime de cinq cents francs au moins, qui sera décernée à l'ouvrière de la ville ou des faubourgs qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail.

M. le Maire d'Abbeville, présent à la donation, l'avait acceptée provisoirement, et il a été autorisé à l'accepter définitivement par arrêté de M. le Préfet du département de la Somme, en date du premier décembre, présent mois, dont une expédition délivrée par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Abbeville, est demeurée ci annexée après mention.

Ceci exposé :

M. Randoing, en sa dite qualité, a, par ces présentes, déclaré accepter expressément la donation faite à la ville d'Abbeville par M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, aux termes de l'acte du cinq novembre dernier, susénoncé, et obliger ladite ville à l'exécution pleine et entière des charges et conditions de ladite donation.

De son côté, M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, donateur, a déclaré se tenir cette acception pour notifiée.

Dont acte,

Fait et passé à Abbeville, en l'hôtel de M. Boucher de Crèvecœur de Perthes,

Digitized by Google

L'an mil huit cent soixante et un, le dix-sept janvier,

En présence de MM. Louis-Alexandre-Edmond Pannier, propriétaire, ancien maire, et Alexandre Courbet, négociant, membre du conseil général de la Somme, tous demeurant à Abbeville, temoins instrumentaires à ce appelés.

Lecture faite de cet acte aux parties, elles l'ont signé avec les témoins et le notaire.

La lecture du présent acte par Me Crusel et la signature par les parties ont eu lieu en la présence réelle des deux témoins.

En marge de la minute des présentes se trouve la mention d'enregistrement dont la teneur suit :

« Enregistré à Abbeville, le dix-huit janvier mil huit cent soixante et un, folio trente, verso, case sixième. Reçu neuf cent dix-huit francs, dixième quatre-vingt-onze francs quatre-vingts centimes.

« Signé : Debray. »

Signé : Crusel.

FONDATION

DE M. BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES

DISTRIBUTION DE LA PRIME

ET DES MÉDAILLES

Dimanche 27 janvier 1861, à une heure et demie, a eu lieu, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville d'Abbeville, la distribution de la prime de cinq cents francs et des médailles d'encouragement fondées par M. Boucher de Crèvecœur de Perthes en faveur des ouvrières les plus méritantes de la ville. C'était la première application que l'on faisait du don de notre généreux concitoyen, et l'administration municipale avait voulu entourer cette cérémonie de toute la pompe qu'elle comportait. Une nombreuse affluence se pressait dans l'enceinte qui était pavoisée de drapeaux. La compagnie des sapeurs-pompiers était sous les armes et la musique de la garde nationale exécutait des fanfares. On remarquait au bureau M. le sous-préfet, M. le colonel du 2e dragons, MM. les adjoints et le conseil municipal au complet. M. le maire qui présidait la séance, l'a ouverte par le discours suivant :

« Messieurs,

« En voyant cet empressement auquel vous nous avez habitués dans les circonstances solennelles, chacun de

Digitized by Google

vous a compris qu'il s'agit aujourd'hui d'une fête humanitaire. — Nous sommes réunis, en effet, suivant le vœu du généreux donateur, M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, à l'effet de réaliser sa pensée éminemment moralisatrice, en distribuant pour la première fois la prime de cinq cents francs et les médailles d'encouragement composant les récompenses que cet honorable concitoyen a fondées à perpétuité, en vertu d'une donation régulièrement faite à la ville d'Abbeville, le 27 novembre 1859.

« Puisque le mot humanitaire vient d'être prononcé, qu'il me soit permis de chercher dans le passé à quel moment il a eu sa véritable application.

« En remontant la chaîne des temps, nous trouvons dans l'histoire de la Grèce que les trophées de Milthiade empêchaient Thémistocle de dormir. — Noble insomnie, sans doute, qu'il est facile de comprendre quand on se rappelle que le mobile des grands hommes d'alors se trouvait presque exclusivement dans la magique émulation produite par ces mots : *gloire militaire... patrie !...*

« Mais au milieu de cet élan belliqueux régnait l'esclavage, car à cette époque le mot : humanité, n'apparaît pas encore.

« Plus tard, héritière de la Grèce, Rome, maîtresse du monde et se repliant sur elle-même par l'étude d'une philosophie que la civilisation avait rendue plus tolérante, plus humaine en quelque sorte, semble vouloir compâtir aux souffrances de certaines classes jusqu'ici dédaignées.

« C'est alors qu'un grand orateur, Cicéron, ose faire appel à la charité humaine, *caritas humani;* mais un écho répond à cette noble aspiration de l'avenir.

« Cependant le siècle marche, et avec lui germent les

Digitized by Google

idées que de nobles penseurs ont suivies. Leur récolte, toutefois, se faisait attendre, lorsqu'enfin apparaît notre Divin Rédempteur.

« Tout change alors; il tend la main aux classes souffrantes, et une révolution s'opère dans les idées. Grâce à cette sublime métamorphose, le principe de la charité chrétienne prend de plus en plus racine dans le cœur des peuples civilisés, et l'on voit bientôt surgir du concours empressé de ceux qui suivent sa bannière, la création d'asiles pour la vieillesse; d'hôpitaux pour les pauvres malades et les enfants abandonnés, et enfin la fondation de prix de vertu destinés à récompenser ceux qui se dévouent au soulagement de leur prochain. C'est alors qu'apparaissent *Las Cases, Saint-Vincent-de-Paul, Monthyon*, noms illustres, dont la postérité gardera à jamais la mémoire.

« De nos jours, Messieurs, il existe aussi de généreux citoyens qui consacrent leur vie et leur fortune au soulagement des malheureux; et sans aller chercher au-delà des murs de la cité, il me serait facile d'énumérer ici des noms bien connus, si je ne craignais de blesser la modestie de ceux qui les portent si honorablement; qu'il me soit toutefois permis, à cause de la solennité qui nous rassemble en ce moment, de dire quelques mots de la vie publique de M. Boucher de Perthes, fondateur des récompenses que nous allons décerner dans un instant.

« A l'exemple des hommes à aspirations élevées des temps passés, M. Boucher de Perthes a aussi consacré sa vie et sa fortune à la pratique de tout ce qui est beau, noble et généreux, d'accord en cela avec les nobles aspirations de son âme. Jeune, il est poète; plus tard, il devient administrateur éclairé et rend de véritables ser-

Digitized by Google

vices civils; aujourd'hui, il couronne ses œuvres par un acte qui restera à jamais inscrit dans les annales de la municipalité abbevilloise; il y perpétuera sa mémoire en même temps qu'il sera pour la population laborieuse un encouragement de chaque année et un motif constant d'émulation morale parmi les ouvrières qui voudront, par leur conduite et leur travail, se rendre dignes des récompenses fondées par M. Boucher de Crèvecœur de Perthes.

« Un tel bienfait, Messieurs, est un véritable titre à la reconnaissance publique, et la ville tout entière sera reconnaissante envers l'honorable citoyen que je viens d'avoir l'honneur de nommer. (Applaudissements prolongés.)

« Entreprendrai-je maintenant, Messieurs, de dépouiller les dossiers que la commission, instituée conformément aux intentions du donateur, a compulsés avec le plus grand soin pour déterminer le choix impartial des trois ouvrières jugées les plus dignes? Non, Messieurs; je laisse ce soin à M. Courbet-Poulard, l'honorable rapporteur, qui, avec la facilité d'élocution et de style qui le distinguent, va vous dévoiler les titres méritants que chacune d'elles possède.

« Mais je vous dirai seulement en terminant: Florence Bocquet, s'est élevée par sa belle conduite, son travail et son abnégation personnelle à la hauteur de la récompense qu'elle doit à la généreuse pensée de M. Boucher de Crèvecœur de Perthes.

« Heureuse la ville qui a donné naissance à un tel citoyen; heureuse la ville où l'on trouve de si rares vertus! »

Digitized by Google

M. A. Courbet-Poulard, président de la chambre de commerce, membre du conseil municipal, organe de la commission chargée de statuer sur les différents mérites admis au concours, a pris la parole et s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« La commission municipale, déléguée pour examiner, peser et classer les diverses candidatures qu'a fait surgir, dans la ville et dans les faubourgs, la fondation de M. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, dont M. le maire vient de vous entretenir, a un point de vue si large, avec tout le sens, tout le cœur et tout l'élan qui le distinguent ; — la commission municipale m'a désigné pour vous rendre compte du travail auquel elle s'est livrée, des motifs auxquels elle s'est arrêtée, des choix auxquels elle s'est fixée.

« Devais-je, pouvais-je décliner le mandat qui m'incombe ici ? Il était difficile et délicat à la fois, ce mandat, et néanmoins j'ai fini par l'accepter, parce qu'il semblait se souder naturellement à plusieurs mandats analogues, que j'ai eu déjà l'honneur de remplir, soit comme organe de la commission départementale, lors des distributions de primes et de médailles aux ouvriers et aux ouvrières de l'industrie; soit comme rapporteur au conseil général dans la question et la réglementation des pensions viagères qui seront, dès l'année prochaine, accordées aux invalides et aux vétérans de nos fermes comme de nos usines ; — je l'ai accepté, parce qu'il faisait de moi, une fois de plus, l'avocat, voire même l'apologiste de la classe ouvrière, de cette classe non moins intéressante

Digitized by Google

par le nombre de ceux qui la composent, que par l'étendue des services qu'elle rend à la société; de cette classe dans laquelle on découvre, en les cherchant, tant de vertus qui s'enveloppent de silence et d'obscurité, comme d'un double manteau, pour se conserver. Je me retrouve donc, en quelque sorte, dans mon élément, Messieurs, en abordant le sujet de la fête si éminemment morale, qui nous réunit aujourd'hui.

« Vingt et un dossiers ont été soumis à la commission; elle les a, successivement, dépouillés avec exactitude, étudiés avec maturité, comparés avec conscience, rangés avec scrupule. — Quatorze ont été écartés, d'abord, pour insuffisance de valeur dans les titres; quatre autres ont dû être éliminés, ensuite, pour insuffisance de durée dans les mérites, qui, si recommandables fussent-ils d'ailleurs, manquaient d'une grande sanction, celle du temps.

« Trois noms seulement ont soutenu l'épreuve jusqu'au bout, et c'est à l'unanimité des suffrages que la commission a décerné :

« 1° Une médaille aux demoiselles Marie Belpomme et Louise Piquet.

« 2° La grande prime avec une médaille à la demoiselle Florence Bocquet.

« Veuillez écouter, Messieurs, l'exposé des considérations qui ont déterminé le jury spécial :

I.

Mlle Marie Belpomme. (Médaille.)

« La demoiselle Marie Belpomme, ouvrière en bonnets, est âgée de vingt-huit ans; elle habite chez ses parents

Digitized by Google

au faubourg Saint-Gilles. — Cette fille, disent les témoignages puisés aux meilleures sources, mène une conduite très-régulière, malgré les séductions qu'un physique agréable attire autour d'elle; toujours elle a fui les divertissements publics; toujours elle a fidèlement accompli ses devoirs religieux, toujours elle a travaillé, toujours elle travaille... ce qui explique comment elle a sauvé sa vertu du triple danger de la jeunesse, de la beauté et du besoin. — Marie Belpomme vient en aide, par les efforts d'un travail incessant, et à sa vieille mère et à son vieux père, que ses soixante et onze ans ont empêché de continuer l'état de batteur en grange. Elle a, en outre, adopté une petite fille, héritage unique de sa sœur, morte il y a quelques années. — Ces trois existences à soutenir exigent que la pieuse et diligente ouvrière devance le jour, et entame la nuit, pour que le produit de son travail puisse atteindre au niveau de tant de besoins, groupés autour d'elle. — C'est par dévouement filial envers ses auteurs, par dévouement maternel envers sa jeune nièce, que Marie Belpomme a fermé l'oreille à plusieurs propositions de mariage.

« La commission municipale a vu dans les faits qu'elle vous raconte des titres suffisants pour honorer d'une médaille, quant à présent, la demoiselle Marie Belpomme.

II.

Mlle Louise Piquet. (Médaille.)

« La demoiselle Louise Piquet est âgée de trente-huit ans; elle est couturière en robes; elle habite la rue du Pont-à-Plicourt. — Indépendamment d'une vie irrépro-

Digitized by Google

chable, cette solide ouvrière se recommande, en outre, d'un dévouement absolu envers son vieux père, avec lequel et pour lequel elle vit; —elle n'hésite pas, pour que rien ne manque au vieillard, à prolonger ses veillées, en donnant, quand même, au travail une partie du temps qui appartient au repos.

« Cette conduite et ce courage ont paru à la commission dignes d'être récompensés par une médaille.

III.

Mlle Florence Bocquet (grande prime avec médaille).

« La demoiselle Florence Bocquet a soixante-deux ans; elle était en bas âge lorsqu'elle perdit son père.— Elle fut alors recueillie, ainsi que sa mère et ses deux frères, par son aïeul maternel, Stanislas Desmarets, dont le rabot alimenta quelque temps toute la maison; mais, bientôt, l'honnête menuisier succomba à la peine, et la misère envahit incontinent son domicile.

« C'était en 1819, Florence, orpheline de son père et de son grand-père, avait franchi sa vingtième année; elle mesura d'un long regard le triste horizon qui s'ouvrait devant elle, et, s'armant de résignation et de confiance en Dieu, elle voua résolûment son existence au devoir, c'est-à-dire au sacrifice. Il n'y avait qu'elle, cette pauvre fille, pour gagner à la pointe de l'aiguille, le morceau de pain qui empêche de mourir; il n'y avait qu'elle, car ses deux frères n'ont jamais pu se suffire, et sa mère était condamnée à l'inaction par une de ces affections désolantes, dont les accès aussi fréquents que brusques, exigent qu'un malade soit constamment gardé à vue.

Digitized by Google

« Nonobstant une charge si lourde, Florence, jeune, active, prodigue d'elle-même, jalouse de chasser l'indigence et surtout de la cacher, faisait face à tout. Elle était même parvenue à prélever sur le prix de ses sueurs une épargne de trois cents francs. Ce trésor, sa prévoyance le tenait précieusement en réserve pour les mauvais jours, les jours du chômage et de la maladie, avec lesquels compte trop peu, d'ordinaire, l'insouciance de l'ouvrier. Sur ces entrefaites, Florence voit un de ses frères tomber dans la détresse, aussitôt son cœur s'ouvre, et sa bourse en même temps... Elle a prêté ses cent écus, si toutefois on peut appeler prêt l'avance d'une somme qu'on a le pressentiment de ne jamais recouvrer. Il arriva pourtant, dans l'espèce, qu'après plusieurs années un notaire de la ville se présenta chez Florence, pour lui remettre sur le capital un à-compte de trente francs... qu'elle refusa, par la raison spontanée que son frère en avait plus besoin qu'elle-même. Voilà comme le vrai désintéressement procède, sans bruit, sans effort, sans prétention !

« Durant vingt-six années, cette fille généreuse fut constamment l'ange gardien de sa mère; elle fut bien souvent aussi la providence de ses frères.

« Il advint que des ouvertures de mariage furent faites à Florence; elle aurait pu y donner suite, mais on voulut stipuler, dans le contrat, que Mme Bocquet serait, avant de passer outre, déposée à l'hospice... Florence s'indigna et, le rouge au front, elle s'engagea plus énergiquement que jamais envers elle-même, à se multiplier dans le dévouement plutôt que de souffrir dans sa fierté de fille, vis-à-vis d'une mère, qui se serait sentie humiliée dans la notoriété d'un secours public. Florence tint,

dans cette conjoncture, son cœur aussi haut que son courage, ses sentiments aussi haut que ses actes.

« Est-il étonnant, Messieurs, que le premier administrateur de la cité, à cette époque, après avoir, d'une main discrète, soulevé le voile qui couvrait tant de mérites, ait dénoncé à l'Académie, en vue du prix Monthyon, la vie si pure, la patience si constante, le dévouement si complet, la dignité si touchante de Florence Bocquet? Malheureusement une mort prématurée enleva M. Hibon, et le jour où il descendit dans la tombe, la pauvre ouvrière retomba dans l'oubli. Aujourd'hui, enfin, l'heure de la réparation a sonné pour Florence, qui va recevoir le prix Boucher de Perthes; c'est le prix Monthyon pour les ouvrières d'Abbevilles.

« Plusieurs caractères bien particuliers distinguent l'honorable fille dont je vous esquisse ici l'existence. — D'abord, c'est ce noble orgueil qui sait au-dedans endurer la privation, si dure soit-elle, du moment où elle est ignorée au dehors; — c'est cette tenue toujours convenable qui exprime, dans les rapports sociaux, le respect des autres et de soi-même; — c'est cette mise toujours décente, qui témoigne d'un ordre, d'une vigilance et d'un goût dont l'action commune sait, en en quelque sorte, perpétuer le même vêtement; — c'est cette générosité incroyable, qui lui fait verser son excédant (le petit excédant que lui crée son extrême sobriété, son indispensable parcimonie) sur ceux qu'elle croit plus déshérités qu'elle; ce qui faisait dire dans l'enquête administrative que « sans jamais rien avoir, Florence trouvait « le secret de toujours donner. » Ainsi, cette fille modèle, rencontre du superflu jusque dans le plus strict nécessaire, alors que tant d'autres (enfants gâtés de la

Digitized by Google

Providence) ne trouvent point assez, pour leur nécessaire, même dans le plus large superflu !

« A l'heure qu'il est, atteinte dans sa vue, qu'ont affaiblie cinquante ans d'application aux ouvrages d'aiguilles, ouvrages de jour, ouvrages de nuit, Florence, que sa nature précipite dans le bien, veille encore avec sollicitude sur un petit cousin de six ans, un petit abandonné ; — quelques bribes de toile ou d'étoffe, qu'on lui donne ou qu'elle achète, à peu de frais, se transforment sous ses doigts en habits pour l'enfant qui s'élève à la campagne.

« Il y a tant d'abnégation dans Florence Bocquet, que c'est, pour ainsi dire, par surprise, et sans qu'il y ait de sa faute, si la prime Boucher de Perthes va lui être décernée : en effet, c'est alors qu'elle se portait patronne et caution d'une ouvrière, dont le mérite est réel mais trop jeune encore, que l'on a songé à Florence, qui n'y songeait pas elle-même.

« Et quand M. le maire, dans le langage éloquent d'une sympathique admiration, lui eut notifié la décision du jury qui la proclamait la reine du concours, quelle joie ce fut pour Florence! que de bonheur condensé en un jour ! nous l'avons entendue dire alors, dans l'épanchement naïf d'une foi chrétienne nourrie de vertus : « Mais « que le bon Dieu est bon! il a vu que je n'avais plus « de ressources... que je n'y voyais presque plus ; que « j'étais réduite à la misère, entre la vieillesse et l'in- « firmité... Il s'est souvenu que j'ai toujours eu confiance « en lui, et ma confiance a été récompensée, même dès « ce monde, puisqu'il m'arrive un si grand secours et un « si grand honneur, en même temps! » et la pauvre fille se prit à pleurer, et en pleurant elle ajouta : « Oh ! que

« je remercierai bien le bon Dieu.. et M. Boucher de « Perthes. »

« Voilà, Messieurs, une nature profondément religieuse, prise sur le fait... elle n'a jamais accusé le ciel des épreuves de sa vie, qui, cependant, n'a été qu'une longue souffrance, mais elle le bénit aussitôt qu'un évènement providentiel vient lui ménager, à la fin de sa carrière, une douce et opportune consolation!

« Vous connaissez maintenant Florence Bocquet, Messieurs, et vous avez prononcé avec le jury qu'elle est le type du courage, de la conduite et du dévouement, qui se trouve aux prises avec la vieillesse et l'indigence; que non-seulement elle remplit, mais qu'elle dépasse de beaucoup l'accomplissement des conditions du programme réglementaire. — Vous connaissez, d'ailleurs, et Marie Belpomme et Louise Piquet.

« Vous ratifierez, nous n'en doutons pas, Messieurs, le jugement rendu par la commission municipale, en reconnaissant, vous aussi, que l'institution nouvelle ne pouvait être plus heureusement inaugurée que par les choix qui viennent d'être proclamés et justifiés; et, dans vos applaudissements pour les trois vertueuses ouvrières que l'autorité va récompenser, vous aimerez à faire une large part au généreux fondateur de la donation, qui porte aujourd'hui ses premiers fruits, à M. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes; à ce noble enfant adoptif de notre cité, à cet homme éminent, qui a si bien compris, dans sa riche intelligence, qu'il ne suffit pas d'être descendu dans les profondes entrailles de la terre pour en exhumer des témoins du monde antédiluvien; — qu'il ne suffit pas d'être monté dans les sublimes régions de la philosophie, pour y chercher la véritable

Digitized by Google

solution des grands problèmes sociaux, le bonheur des peuples comme des individus; — qu'il ne suffit pas d'avoir visité, en observateur, les peuples étrangers, pour peindre ensuite d'une plume aussi féconde que brillante les hommes et les choses qu'on y rencontre; — qu'il ne suffit pas d'avoir, sans sortir de la France, saisi d'un œil perspicace et tracé d'un pinceau sûr de lui-même, des caractères et des portraits qui ont une étroite parenté avec ceux de Théophraste et de La-bruyère; — qu'il ne suffit pas d'avoir le droit de toucher avec succès à toutes les matières, grâce à un talent dont l'âge semble développer encore l'étendue et la souplesse; — qu'il ne suffit pas d'avoir légué à la postérité de beaux ouvrages, si on ne lui lègue quelque chose de plus essentiel, le bienfait et l'exemple des bonnes œuvres; — qu'il ne suffit pas, en un mot, d'avoir mérité l'admiration de son pays, si on n'en mérite avant tout la reconnaissance; que l'homme, enfin, soit devant ses semblables, soit devant Dieu, n'est homme, vraiment et complètement homme, que par le cœur. « *Pectus quod homines facit!* »

Durant tout le cours de ce récit, simple mais riche comme la vérité, qui n'a besoin ni de fard ni d'ornement, l'assistance entière était en quelque sorte fascinée sous le charme de ce qu'elle entendait. L'intérêt croissait de plus en plus à chaque instant, et l'émotion finit par envahir la salle, à ce point que les dames, les hommes et les militaires eux-mêmes fondaient en larmes, devant la révélation de tant de mérites restés, soixante-deux ans, ensevelis dans l'ombre et dans le malheur, tant il est vrai que le cœur humain a de l'estime en réserve

Digitized by Google

pour toutes les vertus, eut-il d'ailleurs la faiblesse de ne pas toujours les pratiquer ?

Partageant cette émotion, M. Boucher de Perthes a répondu en ces termes :

« C'est à vous, M. le maire et MM. les conseillers municipaux que des remerciements sont dus. Ma donation est bien peu de chose, Messieurs, si on la compare à ce que vous donnez vous-mêmes ou au sacrifice que vous faites personnellement de votre temps et de vos intérêts pour défendre les nôtres ou ceux de la ville. C'est à vous, c'est à votre dévouement de tous les instants que nous devons sa bonne administration et tant d'améliorations et d'embellissements.

« C'est par vous encore que, dans cet hiver si rigoureux, tant de misères ont été prévenues ou adoucies.

« Comme l'un de vos administrés, permettez-moi, Messieurs, de vous exprimer ma reconnaissance.

« Je vous remercie aussi de tout ce que vous avez fait pour arriver au but que le donateur s'était proposé : de vos démarches éclairées, de vos soins consciencieux sont sortis ces choix qui ont eu l'assentiment de tous : la désignation de M[lles] Bocquet, Piquet et Belpomme, a été saluée par une acclamation générale.

« Nous vous en félicitons, Mesdemoiselles ; cette approbation unanime, cette approbation si bien méritée est la plus belle de toutes les primes. Celle-là, c'est la ville entière qui vous la donne. »

M. le sous-préfet a clos la séance par quelques mots chaleureux empruntés à la circonstance. Ce magistrat a félicité tour-à-tour M. de Perthes, qui a doté son pays

Digitized by Google

d'une si noble et si philanthropique institution, et les lauréates, qui se sont montrées si dignes de ses libéralités : il a promis de recommander en particulier à la bienveillance de Sa Majesté l'Impératrice la demoiselle Bocquet que des qualités exceptionnelles ont fait l'héroïne de ce premier concours.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS

A LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION

D'ABBEVILLE,

PENDANT LES ANNÉES 1857, 1858, 1859 ET 1860 (1).

DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE FRANCE :

Mémoires de l'Académie d'Arras, tomes XXIX, XXX, XXXI et XXXII, 1857, 1858, 1859 et 1860.

Bulletin de la Société académique de Brest, 1859.

Bulletin de la Société académique de Brest, 1860.

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, vingt et unième année, 1859.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1858.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1860.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1856.

Mémoires de l'Académie du Gard, 1856-1857 et 1858-1859.

Compte-rendu des travaux de l'Académie du Gard en séance publique du conseil général et du conseil municipal, le 28 août 1858, par M. Nicot, secrétaire perpétuel.

(1) Pour les ouvrages non compris dans cette liste, voir les procès-verbaux des séances.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (classe des sciences), 1852.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (classe des lettres), 1853.

Annales de l'Académie de Mâcon, rédigées et mises en ordre par Leonce Lenormand, secrétaire perpétuel, tomes II et III. Mâcon, 1857.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1856-1857.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1857-1858.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1857.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1858.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Beauvais, 1856, 1857, 1858.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, 1859.

Annuaire de l'Athénée des arts, sciences et belles-lettres de Paris, année 1857.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1857-1858.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1858-1859.

Travaux de l'Académie de Reims, 1855-1856.— 1856-1857 et 1858-1859.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme. Amiens, 1854, 1855, 1856 et 1857.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres, et arts du département de la Somme, 1858.

Mémoires de l'Académie du département de la Somme, 1859-60.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. Toulouse, 1858.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1858

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1859.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1860.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 1857, 1858, 1859.

Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie, 1857 à 1860.

Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletins historiques, 1857 à 1860.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1858.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, 1859.

Bulletin de la Société littéraire et scientifique de Chauny, 1860.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Bulletins et Mémoires, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859.

Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, exposition départementale, année 1857.

Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'in dustrie de la Seine-Inférieure, travaux de la Société, année 1857.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Versailles, 1859.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun (Meuse), tome II, 1843; tome III, 1846; tome IV, 1850; tome V, 1853.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1860.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, publié sous la direction de M. P. M. Roux, secrétaire perpétuel (tome XIX), Marseille, 1856. — Id. (tome XX), 1857. — Id. (tome XXI), 1858.

Société de statistique de Marseille, procès-verbal de la séance publique tenue en 1856 et compte-rendu des travaux des années 1851-1855 et du 1er semestre de 1856, par le docteur P.-M. Roux, de Marseille, secrétaire perpétuel. Marseille, 1858.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 1859,

Commission historique du département du Cher, années 1852, 1853, 1854.

Digitized by Google

Mémoires de la Commission historique du Cher (depuis 1857).

Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1858.—Id. 1859.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, depuis 1855 jusqu'en 1858.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1859.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, tomes x et xii. Soissons, 1856, 1858.

Ministère de l'instruction publique et des cultes, Archives des missions scientifiques, 1850-1856.

Extrait du Bulletin de la Société géologique de France, tome xvii, séance du 21 novembre 1859.

Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits, depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1858.— Paris, 1860.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1858.—Id. 1859.—Id. nouvelle période, 1860.

Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, tome xxi, 1857.

Organisation de la Société d'agriculture, des arts et belles-lettres du département de l'Aube.— Troyes, 1858,

Mémoires de la Société d'agriculture, des scienecs, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 1858.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et et arts du Bas-Rhin, 1860

Société d'agriculture, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer, séance semestrielle du 7 novembre 1857.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer, séance semestrielle du 27 mars 1858.

Séance publique annuelle de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, tenue à Châlons, le 25 août 1857.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, des sciences

Digitized by Google

et arts, séant à Douai, centrale du département du Nord, 1858-1859.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 1855-1856, 1857-1858.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année 1856.

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire (depuis janvier 1857).

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, 1860.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (séance du 1er mai 1857).

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (depuis 1857).

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux, 1859.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans, 1857-1858-1859.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, Revue agricole, industrielle et littéraire (neuvième année, n° 5, novembre 1857).

Les Statuts de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, fondée à Paris le 29 novembre 1830, sous la présidence de M. le vicomte de Cussy et la direction de M. Aymar-Bression.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, 1855-1856.— Le Puy, 1859.

Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort, travaux, années 1856-1857; 1857-1858; 1858-1859.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin (Aisne), travaux de 1855 à 1857.

Bulletins de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe (depuis 1857).

Règlement de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.— Amiens, 1858.

Digitized by Google

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, Revue agricole, industrielle et littéraire (depuis juillet 1857).

Bulletins de la Société centrale de l'Yonne pour l'encouragement de l'agriculture, 1857 et 1859.

Bulletins du Comice agricole d'Abbeville, 1857 à 1860.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1856 et 1858.

Société d'agriculture de l'arrondissement d'Avesnes (séance du 10 septembre 1857). — Avesnes, 1857.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre.

Bulletins de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1858, 1859 et 1860.

Bulletins de la Société d'agriculture du département du Cher (depuis 1857).

Bulletins mensuels de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, 1858, 1859, 1860.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts, séant à Douai, tome IV, 1856-1857 ; tome V, 1858-1859.

Recueil agronomique, industriel et scientifique, publié par la Société d'agriculture de la Haute-Saône, 1858 à 1860.

L'Agriculteur du Centre, bulletins de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne.

Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société impériale d'agriculture, etc., de Lyon, 1852. — Id. 1853 ; — id. 1854 ; — id. 1855 ; — id. 1856 ; — id. 1857 ; — id. 1858 ; — id. 1859.

Société d'agriculture de l'arrondissement de Meaux, 1854 à 1858. — Même Société, séance du 29 janvier 1859. Questions de la législation relative à l'importation et à l'exportation des céréales. — Meaux, 1859.

Bulletins de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle (depuis 1857).

Société d'agriculture de la Rochelle, Rapports sur le concours régional agricole de la Rochelle (séance du 4 juin 1859).

Digitized by Google

Annales de la Société d'agriculture de la Rochelle (depuis 1856).

Bulletins de la Société d'agriculture de Saint-Omer (depuis janvier 1857).

Bulletins du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne), de 1856 à 1860.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure (cahiers depuis 1856).

Bulletin de la Société centrale de l'Yonne pour l'encouragement de l'agriculture, 1860.

Journal d'agriculture, n° 3, février 1859.

Bulletins de la Société Linnéenne de Normandie, depuis 1856 jusqu'en 1859.

Mémoires de la Société linnéenne de Normandie, 1856, 57, 58, 59, onzième volume.—Paris, 1860.

Catalogue des graines récoltées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, en 1857.

Nouvelles observations sur l'utilité de la conservation des oiseaux dans l'intérêt de l'agriculture, lues à la séance de la Société impériale zoologique d'acclimatation du 20 février 1857 et à celle de la Société protectrice des animaux du 26 du même mois.

Société d'horticulture de Picardie, 1859 ; — id. 1860.

Société d'horticulture pratique du Rhône, congrès pomologique, deuxième session tenue à Lyon les 26, 27, 28 et 29 septembre 1857.

Bulletins de la Société impériale d'horticulture du département du Rhône (depuis 1857).

Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, congrès pomologique de Lyon, 4e session, tenue à Bordeaux les 19, 21, 22, 23 et 24 septembre 1859, sous le patronage de la Société d'horticulture de la Gironde.

Exposition générale et publique de fleurs, fruits, légumes et d'objets d'art ou d'industrie horticole du Rhône, 1859.

Cercle pratique d'horticulture, de botanique, du département de la Seine, 1er bulletin.— Rouen, 1858.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du

Digitized by Google

département de la Seine-Inférieure, sous le patronage de S. M. l'Impératrice Eugénie, 1857 à 1860. Rouen.

Bulletins de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. — Angers, 1859.

Société industrielle d'Elbeuf, bulletin des travaux, 1860.

Bulletin annuel de la Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris, publié sous la direction du docteur B. Lunel, secrétaire perpétuel de la Société, 1860.

Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, 1857-1858.

Extrait du journal des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, congrès scientifique de France, session tenue à Cherbourg du 2 au 12 septembre 1860. Rapport de M. Marc-Jodot, l'un des vice-présidents du comité des arts et manufactures de l'Académie nationale, au nom d'une commission spéciale.

Congrès scientifique de France, vingt-troisième session, tenue à la Rochelle en septembre 1856.

Congrès scientifique de France, vingt-quatrième session, tenue à Grenoble au mois de septembre 1857.

Congrès scientifique de France, vingt-cinquième session, tenue à Auxerre au mois de septembre 1858.— Auxerre, 1859.

Congrès des vignerons, 1860.

Annuaire de l'Institut des provinces et des congrès scientifiques, tome x, 1858.

Annuaire de l'Institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques, tome xi, 1859.

Annuaire de l'Institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques, tome xii, 1860.

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de la colonisation française et étrangère, publié sous la direction de M. Hippolyte Peut.— Octobre 1858, Paris.

Association pour la réforme commerciale. (Extrait du journal *l'Avenir commercial*, n° du 8 avril 1860.)

Société de secours des amis des sciences, procès-verbal de la séance d'inauguration, tenue le jeudi 5 mars 1857.

Digitized by Google

Travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme, tomes III et IV, 1858-1860.

Annales de la Société de médecine de Caen, 1860.

Notice des travaux de la Société de médecine de Bordeaux pour l'année 1859, par M. le docteur B. Dégranges, secrétaire-général, 1860.

Association des médecins de la Seine-Inférieure, assemblée générale annuelle tenue à Rouen le vendredi 4 juin 1858.

DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES :

Tables générales et analytiques du Recueil des bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, tomes I à XXIII. 1832 à 1856.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (depuis 1856).

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique (depuis 1857).

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.—Bruxelles, 1857.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1859.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1859.

Académie royale de Belgique (Extrait du tome XXXI des Mémoires. Observations des phénomènes périodiques.)

Société royale de Flore de Bruxelles, soixante-quatorzième exposition, mars, 1859. Procès-verbal de la séance du jury précédé de la liste générale des exposants et suivi d'un rapport d'ensemble sur l'exposition et de la liste générale des sociétaires, 1859.

Société royale de Flore de Bruxelles. Programme du concours de la soixante-quinzième exposition qui aura lieu au jardin royal de zoologie et d'horticulture de Bruxelles, les dimanche 17, lundi 18 et mardi 19 juillet 1859.

Société royale de Flore de Bruxelles, soixante-quinzième exposition, juillet 1859. Procès-verbal de la séance du jury.

Digitized by Google

Atlas de l'archéologie du Nord, représentant des échantillons de l'âge de bronze et de l'âge de fer, publié par la Société royale des Antiquaires du Nord, Copenhague.

Mémoires et publications de la Société des arts, des sciences et des lettres du Hainaut, de 1857 à 1859.

Catalogue de la Bibliothèque de la Société Vaudoise, rédigé par N. Cérésole, archiviste, 1er mai 1858.— Lausanne, 1858.

Bulletins de la Société Vaudoise des sciences naturelles.—Lausanne, 1857, 1858, 1859 et 1860.

Règlement de l'Association pour l'encouragement des beaux-arts, sous la direction de la Société libre d'émulation et le patronage de l'administration communale de Liége.— Liége, 1857.

Annuaire de la Sséiété libre d'émulation de Liége pour l'année 1857. Idem pour l'année 1858.

Société libre d'émulation de Liége. Procès-verbal de la séance publique tenue le 31 mai 1858.

Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége, pour l'année 1859.

Société des sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg, tome IV, années 1855-1856.

Catalogue des livres anciens et modernes provenant des bibliothèques de M. Rostan, ancien administrateur des douanes, et de M. Pompeio Ferrario (de Milan), traducteur des œuvres de Schiller. — Paris, 1860.

International Association for obtaining an uniform decimal system of measures, weights, and coins.— British branch.— First report of the council to the general meeting, held february 26 th. 1857... published at the Office of the association.—London, 1857.

Transactions of the historic Society of Lancashire and Cheshire, vol. VIII, session 1855-1856; vol. IX, session 1856-1857.

Transactions of the historic Society of Lancashire and Cheshire, vol. X, session 1857-1858.

Proceedings of the Society of antiquaries of London, 1859.

Abhandlungen der mathemath-physikal classe der Keniglich bayerischen Akademie der Wissenchaften, München, 1853.

Abhandlungen der philosoph-philologischen classe der Koeni-

Digitized by Google

glich bayerischen Akademie der Wissenschaften, München, 1854; — id. 1855; — id. 1856; — id. 1857.

Abhandlungen der philosoph-philologiskhen classe der Koeniglich bayerischen Akademie der Wissenschaften, München, 1858.

Almanach der Koniglich bayerischen Akademie der Wissenschaften für das Jahr, 1859, Munchen.

Berichte über die verhandlungen der naturforschenden gesellschaft zu Freiburg. Redigirt vom secretar der gesellschaft prof. Maier, Freiburg. I. B. (Trois parties, depuis 1858 jusqu'en 1860.)

Berichte über die verhandlungen der Gesellschaft für Beforderung der naturwissenschaften zu Freiburg. I. B. 1855, 1856, 1857.

Gelehrte Anzeigen, herausgegeben von mitgliedern der Koniglich bayerischen Akademie der Wissenschaften.

Jahrbuch der Kaiserlich-Koniglichen geologischen reichsanstalt, 1850. Wien. — Id. 1851; — id. 1852; — id. 1854; — id. 1855; — id. 1856; — id. 1857; — id. 1858; — id. 1859.

Monumenta sœcularia herausgegeben von der kon bayer Akademie der Wissenschaften zur feier ihres hundertjahrigen bestehens. — München, 1859.

Ueber die geschichtlichen Vorstufen der neueren Nechtsphilosophie. Rede. — München, 1858.

Rede bei der hundertjæhrigen stiftungsfeier der Koniglichen. Akademie der Wissenschaften. — München, 1859.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen, Akademie de Wissenschaften-mathematisch-naturwissenchaftliche classe, 1857, 1858, 1859, 1860.

Strangs berichte der Kaiserlichen, Akademie der Wissenschaften-mathematisch-naturwissenchaftliche classe (depuis octobre 1856).

DE LA CHAMBRE ET DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABBEVILLE, ET DE QUELQUES AUTRES INSTITUTIONS :

Tribunal de commerce d'Abbeville. — Installation du tribunal de commerce d'Abbeville, le 8 janvier 1858.

Chambre de commerce d'Abbeville. — Lettre à Son Exc. M. le

Digitized by Google

Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur le mérite des tarifs dits *d'abonnement*, proposés au commerce par les compagnies des chemins de fer. — Abbeville, 1858.

Chambre de commerce d'Abbeville. — Notice industrielle et commerciale sur Abbeville et ses environs.— Abbeville, 1858.

Tribunal de commerce d'Abbeville. — Installation du tribunal de commerce d'Abbeville, le 24 décembre 1858.

Chambre de commerce d'Abbeville. — Considérations présentées à l'administration municipale contre le régime actuel des portefaix à Abbeville, 1859.

Chambre de commerce d'Abbeville. — Délibération sur le chemin de fer d'Amiens à Rouen, 1860.

Caisse d'épargne et de prévoyance d'Abbeville. — Comptes-rendus des opérations pour les années 1856, 1857, 1858 et 1859.

Conseil d'arrondissement d'Abbeville, session de 1859, Rapport du sous-préfet.

Tableaux synoptiques et comparatifs des produits de l'octroi et des droits de place de la ville d'Abbeville, de 1822 à 1856 inclus, présenté à M. J. Randoing, maire de la ville d'Abbeville, 1859.

LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Annuaire de l'Association des artistes musiciens, fondée en en 1853 par le baron Taylor.

Archives des missions scientifiques et littéraires, choix de rapports et inscriptions, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des cultes, tome VI. — Paris, 1857.

Biographie historique des contemporains (biographies, nécrologies, généalogies). — Paris, 1860.

Catalogue des livres, dessins et estampes, composant le cabinet de feu M. A. P. Gilbert. — Paris, 1858.

Catalogue des brevets d'invention pris du 1er janvier au 31 décembre 1856, dressé par odre du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. (Paris, 1857.) — Id. du 1er janvier au 31 décembre 1857; — id. du 1er janvier au 31 décembre 1858; — id. du 1er janvier au 31 décembre 1859.

Digitized by Google

Découverte d'une sépulture gauloise aux environs de Bergerac, en janvier 1859.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi de 1844, publiée par les ordres de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, table générale des vingt premiers volumes. — Id. tomes XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII.

Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée et dans ceux dont la déchéance est prononcée ; publiée par les ordres de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, tomes LXXXIX, 1858, et XC, 1859.

Discours historique sur le jardin des plantes et le cours de botanique d'Amiens, depuis leur fondation jusqu'à nos jours, prononcé à l'ouverture de ce cours, le 22 mai 1858.

Du rouissage du lin, du chanvre, de l'ortie de Chine et autres textiles, rendu manufacturier et soluble, mode français, procédés brévetés, par Louis Terwangne, à Lille.

Histoire de la ville de Montdidier, par M. Victor de Beauvillé ; compte-rendu par Charles Louandre. — Amiens, 1858.

Instructions du comité historique des arts et monuments, architecture gallo-romaine, architecture du moyen-âge, musique, 1857 ; — id. architecture militaire, 1857.

Journal de la Société de la morale chrétienne (depuis septembre 1857).

Le Louvre, plans d'achèvement, pyramide triomphale de Perrault. (Extrait du *Journal de l'Instruction publique et des Cultes*).

Le Moniteur scientifique du chimiste et du manufacturier, livre-journal paraissant tous les quinze jours, spécialement consacré à la chimie générale, pure et appliquée, et faisant suite à la Revue scientifique et aux secrets des arts, par le docteur Quesneville, chimiste manufacturier, tome Ier, deuxième partie. — Paris, 1858.

Les premiers documents écrits en français, 1233-1236. — Liége, 1859.

Note sur l'architecture mérovingienne ou gallo-franque, par l'abbé Cochet, 1860.

Digitized by Google

Mémoire sur les causes de la cataracte lenticulaire, présenté à l'Académie des sciences le 29 juin 1857. (Extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.*)

Notice sur R.-A.-C. Van Bommel, évêque de Liége. — Liége, 1853.

Notice sur l'association des artistes musiciens, fondée en 1853 par M. le baron Taylor.

Notice biographique et littéraire sur Alexandre-Auguste Guilmeth, de Brionne, par B. C., son ancien secrétaire. — Paris, 1860.

Objets antiques trouvés à Remennecourt. Envoi de la Société philomatique de Verdun.

Photographie : Epreuves positives nacrées, procédé déposé à l'Académie des sciences le 28 février 1855 par E. de Poilly, 1856.

Protestation au sujet des murs de Dax.

Répertoire historique des contemporains, 1860.

Revue d'économie rurale, par M. Jacques Valserres, première année, n° du 15 novembre 1860.

Revue picarde, annales historiques, littéraires et artistiques du nord de la France, n° 25, 1860.

A library of national antiquities a series of volumes illustrating the general archeology and history of our country, etc., a volume of vocabularies, 1857.

Description of the lately opened at Gristhorpe near Scarborough illustrated with engravings of the Coffin, weapons etc. Scarborough, 1856.

Diary of a mouth's tour in the south of France during the autumn of 1858 by John Adkins.

Digitized by Google

EXTRAITS

DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION

D'ABBEVILLE,

PENDANT LES ANNÉES 1857, 1858, 1859 et 1860.

Séance du 22 Juillet 1857.

M. de Perthes offre à la Société le second volume des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, *Mémoire sur l'Industrie primitive et les Arts à leur origine*, par M. Boucher de Perthes, avec 26 planches représentant 500 figures. Paris, 1857.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Hippolyte Boyer, secrétaire de la Commission historique du Cher et bibliothécaire-adjoint de la ville de Bourges ; le dépouillement du scrutin ayant été favorable à cette demande, M. Boyer est déclaré membre correspondant de la Société.

La Société a reçu de M. Charles des Moulins, sous-directeur de l'Institut des Provinces, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie à Bordeaux, un ouvrage intitulé : *Esnandes et Beaumont-du-Périgord, analyse comparative de deux églises fortifiées du XIVe siècle.* Paris, 1857.

Séance du 5 Novembre 1857.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le docteur Dubois, qui demande que son titre de membre résidant soit échangé contre celui de membre correspondant; la Société, faisant

Digitized by Google

droit à la demande de M. Dubois, lui accorde le titre de membre correspondant.

M. le Président communique un procès-verbal de l'ouverture du corps de François Ier, roi de France, extrait des manuscrits de la bibliothèque de Paulmy, à l'Arsenal; cette pièce est de l'écriture de M. Collenot, ancien membre de la Société d'émulation.

La Société a reçu de M. l'abbé Decorde, un ouvrage intitulé: *Promenade archéologique;*

De M. Prarond, quelques livraisons des *Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville;*

De M. Charles Gomart: *L'Abbaye d'Origny-Sainte-Benoite.* (extrait de la *Revue de l'Art chrétien*);

De M. l'abbé Jules Corblet: *Compte-rendu des congrès archéologiques de Mende et de Valence et du congrès scientifique de Grenoble*, Paris, 1857;

De M. J. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la bibliothèque publique d'Amiens: *Rapport sur les travaux des Antiquaires de Picardie, pendant l'année* 1856-1857;

De M. le docteur Le Roy de Méricourt, professeur à l'école de médecine navale de Brest: *Existe-t-il une individualité morbide qui puisse justifier le maintien de la calenture dans le cadre nosologique?* Paris, 1857;

De M. l'abbé Jules Corblet, directeur de la *Revue de l'Art chrétien: Notice historique et liturgique sur les cloches*, Paris, 1857;

De M. Charles Gomart: *Tombeau de Pierre d'Estourmel*, Cambrai, 1857;

De M. J.-B. Millet: *Quelques chiquenaudes*, Hâvre, 1857;

De M. Victor Chatel: *Nouvelles observations sur l'utilité de la conservation des oiseaux dans l'intérêt de l'agriculture*, 1857;

Séance du 19 *Novembre* 1857.

M. le Président communique à la Société la demande de M. Anatole Hecquet, qui sollicite le titre de membre résidant. Le docteur Hecquet envoie, à l'appui de sa demande, un *Mémoire sur la rougeole épidémique qui a régné à Abbeville pendant l'année*

Digitized by Google

1855; mémoire honoré d'une médaille d'argent par l'Académie impériale de médecine, dans la séance publique annuelle du 16 décembre 1856. (Paris, J.-B. Baillère et fils, 1857.) La Société décide qu'il sera procédé au scrutin sur la demande de M. le docteur Hecquet, suivant les termes du règlement, dans un mois, à compter de la présente séance.

La Société a reçu de M. Charles Roach Smith: *Collectanea antiqua, part. III, vol. IV*, et *part. IV, vol. IV, Etchings of ancient remains, illustrative of the habits, customs, and history of past ages.*

Séance du 3 *Décembre* 1857.

La Société vote des remerciements à M. Jules Lefebvre, qui a dressé le catalogue des livres composant la bibliothèque de la Société.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Anatole Hecquet, présenté dans une des précédentes séances; après le dépouillement du scrutin favorable à cette demande, M. Hecquet est déclaré membre résidant de la Société.

M. de Perthes donne lecture d'une pièce de vers de sa composition, intitulée: *la Vapeur.*

M. le docteur Eugène Le Bret, inspecteur des eaux de Balaruc, secrétaire de la Société de biologie et d'hydrologie, sollicite le titre de membre correspondant; il sera procédé au scrutin pour la nomination de M. Le Bret, dans une des prochaines séances, conformément aux statuts.

Séance du 17 *Décembre* 1857.

M. Boucher de Perthes lit deux pièces de vers, dont il est l'auteur, intitulées: *la Bourse* et *l'Avancement.*

La Société a reçu de M. J. Van der Heyden, architecte, auteur du Nobiliaire de Belgique: *Notice sur la très-ancienne noble maison de Kerckhove, dite Van der Varent, et sur son représentant actuel M. le vicomte Joseph-Romain-Louis de Kerckhove-Varent,* Anvers, 1856.

Digitized by Google

Séance du 7 Janvier 1858.

M. de Perthes, président, donne lecture d'une lettre par laquelle Mgr l'évêque d'Amiens remercie la Société de l'hommage qui lui a été fait du dernier volume des *Mémoires*.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Eugène Le Bret, inspecteur des eaux de Balaruc, secrétaire des séances de la Société d'hydrologie médicale de Paris et de la Société de biologie, membre correspondant de la Société médicale de Chambéry. M. Eugène Le Bret a envoyé, à l'appui de sa demande: 1° *Mémoire sur le scorbut de l'armée d'Orient, observé et traité à l'hôpital thermal de Balaruc*, Paris, 1857 ; 2° *Notice biographique, sur J.-L.-M. Laurent, ancien chirurgien en chef de la marine;* 3° *Examen anthropologique des collections recueillies dans le voyage du prince Napoléon aux mers du Nord;* le dépouillement du scrutin ayant été favorable, M. Le Bret est déclaré membre correspondant de la Société.

La Société procède au renouvellement partiel du bureau pour l'année 1858, M. Boucher de Perthes est de nouveau nommé président; M. Pannier, vice-président; M. Prarond, secrétaire.

M. Prarond communique à la Société les sommaires de quelques chapitres d'une *Histoire moderne d'Abbeville;* les membre présents l'encouragent à poursuivre ce travail.

La Société a reçu de M. Charles des Moulins, président de la Société Linnéenne de Bordeaux: *Les savants voyageurs à Bordeaux, discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de la Société Linnéenne de Bordeaux*, (Bordeaux, 1857);

De M. le docteur R. Castorani: 1° *Fixateur de l'œil présenté à l'Académie des sciences le 20 octobre 1856*. (Extrait de la *Gazette médicale.*) Paris, 1856; 2° *Mémoire sur les causes de la cataracte lenticulaire*. (Extrait des comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, tome XLIV, séance du 29 juin 1857);

De M. l'abbé Cochet: *Rapport à M. le maire du Hâvre sur les anciennes sépultures et les pierres tombales trouvées à Leure en 1856, lors de la reconstruction de l'église Saint-Nicolas*, Havre, 1857.

Digitized by Google

Séance du 21 *Janvier* 1858.

M. le Président communique à la Société une lettre de M. le recteur de l'Académie de Douai, demandant, au nom de M. le ministre de l'instruction publique, l'indication des travaux publiés par la Société ou existant dans les archives, et dont quelques points pourraient servir à dresser, à compléter ou rectifier la topographie des Gaules jusqu'au cinquième siècle; M. Auguste De Caïeu, membre de la Société, est chargé d'un travail en réponse aux questions de M. le recteur de Douai.

La Société a reçu de M. Guillory aîné: 1° *Rapport de la Société royale et centrale d'agriculture sur le congrès de Gênes*, 1847 ; 2° *Le marquis de Turbilly à l'Académie de Stanislas, à Nancy;* 3° *Rapport sur le concours régional d'animaux reproducteurs, d'instruments et de produits agricoles d'Angers, en* 1855 ; 4° *Expériences comparatives sur la culture et les produits de nouvelles espèces de vignes, introduites en Maine-et-Loire.*

Séance du 4 *Février* 1858.

M. Emile Hecquet d'Orval présente quelques idées sur différentes questions d'agriculture, et M. Boucher de Perthes raconte quelques épisodes de ses voyages.

La Société a reçu de M. A. Charma, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen, secrétaire de la Societé des Antiquaires de Normandie: *Guillaume de Conches, notice biographique, littéraire et philosophique*, Paris, 1856.

Séance du 18 *Février* 1858.

M. Auguste De Caïeu, ne pouvant venir à la séance, a envoyé son travail en réponse aux questions de M. le recteur de Douai, produites par M. le Président dans la séance du 21 janvier de cette année; M. Paul Boullon donne lecture du rapport de M. De Caïeu.

M. Prarond rappelle à la Société la demande de M. Charles Le Clerc de Bussy, tendant à être reçu au nombre des membres

Digitized by Google

correspondants de la Société ; M. Charles de Bussy a autrefois envoyé à la Société un travail à l'appui de sa demande. La Société décide qu'il sera procédé au scrutin pour la nomination de M. de Bussy, conformément aux statuts.

La Société a reçu de M. Ch. Gomart : *Coup-d'œil sur les enseignes de Saint-Quentin*. (Extrait du *Bulletin monumental*, publié à Caen par M. de Caumont) ;

De M. E. de la Quérière : *Rénovation des différents styles d'architecture du moyen-âge ;*

De M. Victor Simon, conseiller à la cour impériale de Metz : *De l'art chez les anciens et au moyen-âge*, Metz, 1857.

Séance du 4 Mars 1858.

M. le Président soumet à la Société la demande de M. Gabriel Rembault, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, qui sollicite auprès de la Société d'émulation le titre de membre correspondant ; la Société décide qu'il sera procédé au scrutin sur la demande de M. Rembault, conformément aux statuts.

La Société a reçu de M. l'abbé J. Corblet : *Tombeau de Mgr Cart, érigé à Nismes sur les plans de M. H. Révoil*. (Extrait de *l'Art chrétien*), Paris, 1858.

Séance du 18 Mars 1858.

Une lettre de M. le Président rappelle que M. César Roussel, aujourd'hui sous-inspecteur des douanes à Morlaix (Finistère) et membre de plusieurs sociétés savantes, a autrefois sollicité le titre de membre correspondant, et que le scrutin n'a été ajourné alors qu'en raison de la jeunesse du postulant ; M. le Président propose en conséquence au titre de membre correspondant M. César Roussel, auteur de plusieurs mémoires sur l'archéologie.

M. Prarond communique à la Société, au nom de M. de la Fons, baron de Mélicocq, quelques documents inédits pour servir à l'histoire d'Abbeville. La Société, après avoir entendu la lecture de ces documents concernant les chevaucheurs et messagers envoyés à Abbeville par la ville de Lille, décide qu'ils seront déposés aux archives.

Digitized by Google

Une lettre du Président, M. Boucher de Perthes, annonce que MM. Estancelin (Louis), ancien représentant du peuple, neveu de M. Estancelin, ancien député d'Abbeville, membre de plusieurs sociétés savantes; Pauffin (Chéri), juge honoraire à Paris, auteur d'un volume de poésies et d'un autre d'histoire; Janvier (Auguste), membre de la Société des Antiquaires de Picardie; Gand (Edouard), auteur de divers ouvrages, sollicitent le titre de membres correspondants de la Société. La Société décide qu'il sera procédé au scrutin sur la demande des postulants dans une des prochaines séances.

Séance du 8 *Avril* 1858.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Charles Le Clerc de Bussy; le dépouillement ayant été favorable à cette demande, M. Charles de Bussy est nommé membre correspondant de la Société.

Un nouveau scrutin est ouvert sur la demande de M. Gabriel Rembault, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. M. Gabriel Rembault est déclaré, après le dépouillement des votes, membre correspondant de la Société.

L'ordre des demandes appelle le scrutin sur celle de M. César Roussel, sous-inspecteur des douanes à Morlaix, auteur de divers mémoires sur l'archéologie. M. Roussel (César) est nommé membre correspondant.

La demande de M. Louis Estancelin, ancien représentant du peuple, membre de plusieurs sociétés savantes, est soumise au scrutin suivant l'ordre adopté des présentations. M. Estancelin est nommé membre correspondant.

Dans cet ordre encore, le scrutin est ouvert sur la demande de M. Chéri Pauffin, juge honoraire à Paris, auteur d'un volume d'histoire et d'un volume de poésies. M. Chéri Pauffin est nommé membre correspondant de la Société.

Le scrutin est ouvert sur la demande de M. Auguste Janvier, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. M. A. Janvier est nommé membre correspondant.

Le scrutin est ouvert sur la demande de M. Edouard Gand,

Digitized by Google

auteur de divers ouvrages. M. Edouard Gand est nommé membre correspondant de la Société.

La Société a reçu de M. A. de Longpérier, un *Rapport* fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités de la France, rapport lu dans la séance publique annuelle du 7 août 1857 ;

De M. E. Gand, diverses brochures : 1° Un extrait du journal d'Amiens, du 1er mai 1853, *Astronomie*, *loi des ombres ; ombres diurnes et ombres annuelles*, *rotation diurne et translation annuelle de la terre ;* 2° *Electro-tissage*, *machine à chassis propulseur et à crochets-griffes avec emploi d'un papier isolant remplaçant les cartons-Jacquard ;* 3° *Etude sur le pendule à oscillations électro-continues de M. L. Foucault, hypothèse sur la résistance de l'éther*, (Amiens, 1855) ; 4° *Rotations et diamètres des planètes, examen comparatif de ces deux éléments*, (Amiens, 1856) ; 5° *Les Insectes ou Réflexions d'un amateur de la chasse aux petits oiseaux*, (Amiens, 1857).

Séance du 22 Avril 1858.

M. de Perthes, président de la Société, propose, par une lettre, au titre de membre correspondant, M. le docteur A. Spring, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'université de Liége. M. Spring envoie à l'appui de sa demande un volume in-4° : *Monographie de la famille des lycopodiacées.*

La Société a reçu de M. Ulysse Capitaine : *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*. Liége, 1850.

Séance du 20 *Mai* 1858.

Le scrutin est ouvert et fermé conformément au règlement, pour la nomination de M. le docteur A. Spring ; le dépouillement donnant un résultat favorable, M. A. Spring est déclaré membre correspondant de la Société.

Séance du 17 *Juin* 1858.

La Société a reçu de M. Charles Roach Smith : *Collectanea anti-*

Digitized by Google

qua, part. II, vol. V. *Etchings of anciens remains*, etc., (London, MDCCCLVIII);

De M. Cory, esq. : *Proposal for the introduction of the decimal division in money* (1858).

Séance du 1er Juillet 1858.

M. le Président propose au titre de membre correspondant, M. Courbée (Louis-Marie-Guillaume), caissier de l'administration du Muséum.

M. Cogé, curé de Quend, annonce à la Société que plusieurs débris, constatant le séjour des Romains, ont été découverts près du Muret (commune de Quend, entre le vieux Quend et l'Authie). M. Cogé offre de donner à la Société toutes les indications nécessaires pour poursuivre les recherches aux lieux où des médailles, des tuiles et des fragments de vases ont été trouvés.

Séance du 16 *Juillet* 1858.

La Société vote une somme de 100 francs pour l'acquisition de prix qui seront décernés aux meilleurs élèves des écoles de la ville. M. Pannier, vice-président de la Société, est, comme les années précédentes, chargé de l'emploi de cette somme.

M. Courbée, caissier du muséum d'histoire naturelle, est, sur la demande qu'il a précédemment faite et après le dépouillement du scrutin, nommé membre correspondant de la Société.

La Société ajourne ses séances au mois d'octobre.

Séance du 28 *Octobre* 1858.

M. de Perthes, président, offre à la Société un exemplaire de son *Voyage en Danemarck, en Suède et en Norwége*.

M. Prarond communique à la Société le manuscrit de son *Histoire de Saint-Valery* et donne lecture des têtes de chapitres et des sommaires de cette histoire.

M. Lefils soumet à la Société un fragment de racine d'arbre provenant d'une forêt sous-marine existant sous les grèves du Crotoy.

M. Marcotte présente à la Société deux petits bas-reliefs obtenus

Digitized by Google

par la galvanoplastie, et représentant l'un la Cène, d'après Léonard de Vinci, l'autre la Femme adultère, d'après Raphaël.

La Société a reçu de M. Gabriel Rembault, un *Rapport sur le concours de* 1857, rapport fait à la Société des Antiquaires de Picardie, dans la séance publique du 13 juillet 1857.

Séance du 28 *Octobre* 1858.

La Société a reçu de M. Charles Dufour : 1° *Dissertation sur les armoiries attribuées à la province de Picardie*, Amiens, 1857; 2° *Situation financière des villes de Picardie sous saint Louis*, Amiens, 1858;

De M. Julien Travers : *l'Art d'écouter*, pièce de vers, Caen, 1858.

Séance du 11 *Novembre* 1858.

M. Boucher de Perthes, président, propose la continuation de l'œuvre de notre peintre Choquet et la composition d'un tableau faisant pendant à celui de l'Hôtel-de-Ville et représentant toutes les célébrités d'Abbeville et de l'arrondissement.

Ce second tableau comprendrait les hommes morts ou vivants qui, par leurs œuvres artistiques ou littéraires, leurs actes comme citoyens, magistrats, militaires, ecclésiastiques, administrateurs, industriels, etc., auraient contribué à l'illustration de la ville ou à son bien-être.

La Société, de concert avec une commission nommée par le maire et le conseil municipal, se chargerait de former la liste des personnages devant figurer dans ce tableau, et de réunir leurs portraits ou les renseignements nécessaires pour les établir.

Le tableau serait ensuite gravé et lithographié.

On considérerait comme Abbevillois les habitants qui, sans être nés dans la ville, y seraient domiciliés ou y auraient rempli des fonctions municipales pendant un nombre d'années qui serait déterminé ultérieurement. S'il était impossible de grouper dans un même tableau tous ceux qui y auraient droit, on pourrait en présenter la suite dans deux tableaux : l'un des hommes morts, l'autre des hommes vivants. Les femmes jouiraient des mêmes droits.

Digitized by Google

La Société vote les fonds nécessaires pour l'impression de circulaires qui seront adressées aux Sociétés savantes qui correspondent avec elle et dont elle ne possède qu'incomplètement les collections; les lettres-circulaires auront pour objet d'obtenir les volumes qui manquent et dont l'envoi comblerait les lacunes qui existent dans la bibliothèque de la Société.

M. Lefebvre donne lecture d'une lettre de M. Courbée, membre correspondant de la Société, caissier au muséum d'histoire naturelle. M. Courbée explique, dans cette lettre, le but que s'est proposé M. Fl. Prévost dans la brochure envoyée à la Société et mentionnée ci-dessous : *Du régime alimentaire des oiseaux.* Afin de faire comprendre l'économie des tableaux dont parle M. Prévost dans sa notice, M. Courbée en envoie à la Société un, qu'il applique, comme renseignement et exemple, au loriot (*oriolus galbula*). Ce tableau établit mois par mois la nourriture du loriot. Ces tableaux, pour les autres oiseaux, permettraient de constater leur nourriture dans les différentes saisons, soit en animaux vertébrés, articulés, soit en annélides ou vers, soit en mollusques, soit en graines ou fruits, etc. En résumé, l'opinion de M. Courbée est que les recherches et les constatations de M. Fl. Prévost méritent, sous tous les rapports, d'être connues et propagées autant que possible, et il conclut avec l'auteur de la notice, « que tous les agriculteurs ont intérêt à connaître, d'une façon précise, le régime alimentaire des espèces d'oiseaux qui, suivant les saisons, se répandent sur leurs terres. »

La Société a reçu de M. Fl. Prévost : *Du régime alimentaire des oiseaux*, mémoire lu à la Société impériale zoologique d'acclimatation, dans la séance du 21 mai 1858.

Séance du 9 Décembre 1858.

M. Anatole Hecquet fait hommage à la Société de son ouvrage : *Topographie physique et médicale de la ville d'Abbeville*, comprenant l'exposé des influences qui réagissent sur la santé des habitants, la statistique de la population et de la mortalité, plusieurs propositions d'hygiène et quelques notes sur l'histoire naturelle

Digitized by Google

de l'arrondissement d'Abbeville. Amiens, impr. de Lenoël-Hérouart, 1857.

M. Prarond met sous les yeux de la Société le manuscrit de son *Histoire de Saint-Riquier* et donne lecture des sommaires de plusieurs chapitres.

La Société a reçu de M. E. Gand : *Les Comètes, hypothèse sur la formation des appendices qui accompagnent ces astres.* Amiens, 1858.

Séance du 6 Janvier 1859.

M. Boucher de Perthes fait don à la Société de son livre : *Voyage en Espagne et en Algérie, en* 1855.

La Société a reçu l'*Histoire de la ville de Montdidier*, par M. de Beauvillé, *Compte-rendu* par M. Charles Louandre.

Séance du 20 Janvier 1859.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau.

Sont réélus :

M. Boucher de Perthes, président;

M. E. Pannier, vice-président;

M. Brunet, trésorier.

Le secrétaire et l'archiviste étant, aux termes du règlement, nommés pour deux ans, il n'y a pas lieu de procéder, cette année, à nouvelle élection à leur égard, et MM. E. Prarond et J. Lefebvre sont maintenus dans leurs fonctions.

M. le Président annonce qu'il a reçu la visite du sieur Jean-Baptiste Lecuyer dit *Genet*, cultivateur, demeurant à Gapennes, qui l'a longuement entretenu de l'ancien pont de fer, dont le P. Ignace fait mention dans son *Histoire ecclésiastique*. Le sieur Lecuyer prétend connaître le lieu où ce pont était établi ; et la Société nomme une commission composée de MM. Dairaine, Mennechet, De Caïeu et Pannier, pour s'entendre avec le sieur Lécuyer et faire, s'il y a lieu, les recherches nécessaires.

M. Hecquet donne lecture d'une *Notice sur l'empoisonnement par le phosphore*, cite des expériences à ce sujet et conclut à l'usage des allumettes amorphes qui, par leur nature et leur

Digitized by Google

composition, éviteraient les empoisonnements et les incendies. La Société applaudit à ce rapport et en vote l'impression.

La Société a reçu de M. Léon Paulet : *Notice sur Jacmart Pilavaine, miniaturiste du XVe siècle.*

Séance du 3 *Février* 1859.

M. de Perthes annonce qu'il existe une pierre noire sculptée qui provient de l'église de Saint-Vulfran-en-Chaussée et qu'a trouvée M. Pourchel dans les fondations de sa maison, rue de l'Hôtel-Dieu ; la Société charge M. Prarond de l'examen de cette pierre.

M. de Perthes donne lecture d'une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 10 janvier 1859, par laquelle les Sociétés savantes de province sont invitées à communiquer à la *Revue des Sociétés savantes*, toutes les découvertes, toutes les fondations, tous les faits qui intéressent, au point de vue de la science, les circonscriptions de ces sociétés. La même circulaire réclame des extraits des procès-verbaux des séances toutes les fois qu'ils contiendront quelque indication utile, et les programmes des prix mis par elles au concours, les mutations qui peuvent avoir lieu dans la composition du bureau et du conseil d'administration de ces Sociétés, les décès et nominations nouvelles, etc. La Société décide qu'il sera satisfait à la demande du Ministre.

La Société a reçu de M. C. Decharmes : *Baromètre a maximâ et a minimâ*, lecture faite à l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme, dans la séance du 24 décembre 1858. Amiens, 1858.

De M. l'abbé Corblet : *Essai historique et liturgique sur les ciboires et la réserve de l'Eucharistie.* Paris, 1858.

De M. Auguste Janvier : *François de Jussac d'Ambleville, sieur de Saint-Preuil, mareschal des camps et armées du roi.* Paris, 1858.

Séance du 17 *Février* 1859.

La Société reçoit de M. l'abbé Cochet communication de la mort de M. Désiré Lebœuf, auteur de divers ouvrages, et entre

Digitized by Google

autres de l'*Histoire de la ville d'Eu*. Une notice nécrologique sur ce membre correspondant de la Société accompagne la communication.

La Société a reçu de M. Le Bachelier de la Rivière: *Réflexions, Maximes, Pensées, morales, religieuses, critiques et littéraires*, Paris-Lyon, 1859;

De M. Paulin Paris, un *Rapport* fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités de la France, rapport lu dans la séance publique annuelle du 12 novembre 1858;

De M. Charles Des Moulins: *Sur les Chrysanthèmes d'automne de nos jardins et sur quelques plantes qui leur sont congénères*, Bordeaux, 1858.

Séance du 17 *Mars* 1859.

La Société a reçu de M. l'abbé Corblet: *Notice sur les chandeliers d'église au moyen-âge*, Paris, 1859;

De M. l'abbé Decorde: *Dictionnaire du culte catholique*, Neufchâtel, 1859.

Séance du 7 *Avril* 1859.

M. Pannier soumet à la Société le modèle d'une romaine à peser les fils et lit le rapport suivant:

« Messieurs,

« M. Charles Leroux, notre compatriote, aujourd'hui filateur à Hangest-sur-Somme, et dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir à l'occasion d'un niveau à aiguilles inventé par lui, m'a prié de vous faire part des perfectionnements qu'il vient d'apporter à la romaine en usage dans l'industrie et le commerce des fils.

« Mais avant de vous indiquer ces modifications, je crois utile d'entrer dans quelques détails qui aideront à l'intelligence des explications que j'aurai à vous donner.

« Les fils, quelle que soit leur nature, sont désignés par des numéros, qui indiquent leur degré de finesse; plus les fils sont

Digitized by Google

déliés, plus les numéros sont élevés : ainsi le n° 100 est plus fin que le n° 80, le n° 60 l'est plus que le n° 50, et ainsi de suite.

« On se sert pour classer les fils d'une romaine ou peson, composé d'un arc de cercle en métal placé verticalement d'une aiguille suspendue au point central sur un axe mobile et d'un bras de levier faisant corps avec cette même aiguille à son point de suspension ; l'arc de cercle porte en outre à sa circonférence des divisions correspondantes à une série de chiffres.

« Lorsqu'à l'aide de cet instrument, on désire connaître le n° d'un fil quelconque, on suspend au levier un échantillon de longueur déterminée ; l'aiguille, entraînée par le poids, cesse alors d'être verticale ; elle s'arrête sur l'une des divisions du cercle, et le chiffre correspondant à cette division indique le n° cherché ; mais ce chiffre ne représente que le n° de fabrication anglaise, et n'a, conséquemment, aucune relation avec le système des poids et mesures de France.

« Ce mode d'appréciation qui pouvait avoir sa raison d'être, alors que la France était tributaire de l'Angleterre pour les fils dits *à la mécanique*, est aujourd'hui une anomalie qu'il convient de faire cesser, non-seulement parce que la filature française suffit et au-delà aux besoins de la consommation, mais aussi parce que les fils français, soutenant avec avantage toute concurrence, il est opportun de leur assigner une désignation qui leur soit propre, ainsi qu'ils le méritent.

« Ce n'est pas la seule modification que M. Leroux ait apporté à l'instrument dont il s'agit ; tout en lui conservant sa forme extérieure, il a divisé la surface de l'arc en lignes concentriques indiquant simultanément le n° français, le n° anglais qui y correspond, le poids en grammes de l'échantillon expertisé, enfin le n° des préparations.

« La grosseur des fils ayant un rapport direct avec leur longueur, puisqu'à poids égal un échantillon de fil fin contient plus de mètres qu'un échantillon de gros fil, M. Leroux a adopté 500 mètres comme longueur fixe des échantillons, de telle sorte qu'en suspendant un de ces échantillons au levier, l'aiguille s'arrêtera sur l'une des rangées de fils superposés sur l'arc de

cercle et déterminera tout à la fois le n° français, le n° anglais et le poids de l'échantillon. Cette dernière indication est des plus précieuses pour le filateur, qui peut se rendre un compte exact et instantané de l'emploi de la matière première livrée à la fabrication.

« Il me reste à expliquer l'usage de la quatrième division de l'arc (n°ˢ des préparations).

« Supposons, dans l'état actuel des choses, qu'un filateur veuille faire un numéro déterminé, il faudra qu'il choisisse *avec soin* la préparation qui lui paraîtra susceptible de donner ce résultat ; il faudra ensuite qu'il essaie le degré d'étirage et de torsion qu'il conviendra de faire subir à cette préparation, ce qui l'obligera de changer à plusieurs reprises ses pignons d'allongement et nécessitera dès-lors des tâtonnements et une perte de temps.

« Avec la romaine perfectionnée, ces inconvénients disparaîtront. On remarquera, en effet, que chacune des grandes divisions 1, 2, 3, etc., des préparations correspond aux n°ˢ 10, 20, 30, etc., des fils français, et que chacune de ces divisions est elle-même subdivisée en dix parties. Cela posé, il suffira, pour obtenir un fil de grosseur déterminée, le n° 20 par exemple, de suspendre au levier une longueur fixe de 50 mètres de préparation *approximativement choisie;* trois cas pourront alors se présenter, ou l'aiguille s'arrêtera exactement sur le n° 20 des fils correspondant au n° 2 des préparations, ou elle dépassera ce n°, ou elle ne l'atteindra pas.

« Dans le premier cas, l'étirage devra être de dix fois la longueur de la mèche de préparation expérimentée ; chacun des n°ˢ français supposant un étirage de dix. Si, au contraire, l'aiguille dépasse le n° 2 d'un certain nombre de subdivisions, de 3 par exemples, l'étirage devra être de $10 + 3 = 13$; et si enfin, il s'en faut de cette même quantité pour qu'elle atteigne ce n°, l'étirage devra être de $10 - 3 = 7$. On comprend, en effet, que plus la mèche d'essai est légère, moins elle renferme de matière et moins elle doit être étirée pour produire un résultat identique, et l'on conçoit dès-lors l'avantage d'un instrument qui conduit sans erreur et sans retard au but déterminé.

Digitized by Google

« J'ignore si M. Leroux a l'intention de prendre un brevet pour ce système qui parait réunir toutes les conditions désirables, mais je pense qu'il serait à-propos d'insérer le présent rapport, si incomplet qu'il soit, au procès-verbal de la séance de ce jour, afin de conserver à l'inventeur une priorité qui pourrait lui être utile. »

La Société donne acte à M. Pannier du dépôt de son rapport.

Séance du 21 *Avril* 1859.

Sur la demande précédemment faite par M. Fl. Lefils, membre correspondant, la Société lui confère par le scrutin la qualité de membre résidant.

M. le Président annonce que M. Ferdinand Acloque, ménager à Cramont, a trouvé dans son plant une voûte souterraine, à laquelle on arrive par une descente de cinquante marches environ.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes a envoyé à la Société un programme du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes pour la composition d'un répertoire archéologique de la France. M. le Président engage chacun des membres de la Société d'émulation d'Abbeville à apporter sa part d'études pour le travail encouragé par le Ministre.

Séance du 5 *Mai* 1859.

La Société procède au scrutin sur la proposition précédemment faite au titre de membres correspondants, de MM. Joseph Prestwich, membre de la Société royale d'Angleterre, membre et trésorier de la Société géologique de Londres, auteur de plusieurs ouvrages sur la géologie d'Angleterre, et John Evans, membre de la Société de géologie d'Angleterre, de la Société numismatique de Londres, et auteur de plusieurs mémoires imprimés sur la numismatique. Les deux dépouillements de votes ayant révélé l'unanimité des suffrages en faveur des candidats, MM. Joseph Prestwich et John Evans sont déclarés membres correspondants.

La Société a reçu de M. l'abbé Corblet : *Note sur une cloche fondue par M. G. Morel, de Lyon*, Paris, 1859.

Digitized by Google

Séance du 19 Mai 1859.

Une discussion s'engage sur l'invention du Christ miraculeux sur la grève de Rue.

La Société a reçu de M. Henri de Laplane, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie : *Eloge de Louis-Alexandre-César Taffin de Givenchy, membre titulaire non résidant du Comité des chartes, diplômes et inscriptions au Ministère de l'instruction publique, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc.*, Saint-Omer, 1859.

Séance du 9 Juin 1859.

M. Boucher de Perthes propose, par une lettre, comme membres correspondants de la Société, M. l'abbé P. Gourmain, curé de Rouvroy, directeur-fondateur de la *Semaine du Vermandois*, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, et M. Eugène Postel, docteur en médecine à Caen, auteur d'un ouvrage intitulé: *Etudes et recherches philosophiques et historiques sur les hallucinations et la folie jusqu'à la fin du siècle dernier*. L'ouvrage de M. Eugène Postel, médecin du dispensaire pour la section de la maladrerie, membre de la Société Linnéenne de Normandie, est joint à la demande du candidat. La Société décide qu'il sera statué sur la demande des candidats dans le délai voulu par le règlement.

La Société, sur une proposition transmise par son président, M. Boucher de Perthes, souscrit pour vingt-cinq billets à la loterie de l'exposition de 1859

Séance du 23 Juin 1859.

Présentation au titre de membre correspondant de M. René de Belleval, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. Marcotte lit le rapport suivant :

« Depuis douze ans, la science s'est préoccupée de la découverte de pierres taillées de main d'homme, faite par notre honorable président, M. Boucher de Perthes, dans le diluvium et les

Digitized by Google

dépôts d'ossements fossiles, découverte dont il a fait l'exposé en 1847, dans son livre des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*.

« Cette existence de l'homme contemporain du déluge si souvent contesté, nonobstant les preuves données par l'ouvrage précité, vient de recevoir une éclatante confirmation.

« M. Joseph Prestwich, membre de la Société royale et de la Société géologique de Londres, s'est rendu à Abbeville et à Amiens.

« Après avoir vu la collection de M. Boucher de Perthes, M. Prestwich, secondé par des membres de la Société des Antiquaires de Picardie, a fait ouvrir devant lui, dans les bancs de diluvium qui entourent ces deux villes, de larges brêches, et après plusieurs jours passés sur le terrain, il a reconnu l'exactitude de l'exposé de M. de Perthes et constaté authentiquement sa belle découverte.

« Ces faits sont relatés par la lettre ci-jointe, écrite en français et littéralement copiée :

« Londres, le 14 mai 1859.

« *Monsieur* BOUCHER DE PERTHES, *Président de la Société impériale d'Emulation d'Abbeville.*

« En vous écrivant il y a quelques jours, j'ai oublié de vous
« parler de l'opinion que j'avais formée au sujet du gisement des
« haches en silex.

« D'abord, pour le travail de celles que vous m'avez montrées
« et de celles que je me suis procurées à Abbeville et à Amiens,
« je n'ai pas le moindre doute qu'elles soient travaillées par la
« main de l'homme. Je parle à présent seulement de ces silex
« appelés *haches*.

« Après avoir attentivement examiné les gisements de Moulin-
« Quignon, de Saint-Gilles, à Abbeville, et de Saint-Acheul, à
« Amiens, j'ai la conviction que l'opinion que vous avez avancée
« en 1847 dans votre ouvrage sur les *Antiquités celtiques et anté-
« diluviennes*, que ces haches se trouvent dans un terrain vierge
« et associées avec les ossements des grands mammifères, est
« juste et bien fondée.

Digitized by Google

« A l'égard du gisement de Menchecourt, le fait ne m'a pas
« paru si certain ; cependant, je ne vois plus d'erreur.

« Permettez moi d'observer que, lors de mon voyage, j'avais
« des doutes les plus forts sur le sujet du gisement des haches.
« Je croyais à la possibilité de quelque erreur inaperçue, par
« rapport à la géologie. Je suis extrêmement aise de m'être con-
« vaincu par la recherche de la vérité d'un fait si important.

« Vous pouvez, Monsieur, faire l'usage qu'il vous plait de cette
« lettre. Recevez mes remerciements et l'assurance de ma haute
« considération.

« JOSEPH PRESTWICH. »

« M. Joseph Prestwich, auteur de plusieurs ouvrages bien connus sur la géologie, après la vérification faite à Abbeville et à Amiens, voulut s'assurer si les gisements diluviens d'Angleterre offraient les mêmes circonstances. Il a donc été dans le courant de mai, à Hoxne en Suffolk, il y a fait ouvrir un banc de diluvium, et après en avoir constaté la parfaite analogie avec ceux d'Abbeville et d'Amiens, il y a trouvé les mêmes ossements fossiles et des haches en silex. C'est ce qu'annonce encore une lettre de ce savant géologue.

« Son rapport à la Société royale et à la Société géologique, excita vivement leur intérêt, et quelques-uns de leurs membres ont accompagné M. Prestwich dans un second voyage qu'il a fait. Ces messieurs sont arrivés le 28 mai à Amiens et le 30 à Abbeville. La vérification des bancs, qui dura plusieurs jours, fut faite sur une plus grande échelle encore, et les mêmes résultats furent obtenus ; c'est ce que constate la lettre suivante :

« Londres, 8 juin 1859.

« *Monsieur* BOUCHER DE PERTHES, *Président de la Société impériale d'Emulation d'Abbeville.*

« D'après la demande que vous voulez bien me faire, voici le
« récit de la découverte que nous avons faite lors de mon dernier
« voyage. Quoique je sois revenu bien convaincu que les haches
« en silex se trouvaient véritablement en place dans les bancs de

« gravier (diluvium), et que j'en avais vu une en place à Saint-
« Acheul, cependant je désirais beaucoup en trouver une de mes
« propres mains et d'avoir, comme témoins de votre belle décou-
« verte, d'autres membres de la Société géologique de Londres.
« Donc, je suis parti, il y a dix jours, pour Amiens, avec mes
« amis, MM. R. Godwin Austen, J.-W. Flower et R.-W. Mylne.
« Nous nous sommes mis à l'œuvre de bonne heure le lendemain
« matin, et enfin, après avoir passé quelques heures à faire des
« recherches et à bien étudier le terrain à la carrière de Saint
« Acheul, M. Flower a découvert et détaché de ses propres mains,
« à vingt pieds de profondeur et à un pied de la face du gravier,
« une très-belle hache bien taillée et longue à peu près de vingt-
« cinq centimètres. C'était dans une couche ferrugineuse au-
« dessous de la couche de gravier blanc, d'où j'ai pris l'autre
« échantillon. Au-dessus du gravier, il y avait la couche de sable
« avec des coquilles d'eau douce et terrestres très-fragiles, et
« puis de l'argile brune, du gravier et de la terre à briques. Le
« tout était bien en ordre et nullement dérangé : c'était en effet
« bien évidemment un terrrain vierge. Cette découverte ôtait
« tout doute que pouvaient avoir mes amis, et je crois qu'à pré-
« sent nous sommes tous d'accord au sujet de la vérité si impor-
« tante, dont vous le premier avez fait l'annonce et soutenu,
« depuis dix ans, et dont je me trouve heureux d'être un des
« témoins. Agréez, etc.

« Joseph PRESTWICH. »

« Les conclusions de ces hommes éminents, membres de sociétés si illustres, les soins qu'ils ont apportés à constater la nature du terrain et son état vierge, leurs investigations approfondies, leur scrupuleuse exactitude, qui a été jusqu'à faire photographier la coupe et les gisements où se trouvaient les haches, et à n'admettre pour preuve que celles qu'ils découvraient eux-mêmes et retiraient de leurs propres mains du banc et de la gangue diluvienne, doivent convaincre les plus incrédules.

« A M. Boucher de Perthes reste donc l'honneur d'avoir, en 1838, dit le premier qu'à défaut d'ossements humains, des ouvrages d'hommes contemporains du déluge devaient exister dans les

Digitized by Google

bancs de diluvium, et, après de nombreuses recherches, d'avoir prouvé que sa théorie était une vérité, vérité que le docteur Rigollot, membre correspondant de l'Institut, a confirmée en 1854, par sa brochure intitulée : *Des Instruments en silex trouvés à Saint-Acheul*, et qui vient de l'être d'une manière plus authentique encore par les savants géologues anglais dont nous venons de citer les noms, auxquels il faut ajouter celui du célèbre paléontologue Falconer, vice-président de la Société géologique de Londres, qui, dès 1858, s'était rendu à Abbeville et y avait étudié, avec une attention spéciale, la riche collection de M. Boucher de Perthes, et celui de M. John Evans, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de celle de géologie, etc., auteur de divers mémoires sur l'archéologie et la numismatique, dans une lettre duquel, adressée d'Angleterre à notre Président, nous lisons : « J'étais présent à la séance de la Société royale, quand M. Prestwich a lu son rapport sur les haches en pierre provenant du « diluvium, et j'ai ajouté mon témoignage au sien. »

« Après avoir parlé de la hache que son collègue vient de découvrir dans le diluvium, en Suffolk, M. Evans, qui avait accompagné M. Prestwich dans son premier voyage à Abbeville et l'avait assisté dans ses fouilles et ses vérifications, dit : « Je « suis convaincu qu'on trouvera de ces instruments en silex « dans beaucoup d'autres localités, si les recherches y sont con- « venablement dirigées. »

La Société a reçu de M. Boucher de Perthes : *Voyage en Russie, retour par la Lithuanie, la Pologne, la Silésie, la Saxe et le duché de Nassau ; séjour à Wisebade, en* 1856*;* Paris, 1859 ;

De M. Louis Douchet : *Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, sur Amiens et la Picardie, mis en ordre par L. Douchet*, tome III ; Amiens, 1858 ;

De M. le chevalier du Vivier de Streel, curé de Saint-Jean : *Quelques données antiques sur le quartier de l'île de la ville de Liége ;* Liége, 1859.

Digitized by Google

Séance du 7 Juillet 1859.

Le scrutin est ouvert sur la demande présentée, dans une des dernières séances, par M. l'abbé Gourmain, curé à Rouvroy (diocèse de Soissons), directeur et rédacteur en chef de la *Semaine du Vermandois*. En suite du dépouillement favorable, M. Gourmain est déclaré membre correspondant de la Société.

Un scrutin ayant été ouvert sur une demande semblable de M. le professeur Eschricht, de l'université de Copenhague, auteur d'un *Développement du Questionnaire relatif aux cétacés*, M. Eschricht est également déclaré membre correspondant de la Société.

Même résultat pour la demande de M. Eugène Postel.

La Société vote une somme de cent dix francs pour acquisition de livres à distribuer en prix aux élèves du collége, des écoles de géométrie et de musique, et des différentes écoles communales.

La Société a reçu de M. Ulysse Capitaine : *Rapport sur la bibliothèque de la Société liégeoise de littérature walonne* (Liége, 1859);

De M. Charles Desmoulins : 1° *Résumé d'une publication de M. E. Carrière, intitulée les Hommes et les Choses en* 1857 (Bordeaux, 1859); 2° *Rapport sur le mouvement scientifique, archéologique et littéraire dans la Gironde de* 1855 *à* 1857 (Paris et Caen, 1859).

Séance du 21 *Juillet* 1859.

Le scrutin est ouvert, conformément aux statuts, sur la demande de M. Marie-Réné de Belleval, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, auteur d'un volume de poésies et d'un mémoire manuscrit sur Longpré-les-Corps-Saints. Le dépouillement ayant été favorable à cette demande, M. Marie Réné de Belleval a été déclaré membre correspondant de la Société.

La Société a reçu de M. l'abbé J. Corblet : *A-t-on réservé le précieux sang dans les siècles primitifs et au moyen-âge?* (Paris, 1859);

De M. le docteur Grateloup : *France méridionale, région du sud-ouest, zône aquitanique, Essai sur la distribution géographique, orographique et statistique des mollusques terrestres et fluviatiles vivant dans ce département* (Bordeaux, 1859).

Digitized by Google

Séance du 20 Octobre 1859.

M. de Perthes offre à la Société une brochure intitulée : *Réponse à MM. les antiquaires et géologues présents aux assises archéologiques de Laon, par M. Boucher de Perthes* (Amiens, 1859). Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, du 30 janvier 1859.

M. Prarond offre une brochure intitulée : *Rambures* (Paris, Amiens, 1859).

La Société souscrit à l'ouvrage de M. l'abbé Cochet : *Le tombeau de Chilpéric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes faites en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre*, 1 vol. in-8° de 510 pages, avec 487 objets gravés.

M. de Perthes annonce que d'après une lettre de M. de Sainte-Suzanne, secrétaire-général de la préfecture (lettre en date du 10 octobre dernier), la subvention ordinaire est accordée à la Société.

M. le Président soumet à la Société le prospectus descriptif et accompagné de dessins, d'un ventilateur fumifuge (brévété s. g. d. g.) de l'invention de M. Charles Venant, autrefois ouvrier à Amiens. A ce prospectus, imprimé à Orléans (Loiret), est joint un rapport de l'architecte de la compagnie du Bourbonnais à MM. Aclocque et Bazaine, ingénieurs de cette compagnie. Un article signé Victor Borie (*Siècle* du 21 juillet 1859), rend compte de l'invention : « Le ventilateur fumifuge de M. Venant, dit M. Borie, est un puissant appareil qui empêche les cheminées de fumer si vous le placez sur une cheminée, et qui ventilera une étable, une écurie, si vous le placez sur un tuyau de ventilation. Cet appareil se compose d'une boule divisée en trente-deux ailes ou lames de tôles qui donnent prise au vent, de quelque côté qu'il vienne; c'est une espèce de rose des vents. Cette boule est placée sur un tube en tôle qui s'adapte à l'extrémité de la cheminée. En tournant, elle fait mouvoir, par la pression du vent, une tige en fer, autour de laquelle s'enroule une lame de tôle disposée en hélice ou vis sans fin, et qui touche presque les parois du tube. Cette hélice, mue par le vent, produit exactement, pour l'air et la fumée, le

Digitized by Google

même effet que la vis d'Archimède qui sert à épuiser les fossés de fondation envahis par l'eau. »

M. le Président communique une lettre de M. Boyer de Sainte-Suzanne, président de la commission de l'exposition archéologique d'Amiens, annonçant à la Société l'exposition d'œuvres d'art que la Société des Antiquaires de Picardie se propose d'organiser en 1860, à la même époque que le concours régional. M. de Sainte-Suzanne, au nom de la Société des Antiquaires, fait appel pour l'exhibition projetée au Président de la Société d'Émulation d'Abville et à toutes les personnes possédant des collections et des œuvres d'art. A cette lettre est joint un certain nombre d'exemplaires de l'*avis* destiné à faire connaître les vues de la Société des Antiquaires sur la classification et la distribution en différentes salles des objets envoyés.

La Socité a reçu de M. Charles Roach Smith : *Illustrations of roman London;*

De M. Charles Desmoulins : 1° *Comparaison des départements de la Gironde et de la Dordogne sous le rapport de la végétation spontanée et de leurs cultures* (Bordeaux, 1859); 2° *Catalogue raisonné des phanérogame de la Dordogne* (*suite du*), *supplément final.* 1858.

De M. le docteur Andrieu : *Extrait des Annales de la Société de Médecine de Gand, opération césarienne* (Gand, 1859);

De MM. J.-F. Batailhé et Ad. Guilbert : *De l'alcool et des composés alcooliques en chirurgie* (Paris, 1859);

De M. Hippolyte Boyer : *Un Ménage littéraire en Berry au XVI° siècle, Jacques Thiboust et Jeanne de La Font* (Bourges, 1859);

De M. F. de Glatigny : *Famille Le Bidart de Thumaïde* (Anvers, 1859);

De M. Ulysse Capitaine : *Rapport sur l'authenticité des restes du bourguemestre Sébastien Laruelle, conservés au musée provincial de Liége* (Liége, 1859).

Séance du 3 *Novembre* 1859.

M. de Perthes communique à la Société la note détaillée lue par M. Albert Gaudry à l'Académie des Sciences, dans la séance

Digitized by Google

du 3 octobre 1859. Cette note, extraite des Comptes-rendus de l'Institut, sous le titre : *Géologie — Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces animales aujourd'hui éteintes*, a particulièrement trait aux fouilles exécutées en 1859 par M. Gaudry lui-même dans les environs d'Amiens, et qui ont amené la découverte dans le *diluvium* d'un certain nombre de haches en pierre.

M. Lefils communique à la Société un extrait déjà composé pour le *Pilote de la Somme*, de l'article de M. de Saulcy sur les découvertes de M. de Perthes et les vérifications apportées à ces découvertes par les géologues anglais. L'article de M. de Saulcy a paru d'abord dans *l'Opinion nationale* du 11 septembre 1859.

M. de Perthes dépose l'extrait suivant des Comptes-rendus de l'Académie des Sciences :

INSTITUT DE FRANCE.—ACADÉMIE DES SCIENCES.

GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

Sur les silex taillés des bancs diluviens de la Somme, par M. BOUCHER DE PERTHES.—*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, tome XLIX, p.* 851. — *Séance du* 21 *octobre* 1859. — *Commissaires : MM.* GEOFFROY SAINT-HILAIRE, D'ARCHIAC, DE VERNEUIL.

« M. Boucher de Perthes communique à l'Académie une suite de silex taillés, provenant des fouilles à Abbeville, et faisant partie de la collection qu'il a formée depuis vingt ans, en vue d'établir l'existence de l'homme à une époque contemporaine de la formation des bancs diluviens de la Somme. De semblables objets, également trouvés par M. de Perthes, avaient déjà été présentés à l'Académie par M. Geoffroy Saint-Hilaire, en mai 1858.—Voir les Comptes-rendus de l'Académie, tome XLVI, p. 903.

« Dans une note adressée en même temps que ces objets, M. de Perthes rappelle les vues qui l'ont dirigé dans ses longues recherches et les diverses vérifications des résultats annoncés par lui qui viennent d'être faites par plusieurs géologues et naturalistes français et anglais. Parmi ces derniers, MM. Prestwich, C. Lyell et d'autres membres de la Société Royale et de la Société Géologique de Londres, après quatre vérifications indépendantes

Digitized by Google

les unes des autres et faites sur la plus grande échelle, ont pleinement reconnu la vérité des faits énoncés par M. Boucher de Perthes.

« M. Prestwich, à son retour d'Abbeville, ayant fait fouiller à Hoxne en Suffolk, des bancs analogues, y a trouvé aussi des silex taillés, associés à des ossements fossiles d'éléphants, et il y a tout lieu de croire que, l'attention des géologues étant maintenant fixée sur les faits de cet ordre, ils ne tarderont pas à se multiplier dans la science.

« M. Élie de Beaumont annonce que de son côté, il a reçu une lettre de M. Boucher de Perthes, dans laquelle le savant auteur des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* lui exprime son regret de ce qu'on n'a mentionné ni son nom ni son livre dans les communications insérées dernièrement dans les Comptes-rendus relativement aux haches en silex découvertes dans les terrains meubles de la vallée de la Somme.

« M. le Secrétaire perpétuel rappelle à ce sujet que le mémoire lu par M. Albert Gaudry dans la séance du 3 octobre dernier, renfermait un paragraphe relatif aux haches en silex trouvées à Abbeville, dans lequel le nom et l'ouvrage de M. Boucher de Perthes étaient mentionnés, ainsi que la justice l'exigeait. La nécessité d'abréger, pour le compte-rendu, l'extrait de ce mémoire, l'a fait réduire à ce qui se rapporte à son objet principal, c'est-à-dire aux fouilles faites près d'Amiens. Le paragraphe relatif aux haches d'Abbeville a été omis comme étant moins nouveau en ce qu'il ne faisait que confirmer les faits annoncés il y a treize ans par M. Boucher de Perthes, faits bien connus de l'Académie et mentionnés en même temps que son ouvrage *De l'Industrie primitive* ou des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, dans plusieurs endroits des Comptes-rendus, et particulièrement tome XXIII, page 355 (séance 17 août 1846) ; t. XXIII, p. 527 et 1040 ; t. XXIV, p. 1062 ; t. XXV, p. 127 et 223, et t. XXVI, p. 903 (séance du 10 mai 1858). Le retranchement du paragraphe relatif aux motifs qui avaient porté M. Gaudry à chercher dans le *diluvium* des produits de l'art humain, était au fond un hommage tacite rendu au droit de priorité si notoire de M. Boucher de Perthes ; mais M. le Secrétaire l'aurait laissé subsister s'il avait pensé un seul instant que cette obser-

Digitized by Google

vation eut pu causer le moindre regret à un savant dont il honore également les travaux et le caractère. »

La composition du prochain volume des *Mémoires* est agitée.

M. de Perthes annonce pour ce volume un travail intitulé: *De la Femme dans l'état social, de son travail et de sa rémunération;* — M. Marcotte, un travail intitulé: *Les Animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville;* — M. Prarond, *quelques travaux sur Abbeville ou sur l'arrondissement;* — M. Lefils, un *Mémoire sur les ruines du Crotoy;* — M. Dairaine, le *Catalogue de l'œuvre gravé de Beauvarlet;* — M. Lefebvre, une *Liste des Comtes de Ponthieu.*

M. de Perthes donne lecture de quelques passages de son travail: *De la Femme dans l'état social.*

Séance du 17 *Novembre* 1859.

M. de Perthes expose que dans les incendies et notamment dans celui qui a eu lieu en 1857, à Abbeville, rue des Cordeliers, chez M. Corblet, entrepreneur de roulage, il a remarqué que tous les moyens tentés pour faire sortir les chevaux et autres animaux domestiques des bâtiments menacés, sont restés inutiles; qu'il en est ordinairement ainsi, et qu'il serait grandement à désirer qu'on trouvât quelque expédient contre une cause de dommage qui se renouvelle si souvent, principalement dans les campagnes.

Il demande si l'on a suffisamment étudié la question et si une suite d'essais ne conduirait pas à une solution.

Pour arracher ces animaux au danger, c'est à la force qu'on a ordinairement recours, mais leur énergie, doublée par la frayeur, oppose à cette force une force supérieure: immobiles, ils semblent attachés au sol. Cependant, pour les sauver, il suffirait souvent de leur faire faire cinq ou six pas.

M. de Perthes pense que si l'on pouvait les étourdir ou les endormir pour quelques instants, il serait aussi facile de les entraîner, réduits à l'état de masses inertes, que des colis de même poids.

Il demande donc si, pour obtenir ce résultat, l'emploi du chloroforme ne serait pas utile.

Digitized by Google

Il ajoute qu'il suffit souvent de mettre hors de l'étable un des animaux menacés pour décider tous les autres à sortir, et qu'alors le moyen proposé ne serait pas d'une application bien coûteuse ni bien pénible.

Des expériences pourraient d'ailleurs être faites. Si elles réussissaient, il suffirait, pour qu'on ne fût jamais désarmé dans le péril, de déposer dans les villages une certaine quantité de chloroforme chez les officiers de pompiers, à qui on apprendrait à s'en servir.

Quant aux villes et aux bourgs où sont établis des pharmaciens, c'est chez eux qu'on s'adresserait au besoin.

Séance du 1er Décembre 1859.

M. de Perthes donne lecture de la lettre adressée par lui au maire d'Abbeville, et portant fondation d'un prix annuel pour les ouvrières qui l'auront le mieux mérité par leur conduite et leur travail.

La Société a reçu de M. William-Michael Wylie, esq. : *On lake-dwellings of the early periods communicated to the Society of Antiquaries* (London, 1859);

De M. John Evans : *An account of coins found upon and near the site of ancient Verulam* (London, 1859) ;

De M. l'abbé Cochet : *Le tombeau de Chilpéric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes faites en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre* (Paris, 1859).

Séance du 8 Décembre 1859.

Le scrutin est ouvert sur la demande de M. Quandalle, receveur municipal à Montreuil-sur-Mer, archéologue et numismate, qui sollicite le titre de membre correspondant. Le dépouillement favorable fait proclamer M. Quandalle membre de la Société.

M. de Perthes présente au même titre M. Samuel Ferguson, propriétaire et manufacturier à Amiens, auteur de plusieurs traductions de l'anglais, membre de l'Académie nationale de Paris, etc. Il sera procédé au scrutin sur la demande de M. Ferguson, conformément aux statuts.

Digitized by Google

Séance du 29 Décembre 1859.

Le scrutin ouvert sur la demande de M. S. Ferguson, présentée dans une précédente séance, fait proclamer ce candidat membre correspondant de la Société.

La Société a reçu de M. S. Ferguson : 1° *Notice historical and descriptive on the cathedral church of Amiens by M. H. Dusevel, translated from french by S. Ferguson junior* (Amiens) ; 2° *Guide des filateurs de laine, dédié à la Chambre de commerce d'Amiens, description des machines employées en Angleterre pour la filature des laines* (Amiens, 1859) ;

De M. E. de la Quérière : *Observations sur les projets de rues à ouvrir dans la ville de Rouen* (Rouen, 1859).

Séance du 12 Janvier 1860.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau.

Sont réélus :

MM. Boucher de Perthes, président ;
Pannier, vice-président ;
Prarond, secrétaire ;
Lefebvre, archiviste ;
Brunet, trésorier.

M. Pannier donne lecture d'une note sur la pirogue récemment trouvée dans les travaux de fortification exécutés par le génie militaire au-delà du canal de transit, entre le débarcadère du chemin de fer et la porte d'Hocquet.

La Société a reçu de M. de Marsy : *Notice biographique sur M. de Cayrol* (Compiègne, 1859) ;

De M. Charles des Moulins : *L'école du respect et notice sur l'église et les seigneurs de Couze.* — Extrait du Compte-rendu des séances archéologiques tenues à Périgueux en 1858 (Caen, 1859) ;

De M. l'abbé J. Corblet : *L'architecture du moyen-âge jugée par les écrivains des deux derniers siècles* (Paris, 1860).

Séance du 26 Janvier 1860.

M. Lefils envoie à la Société son livre intitulé : *Recherches sur*

Digitized by Google

la configuration des côtes de la Morinie, ouvrage couronné par la Société des Antiquaires de Picardie (séance du 11 juillet 1858), et fait savoir que ses occupations plus nombreuses ne lui permettent pas de conserver le titre de membre résidant. La Société lui concède en conséquence celui de membre correspondant.

Séance du 16 *Février* 1860.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Alexis-Auguste-Florent Dubois, chef de bureau à la mairie d'Amiens, qui sollicite le titre de membre correspondant, demande présentée dans la séance du 12 janvier de la présente année. M. Dubois est nommé membre correspondant de la Société.

La Société décide que le rapport de M. Pannier sur la pirogue trouvée entre le débarcadère du chemin de fer et la porte d'Hocquet, sera publié dans le prochain volume des *Mémoires*, avec les dessins pris sur le lieu même de la découverte.

La Société nomme une commission qu'elle charge de répondre à MM. les commissaires de l'exposition d'archéologie d'Amiens. Cette commission est ainsi composée :

MM. Pannier, vice-président de la Société ;
Dairaine ;
Dergny ;
Marcotte.

Cette commission devra se réunir sous la présidence de M. Pannier, à qui M. de Perthes a délégué tous ses pouvoirs en ce qui regarde la correspondance avec la commission d'Amiens et les dispositions à prendre avec elle.

La Société a reçu de M. Fl. Lefils : *Histoire de la ville de Rue et du pays de Marquenterre* (Abbeville, 1860) ;

De M. J. Lefebvre : *Liste complète des souverains de la France jusqu'à nos jours* (Paris, Abbeville, 1859) ;

De M. l'abbé Cochet : *Carte archéologique du département de la Seine-Inférieure aux époques gauloise, romaine et franque, dressée sous la direction de M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, par M. F.-N. Leroy, instituteur*

Digitized by Google

supérieur à Cany, membre de la Société des Antiquaires de Normandie (1859).

Séance du 1er Mars 1860.

La Société a reçu de M. Boucher de Perthes : *De la Femme dans l'état social, de son travail et de sa rémunération* (Abbeville, 1860).

Séance du 15 *Mars* 1860.

La Société a reçu : *Note de M. Buteux, — extrait du Bulletin de la Société géologique de France, séance du 20 novembre 1859, — sur les silex travaillés trouvés dans le diluvium ou terrain quartenaire près d'Abbeville et d'Amiens.*

Séance du 29 *Mars* 1860.

La Société souscrit à un exemplaire d'un *Traité pratique sur la filature de laine peignée et cardée*, par M. Ch. Leroux, ingénieur mécanicien, directeur de filature; (un volume in-8°, contenant 12 planches et 34 gravures, dont le détail se trouve dans le prospectus soumis à la Société).

M. de Perthes annonce que M. Adolphe Huard, auteur d'un livre intitulé : *Histoire de la famille Bonaparte*, in-8° de 700 pages, sollicite le titre de correspondant. Il sera procédé au scrutin sur la demande de M. Huard, conformément aux statuts.

Séance du 26 *Avril* 1860.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Adolphe Huard, présentée dans la séance du 29 mars dernier ; le dépouillement favorable fait proclamer membre correspondant M. A. Huard.

M. Prarond annonce à la Société l'envoi prochain d'un petit mémoire de M. Charles Louandre sur les archives municipales d'Abbeville, et propose l'insertion de ce travail dans le volume en préparation. La Société adopte la proposition.

M. de Perthes présente comme candidats au titre de membres correspondants : MM. Vincent, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques ; Emile Quantin, docteur en médecine à Paris, qui

Digitized by Google

envoie à l'appui de sa demande un livre intitulé : *De la Chorée*, et imprimé à Dijon en 1859.

M. Prarond soumet à la Société deux petits plans de St-Vulfran à deux dates différentes. Ces plans, lithographiés par M. O. Macqueron, doivent servir d'explication à quelques points de la notice sur Saint-Vulfran, en cours d'impression pour le prochain volume des *Mémoires*.

La Société a reçu de M. L. Nodot : *Description d'un nouveau genre d'édenté fossile renfermant plusieurs espèces voisines du glyptodon;*

De MM. D.-L. Ambrosini et Adolphe Huard : *La famille impériale, histoire de la famille Bonaparte depuis son origine jusqu'en* 1860 (Paris, 1860).

Séance du 10 *Mai* 1860.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Vincent, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); le dépouillement favorable fait proclamer M. Vincent membre de la Société.

Un nouveau scrutin ouvert sur la demande M. Emile Quantin, docteur en médecine à Paris, fait également proclamer ce candidat membre correspondant de la Société.

La Société a reçu de M. Guillory aîné, fondateur des congrès de vignerons français : *Les Congrès de vignerons français* (Paris, 1860);

De M. A.-L. Marchand, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, etc : 1° *L'histoire générale composée de* 16 *feuilles contenant* 90 *cartes générales ou particulières* (Bruxelles, 1850); 2° *Précis de l'histoire générale à l'usage des écoles*, 2° édition (Bruxelles, 1857).

Séance du 25 *Mai* 1860.

La Société a reçu de M. l'abbé Corblet : *De l'influence du protestantisme sur la philosophie, les lettres et les arts* (Arras, 1859);

De M. Victor Châtel : 1° *Des engrais verts pour les vignes;* 2° *De la maladie des pommes de terre;* 3° *Culture de la pomme de terre;* brochures (Caen, 1860).

Digitized by Google

Séance du 7 Juin 1860.

M. de Perthes présente au titre de membres résidants MM. Léon Éloi de Vicq et Léopold Blondin de Brutelette.

M. de Marsy annonce l'envoi de deux articles, dont l'un sera une appréciation de l'œuvre du P. Ignace.

M. de Perthes donne lecture de son mémoire intitulé : *De l'Homme antédiluvien.*

Séance du 28 Juin 1860.

La Société procède au scrutin sur la demande de M. Léopold Blondin de Brutelette, propriétaire à Abbeville. Le dépouillement favorable fait proclamer M. de Brutelette membre résidant de la Société.

Un nouveau scrutin ouvert sur la demande de M. Léon Éloi de Vicq, propriétaire à Abbeville, fait également proclamer ce candidat membre résidant de la Société.

La Société propose à la commission du musée et au conseil municipal M. Blondin de Brutelette en remplacement, pour la commission administrative du musée, de M. Jules Duchesne de Lamotte, décédé membre de cette commission.

M. Boucher de Perthes, président, et M. l'abbé Dairaine, membre de la Société, proposent d'établir dans le nouveau local destiné au musée communal, une salle qui serait désignée ainsi : *musée ecclésiastique* ou *musée religieux*. Ce musée se composerait principalement des objets anciens et hors de service déposés dans les sacristies ou les presbytères. Des morceaux précieux pour l'archéologie ou l'histoire locale, ainsi abandonnés, se détériorent; ou vendus à vil prix par les conseils de fabrique à des marchands ambulants, sont perdus pour le pays. La fondation de ce musée serait donc utile à la science, et il satisfерait aussi l'opinion publique qui voit avec peine les objets de sa vénération exposés chez les brocanteurs.

La Société adopte la proposition de MM. Boucher de Perthes et Dairaine.

M. de Perthes propose comme correspondant de la Société,

Digitized by Google

M. J. Lesguillon, lauréat de diverses académies et auteur de poésies dont plusieurs morceaux sont envoyés à la Société.

La Société a reçu de M. J. Lefort, médecin oculiste à Rouen : *Guide pratique pour bien exécuter, bien réussir et mener à bonne fin l'opération de la cataracte par extraction supérieure* (Rouen, 1860);

De M. E. de la Quérière : *Notice historique et descriptive sur l'ancienne église paroissiale de Rouen* (Paris et Rouen, 1860) ;

De M. l'abbé Corblet : *Etude iconographique sur l'arbre de Jessé* (Paris, 1860).

Séance du 26 *Juillet* 1860.

M. J. Lesguillon, récemment nommé membre correspondant, envoie ses poésies à la Société.

La Société vote une somme de cent dix francs pour acquisition de livres à distribuer en prix aux élèves du collége, des écoles de géométrie et de musique, et des différentes écoles communales.

La Société a reçu de M. le docteur Emile Quantin : *De la chorée* (Dijon, 1859) ;

De M. le colonel Guillaume, de Bruxelles : *Notice sur la vie et les ouvrages de Bernardino de Mendoça* (Bruxelles, 1860).

Séance du 25 *Octobre* 1860.

M. Prarond communique à la Société une lettre qu'il a reçue de M. Monceaux, secrétaire de la Société des Sciences de l'Yonne. La Société de l'Yonne propose l'échange de ses publications contre celles de la Société d'Emulation d'Abbeville. La Société décide que l'échange proposé sera accepté.

M. Prarond donne lecture d'une dissertation envoyée à la Société par M. Le Clerc de Bussy, sergent-major au 48e de ligne. Cette dissertation porte sur l'origine des armes de Navarre qui furent accolées à celles de France après l'avènement d'Henri IV à la couronne. M. de Bussy a trouvé cette dissertation à la bibliothèque d'Angoulême, dans un ouvrage de 1638, intitulé : *Notitia utriusque Vasconiæ, tum Hericæ, tum Aquitaniæ..... Authore Arnuldo Oihenarto, mauleosolensi*. M. de Bussy ajoute quelques mots sur deux médailles en argent d'Henri de Navarre avant qu'il fût roi de France, médailles achetées par M. de Bussy à Angoulême.

Digitized by Google

M. Boucher de Perthes présente au titre de membre correspondant, M. E. Coët, pharmacien de première classe à Roye, auteur d'un manuscrit : *Hydrologie du canton de Roye*, envoyé à la Société.

La Société a reçu de M. le docteur Postel : *Etude philosophique, historique et critique sur le magnétisme des médecins spagiristes au XVIe siècle* (Caen, 1860) ;

De M. le docteur L.-T. Tisseire de Fanjeaux : *Etudes sur la vipère cornue (bicorne) du sud de l'Algérie* (Paris) ;

De M. John Evans : *An account of some rare and impublished ancient british coins communicated to the numismatic society of London* (London, 1860) ;

De M. Léopold Giraud : *L'homme fossile* (Paris, 1860).

Séance du 8 *Novembre* 1860.

M. de Perthes présente au titre de membre correspondant M. John Knowles, docteur en philosophie, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de la Société de Géologie d'Angleterre, etc., etc., propriétaire à Grantham (Lincolnshire).

Séance du 22 *Novembre* 1860.

La Société désigne MM. de Caïeu et de Brutelette comme membres de la Société d'Emulation adjoints au Conseil municipal pour la désignation des ouvrières qui auront mérité la récompense fondée par M. Boucher de Perthes.

En vertu d'une autre décision, M. Pierre Sauvage, membre correspondant de la Société, devra être proposé à M. le Maire de la ville comme administrateur du musée dont il est déjà correspondant, en remplacement de M. Mennechet que ses fonctions de magistrat appellent à Amiens.

La Société a reçu de M. Charles des Moulins : 1° *La plus vieille des étables à porcs ;* 2° *Note sur les vêtements d'étoffe donnés à certaines statues de la Vierge ;*

De M. Julien Travers : *Gerbes glanées*, 1er et 2e volumes ;

De M. Charles Roach Smith : *Collectanea antiqua*, volume v, 3e partie ;

Digitized by Google

De M. Auguste Fabregul, vice-président de la Société archéologique de Beziers : *Notice biographique sur J.-M. Cordier, ingénieur mécanicien.*

Séance du 6 Décembre 1860.

M. Prarond offre à la Société son livre intitulé : *Le Canton de Rue, histoire de seize communes* (réédition, avec une préface nouvelle, du tome II des *Notices sur l'arrondissement d'Abbeville*).

Le scrutin est ouvert sur la demande de M. Knowles, docteur en philosophie. Le dépouillement favorable fait proclamer M. John Knowles membre correspondant de la Société.

Un scrutin est aussi ouvert sur la demande de M. E. Coët, pharmacien à Roye, qui est également nommé en la même qualité de membre correspondant.

Un membre communique à la Société la traduction d'une lettre adressée par Abd-el-Kader à M. Adolphe Huart, auteur d'une biographie de l'émir, publiée dans le journal *la Légion d'honneur*. Cette traduction est dans le n° du *Pays* du 24 octobre 1860.

M. de Perthes propose pour le titre de membre résidant de la Société M. Paul Duchesne de Lamotte, et pour le titre de membre correspondant M. William E. Curtis, président de la maison d'éducation publique à New-Yorck (1).

La Société a reçu de M. A. Dubois : *Justice et bourreaux à Amiens dans le XV*e *et le XVI*e *siècles* (Amiens, 1860) ;

De M. Fl. Lefils : *Histoire de Montreuil-sur-Mer et de son château* (Abbeville, 1860).

Séance du 20 *Décembre* 1860.

M. le Président présente à la Société une pièce de vers inédite de Millevoye, qui a été retrouvée dans de vieux papiers, et qu'on offre à la Société à qui le manuscrit a appartenu autrefois, ainsi

(1) MM. Paul Duchesne de Lamotte et William E. Curtis ont été nommés dans la séance du 10 janvier 1861. Sur quelques autres demandes et présentations, ont été nommés depuis au titre de membres correspondants : MM. A. de Fontenay (séance du 28 février 1861) ; G. Souquet (séance du 2 mai) ; A. Le Cler (même séance) ; V. de Beauvillé (Séance du 13 juin). — Voyez plus loin la liste des membres de la Société.

Digitized by Google

qu'en fait foi le cachet imposé sur une des pages. Ce manuscrit sera déposé aux archives.

Une conversation s'engage sur la décoration intérieure des églises. M. l'abbé Dergny est félicité pour le grand tableau qui couvre le fond de l'église Saint-Gilles, et dont il est l'auteur. Les membres présents encouragent vivement M. l'abbé Dergny à envoyer quelques-uns des tableaux entrepris par lui à l'exposition de 1861 (1).

Certifié conforme au registre.

Abbeville, le 1er Août 1861.

Le Président,

Signé : J. BOUCHER DE PERTHES.

Le Secrétaire,

Signé : E. PRAROND.

(1) Voici la liste des principaux tableaux de M. l'abbé Dergny :

1° Copie du Christ en croix de Van Dyck, d'après le tableau original du musée de Lille. M. Dergny a donné cette copie au maître-autel de l'église de Cayeux.

2° Copie du martyre de saint Blaise, de Crayer, d'après le tableau original du musée de Bruxelles. Cette copie est aussi placée dans l'église de Cayeux.

3° Copie d'une Vierge de Paul Véronèse, d'après le tableau du Louvre. M. Dergny a ajouté à l'original les quatorze tableaux du Rosaire.

4° Décoration du fond de l'église de Saint-Gilles (la sainte Famille glorifiée. Jésus enfant bénit le monde; la sainte Vierge l'implore pour les hommes; saint Joseph l'indique de la main et deux anges l'adorent).

5° Le Sacré-Cœur. (Jésus montre son cœur à la vénérable Marguerite-Marie Alacoque; des anges paraissent en admiration). Ce tableau est placé dans l'église de Saint-Gilles d'Abbeville.

6° Jésus flagellé. (Jésus est au milieu des bourreaux qui s'apprêtent à le frapper). Ce tableau est placé dans la maison d'arrêt d'Abbeville.

7° Le Sycomore miraculeux. (Arrivés à Héliopolis, les saints fugitifs se reposaient dans le jardin public, quand Jésus ordonna à un énorme sycomore d'écarter ses racines pour leur former un abri, et à une fontaine de couler à leurs pieds).

8° Jésus enfant annonçant l'Eucharistie. (La sainte Vierge regarde avec foi et amour le calice et l'hostie; saint Joseph adore humblement le mystère; des anges admirent et adorent). Ce tableau, admis à l'exposition de 1861, a attiré l'attention de quelques critiques.—Voyez notamment dans *la Picardie* de mai, l'article de M. Gustave Le Vavasseur : *Nos artistes à l'exposition de* 1861.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

RÉSIDANTS, ASSOCIÉS ET CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION D'ABBEVILLE EN 1861 (1).

MM.

Alotte (Aristide) ✱, officier de cavalerie.

Ambert (Joachim) O✱, général de division.

Andrieux, docteur médecin de la Faculté de Paris, professeur à l'école de médecine à Amiens.

Arnault, de l'Académie française.

Audin-Rouvière, médecin à Paris.

Bard (le chevalier Joseph), inspecteur des monuments historiques de France, membre de diverses Académies, à Beaune.

Blondin de Brutelette (Léopold), propriétaire à Abbeville.

Blouet (René-Jacques-Marie), ancien officier d'artillerie, professeur d'hydrographie à Dieppe.

Bocquet, peintre à Londres.

Bottée de Toulmont, ancien bibliothécre du Conservatoire, à Paris.

Bottin (Sébastien)✱, membre de la Société centrale d'agriculture de Paris.

(1) Parmi ceux de se membres que la mort a frappés, la Société doit surtout regretter MM. Xavier Bichat, Corvisart, Moreau, Millin, Cambry, Lhéritier, Baillon, Noël de la Morinière, Devérité, Roussel, Pinkerton, Dumont de Courset, Levasseur, Levrier, Saint-Ange, Desmoustier, Anson, Framery, Millevoye, Vigée, Legouvé, Nicolson, Poirée, de Senermont, Deu, Waton, Darras, Choquet, Traullé, de Tournon, Defrance-d'Hésecque, Lapostolle, Boinvilliers, Cuvier, de Bray, de Vielcastel, Laya, Andrieux, Deleuse, Alibert, Fauvel, Lherminier, Lesueur, baron de Morogues, Gaillon, Hurtrel-d'Arboval, Le Ver de Gonseville, l'abbé Macquet, de Sellon, Silvestre de Sacy, Sidney Smith, Spencer Smith, de Candolle, Casimir Picard, Hibon de Mervoy, Perrier, Charles Nodier, Boucher de Crèvecœur (J.-A.-G.), Baillet de Bellois, Charles Labitte, Théodore Burette, Ravin, Dutens, Poultier, Jourdain, Jullien de Paris, le baron Feisthamel, André de Poilly, Baillon (Louis-François), Rigel, de Vicq, Sauvage (Frédéric), de Mautort (Alfred), de Hammer-Purgstall, Delegorgue-Cordier, Morel de Campennelle, Rigollot, Estancelin ancien député, Hecquet d'Orval, Tillette de Clermont-Tonnerre (comte Prosper), Labourt (Auguste), Le Beuf (Désiré), etc.

Digitized by Google

Boucher de Crèvecœur (Etienne) ✻, membre de la Société de Géographie, propriétaire à Abbeville.

Boucher de Crèvecœur de Perthes (Jacques) ✻, membre de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères, propriétaire à Abbeville.

Boullon de Martel (Paul-Maximilien), propriétaire à Abbeville.

Bourlet (l'abbé), naturaliste à Albert (Somme).

Boyer (Hippolyte), secrétaire de la Commission historique du Cher, à Bourges.

Bridoux (François-Augustin), premier grand prix de Rome, graveur à Paris.

Brion, officier de l'Université.

Brossard (Noël-Mathurin), docteur en droit, juge à Châlons-sur-Saône.

Brunet, propriétaire à Abbeville.

Buteux (Charles-Joseph), ancien membre du conseil général de la Somme, à Paris.

Cadet (Leprevost), professeur à Paris.

Calluaud ✻, ancien sous-préfet, ancien membre du conseil général de la Somme, à Abbeville.

Cécaldi O.✻, médecin principal à Alger.

Chabaille (Pierre), adjoint au Comité historique près le Ministère de l'Instruction publique.

Chaillan (Fortuné), secrétaire de la Société de statistique de Marseille, à Marseille.

Chalmer (Patrick), membre de plusieurs sociétés savantes, à Aulabar Brecchin (Angleterre).

Charma (A.), profess[r] de philosophie à la Faculté des lettres, à Caen.

Chaussier (Dominique), ancien professeur de physique et de mathématiques, supérieur du petit séminaire de Metz, membre de la Société d'histoire naturelle de Metz, etc.

Cherest, ancien principal du collége, à Abbeville.

Cherest (Edouard), professeur de mathématiques, à Mulhouse.

Clarkson Neale (Th.), secrétaire de la Société philosophique de Chelesford, membre de la Société archéologique d'Angleterre et d'autres Académies, à Springfield Essex (Angleterre).

Digitized by Google

Cochet (l'abbé) ✻, membre de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure et de la Société des Antiquaires de Normandie, à Dieppe.

Coët (E.), pharmacien à Roye (Somme).

Coquereau (Félix) O.✻, ancien aumônier de la *Belle-Poule*, chanoine de Saint-Denis, aumônier en chef de la flotte française.

Corblet (l'abbé), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Cortambert (Eugène), géographe à Paris.

Cortilliot-Tony (Jules), ingénieur civil à Paris.

Courbée (Louis-Marie-Guillaume), caissier de l'administration du Muséum, à Paris.

Curtis (William E.), président de la maison d'éducation publique à New-Yorck.

Dairaine (l'abbé Dominique-Isidore-Remi), aumônier de l'hôpital d'Abbeville.

Dandolo (le comte Tullio), à Varèse (Lombardie).

Danvin (Bruno), docteur en médecine à Saint-Pol (Pas-de-Calais).

D'Ault du Mesnil, ancien officier d'état-major, à Paris.

Dawson-Turner, membre de la Société royale et de la Société linnéenne de Londres, de celle de Dublin, de l'Académie royale de Stockolm, etc.

De Beauvillé (Victor), membre de la Société archéologique de France, propriétaire à Montdidier.

De Belleval (Louis), propriétaire, membre de diverses sociétés savantes, à Fontaine-le-Sec (Somme).

De Belleval (Marie-René), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, au bois Robin (Seine-Inférieure).

Debourge, docteur en médecine à Rollot, membre de plusieurs sociétés savantes.

De Caïeu (Charles-Auguste), avocat à Abbeville.

De Caumont (Arcisse) ✻, secrétaire général de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de l'Institut, etc., à Caen.

Decharmes, licencié ès-sciences, professeur de physique et de mathématiques au lycée impérial d'Amiens.

De Chennevières-Pointel ✻ (le marquis Ph.), inspecteur des expositions d'art, à Paris.

Digitized by Google

Decorde (l'abbé J.-E.), curé de Bure, canton de Blangy.

De Fontenay (le vicomte Anselme), ingénieur au chemin de fer d'Orléans, à Paris.

De Foucauld, ancien conservateur des forêts, à Paris.

De Grateloup, docteur en médecine, président de l'Académie des sciences et arts de Bordeaux.

De Kerckove (le vicomte), président de l'Académie archéologique de Belgique, commandeur et chevalier de plusieurs ordres.

De Kergorlay (le comte), membre de plusieurs société savantes.

De Kermellec, ancien sous-préfet, à Paris.

De La Fons (Al.), baron de Mélicocq, au château de Douvrin (Nord).

Delahante (Adrien) ✻, receveur général des finances à Lyon.

De Lajonkaire (Louis), membre de diverses sociétés savantes.

De Lalibarde (Aladane), docteur en médecine, membre de la Société géologique de France, à Paris.

De La Plane, ancien magistrat, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Delaquerière, membre de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie de Rouen, à Rouen.

De Le Bidard de Thumaïde (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'Emulation de Liége, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, membre de diverses sociétés savantes, etc., à Liége (Belgique).

Delmas (l'abbé), ancien bibliothécaire et professeur de physique et de mathématiques au grand séminaire d'Amiens.

De Mailly (le comte), ancien officier supérieur, ancien pair de France, membre de plusieurs sociétés savantes.

De Marsy (Eugène), procureur impérial à Compiègne, membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de l'Académie de Laon, etc.

De Montaiglon (Anatole), membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.

De Rainneville, vice-président du Comice agricole d'Amiens, propriétaire à Allonville.

Dergny (l'abbé Jean-François), vicaire de Saint-Gilles, à Abbeville.

De Rambures (Adalbert), propriétaire et maire à Vaudricourt, membre du conseil général de la Somme.

Digitized by Google

De Reume (Auguste), capitaine d'artillerie, à Bruxelles.

De Riencourt (le comte Adrien) ✻, chevalier de St-Louis, ancien élève de l'école polytechnique, officier supérieur d'état-major, à Bellevue, par Ferney.

Deroussen de Florival, procureur impérial à Abbeville.

De Saint-Gresse (Charles), avocat à Condom.

De Santarem (le vicomte), ancien ministre de Portugal, membre de l'Académie de Lisbonne, etc., à Paris.

De Silvestre (le baron), membre de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Paris.

Desmazières, de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille, à Lille.

Des Moulins (Charles), président de la Société linnéenne de Bordeaux, à Bordeaux.

Devérité (Henri), propriétaire à Abbeville.

De Villepoix, ancien professeur à Roville, pharmacien à Abbeville.

D'Hinnisdal (le comte), membre du conseil général de la Somme, propriétaire à Regnières-Ecluse.

D'Otreppe de Bouvette (Alb.-Ch) ✻, ancien magistrat, président de l'Institut archéologique de Liége, membre de diverses sociétés savantes, à Liége (Belgique).

Dovergne, pharmacien à Hesdin.

Dubois (Alexis-Auguste-Florent), chef de bureau à la mairie d'Amiens.

Dubois de Forestel, membre de l'Académie d'Arras, etc.

Dubois (Jules), docteur en médecine à Abbeville, membre de la Société anatomique de Paris, des Sociétés médicales de Rouen et d'Amiens, de l'Académie archéologique de Belgique.

Duchesne de Lamotte (Paul), propriétaire à Feuquières (Somme).

Dufour (Charles) ✻, avocat, administrateur du musée d'Amiens, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie.

Du Liége (Ludovic), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, propriétaire à Condé-Folie.

Duméril ✻, membre de l'Institut, à Paris.

Dunkin (Alfred-John), auteur de plusieurs mémoires sur l'histoire d'Angleterre, à Dartford, comté de Kent (Angleterre).

Digitized by Google

Dusevel (Hyacinthe), inspecteur des monuments historiques, membre de la Société des Antiquaires de France, etc., à Amiens.

Dutens O.✻, ancien député, ancien sous-préfet, propriétaire à Abbeville.

Dutertre (Jules), géologue à Boulogne-sur-Mer.

Duthoit, sculpteur à Amiens.

Du Vivier de Streel, curé de Saint-Jean, à Liége.

Edan (Victor), licencié ès-lettres, à Roye.

Eloy de Vicq (Léon-Bonaventure), propriétaire aux Alleux.

Eschricht, professeur à l'Université de Copenhague.

Estancelin (Louis), anc. représentant du peuple, propriétaire à Eu.

Evans (John), membre de la Société de géologie d'Angleterre, de la Société numismatique de Londres, à Nass Mills (Angleterre).

Faivre, docteur en médecine, à Paris.

Féret, bibliothécaire-archiviste, ancien maire à Dieppe.

Ferguson (Samuel), membre de l'Académie nationale de Paris, de la Société des Antiquaires, etc., propriétaire et manufacturier à Amiens.

Flobert, professeur d'histoire au collége de Beauvais.

Forceville (Gédéon), sculpteur, membre de plusieurs sociétés savantes, propriétaire à Amiens.

Fossati (Jean), docteur en médecine, professeur de céphalalogie, etc., à Paris.

Galoppe d'Onquaire, homme de lettres, à Paris.

Gand (Edouard), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.

Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la biblothèque d'Amiens, etc.

Gérard, avocat et bibliothécaire à Boulogne-sur-Mer.

Godde de Liancourt (le comte), secrétaire général de la Société des Naufrages, à Paris.

Gomart (Charles) ✻, membre de diverses sociétés savantes, propriétaire à Saint-Quentin (Aisne).

Gourmain (l'abbé P.), curé à Rouvroy (diocèse de Soissons), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, etc.

Goze (A.), docteur en médecine, correspondant du Comité historique des arts et monuments.

Digitized by Google

Guillaume (Gustave), colonel, direct[r] du personnel du département de la guerre, officier de l'ordre de Léopold, etc., à Bruxelles.

Guillory, président de la Société industrielle d'Angers.

Hardouin (Henri), avocat près la cour de cassation, docteur en droit, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, etc.

Haumont, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Hecquet de Roquemont (Albert-Clément-Charles), docteur en droit, conseiller à la cour impériale d'Amiens.

Hecquet (Anatole), docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, à Abbeville.

Hecquet d'Orval (Emile), propriétaire à Abbeville.

Henneguier (Charles), propriétaire à Montreuil-sur-Mer.

Henocque (l'abbé Jules), supérieur du petit sémaire de Saint-Riquier (Somme).

Héricart de Thury (le vicomte), ancien conseiller d'État, membre de l'Académie des sciences, à Paris.

Hocdé (Léon), officier de l'Université, inspecteur des écoles primaires, à Tours.

Holliwel (James-Orchard), esq[r], of Jesus collége, à Cambridge.

Hinde (Henri), propriétaire à Abbeville.

Huard (Adolphe), membre de l'Académie de Caen, etc., homme de lettres, à Paris.

Huart, recteur de l'Académie de la Corse.

Janin (Jules) ✻, homme de lettres, à Paris.

Janvier (Auguste), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Jarocki na Jaroczynie, directeur des cabinets scientifiques de la Pologne, à Varsovie.

Jauffret, maître des requêtes, à Paris.

Jouancoux (Remi-Jean-Baptiste), professeur, homme de lettres, à Amiens.

Kéon (Miles-Gerald), esq[r], colonial secretary aux Bermudes.

Knowles (John), docteur en philosophie, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de la Société de géologie d'Angleterre, président de la Société d'encouragement de Grantham, propriétaire à Grantham (Lincolnshire).

Digitized by Google

Leath Mussenden (Henri), esqr, propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Torpe-Norwich (Angleterre).

Le Bret (Eugène), inspecteur des eaux de Balaruc, secrétaire des séances de la Société d'hydrologie médicale de Paris et de la Société de biologie, membre correspondant de la Société médicale de Chambéry.

Le Cler (A.), médecin en chef des hospices de Laon, ex-chirurgien aide-major au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, etc.

Le Clerc de Bussy (le comte Charles), sergent-major au 48e de ligne.

Lecomte (Octave), docteur en médecine, maire d'Eu.

Ledru (Léopold), docteur en médecine, à Arras.

Lefebvre de Cerisy, O. ✻, ancien ingénieur de la marine française, ancien amiral de la flotte du pacha d'Egypte.

Lefebvre de Villers, président du Comice agricole d'Abbeville, propriétaire à Villers (Somme).

Lefebvre (Jules), propriétaire à Abbeville.

Lefils (Florentin), homme de lettres, à Abbeville.

Lefranc, professeur au collége de Dijon.

Lennel (Jules), propriétaire à Abbeville.

Le Prévost (Auguste), membre de l'Académie de Rouen, de la Société des Antiquaires de France, de celle d'Ecosse, de celle de Londres, à Rouen.

Leroy (Chrysostôme), curé doyen de Molliens-Vidame.

Leroy de Méricourt (Alfred) ✻, chirurgien de première classe de la marine, professeur de médecine navale à Brest.

Lesguillon (J.), homme de lettres, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Letellier, peintre d'histoire, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Le Vavasseur (Gustave), membre de plusieurs sociétés savantes, propriétaire à Argentan.

Lherminier, ancien professeur d'économie politique au collége de France.

Louandre père, bibliothécaire honoraire, à Abbeville.

Louandre (Charles) ✻, homme de lettres, à Paris.

Lourmand, directeur de l'école orthomatique, à Paris.

Digitized by Google

Lysen (Florent), secrétaire général de l'Académie belge, membre de l'Institut historique, de l'Académie des arcades de Rome, de l'Académie des sciences et lettres de Londres, à Anvers.

Malo (Charles), membre des Académies d'Amiens, Brest, Bordeaux, etc., à Paris.

Mâlot (Louis-Joseph) ✻, avocat, ancien membre du conseil général de la Somme, à Amiens.

Manessier (Henri) O.✻, sous-préfet de l'arrondissement d'Abbeville.

Marchand (Louis-Auguste), professeur de physique à l'école centrale du commerce, à Bruxelles.

Marcotte (Félix), conservateur du musée et bibliothécaire, à Abbeville.

Mareuse (Victor), avocat à Amiens.

Martin, homme de lettres, à Paris.

Martin (Joseph), curé de Pont-de-Metz (Somme), membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de la Société des Antiquaires de la Morinie.

Mauge du-Bois-des-Entes, conseiller à la cour impériale d'Orléans.

Mayer (Joseph), Esq[r]. F. S. A., membre de diverses sociétés savantes, à Liverpool (Angleterre).

Mennechet, juge au tribunal civil d'Amiens.

Merlet (Lucien), ancien élève de l'école des chartes, à Paris.

Meynders (l'abbé Jean-Népomucène), à Bruxelles.

Millevoye (Alfred), O.✻, procureur-général à Rouen.

Moland (Louis), membre de diverses sociétés savantes, à Paris.

Mongez, administrateur des monnaies, à Paris.

Montennis-Broutta, professeur à Marquise, près Boulogne-sur-Mer.

Normand (Alfred), curé de Sainte-Segrée (Somme), membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Ortolan (Elzéar), professeur à l'école de droit, à Paris.

Pannier (Edmond), ancien maire d'Abbeville.

Pauffin (Chéri), juge honoraire à Paris, membre de diverses sociétés savantes.

Paulet (Léon), membre de diverses sociétés savantes, propriétaire à Mons (Belgique).

Digitized by Google

Poiret, ancien professeur d'histoire naturelle, à Paris.

Postel (Eugène), médecin du dispensaire pour la section de la maladrerie, membre de la Société linnéenne de Normandie.

Poupart de Hauteville (le baron), percepteur à Lille.

Prarond (Ernest), membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Abbeville.

Prestwich (Joseph), membre et trésorier de la Société géologique de Londres, membre de la Société royale de Londres, etc., à Londres.

Prevost de Longpérier, ancien conservateur des hypothèques, à Paris.

Quandalle, archéologue et numismate, à Montreuil-sur-Mer.

Quantin (Emile), docteur en médecine, à Paris.

Randoing (Jean), O.✱, député au Corps législatif, membre du Conseil général de la Somme et du Conseil général des manufactures, à Abbeville.

Raye (Jules), naturaliste à Troyes.

Rembault (Gabriel), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Renouard (Augustin-Charles), O.✱, conseiller près la Cour de cassation.

Reuter, docteur en médecine, directeur du musée à Wisebaden.

Rifaud (Jean-Charles), naturaliste, membre de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères, à Paris.

Roach-Smith (Charles), esq[r], secrétaire de la Société d'archéologie d'Angleterre, de la Société numismatique de Londres, etc., etc.

Rougier de la Bergerie (le baron), ancien préfet, membre correspondant de l'Institut de France, à Châlons-sur-Marne.

Roussel (César), sous inspecteur des douanes, au Hâvre.

Roze, curé de Tilloy, près Conty.

Sanson de Pongerville, O.✱, de l'Académie française, à Paris.

Sauvage (Pierre), sculpteur, propriétaire à Abbeville.

Souquet (Gustave), consul à Etaples, membre de la commission des antiquités départementales, de la Société des Antiquaires de la Morinie, de la Société des Antiquaires de Picardie, etc.

Digitized by Google

Spring (le docteur A.), membre de l'Académie royale des sciences de Belgiques, professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Liége.

Sueur-Merlin, ancien chef du bureau de la topographie et de la statistique des douanes, membre de la Commission centrale, de la Société de géographie, de la Société académique des sciences de Paris, etc., à Abbeville.

Tailliar ✱, conseiller à la cour impériale, à Douai.

Travers (Julien), secrétaire de l'Académie des sciences de Caen.

Tronnet (Henri), ancien sous-inspecteur des douanes, à Abbeville.

Vayson (Jacques-Maximilien) ✱, ancien maire d'Abbeville, ancien député, ancien membre du conseil général de la Somme et du conseil général des manufactures.

Vésignié ✱, membre du conseil d'arrondissement, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.

Viellard (Jean-Baptiste-Ferdinand), directeur des domaines, à Lille.

Villermé ✱, de l'Académie de médecine, de la Société pour l'amélioration des prisons, à Paris.

Vincent, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques.

Vion, officier de l'Université, chef d'institution à Amiens.

Certifié conforme au registre.

Abbeville, le 1er *Août* 1861.

Le Président,

Signé : J. BOUCHER DE PERTHES.

Le Secrétaire,

Signé : E. PRAROND.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES
FRANÇAISES.

Académie	des Sciences, Belles-Lettres et Arts,	Amiens.
Id.	id.	Besançon.
Id.	id.	Bordeaux.
Id.	id.	Caen.
Id.	de Médecine,	Cherbourg.
Id.	des Sciences, Belles-Lettres et Arts,	Dijon.
Id.	id.	Lyon.
Id.	id.	Marseille.
Id.	id.	Metz.
Id.	des Sciences,	id.
Id.	des Sciences, du Gard,	Nismes.
Id.	des Sciences, Belles-Lettres et Arts,	Reims.
Id.	id.	Rouen.
Id.	de l'Industrie,	Paris.
Id.	de Médecine,	id.
Id.	des Jeux Floraux,	Toulouse.
Id.	des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres,	id.
Société	des Amis des Sciences,	Aix.
Id.	d'Agriculture,	Ajaccio.
Id.	des Antiquaires de Picardie,	Amiens.
Id.	des Amis des Arts,	id.
Id.	Industrielle,	Angers.
Id.	d'Agriculture et des Arts,	Angoulême.
Id.	des Sciences et des Arts,	Arras.
Id.	d'Agriculture,	Auxerre.
Id.	id.	Avesnes.
Id.	id.	Avignon.
Id.	d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres,	Bayeux.
Id.	d'Agriculture et des Arts,	Bar-le-Duc.
Id.	Académique de l'Oise,	Beauvais.
Id.	Athénée,	Besançon.
Id.	Archéologique,	Béziers.

Digitized by Google

Société d'Agriculture et d'Economie rurale,	Blois.
Id. d'Agriculture, du Commerce et des Aarts,	Boulogne-s.-M.
Id. d'Emulation,	Bourg.
Id. d'Agriculture du département du Cher,	Bourges.
Commission Historique du Cher,	id.
Société Linnéenne de Normandie,	Caen.
Id. des Antiquaires de Normandie,	id.
Id. d'Agriculture et du Commerce,	id.
Id. pour la conservation des monuments historique,	id.
Id. d'Agriculture et du Commerce,	Calais.
Id. d'Emulation,	Cambrai.
Id. d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Marne,	Châlons.
Id. d'Agriculture et d'Horticulture,	Chål.-s.-Saône.
Id. d'Agriculture du départ. d'Eure-et-Loire,	Chartres.
Id. d'Agriculture du département de l'Indre,	Châteauroux.
Id. d'Horticulture de l'Auvergne,	Clermont-Fer.
Id. d'Agriculture de l'arrondissement de	Clermont.
Id. d'Emulation,	Colmar.
Id. d'Agriculture de l'arrondissement de	Compiègne.
Id. Archéologique,	Dieppe.
Id. d'Agriculture,	Dijon.
Id. des Amis des Arts,	Douai.
Id. d'Agriculture, Sciences et Arts,	id.
Id. id. id.	Evreux.
Id. libre du département de l'Eure,	id.
Id. Académique, Agricole, Industrielle et de l'Instruction de l'arrondissement de	Falaise.
Id. d'Agrigulture,	Grenoble.
Id. Hâvraise d'études diverses,	Hâvre.
Id. Académique,	Laon.
Id. d'Agriculture,	id.
Id. id.	La Rochelle.
Id. d'Agriculture, d'Industrie et du Commerce,	Laval.
Id. d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce,	Le Puy,
Commission Historique du Nord,	Lille.

Digitized by Google

Société des Sciences, d'Agriculture et Arts,	Lille.
Id. d'Horticulture,	id.
Id. des Sciences de la Haute-Vienne,	Limoges.
Id. d'Agriculture et Arts utiles,	Lyon
Id. Linnéenne de	Lyon.
Id. des Sciences, Arts et Belles-Lettres,	Mâcon.
Id. libre des Arts,	Mans.
Id. d'Agriculture,	id.
Id. de Statistique,	Marseille.
Id. d'Agriculture, Sciences et Arts,	Meaux.
Id. d'Agriculture,	Melun.
Id. id.	Metz.
Id. d'Agriculture, des Arts et Commerce,	Mézières.
Id. des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres,	Montauban.
Id. Economique, d'Agriculture, Commerce, Arts et Manufactures du département des Landes,	Mont-de-Marsan
Id. d'Agriculture,	Montreuil-s.-M.
Id. Industrielle,	Mulhouse.
Id. d'Agriculture, des Sciences, Lettres et Arts,	Nancy.
Id. Académique des Sciences et Arts,	Nantes.
Id. libre d'Agriculture,	Niort.
Id. des Sciences physiques et d'Agrigulture,	Orléans.
Id. Bibliophile Historique,	Paris.
Id. de la Morale chrétienne,	id.
Id. Linnéenne,	id.
Id. d'Encouragem' pour l'industrie nationale,	id.
Id. d'Agriculture,	id.
Id. pour l'Instruction élémentaire,	id.
Id. Philomatique,	id.
Id. Athénée des Arts,	id.
Id. des Sciences physiques, etc.,	id.
Id. Polytechnique,	id.
Id. d'Anthropologie,	id.
Id. Géologique de France,	id.
Id. impériale d'Acclimatation,	id.
L'institut Historique,	id.

Digitized by Google

Société d'Agriculture et des Arts,	Périgueux.
Id. d'Encouragt pour l'Agriculture et les Arts,	Perpignan.
Id. d'Agriculture, du Commerce et des Arts,	Poitiers.
Id. d'Agriculture,	Rhodez.
Id. de Littérature, des Sciences et Arts,	Rochefort.
Id. d'Agriculture,	Rouen.
Id. libre d'Emulation,	id.
Id. d'Agriculture,	St-Brieuc.
Id. d'Agriculture et du Commerce,	St-Etienne.
Id. d'Agriculture,	St-Omer.
Id. des Antiquaires de la Morinie,	id.
Id. Académique,	St-Quentin.
Id. des Sciences, Arts et Belles-Lettres.	id.
Id. d'Agriculture, Sciences et Arts,	Strasbourg.
Id. des Sciences, Belles-Lettres et Arts,	Soissons.
Id. d'Agriculture et des Arts,	Tarbes.
Id. d'Agriculture,	Tonnerre.
Id. d'Agriculture de la Haute-Garonne,	Toulouse.
Id. de Médecine,	id.
Id. Historique et Littéraire,	Tournai.
Id. d'Agriculture, Sciences et Arts,	Tours.
Id. d'Agriculture,	Trévoux.
Id. d'Agriculture, Sciences et Arts,	Troyes.
Id. départementale d'Agriculture de la Drôme,	Valence.
Id. des Sciences et du Commerce,	Valenciennes.
Id. d'Agriculture,	Vannes.
Id. Philomatique,	Verdun.
Id. d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise,	Versailles.
Id. d'Agriculture, des Sciences et du Commerce,	Vesoul.
Id. d'Emulation du Jura.	
Id. d'Agriculture de la Marne.	
Id. Vétérinaire du Finistère.	
Id. d'Agriculture et industrielle de l'Ariége.	
Institut des provinces.	
Le Comice Agricole d'Abbeville.	
Le Comice Agricole d'Amiens.	

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES
ÉTRANGÈRES.

Académie d'Archéologie de Belgique,	Anvers.
Id. impériale de Vienne	(Autriche).
Id. royale,	Bruxelles.
Id. royale des Sciences de Bavière,	Munich.
Société d'Agriculture,	Amsterdam.
Muséum de Norwich	(Angleterre)
Archæologia æliana Society, Newcastle	id.
Chelmsford Philosophical Society.	id.
Kilkenny Archæological Society.	id.
Historic Society of Lancashire et Cheshire, Liverpool	id.
Société impériale Géologique de Vienne	(Autriche).
Id. des Sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg	(Belgique).
Id. d'Agriculture,	Bruges.
Id. royale de Flore,	Bruxelles.
Id. des Antiquaires du Nord,	Copenhague.
Id. royale des Sciences,	Edimbourg.
Id. des Georgofili,	Florence.
Id. royale des Sciences,	Gand.
Id. royale des Beaux-Arts,	id.
Id. vaudoise des Sciences naturelles,	Genève.
Id. de Minéralogie,	Iéna.
Institut Archéologique de	Liége.
Société des Sciences et Arts,	id.
Id. libre d'Emulation,	id.
Id. Archéologique,	Liverpool.
Id. Asiatique,	Londres.
Id. de Botanique,	id.
Id. Numismatique d'Angleterre,	id.
Id. des Antiquaires de	id.
Id. Géologique d'Angleterre,	id.

Digitized by Google

Société Ethnologique de	Londres.
Institut Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande,	id.
Société d'Agriculture,	Mons.
Id. des Amis des Arts et Lettres de Hainaut,	id.
Id. Philosophique américaine pour le progrès des connaissances usuelles,	Philadelphie
Id. des Antiquaires de Zurich	(Suisse).
Id. Philosophique du Yorkshire,	York.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Digitized by Google

FIN.

Abbeville, imp. P. Briez.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

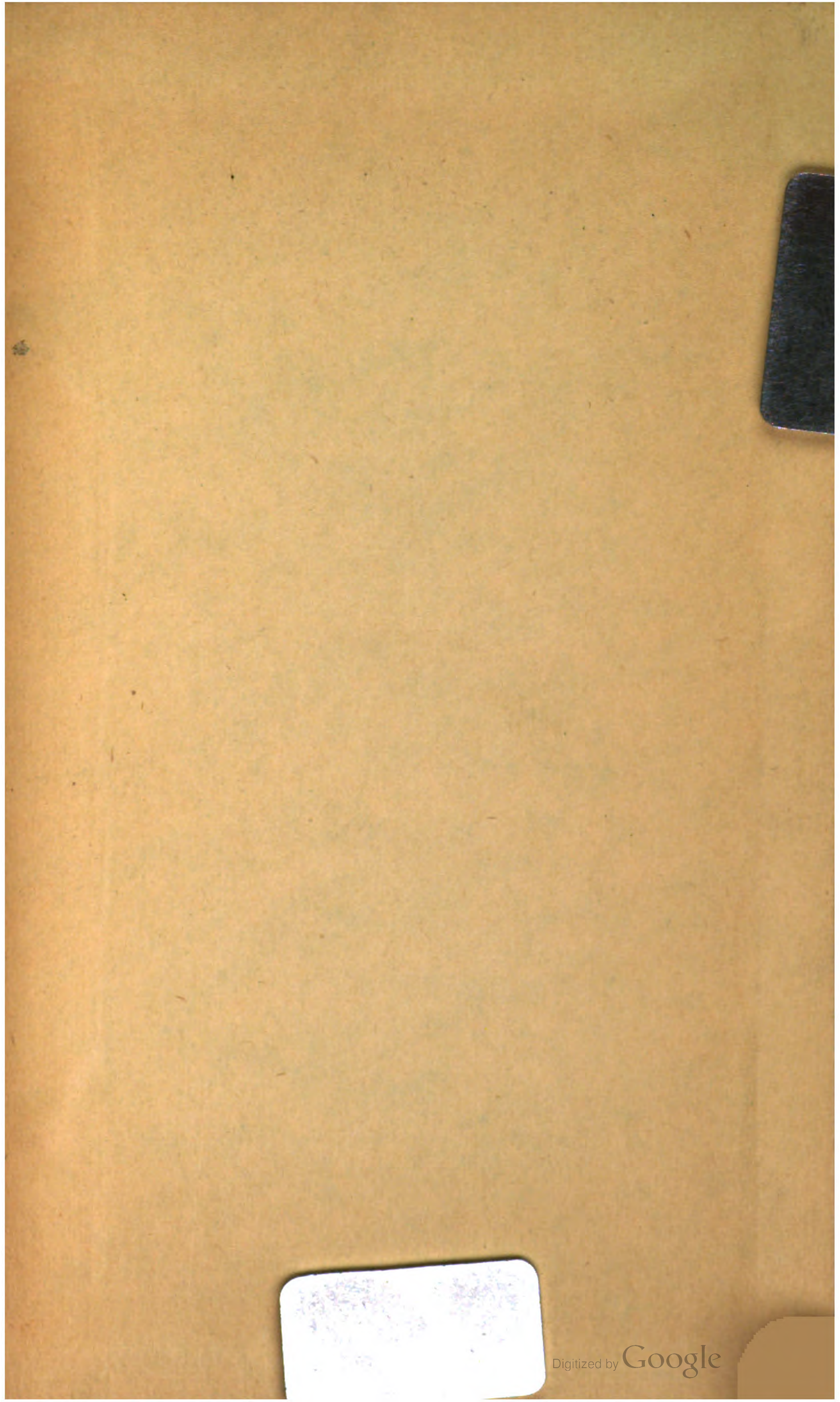
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

3 2044 100 914 175

Digitized by Google